DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13449 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – MARDI 26 AVRIL 1988

Les embrassades de Damas

Dans l'histoire du monde arabe, riche en embrassades entre ennemis jurés de la veille et en ruptures fracassantes entre « frères », les alliances et les antagonismes n'ont jamais rien de définitif. La reprise du dialogue entre la Syrie et l'OLP, *concrétisée par le* « retour » à Damas, le dimanche 24 avril, de M. Yasser Arafat après cinq ans d'absence, en apporte un nouveau témoignage.

Plusieurs signes avant-coureurs avaient, depuis un an, laissé entrevoir le rapprochement en cours. Lors de la réunion à Alger, en avril 1987, du Conseil national palestinien, M. Arafat s'était réconcilié avec les deux factions plus proches de la Syrie, le FPLP de M. Georges Habache et le FDLP de M. Nayef Hawatmeh, réintégrés à l'époque dans le giron de l'OLP ; il avait *aussi pris ses distances* avec l'Egypte, honnie à Damas. Ce double geste fut bien accueilli par la Syrie.

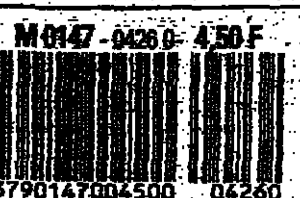
Mais les retrouvailles syro-palestiniennes d'aujourd'hui tiennent surtout à un faisceau de facteurs conjoncturels. La révolte qui gronde depuis maintenant quatre mois et demi dans les territoires occupés par Israël incite d'autant plus le monde arabe à taire ses querelles, en *faisant ressortir* leur caractère dérisoire, que les manifestants de Cisjordanie et de Gaza ont su maintenir une unité inattendue. La diplomatie proche-orientale fournit un autre terrain d'entente à MM. Arafat et Hafez El Assad.

En effet, les deux hommes font cause commune contre le « plan Shultz » qui, en mettant à l'écart l'OLP et en excluant tout projet d'Etat palestinien, prépare, selon eux, une « capitulation arabe ». L'actuelle détente soviéto-américaine pousse aussi l'OLP et la Syrie à resserrer les rangs, car elles *craignent de faire un jour* les frais du nouveau « réalisme » que Moscou affiche dans sa contribution à la recherche d'un règlement des conflits régionaux. Il est d'ailleurs clair que M. Gorbatchev a fait pression sur le président syrien pour qu'il reprenne langue avec M. Arafat tout comme il conseille *récemment la souplesse à ce dernier* en lui demandant de reconnaître l'Etat hébreu.

Le meurtre d'Abou Jihad, le numéro deux de l'OLP, inhumé à Damas, ne fit qu'accélérer le processus en cours. Sur quoi débouchera-t-il ? *Dans l'immédiat*, sur une probable rencontre entre MM. Assad et Arafat. A long terme, l'horizon reste flou. L'OLP et la Syrie, dit-on à Damas, souhaiteraient réunir dès juin à Alger un sommet de la Ligue arabe chargé d'étudier les moyens de soutenir plus concrètement les révoltés de Cisjordanie et de Gaza.

Mais le contentieux entre MM. Assad et Arafat ne s'évanouira pas du jour au lendemain. Le président syrien, qui expulsa le dirigeant palestinien en juin 1983 avant de noyer ses troupes sous un déluge de feu à Tripoli, dans le nord du Liban, est un homme à la rancune tenace. Il n'a jamais toléré que M. Arafat prétende conserver à l'OLP une autonomie de décision chèrement acquise. Rien ne prouve qu'il ait changé d'avis.

(Lire page 38 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX.)



Mitterrand : 34,10 % ; Chirac : 19,90 % ; Barre : 16,55 % ; Le Pen : 14,41 %

Le morcellement de la droite provoqué par la poussée de M. Le Pen place M. Mitterrand en bonne position face à M. Chirac

En Nouvelle-Calédonie, le scrutin a été émaillé de violences

Arrivé en tête des neuf candidats du premier tour de l'élection présidentielle avec 34,10 % des suffrages exprimés, M. François Mitterrand a lancé, le dimanche 24 avril, un appel à l'« union de tous les Français ». Il a indiqué qu'il entend rassembler, au second tour, tous ceux qui partagent les valeurs de progrès et de justice.

Son rival, M. Jacques Chirac, qui a devancé M. Raymond Barre d'un peu plus de trois points (19,90 %), a reçu l'appui du député du Rhône. Après s'être entretenu lundi avec M. Edouard Balladur, il a présidé un conseil de cabinet et devait réunir le comité de la majorité. Il devait s'exprimer, mardi, devant les parlementaires du RPR et de l'UDF.

La question principale posée à M. Chirac est celle de son attitude à l'égard du Front national, dont le président talonne les deux candidats de la majorité parlementaire, avec 14,41 %.

Jean-Marie Le Pen prendra position le 1er mai au cours d'un meeting à Paris.

La Bourse de Paris s'est ouverte lundi sur une baisse de 3 %.

En Nouvelle-Calédonie, où le scrutin a été gravement perturbé dimanche, la situation s'est encore dégradée lundi au point de devenir quasi insurrectionnelle sur la côte Est du territoire.

D'un rassemblement à un autre ?

par ANDRÉ FONTAINE

LES trois « principaux candidats », pour reprendre *une expression* dont *la* poussée de Jean-Marie Le Pen montre *a posteriori* l'incongruité, n'avaient que le « rassemblement » à la bouche. A juste titre : toute maison divisée contre elle-même périra. La *France, face aux défis de* l'Europe et de l'an 2000, ne peut se permettre d'épuiser ses forces dans des querelles de clocher. Force est de reconnaître malheureusement que ce discours n'a pas été entendu : *de Gaulle est mort une seconde* fois dont l'évidente ambition avait été, précisément, que les institutions dont il a doté la nation permettent à celle-ci de trouver, après sa disparition, un autre rassembleur.

De son vivant déjà, à vrai dire, il était clair que cet objectif, une fois passés les drames qui avaient provoqué son rappel au pouvoir, n'était pas atteint. Dès 1965, l'élection présidentielle était devenue un duel entre la droite et la gauche, compliqué au premier tour par le refus du centre d'accepter l'hégémonie gaulliste. En 1974, pour la première fois, les héritiers du gaullisme avaient dû passer la main.

Le nouvel élu avait commis le sacrilège de critiquer publiquement *« l'exercice solitaire du pouvoir »* par l'homme du 18 juin. Mais il ne l'avait emporté qu'après s'être assuré provisoirement le concours de Jacques Chirac, gaulliste doté d'un trop fort appétit pour pouvoir jouer longtemps les numéros deux. En créant un parti nommé « Rassemblement pour la République », l'ancien et futur premier ministre montrait clairement son ambition de rétablir le gaullisme dans sa vocation hégémonique de jadis.

Il y a certes réussi aujourd'hui dans la mesure où il devance, légèrement, le candidat centriste, alors qu'en 1981 il arrivait loin derrière celui-ci. Mais il y a échoué, et c'est *beaucoup plus grave, dans la* mesure où son score est à peine supérieur à celui qu'il avait alors obtenu : rude réveil pour un homme qui s'est tant dépensé et a tant dépensé pour arriver à ses fins.

Le voici maintenant tiraillé entre les deux électorats dont le concours lui serait nécessaire *pour l'emporter contre* François Mitterrand : celui de Jean-Marie Le Pen et celui de Raymond Barre. Il sait pertinemment que du premier il ne peut attendre d'autre soutien que celui que la corde donne au pendu. Les *idées, les méthodes et jusqu'à* la personne du leader du Front national le révulsent.

(Lire la suite page 3.)

L'onde de choc

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau

Sous son beau costume bleu marine, M. Jean-Marie Le Pen roule les muscles. Il gronde contre la presse, les instituts de sondage et les partis de droite, qui ne feront plus rien sans lui. Côte à côte, M. Raymond Barre et, Jacques Chirac offrent aux Français un duo cacophonique qui tient lieu de *« déclaration commune »* annoncée. Le premier pose au second des conditions (pour une *« société ouverte et tolérante »*, contre la *« xénophobie »*, le *« racisme »* et tous les *« extrémismes »*) et M. Chirac, qui tiendra *« le plus grand compte de ces observations »*, répond à côté. M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, imagine pour sa part une sorte de déclaration à trois puisqu'il comptabilise, dans le total des voix de droite, celles du Front national. M. Le Pen, enfin, éliminé au premier tour, en est le roi. Il le sera encore au second, et au-delà.

M. Le Pen parle d'un *« tremblement de terre »* politique. C'en est un, en effet : la secousse est forte pour la droite traditionnelle, qui recule et accroît sa dépendance vis-à-vis de l'extrême *droite* ; l'onde de choc menace les centristes aujourd'hui sommés de choisir leur camp. Elle révèle enfin une société française malade, plus atteinte qu'on ne le croyait et dont la guérison ne paraît pas être pour demain. L'image de la France, seule grande démocratie occidentale à subir pareil phénomène, en souffrira.

(Lire la suite page 3.)

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

	TOTAL		
Inscrits	37 931 494		
Votants	30 906 340 (81,47 %)		
Abstentions	7 025 154 (18,52 %)		
Blancs ou nuls	623 390 (2,01 %)		
Exprimés	30 282 950		
CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	Suffr. exp. (%)	Inscrits (%)
Mitterrand	10 326 369	34,10	27,22
Chirac	6 025 376	19,90	15,88
Barre	5 010 577	16,55	13,20
Le Pen	4 363 603	14,41	11,50
Lajoinie	2 053 764	6,78	5,41
Waechter	1 145 502	3,78	3,02
Juquin	636 761	2,10	1,68
Laguiller	604 524	2,00	1,59
Boussel	116 474	0,38	0,31

Cette statistique officielle tient compte du vote de 115 450 électeurs inscrits parmi les Français de l'étranger et comptabilisés avec les votes en métropole mais ne prend pas en considération les résultats du scrutin en Polynésie française.

Le retrait soviétique d'Afghanistan

Les chefs de la résistance envisagent plusieurs scénarios.

PAGE 37

La commémoration du génocide arménien

Manifestations à Moscou et à Erevan.

PAGE 37

Le terrorisme en Corse

L'ex-FLNC a revendiqué l'attentat à la voiture piégée contre des gendarmes.

PAGE 39

Tennis

Lendl, encore et toujours.

PAGE 44

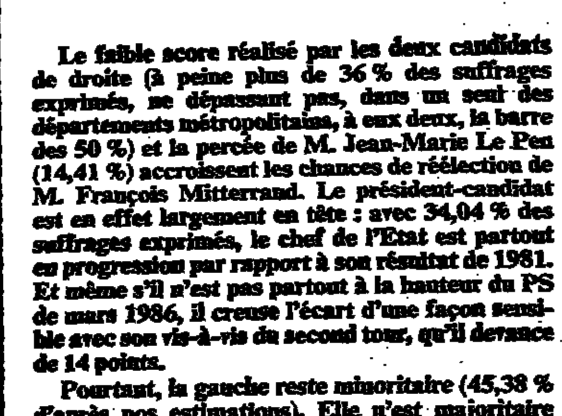
Le sommaire complet se trouve en page 48

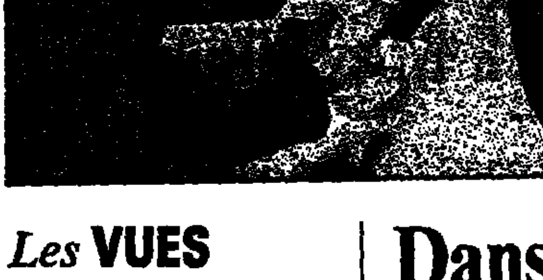
Lire également

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,80 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الاصل

Le premier tour de





MAGNUM

Le recul de la droite, et la bonne tenue de la gauche

Le faible score réalisé par les deux candidats de droite (à peine plus de 36 % des suffrages exprimés, ne dépassant pas, dans un seul des départements métropolitains, à eux deux, la barre des 50 %) et la percée de M. Jean-Marie Le Pen (14,41 %) accroissent les chances de réélection de M. François Mitterrand. Le président-candidat est en effet largement en tête : avec 34,04 % des suffrages exprimés, le chef de l'Etat est partout en progression par rapport à son résultat de 1981. Et même s'il n'est pas partout à la hauteur du PS de mars 1986, il creuse l'écart d'une façon sensible avec son vis-à-vis du second tour, qu'il devance de 14 points.

Pourtant, la gauche reste minoritaire (45,38 % d'après nos estimations). Elle n'est majoritaire que dans vingt-deux départements métropolitains. L'écart qui la séparait de l'ensemble droite-extrême droite s'est toutefois fortement réduit : il passe de 43 %-55 % à 45 %-51 %. Cet écart est encore plus faible si l'on totalise les voix de gauche et celles des écologistes, le report de ces dernières lui étant réputé favorable.

La droite, de son côté, avait besoin, compte tenu des prévisions de report de voix pour être en ballottage favorable, d'approcher deux seuils : un total égal ou supérieur à 44 %, et une addition des votes d'extrême droite portant ce total à 54 %. Or MM. Barre et Chirac n'obtiennent qu'un peu plus de 36 %. Leur total est inférieur à 50 % dans l'ensemble des départements métropolitains.

La droite, traditionnellement bipolaire sous la V[e] République, éclate en trois pôles distincts : le premier, gaulliste, est en phase d'affaiblissement. M. Chirac fait un peu mieux que son propre score de 1981, mais il fait moins que le total des voix gaullistes (Chirac, Garaud, Debré) de ce scrutin-là.

Le deuxième, libéralo-centriste, connaît un recul encore plus accentué. Il pâtit du fait que M. Barre n'était pas, comme M. Giscard d'Estaing en 1981, en position de candidat légitime de la droite qu'il n'a pas su « délégitimer » la candidature de M. Jacques Chirac. Une partie des voix centristes, qui se sont portées sur M. Ray-

Les VUES de Raymond Depardon

DIMANCHE 24 AVRIL, 22 h

Raymond Barre
arrive du Sénat.
Il y a la cohue,
du vin
et du Perrier.
Pas de champagne !
Il remercie
les standardistes
de la campagne.
M[me] Barre
est fatiguée.
C'est la faute
des photographes !
Demain, un cameraman
change de camp.
Il part aux Antilles
avec Mitterrand.
Un photographe
se vante d'avoir
une photo de lui
à la messe
à Lyon.
22 h 30, il monte
dans sa voiture.
Quelques reporters
le suivent encore
avec des motos.
Ils disparaissent
dans la nuit.

Dans les états-majors : le doute, l'euphorie, la tristesse

Les chants prématurés sont les chants les plus beaux. « *On va gagner, on va gagner.* » Il est minuit, avenue Franco-Russe. François Mitterrand arrive de Château-Chinon pour voir, et qui sait, complimenter l'armée socialiste.

La bousculade est somptueuse, dans l'escalier pris d'assaut par ceux à qui l'espérance de victoire donne des ailes dans cette ascension périlleuse. Jacques Séguéla est là. Et d'ailleurs il le dit. Roger Hanin grimpe en rappel, Jean-Louis Bianco, Laurent Fabius, Jacques Attali, tous s'efforcent de rejoindre le gros du peloton, là-haut, pour déjà une réunion de travail, la dissection des chiffres, les plans sur la comète ou, plutôt, sur les reports.

Cela peut aider parfois d'avoir un président sortant dans son camp. Surtout quand il a le sens politique. François Mitterrand sait trop ces choses-là pour ignorer encore que certains ont douté, un instant, de lui et du thème central de sa campagne : le rassemblement. Ils ont douté, et vers 19 heures quand, au saut des urnes, les pré-sondages donnèrent un instant 29 % ou 30 % au président sortant, les mines se sont allongées un brin...

Maintenant ils ne doutent plus, pas même du génie présidentiel. Rassemblons, rassemblons, mot d'ordre des repentis. A électorat dispersé, président rassembleur. Le slogan, déjà, trottine dans les couloirs.

Les objectifs sont clairs au pays de la douce France en péril : cajoler les jeunes, les femmes, les démocrates modérés, les agglomérer, les réunir promptement autour du Parti socialiste qu'un Georges Sarre, frétillant d'aise, baptise « *la colonne vertébrale de la résistance anti-Le Pen* ».

Ah Le Pen ! Quel drame, quelle bénédiction ! L'état « *volatile !* » de l'électorat, cette « *protestation économique et sociale* » manifestée dans les urnes, tout cela inquiète bien un peu. Et même beaucoup. « *Je plains les élus locaux,* dit Thierry de Beaucé. *C'est un vote du refus.* »

Mais l'état de la droite, en « *trois morceaux incollables* », la mort annoncée de la bipolarisation, et l'état de Jacques Chirac « *en vingt morceaux* », sont choses trop inespérées pour n'être point accueillies avec une gourmande ironie.

Tout juste si André Laignel ne chantonne pas, parlant de Jacques Chirac : « *Il est oiseau, voyez ses ailes, il est souris touchez son poil.* » Pas de quartier : « *Un homme qui dit je comprends le racisme à Marseille et je suis métis aux Antilles est un homme incohérent. Les incohérences de M. Chirac, ce que M. Barre avait appelé ses virevoltes, l'ont déplumé sur ses deux ailes.* »

André Laignel regarde le double monologue Barre-Chirac au Sénat et ironise : « *C'est l'élève Chirac qui dit au professeur Barre, je tiendrai compte de vos remarques. Une manière de mariage blanc, d'union tellement libre qu'il n'y a pas d'union.* » Edith Cresson, en écho, rigolarde : « *Vous croyez qu'ils vont se marier là ? Non.* » Lionel Jospin, sur le mode professionnel : « *Preuve est faite que, sous Chirac, le Front national prospère. Inconstant, partisan, excessif, comment ce candidat pourrait-il exercer la magistrature suprême ?* » Pierre Joxe qui ne craint pas de voir, dans ces résultats, « *l'Etat RPR massivement condamné* » se risque, sans risques, au pronostic : « *L'élection de François Mitterrand qui nous paraissait possible me paraît ce soir un peu plus possible.* » Certes, certes.

La déclaration d'amour de Marseille

A chacun sa façon d'exprimer son enthousiasme : « *Formidable, formidable* », dit Jack Lang. « *Le plus beau score pour le socialisme démocratique de l'histoire de France,* constate un Michel Rocard qui déjà adjure, solennellement, de dépasser « *les bornes repérées de la gauche* ».

Et quand les « *bornes repérées* » sont franchies, il n'y a plus de limites à l'espérance. Ni même au bonheur suave.

Ce sera précisément, chez Jean-Marie Le Pen, une soirée de bonheur brut, d'euphorie pétillante, de fous rires et d'embrassades. La famille Le Pen a dressé chapiteau dans le parc de sa demeure de Saint-Cloud pour y recevoir. Sur la colline dominant les lumières de Paris, cela tient du jubilé et de la fête champêtre, du mariage et de la garden-party.

Dès 18 h 30, alors que tombent les premiers sondages « sorties des urnes », Yann Le Pen, une des filles de la maison, croise les doigts, se retenant encore de rêver trop fort : « *C'est un peu comme quand on sait qu'on a réussi un examen, et qu'on se force tout de même à ne pas y croire avant les résultats officiels.* »

Mais quelques minutes plus tard, les premières fourchettes officieuses confirment les promesses des sondages. Désormais, Yann et sa sœur Marine sont les reines de la fête. En tailleur pied-de-poule, comme starlettes un soir de générale, elles se précipitent devant les objectifs, pleurent, s'embrassent, multiplient les conférences de presse et les explosions de joie sur commande pour les télévisions du monde.

Jean-Marie Le Pen, lui aussi, s'offre, jusqu'à l'ivresse, à la curiosité de la presse. Dès 20 heures, il est assis dans la foule devant la batterie de téléviseurs, son discours replié dans la main. « *Ça, c'est la seule vraie surprise* », marmonne-t-il en découvrant le bon score d'Antoine Waechter.

Déclaration, re-déclaration, confidences, réactions : il est disponible pour toutes les chaînes. Entre-temps, il va et vient du chapiteau à son bureau, poursuivi par une meute de photographes qui mettent à mal les parterres de fleurs.

Mais ce n'est pas soir à faire mauvaise figure. Aux anges, Le Pen s'abandonne au plus vieux des plaisirs politiciens : ne pas répondre aux questions. Que dira-t-il le 1[er] mai ? Mystère. « *Je suis un vieux briscard, vous ne m'en ferez pas dire plus que je ne veux en dire.* »

Ses intentions ? Son destin ? Mystère encore. Un mot, tout de même, déjà, sur Marseille. « *Briguerez-vous la mairie ?* », lui demande-t-on. « *Marseille m'a fait aujourd'hui une petite déclaration d'amour. On est toujours sensible à une déclaration d'amour.* »

Ovations pour une défaite annoncée

Et même d'amour défait dans la « maison Barre ». Pris d'assaut, le QG de Raymond Barre, au 195, boulevard Saint-Germain, a tangué longuement, sous cette foule d'amis émus, éperdus de ce si court échec. Ce n'était plus un immeuble bourgeois aux airs compassés mais une succession de buffets assiégés. Bref, un soir de fête pour un *requiem* clairement annoncé comme provisoire.

La « tortue » méritait un triomphe. Foi de militants barristes ! Ce fut donc une ovation, une vague d'applaudissements énamourés qui l'accueillirent après sa prestation commune avec Jacques Chirac au Sénat. Pressé, compressé par la petite foule des supporters, photographes et cameramen, « *Barzy* », « *monsieur le premier ministre* » pour les plus déférents, « *Barzou* » pour les plus familiers, fut propulsé plus qu'il ne se propulsa au premier étage. A tel point qu'il ne put que s'enfermer dans un réduit avec quelques fidèles.

Ce fut un huis clos d'une demi-heure, un exposé dense, selon les rares auditeurs, en quelque sorte une « *explication de campagne* » en bonne et due forme, adressée à ses compagnons d'infortune.

A 23 heures, Raymond Barre quitta les lieux en compagnie de sa femme, visiblement plus secouée que lui par une défaite depuis longtemps annoncée.

Les barristes ne demandaient qu'à confier leur amertume (« *Deux points de différence avec Chirac, ça me fait rager* ») largement teintée d'optimisme : « *Barre gagnera la prochaine fois.* » Les jeunes troupes, elles, broyant du noir : « *Tu vas voter Chirac, toi, pour avoir des ministres Le Pen ?*

— *Chut, il y a la presse* ».

Mais les militants gardaient leur bonne humeur, applaudissant leur héros, secouant au-dessus de leurs têtes un énorme Babar en peluche ceint d'une écharpe tricolore. Pour un peu, les regrets étaient plus palpables au siège du Parti républicain de François Léotard. « *Le pauvre ! Pauvre Barzy* », murmurait une jeune femme effondrée à l'annonce des estimations. Là aussi, la rumeur voulait que Gérard Longuet, ministre délégué, ait déclaré : « *Si les Français veulent Mitterrand ou Le Pen, je n'en ai plus rien à f...* »

Songeuse devant un écran de télévision, seule, une femme résumait, l'air apitoyé : « *Chichi, c'est la cata, la cata totale. Il en a trop fait...* »

Les lapsus pasqualiens

Et de fait, le beau décor de campagne du RPR était soudain devenu trop vaste, trop luxueux pour une *soirée de doute*. Le chapiteau, dressé dans la rue du Général-Foy, les écrans géants, les téléviseurs installés pour les militants qu'on attendait nombreux, tout cela était vite apparu surréaliste, démesuré, vaguement gênant.

Les tentes, au plafond tendu de tricolore, allaient rester à moitié pleines, à moitié vides toute la soirée. Le chanteur Philippe Clay regardait fixement le chiffre de Jacques Chirac sur un écran, près d'un buffet délaissé. Des jeunes s'inquiétaient de la progression de Jean-Marie Le Pen. « *Comment faire alliance avec des fanatiques, c'est impossible !* »

Dans les locaux de l'état-major de campagne, d'autres salles richement décorées, d'autres buffets trop bien garnis avaient été abandonnés aux journalistes qui allaient d'une pièce à l'autre, désœuvrés. Les chefs du mouvement chiraquien étaient à la télévision. Jacques Toubon ne fit qu'une brève apparition. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, regarda, de loin, des caméras oubliées, sans rien à filmer. Dans une salle, on avait disposé deux chaises sur une petite estrade, en vue de débats qui n'eurent pas lieu.

Seul, ou presque, Patrick Devedjian, secrétaire national du RPR aux fédérations et député des Hauts-de-Seine, affronta, toute la soirée, les regards fuyants, parfois désolés des journalistes et des photographes. Il accepta toutes les interviews. Chiraquien résolument hostile à toute dérive xénophobe, il répétait ses regrets d'avoir vu François Mitterrand « *faire le jeu de Le Pen* ». « *Il a choisi une fois de plus la politique du pire,* affirmait-il, *par son appel au vote des immigrés, en exacerbant certaines tendances dangereuses des Français.* »

Il était navré de voir cette campagne s'ancrer dans un débat sur l'immigration. « *Le drame de toute cette affaire, c'est qu'il ne va pas faire bon être immigré dans ce pays.* »

Les naufragés du vote utile

Jacques Chirac en conciliabules à Matignon, Charles Pasqua retenu à l'intérieur, il n'y avait personne, vraiment personne, pour remonter le moral des troupes chiraquiennes. Et d'ailleurs, le moral du ministre lui-même était si affecté, le trouble si grand qu'il en vint, dans une série calamiteuse de lapsus, à oublier les résultats d'Arlette Laguiller.

Robert Pandraud, lui, était parti vers ses chers militants de Seine-Saint-Denis en bougonnant : « *Ils ne comprendraient pas que je ne vienne pas quand on est battu.* »

Pourtant, derrière le long bureau, au siège de *l'Humanité*, à Paris, s'étalait une phrase d'Aragon : « *Le bonheur existe et j'y crois.* » André Lajoinie tenterait bien d'y croire lui aussi, mais la tâche n'est pas aisée. Les premiers chiffres sont tombés il y a à peine trois quarts d'heure : 7 %. La nuque raide, la mèche tombante, il égrène ses explications avec résignation : les ravages du vote utile, la « censure » des médias, la mobilisation des moyens des « *forces politiques qui se partagent le pouvoir d'Etat* ». Un signe de tête, un coup d'œil inquiet aux caméras, il est déjà debout, prêt à se retrancher à nouveau derrière la porte à soufflets qui abrite les conciliabules des responsables du Parti communiste depuis le début de la soirée.

Mornes, silencieux, une vingtaine de militants réunis autour du buffet campagnard grignotent tristement quelques cornichons. Pas un mot. Pas un échange.

Rouge en berne, vert en fête : « *Dans nos rêves les plus fous, nous approchions seulement ce score...* », murmure Antoine Waechter, vaguement gêné par les volutes de cigarettes qui s'échappent de la foule massée au buffet « champagne-petits fours » dans une salle de la Mutualité.

Autour du leader, plus bavard qu'à l'ordinaire, le tutoiement est de rigueur et la satisfaction se veut retenue. La « montée » de Le Pen laisse, il est vrai, « *un arrière-goût vert-de-gris* ».

Rouge et vert : telles sont les couleurs des comités Juquin. Mais ce soir, les Verts, ont une bonne longueur d'avance. Cela « surprend ».

« *Rester ce soir silencieux sur le désistement, c'est complètement irresponsable* », s'exclame Kaïssa Titous, directrice de la campagne Juquin, dès l'annonce des premiers résultats. Jeune Algérienne, « *femme et immigrée* », « *frustrée de ne pas avoir pu voter ce matin* », bref, c'est tout un symbole.

Dans les bureaux « design » près de la place de la Nation, le score de Le Pen crée immédiatement le choc. « *Ça va devenir intolérable* », murmure un « black » au look branché. De là à évoquer Hitler... « *Comme lui,* souligne David Assouline, responsable de la coordination étudiante lors des grèves de 1986, *le leader du Front national a su faire intégrer la violence à ses troupes. Désormais, il ne suffit plus de se battre contre son fonds de commerce : le chômage et l'immigration. Il faut s'attaquer à lui, à son parti en tant que tel.* »

Les supporters d'Arlette Laguiller se donnaient rendez-vous, disait-on peu avant la fermeture du scrutin, dans un lieu que l'on révélerait plus tard. Les résultats sont tombés. Coup de téléphone donc... « *Allô ? Pouvez-vous me dire l'adresse ?* »

— *Nous ne recevons pas la presse écrite.*

— *Ah bon...*

— *Ne le prenez pas mal. Mais le local est trop exigu. Nous devons faire un duplex avec Antenne 2. Vous comprenez, n'est-ce pas ?* »

Il ne restait plus qu'à faire un tour chez Pierre Boussel. Surpris ? Pas du tout. N'a-t-il pas été boycotté « *d'une manière systématique et même féroce* » jusqu'à la veille du scrutin ? Noyé dans une ambiance enfumée et bourdonnante, il suit avec attention les déclarations télévisées de ses concurrents. L'agitation qui règne au deuxième étage trouble à peine la paix de l'immeuble : la permanence du MPPT est tout juste signalée par un petit autocollant appelant à voter Pierre Boussel, le 24 avril. Rien de plus. De son propre aveu, le candidat du MPPT « *prend son score avec philosophie* ». Il est bien le seul.

Récit du service des informations générales.

l'élection présidentielle

la montée de l'extrême droite favorisent M. François Mitterrand

mond Barre pourraient être attirées par M. Mitterrand.

La percée de M. Le Pen, en revanche, est générale. Elle touche principalement les zones urbaines : le catalyseur, dûment répertorié durant les consultations précédentes, est un fort taux de population immigrée et de chômage. La nouveauté est que la France rurale est atteinte à son tour, sous l'effet de l'inquiétude suscitée dans le monde paysan par l'ouverture des frontières, en 1992. Celle-ci suscite des réactions à la fois de nationalisme et de poujadisme qui touchent non seulement le monde rural mais également le milieu des PME (l'Indre, la Manche, le Gers, la Sarthe en sont des exemples frappants). Ce phénomène touche aussi bien des départements de tradition conservatrice que des zones historiquement de gauche.

L'équation du second tour est donc déterminée non seulement par le poids du vote d'extrême droite, mais aussi par son caractère protestataire et composite qui devrait priver M. Chirac de l'intégralité des suffrages qui se sont portés sur M. Le Pen, quelle que soit la consigne de vote que celui-ci donnera le 1er mai, d'autant plus que M. Le Pen s'est nourri dans certaines zones d'un apport de voix communistes. Le cas de la Seine-Saint-Denis, bastion il n'y a pas si longtemps de la « ceinture rouge » de la capitale, est de ce point de vue symbolique : M. Le Pen devance les deux candidats de la droite, tandis que le PC ne représente plus que le tiers des voix socialistes.

L'affaiblissement du PCF confine cette fois à la marginalisation : avec deux candidats se réclamant du communisme, cette tendance non seulement ne ratisse pas plus large, mais obtient même moins de voix que M. Georges Marchais en 1981 et que les listes communistes en 1986.

L'abstention est équivalente à celle enregistrée au premier tour de 1981 (18,52 % au lieu de 18,90 %). Elle est inférieure aux 21,9 % des législatives de 1986. Les deux protagonistes du second tour peuvent difficilement tabler sur une mobilisation qui favoriserait plus l'un que l'autre.

ANNE CHAUSSEBOURG et ANDRÉ PASSERON.



MAGNUM

L'onde de choc

(Suite de la première page.)

Dans l'immédiat, les résultats du premier tour créent les meilleures chances pour une réélection de M. François Mitterrand. Malgré un recul enregistré tout au long d'une campagne explicite moins performante que sa campagne implicite, le président sortant est très largement *en tête* (quatorze points le séparent de son rival). La gauche reste minoritaire et M. Mitterrand n'a pas encore créé une dynamique en sa faveur, mais il a pour lui la mécanique des reports de voix. L'équation du second tour est en effet résolue *par un premier « tremblement de terre »*, celui qui affecte la droite : elle éclate en trois pôles – barriste, chiraquien, lepéniste – de force presque équivalente. Cet éclatement introduit dans le paysage politique un changement de première grandeur. Il *donne à M. Mitterrand* le bénéfice d'un choc comparable au recul communiste de 1981.

A tout seigneur tout honneur : comment éviter de lier les deux ans de gestion de M. Chirac au recul spectaculaire de la majorité parlementaire, qui passe de 45 % à 36 %, effondrement dont profite largement le candidat de l'extrême droite. Vérification est ainsi faite que, depuis qu'il fait de la politique au plus haut niveau, le premier ministre vit au détriment de son camp. Il *gagne contre les siens* : en assurant la victoire de M. Giscard d'Estaing contre le gaulliste Chaban-Delmas (1974) ; en faisant la courte échelle à M. Mitterrand contre le conservateur Giscard d'Estaing (1981) ; en contribuant à l'échec du centriste Raymond Barre, pourtant mieux placé que lui, en principe, pour battre M. Mitterrand (1988). Tout son art, au premier tour, a été de faire illusion, grâce à une débauche d'énergie... et d'argent. Le rapport qualité-prix est bien médiocre.

Jusqu'à présent, il est vrai, il avait mené des combats de survie, aux présidentielles de 1974 et 1981, et à l'élection européenne de 1979. Cette fois, il se battait soit pour gagner (il considérait encore au début de la semaine dernière que le président-candidat était « battable »), soit pour s'assurer le leadership du camp conservateur. Or M. Barre, au vu des résultats, est toujours fondé à le lui disputer – *« rira bien qui rira le dernier »*, disait-il – et M. Le Pen empêche l'un comme l'autre de s'imposer.

Deux interprétations

Il y a, bien sûr, deux façons d'interpréter l'audience accrue de l'extrême droite, l'une douce, l'autre qui l'est moins. Version douce : en France, depuis quarante ans, un Français sur quatre vote protestataire. Ce Français-là cherche une *solution simpliste à ses difficultés* : hier, c'était, à travers le vote communiste, la croyance en un Eldorado mythique ; aujourd'hui, c'est la religion des « Arabes à la mer ». Que ce vote exutoire donne 20 % au PCF, comme en 1978, ou 10 % au PCF et 10 % au FN, comme en 1986, ou 6 % au PCF et 15 % au FN, comme en 1988, le résultat comptable est permanent : la France mal à l'aise pèse toujours le même poids.

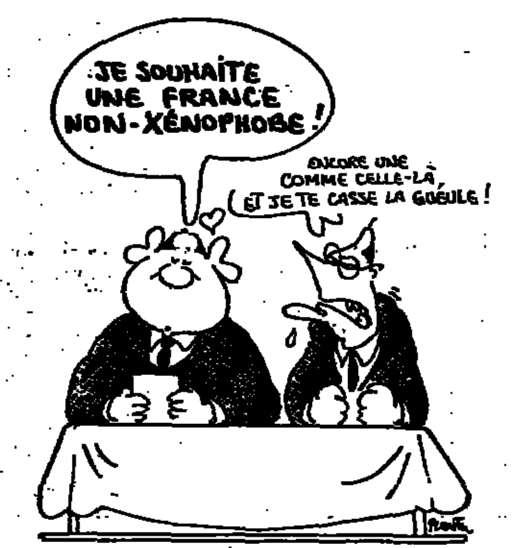
La version dure est cependant plus pertinente : c'est une maladie sociale qui crée l'effet Le Pen ; c'est par un traitement social qu'il pourra être combattu, comme l'a affirmé avec force Michel Rocard dans son discours de Conflans-Sainte-Honorine (1). A condition de ne pas réduire le traitement social aux TUC et autres SIVP, ni même au revenu minimum d'insertion que propose M. François Mitterrand et qui est *déjà* au-delà de l'urgence ; à condition d'admettre que le phénomène Le Pen est aussi un mouvement social, comme le fut, il y a vingt ans, le mouvement de mai 1968, structuré par sa propre hiérarchie de valeurs.

Valeurs contre valeurs : dans un premier temps, la gauche et une partie de la droite ont essayé le traitement moral du lepénisme. Résultat : apparu à 10 % en 1984, il s'est maintenu au même niveau en 1986. Dans un second temps, la droite s'est servie d'une explication en forme d'accusation : M. Le Pen, disait-elle, s'est nourri du laxisme de la gauche. De mars 1986 à avril 1988, on a donc expérimenté le traitement sécuritaire du lepénisme. M. Pasqua n'eut donc pas de mots assez durs (*« terroriser les terroristes »*) ni de mise en scène assez spectaculaire (le *charter pour le Mali*, et « des trains » s'il l'avait fallu). Résultat : les voix d'extrême droite progressent de 50 % ! L'éloge de la matraque et la tentative de séduction par « géméllité » des électeurs d'extrême droite ont donc eu pour effet de renforcer l'audience de M. Le Pen.

Ce double constat ne signifie pas qu'il faille abandonner le traitement moral. C'est sur le socle des valeurs républicaines qu'il faut au contraire bâtir un véritable traitement social, *en considérant que le phénomène* Le Pen représente d'abord le coût social et politique de la crise.

Interpeller les « grandes consciences »

De ce point de vue, la difficulté est grande, et double. La France ne peut pas ne pas continuer sa marche forcée sur le chemin de la modernisation de son appareil productif. Mais plus vite on modernise, plus on risque le drame. L'état de nos forces, dans la compétition économique mondiale, et d'abord européenne, nous interdit cependant, au nom de ces menaces, de ralentir l'allure. Hier, la France a eu besoin d'un aménagement économique de *son territoire : ce fut l'expérience* de la DATAR. Elle a aujourd'hui besoin d'un aménagement social de ce territoire. Les zones sinistrées sont connues : la carte des records de M. Le Pen prend la forme d'une énumératon de villes à fort taux de *chômage. Autant dire que le* nouveau pouvoir devra, d'urgence, apporter aux Français les plus touchés le sentiment que leurs problèmes sont pris en charge, et les détourner ainsi de la désignation d'un bouc émissaire.



C'est sur cette question du bouc émissaire – les immigrés – avec ce qu'elle met en cause des valeurs *morales et républicaines que peut se* dessiner le clivage à droite. Il existe déjà, nettement pour M. Barre, de manière plus ambiguë pour M. Chirac, entre la droite traditionnelle et l'extrême droite. Les ambiguïtés du premier ministre-candidat, de son discours sécuritaire et « compréhensif » envers les réactions xénophobes d'une partie de la population sont aussi de nature à créer une faille dans son propre camp. On l'a vu lorsque M. Michel Noir a écrit dans ces colonnes qu'il préférait perdre les élections plutôt que de vendre son âme. On l'a entendu dimanche soir lorsque M. Barre a posé à son vainqueur ses conditions. M. Mitterrand, qui depuis longtemps se fait un devoir d'essayer de casser la droite, n'attend que cela.

Le premier ministre, qui est personnellement allergique à M. Le Pen, a le choix entre deux attitudes. Ou bien il continue d'essayer de séduire l'extrême droite française ; ou bien il se décide enfin, avec tous les risques électoraux que cela comporte, à se dresser contre cet adversaire devenu un égal. Sa décision, dimanche soir, ne paraissait pas encore clairement prise. Si la consigne de second tour est bien celle qui ressort des déclarations de *ses principaux lieutenants – rassembler* tout ce qui n'est pas socialiste contre M. Mitterrand, – alors il conviendra d'interpeller les « grandes consciences » de la droite, les Bernard Stasi, Michel Noir, Simone Veil, qui rivalisaient d'*audace* il y a *quelques mois* dans la dénonciation du danger et qui sont restés soit silencieux, soit réservés, dimanche soir. Contre qui souhaitent-ils rassembler : l'adversaire socialiste ou l'ennemi d'extrême droite ? La même question vaut pour M. Barre, dont les conditions posées à M. Chirac ne suffisent pas à éclairer la réponse. Elle vaudra, en fait, pour tout le monde. Sans l'affaire du budget de la région Champagne-Ardennes, les socialistes ont eu à choisir entre un vote contre la droite, par réflexe, et une abstention, favorable à M. Stasi, pour priver M. Le Pen de sa position d'arbitre. *Mutatis mutandis*, la droite aujourd'hui est dans la situation des socialistes de Champagne-Ardennes. S'il y a, demain, dissolution de l'Assemblée nationale, la question se posera avec plus d'acuité encore dans de nombreuses circonscriptions. Pour le 8 mai et au-delà, la responsabilité politique de ceux qui se réclament du centre est engagée. En choisissant leur camp, ils feront aussi un choix de société, enjeu inattendu d'un scrutin qui s'annonçait sans passion.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) *Le Monde* du 13 avril 1988.

Les VUES *de Raymond Depardon*

LUNDI 25 AVRIL, 0 h 05

François Mitterrand
arrive avenue Franco-Russe.
Bousculade.
Pas de déclaration !
Il s'enferme
au deuxième étage.
Par miracle,
je passe
tous les cordons
de sécurité.
Une porte s'ouvre.
Il est là !
Je suis le seul photographe.
J'avance encore.
Il est très détendu.
Tout le monde rit.
Il entend mon appareil.
Il se retourne, surpris.
Je bredouille
quelque chose.
Il me serre la main.
Sa femme me sourit.
Je crois
qu'il faut
que je sorte.

D'un rassemblement à l'autre ?

(Suite de la première page.)

Lui donner des gages le priverait de surcroît des voix de beaucoup d'électeurs de Barre, dont les propos dimanche soir, *sur la nécessité d'une « société ouverte, tolérante, qui refuse la xénophobie, le racisme et tous les extrémismes »*, avaient la valeur d'un avertissement.

A supposer même qu'il parvienne, le temps d'un scrutin, à surmonter ces contradictions au nom du combat contre une gauche parée de tous les maux, il tombe sous le sens qu'il les retrouverait une fois élu. Il serait obligé de naviguer au jugé entre deux hommes dont l'ambition *n'a pu être que stimulée par le vote* du 24 avril. L'un, Jean-Marie Le Pen, parce qu'il se sent porté par une vague de fond. *L'autre, Raymond Barre, parce qu'au terme* d'une campagne menée, au moins au départ, avec trop de détachement, il a le sentiment *d'incarner désormais mieux que personne* les valeurs de tolérance et de mesure inséparables à ses yeux de l'image de la France.

Face à cette droite morcelée, et qui ne se reconnaît plus de rassembleur, François Mitterrand doit éprouver une grande satisfaction à constater que la gauche, elle, a dominé ses divisions, que personne ne conteste qu'il en est le guide, et que la plupart des pronostiqueurs s'accordent à annoncer sa victoire le jour de la Victoire. Mais outre qu'il a trop fréquenté l'Eglise pour ne pas savoir que tel qui entre *pape au conclave en sort souvent* cardinal, il ne peut pas ne pas voir tout ce qui, dans le présent et dans l'avenir, a lieu de le préoccuper.

Son score, pour commencer, est *inférieur* à celui dont le créditaient les sondages. Il dépasse peu le total des voix obtenues aux *législatives de 1986 par le PS et les divers* gauche. Le succès inattendu des candidats marginaux s'ajoute à celui du Front national *pour montrer qu'une partie importante* de la population française a perdu foi, qu'il montre un visage de droite ou un visage de gauche, dans les vertus du système.

Le plus préoccupant

Il va de soi cependant que le plus préoccupant demeure, précisément, la montée en *force de Jean-Marie Le Pen, nouvel avatar* de cet homme providentiel à qui les Français sont périodiquement tentés de remettre leur sort. *Etrange destin que celui* de ce bagarreur qui a passé l'essentiel de sa vie en des combats marginaux ou perdus d'avance, et qui, sur le tard, voit des millions de gens, qui sont pour la plupart du temps des braves gens, applaudir ses réquisitions contre l'immigration.

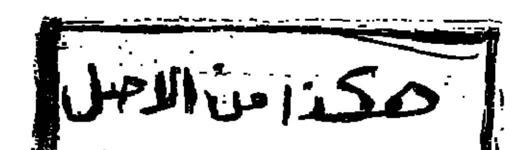
S'il connaît un tel succès, ne nous le dissimulons pas, ce n'est pas seulement parce que le retour à la proportionnelle, en 1986, a *ouvert la boîte de Pandore. C'est parce que* celle-ci débordait des ressentiments de trop de Français qui pour toutes sortes de raisons – mauvaises ou bonnes – ne se sentent plus chez eux en France. Tant qu'il y aura des exclus, il ne faudra pas s'étonner de voir se développer la tentation extrémiste.

Pour être réélu, François Mitterrand a besoin d'une fraction de l'électorat de Le Pen et de Barre. Moins que Chirac, il n'a besoin de *faire de concessions au premier, et il* rencontre tout naturellement le second sur le terrain des droits de l'homme.

La position hégémonique qu'il détient au sein de la gauche le dispense de consentir la moindre promesse à des communistes en pleine déconfiture. Il est donc, à première vue, beaucoup plus libre de ses mouvements que son challenger. Souhaitons qu'il en profite pour sortir du flou où il s'est jusqu'à présent trop souvent complu et pour définir les quelques idées simples capables de rendre enfin à la France l'ambition collective dont elle a tant besoin.

C'est à ce prix *seulement qu'il sera* autre chose que le *« président par défaut »* dont parle Jean Boissonnat, et que face à la montée *des périls internes et externes il donnera* à de Gaulle la satisfaction de constater que si ses héritiers sont en perte de vitesse, du *moins son adversaire le plus résolu lui donne* enfin raison.

ANDRÉ FONTAINE.



Le premier tour de l'élection présidentielle

Les stratégies à droite et à l'extrême droite

M. Raymond Barre reste dans le jeu

Selon le fameux principe de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, le score de M. Raymond Barre peut être appréhendé de deux manières. Mathématiquement, il est décevant. Depuis sa création en 1978, jamais l'UDF n'était tombée aussi bas. Son candidat fait certes un peu mieux que M. Jean Lecanuet en 1965 (15,57 %) et, pour prendre un repère souvent retenu au cours de cette campagne, mieux que M. Jacques Chaban-Delmas en 1974 (15,10 %), mais il est très nettement en deçà du total de M. Alain Poher au premier tour de 1969 (23,30 %), sans parler évidemment des performances de M. Valéry Giscard d'Estaing tant au premier tour de 1974 (32,60 %) qu'à celui de 1981 (28,31 %).

Mais, psychologiquement – et c'est sans doute ce qui, aujourd'hui, importe le plus pour lui, – M. Barre ne perd pas la face devant son concurrent de la majorité, M. Chirac. Trois points d'écart, c'est moins que ne le prédisaient les derniers sondages, et c'est en tout cas trois fois moins que l'écart qui séparait au premier tour de 1981 ce même M. Chirac du président sortant. Sur le terrain de la droite miné par le Front national, M. Barre aura réussi à faire bonne figure face à M. Chirac, et il peut prétendre représenter, entre le Front national et le RPR, le troisième tiers de cette droite en décomposition ou plutôt en voie de recomposition.

Cela faisait dire, dimanche soir, aux barristes que leur candidat avait subi *« un échec purement technique »*, conséquence d'une campagne « hypermédiatisée ». Explication un peu courte. Dès le départ, c'est vrai, ces barristes avaient annoncé qu'ils feraient une campagne *« sérieuse, classique, peu ostentatoire »*. Sans doute fut-elle en définitive trop sérieuse, trop classique, trop peu ostentatoire. Ils en faisaient une question d'honneur. C'était louable. Mais on ne se bat pas à l'élection présidentielle pour l'honneur seulement. Ces barristes ont voulu disputer un match en se référant à des règles du jeu que l'on savait par avance obsolètes.

Ils ont donc constamment donné le sentiment d'être en porte-à-faux, de lutter à armes inégales, avec un candidat qui pourtant avait grandement besoin de donner de lui une image plus moderne. Ils étaient en retard de trois campagnes. Ce n'est que dans la dernière semaine qu'ils ont paru accepter de se plier aux nouvelles modes. C'était trop tard. Qu'on le veuille ou non, une campagne est faite pour se vendre. M. Barre n'a pas su se vendre. Il est aussi resté trop professoral, ne parvenant que rarement à distiller l'once de rêverie, indispensable support à tout élan. Il a paru s'intéresser à la France plutôt qu'aux Français.

Enfin, l'ancien premier ministre aura commis quelques erreurs stratégiques qui, à partir de la mi-février, ont provoqué un beau gâchis dans les sondages. Installé constamment par ceux-ci dans la position avantageuse de meilleur challenger de M. Mitterrand au second tour, il a fini par en oublier le premier. Vis-à-vis de M. Chirac parti en campagne avant lui, et bétonnant sa droite, il a accusé un « retard à l'allumage » qu'il n'est jamais parvenu par la suite à rattraper.

L'homme du recours

Mais surtout, lui qui avait réussi depuis 1981 à composer une image d'homme au-dessus des partis s'est laissé benoîtement enferrer dans le jeu des partis. L'UDF a, en permanence, traîné les pieds pour le soutenir. Le carré magique de M. François Léotard a surtout été pour lui diabolique. La « campagne de proximité » des centristes n'exista que sur le papier. Au total, le soutien UDF aura eu plus d'inconvénients pour M. Barre que d'avantages. Notamment ces deux-ci : son discours d'ouverture vers la gauche est resté sans effet, car il était trop occupé à consolider son camp ; forcé de participer malgré lui aux jeux subtils du microcosme, il n'a pu disputer à M. Jean-Marie Le Pen le capital électoral nourri par le rejet de la classe politique dans une bonne partie de l'opinion.

Parions qu'en ces deux mois de campagne présidentielle M. Barre aura appris plus qu'en douze ans de vie politique. *« Cette campagne l'a déniaisé »*, approuvait un de ses proches. On a d'ailleurs eu la confirmation dès dimanche soir qu'il n'avait nullement l'intention de dételer. Sa courte déclaration faite à 20 h 15 au Sénat aux côtés de M. Chirac se termine par deux phrases lourdes de perspectives : *« A toutes celles et à tous ceux qui m'ont fait confiance, je demande qu'au-delà du 8 mai ils poursuivent l'action qu'ils ont menée jusqu'ici au service de la France. Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur moi. »*

L'hexagone magique

D'expérience, M. Barre sait qu'il peut espérer à nouveau s'investir dans le rôle qui lui sied le mieux : celui de l'homme providentiel et du recours. L'âge de M. Mitterrand, son résultat convenable, son capital de confiance demeuré paradoxalement intact, sa satisfaction d'avoir fourni à cette campagne les enjeux essentiels du débat (État impartial, Europe, solidarité), voilà autant d'éléments qui depuis quelques jours déjà l'ont décidé à ne point abandonner la scène. La contre-performance de M. Chirac, lourdement lesté à présent par le boulet Le Pen, représente aussi pour lui un espoir de lendemains meilleurs. M. Barre, on peu l'en croire, sera entre les deux tours d'une loyauté parfaite à l'égard de M. Chirac, d'autant plus parfaite que les chances du candidat du RPR de l'emporter dans quinze jours paraissent hypothéquées.

C'est la première fois depuis le début de la Ve République que, au soir d'un premier tour, un perdant accepte de s'afficher beau joueur aux côtés du gagnant de son camp. Cet engagement spectaculaire n'est évidemment pas sans arrière-pensée. C'est une leçon de loyauté à M. Chirac, que M. Barre avait accusé, au lendemain du 10 mai 1981, d'*« avoir joué à quitte ou double le sort de la Ve République »*. Ce reproche ne pourra jamais lui être retourné. C'est une façon aussi de prendre date et de poser ses conditions au candidat de la majorité, qui pourrait être tenté de faire maintenant les yeux doux à M. Le Pen.

M. Léotard avait inventé le carré magique. M. Barre a inventé dimanche soir l'hexagone magique, en posant tout de suite à M. Chirac les six priorités de son engagement : *« Une société ouverte, tolérante, qui refuse le xénophobie, le racisme et tous les extrémismes ; une meilleure formation de notre jeunesse ; la compétitivité de notre économie par la recherche et l'investissements ; la solidarité à l'égard des nouveaux pauvres et des exclus ; l'impartialité de l'Etat ; l'union de l'Europe. »* C'est évidemment sur le premier côté de cet hexagone que va se jouer la partie entre M. Chirac et M. Barre, et derrière lui l'UDF.

Tous derrière et lui devant, telle est dès maintenant la consigne dans les rangs de l'UDF, dont le bureau politique devait se réunir dès lundi matin. Les centristes tiendront conseil l'après-midi. Mardi, ce sera au tour des parlementaires. On peut s'attendre à ce que tous, officiellement, dans les conditions posées par M. Barre, apportent un soutien loyal et massif à M. Chirac pour mieux se dédouaner des projets futurs. Entre ce 25 avril et le 8 mai, personne ne compte bouger. Mais la perspective et les conséquences d'une réélection confortable de M. Mitterrand sont déjà dans toutes les têtes. La marge de manœuvre de M. Léotard, trop lié à M. Chirac, apparaît restreinte. La discrétion prolongée de M. Valéry Giscard d'Estaing peut être encore sujette à beaucoup d'interprétations.

Au soir du 8 mai, tous les projecteurs risquent bien de se tourner vers le CDS de M. Pierre Méhaignerie, qui sera placé devant une responsabilité historique : accepter le front républicain avec les socialistes ou rester arrimé à une droite enkystée par le Front national. La poussée de M. Le Pen et le mauvais score de M. Chirac semblaient lever définitivement, dimanche soir, les dernières appréhensions. Ces centristes au fond ne se posent plus que deux questions : jusqu'où M. Barre consentira-t-il à les suivre ? M. Mitterrand vainqueur saura-t-il, pour leur permettre de respirer, se dispenser de l'arme automatique de la dissolution ? L'heure du compromis historique n'est peut-être plus qu'une question de minutes.

DANIEL CARTON.

M. Chirac face à la tentation du compromis

Les chiraquiens ne pouvaient dissimuler, dimanche soir, leur déception. Même si le premier ministre-candidat, *« semblable à lui-même dans ces moments-là »*, selon l'un de ses proches, affichait sa détermination à se battre et s'employait à galvaniser son entourage, le résultat du premier tour de scrutin était trop inférieur aux espérances pour ne pas assombrir les perspectives. M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, venu à l'hôtel Matignon s'entretenir avec M. Jacques Chirac, affirmait qu'il y avait *« une partie à jouer »*, et qu'il fallait *« la jouer à fond »*. Il n'en restait pas moins que, tant par le résultat de M. Chirac que par celui de M. Jean-Marie Le Pen et par l'écart séparant le premier ministre de M. François Mitterrand, la donne issue des urnes fournissait à peine aux chiraquiens la possibilité d'un jeu de contre.

De son ministère de la place Beauvau, M. Charles Pasqua, s'entretenant par téléphone avec M. Chirac, communiquait ses informations et ses analyses. Le ministre de l'intérieur estimait que les événements de Nouvelle-Calédonie et de Corse avaient fait perdre à M. Chirac des voix – 1 point de pourcentage, ou davantage ? – au profit, avant tout, de M. Le Pen. Un glissement de ce genre aurait été observé dans des bureaux où votaient des militaires. Pourtant, on était au début de la soirée, et les résultats de Paris, des DOM et des Français de l'étranger pouvaient faire remonter le score de M. Chirac. Jusqu'à 22 % ? Cette hypothèse ne devait pas tenir très longtemps.

M. Chirac se trouvait face à deux inconnues. La première résidait dans le comportement de M. Raymond Barre. Le premier ministre s'était rendu, samedi, au domicile parisien du candidat de l'UDF, avenue Charles-Floquet, pour s'entretenir avec lui de la préparation du second tour. M. Chirac tenait à cette entrevue avant dimanche, considérant que la conduite que tous deux adopteraient devait être décidée par eux, en tête à tête, et non par l'intermédiaire de leurs entourages, ni même au téléphone. Cela n'avait pas empêché MM. Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre, Alain Juppé, son porte-parole, et Philippe Mestre, directeur de la campagne de M. Barre, de discuter ensemble pour préparer cette entrevue. Le principe d'une apparition conjointe était acquis. L'idée qu'elle ait lieu au Sénat, bastion de l'opposition de 1981 à 1986 et lieu symbolique d'une union UDF-RPR non assombrie par le Front national, était avancée depuis le milieu de la semaine.

Un meeting avec M. Barre à Paris

Faute de pouvoir lire, chacun, la moitié d'une déclaration commune, MM. Chirac et Barre sont convenus de s'exprimer côte à côte, dès 20 h 15, au palais du Luxembourg. Les propos de M. Barre n'ont pas été, manifestement, tout à fait du goût du premier ministre, puisqu'ils désignaient d'emblée, à l'attention des électeurs centristes, le danger que représente le Front national. M. Chirac ne peut, toutefois, que s'en accommoder. M. Barre et lui-même ont prévu, d'autre part, un meeting commun au Palais Omnisports de Bercy, à Paris, réunion dont la date doit être fixée en fonction de celle du débat télévisé entre le premier ministre et M. Mitterrand.

Pour le reste, après la réunion du gouvernement en conseil de cabinet, lundi en fin de matinée, à l'hôtel Matignon, et celle du comité de liaison de la majorité, en fin d'après-midi, étaient prévues celles des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale et du Sénat, mardi. M. Chirac, après un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing, devait prendre la parole devant ces deux derniers auditoires, mais il n'était pas sûr que M. Barre y vienne avec lui. Le député du Rhône tient, visiblement, à préserver sa totale autonomie entre les deux tours. Loin de donner carte blanche à M. Chirac, il s'est posé en observateur vigilant des initiatives que prendra le premier ministre.

« Finasser ? » A quoi bon

Les initiatives dont il est question concernent, naturellement, M. Le Pen et son électorat. Les chiraquiens ont observé que le président du Front national était apparu, dimanche soir, *« très calme »*, et que, au-delà du second tour, il avait parlé des élections futures. M. Le Pen paraît se soucier de son avenir comme l'un des chefs d'une droite dans laquelle M. Pasqua l'a, sans tarder, rangé dans sa présentation des résultats : voilà qui peut être encourageant pour M. Chirac. S'il veut être admis, un jour, parmi les patrons de la droite, M. Le Pen doit réussir un examen de passage, celui du rassemblement face à l'adversaire commun.

Sur la façon de s'y prendre pour parvenir à ce résultat, il y a des nuances. M. Pasqua, par exemple, s'adressant aux électeurs de M. Le Pen, a parlé de lutte contre l'insécurité et contre le terrorisme, mais pas – ce qu'a fait M. Chirac – d'*« identité nationale »*, ni de lutte contre *« l'immigration clandestine »*. Mettre au défi M. Mitterrand de refuser les voix des électeurs de M. Le Pen, comme l'ont fait MM. Philippe Séguin et Alain Juppé n'a guère de sens, sinon se s'interdire à soi-même de trop en faire pour aller les chercher. Autre chose est de dire, comme l'a fait M. Balladur pendant la campagne, que les électeurs du Front national devront se demander, au second tour, qui, de M. Chirac ou de M. Mitterrand, sera la plus ferme face aux immigrés.

Le premier ministre s'attendait au score élevé de M. Le Pen, qu'il évaluait, quelques jours avant le vote, à 14 %. Il disait, en même temps, ne pas *« voire »* M. Mitterrand réélu. Il était clair, pourtant, que la première estimation infirmait la seconde. La campagne du président-candidat, depuis une semaine donnait le sentiment d'hésiter, de ne pas vraiment trouver sa voie entre la mobilisation des socialistes et l'appel au centre, entre la crainte de refroidir certains électeurs de gauche et la nécessité de convertir en bulletins de vote la popularité acquise auprès d'une partie des autres. La perspective politique que dessinait M. Mitterrand était, en effet, pour le moins, floue et peu engageante. Mais s'il ne voyait pas le président réélu, M. Chirac ne pouvait pas, non plus, se voir lui-même élu.

Pour le premier ministre, que M. Mitterrand l'emporte, et le Front national sera bientôt à 20 %. Certains des siens sont hostiles à l'idée de *« finasser »* avec le mouvement, comme les socialistes, observent-ils, ont essayé de le faire en leur temps. A quoi bon « finasser », en effet, avec un courant qui se nourrit du rejet et du mépris qu'il entretient et répand envers les hommes politiques ? M. Jean-Claude Gaudin en a fait, et n'a sans doute pas fini d'en faire, à Marseille, la pénible expérience. Y a-t-il d'autres candidats ? Pas M. Chirac en tout cas.

Entre le président du RPR – à qui M. Le Pen et ce qu'il représente inspirent, de longue date, une aversion sans mélange – et celui du Front national, l'heure n'est pas – si elle l'a jamais été – à des alliances biaisées, mais à la guerre. Les hommes de ce combat existent auprès de lui. Est-ce de ceux-là qu'il prendra la tête ?

PATRICK JARREAU.

M. Le Pen se tourne vers les électeurs de gauche

Le succès de M. Le Pen est indéniable. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1974, le président du FN grappillait 0,74 % des suffrages. En 1981, faute de parrains, il ne participait pas aux agapes électorales. En 1988, *« le grand perturbateur »* dévore les suffrages. Il accroît considérablement son influence par rapport aux élections législatives de mars 1986 et il talonne M. Barre. Aux élections européennes de 1984, il ne manquait au Front national que quelques milliers de voix pour devancer la liste du PCF. Quatre ans plus tard, M. Jean-Marie Le Pen fait plus du double du score du candidat communiste. Il ne s'agit plus d'un simple électorat de rencontre, mais d'un électorat durablement fixé à droite de la droite « classique ». Les douze mois de campagne du *« menhir tricolore »* ont payé, alors même que l'élection présidentielle représentait pour le FN la course électorale la plus difficile à mener.

Depuis les élections municipales de 1983, le score du Front national constitue régulièrement la « surprise » des soirs d'élections. Il dépasse systématiquement les estimations avancées par les instituts de sondages. Cela prouve à quel point l'électorat lepéniste est difficile à saisir. Les sondeurs se trouvent en effet confrontés aux mêmes difficultés que celles rencontrées jadis avec les électeurs communistes. L'électorat lepéniste n'avoue pas facilement son intention de vote. Malgré les correctifs apportés aux résultats bruts, le redressement se révèle, régulièrement, insuffisant. Quoi qu'en dise M. Le Pen, cette sous-estimation n'a pas que des effets négatifs, bien au contraire : elle renforce l'impact psychologique de son résultat en accentuant l'effet « divine surprise » et elle cimente un peu plus ses électeurs dans la conviction qu'il est bien – et qu'ils sont avec lui – la victime d'un *« complot politico-médiatique »* destiné à le dévaloriser.

En attendant les études fines qui permettront de mieux détailler les ressorts de la nouvelle poussée lepéniste, il est possible d'avancer plusieurs éléments d'explication. Le candidat de *« la droite nationale et populaire »* a probablement bénéficié des événements de Nouvelle-Calédonie et de Corse. La mort de plusieurs gendarmes serait ainsi venue à point nommé fournir, aux yeux des sympathisants lepénistes, la preuve de la véracité des propos de l'*« outsider »* sur la nécessité de restaurer *« l'autorité de l'Etat »*.

Le fait qu'à droite M. Chirac ait distancé nettement M. Barre dans les sondages (plus nettement que dans la réalité) a peut-être libéré pour M. Le Pen le vote d'électeurs chiraquiens. Quoique sensibles aux thèses lepénistes, ils auraient – si cette thèse est confirmée – voté au premier tour pour le premier ministre si MM. Barre et Chirac avaient été donnés dans un mouchoir, afin de le faire passer devant M. Barre, suspect de « centrisme mou ».

Ces raisons conjoncturelles sont toutefois insuffisantes pour expliquer l'éruption lepéniste du 24 avril. Il faut en revenir à ce qui fait l'essentiel du vote Le Pen : une double réaction protestataire et morale. Les sympathisants FN représentent *« un ensemble désemparé et marginalisé, mal à l'aise dans notre système social et politique »* indiquait une enquête réalisée auprès de quatre cents sympathisants FN (*le Monde* du 12 mars). La fraction de l'électorat prête à abandonner les repères droite-gauche pour sanctionner globalement la classe politique s'est accrue. C'est l'une des conséquences d'une crise qui dure depuis maintenant quinze ans et dont la non-résolution est imputée aussi bien à la droite qu'à la gauche.

Le 1er mai de droite

Le *« grand perturbateur »* a largement puisé dans un autre gisement : celui des *« valeurs morales »*. Loin des discours économiques, M. Le Pen a fait vibrer ses publics en entonnant l'hymne de la morale, de la hiérarchie des valeurs, du bien et du mal. Un instantané permet peut-être de mieux comprendre le succès du candidat FN. C'était à Montpellier, au début du mois de mars, au cours de l'un de ses meetings. Les premiers rangs étaient remplis de jeunes garçons et filles, dix-huit/vingt-cinq ans. Leur *look* n'avait rien de « facho ». Leur présence n'aurait en rien détonné dans un concert de Madonna ou des Pink Floyd. Leurs applaudissements nourris, enthousiastes, fervents allaient systématiquement aux couplets sur le retour des valeurs morales, de la famille, de la patrie, du culte de la terre, etc. *« On veut lui remettre le pouvoir parce qu'on a confiance qu'en toute circonstance il sentira comme la nation »*, écrivait il y a cent ans Maurice Barrès à propos du général Boulanger...

M. Le Pen est parvenu aujourd'hui à dépasser la simple exploitation électorale des thèmes de l'immigration et de la sécurité pour incarner un système de pensée « nationale » (*« la préférence nationale »*), une idéologie empruntant à la droite ses valeurs d'autorité, de nationalisme, de défense de *« l'ordre naturel des choses »*, et à la gauche celle de défense des pauvres, des chômeurs, des exclus, du moins de ceux munis d'une carte d'identité nationale. Le choix de la date du 1er mai, fête du travail, pour défiler à l'ombre de Jeanne d'Arc est éminemment symbolique de la stratégie du Front national. Le secrétaire général de cette formation, M. Jean-Pierre Stirbois, ne cache d'ailleurs pas son souhait de s'attaquer résolument à l'électorat socialiste. Quant à M. Le Pen, il n'a cessé de lever de plus en plus haut, au cours de la campagne, la bannière des « nouveaux pauvres »...

Avec plus de 14 % des suffrages, M. Le Pen se trouve maintenant en position de force à l'égard du premier ministre. Dimanche soir, son ton impérieux et, de nouveau, volontiers agressif avec les journalistes montre assez dans quelle disposition d'esprit il se trouve. Il campe sur son fortin électoral en attendant les émissaires de M. Chirac. *« Je ne sollicite rien »*, dit-il.

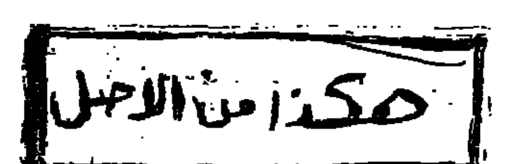
« Je deviens moralement le chef de file de l'opposition nationale », expliquait M. Le Pen dans un entretien aux *Dernières nouvelles d'Alsace*, en évoquant une réélection de M. Mitterrand. La voie qui s'ouvre devant lui s'annonce royale. Si M. Chirac négocie ou infléchit son discours dans le sens de la *« préférence nationale »*, ce sont les thèses de M. Le Pen qui seront ainsi validées au plus haut niveau ; si, en revanche, il n'est l'objet d'aucun appel du pied, d'aucune sollicitation, pourra mettre en avant *« la cécité »* de la droite *« justement »* sanctionnée par son électorat en colère. Dans les deux hypothèses, il est gagnant.

Quant à la perspective des élections municipales de 1989, un simple regard sur le nombre de villes où le Front national dépasse les 20 % ou arrive en tête complète une vision que, de sa lunette de marine installée dans sa villa de Saint-Cloud, l'ancien député poujadiste juge idyllique.

PIERRE SERVENT.

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

	MÉTROPOLE		OUTRE-MER		TOTAL		
Inscrits	37 071 316		860 178		37 931 494		
Votants	30 391 284 (81,98 %)		515 056 (59,87 %)		30 906 340 (81,47 %)		
Abstentions	6 680 032 (18,01 %)		345 122 (40,12 %)		7 025 154 (18,52 %)		
Blancs ou nuls	604 391 (1,98 %)		18 999 (3,68 %)		623 390 (2,01 %)		
Exprimés	29 786 893		496 057		30 282 950		
CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	Suffr. exp. (%)	Nombre de voix obtenues	Suffr. exp. (%)	Nombre de voix obtenues	Suffr. exp. (%)	Inscrits (%)
Mitterrand	10 094 137	33,88	232 232	46,81	10 326 369	34,10	27,22
Chirac	5 893 238	19,78	132 138	26,63	6 025 376	19,90	15,88
Barre	4 915 923	16,50	94 654	19,08	5 010 577	16,55	13,20
Le Pen	4 349 783	14,60	13 820	2,78	4 363 603	14,41	11,50
Lajoinie	2 041 394	6,85	12 370	2,49	2 053 764	6,78	5,41
Juquin	634 487	2,13	2 274	0,45	636 761	2,10	1,68
Waechter	1 141 986	3,83	3 516	0,70	1 145 502	3,78	3,02
Laguiller	600 667	2,01	3 857	0,77	604 524	2,00	1,59
Boussel	115 278	0,38	1 196	0,24	116 474	0,38	0,31



هكذا من الأصل

Le premier tour de l'élection présidentielle

L'évolution des forces département par département

La permanence du mitterrandisme

Si les résultats de M. Mitterrand ne sont pas époustouflants, dans la mesure où le président-candidat reçoit, par rapport au score du PS aux élections législatives de 1986, une « prime » d'environ 2 points seulement, l'édude du vote Mitterrand par département montre une réalité encourageante pour lui : en dehors des DOM qui lui font un franc succès, avec une majorité absolue dès premier tour, aucun département de métropole n'a sanctionné le septennat du candidat soutenu par le PS. Partout dans l'Hexagone, par rapport au premier tour de 1981, M. Mitterrand est stable, ou en progression, y compris dans certains départements de droite (sur l'ensemble du pays il gagne près de 10 points en sept ans, puisqu'il avait obtenu 25'84 % des suffrages au premier tour de 1981).

En revanche, dans trente-sept départements métropolitains, M. Mitterrand a enregistré dimanche un score inférieur à celui obtenu par les listes du PS (et éventuellement les autres listes de gauche non communistes) en 1986. Sans doute certaines de ces baisses s'expliquent-elles par la capacité de rassemblement sur leur nom de personnalités locales pour les élections législatives. Peut-être aussi les ambiguïtés nées de la cohabitation et des intentions prêtées à M. Mitterrand ont-elle été parfois sanctionnées. Dans certains départements de gauche (Territoire de Belfort, Drôme, où la chute est de près de 7 points), ce phénomène correspond, en négatif, à une forte poussée du Front national.

La carte des points forts et celle des points faibles du candidat Mitterrand confirment la permanence de certaines données et l'émergence d'autres. Dans les bastions ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais, M. Mitterrand enregistre toujours des scores supérieurs à sa moyenne nationale. Dans le Pas-de-Calais, M. Mitterrand gagne 12,3 Points par rapport à son score de 1981 et 6,86 points par rapport à la liste PS de 1986.

Les départements qui détiennent les records de mitterrandisme sont des valeurs sûres mais aussi (sauf le Pas-de-Calais) des départements surtout ruraux. Par ordre décroissant : la Nièvre, les Landes, l'Ariège, la Charente, le Pas-de-Calais, la Haute-Garone, le Gers, l'Aude, autant de points forts traditionnels d'un socialisme un peu figé.

A l'inverse, l'ensemble des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur accordent moins à M. Mitterrand que sa moyenne nationale et confirment la disgrâce des socialistes dans ces départements gagnés par le FN. Enfin, dans l'ensemble de la région parisienne, M. Mitterrand recueille un score légèrement inférieur à sa moyenne nationale et nettement au-dessous pour les Hauts-de-Seine (29,10 %), les Yvelines (29,38 %) et à Paris (29,47).

J.-L. A.

Les scores de M. Mitterrand du PS et du MRG

	5 mai 1974 % exprimés (1)	26 avril 1981 % exprimés (2)	16 mars 1986 % exprimés (3)	24 avril 1988 % exprimés (1)
Ain	39,63	27,92	32,13	31,40
Aisne	48,46	26,93	34,42	39,53
Allier	48,96	25,59	30,73	30,27
Alpes-de-Haute-Provence	48,06	26,95	30,83	30,36
Hautes-Alpes	42,49	26,25	33,77	29,06
Alpes-Maritimes	43,48	22,83	23,58	24,38
Ardèche	42,10	26,73	33,19	30,64
Ardennes	47,95	28,31	32,51	37,19
Ariège	56,73	34,46	38,68	41,39
Aube	42,99	26,57	29,91	33,67
Aude	56,27	36,22	41,22	40,12
Aveyron	37,95	27,61	35,11	33,57
Bouches-du-Rhône	52,07	25,44	25,85	26,96
Calvados	38,39	29,00	35,85	37,40
Cantal	32,88	23,24	35,40	31,78
Charente	44,39	32,67	34,76	41,39
Charente-Maritime	41,81	36,36	35,57	36,43
Cher	44,95	24,90	23,75	33,28
Corrèze	49,73	21,83	26,65	28,92
Corse-du-Sud	41,35	24,06	27,94	25,83
Haute-Corse	47,00	27,52	35,18	31,17
Côte-d'Or	43,12	32,93	34,43	35,75
Côtes-du-Nord	45,17	29,48	37,87	38,26
Creuse	49,83	24,55	36,82	34,81
Dordogne	47,67	28,34	32,69	34,84
Doubs	41,84	30,73	35,48	34,95
Drôme	45,81	30,32	38,13	31,60
Eure	42,61	28,92	32,64	36,51
Eure-et-Loir	41,03	29,04	35,03	35,73
Finistère	37,09	28,96	38,12	35,70
Gard	50,66	25,90	28,84	29,04
Haute-Garonne	49,89	36,25	37,90	40,34
Gers	50,78	36,36	40,65	40,15
Gironde	42,37	35,91	36,63	38,85
Hérault	49,74	28,25	33,96	31,11
Ille-et-Vilaine	33,25	27,72	37,25	37,61
Indre	43,54	25,49	34,92	37,64
Indre-et-Loire	35,08	31,88	32,73	37,53
Isère	47,13	30,60	35,61	33,90
Jura	42,69	28,54	34,56	33,42
Landes	44,66	35,71	42,85	42,07
Loir-et-Cher	48,49	27,89	37,04	35,54
Loire	41,45	26,62	29,86	30,41
Haute-Loire	34,49	26,55	26,15	29,97
Loire-Atlantique	36,98	31,29	37,97	36,79
Loiret	38,14	26,84	31,41	31,82
Lot	47,06	34,39	36,22	38,77
Lot-et-Garonne	47,11	29,79	35,25	33,62
Lozère	31,58	23,15	29,08	26,83
Maine-et-Loire	30,77	26,25	30,52	32,63
Manche	29,87	24,04	28,26	33,78
Marne	43,20	26,20	28,59	34,60
Haute-Marne	41,88	29,72	32,92	35,25
Mayenne	28,64	24,49	32,35	33,61
Meurthe-et-Moselle	46,52	28,48	33,85	35,08
Meuse	41,78	28,55	36,96	35,11
Morbihan	33,72	26,82	31,68	34,98
Moselle	42,42	27,60	27,99	33,34
Nièvre	57,02	40,93	40,80	44,52
Nord	48,06	27,29	30,01	36,74
Oise	45,40	27,68	33,50	36,50
Orne	33,12	25,42	32,34	34,12
Pas-de-Calais	51,62	28,92	34,36	41,22
Puy-de-Dôme	42,49	29,91	36,03	34,20
Pyrénées-Atlantiques	37,11	30,33	37,18	33,82
Hautes-Pyrénées	50,65	33,38	42,10	37,85
Pyrénées-Orientales	51,30	27,80	28,48	31,40
Bas-Rhin	31,03	23,60	26,80	28,19
Haut-Rhin	29,14	24,91	29,91	29,43
Rhône	42,00	28,48	29,28	29,32
Haute-Saône	45,81	31,64	36,76	37,42
Saône-et-Loire	45,56	30,40	33,96	37,56
Sarthe	41,42	27,77	31,33	38,09
Savoie	43,56	27,22	32,97	30,36
Haute-Savoie	35,89	25,55	31,32	27,15
Paris	37,34	26,70	31,97	29,47
Seine-Maritime	47,18	28,53	35,53	39,04
Seine-et-Marne	42,82	27,93	30,62	33,80
Yvelines	40,63	27,37	31,04	29,38
Deux-Sèvres	34,95	31,28	37,31	37,47
Somme	47,29	25,11	30,57	36,68
Tarn	44,27	31,91	39,48	36,53
Tarn-et-Garonne	44,82	33,60	45,48	36,37
Var	46,13	24,65	24,14	25,45
Vaucluse	48,04	27,75	30,83	29,46
Vendée	27,76	25,61	29,42	32,18
Vienne	39,95	30,51	39,12	37,86
Haute-Vienne	53,52	27,80	34,79	37,85
Vosges	40,07	28,84	32,41	35,37
Yonne	41,68	27,38	29,88	33,15
Territoire de Belfort	47,53	35,43	42,45	36,78
Essonne	46,88	29,51	32,84	32,94
Hauts-de-Seine	43,43	26,11	28,26	29,10
Seine-Saint-Denis	54,98	26,88	29,13	32,91
Val-de-Marne	49,01	27,15	28,79	31,46
Val-d'Oise	47,74	28,56	31,29	33,19

(1) M. Mitterrand ; (2) MM. Mitterrand et Crépeau ; (3) Listes du PS, du MRG et app.

La marginalisation de l'audience communiste

Avec 6,8 % des suffrages exprimés, le Parti communiste réalise le résultat électoral le plus faible de son histoire, qui a débuté en 1920. Il se situe en deçà du score de 8,4% obtenu aux élections législatives de 1932. A l'exception des départements du Cantal, de la Haute-Corse, du Lot et de la Lozère, M. André Lajoinie est en recul partout par rapport aux élections législatives de 1986 qui avaient donné 9,8% des voix aux listes du PCF. En recueillant légèrement plus de 2 millions de suffrages, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale totalise moins de la moitié des voix qui s'étaient portées sur le secrétaire général, M. Georges Marchais, en 1981. Un seul département, l'Allier dont il est député, lui donne plus de 15% des voix. Dans quatorze départements, M. Lajoinie fait entre 10% et 15% ; dans cinquante et un départements de la métropole, il réalise entre 5% et 10% et dans vingt-huit, son score est inférieur à 5%.

Cette nouvelle baisse, qui place le PCF en position marginale dans une majorité de départements, est la quatrième consécutive après les reculs de l'élection présidentielle de 1981, des élections européennes de 1984 et des législatives de 1986. Ce septennat d'effondrement n'est pas masqué par la thèse de la direction du parti, selon laquelle le score présidentiel du 24 avril ne réflète pas l'*« influence réelle »* du PCF.

Phénomène préoccupant pour l'équipe de M. Marchais, le PCF bat en retraite dans toute l'ancienne « banlieue rouge » de Paris. Non seulement M. Lajoinie est devancé par M. Mitterrand, et de loin, dans pratiquement toutes les villes de la ceinture parisienne, mais aussi par M. Le Pen dans bon nombre d'entre elles. A l'évidence, le candidat d'extrême droite est allé puiser ses forces dans un électorat anciennement communiste. A Paris, le PCF disparaît quasiment de la scène avec moins de 4 % des suffrages et une différence de moins d'un point avec M. Pierre Juquin.

Le candidat rénovateur, qui créait une situation inédite pour le PCF, rate son pari qui consistait à susciter une dynamique nouvelle. Avec 2,1 %, il fait jeu égal avec Mme Arlette Laguiller, mais est distancé par le candidat des Verts, M. Antoine Waechter. M. Juquin réalise son meilleur score en Haute-Vienne et se trouve, dans quarante-huit autres départements, au-dessus de son résultat national.

Ce double échec de MM. Lajoinie et Juquin ne va pas favoriser l'émergence d'une issue dans la crise que traverse, sans discontinuer depuis plusieurs années, le communisme français.

O. B.

Les scores du PCF de M. Lajoinie et de M. Juquin

	1er juin 1969 % exprimés (1)	26 avril 1981 % exprimés (1)	17 juin 1984 % exprimés	16 mars 1986 % exprimés	24 avril 1988 % exprimés (2)	24 avril 1988 % exprimés (3)
Ain	17,95	11,33	7,17	5,57	4,43	1,81
Aisne	27,72	21,69	15,29	15,65	8,96	1,39
Allier	31,88	22,83	20,70	22,22	18,11	2,13
Alpes-de-Hte-Provence	24,70	19,24	14,15	14,15	9,18	3,07
Hautes-Alpes	22,91	15,39	10,22	6,90	6,45	2,85
Alpes-Maritimes	23,20	16,24	11,17	8,61	6,19	1,49
Ardèche	21,32	15,79	11,85	9,97	8,03	2,88
Ardennes	24,63	19,63	12,33	14,02	8,20	1,66
Ariège	25,41	20,46	15,98	13,38	10,53	3,17
Aube	21,52	15,62	9,56	9,55	6,49	1,32
Aude	25,07	20,39	16,35	13,52	10,30	2,58
Aveyron	12,49	9,63	6,80	5,42	4,47	2,31
Bouches-du-Rhône	30,78	25,55	17,90	14,46	11,19	2,26
Calvados	15,49	11,46	6,76	6,75	4,55	2,04
Cantal	14,01	10,59	7,48	4,75	5,67	1,81
Charente	23,58	16,01	12,69	14,21	7,82	2,02
Charente-Maritime	19,43	12,86	9,79	8,48	5,97	1,95
Cher	28,91	20,25	17,87	24,73	11,78	2,10
Corrèze	31,71	21,85	20,89	19,14	13,66	3,17
Corse-du-Sud	14,87	15,45	16,86	9,67	8,49	1,78
Haute-Corse	16,86	16,79	14,84	7,75	7,85	3,08
Côte-d'Or	15,80	10,10	6,43	5,22	3,94	1,84
Côtes-du-Nord	23,72	16,20	12,65	11,63	7,61	2,79
Creuse	30,93	20,32	16,24	12,98	11,18	2,80
Dordogne	25,85	20,44	16,69	16,28	11,34	2,77
Doubs	15,87	11,29	6,86	5,85	3,44	2,16
Drôme	21,78	15,02	10,41	8,33	6,38	2,95
Eure	18,49	13,53	8,85	9,11	5,72	1,63
Eure-et-Loir	18,41	11,98	7,64	6,34	4,54	1,57
Finistère	17,05	9,98	8,39	6,79	4,33	2,77
Gard	30,29	25,13	20,18	17,38	12,08	2,94
Haute-Garonne	19,53	15,43	10,53	7,98	5,90	3,02
Gers	18,53	13,78	9,86	8,90	5,94	2,41
Gironde	18,14	14,06	9,85	7,65	6,29	2,18
Hérault	25,67	20,92	16,57	12,84	9,03	3,53
Ille-et-Vilaine	11,89	7,37	4,59	3,36	2,83	2,14
Indre	27,15	19,28	14,15	11,04	8,40	2,12
Indre-et-Loire	17,53	11,97	8,12	6,35	4,96	2,03
Isère	23,65	16,54	11,13	9,34	6,84	2,83
Jura	17,64	13,69	8,45	7,62	5,57	1,99
Landes	18,82	14,24	11,35	8,03	6,94	1,96
Loir-et-Cher	20,03	14,51	10,30	7,34	6,40	1,93
Loire	20,13	15,84	11,23	10,70	6,98	2,25
Haute-Loire	12,49	8,68	5,40	4,70	4,44	2,30
Loire-Atlantique	12,65	9,33	6,20	5,08	3,97	2,37
Loiret	18,03	12,61	8,80	9,43	5,96	1,78
Lot	17,99	13,67	10,83	6,31	7,07	2,99
Lot-et-Garonne	25,47	18,08	13,26	11,41	8,49	2,33
Lozère	12,28	8,47	6,47	4,32	4,87	2,58
Maine-et-Loire	10,80	7,01	4,07	4,55	2,74	1,59
Manche	8,01	7,07	3,94	3,53	2,82	1,52
Marne	22,56	15,57	10,13	10,66	5,84	1,41
Haute-Marne	16,76	13,36	8,31	7,70	5,37	1,42
Mayenne	9,81	5,27	3,00	2,54	2,17	1,60
Meurthe-et-Moselle	20,79	17,75	11,98	10,18	6,80	2,35
Meuse	14,34	12,19	6,96	6,08	4,53	1,36
Morbihan	15,07	9,62	7,15	6,71	4,35	1,74
Moselle	14,31	11,79	6,59	5,98	4,08	1,40
Nièvre	25,90	15,14	13,76	13,83	9,59	1,76
Nord	26,86	21,44	15,78	13,74	10,34	1,53
Oise	24,28	18,15	11,57	10,07	7,31	1,57
Orne	11,27	8,64	4,76	3,30	2,98	1,66
Pas-de-Calais	28,41	23,16	18,02	16,56	11,58	1,43
Puy-de-Dôme	22,53	13,70	9,62	7,81	7,11	3,18
Pyrénées-Atlantiques	13,68	10,57	7,48	6,18	4,94	2,32
Hautes-Pyrénées	24,85	19,01	15,80	13,14	9,75	3,11
Pyrénées-Orientales	28,31	20,87	16,14	15,90	9,38	2,42
Bas-Rhin	6,07	4,55	2,27	1,60	1,30	0,87
Haut-Rhin	6,67	5,84	2,70	1,96	1,98	0,74
Rhône	19,73	13,28	8,50	7,14	5,45	2,17
Haute-Saône	15,65	11,94	6,80	6,49	4,62	1,64
Saône-et-Loire	23,08	15,13	10,48	8,51	6,45	1,62
Sarthe	21,55	14,17	10,33	12,82	6,16	2,15
Savoie	20,12	13,85	8,94	7,79	5,89	2,22
Haute-Savoie	14,96	9,24	5,49	4,07	3,21	1,62
Paris	18,61	9,16	6,16	4,56	3,65	2,75
Seine-Maritime	26,67	19,14	13,94	12,06	8,66	2,06
Seine-et-Marne	23,06	15,36	10,13	8,77	6,29	1,89
Yvelines	22,06	12,51	7,86	6,37	4,68	2,02
Deux-Sèvres	11,07	8,15	5,15	4,31	3,18	1,79
Somme	28,94	22,38	16,35	14,51	10,07	1,81
Tarn	18,30	14,39	9,62	8,57	6,17	2,30
Tarn-et-Garonne	17,19	13,62	9,30	6,33	5,94	2,11
Var	24,66	17,97	12,92	10,30	7,12	1,92
Vaucluse	24,57	19,03	12,81	10,79	7,84	2,02
Vendée	8,98	6,71	3,93	3,62	2,71	1,36
Vienne	18,81	13,33	9,45	7,46	5,84	2,25
Haute-Vienne	33,64	24,27	21,27	20,87	11,36	4,05
Vosges	16,50	11,51	5,81	5,54	3,92	1,44
Yonne	19,92	13,99	10,07	10,27	6,30	1,69
Territoire de Belfort	18,54	11,87	6,56	5,26	4,48	2,07
Essonne	27,02	16,80	12,16	10,60	6,86	3,42
Hauts-de-Seine	25,69	16,14	11,51	10,75	6,86	2,41
Seine-Saint-Denis	38,62	27,27	21,84	18,66	13,50	2,55
Val-de-Marne	30,39	21,37	18,20	15,95	11,03	2,69
Val-d'Oise	29,34	18,80	13,33	11,79	7,89	2,23

(1) Jacques Duclos en 1969 et M. Marchais en 1981 ; (2) M. Lajoinie ; (3) M. Juquin.

La régionalisation des « Verts »

M. Antoine Waechter, qui obtient un résultat national comparable en pourcentage des suffrages exprimés à celui de M. Brice Lalonde, le 29 avril 1981, *« régionalise »* sa prestation de manière éclatante. Conseiller régional du Haut-Rhin, M. Waechter parvient en effet, en Alsace, à des pourcentages inconnus des écologistes français dans les départements de cette région : 9,37 % des suffrages exprimés dans le Bas-Rhin et 9,24 % dans le Haut-Rhin.

Dans les départements où M. Lalonde avait connu ses meilleurs résultats en 1981, deux évolutions sont à constater. Les écologistes régressent dans les départements de la région parisienne, où ils avaient excellé : respectivement 4,33 % et 3,80 % des suffrages exprimés dans l'Essonne et le Val-d'Oise contre 5,35 % et 5,08 % en 1981.

Ailleurs, les départements-phares de l'écologie en 1981 se maintiennent comme tels ou donnent plus de suffrages aux Verts : 5,38 % des suffrages exprimés en Haute-Savoie contre 5,29 % en 1981 ; 5,32 % dans les Hautes-Alpes contre 5,05 % en 1981.

Plus généralement, le vote écologiste continue d'épouser la géographie de la plupart des zones montagneuses : 4,51 % des suffrages exprimés dans les Alpes-de-Haute-Provence (4,36 % en 1981) ; 4,89 % dans le Doubs (4,54 % en 1981), 4,59 % dans l'Isère (4,88 % en 1981) ; 5,35 % dans le Jura (4,57 % en 1981) ; 4,81 % dans les Vosges (3,74 % en 1981).

Indépendamment des fortes progressions alsaciennes, le vote écologiste, en retrouvant son étiage national de 1981, surmonte la légère érosion qu'il avait subie lors des deuxièmes élections européennes de juin 1984. La liste des Verts n'avait alors obtenu que 3,37 % des suffrages exprimés.

M. K.

Les scores des écologistes

	5 mai 1974 % exprimés (1)	26 avril 1981 % exprimés (2)	17 juin 1984 % exprimés (3)	24 avril 1988 % exprimés (4)
Ain	1,36	4,23	3,17	4,85
Aisne	1,85	3,25	3,75	3,26
Allier	0,83	3,11	3,06	2,99
Alpes-de-Haute-Provence	1,75	4,36	3,74	4,51
Hautes-Alpes	1,67	5,05	3,55	5,32
Alpes-Maritimes	1,27	3,74	2,41	3,02
Ardèche	1,12	3,96	3,09	4,13
Ardennes	1,01	3,34	3,42	3,56
Ariège	0,95	3,21	2,78	3,52
Aube	1,03	3,75	3,82	3,50
Aude	0,93	3,17	2,57	3,15
Aveyron	0,81	3,83	2,96	3,93
Bouches-du-Rhône	1,40	3,64	2,69	2,93
Calvados	1,42	4,24	3,99	4,09
Cantal	0,55	2,14	2,08	2,44
Charente	0,75	2,88	2,91	3,22
Charente-Maritime	0,98	2,93	3,12	3,66
Cher	0,90	3,26	3,26	3,24
Corrèze	0,66	1,95	2,86	2,41
Corse-du-Sud	0,49	1,69	1,96	2,38
Haute-Corse	0,48	1,71	0,99	2,63
Côte-d'Or	1,30	4,07	3,15	4,09
Côtes-du-Nord	1,84	3,83	3,22	4,11
Creuse	0,64	2,13	2,19	2,52
Dordogne	0,75	2,87	2,56	3,21
Doubs	1,35	4,54	4,10	4,89
Drôme	1,52	4,79	3,48	4,57
Eure	1,26	3,54	3,55	3,44
Eure-et-Loir	1,25	3,82	3,37	3,57
Finistère	1,13	4,27	3,23	4,26
Gard	1,32	3,87	2,71	3,29
Haute-Garonne	1,33	4,14	2,91	3,70
Gers	0,79	3,44	2,63	3,77
Gironde	1,09	3,32	2,67	3,02
Hérault	1,26	3,76	2,55	3,34
Ille-et-Vilaine	1,24	4,48	3,77	4,41
Indre	0,77	2,75	2,80	2,90
Indre-et-Loire	0,88	3,69	3,15	3,45
Isère	1,95	4,88	3,35	4,59
Jura	1,37	4,57	4,22	5,35
Landes	0,67	2,58	2,22	2,32
Loir-et-Cher	0,88	3,40	3,15	3,12
Loire	1,27	4,09	3,25	4,05
Haute-Loire	0,76	3,65	2,74	3,99
Loire-Atlantique	1,36	4,40	3,90	4,26
Loiret	1,42	4,30	3,72	3,73
Lot	0,84	3,65	3,13	4,40
Lot-et-Garonne	1,05	3,76	2,84	3,47
Lozère	0,75	3,39	2,35	3,42
Maine-et-Loire	1,12	4,35	3,33	4,14
Manche	1,03	4,78	5,01	4,31
Marne	1,62	3,94	3,67	3,95
Haute-Marne	1,08	3,51	3,61	4,20
Mayenne	0,92	3,79	3,45	4,05
Meurthe-et-Moselle	1,27	3,68	3,81	4,20
Meuse	1,03	3,53	4,07	4,47
Morbihan	1,01	4,00	3,25	3,90
Moselle	1,16	3,77	4,03	4,82
Nièvre	0,64	2,58	2,81	2,90
Nord	1,16	3,47	4,18	2,92
Oise	1,36	3,79	3,95	3,33
Orne	1,12	3,75	3,33	4
Pas-de-Calais	0,88	2,63	3,95	2,75
Puy-de-Dôme	1,03	3,76	3,01	4,03
Pyrénées-Atlantiques	0,99	3,69	2,75	3,40
Hautes-Pyrénées	0,95	3,10	2,61	3,19
Pyrénées-Orientales	1,05	3,72	2,67	3,18
Bas-Rhin	1,69	4,71	6,24	9,37
Haut-Rhin	1,71	5,25	4,98	9,24
Rhône	1,67	4,73	3,28	3,80
Haute-Saône	0,81	3,26	3,24	4,10
Saône-et-Loire	0,83	3,44	2,91	3,26
Sarthe	1,03	3,47	3,70	3,64
Savoie	1,73	4,93	3,33	5
Haute-Savoie	1,91	5,29	3,79	5,38
Paris	2,32	4,07	2,56	3,64
Seine-Maritime	1,95	3,73	3,62	3,35
Seine-et-Marne	1,88	4,72	4,04	3,81
Yvelines	2,30	5,02	3,43	3,95
Deux-Sèvres	0,84	3,32	3,21	4,46
Somme	1,10	3,23	3,51	2,86
Tarn	1,04	3,81	3,03	3,87
Tarn-et-Garonne	1,04	3,90	2,98	3,93
Var	1,29	3,68	2,69	2,84
Vaucluse	1,49	4,19	3,23	3,70
Vendée	0,90	3,54	3,12	3,91
Vienne	0,90	3,44	2,97	3,83
Haute-Vienne	0,85	2,69	2,79	3,08
Vosges	1,10	3,74	4,09	4,81
Yonne	1,27	3,86	3,44	3,62
Territoire de Belfort	1,26	4,03	4,27	5,28
Essonne	2,30	5,35	4,19	4,33
Hauts-de-Seine	2,31	4,82	3,28	3,67
Seine-Saint-Denis	1,65	4,44	4,11	3,26
Val-de-Marne	2,06	4,72	3,88	3,80
Val-d'Oise	1,94	5,08	4,06	3,80

(1) M. Dumont ; (2) M. Lalonde ; (3) Liste des verts ; (4) M. Waechter.




GOUPIL G5-386 - GOUPIL G 50
Une puissance exceptionnelle au cœur de l'informatique d'entreprise.
Au sommet de la série des compatibles AT, GOUPIL lance le G5-386 cadencé à 20 MHz, et le GOUPIL G50.
Particulièrement efficaces comme stations de travail haut-de-gamme et comme serveurs multipostes ou réseaux, ces 2 ordinateurs sont complémentaires.
Machine de table, le G5-386 est un super-micro orienté monoposte, destiné à répondre à d'importants besoins bureautiques.
Le G50, lui, se présente comme un ordinateur de type "tower", plus orienté serveur pour des configurations allant de 3 à 17 postes (sous UNIX™ 386 ou PICK).
Quant aux performances de ces 2 ordinateurs, elles parlent d'elles-mêmes. Pour le G5-386 : processeur 80 386 à 20 MHz; 2 à 8 M-octets de mémoire RAM sur la carte-mère : 5 "slots" d'extension; 3 demi-hauteurs pour recevoir lecteurs de disquettes, disque dur (jusqu'à 150 Mo) et streamer. Pour le G50 : processeur 80 386 à 20 MHz; 2 à 16 M-octets de mémoire RAM sur la carte-mère; mémoire cache de 32 Ko; 8 "slots" d'extension; 7 demi-hauteurs pour recevoir lecteurs de disquettes, disques durs (jusqu'à 600 Mo) et streamer.
Autres atouts, ces 2 machines proposent un affichage EGA + ou VGA et supportent les systèmes MS/DOS (Microsoft), OS/2 (Microsoft), UNIX 386 (AT & T) et PICK (Pick Systems).
Avec le G5-386 et le G50, GOUPIL bâtit la puissance informatique des entreprises.
GOUPIL
LA NOUVELLE DIMENSION INFORMATIQUE

Le premier tour de l'élection présidentielle

L'évolution des forces département par département

L'affaiblissement du courant gaulliste

Avec un peu moins de 20 % des suffrages exprimés, M. Jacques Chirac améliore le score qu'il avait obtenu au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 (17,99 %), mais il ne retrouve pas le résultat atteint, globalement, par les trois candidats qui se réclamaient, alors, du gaullisme, soit, outre lui-même, Mme Marie-France Garaud (1,33 %) et M. Michel Debré (1,65 %) – c'est-à-dire 20,97 %. Par rapport à ce total, M. Chirac progresse dans vingt-trois départements, qui se situent, pour la plupart, dans des régions qui figuraient parmi ses zones de force il y a sept ans.

C'est le cas du Massif central (Puy-de-Dôme, Cantal, Lozère, Aveyron, Ardèche, Haute-Loire), mais il perd plus de 3,5 points de pourcentage dans le département où il est élu député depuis vingt ans et dont il a présidé le conseil général, la Corrèze. Il progresse encore dans les deux départements corses, dans les Alpes-Maritimes, en Aquitaine (dans les Landes et dans les Pyrénées-Atlantiques), dans certains départements de l'Ouest, ainsi qu'à Paris.

Partout ailleurs – si l'on excepte la Seine-Maritime, où il retrouve exactement le même score, – le premier ministre recueille moins de voix que l'ensemble de sa famille politique en 1981. Le plus fort recul s'observe dans le Haut-Rhin (moins 4,65 points), département où le Front national connaît une forte progression. Tel est le cas, aussi, en Moselle, dans le Rhône et dans les départements ruraux comme la Mayenne ou l'Orne. Dans la région parisienne, le recul de M. Chirac en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise, l'Essonne, le Val-de-Marne est, de la même façon, corollaire d'une progression de M. Le Pen. Cette corrélation est évidente, enfin, dans les Bouches-du-Rhône, où, toutefois, le premier ministre, avec près de 15 % des voix, améliore le résultat qu'avait obtenu, en mars 1986, la liste du RPR aux élections législatives (9,47 %).

Le score de M. Chirac est en retrait, encore, en Bretagne, région centriste où la concurrence de M. Raymond Barre s'est fait sentir, de même qu'en Lorraine. Les zones de faiblesse du courant gaulliste en 1981, c'est-à-dire toute la lisière nord du pays et le Midi méditerranéen, ont été moins favorables encore à M. Chirac. Le plus remarquable, cependant, est le recul qu'il enregistre dans des départements à dominante agricole, tels que la Charente, la Dordogne ou l'Orne, où l'ancien ministre de l'agriculture pouvait penser qu'il disposait d'une audience plus solide.

P. J.

Les scores des gaullistes et de M. Chirac

	1969 % exprimés (1)	1974 % exprimés (2)	26 avril 1981 % exprimés (3)	24 avril 1988 % exprimés (3)
Ain	46,42	12,95	21,25	19,12
Aisne	40,62	15,17	19,04	17,17
Allier	38,53	9,71	20,15	19,45
Alpes-de-Haute-Provence	38,62	13,20	18,60	18,34
Hautes-Alpes	43,69	16,49	19,51	20,61
Alpes-Maritimes	39,05	10,77	22,87	24,29
Ardèche	45,50	16,93	18,46	19,99
Ardennes	42,52	12,01	19,57	17,32
Ariège	37,56	17,18	17,57	18,18
Aube	43,91	14,01	20,90	20,50
Aude	36,93	15,56	18,18	17,64
Aveyron	55,52	12,03	24,64	25,76
Bouches-du-Rhône	34,77	10,87	17,35	14,77
Calvados	48,20	14,55	22,23	19,89
Cantal	69,78	12,12	35,27	37,44
Charente	42,29	24,25	21,29	19,56
Charente-Maritime	42,15	23,42	19,02	20,18
Cher	39,97	13,20	28,46	18,72
Corrèze	43,88	15,55	42,80	39,17
Corse-du-Sud	58,26	31,93	28,81	31,73
Haute-Corse	50,09	24,81	28,53	30,38
Côte-d'Or	45,65	12,64	22,36	22,04
Côtes-du-Nord	43,04	11,89	19,11	18,91
Creuse	41,23	11,83	29,92	28,20
Dordogne	39,76	25,15	24,27	23,76
Doubs	48,89	10,89	23,36	21,51
Drôme	39,52	14,94	18,73	18,34
Eure	42,69	14,76	21,68	19,67
Eure-et-Loir	44,96	13,42	20,72	19,30
Finistère	53,43	13,69	21,81	20,92
Gard	37,93	12,46	16,56	15,35
Haute-Garonne	39,66	13,76	18,64	16,78
Gers	34,71	18,00	19,75	20,29
Gironde	40,77	36,00	20,28	19,35
Hérault	39,53	12,87	18,70	17,32
Ille-et-Vilaine	52,53	14,52	23,14	20,94
Indre	36,46	13,66	22,23	19,87
Indre-et-Loire	41,28	7,49	21,21	18,29
Isère	39,33	12,89	18,24	16,60
Jura	44,21	11,14	20,56	18,76
Landes	45,94	29,82	19,27	20,99
Loir-et-Cher	38,18	12,61	19,83	19,35
Loire	43,95	12,82	20,34	17,92
Haute-Loire	52,80	12,29	20,60	20,99
Loire-Atlantique	49,53	15,26	21,07	19,76
Loiret	46,60	14,11	21,92	21,02
Lot	47,58	17,30	25,88	23,82
Lot-et-Garonne	36,65	22,12	20,30	18,53
Lozère	63,14	13,14	22,18	26,93
Maine-et-Loire	54,05	13,95	23,50	22,05
Manche	56,63	16,06	24,51	23,25
Marne	44,11	13,48	21,08	20,49
Haute-Marne	47,46	14,88	20,96	19,60
Mayenne	53,82	15,46	26,55	24,10
Meurthe-et-Moselle	43,90	9,76	16,90	15,63
Meuse	49,68	11,66	18,87	18,06
Morbihan	54,88	12,52	21,54	19,91
Moselle	50,85	11,81	19,30	16,25
Nièvre	35,45	9,61	15,90	17,02
Nord	42,61	15,34	17,37	15,02
Oise	42,36	15,16	20,48	17,74
Orne	46,44	16,95	27,80	23,39
Pas-de-Calais	39,20	15,20	16,03	14,50
Puy-de-Dôme	44,54	4,36	16,80	19,60
Pyrénées-Atlantiques	50,54	26,97	23,54	24,46
Hautes-Pyrénées	39,48	17,86	18,23	18,34
Pyrénées-Orientales	38,51	12,69	17,99	17,81
Bas-Rhin	59,77	15,02	18,47	17,59
Haut-Rhin	57,42	16,40	21,62	16,97
Rhône	42,89	10,11	20,91	17,36
Haute-Saône	44,50	11,53	21,02	20,12
Saône-et-Loire	42,94	13,29	18,95	20,56
Sarthe	41,19	15,40	19,95	19,32
Savoie	44,12	16,07	22,34	20,95
Haute-Savoie	47,09	13,30	24,96	22,52
Paris	45,23	13,78	30,56	31,57
Seine-Maritime	41,44	12,16	16,75	16,75
Seine-et-Marne	44,31	14,81	22,53	19,85
Yvelines	43,61	12,98	24,65	24,48
Deux-Sèvres	49,04	17,04	20,56	21,20
Somme	39,98	15,74	19,05	16,89
Tarn	44,91	17,90	21,21	19,15
Tarn-et-Garonne	42,72	20,30	22,33	20,40
Var	40,59	12,32	20,11	19,91
Vaucluse	34,55	13,28	19,19	16,75
Vendée	59,71	18,76	24,07	24,51
Vienne	43,95	18,01	21,96	21,77
Haute-Vienne	38,12	14,56	25,13	22,13
Vosges	48,33	12,64	21,75	19,18
Yonne	44,89	13,19	21,03	19,96
Territoire de Belfort	44,66	13,86	19,33	17,29
Essonne	39,56	12,78	21,52	19,33
Hauts-de-Seine	41,62	12,98	24,35	24,72
Seine-Saint-Denis	33,97	11,68	18,12	14,61
Val-de-Marne	38,48	12,08	21,31	19,32
Val-d'Oise	39,33	12,13	20,55	18,00

(1) Georges Pompidou ; (2) M. Chaban-Delmas ; (3) M. Chirac.

La déconvenue des barristes

Dans aucun département de métropole, M. Barre n'aura réussi à réaliser, pour le compte de l'UDF, un meilleur score que M. Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. En outre, il enregistre partout un score inférieur à celui obtenu par M. Alain Poher au premier tour de l'élection présidentielle de 1969 et à celui de M. Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle de 1974. A deux exceptions près : la Vendée, le département de ses lieutenants, MM. Philippe Mestre et Philippe de Villiers, où M. Barre parvient à faire mieux que M. Alain Poher en 1969, et le département de la Gironde, où, il fait mieux que M. Giscard d'Estaing en 1974, qui était, il est vrai, opposé au maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas.

M. Barre réalise son meilleur score dans le Maine-et-Loire, son plus mauvais dans le fief de M. Chirac, la Corrèze. Dans le département du Rhône, M. Barre évite l'affront d'être dépassé chez lui par M. Chirac, mais le député du Rhône encore subit néanmoins un certain tassement par rapport à son résultat des élections législatives de mars 1986, qui avait pourtant été considéré comme un camouflet. La baisse la plus frappante pour le camp UDF est relevée en Alsace, région centriste réputée jusqu'alors imprenable. Dans le Haut-Rhin comme dans le département voisin du Bas-Rhin, M. Barre subit de plein fouet les conséquences de l'effet Le Pen. A Paris, M. Barre n'évite que de 2 000 voix une gifle analogue.

Un avertissement aux responsables de l'UDF

Dans le Var et dans les Bouches-du-Rhône, l'UDF s'en sort beaucoup moins bien. M. Jean-Claude Gaudin à Marseille comme M. François Léotard à Fréjus, ou encore MM. Trucy et Arreckx à Toulon vont devoir en tenir compte. D'autres responsables de l'UDF pourront aussi s'interroger. Dans la propre ville de M. Méhaignerie, Vitré, en Ille-et-Vilaine, M. Mitterrand arrive devant M. Barre. Même cas de figure à Annecy (Haute-Savoie), la commune de M. Bernard Bosson, ou encore dans le département de la Vienne, celui de M. René Monory. Dans le Lot-et-Garonne, sur les terres d'un autre barriste, M. Jean-François Poncet, c'est M. Chirac qui arrive devant M. Barre.

D. C.

Les scores de MM. Poher, Giscard d'Estaing et Barre

	1er juin 1969 % exprimés (1)	5 mai 1974 % exprimés (2)	26 avril 1981 % exprimés (2)	24 avril 1988 % exprimés (3)
Ain	26,10	38,86	31,67	21,21
Aisne	21,42	27,21	25,49	13,32
Allier	19,37	33,23	25,36	14,99
Alpes-de-Haute-Provence	22,03	29,93	27,16	15,68
Hautes-Alpes	23,20	31,99	29,83	19,81
Alpes-Maritimes	29,41	39,04	32,18	14,96
Ardèche	23,49	32,71	31,55	19,03
Ardennes	21,18	31,38	25,53	14,22
Ariège	24,37	18,36	20,79	10,41
Aube	24,14	34,06	30,06	17,79
Aude	24,06	21,06	19,13	10,33
Aveyron	23,13	40,68	30,27	18,49
Bouches-du-Rhône	18,56	29,88	25,52	13,89
Calvados	26,43	37,26	29,32	18,20
Cantal	8,89	46,50	25,92	11,52
Charente	24,38	22,53	24,22	15,29
Charente-Maritime	27,77	25,54	26,35	18,07
Cher	22,95	31,19	27,66	16,57
Corrèze	15,69	27,89	9,17	4,84
Corse-du-Sud	20,56	23,25	28,89	14,19
Haute-Corse	27,09	25,22	24,11	12,04
Côte-d'Or	27,54	35,98	26,82	16,01
Côtes-du-Nord	22,56	35,58	27,23	17,22
Creuse	17,07	29,44	19,38	9,95
Dordogne	25,03	19,65	20,86	12,09
Doubs	22,34	37,78	25,86	15,62
Drôme	26,53	30,05	27,28	17,10
Eure	25,71	33,65	28,68	16,35
Eure-et-Loir	25,36	35,12	30,60	17,61
Finistère	18,86	41,45	30,64	19,56
Gard	20,58	29,02	25,36	14,56
Haute-Garonne	27,17	28,68	21,95	14,73
Gers	33,41	23,10	22,94	14,45
Gironde	28,68	14,53	23,35	15,59
Hérault	23,15	29,20	25,30	13,64
Ille-et-Vilaine	26,48	43,50	32,97	20,40
Indre	28,05	27,64	26,66	14,65
Indre-et-Loire	30,30	19,88	27,67	18,74
Isère	24,16	30,84	25,86	16,92
Jura	27,40	35,39	28,13	17,42
Landes	24,03	18,71	25,66	14,96
Loir-et-Cher	31,87	31,24	31,25	18,22
Loire	24,93	36,30	29,28	18,50
Haute-Loire	24,46	43,70	36,90	21,42
Loire-Atlantique	26,28	38,26	29,80	19,89
Loiret	24,80	35,93	30,63	18,28
Lot	26,74	27,47	18,71	12,11
Lot-et-Garonne	28,11	22,37	24,59	16,03
Lozère	16,58	46,92	39,08	21,59
Maine-et-Loire	25,09	40,23	35,25	24,27
Manche	26,25	43,66	36,38	20,88
Marne	22,30	34,54	29,90	17,21
Haute-Marne	25,48	33,96	28,69	15,62
Mayenne	28,65	44,76	36,28	23,44
Meurthe-et-Moselle	25,15	36,64	29,49	17,97
Meuse	26,33	37,54	33,11	18,41
Morbihan	22,26	45,98	34,36	19,67
Moselle	25,75	38,60	34	16,66
Nièvre	27,12	26,39	22,61	12,45
Nord	17,14	28,81	27,36	15,58
Oise	22,14	29,37	26,01	14,05
Orne	33,17	38,49	30,67	19,32
Pas-de-Calais	18,16	25,36	26,16	13,95
Puy-de-Dôme	18,98	45,05	31,84	17,46
Pyrénées-Atlantiques	24,80	28,04	28,73	18,10
Hautes-Pyrénées	25,80	24,01	23,20	15,61
Pyrénées-Orientales	23,50	28,69	26,51	13,39
Bas-Rhin	27,61	43,68	45,84	18,60
Haut-Rhin	28,08	40,36	38,82	17,97
Rhône	26,46	39,40	28,78	21,98
Haute-Saône	29,39	35,42	28,31	15,48
Saône-et-Loire	24,70	33,40	28,96	17,17
Sarthe	26,93	31,12	30,84	18,14
Savoie	25,17	30,85	27,98	18,04
Haute-Savoie	27,89	41,02	31,43	22,81
Paris	23,99	39,54	25,96	13,59
Seine-Maritime	20,96	32,54	28,08	16,04
Seine-et-Marne	22,69	32,21	25,91	15,11
Yvelines	22,02	36,84	26,93	18,48
Deux-Sèvres	28,97	34,79	33,23	21,14
Somme	20,41	26,98	26,48	14,85
Tarn	24,86	29,35	25,89	14,74
Tarn-et-Garonne	28,88	26,02	22,96	13,70
Var	23,96	34,57	31,38	16,17
Vaucluse	27,73	29,83	26,79	15,20
Vendée	22,56	42,03	36,95	24,01
Vienne	27,93	28,68	27,57	16,38
Haute-Vienne	15,46	24,05	17,26	10,98
Vosges	24,91	37,59	29,91	17,36
Yonne	25,63	35,71	30,22	17,23
Territoire de Belfort	23,47	30,43	24,81	13,89
Essonne	21,29	30,68	22,89	15,84
Hauts-de-Seine	20,07	34,70	24,94	16,51
Seine-Saint-Denis	17,04	24,81	19,50	11,09
Val-de-Marne	19,78	30,07	21,82	13,99
Val-d'Oise	20,17	31,21	23,29	14,53

(1) M. Poher ; (2) M. Giscard d'Estaing ; (3) M. Barre.

La nationalisation de l'extrême droite

Le FN progresse dans tous les départements. Les traditionnels bastions lepénistes du pourtour méditerranéen, ceux du Nord-Pas-de-Calais, de l'Est, du Rhône ainsi que ceux de Paris et de la région parisienne se sont considérablement renforcés. Mais la carte de la « lepénie » s'étend à toute la France. Ainsi, par exemple, le département de la Nièvre passe de 0,83 % à 9,72 % des voix pour le FN.

Dans huit départements, le candidat du FN dépasse 20 % des suffrages : les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes, le Vaucluse, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, le Gard, les Pyrénées-Orientales.

Le président du FN double sa mise dans les Hautes-Alpes, en Lozère et dans le Tarn-et-Garonne. Les progressions les plus spectaculaires sont enregistrées en Corse-du-Sud (+ 12,42 points), dans le Bas-Rhin (+ 8,8 points) et le Haut-Rhin (+ 7,69), dans le Var (+ 7,1), en Savoie et dans les Hautes-Alpes (+ 6,88), dans les Vosges (+ 6,87) et dans les Ardennes (+ 6,6).

Dans neuf départements, M. Le Pen arrive en tête des candidats de la droite : Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Moselle, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin et Haut-Rhin, Var et Vaucluse. Dans les Alpes-Maritimes, M. Jacques Chirac ne devance M. Le Pen que de 0,1 point.

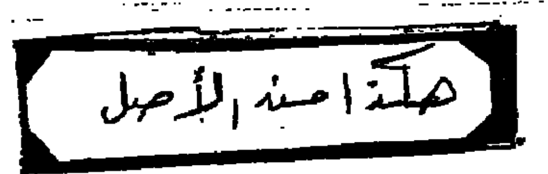
Dans les Bouches-du-Rhône, non seulement le FN devient la première force politique de la ville de Marseille, mais il arrive en tête dans 41 communes sur les 110 du département dont dix de plus de 10 000 habitants (soit la moitié). A Marignane, il approche les 34 %. Dans le Var, il oscille entre 22 %, 61 % et 29 73 % à Draguignan, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Saint-Raphaël, La Vallette-du-Var, Toulon, Fréjus, Six-Fours. A Fréjus, ville dont le maire est M. François Léotard, le candidat FN devance les candidats de l'UDF et du RPR et obtient près de dix points de plus que M. Raymond Barre. Enfin, à Nice, malgré la concurrence du député RPR et maire M. Jacques Médecin, M. Le Pen arrive en tête. Cette poussée prépare des élections municipales en 1989 qui vont être particulièrement délicates à gérer pour la majorité.

Les grandes tendances de l'implantation électorale du FN restent donc sensiblement les mêmes qu'en 1984 (européennes) et 1986 (législatives). C'est le reflet d'une France urbaine à forte population immigrée et frappée par la crise économique. Mais la nouveauté du scrutin du 24 avril c'est que le FN mord partout, et déborde le cadre naturel de son implantation. Il n'est pas impossible – c'est ici une hypothèse – que le thème de l'ouverture du grand marché européen en 1993, présenté par M. Le Pen comme un possible « *Waterloo* », ait également renforcé dans une partie de la population un réflexe de repli hexagonal.

P. S.

Les scores de M. Le Pen et du Front national

	17 juin 1984 % exprimés	16 mars 1986 % exprimés	24 avril 1988 % exprimés
Ain	12,53	10,13	16,08
Aisne	9,68	9,18	13,41
Allier	7,67	6,58	18,14
Alpes-de-Haute-Provence	12,16	10,61	16,71
Hautes-Alpes	8,60	6,81	13,69
Alpes-Maritimes	21,39	20,88	24,23
Ardèche	8,34	8,36	12,89
Ardennes	10,99	8,40	15,06
Ariège	6,76	4,47	10,29
Aube	9,99	9,54	14,41
Aude	8,73	8,90	13,71
Aveyron	5,23	4,82	8,86
Bouches-du-Rhône	19,49	22,53	26,39
Calvados	8,36	6,85	11,05
Cantal	4,64	3,10	7,10
Charente	6,64	4,68	8,89
Charente-Maritime	7,94	7,01	11,16
Cher	8,61	6,58	11,56
Corrèze	4,42	3,39	5,92
Corse-du-Sud	17,52	2,39	14,81
Haute-Corse	9,84	4,16	12,01
Côte-d'Or	11,70	9,44	13,91
Côtes-du-Nord	5,21	3,87	8,23
Creuse	4,81	3,96	7,78
Dordogne	6,83	5,77	9,81
Doubs	12,95	10,35	14,41
Drôme	11,28	11,36	16,69
Eure	10,35	8,13	14,04
Eure-et-Loir	12,03	10,15	15,39
Finistère	6,65	5,71	9,91
Gard	12,71	15,07	20,58
Haute-Garonne	9,56	7,98	13,15
Gers	7,83	4,82	10,68
Gironde	9,17	8,84	12,29
Hérault	15,33	15,55	19,91
Ille-et-Vilaine	6,50	4,38	8,63
Indre	7,41	5,88	11,34
Indre-et-Loire	8,86	7,01	12,22
Isère	11,62	10,86	16,09
Jura	10,05	8,70	14,52
Landes	7,12	5,98	8,96
Loir-et-Cher	8,23	7,33	12,78
Loire	13,11	12,87	17,36
Haute-Loire	7,82	7,49	14,08
Loire-Atlantique	7,77	6,87	10,03
Loiret	10,18	9,07	14,92
Lot	5,23	3,57	8,33
Lot-et-Garonne	9,66	8,91	15,41
Lozère	6,49	5,79	11,63
Maine-et-Loire	7,17	5,87	9,52
Manche	6,77	7,73	10,77
Marne	11,14	8,94	14,02
Haute-Marne	10,63	9,69	15,63
Mayenne	6,22	3,60	8,19
Meurthe-et-Moselle	11,59	10,06	14,84
Meuse	10,93	9,29	14,99
Morbihan	9,13	6,84	12,98
Moselle	14,04	13,30	19,90
Nièvre	8,09	0,83	9,72
Nord	10,51	11,35	15,15
Oise	12,77	10,75	16,72
Orne	7,74	6,49	11,79
Pas-de-Calais	6,65	7,82	11,39
Puy-de-Dôme	7,98	6,06	11,57
Pyrénées-Atlantiques	8,09	7,65	10,68
Hautes-Pyrénées	6,69	5,12	9,93
Pyrénées-Orientales	15,86	19,06	20,52
Bas-Rhin	11,54	13,05	21,93
Haut-Rhin	13,80	14,46	22,15
Rhône	15,86	13,24	18,83
Haute-Saône	11,24	8,66	13,85
Saône-et-Loire	8,55	7,05	11,11
Sarthe	5,88	5,32	9,34
Savoie	11,37	8,32	15,20
Haute-Savoie	13,75	9,81	15,47
Paris	15,24	10,99	13,38
Seine-Maritime	8,38	6,72	11,22
Seine-et-Marne	14,62	11,90	17,75
Yvelines	14,37	10,40	15,05
Deux-Sèvres	5,35	4,21	7,49
Somme	9,72	8,11	13,79
Tarn	9,65	10,12	14,77
Tarn-et-Garonne	9,72	7,66	15,18
Var	19,95	17,98	25,08
Vaucluse	16,44	19,16	23,15
Vendée	6,09	5,20	8,69
Vienne	6,52	5,33	9,30
Haute-Vienne	5,12	4,22	7,83
Vosges	10,99	8,01	14,88
Yonne	12,63	10,36	15,72
Territoire de Belfort	14,77	11,09	16,76
Essonne	12,43	9,45	14,98
Hauts-de-Seine	14,14	11,29	14,77
Seine-Saint-Denis	15,98	14,52	19,81
Val-de-Marne	13,91	11,61	15,62
Val-d'Oise	14,97	12,51	18,07



Pour la première fois, dans les annales de la MARINE et de la CULTURE



هكذا من الأصل

Le premier tour de

Les réactions des états-majors

AU PS

● **MICHEL ROCARD : le plus beau score pour le socialisme démocratique.** – M. Michel Rocard, député des Yvelines, ancien ministre : *« Les électeurs ont parlé, et nettement. François Mitterrand vient de réaliser le plus beau score pour le socialisme démocratique de toute l'histoire de France. Il est donc très bien placé pour le second tour. Maintenant, l'important est qu'une majorité de Français se rassemblent autour du candidat de la gauche pour redonner à ce pays des pouvoirs publics soucieux d'être du côté de la persuasion plutôt que de la force, et je pense à la Corse comme à la Nouvelle-Calédonie ; des pouvoirs publics qui donnent l'absolue priorité dans la gestion du pays à tout ce qui concerne notre avenir, et je pense à l'éducation et à la recherche. Des pouvoirs publics qui, enfin, sous l'autorité de François Mitterrand, donnent la priorité nécessaire à la solidarité de tous les Français, de tous ceux qui habitent notre territoire. Tel est l'enjeu de ce second tour. Que tous ceux qui se reconnaissent derrière François Mitterrand, derrière ses options et qui dépassent de loin les bornes de la gauche, que tous ceux-là se rassemblent et la France reprendra la marche vers son avenir. »*

● **LIONEL JOSPIN : en bonne position pour gagner.** – M. Lionel Jospin, député de Haute-Garonne, premier secrétaire du PS : *« Les Français viennent de voter massivement. Ils ont placé François Mitterrand largement en tête. Chirac est très nettement distancé. Le Front national s'est renforcé sous Chirac : tel est le message du premier tour. Avec moins de 20 % des voix, le candidat du RPR subit un grave échec. François Mitterrand, au contraire, est en bonne position pour rassembler, pour gagner le 8 mai. Après le premier tour, où se sont exprimées les préférences de types divers, vient maintenant l'heure du rassemblement. Jacques Chirac est trop inconstant, trop partisan, trop excessif pour exercer la magistrature suprême. Son élection signifierait l'accaparement du pouvoir par un clan, l'injustice pour la grande majorité des Français, un blocage pour l'évolution de notre société. François Mitterrand fait plus d'un tiers des voix ; il est donc logique que le rassemblement se fasse autour de lui. »*

● **PIERRE BÉRÉGOVOY : l'Etat RPR massivement condamné.** – M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre, directeur de campagne de M. Mitterrand : *« En plaçant largement François Mitterrand en tête au premier tour, les Français ont indiqué la direction à prendre pour le rassemblement du 8 mai. M. Jacques Chirac est nettement distancé. Sa politique a fait beaucoup de mécontents et de déçus. Son gouvernement est durement sanctionné. Moins d'un Français sur cinq a voté pour M. Chirac. Les résultats des autres candidats montrent une grande diversité de l'opinion. Cette diversité souligne la nécessité de placer à la tête de l'Etat un président qui inspire confiance et qui puisse unir les Français. L'Etat RPR a été massivement condamné par les électeurs et électrices. François Mitterrand est en position de rassembler une majorité de progrès. »*

● **PIERRE MAUROY : le grand rassemblement.** – M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, député du Nord : *« C'est un des grands enseignements de ces élections présidentielles que le résultat obtenu par le Front national. Le score de Le Pen pose un problème grave au pays, mais singulièrement immédiat pour la droite française. Compte tenu de l'échec cuisant de M. Chirac, compte tenu de l'effacement de M. Barre en cours de campagne électorale, de la montée du Front national, le résultat obtenu par François Mitterrand est le résultat d'un candidat qui est bien au-dessus des autres. Il est donc en situation d'entraîner le grand rassemblement du second tour qui permettra sa réélection. Malgré le bon résultat de François Mitterrand, il y a manifestement des voix de gauche qui se sont dispersées. Il est par conséquent essentiel de les rassembler. Il faut aussi rassembler les démocrates. »*

● **LAURENT FABIUS : un échec de M. Chirac et de M. Barre.** – M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, député de Seine-Maritime : *« C'est un score important pour François Mitterrand qui le place à 14 % devant le deuxième candidat. C'est un certain échec non seulement de M. Chirac, mais de M. Chirac et de M. Barre. La majorité gouvernementale, cela devient la minorité gouvernementale : 36 %, cela fait quand même très peu. C'est le plus faible score pour des candidats de la droite à une élection présidentielle. La nouvelle poussée du Front national, tout le monde doit s'en inquiéter. Cette poussée a été encore accentuée depuis que le gouvernement a changé. L'une des causes, c'est qu'on a fait de l'immigration un des thèmes constants du débat politique. On a joué à l'apprenti sorcier en rapprochant le thème de l'immigration de celui de l'insécurité. »*

● **LOUIS MERMAZ : la jeunesse des idées.** – M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, député de l'Isère : *« Le succès de Jean-Marie Le Pen s'explique par la crise. Si les partis conservateurs, si Chirac n'avaient pas baissé pavillon, on n'en serait pas là. Il faut une politique de générosité, non une politique de décadence. Cet échec de Jacques Chirac tient au fait qu'il n'a pas la silhouette d'un chef d'État. La force de M. Mitterrand, c'est la jeunesse de ses idées. »*

● **JACK LANG, député PS du Loir-et-Cher, ancien ministre.** – *« C'est un vote-sanction pour exprimer un mécontentement par rapport au gouvernement de droite. Les Français ont voulu dire qu'ils désavouaient leur majorité. François Mitterrand sera le président du rassemblement. »*

● **JEAN-LOUIS DELECOURT, secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire (MGP).** – *« Le MGP appelle tous les gaullistes, quel que soit leur choix du premier tour, mais aussi tous les Français déçus qui ont émis à cette occasion un vote de protestation, à se rassembler autour de François Mitterrand, le seul candidat capable aujourd'hui de les mener dans la voie du progrès au service de la France. »*

● **Le comité de liaison des gaullistes avec F. Mitterrand.** – *« La dérive vers une droite musclée, inégalitaire et intolérante du RPR conduit une très grande majorité des Français à refuser leur confiance à Jacques Chirac. Plus que jamais, François Mitterrand est le seul à pouvoir rassembler les Français. »*

● **PIERRE JOXE, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.** – *« Jacques Chirac a fait beaucoup de mécontents et de déçus. Avec son maigre résultat, il est désavoué par les électeurs. Les résultats des autres candidats montrent une grande diversité dans l'opinion. C'est une raison de plus pour appeler les hommes et les femmes qui veulent la démocratie et la justice sociale à s'unir contre le sectarisme et l'esprit de clan en soutenant massivement François Mitterrand au second tour. »*

● **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, député PS de Belfort, ancien ministre.** – *« Jacques Chirac va-t-il passer sous les Fourches caudines de Jean-Marie Le Pen ? Le Pen est un problème qui restera au-delà du second tour. Pour le faire reculer, il faut attaquer le mal à la racine, en faisant reculer le chômage. »*

● **HENRI FISZBIN (PS).** – *« Je me félicite que le soutien exprimé par les forces de gauche et de progrès ait placé François Mitterrand largement en tête au premier tour. Ainsi sont créées les meilleures conditions pour la victoire du 8 mai. »*

Au MRG

● **FRANÇOIS DOUBIN, président du MRG.** – *« La dynamique du second tour est lancée pour François Mitterrand : elle est, depuis le vote d'aujourd'hui, bloquée pour Jacques Chirac. Les résultats du 24 avril ne doivent pas surprendre. Les conservateurs de ce pays, par leurs ambiguïtés, tout autant que par la politique qu'ils ont menée depuis mars 1986, ont favorisé à leur détriment la montée de M. Le Pen. Quand je vois le candidat Mitterrand reprendre pour la structure de la future autorité de l'audiovisuel les propositions que nous, radicaux de gauche, nous avions faites, je crois qu'il n'est pas sûr que nous soyons si inutiles. »*

AU PCF

M. Georges Marchais : « Jamais le PC n'apportera une seule de ses voix à un candidat de la droite. ». – *« Nous ne nous sommes jamais fait d'illusions »*, a déclaré le secrétaire général du Parti communiste français, M. Georges Marchais. *« En l'état actuel des choses, il n'est pas crédible qu'un communiste soit élu président de la République, »* a-t-il noté. *L'élection présidentielle est par nature la plus difficile pour nous, le vote utile joue énormément contre nous. Nous nous sommes battus sur un programme, les autres sur un homme. Le Parti communiste sera dans l'opposition, même en cas de victoire de François Mitterrand, mais jamais le PC n'a apporté une seule voix à un candidat de droite, et il ne le fera jamais. »* Parlant de M. Le Pen, le secrétaire général du PC a déclaré : *« J'ai un peu honte pour la France qu'un homme comme Le Pen ait obtenu 4 millions de voix. Il a pris des voix dans l'électorat populaire, c'est incontestable, et ceux qui en sont responsables sont ceux qui ont dirigé la France depuis 1982, depuis la politique d'austérité. Les forces démocratiques, les travailleurs, les intellectuels, ceux qui ont la démocratie au cœur, la France au cœur, ne peuvent pas ne pas s'interroger sur le fait qu'un homme qui s'est présenté au stade de Marseille comme Mussolini en Italie obtienne autant de voix. »*

AU RPR

● **JACQUES TOUBON : « Le salut de la France passe par Jacques Chirac. »** – *« Les Français qualifieront Jacques Chirac »* au second tour, a déclaré M. Jacques Toubon, député de Paris, secrétaire général du RPR. *« Le salut de la France passe par l'élection de Jacques Chirac et par la défaite de François Mitterrand. Pour entrer dans l'an 2000, il ne faut pas un président finissant. »* M. Toubon a estimé que l'événement de la soirée du premier tour, *« c'est la déclaration commune de Jacques Chirac et de Raymond Barre, qui donne à la majorité une très forte dynamique pour le second tour. Jacques Chirac va s'efforcer de convaincre les Français que sur des problèmes comme le chômage, l'immigration, l'insécurité ; il vaut mieux voter pour lui que de donner quatorze ans à M. Mitterrand. Il n'y a pas d'ostracisme à avoir vis-à-vis de qui que ce soit. Les Français ont besoin d'action et non de baratin ».*

● **ALAIN JUPPÉ : « Tout est possible. »** – Alain Juppé, ministre du budget et porte-parole du gouvernement et du candidat Jacques Chirac, a estimé que « tout est possible ». *« Avec 34,4 %, nous assistons à un échec de François Mitterrand, sa tentative de division du gouvernement a également échoué. MM. Barre et Chirac ensemble, c'est le début de la dynamique unitaire pour le deuxième tour. La victoire est tout à fait possible. J'ai confiance dans le bon sens des Français ; la campagne de François Mitterrand a été une campagne de poudre aux yeux. ».*

● **CHARLES PASQUA : un puissant courant anti-socialiste.** – M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur : *« La gauche est, ce soir, minoritaire et son chef de file, M. Mitterrand, est en ballottage difficile. Pour l'emporter il devrait rassembler des voix de droite et la totalité des voix d'extrême gauche. A l'inverse, le candidat de la droite bénéficie, à la fois, du soutien d'ores et déjà déclaré de son partenaire de la majorité et du puissant courant anti-socialiste qui s'est exprimé dans le pays. »*

● **M. PHILIPPE SEGUIN, ministre des affaires sociales.** – *« Ceux qui ont spéculé sur la division de la majorité en sont pour leurs frais. François Mitterrand a remis l'immigration à l'honneur, alors que nous avions réussi à apaiser les esprits. Deux personnes seulement pourront être satisfaites : M. Waechter, qui a fait une bonne campagne, et M. Le Pen. Le scrutin du deuxième tour est très ouvert. »*

● **M. JACQUES CHABAN-DELMAS : mettre un terme à la guerre civile froide.** – M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale : *« Qui sera, le 8 mai, le mieux placé pour mettre un terme à cette sorte de guerre civile froide, qui a fait du mal à la France et dont chacun s'accorde à dire qu'il faut que ça cesse. Est-ce que ce sera celui qui, pendant plus de trente ans, n'a pas cessé de pratiquer les ruptures, les condamnations, les exclusions et qui découvrent aujourd'hui les vertus du rassemblement, ou bien est-ce que ce sera celui qui, dans le principe même de l'action politique qu'il anime, inscrit au premier rang précisément le rassemblement ? »*

● **M. MICHEL NOIR : garder son âme.** – M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur : *« On peut gagner une élection en gardant son âme. Il s'agira de juger qui, de François Mitterrand ou de Jacques Chirac, peut être le plus efficace pour répondre aux questions que se posent certains Français sur la sécurité, sur l'autorité de l'Etat et sur la famille. Le langage de la clarté sera le mieux compris. »*

● **Mme MICHÈLE BARZACH, ministre de la santé.** – *« La majorité a créé ce soir une dynamique avec la déclaration commune de M. Jacques Chirac et de M. Raymond Barre, et les Français vont se rassembler autour de cette dynamique. Le premier tour semble dans sa diversité étonnant, les électeurs se sont fait plaisir. Mais le deuxième tour est une élimination et non plus un choix. »*

● **M. FRANK BOROTRA, porte-parole du RPR.** – *« M. Mitterrand n'est que le rassembleur du Parti socialiste. Il n'a que la possibilité de rassembler une gauche qui est plus minoritaire qu'elle ne l'a jamais été depuis 1958. Quand on rassemble autour d'illusions, du vent, de lapalissades, de généralités, le rassemblement n'est que cette voix par laquelle on essaie de transformer une minorité en une majorité de façade. »*

● **M. PIERRE MESSMER, député, Ancien premier ministre.** – *« La contre-performance de Jacques Chirac est tout à fait relative. L'important est que l'addition des voix de Raymond Barre et de Jacques Chirac dépasse le total des voix de François Mitterrand. Nous avons affaire à un deuxième tour très ouvert.*

⁂

● **LE CNI : éviter un nouveau naufrage socialiste.** – Le président et le secrétaire général du CNI (Centre national des indépendants et paysans), MM. Jacques Feron et Yvon Briant, ont affirmé, dans un communiqué commun, que leur parti, *« dont la place est au cœur de la droite, constate avec satisfaction que celle-ci, au terme du premier tour de l'élection présidentielle, est largement majoritaire »*. Pour les responsables du CNI, *« il s'agit maintenant de la rassembler sans aucune exclusive, afin qu'au second tour François Mitterrand, candidat des socialistes, des communistes et des trotskistes, soit battu. Il faut éviter à la France un nouveau naufrage socialiste et pas une voix ne doit donc manquer au candidat de la droite ».*

A L'UDF

● **JEAN LECANUET : pas de tractations.** – M. Jean Lecanuet, président de l'UDF : *« L'avenir, c'est d'éviter que cette grande alliance électorale RPR-UDF ne se dévoie par des tractations avec M. Le Pen. La force du centre reste une force de résistance et d'avenir. J'éprouve un très grand trouble intérieur (face à la montée du FN) : s'il n'y a pas un tremblement de terre, il y a un appel à un remembrement des forces politiques françaises. »* S'adressant à M. Bruno Megret (FN) : *« La société française n'est pas raciste et xénophobe, mettez-vous bien cela dans l'esprit, il n'est pas question de tractations. »*

● **PIERRE MÉHAIGNERIE : tristesse.** – Pierre Méhaignerie, président du CDS, ministre de l'équipement et du logement : *« Je constate avec une grande tristesse que la politique du verbe reste payante, la politique du bouc émissaire, du mirage. La politique de lucidité et de courage n'est pas payante. Une autre démagogie remplace celle de 1981, elle consiste à chasser les immigrés. Dans l'électorat du Front national il y a des cotes de protestation et de désespérance. L'espoir ne peut pas être un vote d'exclusion. »*

● **M. FRANÇOIS LÉOTARD : on crée un loup, on crie au loup.** – M. François Léotard, secrétaire général du PR, ministre de la culture et de la communication : *« Je tiens à souligner l'hypocrisie extraordinaire des responsables de la gauche. Les 14 % que fait M. Le Pen ont une origine très simple : la déclaration faite par M. Mitterrand d'envisager le droit de vote pour les immigrés et les événements de Nouvelle-Calédonie, qui ont des origines tout à fait précises : le soutien accordé par M. Mitterrand à Jean-Marie Tjibaou. »*

Revenant à M. Le Pen, M. Léotard a ajouté : *« On a créé un loup, et dès qu'il a été créé, on crie au loup. On ne fera croire à aucun Français qu'il y a 14 % à 15 % de fascistes en France. »*

● **BERNARD STASI : un malaise.** – M. Bernard Stasi, député UDF, maire d'Epernay, a estimé que le score réalisé par Jean-Marie Le Pen *« prouve un certain malaise dans la société française, malaise dont nous sommes tous responsables »*. Il juge *« inquiétant que 15 % de nos compatriotes se soient laissé séduire, tromper, par le langage démagogique et xénophobe de M. Le Pen »*. Cependant, *« il ne faut pas aller à la pêche des voix du Front national. Il ne faut surtout pas que le candidat de la majorité, Jacques Chirac fasse la moindre concession idéologique au Front national ».*

● **ANDRÉ ROSSINOT : union de la majorité.** – M. André Rossinot, président du Parti radical, ministre des relations avec le Parlement : *« La campagne et les projets de Raymond Barre vont donner à l'union de la majorité, toute sa force et son efficacité. Le Parti radical, appelle tous les hommes et toutes les femmes de progrès à se rassembler autour de Jacques Chirac. »*

● **ALAIN MADELIN : gagner la deuxième mi-temps.** – M. Alain Madelin, ministre de l'industrie (PR) : *« Il faut combattre les thèmes d'exclusion du Front national qui ne correspondent pas au patrimoine de l'UDF et du RPR. Il ne faut pas céder à l'hystérie qui fait du Front national un épouvantail. Nous arrivons à la deuxième mi-temps, et mon seul problème c'est de gagner le match. »*

● **PHILIPPE MESTRE : M. Barre pas vaincu.** – M. Philippe Mestre, député UDF, directeur de la campagne de M. Barre : *« Il n'y a pas de vaincu. Il y aurait eu un vaincu si, en demandant le renouvellement d'une charge, comme M. Mitterrand va le faire dans quinze jours, M. Barre aurait dû l'abandonner. Simplement, il n'a pas été choisi : l'avenir de M. Barre est devant lui. »*

DANS LES SYNDICATS

Fédération de l'éducation nationale : *« Selon le choix qui sera retenu le 8 mai, le mouvement syndical devra ou lutter pour s'opposer à la régression sociale, ou se battre pour l'avènement de nouveaux progrès sociaux. Entre ces deux voies, son choix est clair et [la FEN] appelle tous ses adhérents, tous les travailleurs, tous nos concitoyens à se déterminer, au-delà des déceptions passées, au-delà de leurs différences et de leur sensibilité, pour que demain soient sauvegardées toutes les chances de l'avenir et les valeurs de la démocratie. La FEN appelle tous les démocrates et tout le mouvement social à aller aujourd'hui à l'essentiel et à retrouver le chemin de l'unité. »*

CFDT : *« Toutes les forces démocratiques,* assure la CFDT, *doivent contribuer à la recherche et à la mise en œuvre de solutions positives pour ne pas laisser une part importante de la population s'enfermer durablement dans une voie sans autre issue que la haine et l'exclusion. »* La CFDT *« demande avec force aux candidats et aux responsables politiques de ne pas faire des immigrés un enjeu passionnel de l'élection présidentielle. Pour la CFDT, il est de la responsabilité des deux candidats de s'opposer net au marchandage de Le Pen et de proposer des ambitions conformes aux valeurs démocratiques de liberté et de solidarité ».*

AU FRONT NATIONAL

BRUNO MÉGRET : « Nous ne sommes pas un feu de paille. » – M. Bruno Megret, directeur de la campagne de M. Le Pen : *« Le seul événement politique majeur, c'est la montée en puissance du Front national. Nous avons le sentiment d'être la force montante. Le premier tour démontre le recul de la gauche institutionnelle comme de la droite institutionnelle. Nous ne sommes pas un feu de paille. Nous sommes une force de renouveau qui est en train d'occuper le terrain délaissé par la droite.*

Nous ne serons pas attentifs à des portefeuilles, à des maroquins ou à des prébendes mais à ce que Chirac nous dira sur la réforme du code de nationalité, la défense de l'identité nationale, la préférence nationale, l'Europe, la politique familiale. Il faut que la classe politique change d'attitude envers nous. »

JEAN-PIERRE STIRBOIS : « Le grand vainqueur, c'est Jean-Marie Le Pen. » – M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national : *« Je constate que le grand vainqueur de cette élection présidentielle, c'est Jean-Marie Le Pen. Jacques Chirac va se présenter contre le candidat socialiste avec moins de 20 %, ce qui est unique dans l'histoire de la France. Nous allons écouter ce que dira Jacques Chirac. Nous ne favoriserons pas le candidat socialiste mais nous ne serons jamais les harkis du RPR. Nous serons très attentifs à ce qu'il dira sur différentes propositions de Jean-Marie Le Pen, notamment sur l'immigration et la peine de mort. »*

PASCAL ARRIGHI, député des Bouches-du-Rhône : *« Notre satisfaction n'est pas usurpée. La majorité ne pourra pas gagner au second tour sans s'entendre avec le Front national. »*

JEAN-CLAUDE MARTINEZ, député de l'Hérault : *« Le temps de la condescendance, du mépris, de la haine est terminé. Un séisme politique de magnitude 8, comme 88, vient de se produire. Il y a un rejet des professionnels de la politique. Même si François Mitterrand fait des risettes et se fend d'un sourire jusqu'aux oreilles, il a peu de chances de rassembler, compte tenu de ce qu'il a fait en Nouvelle-Calédonie en portant atteinte à l'intégrité du territoire. »*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

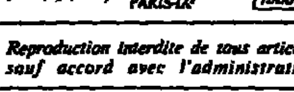
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Les déclarations des candidats

M. Chirac : Refuser le retour à 1981

« Je voudrais, à mon tour, remercier de tout cœur les électrices et les électeurs qui m'ont soutenu dès le premier tour et, au-delà, tous ceux qui, appartenant à la majorité, ont voté pour ses candidats, pour Raymond Barre et pour moi, marquant ainsi leur attachement à certaines valeurs de liberté, de solidarité, de sécurité, marquant aussi leur attachement à certains objectifs : l'indépendance et la grandeur de la France, et la construction de l'Europe, qui est notre avenir.

» Alors demain j'engagerai le combat pour le second tour, avec tous ceux qui refusent le retour à l'expérience de 1981 ou qui refusent l'incertitude, l'immobilisme qui caractérisent, aujourd'hui, le message du candidat socialiste. Je le ferai avec Raymond Barre, bien entendu, et je voudrais lui exprimer toute ma reconnaissance pour le soutien qu'il veut bien m'apporter, lui dire qu'il va de soi que je tiendrai le plus grand compte de ses observations et lui exprimer mes sentiments d'estime et d'amitié.

» Je crois qu'il me reste maintenant, face au candidat socialiste, à rassembler, à rassembler le maximum de Français, toutes celles et tous ceux qui sont attachés à une France plus forte, à des Français plus libres, à une société plus juste, plus généreuse, plus solidaire ; qui veulent, c'est vrai, des enfants mieux formés et préparés à la vie, des familles mieux encouragées, des personnes âgées, c'est-à-dire nos parents, mieux garanties contre le risque ; qui veulent également qu'il n'y ait plus d'exclus dans notre société, que ceux qui n'ont ni revenu ni travail puissent être garantis dans leur existence et conformément à leur dignité.

» Tous ceux qui veulent aussi que la sécurité soit assurée, et que la délinquance, la criminalité, le terrorisme, soient combattus avec toute la fermeté nécessaire, que notre identité nationale soit préservée, que l'immigration clandestine soit également combattue, comme nous avons commencé de le faire ; aussi, que toutes les tracasseries administratives, les impôts excessifs, soient diminués.

» C'est cela que nous avons engagé depuis deux ans, dans des conditions difficiles, avec l'ensemble de la majorité. C'est cela que nous poursuivrons et que nous amplifierons demain, dans le cadre notamment d'une économie qui doit être plus dynamique, qui doit nous permettre d'assumer nos responsabilités européennes, c'est-à-dire d'être les premiers dans cette Europe de demain, ce que nous pouvons être à condition que nos entreprises, que nos travailleurs, ne soient pas plus contraints par trop de fiscalité ou de bureaucratie, que leur liberté puisse s'épanouir, et leurs responsabilités avec.

» Voilà le combat que je mènerai pendant cette période du second tour, et je le mènerai avec détermination et aussi avec confiance, convaincu qu'une majorité de Français adhèrent à ces objectifs, et que, par conséquent, le 9 mai prochain ils pourront être mis en œuvre au service de tous les Français et au service de la France. »

M. Barre : une société ouverte

M. Raymond Barre et M. Jacques Chirac ont fait ensemble, au Sénat, leurs déclarations officielles. En voici les textes.

« Le peuple français s'est prononcé. Je remercie les Françaises et les Français qui m'ont apporté leurs suffrages. Ma gratitude va à tous ceux, élus et simples citoyens, qui ont soutenu avec courage, loyauté et dévouement ma candidature à l'élection présidentielle. Je mesure la responsabilité que le témoignage de leur confiance m'impose pour l'avenir.

» Jacques Chirac fera face le 8 mai prochain au candidat socialiste. Je lui offre tous mes vœux de succès. Je le soutiens dans son combat et je demande à tous ceux qui ont voté pour moi de voter pour lui au second tour de l'élection présidentielle. Je compte qu'il défendra les objectifs auxquels nous sommes particulièrement attachés : une société ouverte, tolérante, qui refuse la xénophobie, le racisme et tous les extrémismes ; une meilleure formation de notre jeunesse, la compétitivité de notre économie par la recherche d'investissements, la solidarité à l'égard des nouveaux pauvres et des exclus, l'impartialité de l'Etat, l'union de l'Europe.

» A toutes celles et à tous ceux qui m'ont fait confiance, je demande que, au-delà du 8 mai, ils poursuivent l'action qu'ils ont menée jusqu'ici au service de la France. Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur moi. »

M. Mitterrand : le respect des autres

M. Mitterrand a prononcé à Château-Chinon (Nièvre) la courte déclaration suivante :

« Françaises, Français.

» A vous qui m'avez apporté vos suffrages aujourd'hui, je veux dire ma gratitude. Vous êtes engagés avec moi dans le combat pour l'union des Français autour des valeurs de la démocratie : progrès, justice sociale, égalité des chances, finalement respect des autres.

» A vous qui n'avez pas émis le même vote pour ce premier tour de scrutin et qui croyez dans ces mêmes valeurs je dis : nous allons nous rejoindre, désormais le choix est simple.

» A vous tous qui aimez et servez la France, j'exprime ma confiance. Nous avons devant nous de grandes tâches : le chantier de l'Europe, la cause de la paix.

» Françaises et Français, rassemblons-nous, ne négligeons aucun effort pour gagner le 8 mai ».

M. André Lajoinie : toujours face à la droite

« Comme candidat communiste, j'ai mené campagne non pour être élu, mais pour affirmer l'exigence d'une politique nouvelle. Dans un tel contexte, il est évident que l'influence réelle du Parti communiste va très au-delà du résultat que nous enregistrons aujourd'hui. En outre, ces même forces politiques ont organisé dans les médias à l'encontre du candidat communiste une censure si grossière que même la CNCL a dû dénoncer. Enfin, elles ont pris la lourde responsabilité d'offrir au dangereux Le Pen un piédestal indécent, banalisant ses slogans racistes et vantant son « talent ». (...)

» En tout cas, la droite dans toutes ses composantes – RPR, UDF, Front national – nous trouvera comme toujours face à elle dans notre combat pour le programme des communistes, que j'ai défendu tout au long de ma campagne, et auquel il est exclu que nous renoncions. C'est dans cet esprit que, conformément à la décision que nous avons prise lors de notre vingt-sixième congrès, après consultation de tous les comités fédéraux, dès ce lundi, le comité central de notre parti se réunira mercredi. Il décidera des initiatives à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de ces orientations, et définira notre position pour le second tour de l'élection présidentielle. »

M. Jean-Marie Le Pen : un tremblement de terre politique

Ce premier tour de scrutin apporte *« la certitude d'un véritable tremblement de terre politique et d'une transformation radicale du paysage national. Ce sont des millions de Français supplémentaires, parmi lesquels beaucoup de jeunes citoyens, dont certains votaient pour la première fois, qui sont venus rejoindre le grand élan de la renaissance nationale.*

Celle-ci s'exprimera solennellement le 1er mai à Paris pour le grand rassemblement du peuple de France que j'appelle à l'occasion des fêtes du travail et de Jeanne d'Arc et devant lequel je prendrai position pour le second tour.

» C'est pourtant à un véritable complot de désinformation que j'ai dû faire face. Depuis des mois les médias ont presque tous présenté MM. Barre, Chirac et Mitterrand comme les seuls candidats qui avaient des chances d'être élus et n'ont d'ailleurs publié que leurs programmes. Des sommes énormes ont été dépensées par les grands candidats, au mépris du principe de l'égalité des candidatures. Les sondages ont, malgré mes protestations réitérées, constamment minimisé les pronostics. Ou ces instituts sont nuls ou ils ont manipulé la vérité.

» Une partie des électeurs a donc été délibérément trompée. Elle le sait maintenant, elle s'en souviendra lors des prochaines élections. A tous nos électeurs lucides et courageux, à tous ceux, dirigeants, militants ou sympathisants qui ont contribué à cette grande victoire de la France sur les tenants du déclin et de la décadence, j'apporte mon salut fraternel.

» Rien ne se fera plus en France sans, et a fortiori contre, la volonté des électeurs du Front national. La fierté, la joie et l'espoir qui m'habitent ce soir sont cependant voilés par la pensée de la peine et de l'angoisse des familles de ceux qui, en Nouvelle-Calédonie ou en Corse, sont tombés pour la défense de la France. »

M. Antoine Waechter : « Le score de Le Pen traduit une société désemparée. »

M. Antoine Waechter, candidat écologiste, s'est déclaré inquiet *« face aux résultats incroyables du Front national »* dont le score « *traduit une société désemparée et l'incapacité des formations politiques à y répondre* ». Mettant en garde « *l'ensemble de la classe politique devant la montée de l'extrême droite* », M. Waechter a indiqué que, « *face aux problèmes que pose la civilisation industrielle, il fallait trouver des solutions qui sont nécessairement audacieuses* ». Le candidat écologiste laisse « *à l'intelligence* » de ses électeurs « *le soin d'adopter la meilleurs attitude possible* » pour le second tour ».

M. Pierre Juquin : « Un sursaut de salut public pour battre Chirac et Le Pen »

M. Pierre Juquin, candidat à l'élection, a invité les électeurs de gauche « *à un sursaut anti-Le Pen* ». « *J'apporte mon désistement en faveur de François Mitterrand,* a-t-il déclaré. *Il faut que nous rassemblions toutes nos forces dans un sursaut de salut public pour battre Chirac et Le Pen. Le Front national, c'est l'exclusion, la haine, c'est exactement le langage que tenaient Hitler et Goebbels en Allemagne.* » « *Ce qui est dramatique,* a ajouté M. Juquin, *c'est que des ouvriers, des chômeurs qui n'ont rien de fasciste, rien de raciste, votent pour le Front national. Il faut que la gauche se rassemble, que les démocrates se rassemblent. Nous sommes confrontés à un danger.* »

Mme Arlette Laguiller : « La gauche est responsable de la montée de Le Pen »

Pour Mme Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière (troskiste) à l'élection présidentielle, « *les partis qui se disent de gauche sont responsables de la montée électorale de Le Pen* ».

Le score de celui-ci signifie « *un recul de la classe ouvrière* » que les partis de gauche « *ont laissée démoralisée par les licenciements, le chômage et le recul du niveau de vie* ».

M. Pierre Boussel : « Le score de Le Pen est très grave. »

M. Pierre Boussel, candidat du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT, trotskiste), a déclaré prendre son score « *avec beaucoup de philosophie* », en estimant que les médias l'avaient boycotté « *de manière féroce* ». Pour M. Boussel, « *le score de Le Pen est très grave, car cette montée du Front national exprime une radicalisation à droite* », due à la « *rupture des engagements pris en 1981* ». « *Le gouvernement Mitterrand-Mauroy-Fiterman a donné des milliards et des milliards aux capitalistes pour spéculer et non pour investir dans l'économie.* »



La soirée électorale à la télévision

L'obsédant Jean-Marie Le Pen

Le 17 juin 1984, au soir des élections européenne, Jean-Marie Le Pen crevait les écrans et déclarait : « *Tout commence à partir d'aujourd'hui.* » Dimanche 24 avril 1988, on l'a peu vu sur les chaînes, mais quelle présence ! Le Front national, son président, ses thèses, ses électeurs, son score... il n'y en avait que pour eux. Et les lieutenants de M. Le Pen-Bruno Megret, Jean-Pierre Stirbois, Jean-Claude Martinez, François Bachelot... — ont pénétré à leur tour, *via* les écrans de télévision, dans les foyers. Où était donc Jean Poperen pour leur *tenir la dragée haute* ? Heureusement, quelques vieilles connaissances (Jospin, bien sûr, Léotard, encore, Lecanuet, toujours...) étaient là pour faire la transition avec les nouveaux venus, au rang desquels on a reconnu Isabelle Thomas, l'ancienne contestataire de décembre 1986.

Etait-ce la multiplication des chaînes ? Leurs efforts pour renouveler le genre des débats ? La présence de ces bleus ? Rien ne ressemblait aux soirées électorales de ces sept dernières années. Autant dire comme on l'a ressenti : « médiatiquement parlant », aussi, M. Le Pen brouille les cartes. Les



accents triomphants de naguère n'étaient pas de mise, cette fois.

Au point que les chaînes, tout obnubilées par la progression fracassante de l'extrême droite, en ont carrément oublié... les petits. Quelques rares déclarations officielles, une présence tardive de certains sur les plateaux... Alors que les représentants du PCF, pourtant en pleine déconfiture, se succédaient encore sur les plateaux. La force de l'habitude...

De fête, d'ailleurs, il n'y eut point. L'effet Le Pen, sans doute. On y revenait sans cesse. Qu'il s'agisse de la manière de « rassembler » au second tour, des réponses à apporter au « principe de préférence nationale », ou des fameuses « tractations » (réelles ou supposées) avec l'épouvantail Le Pen. Pourtant, l'un des principaux enseignements du scrutin, la division de la droite en trois blocs, n'a guère été évoqué par nos hommes politiques en termes d'avenir, d'organisation de la vie publique à plus long terme. Comme si le « grand perturbateur » se situait vraiment ailleurs, comme s'il était encore hors jeu, comme si on voulait faire comme si... Quelques-uns — Jean Lecanuet a parlé du « *remembrement de la droite* » après le 8 mai — se sont montrés plus lucides sur les divisions actuelles.

De ces perspectives institutionnelles et partisanes, il fut encore moins question sur M6, où Alexandre Baloud menait un jeu vivant avec des jeunes et des moins jeunes. On y apprit, sondage « sortie des urnes » à l'appui, que les 18-29 ans s'apprêtaient à voter à plus de 60 % pour Mitterrand dans quinze jours. Tout est-il déjà joué ?

YVES AGNÈS.

A 18 heures, le premier choc

Dimanche, 18 heures : ballet de taxis, de voitures avec chauffeurs devant l'hôtel Méridien de *la Porte Maillot, la Maison de la radio,* les *studios d'Europe 1 et* des *chaînes* de télévision. On vérifie les badges, on contrôle soigneusement le contenu des sacs. Alors qu'une partie de la France vote encore, la petite « nomenklatura » des médias, *de la culture et de la finance va connaître, deux heures* avant tout le monde, le résultat du scrutin, ou du moins celui des sondages effectués à la sortie des urnes. Seule condition pour jouir du privilège : ne pas quitter les lieux, ne pas communiquer avec l'*extérieur avant 20 heures.*

Rue François-1er, le conclave se tient dans le *nouveau hall d'Europe 1, inauguré pour* la circonstance. Sur le circuit interne de télévision, Alain Duhamel donne dès 18 h 20 la première estimation de Bull BVA. Elle crédite encore Jacques Chirac de 23 % mais, déjà, Jean-Marie Le Pen *de* 14 %. Un *murmure d'incrédulité* parcourt l'assistance. Jean-Claude Martinez, député européen du Front national, exulte : *« Les trois grands candidats vont subir une cure d'amaigrissement ».* Une demi-heure plus tard, Alain *Duhamel,* mal *à l'aise, doit revoir* à la *baisse* le *score* de M. Chirac (19,9 %) et à la hausse celui de M. Le Pen (14,4) tandis que M. Mitterrand s'acccroche à la crête des 35 %.

Cette fois la consternation l'emporte dans cette foule qui a plutôt le cœur à gauche. *« Ce n'est pas gai du tout »,* bougonne Gilbert Trigano, le patron du *Club Méditerranée. « Je suis terrifiée par le score de Le Pen »,* renchérit Françoise Sagan. Le cinéaste Andreï Zulawsky, venu avec Sophie Marceau, se veut plus rassurant : *« J'applaudis le résultat du président et l'écrasement du PC. Mitterrand a cinq ans pour nous débarrasser de Le Pen comme il l'a fait des communistes ».*

Dans les salons du Méridien, plus de trois mille personnes ont répondu à l'invitation de TF 1, RTL et le *Point*. L'institut IPSOS a du retard et les somptueux buffets sont déjà très attaqués. A 18 h 43, Patrick Poivre d'Arvor sort d'une petite pièce où il s'est enfermé avec Michèle Cotta et Étienne Mougeotte. *« C'est surprenant »,* glisse-t-il, énigmatique. *Sur* les écrans *géants,* les *marionnettes* du Bébête-show se chamaillent encore quand Jean-Marc Lech, le fougueux patron d'Ipsos, s'empare du micro. *« François Mitterrand : 33,6 ».* La foule se fige. *« Jacques Chirac : 19,6 ».* La salle s'étrangle de surprise. *« Raymond Barre : 16,6 % : Jean-Marie Le Pen : 15,3 % ».* Les cris fusent : *« Ce n'est pas possible ». «Je vous l'avais dit ».* Dans le vacarme général, rares sont ceux qui notent le score étonnant du candidat écologiste...

Retrouver ses esprits

Les groupes se reforment autour des buffets. On fait le compte des voix de gauche, des voix de droite. *On spécule sur les* reports du second tour. On bute sur l'inconnu, l'inexplicable : le score du leader du Front national. 15 % : un Français sur sept ? Ici même alors, parmi nous ? Non, ce n'est pas possible : *« Le succès de Le Pen est conjoncturel, lié aux événements de Nouvelle-Calédonie et de Corse. C'est le Français latin, râleur, qui se défoule au premier tour avant de retrouver ses esprits au second ».* A droite, on tente de se rassurer. A gauche, on dramatise déjà : *« Les quinze jours qui viennent vont être une épreuve de vérité pour la démocratie. »*

A la Maison *de la radio,* sous la grande tente blanche tendue par FR 3 et RMC, les deux filles de M. Le Pen ont sauté de joie en apprenant le score de leur père. La PDG de la chaîne, M. René Han, sympathisant du RPR, s'est peu à *peu décomposé en prenant* connaissance des estimations de l'IFRES. Visiblement sous le choc, un proche de M. François Léotard laisse tomber : *« La situation est ingérable pour la droite. L'aile gauche du RPR va se tirer quand ils verront leurs copains faire les yeux doux à Le Pen. On va vers une recomposition complète du paysage politique et je ne vois pas très bien là-dedans l'avenir des libéraux ».*

Partout, *le séisme* Le Pen fait des ravages. Au milieu de la petite réception donnée par la 5, Carlo Freccero, le directeur des programmes de la chaîne, se lamente sur *« le racisme naturel des Français ».* Que n'a-t-on pas écrit lorsque que des Italiens sont venus *faire la première télévision* commerciale en France ? Dans le studio d'Antenne 2 transformé en agora antique, Noël Mamère — qui prépare un numéro de son magazine « Résistances » sur le Front national — tonne : *« Les Français ne se rendent pas compte. A la différence des Allemands ou des Italiens, ils ne savent pas ce qu'est le fascisme ».* Jean Drucker, le PDG de M 6, se dit *« effondré par le triomphe de la xénophobie et de l'antiparlementarisme ».* Son directeur des programmes, *Jean Stock,* tente de le consoler en citant un sondage IFOP effectué dimanche pour la chaîne auprès de 6 000 jeunes de dix-huit à trente ans à la sortie des bureaux de vote. Le leader du Front national ne recueille *que* 11 % de sympathisants *contre* 35 % *pour* François Mitterrand, 17 % pour Jacques Chirac, 15 % pour Raymonde Barre et... 8 % pour Antoine Waechter.

Les jambes en coton

19 h 30 : *toutes les projections des instituts* de sondage donnent François Mitterrand vainqueur au second tour. Dans les locaux d'Antenne 2, Bertrand Labrusse, nommé par le président de la République à la CNCL, est très entouré. Son collègue Pierre Huet, *élu du* Conseil d'Etat, est solitaire. *« L'important maintenant, c'est les législatives,* soupire un patron d'entreprise. *Les Français sont capables de choisir une majorité à droite. Ils ont pris goût à la cohabitation. »*

20 h 15 : le visage de M. Le Pen apparaît sur les écrans de TF 1. Un silence de mort règne dans les salons du Méridien pendant toute sa déclaration. *« Ça me met les jambes en coton »,* gémit un jeune femme. Par les portes enfin réouvertes, la foule s'écoule lentement.

Récit du service communication

Dans la presse quotidienne

LIBÉRATION (Serge July) : *« Deux perdants : Chirac et Barre ; un triomphateur : Le Pen, et Mitterrand qui tire les marrons du feu. Il s'agit bien, comme l'a dit le leader du Front national, d'un « tremblement de terre » dont l'épicentre se trouve au cœur de la majorité RPR-UDF. Le premier ministre ira en finale, mais sa victoire sur Barre a quelque chose de dérisoire. Elle ressemble à celle de l'aveugle sur le paralytique* [...]. *Le total Chirac-Barre avoisine les 36 % : c'est peu dire que la majorité RPR-UDF n'est pas majoritaire. Il ne s'agit plus que d'une forte minorité* [...]. *Deux ans de gouvernement sous contrôle mitterrandiste ont multiplié les déçus du chiraquisme : Le Pen les a systématiquement accueillis, faisant une fois encore de la France une démocratie « exceptionnelle » puisque c'est la seule du monde occidental où la crise économique et politique aura engendré un électorat extrémiste. »*

L'HUMANITÉ (Claude Cabanes) : *« Qui n'est pas, ce matin, humilié de constater que jamais dans l'histoire de notre pays l'extrême droite n'avait obtenu un score aussi élevé, aujourd'hui un phénomène unique en Europe ? Le Pen est enfant de ceux qui ont entretenu la crise, jeté des centaines de milliers d'hommes au chômage et des centaines de milliers d'autres dans la pauvreté ; Le Pen est enfant des moyens d'information qui ont multiplié à l'infini son image et diffusé jusqu'au dégoût des discours de haine ; Le Pen est enfant de l'amertume et de la déception de ceux qui ont trahi le grand espoir de 1981 ; Le Pen est enfant des stratèges cyniques qui ont joué, pour leurs calculs politiciens, de la boule noire du Front national. (...) Le Parti communiste français a fait un retour aux sources de son identité et de son idéal révolutionnaire. Il a une stratégie claire et une pratique neuve. »*

LE FIGARO (Max Clos) : *« On pouvait espérer mieux. Le total des voix de la majorité est un peu court. Mais le score du candidat socialiste ne l'est pas moins. Pour les deux candidats restant en lice, le second tour s'annonce serré. La droite n'a aucune raison de juger la partie perdue. A condition que Jacques Chirac parvienne à rassembler sur son nom toutes les femmes et tous les hommes de ce pays qui ne veulent pas de la réélection de M. Mitterrand le 8 mai. (...) Il faut aller à l'essentiel. L'essentiel, pour la droite, est de battre M. Mitterrand au second tour. Cela dépend en partie des électeurs de M. Le Pen, mais aussi de M. Le Pen lui-même. »*

LE QUOTIDIEN DE PARIS (Philippe Tesson) : *« La propagande sommaire de la gauche a produit les effets qu'elle espérait. Voilà donc Le Pen en position d'arbitre. Tel était son calcul, là est son succès. L'issue du second tour dépend des comportements des électeurs. (...) Le premier ministre a eu coutume de distinguer Le Pen de ses électeurs. C'est un parti courageux, auquel il continuera sans doute de se tenir, sous l'œil vigilant de Raymond Barre. Cela suppose une campagne de second tour nette, et qui prenne en compte les frustrations et les aspirations des électeurs du Front national lorsqu'elles sont légitimes, sachant que celles-ci, contrairement à la propagande de gauche, ne se réduisent pas à des fantasmes sécuritaires, xénophobes ou racistes. »*

SUD-OUEST (Joël Aubert) : *« Face à cette nouvelle et spectaculaire progression, la pire des choses serait de prononcer une excommunication à l'encontre de quelques millions de pêcheurs qui ne sont sûrement pas tous prêts à bouter les immigrés hors de nos frontières. La société française hésite encore entre la grande mutation de cette fin de siècle et le repliement sur des valeurs plus conservatrices. Elle a besoin de souffle et de vérité. L'habileté du Front national et de son leader aurait été justement d'entretenir l'illusion de façon souvent simpliste. »*

OUEST-FRANCE (Jean-Yves Boulic) : *« Avec un Jacques Chirac moins fort que prévu et une victoire qui s'éloigne, Jean-Marie Le Pen n'aura pas besoin de forcer son talent pour avoir l'air de lui venir en aide. Cela pourrait s'appeler le baiser de la mort. »*

Les journaux britanniques soulignent le « rôle-clé » de M. Le Pen

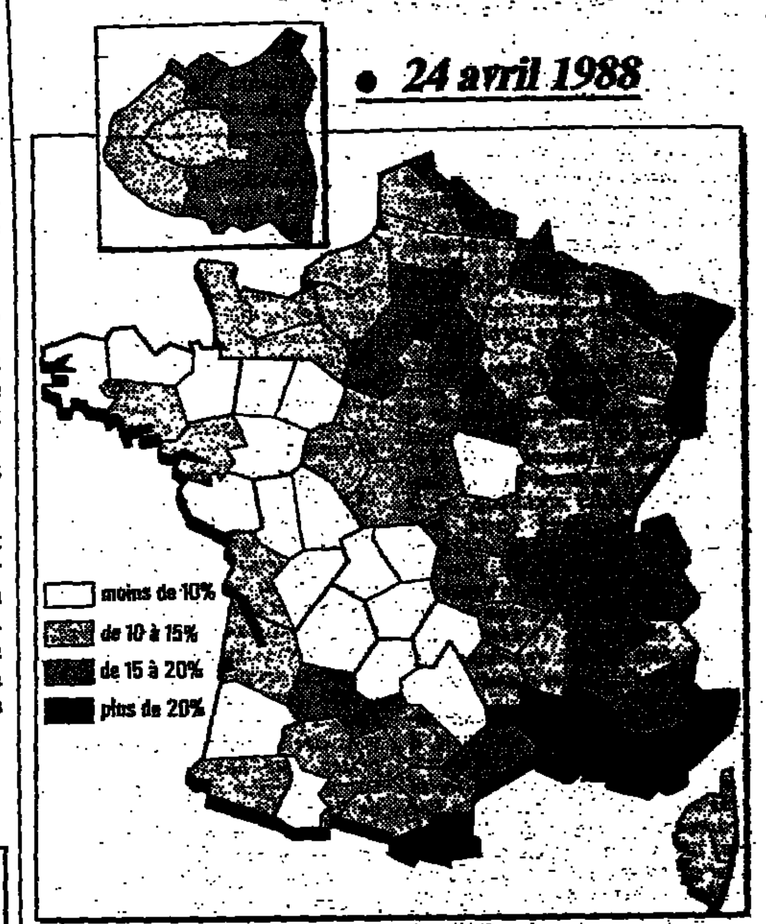
Les journaux britanniques soulignent tous, dans leurs premiers commentaires, le rôle-clé que va donner à M. Le Pen pour le second tour le résultat qu'il a obtenu au premier.

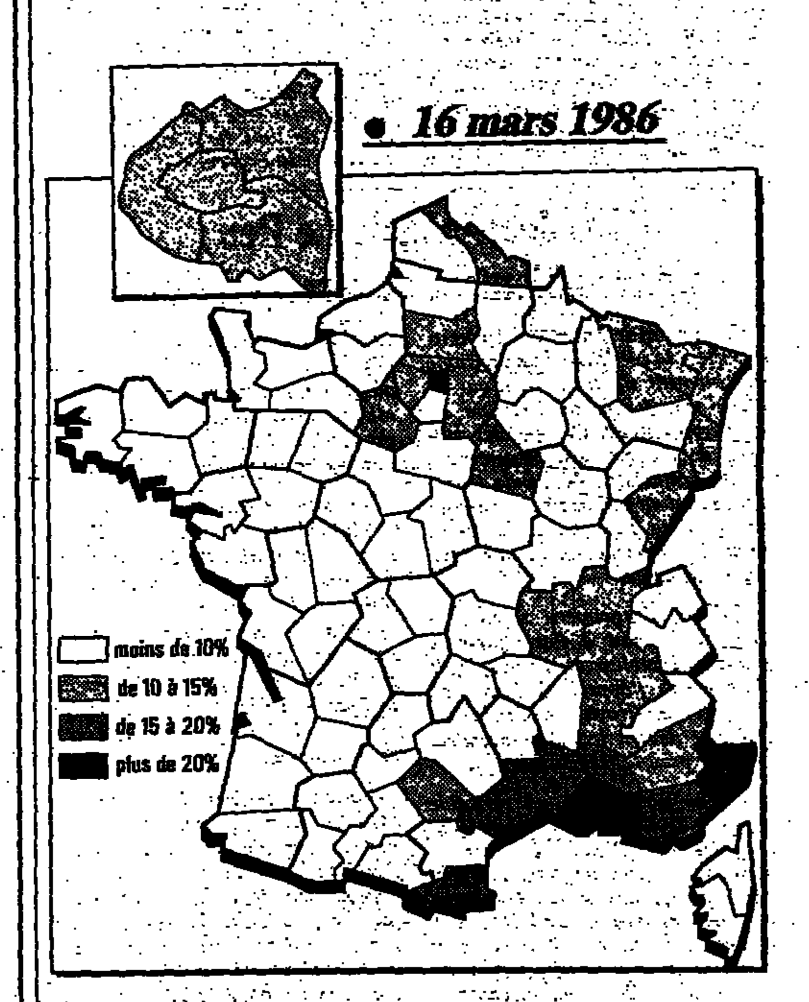
« L'élection française a fait de M. Le Pen un faiseur de rois », titre le *Daily Telegraph* (conservateur). *« Le Pen détient la clé du second tour »,* renchérit en titre le *Guardian* (centre gauche), soulignant que le score de M. Mitterrand lui *« rend la tâche du second tour plus difficile que prévu ».* Le *Daily Telegraph* estime encore qu'il *« pourrait ne pas y avoir suffisamment de voix pour lui le 8 mai ».*

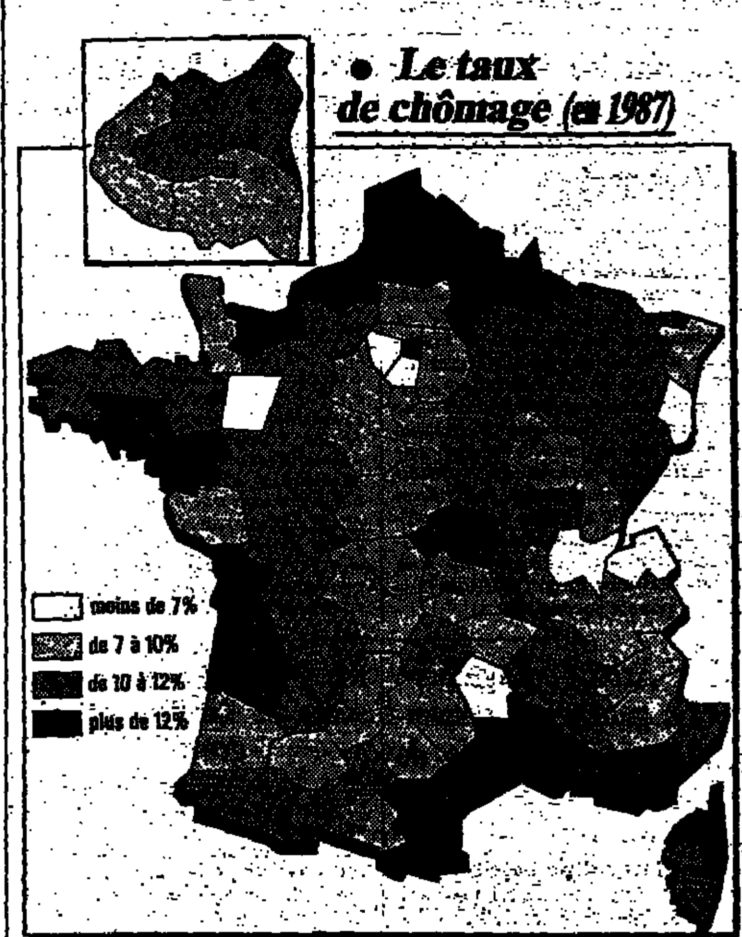
« M. Mitterrand a pris la tête, tandis que le soutien à M. Chirac paraît en déclin », titre quant à lui le *Financial Times* (quotidien des milieux d'affaires), tout en notant que M. Le Pen a été *« le principal vainqueur du premier tour ».*

Le *Times* (conservateur), qui a titré un peu hâtivement sur la *« victoire complète de Mitterrand au premier tour »,* se ravise dans le corps de son article de « une » : *« A première vue,* écrit-il, *les résultats de M. Mitterrand ne sont pas exceptionnellement bons. »* Mais, ajoute le journal, *« il tirera beaucoup de réconfort de la division de la droite en trois ».*

La progression du président du Front national







● **HARLEM DÉSIR** : « Les milices de Le Pen vont apporter leur soutien à M. Chirac. » — M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, s'est interrogé sur « ce *ticket Chirac-Le Pen que va proposer la majorité ». « Le 1er mai,* a pronostiqué M. Désir, *nous allons voir M. Le Pen dans la rue avec ses milices apporter son soutien à M. Chirac ».* Le Front national, a-t-il indiqué, « *tiendra M. Chirac sous sa dépendance et va jouer au Yo-Yo avec lui ; en essayant d'imiter Le Pen on n'a fait que le renforcer ».*



l'élection présidentielle

Paris : M. Le Pen menace l'hégémonie de la majorité municipale

M. Jacques Chirac a aussi perdu la bataille de Paris. Défaite relative, certes. Mais défaite symbolique, puisque dans sa ville le président du RPR n'a pu que très légèrement freiner le mouvement descendant enregistré au plan national. Obtenir 31,57 % des suffrages exprimés dans la *cité dont on est le maire, ce n'est pas un succès.* Surtout quand, pour faire sa campagne présidentielle, on s'est non seulement appuyé sur son travail de chef de gouvernement, mais aussi sur la qualité de sa gestion municipale, donnant en exemple de ce qui pourrait être fait en France ce qui a été réalisé à Paris.

Ce *résultat est en effet de 3,46 points* inférieur à celui obtenu par la liste menée par M. Jacques Toubon aux législatives de 1986. De nombreuses voix s'étaient alors élevées dans les milieux chiraquiens pour critiquer la façon dont le secrétaire général du RPR avait mené sa campagne, le rendant responsable de la remontée *opérée il y a deux ans par le Parti socialiste. « Ah! si Chirac avait conduit lui-même la bataille parisienne ! »* disaient à l'époque nombre de ses amis. C'est ce qu'il a fait cette fois, mais avec moins de profit que son suppléant d'alors.

Le recul du RPR en deux ans est sensible dans quinze des vingt arrondissements parisiens. *Le cru de 1988 est en revanche meilleur que celui* de 1986 dans les 2e, 3e, 7e, 8e et 16e arrondissements. Les deux premiers sont les fiefs de M. Jacques Dominati, qui menait la liste UDF il y a deux ans et qui cette fois a refusé de choisir entre M. Chirac et M. Barre. Le septième est la « propriété » de M. Edouard Frédéric-Dupont, *qui en 1986 était deuxième de la liste* de M. Jean-Marie Le Pen et qui cette année a été fort discret. Les deux députés sortants du seizième étaient deuxième et troisième sur la liste UDF. Partout ailleurs, M. Chirac fait moins bien que M. Toubon, y compris dans le dix-huitième, dont son porte-parole, M. Alain Juppé, est l'élu *(– 4,35 points) et surtout* dans le treizième, dont le maire est le secrétaire général du RPR (– 3,39 points).

Cette baisse du RPR profite bien entendu à M. Raymond Barre, qui, lui, fait mieux que la liste officielle de l'UDF en 1986 (+ 2,76 points sur l'ensemble de la capitale). Cette progression *est sensible dans tous les arrondissements* parisiens, sauf dans trois où l'UDF régresse : le seizième, déjà évoqué ; le dix-huitième, dont pourtant M. Roger Chinaud, coordinateur à Paris de la campagne barriste, est le maire ; et le douzième, dont le maire, M. Paul Pernin, était en 1986 en quatrième position sur la liste UDF, mais a pris cette fois position pour M. Chirac.

Ce gain permet au député du Rhône de sauver l'honneur à Paris : il n'est pas doublé, comme certains de ses partisans le redoutaient, par M. Jean-Marie Le Pen. Il s'en faut de peu (2 005 voix exactement), mais l'essentiel est atteint. Car, bien entendu, le grand gagnant, à *Paris comme ailleurs, est le président du Front* national, qui, s'il n'atteint pas dans la capitale son score national, progresse par rapport à 1986 dans tous les arrondissements.

Voilà de quoi préoccuper encore un peu plus M. Chirac, car le résultat de tout cela est que la majorité municipale (RPR-UDF) ne franchit *cette fois la barre des 50 % que dans six arrondis*sements (les 6e, 7e, 8e, 15e, 16e, 17e). Cette constatation pourrait rendre gourmand le Front national dans la préparation des prochaines élections municipales. Sur l'ensemble de Paris, MM. Chirac et Barre ne totalisent à eux deux que 45,16 % des suffrages exprimés. Il est loin le *temps des européennes de 1984* où la liste de Mme Simone Veil obtenait 49,61 % dans la capitale, et plus loin encore le premier tour des municipales de 1983 où les listes du maire recueillirent 61,90 %...

Pour se consoler, M. Chirac peut faire deux constats : il progresse sensiblement par rapport au premier *tour de la présidentielle de 1981, où il* n'avait obtenu que 26,96 % dans la capitale, et cela dans tous les arrondissements sauf le 12e. La légitimité, cette fois, était pour lui. Ensuite, M. François Mitterrand connaît la même mésaventure que lui : il fait moins bien que la liste conduite par M. Lionel Jospin le 16 mars 1986 (– 2,47 points), et cela, là encore, dans tous les arrondissements sauf le 12e, décidément bien particulier. Les deux lieutenants avaient fait mieux *que leurs patrons. Intéressante leçon.*

Toutefois, M. Mitterrand fait aussi, comme M. Chirac, mieux qu'il y a sept ans, et cela une *fois encore dans tous les arrondissements.*

Pour le reste, il faut noter le score honorable du candidat écologiste, même s'il est inférieur à *celui des municipales de 1983;* la chute continuelle du PC avec ce correctif que les voix de M. Juquin additionnées à celles de M. Lajoinie sont supérieures à celles de la liste du PC du 16 mars 1986.

Paris est devenu une ville de droite. Elle le reste. Mais, pour les chiraquiens, elle n'est plus la place forte inexpugnable qu'ils espéraient avoir bâtie.

THIERRY BRÉHIER.

Ins., 1 238 823 ; vot., 953 069
Abst., 285 754 (23,06 %)
Suffr. expr., 942 325

Chirac	297 514 (31,57)
Mitterrand	277 768 (29,47)
Barre	128 125 (13,59)
Le Pen	126 120 (13,38)

Lajoinie, 34 483 (3,65) ; Waechter, 34 316 (3,64) ; Juquin, 25 964 (2,75) ; Laguiller, 14 820 (1,57) ; Boussel, 3 215 (0,34).

1986. – Ins., 1 250 484 ; abst., 25,32 % ; suffr. expr., 918 190. RPR, 321 459 (35,01) ; PS, 293 597 (31,97) ; UDF-CDS, 108 705 (11,83) ; FN, 100 933 (10,99) ; PC, 41 881 (4,56) ; div. opp., 23 688 (2,57) ; Verts, 13 173 (1,43) ; LO, 3 963 (0,43) ; écol., 3 012 (0,32) ; MPPT, 2 541 (0,27) ; Alt., 2 397 (0,26) ; I86, 1 400 (0,15) ; PH, 630 (0,06) ; div. opp., 291 (0,03) ; div. g., 264 (0,02) ; div. opp., 256 (0,02).

1981. – Ins., 1 272 577 ; abst., 22,49 % ; suffr. expr., 975 035. Chirac, 263 096 (26,98) ; Giscard d'Estaing, 253 155 (25,96) ; Mitterrand, 239 718 (24,58) ; Marchais, 89 376 (9,16) ; Lalonde, 39 696 (4,07) ; Crépeau, 20 708 (2,12) ; Debré, 17 575 (1,80) ; Bouchardeau, 17 532 (1,79) ; Garaud, 17 308 (1,77) ; Laguiller, 16 871 (1,73).

1er ARRONDISSEMENT

Ins., 11 856 ; suffr. expr., 8 744

Chirac, 3 037 (34,73) ; Mitterrand, 2 423 (27,71) ; Barre, 1 190 (13,60) ; Le Pen, 1 115 (12,75) ; Waechter, 346 (3,95) ; Lajoinie, 251 (2,87) ; Juquin, 226 (2,58) ; Laguiller, 125 (1,42) ; Boussel, 31 (0,35).

1981. – Chirac, 2 871 (30,71) ; Giscard d'Estaing, 2 550 (27,28) ; Mitterrand, 2 055 (21,98) ; Marchais, 603 (6,45) ; Lalonde, 435 ; Crépeau, 184.

2e ARRONDISSEMENT

Ins., 12 107 ; suffr. expr., 8 584

Mitterrand, 2 930 (34,13) ; Chirac, 2 279 (26,54) ; Le Pen, 1 190 (13,86) ; Barre, 1 028 (11,97) ; Waechter, 365 (4,25) ; Lajoinie, 292 (3,40) ; Juquin, 286 (3,33) ; Laguiller, 168 (1,95) ; Boussel, 46 (0,53).

1981. – Mitterrand, 2 508 (26,24) ; Chirac, 2 483 (25,98) ; Giscard d'Estaing, 2 407 (25,18) ; Marchais, 929 (9,72) ; Lalonde, 401 ; Laguiller, 187.

3e ARRONDISSEMENT

Ins., 21 111 ; suffr. expr., 15 281

Mitterrand, 5 680 (37,17) ; Chirac, 3 859 (25,25) ; Le Pen, 1 787 (11,69) ; Barre, 1 716 (11,22) ; Waechter, 695 (4,54) ; Lajoinie, 617 (4,03) ; Juquin, 572 (3,74) ; Laguiller, 293 (1,91) ; Boussel, 62 (0,40).

1981. – Mitterrand, 4 713 (29,90) ; Chirac, 3 658 (23,21) ; Giscard d'Estaing, 3 557 (22,57) ; Marchais, 1 678 (10,64) ; Lalonde, 710 ; Bouchardeau, 356.

4e ARRONDISSEMENT

Ins., 20 312 ; suffr. expr., 15 832

Mitterrand, 5 333 (33,68) ; Chirac, 4 781 (30,19) ; Barre, 1 992 (12,58) ; Le Pen, 1 674 (10,57) ; Waechter, 665 (4,20) ; Lajoinie, 533 (3,36) ; Juquin, 515 (3,25) ; Laguiller, 282 (1,78) ; Boussel, 57 (0,36).

1981. – Mitterrand, 4 635 (27,94) ; Chirac, 4 474 (26,97) ; Giscard d'Estaing, 3 687 (22,22) ; Marchais, 1 528 (9,21) ; Lalonde, 722 ; Bouchardeau, 369.

5e ARRONDISSEMENT

Ins., 44 797 ; suffr. expr., 34 616

Chirac, 11 901 (34,38) ; Mitterrand, 10 633 (30,71) ; Barre, 4 450 (12,85) ; Le Pen, 3 234 (9,34) ; Waechter, 1 581 (4,56) ; Juquin, 1 208 (3,48) ; Lajoinie, 920 (2,65) ; Laguiller, 591 (1,70) ; Boussel, 98 (0,28).

1981. – Chirac, 11 278 (33,16) ; Mitterrand, 8 708 (25,60) ; Giscard d'Estaing, 6 957 (20,45) ; Marchais, 2 046 (6,01) ; Lalonde, 1 716 ; Bouchardeau, 925.

6e ARRONDISSEMENT

Ins., 33 054 ; suffr. expr., 25 254

Chirac, 9 052 (35,84) ; Mitterrand, 6 566 (25,99) ; Barre, 4 806 (19,03) ; Le Pen, 2 295 (9,08) ; Waechter, 1 025 (4,05) ; Juquin, 638 (2,52) ; Lajoinie, 469 (1,85) ; Laguiller, 342 (1,35) ; Boussel, 61 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 7 756 (30,25) ; Chirac, 7 273 (28,37) ; Mitterrand, 5 769 (22,50) ; Lalonde, 1 182 (4,61) ; Marchais, 1 025 ; Debré, 606.

7e ARRONDISSEMENT

Ins., 40 337 ; suffr. expr., 31 392

Chirac, 13 936 (44,39) ; Barre, 6 222 (19,82) ; Mitterrand, 5 873 (18,70) ; Le Pen, 3 417 (10,88) ; Waechter, 799 (2,54) ; Lajoinie, 425 (1,35) ; Juquin, 411 (1,30) ; Laguiller, 266 (0,84) ; Boussel, 43 (0,13).

1981. – Giscard d'Estaing, 11 131 (34,99) ; Chirac, 10 466 (32,90) ; Mitterrand, 5 205 (16,36) ; Lalonde, 1 146 (3,60) ; Marchais, 971 ; Debré, 792.

8e ARRONDISSEMENT

Ins., 25 035 ; suffr. expr., 19 094

Chirac, 9 053 (47,41) ; Mitterrand, 3 348 (17,53) ; Barre, 3 216 (16,84) ; Le Pen, 2 430 (12,72) ; Waechter, 475 (2,48) ; Lajoinie, 206 (1,07) ; Juquin, 198 (1,03) ; Laguiller, 147 (0,76) ; Boussel, 21 (0,10).

1981. – Chirac, 7 497 (35,77) ; Giscard d'Estaing, 7 160 (34,16) ; Mitterrand, 3 226 (15,39) ; Lalonde, 670 (3,19) ; Marchais, 623 ; Debré, 493.

9e ARRONDISSEMENT

Ins., 34 776 ; suffr. expr., 25 810

Chirac, 8 487 (32,88) ; Mitterrand, 7 583 (29,38) ; Le Pen, 3 612 (13,99) ; Barre, 3 388 (13,12) ; Waechter, 893 (3,45) ; Lajoinie, 688 (2,66) ; Juquin, 677 (2,62) ; Laguiller, 394 (1,52) ; Boussel, 88 (0,34).

1981. – Chirac, 8 705 (31,56) ; Giscard d'Estaing, 7 272 (26,36) ; Mitterrand, 6 566 (23,80) ; Marchais, 1 624 (5,88) ; Lalonde, 1 052 ; Crépeau, 525.

10e ARRONDISSEMENT

Ins., 47 933 ; suffr. expr., 34 617

Mitterrand, 11 577 (33,44) ; Chirac, 9 207 (26,59) ; Le Pen, 5 470 (15,80) ; Barre, 3 626 (10,47) ; Lajoinie, 1 443 (4,16) ; Waechter, 1 330 (3,84) ; Juquin, 1 155 (3,33) ; Laguiller, 636 (1,83) ; Boussel, 173 (0,49).

1981. – Mitterrand, 10 162 (28,08) ; Chirac, 9 613 (26,56) ; Giscard d'Estaing, 8 030 (22,19) ; Marchais, 3 714 (10,26) ; Lalonde, 1 425 ; Laguiller, 778.

11e ARRONDISSEMENT

Ins., 78 506 ; suffr. expr., 58 526

Mitterrand, 20 996 (35,87) ; Chirac, 14 081 (24,05) ; Le Pen, 8 612 (14,71) ; Barre, 6 190 (10,57) ; Lajoinie, 2 794 (4,77) ; Waechter, 2 430 (4,15) ; Juquin, 2 046 (3,49) ; Laguiller, 1 136 (1,94) ; Boussel, 241 (0,41).

1981. – Mitterrand, 17 569 (28,69) ; Chirac, 15 075 (24,62) ; Giscard d'Estaing, 13 283 (21,69) ; Marchais, 7 381 (12,05) ; Lalonde, 2 447 ; Crépeau, 1 292.

12e ARRONDISSEMENT

Ins., 78 979 ; suffr. expr., 61 842

Mitterrand, 19 357 (31,30) ; Chirac, 18 139 (29,33) ; Le Pen, 8 462 (13,68) ; Barre, 7 792 (12,59) ; Waechter, 2 500 (4,04) ; Lajoinie, 2 491 (4,02) ; Juquin, 1 853 (2,99) ; Laguiller, 1 033 (1,67) ; Boussel, 215 (0,34).

1981. – Mitterrand, 17 027 (26,32) ; Chirac, 16 360 (25,29) ; Giscard d'Estaing, 15 780 (24,39) ; Marchais, 6 181 (9,55) ; Lalonde, 2 915 ; Crépeau, 1 527 ; Debré, 1 245 ; Laguiller, 1 236 ; Bouchardeau, 1 218 ; Garaud, 1 196.

13e ARRONDISSEMENT

Ins., 95 680 ; suffr. expr., 73 882

Mitterrand, 26 287 (35,57) ; Chirac, 18 140 (24,55) ; Le Pen, 8 938 (12,09) ; Barre, 8 707 (11,78) ; Lajoinie, 4 174 (5,64) ; Waechter, 3 128 (4,23) ; Juquin, 2 760 (3,73) ; Laguiller, 1 404 (1,90) ; Boussel, 344 (0,46).

1981. – Mitterrand, 21 968 (29,89) ; Chirac, 15 320 (20,85) ; Giscard d'Estaing, 15 028 (20,45) ; Marchais, 10 414 (14,17) ; Lalonde, 3 251 ; Bouchardeau, 1 797.

14e ARRONDISSEMENT

Ins., 79 667 ; suffr. expr., 60 854

Mitterrand, 19 529 (32,09) ; Chirac, 17 592 (28,90) ; Barre, 8 249 (13,55) ; Le Pen, 7 135 (11,72) ; Waechter, 2 548 (4,18) ; Lajoinie, 2 413 (3,96) ; Juquin, 2 130 (3,50) ; Laguiller, 1 036 (1,70) ; Boussel, 222 (0,36).

1981. – Mitterrand, 17 272 (27,14) ; Chirac, 16 351 (25,69) ; Giscard d'Estaing, 15 015 (23,59) ; Marchais, 5 985 (9,40) ; Lalonde, 2 841 ; Crépeau, 1 449.

15e ARRONDISSEMENT

Ins., 136 298 ; suffr. expr., 106 470

Chirac, 37 556 (35,27) ; Mitterrand, 28 419 (26,69) ; Barre, 17 488 (16,42) ; Le Pen, 12 175 (11,43) ; Waechter, 3 844 (3,61) ; Lajoinie, 2 893 (2,71) ; Juquin, 2 358 (2,21) ; Laguiller, 1 456 (1,36) ; Boussel, 281 (0,26).

1981. – Chirac, 30 391 (28,17) ; Giscard d'Estaing, 29 463 (27,31) ; Mitterrand, 25 665 (23,79) ; Marchais, 7 434 (6,89) ; Lalonde, 4 531 ; Crépeau, 2 494.

16e ARRONDISSEMENT

Ins., 98 944 ; suffr. expr., 79 639

Chirac, 40 943 (51,41) ; Barre, 14 702 (18,46) ; Mitterrand, 11 720 (14,71) ; Le Pen, 8 925 (11,20) ; Waechter, 1 507 (1,89) ; Lajoinie, 646 (0,81) ; Juquin, 640 (0,80) ; Laguiller, 468 (0,58) ; Boussel, 88 (0,11).

1981. – Giscard d'Estaing, 32 025 (38,75) ; Chirac, 28 644 (34,66) ; Mitterrand, 11 358 (13,74) ; Lalonde, 2 413 (2,92) ; Garaud, 1 924 ; Marchais, 1 902.

17e ARRONDISSEMENT

Ins., 97 076 ; suffr. expr., 73 956

Chirac, 28 247 (38,19) ; Mitterrand, 17 314 (23,41) ; Barre, 11 548 (15,61) ; Le Pen, 10 367 (14,01) ; Waechter, 2 303 (3,11) ; Lajoinie, 1 790 (2,42) ; Juquin, 1 300 (1,75) ; Laguiller, 904 (1,22) ; Boussel, 183 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 24 442 (30,86) ; Chirac, 24 139 (30,47) ; Mitterrand, 15 767 (19,90) ; Marchais, 4 951 (6,25) ; Lalonde, 2 979 ; Crépeau, 1 704.

18e ARRONDISSEMENT

Ins., 104 984 ; suffr. expr., 75 997

Mitterrand, 24 831 (32,67) ; Chirac, 18 344 (24,13) ; Le Pen, 13 592 (17,88) ; Barre, 8 303 (10,92) ; Lajoinie, 3 591 (4,72) ; Waechter, 2 924 (3,84) ; Juquin, 2 531 (3,33) ; Laguiller, 1 534 (2,01) ; Boussel, 347 (0,45).

1981. – Mitterrand, 21 741 (26,32) ; Giscard d'Estaing, 20 433 (24,74) ; Chirac, 19 132 (23,16) ; Marchais, 10 514 (12,73) ; Lalonde, 3 334 ; Laguiller, 1 875.

19e ARRONDISSEMENT

Ins., 82 014 ; suffr. expr., 61 421

Mitterrand, 22 400 (36,46) ; Chirac, 13 555 (22,06) ; Le Pen, 10 062 (16,38) ; Barre, 6 124 (9,97) ; Lajoinie, 3 727 (6,06) ; Waechter, 2 180 (3,54) ; Juquin, 1 944 (3,16) ; Laguiller, 1 142 (1,85) ; Boussel, 287 (0,46).

1981. – Mitterrand, 17 724 (28,76) ; Chirac, 13 777 (22,36) ; Giscard d'Estaing, 12 318 (19,99) ; Marchais, 9 571 (15,53) ; Lalonde, 2 476 ; Laguiller, 1 496.

20e ARRONDISSEMENT

Ins., 95 357 ; suffr. expr., 70 514

Mitterrand, 24 969 (35,40) ; Chirac, 15 325 (21,73) ; Le Pen, 11 628 (16,49) ; Barre, 7 388 (10,47) ; Lajoinie, 4 120 (5,84) ; Waechter, 2 778 (3,93) ; Juquin, 2 516 (3,56) ; Laguiller, 1 463 (2,07) ; Boussel, 327 (0,46).

1981. – Mitterrand, 20 174 (28,44) ; *Chirac, 15 593 (21,98) ; Giscard* d'Estaing, 14 960 (21,09) ; Marchais, 10 302 (14,52) ; Lalonde, 3 050 ; Crépeau, 1 712.

Ile-de-France : le FN chasse le PC

La gauche, installée dans ses murs, attire l'extrême droite comme un aimant la ferraille. Les résultats de ce 24 avril en Ile-de-France sont particulièrement démonstratifs : là où les communistes, surtout, les socialistes, un peu, sont forts, là M. Jean-Marie Le Pen fait ses meilleurs scores.

Le cas de la Seine-Saint-Denis est particulièrement significatif. Dans ce fief communiste, le Front national a obtenu 19,81 % des suffrages *exprimés devançant – et de beaucoup –* MM. Chirac et Barre. Mieux même, c'est dans les villes gérées par le PC, ou qu'il a dû abandonner il y a peu, que l'extrême droite obtient ses meilleurs résultats.

Même constatation dans le Val-de-Marne, dans les Hauts-de-Seine, dans les Yvelines, dans le Val-d'Oise : c'est dans les villes de gauche que le Front national dépasse de beaucoup son score national. Dans les *cités traditionnellement de* droite, il fait entre 10 % et 14 %, comme dans le reste du pays.

La conclusion *s'impose* : si M. Le Pen dispose d'une base électorale venant de la droite, il se renforce d'anciens électeurs communistes. Dans ces villes-dortoirs, souvent sans âme, dans ces cités HLM où la droite a préféré tasser les émigrés, dans ces anciens quartiers ouvriers décimés par la crise, où le chômage frappe plus qu'ailleurs, le *mal-vivre est une seconde nature*, le vote protestataire une tradition, une obligation. Le PC n'a plus la force d'encadrer ces exclus, de leur donner le minimum d'espoir indispensable. Le PS, obnubilé par sa chasse à la classe moyenne et sa soif de respectabilité gouvernementale, n'a pas voulu, pas su, prendre le relais. La place était vide. Le FN en a profité.

Les socialistes ont récupéré l'électorat communiste *embourgeoisé, l'extrême droite ceux qui* sont et demeurent des exclus. Au PC, il ne reste plus que les militants liés à leur chapelle par la *foi intangible* du charbonnier ou du gagne-pain. Ce n'est pas beaucoup. Dans pratiquement tous ces fiefs municipaux, même les plus symboliques, M. André Lajoinie est devancé quand ce n'est pas écrasé par M. Mitterrand. Voilà qui promet une difficile préparation des municipales. Car le PC sait que sa chute ne sera vraiment consommée que lorsque le communisme ne sera même plus municipal.

Les socialistes n'ont peut-être *pas vraiment* raison de s'en réjouir. Ils ne doivent pas oublier qu'en 1983 le PC a préféré que ce soit la droite *plutôt que le PS qui profite de ses défaites.*

L'atout est certain pour le RPR et l'UDF. *Mais voilà la droite* classique *à son tour* empêtrée dans l'extrémisme. En Seine-et-Marne, dans les Yvelines, l'Essonne, le Val-d'Oise, tous départements qu'elle gère, le FN lui est indispensable pour rester majoritaire. Les chiraquiens en pâtissent. Ils espéraient que leur puissance en Ile-de-France leur permettrait d'offrir à leur candidat les voix nécessaires pour gagner. Or si en grande couronne il fait un peu mieux (20,71 %) que sa moyenne nationale, dans la petite couronne, en revanche, il ne réussit à l'atteindre que d'extrême justesse. Et ce ne sont ni M. Barre ni M. Mitterrand qui en profitent.

L'Ile-de-France ne s'est ainsi libérée d'un extrémisme que pour tomber, si l'on ose dire, sous l'emprise d'un autre.

Th. B.

SEINE-ET-MARNE

Ins., 609 189 ; vot., 496 581
Abst., 112 608 (18,48 %)
Suffr. expr., 488 011

Mitterrand	161 063 (33,00)
Chirac	96 911 (19,85)
Le Pen	86 639 (17,75)
Barre	73 770 (15,11)

Lajoinie, 30 721 (6,29) ; Waechter, 18 612 (3,81) ; Juquin, 9 248 (1,89) ; Laguiller, 8 993 (1,84) ; Boussel, 2 054 (0,42).

1986. – Ins., 584 528 ; abst., 23,75 % ; suffr. expr., 428 668. PS, 131 282 (30,62) ; RPR, 120 417 (28,09) ; FN, 51 031 (11,90) ; UDF-CDS, 49 264 (11,49) ; PC, 37 619 (8,77) ; UDF-CDS, 13 941 (3,25) ; Verts, 9 314 (2,17) ; div. opp., 6 737 (1,57) ; LO, 5 944 (1,38) ; MPPT, 1 996 (0,46) ; I 86, 1 123 (0,26).

1981. – Ins., 537 590 ; abst., 18,63 % ; suffr. expr., 430 665. Giscard d'Estaing, 111 595 (25,91) ; Mitterrand, 108 955 (25,29) ; Chirac, 82 612 (19,18) ; Marchais, 66 171 (15,36) ; Lalonde, 20 344 (4,72) ; Crépeau, 11 368 (2,63) ; Laguiller, 10 446 (2,42) ; Debré, 7 462 (1,73) ; Garaud, 6 975 (1,61) ; Bouchardeau, 4 737 (1,09).

ABRÉVIATIONS

La liste des abréviations se trouve page 27

MELUN

Ins., 18 889 ; suffr. expr., 14 216

Mitterrand, 4 799 (33,75) ; Chirac, 2 963 (20,84) ; Le Pen, 2 591 (18,22) ; Barre, 2 342 (16,47) ; Lajoinie, 543 (3,81) ; Waechter, 473 (3,32) ; Laguiller, 240 (1,68) ; Juquin, 226 (1,58) ; Boussel, 39 (0,27).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 138 (27,79) ; Mitterrand, 4 001 (26,87) ; Chirac, 2 843 (19,09) ; Marchais, 1 760 (11,82) ; Lalonde, 710 ; Crépeau, 390.

AVON

Ins., 8 964 ; suffr. expr., 6 749

Mitterrand, 2 108 (31,23) ; Chirac, 1 573 (23,30) ; Barre, 1 271 (18,83) ; Le Pen, 1 047 (15,51) ; Waechter, 297 (4,40) ; Lajoinie, 216 (3,20) ; Juquin, 113 (1,67) ; Laguiller, 111 (1,64) ; Boussel, 13 (0,19).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 926 (28,91) ; Mitterrand, 1 677 (25,18) ; Chirac, 1 333 (20,01) ; Marchais, 562 (8,43) ; Lalonde, 395 ; Crépeau, 207.

CHELLES

Ins., 27 215 ; suffr. expr., 20 968

Mitterrand, 6 905 (32,93) ; Le Pen, 4 193 (19,99) ; Chirac, 3 810 (18,17) ; Barre, 2 776 (13,23) ; Lajoinie, 1 604 (7,64) ; Waechter, 763 (3,63) ; Juquin, 465 (2,21) ; Laguiller, 374 (1,78) ; Boussel, 78 (0,37).

1981. – Mitterrand, 5 297 (26,31) ; Giscard d'Estaing, 4 317 (21,44) ; Marchais, 3 891 (19,32) ; Chirac, 3 739 (18,57) ; Lalonde, 1 018 ; Crépeau, 574.

COMBS-LA-VILLE

Ins., 10 333 ; suffr. expr., 8 483

Mitterrand, 3 001 (35,37) ; Chirac, 1 486 (17,51) ; Barre, 1 370 (16,14) ; Le Pen, 1 330 (15,67) ; Lajoinie, 466 (5,49) ; Waechter, 399 (4,70) ; Juquin, 229 (2,69) ; Laguiller, 168 (1,98) ; Boussel, 34 (0,40).

1981. – Mitterrand, 1 979 (29,72) ; Giscard d'Estaing, 1 452 (21,80) ; Chirac, 1 349 (20,26) ; Marchais, 819 (12,30) ; Lalonde, 358 ; Crépeau, 179.

COULOMMIERS

Ins., 7 644 ; suffr. expr., 5 677

Mitterrand, 2 094 (36,88) ; Chirac, 1 057 (18,61) ; Barre, 898 (15,81) ; Le Pen, 889 (15,65) ; Lajoinie, 310 (5,46) ; Waechter, 198 (3,48) ; Laguiller, 134 (2,36) ; Juquin, 76 (1,33) ; Boussel, 21 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 704 (30,29) ; Mitterrand, 1 351 (24,02) ; Chirac, 963 (17,12) ; Marchais, 799 (14,20) ; Lalonde, 259 ; Crépeau, 169.

DAMMARIE-LES-LYS

Ins., 10 764 ; suffr. expr., 8 148

Mitterrand, 2 997 (36,78) ; Chirac, 1 330 (16,32) ; Le Pen, 1 253 (15,37) ; Barre, 1 134 (13,91) ; Lajoinie, 790 (9,69) ; Waechter, 282 (3,46) ; Juquin, 209 (2,56) ; Laguiller, 123 (1,50) ; Boussel, 30 (0,36).

1981. – Mitterrand, 2 264 (27,50) ; Marchais, 1 828 (22,20) ; Giscard d'Estaing, 1 788 (21,72) ; Chirac, 1 277 (15,51) ; Lalonde, 351.

FONTAINEBLEAU

Ins., 10 419 ; suffr. expr., 8 192

Chirac, 2 534 (30,93) ; Mitterrand, 1 869 (22,81) ; Barre, 1 707 (20,83) ; Le Pen, 1 367 (16,68) ; Waechter, 300 (3,66) ; Lajoinie, 147 (1,79) ; Juquin, 127 (1,55) ; Laguiller, 116 (1,41) ; Boussel, 25 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 971 (35,87) ; *Chirac, 1 951 (23,55)* ; Mitterrand, 1 650 (19,92) ; Marchais, 527 (6,36) ; Lalonde, 422 ; Crépeau, 207.

LAGNY-SUR-MARNE

Ins., 10 672 ; suffr. expr., 8 290

Mitterrand, 2 676 (32,27) ; Chirac, 1 790 (21,59) ; Le Pen, 1 443 (17,40) ; Barre, 1 319 (15,91) ; Lajoinie, 407 (4,90) ; Waechter, 317 (3,82) ; Juquin, 161 (1,94) ; Laguiller, 144 (1,73) ; Boussel, 33 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 067 (26,52) ; Mitterrand, 1 955 (25,08) ; Chirac, 1 552 (19,91) ; Marchais, 1 075 (13,79) ; Lalonde, 419 ; Crépeau, 192.

MEAUX

Ins., 22 287 ; suffr. expr., 16 491

Mitterrand, 5 991 (36,32) ; Le Pen, 3 073 (18,63) ; Chirac, 2 998 (18,17) ; Barre, 2 469 (14,97) ; *Lajoinie, 850 (5,15)* ; Waechter, 527 (3,19) ; Laguiller, 274 (1,66) ; Juquin, 236 (1,43) ; Boussel, 73 (0,44).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 747 (28,36) ; Mitterrand, 4 609 (27,54) ; Chirac, 2 786 (16,64) ; Marchais, 2 418 (14,44) ; Lalonde, 709 ; Crépeau, 407.

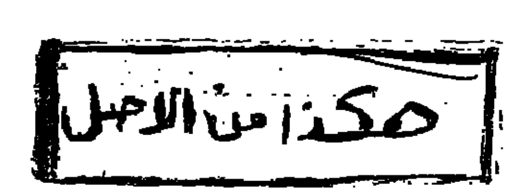
MITRY-MORY

Ins., 10 044 ; suffr. expr., 7 470

Mitterrand, 2 432 (32,55) ; Le Pen, 1 559 (20,87) ; Lajoinie, 1 164 (15,58) ; Chirac, 936 (12,53) ; Barre, 779 (10,42) ; Waechter, 260 (3,48) ; Juquin, 179 (2,39) ; Laguiller, 131 (1,75) ; Boussel, 30 (0,40).

1981. – Marchais, 2 185 (30,27) ; Mitterrand, 1 622 (22,47) ; Giscard d'Estaing, 1 328 (18,39) ; Chirac, 1 070 (14,82) ; Lalonde, 386 ; Laguiller, 202.

(Lire la suite page 14.)



هكذا من الأصل

Le premier tour de l'élection présidentielle

(Suite de la page 13.)

MONTEREAU-FAUT-YONNE

Ins., 8 584 ; suffr. expr., 6 865

Mitterrand, 2 283 (33,25) ; Le Pen, 1 305 (19,00) ; Chirac, 1 012 (14,74) ; Barre, 928 (13,51) ; Lajoinie, 903 (13,15) ; Waechter, 185 (2,69) ; Laguiller, 122 (1,77) ; Juquin, 86 (1,25) ; Boussel, 41 (0,59).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 107 (26,35) ; Marchais, 1 902 (23,78) ; Mitterrand, 1 870 (23,38) ; Chirac, 1 206 (15,08) ; Lalonde, 254 ; Laguiller, 203.

NEMOURS

Ins., 6 084 ; suffr. expr., 4 706

Mitterrand, 1 644 (34,93) ; Le Pen, 896 (19,03) ; Chirac, 894 (18,99) ; Barre, 658 (13,98) ; Lajoinie, 277 (5,88) ; Waechter, 151 (3,20) ; Laguiller, 94 (1,99) ; Juquin, 68 (1,44) ; Boussel, 24 (0,50).

1981. – Mitterrand, 1 230 (25,71) ; Giscard d'Estaing, 1 190 (24,87) ; Chirac, 986 (20,61) ; Marchais, 798 (16,68) ; Lalonde, 191 ; Crépeau, 123.

OZOIR-LA-FERRIERE

Ins., 7 642 ; suffr. expr., 6 981

Mitterrand, 2 430 (34,80) ; Chirac, 1 347 (19,29) ; Le Pen, 1 236 (17,70) ; Barre, 972 (13,92) ; Lajoinie, 398 (5,70) ; Waechter, 297 (4,25) ; Juquin, 150 (2,14) ; Laguiller, 109 (1,56) ; Boussel, 42 (0,60).

1981. – Mitterrand, 1 543 (27,64) ; Giscard d'Estaing, 1 270 (22,75) ; Chirac, 1 126 (20,17) ; Marchais, 806 (14,44) ; Lalonde, 293 ; Crépeau, 159.

PONTAULT-COMBAULT

Ins., 12 125 ; suffr. expr., 9 631

Mitterrand, 3 248 (33,72) ; Le Pen, 1 809 (18,78) ; Chirac, 1 770 (18,37) ; Barre, 1 433 (14,87) ; Lajoinie, 603 (6,26) ; Waechter, 371 (3,85) ; Juquin, 210 (2,18) ; Laguiller, 159 (1,65) ; Boussel, 28 (0,29).

1981. – Mitterrand, 2 371 (27,84) ; Giscard d'Estaing, 1 881 (22,09) ; Chirac, 1 576 (18,51) ; Marchais, 1 398 (16,42) ; Lalonde, 463 ; Crépeau, 247.

PROVINS

Ins., 6 828 ; suffr. expr., 5 140

Mitterrand, 1 684 (32,76) ; Chirac, 1 263 (24,57) ; Le Pen, 851 (16,55) ; Barre, 718 (13,96) ; Lajoinie, 309 (6,01) ; Waechter, 165 (3,21) ; Laguiller, 82 (1,59) ; Juquin, 51 (0,99) ; Boussel, 17 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 640 (29,40) ; Mitterrand, 1 259 (22,57) ; Chirac, 1 051 (18,84) ; Marchais, 926 (16,60) ; Lalonde, 242 ; Laguiller, 131.

VILLEPARISIS

Ins., 10 332 ; suffr. expr., 7 907

Mitterrand, 2 614 (33,05) ; Le Pen, 1 769 (22,37) ; Chirac, 1 099 (13,89) ; Barre, 904 (11,43) ; Lajoinie, 882 (11,15) ; Waechter, 251 (3,17) ; Juquin, 178 (2,25) ; Laguiller, 175 (2,21) ; Boussel, 35 (0,44).

1981. – Marchais, 2 059 (27,91) ; Mitterrand, 1 761 (23,87) ; Giscard d'Estaing, 1 484 (20,11) ; Chirac, 1 097 (14,87) ; Lalonde, 367 ; Crépeau, 183.

Percée du FN, progression du PS et de l'UDF, chute du RPR et du PC : ainsi peut se mesurer le résultat de ce premier tour, comparé à celui des législatives de mars 1986. La montée de l'extrême droite s'exprime de manière flagrante et surprenante, dans les petites communes rurales du sud du département, pourtant peu touchées par la délinquance et l'immigration. Difficile à expliquer également les 19 % de M. Le Pen à Nemours, ville traditionnellement modérée et ancien fief de M. Dailly, sénateur radical qui avait pris position pour M. Chirac. Dans les grandes villes reprises à la gauche par le RPR, en 1983 (Montereau, Chelles et Dammarie-les-Lys), les problèmes des grands ensembles et du chômage ne sont sans doute pas étrangers au vote qui sanctionne le parti de M. Chirac et fait la part belle à M. Le Pen. Aussi dans de nombreuses villes du département, le candidat d'extrême droite devance ceux de la droite classique. Voilà qui promet des discussions délicates pour les prochaines municipales. Le RPR, qui dominait la vie politique en Seine-et-Marne va devoir certainement modifier son attitude, même s'il continue à devancer l'UDF qui détient, pourtant avec le sénateur M. Séramy, la présidence du conseil général.

YVELINES

Ins., 772 804 ; vot., 634 296
Abst., 138 508 (17,92 %)
Suffr. expr., 625 151

Mitterrand	183 684 (29,38)
Chirac	153 090 (24,48)
Barre	115 565 (18,48)
Le Pen	94 100 (15,05)

Lajoinie, 29 282 (4,68) ; **Waechter**, 24 713 (3,95) ; **Juquin**, 12 634 (2,02) ; **Laguiller**, 9 874 (1,57) ; **Boussel**, 2 209 (0,35).

1986. – Ins., 750 202 ; abst., 22,35 % ; suffr. expr., 568 196. PS, 176 383 (31,04) ; *RPR, 166 264 (29,26)* ; *UDF-diss., 59 115* (10,40) ; FN, 59 105 (10,40) ; UDF-CDS, 50 748 (8,93) ; PC, 36 249 (6,37) ; Verts, 11 707 (2,06) ; LO, 4 705 (0,82) ; MPPT, 1 783 (0,31) ; POE, 1 159 (0,20) ; LCR, 978 (0,17).

1981. – Ins., 710 390 ; abst., 18,09 % ; suffr. expr., 573 473. Giscard d'Estaing, 154 482 (26,93) ; Mitterrand, 139 747 (24,36) ; Chirac, 118 604 (20,68) ; Marchais, 71 742 (12,51) ; Lalonde, 28 840 (5,02) ; Crépeau, 17 241 (3,00) ; Laguiller, 11 870 (2,06) ; Garaud, 11 559 (2,01) ; Debré, 11 251 (1,96) ; Bouchardeau, 8 137 (1,41).

VERSAILLES

Ins., 59 808 ; suffr. expr., 48 008

Chirac, 16 007 (33,34) ; Barre, 10 906 (22,71) ; Mitterrand, 10 396 (21,65) ; Le Pen, 6 815 (14,19) ; Waechter, 1 538 (3,20) ; Lajoinie, 1 016 (2,11) ; Juquin, 675 (1,40) ; Laguiller, 530 (1,10) ; Boussel, 125 (0,26).

1981. – Giscard d'Estaing, 16 154 (33,87) ; Chirac, 11 876 (24,90) ; Mitterrand, 9 050 (18,97) ; Marchais, 3 400 (7,13) ; Lalonde, 2 075 ; Debré, 1 321.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Ins., 15 140 ; suffr. expr., 11 872

Chirac, 3 797 (31,98) ; Mitterrand, 3 132 (26,38) ; Barre, 2 391 (20,13) ; Le Pen, 1 328 (11,18) ; Waechter, 471 (3,96) ; Lajoinie, 308 (2,59) ; Juquin, 225 (1,89) ; Laguiller, 180 (1,51) ; Boussel, 40 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 233 (27,66) ; Chirac, 2 883 (24,67) ; Mitterrand, 2 635 (22,55) ; Marchais, 914 (7,82) ; Lalonde, 670 ; Crépeau, 370.

CHATOU

Ins., 19 297 ; suffr. expr., 14 771

Chirac, 4 244 (28,73) ; Mitterrand, 3 798 (25,71) ; Barre, 3 268 (22,12) ; Le Pen, 1 966 (13,30) ; Waechter, 620 (4,19) ; Lajoinie, 428 (2,89) ; Juquin, 251 (1,69) ; Laguiller, 163 (1,10) ; Boussel, 33 (0,22).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 108 (28,36) ; Chirac, 3 369 (23,25) ; Mitterrand, 3 337 (23,03) ; Marchais, 1 285 (8,87) ; Lalonde, 823 ; Crépeau, 472.

LE CHESNAY

Ins., 18 986 ; suffr. expr., 15 220

Chirac, 5 410 (35,54) ; Barre, 3 445 (22,63) ; Mitterrand, 3 308 (21,73) ; Le Pen, 1 867 (12,26) ; Waechter, 481 (3,16) ; Lajoinie, 304 (1,99) ; Juquin, 221 (1,45) ; Laguiller, 157 (1,03) ; Boussel, 27 (0,17).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 204 (31,54) ; Chirac, 3 577 (26,84) ; Mitterrand, 2 727 (20,46) ; Marchais, 800 (6,00) ; Lalonde, 635 ; Crépeau, 373.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Ins., 20 101 ; suffr. expr., 15 539

Mitterrand, 5 676 (36,52) ; Chirac, 2 610 (16,79) ; Le Pen, 2 541 (16,35) ; Barre, 2 241 (14,42) ; Lajoinie, 874 (5,62) ; Waechter, 761 (4,89) ; Juquin, 388 (2,49) ; Laguiller, 367 (2,36) ; Boussel, 81 (0,52).

1981. – Mitterrand, 4 674 (30,63) ; Giscard d'Estaing, 3 720 (24,38) ; Marchais, 2 321 (15,21) ; Chirac, 2 297 (15,05) ; Lalonde, 773 ; Crépeau, 434. deau, 214 ; Debré, 200.

HOUILLES

Ins., 17 882 ; suffr. expr., 14 581

Mitterrand, 4 643 (31,84) ; Chirac, 2 783 (19,08) ; Le Pen, 2 499 (17,13) ; Barre, 2 167 (14,86) ; Lajoinie, 1 157 (7,93) ; Waechter, 660 (4,52) ; Juquin, 327 (2,24) ; Laguiller, 299 (2,05) ; Boussel, 46 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 719 (25,25) ; Mitterrand, 3 511 (23,84) ; Marchais, 2 753 (18,69) ; Chirac, 2 461 (16,71) ; Lalonde, 753 ; Crépeau, 440.

MAISONS-LAFFITTE

Ins., 14 915 ; suffr. expr., 12 307

Chirac, 3 961 (32,18) ; Barre, 2 725 (22,14) ; Mitterrand, 2 679 (21,76) ; Le Pen, 1 917 (15,57) ; Waechter, 460 (3,73) ; Lajoinie, 240 (1,95) ; Juquin, 173 (1,40) ; Laguiller, 127 (1,03) ; Boussel, 25 (0,20).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 950 (33,16) ; Chirac, 3 120 (26,19) ; Mitterrand, 2 281 (19,15) ; Marchais, 677 (5,68) ; Lalonde, 630 ; Crépeau, 341.

MANTES-LA-JOLIE

Ins., 19 248 ; suffr. expr., 13 863

Mitterrand, 4 638 (33,45) ; Le Pen, 3 091 (22,29) ; Chirac, 2 285 (16,48) ; Barre, 1 953 (14,08) ; Lajoinie, 932 (6,72) ; Waechter, 415 (2,99) ; Juquin, 255 (1,83) ; Laguiller, 222 (1,60) ; Boussel, 72 (0,51).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 884 (26,36) ; Mitterrand, 3 828 (25,98) ; Marchais, 2 691 (18,26) ; Chirac, 2 426 (16,46) ; Lalonde, 601 ; Crépeau, 416.

LES MUREAUX

Ins., 13 356 ; suffr. expr., 10 310

Mitterrand, 3 897 (37,79) ; Le Pen, 2 366 (22,94) ; Chirac, 1 314 (12,74) ; Barre, 1 137 (11,02) ; Lajoinie, 749 (7,26) ; Waechter, 336 (3,25) ; Laguiller, 226 (2,19) ; Juquin, 195 (1,89) ; Boussel, 90 (0,87).

1981. – Mitterrand, 3 390 (30,78) ; Giscard d'Estaing, 2 289 (20,78) ; Marchais, 2 243 (20,37) ; Chirac, 1 529 (13,88) ; Lalonde, 426 ; Laguiller, 366.

PLAISIR

Ins., 12 890 ; suffr. expr., 9 966

Mitterrand, 3 587 (35,99) ; Chirac, 2 025 (20,31) ; Barre, 1 794 (18,00) ; Le Pen, 1 234 (12,38) ; Waechter, 438 (4,39) ; Lajoinie, 410 (4,11) ; Juquin, 259 (2,59) ; Laguiller, 166 (1,66) ; Boussel, 53 (0,53).

1981. – Mitterrand, 2 660 (29,70) ; Giscard d'Estaing, 2 101 (23,46) ; Chirac, 1 533 (17,12) ; Marchais, 1 113 (12,43) ; Lalonde, 545 ; Crépeau, 291.

LE PECQ

Ins., 11 762 ; suffr. expr., 9 222

Chirac, 2 688 (29,14) ; Mitterrand, 2 560 (27,75) ; Barre, 1 979 (21,45) ; Le Pen, 1 120 (12,14) ; Waechter, 372 (4,03) ; Lajoinie, 212 (2,29) ; Juquin, 156 (1,69) ; Laguiller, 109 (1,18) ; Boussel, 26 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 477 (27,93) ; Mitterrand, 2 213 (24,95) ; Chirac, 1 972 (22,23) ; Marchais, 670 (7,55) ; Lalonde, 487 ; Crépeau, 312.

POISSY

Ins., 20 432 ; suffr. expr., 16 275

Mitterrand, 5 586 (34,32) ; Chirac, 3 314 (20,36) ; Le Pen, 2 785 (17,11) ; Barre, 2 519 (15,47) ; Lajoinie, 873 (5,36) ; Waechter, 557 (3,42) ; Juquin, 304 (1,86) ; Laguiller, 276 (1,69) ; Boussel, 61 (0,37).

1981. – Mitterrand, 4 534 (27,55) ; Giscard d'Estaing, 3 860 (23,45) ; Chirac, 3 020 (18,35) ; Marchais, 2 722 (16,54) ; Lalonde, 739 ; Crépeau, 463.

RAMBOUILLET

Ins., 15 098 ; suffr. expr., 12 138

Mitterrand, 3 852 (31,73) ; Chirac, 2 781 (22,91) ; Barre, 2 495 (20,55) ; Le Pen, 1 499 (12,34) ; Lajoinie, 540 (4,44) ; Waechter, 501 (4,12) ; Juquin, 241 (1,98) ; Laguiller, 186 (1,53) ; Boussel, 43 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 085 (28,82) ; Mitterrand, 2 743 (25,63) ; Chirac, 1 831 (17,10) ; Marchais, 1 345 (12,56) ; Lalonde, 560 ; Crépeau, 355.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Ins., 9 865 ; suffr. expr., 7 628

Mitterrand, 2 404 (31,51) ; Chirac, 1 331 (17,44) ; Barre, 1 182 (15,49) ; Le Pen, 1 076 (14,10) ; Lajoinie, 900 (11,79) ; Waechter, 318 (4,16) ; Juquin, 253 (3,31) ; Laguiller, 138 (1,80) ; Boussel, 26 (0,34).

1981. – Mitterrand, 1 868 (23,58) ; Marchais, 1 819 (22,96) ; Giscard d'Estaing, 1 746 (22,04) ; Chirac, 1 299 (16,40) ; Lalonde, 378 ; Crépeau, 256.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ins., 25 866 ; suffr. expr., 20 567

Chirac, 6 666 (32,41) ; Mitterrand, 5 102 (24,80) ; Barre, 4 454 (21,65) ; Le Pen, 2 488 (12,09) ; Waechter, 816 (3,96) ; Lajoinie, 412 (2,00) ; Juquin, 354 (1,72) ; Laguiller, 236 (1,14) ; Boussel, 39 (0,18).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 139 (31,72) ; Chirac, 4 572 (23,63) ; Mitterrand, 4 100 (21,19) ; Marchais, 1 321 (6,82) ; Lalonde, 1 093 ; Crépeau, 520.

SARTROUVILLE

Ins., 26 820 ; suffr. expr., 20 696

Mitterrand, 6 642 (32,09) ; Le Pen, 3 976 (19,21) ; Chirac, 3 287 (15,88) ; Barre, 2 947 (14,23) ; Lajoinie, 2 000 (9,66) ; Waechter, 801 (3,87) ; Juquin, 567 (2,73) ; Laguiller, 362 (1,74) ; Boussel, 114 (0,55).

1981. – Mitterrand, 4 939 (24,71) ; Giscard d'Estaing, 4 715 (23,59) ; Marchais, 4 299 (21,51) ; Chirac, 3 114 (15,58) ; Lalonde, 980 ; Crépeau, 568.

TRAPPES

Ins., 13 234 ; suffr. expr., 9 471

Mitterrand, 3 588 (37,88) ; Le Pen, 1 562 (16,49) ; Lajoinie, 1 559 (16,46) ; Barre, 1 053 (11,11) ; Chirac, 902 (9,52) ; Juquin, 307 (3,24) ; Waechter, 305 (3,22) ; Laguiller, 145 (1,53) ; Boussel, 50 (0,52).

1981. – Marchais, 3 925 (35,08) ; Mitterrand, 2 768 (24,74) ; Giscard d'Estaing, 1 967 (17,58) ; Chirac, 1 119 (10,00) ; Lalonde, 445 ; Laguiller, 271.

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Ins., 15 119 ; suffr. expr., 12 431

Mitterrand, 3 828 (30,79) ; Chirac, 3 414 (27,46) ; Barre, 2 005 (16,12) ; Le Pen, 1 646 (13,24) ; Lajoinie, 535 (4,30) ; Waechter, 496 (3,99) ; Juquin, 243 (1,95) ; Laguiller, 225 (1,80) ; Boussel, 39 (0,31).

1981. – Chirac, 3 444 (27,54) ; Mitterrand, 3 141 (25,12) ; Giscard d'Estaing, 2 668 (21,34) ; Marchais, 1 303 (10,42) ; Lalonde, 665 ; Crépeau, 366.

LE VÉSINET

Ins., 11 911 ; suffr. expr., 9 788

Chirac, 3 996 (40,82) ; Barre, 2 349 (23,99) ; Mitterrand, 1 557 (15,90) ; Le Pen, 1 222 (12,48) ; Waechter, 352 (3,59) ; Juquin, 107 (1,09) ; Laguiller, 102 (1,04) ; Lajoinie, 89 (0,90) ; Boussel, 14 (0,14).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 546 (36,63) ; Chirac, 2 962 (30,59) ; Mitterrand, 1 428 (14,75) ; Lalonde, 498 (5,14) ; Garaud, 269 ; Marchais, 264.

En deux ans, depuis les législatives de 1986, l'extrême droite a progressé de 4,5 points. Cette percée est particulièrement significative dans les principales villes communistes, où M. Le Pen devance M. Lajoinie. La déroute est d'autant plus grande pour le PC que son candidat est aussi devancé – et largement – par M. Mitterrand dans ces communes. Mais si le président-candidat progresse par rapport à 1981, le résultat du 24 avril peut faire peur à certains de ses amis et d'abord à M. Rocard, car à Conflans-Sainte-Honorine, la ville dont il est le maire, la droite plus l'extrême droite obtiennent 47,57 % des suffrages exprimés et les écologistes 4,90 %. De même à Plaisir, autre cité socialiste du département, RPR, UDF et FN totalisent un peu plus de 50 % des voix. Sur l'ensemble du département, M. Chirac fait moins bien que la liste de son mouvement il y a deux ans, alors que M. Barre réussit presque à égaler l'addition des voix de la liste UDF et de celle se réclamant directement de lui, en 1986. Il reste qu'une fois encore les chiraquiens montrent qu'ils sont plus forts que leurs alliés dans un département où le conseil général est pourtant présidé par un député CDS.

ESSONNE

Ins., 636 034 ; vot., 520 102
Abst., 115 932 (18,22 %)
Suffr. expr., 511 634

Mitterrand	168 539 (32,94)
Chirac	98 927 (19,33)
Barre	81 061 (15,84)
Le Pen	76 656 (14,98)

Lajoinie, 35 100 (6,86) ; **Waechter**, 22 179 (4,33) ; **Juquin**, 17 509 (3,42) ; **Laguiller**, 9 569 (1,87) ; **Boussel**, 2 094 (0,40).

1986. – Ins., *616 902* ; abst., 22,85 % ; suffr. expr., 462 700. PS-MRG, 151 988 (32,84) ; RPR, 95 203 (20,57) ; UDF-CDS, 80 585 (17,41) ; PC, 49 070 (10,60) ; FN, 43 760 (9,45) ; div. opp., 22 988 (4,96) ; Verts, 10 606 (2,29) ; LO, 4 342 (0,93) ; MPPT, 1 982 (0,42) ; I86, 1 134 (0,24) ; LCR, 1 042 (0,22).

1981. – Ins., 594 642 ; abst., 17,91 % ; suffr. expr., 480 732. Mitterrand, 128 184 (26,66) ; Giscard d'Estaing, *110 048* (22,89) ; Chirac, 87 091 (18,11) ; Marchais, 80 789 (16,80) ; Lalonde, 25 736 (5,35) ; Crépeau, 13 712 (2,85) ; Laguiller, 11 257 (2,34) ; Debré, 8 294 (1,72) ; Garaud, 8 076 (1,67) ; Bouchardeau, 7 545 (1,56).

ÉVRY

Ins., 17 796 ; suffr. expr., 14 317

Mitterrand, 5 441 (38,00) ; Chirac, 2 316 (16,17) ; Le Pen, 2 218 (15,49) ; Barre, 2 024 (14,13) ; Waechter, 719 (5,02) ; Lajoinie, 694 (4,84) ; Juquin, 563 (3,93) ; Laguiller, 286 (1,99) ; Boussel, 56 (0,39).

1981. – Mitterrand, 3 398 (32,77) ; Giscard d'Estaing, 2 223 (21,44) ; Chirac, 1 836 (17,70) ; Marchais, 1 198 (11,55) ; Lalonde, 597 ; Crépeau, 292.

ATHIS-MONS

Ins., 16 773 ; suffr. expr., 13 074

Mitterrand, 4 420 (33,80) ; Chirac, 2 262 (17,30) ; Le Pen, 2 230 (17,05) ; Barre, 1 926 (14,73) ; Lajoinie, 888 (6,79) ; Juquin, 575 (4,39) ; Waechter, 498 (3,80) ; Laguiller, 228 (1,74) ; Boussel, 47 (0,35).

1981. – Mitterrand, 3 702 (26,88) ; Giscard d'Estaing, 3 025 (21,96) ; Marchais, 2 627 (19,07) ; Chirac, 2 476 (17,98) ; Lalonde, 667 ; Crépeau, 359.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Ins., 11 264 ; suffr. expr., 9 239

Mitterrand, 3 216 (34,80) ; Chirac, 1 661 (17,97) ; Barre, 1 366 (14,78) ; Le Pen, 1 242 (13,44) ; Lajoinie, 714 (7,72) ; Waechter, 416 (4,50) ; *Juquin*, 372 (4,02) ; Laguiller, 201 (2,17) ; Boussel, 51 (0,55).

1981. – Mitterrand, 2 479 (26,08) ; Giscard d'Estaing, 1 969 (20,71) ; Marchais, 1 920 (20,20) ; Chirac, 1 583 (16,65) ; Lalonde, 547 ; Crépeau, 313.

BRUNOY

Ins., 15 646 ; suffr. expr., 12 473

Mitterrand, 3 694 (29,61) ; Chirac, 2 894 (23,20) ; Barre, 2 263 (18,14) ; Le Pen, 1 903 (15,25) ; Lajoinie, 609 (4,88) ; Waechter, 575 (4,60) ; Juquin, 272 (2,18) ; Laguiller, 217 (1,73) ; Boussel, 46 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 114 (26,28) ; Mitterrand, 3 001 (25,33) ; Chirac, 2 382 (20,10) ; Marchais, 1 385 (11,69) ; Lalonde, 744 ; Crépeau, 397.

BURES-SUR-YVETTE

Ins., 5 380 ; suffr. expr., 4 558

Mitterrand, 1 467 (32,18) ; Barre, 917 (20,11) ; Chirac, 892 (19,56) ; Le Pen, 430 (9,43) ; Waechter, 290 (6,36) ; Juquin, 233 (5,11) ; Lajoinie, 215 (4,71) ; Laguiller, 94 (2,06) ; Boussel, 20 (0,43).

1981. – Mitterrand, 1 093 (27,66) ; Giscard d'Estaing, 919 (23,25) ; Chirac, 751 (19,00) ; Marchais, 431 (10,90) ; Lalonde, 265 ; Crépeau, 127.

CHILLY-MAZARIN

Ins., 10 540 ; suffr. expr., 8 323

Mitterrand, 2 844 (34,17) ; Chirac, 1 799 (21,61) ; Barre, 1 360 (16,34) ; Le Pen, 1 215 (14,59) ; Waechter, 355 (4,26) ; Lajoinie, 343 (4,12) ; Juquin, 237 (2,84) ; Laguiller, 136 (1,63) ; Boussel, 34 (0,40).

1981. – Mitterrand, 2 297 (28,77) ; Chirac, 1 772 (22,19) ; Giscard d'Estaing, 1 723 (21,58) ; Marchais, 966 (12,09) ; Lalonde, 421 ; Crépeau, 247.

CORBEIL-ESSONNES

Ins., 19 837 ; suffr. expr., *15 139*

Mitterrand, 4 931 (32,57) ; Le Pen, 2 624 (17,33) ; Chirac, 2 391 (15,79) ; Lajoinie, 1 927 (12,72) ; Barre, 1 906 (12,58) ; Waechter, 530 (3,50) ; Juquin, 417 (2,75) ; Laguiller, 341 (2,25) ; Boussel, 72 (0,47).

1981. – Marchais, 4 444 (26,58) ; Mitterrand, 3 971 (23,75) ; Giscard d'Estaing, 3 741 (22,38) ; Chirac, 2 405 (14,38) ; Lalonde, 682 ; Crépeau, 447.

DRAVEIL

Ins., 16 723 ; suffr. expr., 13 165

Mitterrand, 4 570 (34,71) ; Chirac, 2 298 (17,45) ; Barre, 2 059 (15,63) ; Le Pen, 2 024 (15,37) ; Lajoinie, 954 (7,24) ; Waechter, 519 (3,94) ; Juquin, 401 (3,04) ; Laguiller, 287 (2,18) ; Boussel, 53 (0,40).

1981. – Mitterrand, 3 391 (26,25) ; Giscard d'Estaing, 3 121 (24,16) ; Marchais, 2 332 (18,05) ; Chirac, 2 036 (15,76) ; Lalonde, 657 ; Crépeau, 349.

ÉPINAY-SOUS-SÉNART

Ins., 7 047 ; suffr. expr., 5 147

Mitterrand, 1 894 (36,79) ; Chirac, 861 (16,72) ; Le Pen, 804 (15,62) ; Barre, 717 (13,93) ; Lajoinie, 379 (7,36) ; Waechter, 233 (4,52) ; Juquin, 121 (2,35) ; Laguiller, 110 (2,13) ; Boussel, 28 (0,54).

1981. – Mitterrand, 1 618 (29,45) ; Giscard d'Estaing, 1 219 (22,18) ; Marchais, 991 (18,03) ; Chirac, 874 (15,90) ; Lalonde, 329 ; Laguiller, 132.

ÉTAMPES

Ins., 11 295 ; suffr. expr., 8 997

Mitterrand, 2 783 (30,93) ; Chirac, 1 615 (17,95) ; Barre, 1 378 (15,31) ; Le Pen, 1 320 (14,67) ; Lajoinie, 1 137 (12,63) ; Waechter, 328 (3,64) ; Juquin, 253 (2,81) ; Laguiller, 147 (1,63) ; Boussel, 36 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 422 (26,38) ; Marchais, 1 999 (21,77) ; Mitterrand, 1 985 (21,62) ; Chirac, 1 591 (17,32) ; Lalonde, 394 ; Crépeau, 221.

GIF-SUR-YVETTE

Ins., 12 300 ; suffr. expr., 10 264

Mitterrand, 2 940 (28,64) ; Chirac, 2 695 (26,25) ; Barre, 2 283 (22,24) ; Le Pen, 940 (9,15) ; Waechter, 513 (4,99) ; Juquin, 352 (3,42) ; Lajoinie, 321 (3,12) ; Laguiller, 180 (1,75) ; Boussel, 40 (0,38).

1981. – Mitterrand, 2 221 (27,56) ; Giscard d'Estaing, 1 946 (24,15) ; Chirac, 1 670 (20,72) ; Marchais, 680 (8,44) ; Lalonde, 500 ; Crépeau, 327.

GRIGNY

Ins., 10 780 ; suffr. expr., 8 165

Mitterrand, 2 826 (34,61) ; Le Pen, 1 375 (16,84) ; Chirac, 1 175 (14,39) ; Lajoinie, 1 056 (12,93) ; Barre, 999 (12,23) ; Waechter, 283 (3,46) ; Juquin, 268 (3,28) ; Laguiller, 152 (1,86) ; Boussel, 31 (0,37).

1981. – Mitterrand, 2 445 (26,51) ; Marchais, 2 131 (23,11) ; Giscard d'Estaing, 1 844 (19,99) ; Chirac, 1 507 (16,34) ; Lalonde, 473 ; Laguiller, 212.

JUVISY-SUR-ORGE

Ins., 8 414 ; suffr. expr., 6 532

Mitterrand, 1 948 (29,82) ; Chirac, 1 443 (22,09) ; Barre, 1 085 (16,61) ; Le Pen, 1 051 (16,09) ; Lajoinie, 319 (4,88) ; Waechter, 285 (4,36) ; Juquin, 264 (4,04) ; Laguiller, 115 (1,76) ; Boussel, 22 (0,33).

1981. – Mitterrand, 1 879 (27,21) ; Giscard d'Estaing, 1 690 (24,47) ; Chirac, 1 332 (19,29) ; Marchais, 936 (13,55) ; Lalonde, 331 ; Crépeau, 225.

LONGJUMEAU

Ins., 10 963 ; suffr. expr., 8 773

Mitterrand, 3 233 (36,85) ; Chirac, 1 547 (17,63) ; Barre, 1 399 (15,94) ; Le Pen, 1 276 (14,54) ; Lajoinie, 419 (4,77) ; Juquin, 352 (4,01) ; Waechter, 345 (3,93) ; Laguiller, *163 (1,85)* ; Boussel, 39 (0,44).

1981. – Mitterrand, 2 312 (28,68) ; Giscard d'Estaing, 1 888 (23,42) ; Chirac, 1 317 (16,33) ; Marchais, 1 259 (15,61) ; Lalonde, 463 ; Laguiller, 225.

MASSY

Ins., 23 583 ; suffr. expr., 18 013

Mitterrand, 6 930 (38,47) ; Chirac, 2 906 (16,13) ; Barre, 2 456 (13,63) ; Le Pen, 2 433 (13,50) ; Lajoinie, 1 118 (6,20) ; Juquin, 914 (5,07) ; Waechter, 806 (4,47) ; Laguiller, 343 (1,90) ; Boussel, 107 (0,59).

1981. – Mitterrand, 6 076 (32,55) ; Giscard d'Estaing, 3 519 (18,85) ; Marchais, 3 180 (17,03) ; Chirac, 2 900 (15,53) ; Lalonde, 999 ; Crépeau, 523.

MONTGERON

Ins., 14 657 ; suffr. expr., 11 566

Mitterrand, 3 736 (32,30) ; Chirac, 2 733 (23,62) ; Barre, 1 822 (15,75) ; Le Pen, 1 724 (14,90) ; Lajoinie, 588 (5,08) ; Waechter, 477 (4,12) ; Juquin, 244 (2,10) ; Laguiller, 200 (1,72) ; Boussel, 42 (0,36).

1981. – Mitterrand, 3 307 (27,48) ; Giscard d'Estaing, 3 083 (25,62) ; Chirac, 2 380 (19,78) ; Marchais, 1 450 (12,05) ; Lalonde, 633 ; Crépeau, 326 ; Debré, 263.

MORSANG-SUR-ORGE

Ins., 12 701 ; suffr. expr., 9 796

Mitterrand, 2 952 (30,13) ; Chirac, 1 575 (16,07) ; Le Pen, 1 537 (15,69) ; Barre, 1 320 (13,47) ; Lajoinie, 1 204 (12,29) ; Juquin, 567 (5,78) ; Waechter, 412 (4,20) ; Laguiller, 176 (1,79) ; Boussel, 53 (0,54).

1981. – Marchais, 2 527 (25,92) ; Mitterrand, 2 350 (24,10) ; Giscard d'Estaing, 1 896 (19,45) ; Chirac, 1 477 (15,15) ; Lalonde, 571 ; Crépeau, 270.

ORSAY

Ins., 10 449 ; suffr. expr., 8 301

Mitterrand, 2 730 (32,88) ; Barre, 1 715 (20,66) ; Chirac, 1 649 (19,86) ; Le Pen, 858 (10,33) ; Waechter, 495 (5,96) ; Juquin, 341 (4,10) ; Lajoinie, 328 (3,95) ; Laguiller, 152 (1,83) ; Boussel, 33 (0,39).

1981. – Mitterrand, 2 138 (27,60) ; Giscard d'Estaing, 1 845 (23,82) ; Chirac, 1 378 (17,79) ; Marchais, 852 (11,00) ; Lalonde, 560 ; Crépeau, 245.

PALAISEAU

Ins., 19 479 ; suffr. expr., 15 369

Mitterrand, 4 943 (32,16) ; Chirac, 2 799 (18,21) ; Barre, 2 411 (15,68) ; Le Pen, 1 958 (12,73) ; Lajoinie, 1 409 (9,16) ; Waechter, 752 (4,89) ; Juquin, 668 (4,34) ; Laguiller, 351 (2,28) ; Boussel, 78 (0,50).

1981. – Mitterrand, 4 189 (27,29) ; Giscard d'Estaing, 3 068 (19,98) ; Marchais, 2 802 (18,25) ; Chirac, 2 661 (17,33) ; Lalonde, 917 ; Crépeau, 462.

RIS-ORANGIS

Ins., 16 261 ; suffr. expr., 12 561

Mitterrand, 4 226 (33,64) ; Chirac, 2 327 (18,52) ; Le Pen, 2 085 (16,59) ; Barre, 1 812 (14,42) ; Lajoinie, 986 (7,84) ; Waechter, 508 (4,04) ; Juquin, 365 (2,90) ; Laguiller, 205 (1,63) ; Boussel, 47 (0,37).

1981. – Mitterrand, 3 634 (28,63) ; Giscard d'Estaing, 2 869 (22,61) ; Chirac, 2 252 (17,74) ; Marchais, 2 050 (16,15) ; Lalonde, 672 ; Crépeau, 359.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

Ins., 18 125 ; suffr. expr., 14 533

Mitterrand, 4 653 (32,01) ; Chirac, 2 623 (18,04) ; Barre, 2 281 (15,69) ; Le Pen, 2 106 (14,49) ; Lajoinie, 1 314 (9,04) ; Juquin, 701 (4,82) ; Waechter, 575 (3,95) ; Laguiller, 232 (1,59) ; Boussel, 48 (0,33).

1981. – Mitterrand, 3 787 (25,40) ; Giscard d'Estaing, 3 350 (22,46) ; Marchais, 3 066 (20,56) ; Chirac, 2 516 (16,87) ; Lalonde, 783 ; Crépeau, 409.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Ins., 13 036 ; suffr. expr., 10 109

Mitterrand, 3 417 (33,80) ; Chirac, 1 947 (19,26) ; Barre, 1 626 (16,08) ; Le Pen, 1 315 (13,00) ; Lajoinie, *677* (6,69) ; Waechter, 475 (4,69) ; Juquin, 406 (4,01) ; Laguiller, 197 (1,94) ; Boussel, 49 (0,48).

1981. – Mitterrand, 2 890 (29,37) ; Giscard d'Estaing, 2 117 (21,51) ; Chirac, 1 840 (18,70) ; Marchais, 1 400 (14,23) ; Lalonde, 595 ; Crépeau, 242.

SAVIGNY-SUR-ORGE

Ins., 20 759 ; suffr. expr., 16 909

Mitterrand, 5 464 (32,31) ; Chirac, 3 292 (19,46) ; Le Pen, 2 678 (15,83) ; Barre, 2 572 (15,21) ; Lajoinie, 1 158 (6,84) ; Juquin, 723 (4,27) ; Waechter, 653 (3,86) ; Laguiller, 304 (1,79) ; Boussel, 65 (0,38).

1981. – Mitterrand, 4 584 (26,27) ; Giscard d'Estaing, 4 093 (23,45) ; Marchais, 3 305 (18,94) ; Chirac, 2 960 (16,96) ; Lalonde, 898 ; Crépeau, 466.

VERRIERES-LE-BUISSON

Ins., 10 277 ; suffr. expr., 8 470

Mitterrand, 2 363 (27,89) ; Chirac, 2 218 (26,18) ; Barre, 1 815 (21,42) ; Le Pen, 888 (10,48) ; Waechter, 483 (5,70) ; Lajoinie, 285 (3,36) ; Juquin, 248 (2,92) ; Laguiller, 132 (1,55) ; Boussel, 38 (0,44).

1981. – Mitterrand, 1 777 (25,33) ; Giscard d'Estaing, 1 757 (25,04) ; Chirac, 1 435 (20,45) ; Marchais, 682 (9,72) ; Lalonde, 441 ; Crépeau, 237 ; Debré, 204.

VIGNEUX-SUR-SEINE

Ins., 14 981 ; suffr. expr., 11 204

Mitterrand, 3 992 (35,63) ; Le Pen, 1 922 (17,15) ; Chirac, 1 590 (14,19) ; Lajoinie, 1 431 (12,77) ; Barre, 1 233 (11,00) ; Waechter, 404 (3,60) ; Juquin, 357 (3,18) ; Laguiller, 216 (1,92) ; Boussel, 59 (0,52).

1981. – Marchais, 3 290 (27,34) ; Mitterrand, 3 073 (25,54) ; Giscard d'Estaing, 2 367 (19,67) ; Chirac, 1 721 (14,30) ; Lalonde, 511 ; Laguiller, 322.

VIRY-CHATILLON

Ins., 18 123 ; suffr. expr., 13 843

Mitterrand, 4 429 (31,99) ; Chirac, 2 615 (18,89) ; Le Pen, 2 432 (17,56) ; Barre, 2 379 (17,18) ; Lajoinie, 778 (5,62) ; Waechter, 535 (3,86) ; Juquin, 418 (3,01) ; Laguiller, 219 (1,58) ; Boussel, 38 (0,27).

1981. – Mitterrand, 3 639 (25,71) ; Giscard d'Estaing, 3 280 (23,17) ; Chirac, 2 695 (19,04) ; Marchais, 2 355 (16,64) ; Lalonde, 758 ; Crépeau, 381.

YERRES

Ins., 17 956 ; suffr. expr., 14 388

Mitterrand, 4 831 (33,57) ; Chirac, 2 787 (19,37) ; Le Pen, 2 240 (15,56) ; Barre, 2 140 (14,87) ; Lajoinie, 884 (6,14) ; Waechter, 692 (4,80) ; Juquin, 443 (3,07) ; Laguiller, 314 (2,18) ; Boussel, 57 (0,39).

1981. – Mitterrand, 3 741 (28,34) ; Giscard d'Estaing, 2 918 (22,11) ; Chirac, 2 352 (17,82) ; Marchais, 1 876 (14,21) ; Lalonde, 853 ; Crépeau, 422.

LES ULIS

Ins., 11 633 ; suffr. expr., 9 522

Mitterrand, 3 923 (41,19) ; Barre, 1 363 (14,31) ; Le Pen, 1 279 (13,43) ; Chirac, 1 211 (12,71) ; Lajoinie, 648 (6,80) ; Waechter, 459 (4,82) ; Juquin, 373 (3,91) ; Laguiller, 213 (2,23) ; Boussel, 53 (0,55).

1981. – Mitterrand, 3 184 (33,89) ; Giscard d'Estaing, 1 685 (17,93) ; Marchais, 1 518 (16,16) ; Chirac, 1 333 (14,19) ; Lalonde, 590 ; Crépeau, 294.

Il y a sept ans, le PC présidait encore le conseil général. Aujourd'hui, M. Lajoinie n'arrive qu'en cinquième position. Cette quasi-disparition du PC se mesure particulièrement dans ses derniers fiefs municipaux, où il est partout devancé par le PS, comme à Corbeil-Essonnes, dont le maire est pourtant le seul député communiste du département, et où le PC est même distancé par le FN, mais aussi à Vigneux, Palaiseau et Etampes. La direction du PC a, il est vrai, été particulièrement contestée dans ce département; non pas tellement parce que M. Pierre Juquin en a été l'élu, mais parce qu'une partie de ses cadres, sans suivre les « rénovateurs », ne se reconnaissent plus guère dans la ligne actuelle. Les résultats de Saint-Michel-sur-Orge et de Sainte-Geneviève-des-Bois, dont les maires sont dans cette situation, sont particulièrement intéressants : ce sont les socialistes, et non M. Juquin, qui profitent de la perte d'audience des communistes.



Le premier tour de

HAUTS-DE-SEINE

Ins., 816 776 ; vot., 660 831
Abst., 155 945 (19,09) %
Suffr. expr., 652 123

Mitterrand	189 809 (29,10)
Chirac	161 205 (24,72)
Barre	107 684 (16,51)
Le Pen	96 322 (14,77)

Lajoinie, 44 758 (6,86) ; **Waechter**, 23 960 (3,67) ; **Juquin**, 15 775 (2,41) ; **Laguiller**, 10 264 (1,57) ; **Boussel**, 2 346 (0,35).

1986. – Ins., 816 860 ; abst., 22,83 % ; suffr. expr., 615 507. RPR-diss., 190 943 (31,02) ; PS-MRG, 173 952 (28,26) ; UDF-CDS-diss., 90 061 (14,63) ; FN-diss., 69 529 (11,29) ; PC-diss., 66 185 (10,75) ; écol., 12 470 (2,02) ; LO, 4 510 (0,73) ; ALT., 3 913 (0,63) ; MPPT, 2 610 (0,42) ; POE, 1 334 (0,21).

1981. – Ins., 853 119 ; abst., 19,81 % ; suffr. expr., 675 274. Giscard d'Estaing, 168 480 (24,94) ; Mitterrand, 158 852 (23,52) ; Chirac, 139 222 (20,61) ; Marchais, 109 047 (16,14) ; Lalonde, 32 557 (4,82) ; Crépeau, 17 521 (2,59) ; Laguiller, 13 720 (2,03) ; Debré, 12 620 (1,86) ; Garaud, 12 595 (1,86) ; Bouchardeau, 10 660 (1,57).

NANTERRE

Ins., 40 000 ; suffr. expr., 31 732

Mitterrand, 10 469 (32,99) ; Le Pen, 5 223 (16,45) ; Lajoinie, 4 984 (15,70) ; Chirac, 4 473 (14,09) ; Barre, 3 801 (11,97) ; Waechter, 1 055 (3,32) ; Juquin, 1 020 (3,21) ; Laguiller, 563 (1,77) ; Boussel, 144 (0,45).

1981. – Marchais, 10 636 (30,69) ; Mitterrand, 7 811 (22,53) ; Giscard d'Estaing, 6 342 (18,30) ; Chirac, 5 050 (14,57) ; Lalonde, 1 594 ; Crépeau, 858.

ANTONY

Ins., 35 338 ; suffr. expr., 29 134

Mitterrand, 9 322 (31,99) ; Chirac, 6 314 (21,67) ; Barre, 4 698 (16,12) ; Le Pen, 3 869 (13,28) ; Lajoinie, 2 009 (6,89) ; Waechter, 1 249 (4,28) ; Juquin, 996 (3,41) ; Laguiller, 563 (1,93) ; Boussel, 114 (0,39).

1981. – Mitterrand, 7 965 (26,32) ; Giscard d'Estaing, 6 650 (21,97) ; Chirac, 5 494 (18,15) ; Marchais, 5 235 (17,30) ; Lalonde, 1 647 ; Crépeau, 825.

ASNIERES-SUR-SEINE

Ins., 39 941 ; suffr. expr., 31 155

Mitterrand, 8 656 (27,78) ; Chirac, 7 591 (24,36) ; Le Pen, 6 171 (19,80) ; Barre, 4 916 (15,77) ; Lajoinie, 1 461 (4,68) ; Waechter, 1 077 (3,45) ; Juquin, 679 (2,17) ; Laguiller, 506 (1,62) ; Boussel, 98 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 9 057 (26,64) ; Mitterrand, 8 008 (23,56) ; Chirac, 7 714 (22,69) ; Marchais, 4 295 (12,63) ; Lalonde, 1 583 ; Crépeau, 832.

BAGNEUX

Ins., 23 156 ; suffr. expr., 16 617

Mitterrand, 5 622 (33,83) ; Lajoinie, 2 838 (17,07) ; Le Pen, 2 382 (14,33) ; Chirac, 2 312 (13,91) ; Barre, 1 778 (10,69) ; Waechter, 673 (4,05) ; Juquin, 582 (3,50) ; Laguiller, 359 (2,16) ; Boussel, 71 (0,42).

1981. – Marchais, 5 655 (29,19) ; Mitterrand, 4 730 (24,41) ; Giscard d'Estaing, 3 303 (17,05) ; Chirac, 2 763 (14,26) ; Lalonde, 1 042 ; Crépeau, 482.

BOIS-COLOMBES

Ins., 15 575 ; suffr. expr., 12 303

Chirac, 3 242 (26,35) ; Mitterrand, 3 199 (26,00) ; Barre, 2 213 (17,98) ; Le Pen, 2 206 (17,93) ; Waechter, 486 (3,95) ; Lajoinie, 477 (3,87) ; Juquin, 259 (2,10) ; Laguiller, 179 (1,45) ; Boussel, 42 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 678 (27,95) ; Chirac, 3 133 (23,81) ; Mitterrand, 2 839 (21,57) ; Marchais, 1 331 (10,11) ; Lalonde, 734 ; Crépeau, 416.

BOULOGNE-BILLANCOURT

Ins., 60 281 ; suffr. expr., 47 612

Chirac, 15 957 (33,51) ; Mitterrand, 12 140 (25,49) ; Barre, 8 448 (17,74) ; Le Pen, 6 271 (13,17) ; Lajoinie, 1 738 (3,65) ; Waechter, 1 512 (3,17) ; Juquin, 830 (1,74) ; Laguiller, 599 (1,25) ; Boussel, 117 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 13 865 (28,68) ; Chirac, 12 640 (26,15) ; Mitterrand, 10 612 (21,95) ; Marchais, 4 605 (9,52) ; Lalonde, 2 075 ; Crépeau, 1 140.

BOURG-LA-REINE

Ins., 12 517 ; suffr. expr., 9 992

Chirac, 2 753 (27,55) ; Mitterrand, 2 745 (27,47) ; Barre, 2 172 (21,73) ; Le Pen, 1 172 (11,72) ; Waechter, 429 (4,29) ; Lajoinie, 315 (3,15) ; Juquin, 266 (2,66) ; Laguiller, 128 (1,28) ; Boussel, 12 (0,12).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 715 (27,90) ; Mitterrand, 2 462 (25,30) ; Chirac, 2 196 (22,57) ; Marchais, 662 (6,80) ; Lalonde, 546 ; Crépeau, 306.

CHATENAY-MALABRY

Ins., 17 271 ; suffr. expr., 13 375

Mitterrand, 4 345 (32,48) ; Chirac, 2 819 (21,07) ; Barre, 2 297 (17,17) ; Le Pen, 1 683 (12,58) ; Lajoinie, 888 (6,63) ; Waechter, 596 (4,45) ; Juquin, 431 (3,22) ; Laguiller, 266 (1,98) ; Boussel, 50 (0,37).

1981. – Mitterrand, 3 981 (28,43) ; Giscard d'Estaing, 3 035 (21,67) ; Chirac, 2 512 (17,94) ; Marchais, 2 132 (15,22) ; Lalonde, 873 ; Crépeau, 381.

CHATILLON

Ins., 15 008 ; suffr. expr., 12 320

Mitterrand, 3 885 (31,53) ; Chirac, 2 718 (22,06) ; Barre, 1 809 (14,68) ; Le Pen, 1 720 (13,96) ; Lajoinie, 1 097 (8,90) ; Waechter, 487 (3,95) ; Juquin, 361 (2,93) ; Laguiller, 208 (1,68) ; Boussel, 35 (0,28).

1981. – Mitterrand, 3 480 (25,85) ; Giscard d'Estaing, 2 809 (20,86) ; Marchais, 2 725 (20,24) ; Chirac, 2 473 (18,37) ; Lalonde, 682 ; Crépeau, 343.

CHAVILLE

Ins., 12 127 ; suffr. expr., 9 756

Mitterrand, 2 971 (30,45) ; Chirac, 2 257 (23,13) ; Barre, 1 895 (19,42) ; Le Pen, 1 264 (12,95) ; Lajoinie, 491 (5,03) ; Waechter, 411 (4,21) ; Juquin, 254 (2,60) ; Laguiller, 179 (1,83) ; Boussel, 34 (0,34).

1981. – Mitterrand, 2 634 (25,87) ; Giscard d'Estaing, 2 491 (24,46) ; Chirac, 2 080 (20,43) ; Marchais, 1 255 (12,32) ; Lalonde, 603 ; Crépeau, 306.

CLAMART

Ins., 31 211 ; suffr. expr., 25 045

Mitterrand, 7 959 (31,77) ; Chirac, 5 306 (21,18) ; Barre, 4 309 (17,20) ; Le Pen, 3 604 (14,39) ; Lajoinie, 1 613 (6,44) ; Waechter, 1 054 (4,20) ; Juquin, 652 (2,60) ; Laguiller, 446 (1,78) ; Boussel, 102 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 494 (25,05) ; Mitterrand, 6 336 (24,44) ; Chirac, 4 820 (18,59) ; Marchais, 4 135 (15,95) ; Lalonde, 1 428 ; Crépeau, 709.

CLICHY

Ins., 25 275 ; suffr. expr., 18 868

Mitterrand, 6 793 (36,00) ; Le Pen, 3 752 (19,88) ; Chirac, 3 165 (16,77) ; Barre, 2 167 (11,48) ; Lajoinie, 1 339 (7,09) ; Waechter, 657 (3,48) ; Juquin, 471 (2,49) ; Laguiller, 412 (2,18) ; Boussel, 112 (0,59).

1981. – Mitterrand, 5 259 (27,40) ; Giscard d'Estaing, 4 491 (23,40) ; Marchais, 3 549 (18,49) ; Chirac, 3 291 (17,14) ; Lalonde, 770 ; Laguiller, 539.

COLOMBES

Ins., 44 870 ; suffr. expr., 35 666

Mitterrand, 10 935 (30,65) ; Le Pen, 6 391 (17,91) ; Chirac, 6 344 (17,78) ; Barre, 4 853 (13,60) ; Lajoinie, 3 938 (11,04) ; Waechter, 1 369 (3,83) ; Juquin, 1 035 (2,90) ; Laguiller, 629 (1,76) ; Boussel, 172 (0,48).

1981. – Mitterrand, 9 368 (23,86) ; Giscard d'Estaing, 8 816 (22,45) ; Marchais, 8 696 (22,14) ; Chirac, 6 505 (16,56) ; Lalonde, 2 069 ; Crépeau, 995.

COURBEVOIE

Ins., 34 761 ; suffr. expr., 28 433

Chirac, 7 698 (27,07) ; Mitterrand, 7 511 (26,41) ; Barre, 5 719 (20,11) ; Le Pen, 4 437 (15,60) ; Lajoinie, 1 095 (3,85) ; Waechter, 989 (3,47) ; Juquin, 483 (1,69) ; Laguiller, 407 (1,43) ; Boussel, 94 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 8 229 (29,51) ; Mitterrand, 6 321 (22,66) ; Chirac, 6 257 (22,44) ; Marchais, 3 068 (11,00) ; Lalonde, 1 180 ; Crépeau, 749.

FONTENAY-AUX-ROSES

Ins., 15 025 ; suffr. expr., 12 220

Mitterrand, 4 033 (33,00) ; Chirac, 2 721 (22,26) ; Barre, 2 163 (17,70) ; Le Pen, 1 436 (11,75) ; Lajoinie, 673 (5,50) ; Waechter, 562 (4,59) ; Juquin, 343 (2,80) ; Laguiller, 238 (1,94) ; Boussel, 51 (0,41).

1981. – Mitterrand, 3 553 (28,59) ; Giscard d'Estaing, 2 907 (23,39) ; Chirac, 2 451 (19,72) ; Marchais, 1 393 (11,20) ; Lalonde, 683 ; Crépeau, 393.

GARCHES

Ins., 10 793 ; suffr. expr., 9 002

Chirac, 3 140 (34,88) ; Mitterrand, 2 064 (22,92) ; Barre, 1 885 (20,93) ; Le Pen, 1 102 (12,24) ; Waechter, 344 (3,82) ; Lajoinie, 225 (2,49) ; Juquin, 135 (1,49) ; Laguiller, 86 (0,95) ; Boussel, 21 (0,23).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 411 (28,47) ; Chirac, 2 273 (26,84) ; Mitterrand, 1 743 (20,58) ; Marchais, 642 (7,58) ; Lalonde, 466 ; Crépeau, 243.

LA GARENNE-COLOMBES

Ins., 13 376 ; suffr. expr., 10 633

Mitterrand, 3 092 (29,07) ; Chirac, 2 541 (23,89) ; Barre, 1 886 (17,73) ; Le Pen, 1 772 (16,66) ; Lajoinie, 476 (4,47) ; Waechter, 436 (4,10) ; Juquin, 211 (1,98) ; Laguiller, 173 (1,62) ; Boussel, 46 (0,43).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 302 (27,94) ; Mitterrand, 2 726 (23,07) ; Chirac, 2 505 (21,20) ; Marchais, 1 505 (12,73) ; Lalonde, 553 ; Crépeau, 402.

GENNEVILLIERS

Ins., 19 395 ; suffr. expr., 15 305

Mitterrand, 4 955 (32,37) ; Lajoinie, 3 260 (21,30) ; Le Pen, 3 173 (20,73) ; Chirac, 1 441 (9,41) ; Barre, 1 085 (7,08) ; Juquin, 710 (4,63) ; Waechter, 353 (2,30) ; Laguiller, 248 (1,62) ; Boussel, 80 (0,52).

1981. – Marchais, 7 694 (43,98) ; Mitterrand, 3 625 (20,72) ; Giscard d'Estaing, 2 406 (13,75) ; Chirac, 1 853 (10,59) ; Lalonde, 672 ; Laguiller, 456.

ISSY-LES-MOULINEAUX

Ins., 27 205 ; suffr. expr., 21 540

Mitterrand, 6 944 (32,23) ; Chirac, 4 573 (21,23) ; Barre, 3 604 (16,73) ; Le Pen, 3 082 (14,30) ; Lajoinie, 1 400 (6,49) ; Waechter, 849 (3,94) ; Juquin, 600 (2,78) ; Laguiller, 385 (1,78) ; Boussel, 103 (0,47).

1981. – Mitterrand, 5 648 (25,59) ; Giscard d'Estaing, 5 450 (24,69) ; Chirac, 4 249 (19,25) ; Marchais, 3 504 (15,87) ; Lalonde, 928 ; Crépeau, 544.

LEVALLOIS-PERRET

Ins., 26 794 ; suffr. expr., 22 131

Mitterrand, 6 249 (28,23) ; Chirac, 5 987 (27,05) ; Le Pen, 3 577 (16,16) ; Barre, 3 278 (14,81) ; Lajoinie, 1 421 (6,42) ; Waechter, 750 (3,38) ; Juquin, 460 (2,07) ; Laguiller, 342 (1,54) ; Boussel, 67 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 881 (25,25) ; Mitterrand, 5 064 (21,74) ; Chirac, 4 922 (21,13) ; Marchais, 4 373 (18,77) ; Lalonde, 988 ; Crépeau, 551.

MALAKOFF

Ins., 20 200 ; suffr. expr., 15 261

Mitterrand, 4 575 (29,97) ; Lajoinie, 3 078 (20,16) ; Le Pen, 2 155 (14,12) ; Chirac, 2 094 (13,72) ; Barre, 1 818 (11,91) ; Juquin, 623 (4,08) ; Waechter, 581 (3,80) ; Laguiller, 270 (1,76) ; Boussel, 67 (0,43).

1981. – Marchais, 6 450 (37,85) ; Mitterrand, 3 489 (20,47) ; Giscard d'Estaing, 2 756 (16,17) ; Chirac, 2 264 (13,28) ; Lalonde, 699 ; Crépeau, 373.

MEUDON

Ins., 31 183 ; suffr. expr., 24 340

Mitterrand, 7 637 (31,37) ; Chirac, 5 980 (24,56) ; Barre, 4 457 (18,31) ; Le Pen, 2 913 (11,96) ; Lajoinie, 1 224 (5,02) ; Waechter, 1 054 (4,33) ; Juquin, 565 (2,32) ; Laguiller, 421 (1,72) ; Boussel, 89 (0,36).

1981. – Mitterrand, 6 625 (26,67) ; Giscard d'Estaing, 6 141 (24,72) ; Chirac, 5 090 (20,49) ; Marchais, 2 927 (11,78) ; Lalonde, 1 344 ; Crépeau, 713.

MONTROUGE

Ins., 22 696 ; suffr. expr., 18 041

Mitterrand, 5 936 (32,90) ; Chirac, 3 969 (21,99) ; Barre, 2 835 (15,71) ; Le Pen, 2 563 (14,20) ; Lajoinie, 1 023 (5,67) ; Waechter, 793 (4,39) ; Juquin, 499 (2,76) ; Laguiller, 330 (1,82) ; Boussel, 93 (0,51).

1981. – Mitterrand, 5 175 (26,57) ; Giscard d'Estaing, 4 923 (25,27) ; Chirac, 3 814 (19,58) ; Marchais, 2 611 (13,40) ; Lalonde, 985 ; Crépeau, 485.

NEUILLY-SUR-SEINE

Ins., 37 180 ; suffr. expr., 31 280

Chirac, 16 027 (51,23) ; Barre, 6 507 (20,80) ; Mitterrand, 3 877 (12,39) ; Le Pen, 3 687 (11,78) ; Waechter, 648 (2,07) ; Lajoinie, 214 (0,68) ; Juquin, 168 (0,53) ; Laguiller, 131 (0,41) ; Boussel, 21 (0,06).

1981. – Giscard d'Estaing, 12 339 (39,00) ; Chirac, 11 272 (35,63) ; Mitterrand, 3 728 (11,78) ; Lalonde, 994 (3,14) ; Garaud, 785 ; Debré, 779.

LE PLESSIS-ROBINSON

Ins., 13 104 ; suffr. expr., 10 430

Mitterrand, 3 236 (31,02) ; Chirac, 1 817 (17,42) ; Le Pen, 1 525 (14,62) ; Barre, 1 516 (14,53) ; Lajoinie, 1 332 (12,77) ; Waechter, 411 (3,94) ; Juquin, 364 (3,48) ; Laguiller, 187 (1,79) ; Boussel, 42 (0,40).

1981. – Mitterrand, 2 953 (25,22) ; Marchais, 2 870 (24,51) ; Giscard d'Estaing, 2 260 (19,30) ; Chirac, 1 906 (16,27) ; Lalonde, 616 ; Crépeau, 309.

PUTEAUX

Ins., 22 099 ; suffr. expr., 17 829

Mitterrand, 5 874 (32,94) ; Chirac, 4 261 (23,89) ; Le Pen, 3 072 (17,23) ; Barre, 2 629 (14,74) ; Lajoinie, 845 (4,73) ; Waechter, 538 (3,01) ; Juquin, 286 (1,60) ; Laguiller, 253 (1,41) ; Boussel, 71 (0,39).

1981. – Mitterrand, 4 319 (26,53) ; Giscard d'Estaing, 3 994 (24,54) ; Chirac, 3 322 (20,41) ; Marchais, 2 441 (14,99) ; Lalonde, 694 ; Crépeau, 430.

RUEIL-MALMAISON

Ins., 42 131 ; suffr. expr., 34 152

Mitterrand, 10 217 (29,91) ; Chirac, 9 031 (26,44) ; Barre, 6 126 (17,93) ; Le Pen, 4 521 (13,23) ; Lajoinie, 1 529 (4,47) ; Waechter, 1 325 (3,87) ; Juquin, 675 (1,97) ; Laguiller, 600 (1,75) ; Boussel, 128 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 8 118 (24,88) ; Mitterrand, 7 980 (24,46) ; Chirac, 7 138 (21,88) ; Marchais, 4 077 (12,49) ; Lalonde, 1 741 ; Crépeau, 961.

SAINT-CLOUD

Ins., 18 957 ; suffr. expr., 15 267

Chirac, 5 814 (38,08) ; Barre, 3 476 (22,76) ; Mitterrand, 3 070 (20,10) ; Le Pen, 1 808 (11,84) ; Waechter, 499 (3,26) ; Lajoinie, 223 (1,46) ; Juquin, 210 (1,37) ; Laguiller, 140 (0,91) ; Boussel, 27 (0,17).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 868 (32,99) ; Chirac, 4 295 (29,11) ; Mitterrand, 2 653 (17,98) ; Lalonde, 687 (4,65) ; Marchais, 666 ; Garaud, 408.

SCEAUX

Ins., 13 248 ; suffr. expr., 11 074

Chirac, 3 272 (29,54) ; Mitterrand, 2 840 (25,64) ; Barre, 2 559 (23,10) ; Le Pen, 1 163 (10,50) ; Waechter, 486 (4,38) ; Juquin, 302 (2,72) ; Lajoinie, 278 (2,51) ; Laguiller, 149 (1,34) ; Boussel, 25 (0,22).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 185 (28,92) ; Mitterrand, 2 718 (24,68) ; Chirac, 2 537 (23,04) ; Marchais, 688 (6,24) ; Lalonde, 596 ; Crépeau, 321.

SÈVRES

Ins., 13 518 ; suffr. expr., 11 261

Mitterrand, 3 354 (29,78) ; Chirac, 2 939 (26,09) ; Barre, 2 172 (19,28) ; Le Pen, 1 255 (11,14) ; Lajoinie, 540 (4,79) ; Waechter, 489 (4,34) ; Juquin, 294 (2,61) ; Laguiller, 176 (1,56) ; Boussel, 42 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 869 (24,97) ; Mitterrand, 2 805 (24,42) ; Chirac, 2 331 (20,29) ; Marchais, 1 568 (13,65) ; Lalonde, 633 ; Crépeau, 336.

SURESNES

Ins., 21 065 ; suffr. expr., 16 836

Mitterrand, 5 573 (33,10) ; Chirac, 3 823 (22,70) ; Le Pen, 2 507 (14,89) ; Barre, 2 447 (14,53) ; Lajoinie, 1 199 (7,12) ; Waechter, 627 (3,72) ; Juquin, 332 (1,97) ; Laguiller, 273 (1,62) ; Boussel, 55 (0,32).

1981. – Mitterrand, 4 621 (26,73) ; Giscard d'Estaing, 4 096 (23,69) ; Chirac, 3 030 (17,52) ; Marchais, 2 956 (17,10) ; Lalonde, 896 ; Crépeau, 468.

VANVES

Ins., 15 550 ; suffr. expr., 12 742

Mitterrand, 4 174 (32,75) ; Chirac, 3 023 (23,72) ; Barre, 2 199 (17,25) ; Le Pen, 1 549 (12,15) ; Lajoinie, 652 (5,11) ; Waechter, 519 (4,07) ; Juquin, 366 (2,87) ; Laguiller, 204 (1,60) ; Boussel, 56 (0,43).

1981. – Mitterrand, 3 206 (27,25) ; Giscard d'Estaing, 2 955 (25,12) ; Chirac, 2 325 (19,76) ; Marchais, 1 404 (11,93) ; Lalonde, 543 ; Crépeau, 344.

VILLENEUVE-LA-GARENNE

Ins., 12 121 ; suffr. expr., 9 118

Mitterrand, 3 437 (37,69) ; Le Pen, 2 072 (22,72) ; Chirac, 1 187 (13,01) ; Barre, 1 056 (11,58) ; Lajoinie, 764 (8,37) ; Waechter, 262 (2,87) ; Juquin, 166 (1,82) ; Laguiller, 134 (1,46) ; Boussel, 40 (0,43).

1981. – Mitterrand, 2 567 (26,85) ; Marchais, 2 199 (23,00) ; Giscard d'Estaing, 2 043 (21,37) ; Chirac, 1 465 (15,32) ; Lalonde, 426 ; Laguiller, 265.

Le candidat du Front national réalise un score particulièrement important dans les villes du nord du département, la partie la plus ouvrière, la plus frappée par la désindustrialisation et où le taux de population immigrée est supérieure à la moyenne départementale. Ainsi M. Le Pen devance les deux candidats de la droite parlementaire dans les derniers bastions communistes des Hauts-de-Seine : Nanterre, Malakoff, Gennevilliers, Bagneux. Le RPR et l'UDF sont eux aussi mis en difficulté à Asnières, Puteaux, Levallois-Perret, Suresnes, toutes communes où la droite a besoin des voix de M. Le Pen pour franchir la barre des 50 %. Mais le grand vaincu de ce premier tour est, une fois encore, le Parti communiste. Dans ses derniers fiefs, des villes-phares aussi sensibles que Nanterre et Gennevilliers, il est largement devancé par le candidat soutenu par les socialistes. La droite classique, au contraire, dans la plupart de ses places fortes, a assez bien résisté à la poussée du Front national, à l'exemple de Neuilly où M. Chirac obtient plus de 50 % des voix. A Saint-Cloud, M. Chirac devance aussi M. Barre, alors que le maire de la ville, le sénateur Jean-Pierre Fourcade présidait le comité régional de soutien au candidat de l'UDF.

SEINE-SAINT-DENIS

Ins., 710 336 ; vot., 552 360
Abst., 157 976 (22,23) %
Suffr. expr., 543 551

Mitterrand	178 928 (32,91)
Le Pen	107 692 (19,81)
Chirac	79 419 (14,61)
Lajoinie	73 425 (13,50)

Barre, 60 309 (11,09) ; **Waechter**, 17 768 (3,26) ; **Juquin**, 13 880 (2,55) ; **Laguiller**, 9 846 (1,81) ; **Boussel**, 2 284 (0,42).

1986. – Ins., 708 258 ; abst., 28,28 % ; suffr. expr., 492 593. PS-diss., 143 514 (29,13) ; RPR-diss., 110 335 (22,39) ; PC-diss., 91 926 (18,66) ; FN-diss., 71 526 (14,52) ; UDF-CDS-diss., 48 174 (9,77) ; ALT., 11 321 (2,29) ; LO, 6 969 (1,41) ; div., 3 589 (0,72) ; MPPT, 2 529 (0,51) ; LCR, 1 222 (0,24) ; POE, 1 097 (0,22) ; div. opp., 304 (0,06) ; div. g., 87 (0,01).

1981. – Ins., 745 572 ; abst., 20,76 % ; suffr. expr., 579 565. Marchais, 158 080 (27,27) ; Mitterrand, 141 809 (24,46) ; Giscard d'Estaing, 113 043 (19,50) ; Chirac, 89 823 (15,49) ; Lalonde, 25 752 (4,44) ; Laguiller, 14 634 (2,52) ; Crépeau, 13 985 (2,41) ; Debré, 7 866 (1,35) ; Garaud, 7 364 (1,27) ; Bouchardeau, 7 209 (1,24).

BOBIGNY

Ins., 20 594 ; suffr. expr., 15 670

Mitterrand, 5 206 (33,22) ; Le Pen, 3 222 (20,56) ; Lajoinie, 3 209 (20,47) ; Chirac, 1 487 (9,48) ; Barre, 1 334 (8,51) ; Waechter, 448 (2,85) ; Juquin, 398 (2,53) ; Laguiller, 305 (1,94) ; Boussel, 61 (0,38).

1981. – Marchais, 6 232 (34,81) ; Mitterrand, 4 230 (23,63) ; Giscard d'Estaing, 3 027 (16,91) ; Chirac, 2 112 (11,79) ; Lalonde, 778 ; Laguiller, 505.

AUBERVILLIERS

Ins., 30 791 ; suffr. expr., 22 628

Mitterrand, 7 364 (32,54) ; Lajoinie, 4 681 (20,68) ; Le Pen, 4 393 (19,41) ; Chirac, 2 559 (11,30) ; Barre, 1 824 (8,06) ; Juquin, 703 (3,10) ; Waechter, 547 (2,41) ; Laguiller, 443 (1,95) ; Boussel, 114 (0,50).

1981. – Marchais, 9 976 (38,99) ; Mitterrand, 5 322 (20,80) ; Giscard d'Estaing, 4 337 (16,95) ; Chirac, 3 158 (12,34) ; Lalonde, 906 ; Laguiller, 587.

AULNAY-SOUS-BOIS

Ins., 40 078 ; suffr. expr., 30 788

Mitterrand, 9 989 (32,44) ; Le Pen, 6 389 (20,75) ; Chirac, 5 147 (16,71) ; Barre, 3 819 (12,40) ; Lajoinie, 2 992 (9,71) ; Waechter, 1 048 (3,40) ; Juquin, 701 (2,27) ; Laguiller, 559 (1,81) ; Boussel, 144 (0,46).

1981. – Mitterrand, 7 596 (24,45) ; Marchais, 7 183 (23,12) ; Giscard d'Estaing, 6 682 (21,50) ; Chirac, 5 376 (17,30) ; Lalonde, 1 472 ; Crépeau, 786.

BAGNOLET

Ins., 16 273 ; suffr. expr., 12 579

Mitterrand, 3 926 (31,21) ; Lajoinie, 2 707 (21,51) ; Le Pen, 2 242 (17,82) ; Chirac, 1 542 (12,25) ; Barre, 1 079 (8,57) ; Juquin, 459 (3,64) ; Waechter, 351 (2,79) ; Laguiller, 229 (1,82) ; Boussel, 44 (0,34).

1981. – Marchais, 5 217 (36,13) ; Mitterrand, 3 258 (22,56) ; Giscard d'Estaing, 2 235 (15,48) ; Chirac, 1 970 (13,64) ; Lalonde, 565 ; Laguiller, 358.

LE BLANC-MESNIL

Ins., 25 528 ; suffr. expr., 19 653

Mitterrand, 6 478 (32,96) ; Le Pen, 4 117 (20,94) ; Lajoinie, 3 035 (15,44) ; Chirac, 2 660 (13,53) ; Barre, 2 004 (10,19) ; Waechter, 535 (2,72) ; Juquin, 441 (2,24) ; Laguiller, 319 (1,62) ; Boussel, 64 (0,32).

1981. – Marchais, 6 813 (30,76) ; Mitterrand, 5 199 (23,47) ; Giscard d'Estaing, 4 242 (19,15) ; Chirac, 3 009 (13,58) ; Lalonde, 979 ; Laguiller, 587.

BONDY

Ins., 25 416 ; suffr. expr., 19 397

Mitterrand, 7 619 (39,27) ; Le Pen, 3 955 (20,38) ; Chirac, 2 438 (12,56) ; Barre, 2 155 (11,10) ; Lajoinie, 1 577 (8,13) ; Waechter, 695 (3,58) ; Juquin, 467 (2,40) ; Laguiller, 417 (2,14) ; Boussel, 74 (0,38).

1981. – Mitterrand, 6 743 (32,69) ; Marchais, 4 067 (19,72) ; Giscard d'Estaing, 3 911 (18,96) ; Chirac, 2 944 (14,27) ; Lalonde, 1 011 ; Laguiller, 616.

CLICHY-SOUS-BOIS

Ins., 10 623 ; suffr. expr., 7 962

Mitterrand, 2 390 (30,01) ; Le Pen, 1 839 (23,09) ; Lajoinie, 1 184 (14,87) ; Chirac, 1 154 (14,49) ; Barre, 880 (11,05) ; Waechter, 252 (3,16) ; Juquin, 137 (1,72) ; Laguiller, 108 (1,35) ; Boussel, 18 (0,22).

1981. – Mitterrand, 2 363 (26,99) ; Marchais, 1 992 (22,76) ; Giscard d'Estaing, 1 730 (19,76) ; Chirac, 1 456 (16,63) ; Lalonde, 431 ; Crépeau, 213.

LA COURNEUVE

Ins., 15 208 ; suffr. expr., 11 940

Mitterrand, 3 695 (30,94) ; Lajoinie, 2 942 (24,63) ; Le Pen, 2 228 (18,65) ; Chirac, 1 271 (10,64) ; Barre, 980 (8,20) ; Waechter, 289 (2,42) ; Juquin, 286 (2,39) ; Laguiller, 207 (1,73) ; Boussel, 42 (0,35).

1981. – Marchais, 5 602 (39,19) ; Mitterrand, 3 114 (21,78) ; Giscard d'Estaing, 2 411 (16,86) ; Chirac, 1 589 (11,11) ; Lalonde, 497 ; Laguiller, 344.

DRANCY

Ins., 36 881 ; suffr. expr., 27 361

Mitterrand, 8 501 (31,06) ; Le Pen, 5 509 (20,13) ; Lajoinie, 5 373 (19,63) ; Chirac, 3 195 (11,67) ; Barre, 2 618 (9,56) ; Waechter, 849 (3,10) ; Juquin, 671 (2,45) ; Laguiller, 538 (1,96) ; Boussel, 107 (0,39).

1981. – Marchais, 12 312 (39,79) ; Mitterrand, 6 355 (20,54) ; Giscard d'Estaing, 5 007 (16,18) ; Chirac, 3 599 (11,63) ; Lalonde, 1 260 ; Laguiller, 786.

ÉPINAY-SUR-SEINE

Ins., 25 385 ; suffr. expr., 19 646

Mitterrand, 7 376 (37,54) ; Le Pen, 3 848 (19,58) ; Chirac, 2 851 (14,51) ; Barre, 2 292 (11,66) ; Lajoinie, 1 761 (8,96) ; Waechter, 658 (3,34) ; Juquin, 424 (2,15) ; Laguiller, 375 (1,90) ; Boussel, 61 (0,31).

1981. – Mitterrand, 6 528 (30,78) ; Marchais, 4 226 (19,93) ; Giscard d'Estaing, 4 223 (19,91) ; Chirac, 3 353 (15,81) ; Lalonde, 937 ; Crépeau, 545.

GAGNY

Ins., 22 705 ; suffr. expr., 17 793

Mitterrand, 5 856 (32,91) ; Chirac, 3 440 (19,33) ; Le Pen, 3 382 (19,00) ; Barre, 2 392 (13,44) ; Lajoinie, 1 285 (7,22) ; Waechter, 652 (3,66) ; Juquin, 390 (2,19) ; Laguiller, 318 (1,78) ; Boussel, 78 (0,43).

1981. – Mitterrand, 4 785 (26,29) ; Giscard d'Estaing, 3 898 (21,42) ; Chirac, 3 520 (19,34) ; Marchais, 3 335 (18,32) ; Lalonde, 959 ; Crépeau, 494.

LES LILAS

Ins., 11 838 ; suffr. expr., 9 622

Mitterrand, 3 211 (33,37) ; Le Pen, 1 838 (19,10) ; Chirac, 1 722 (17,89) ; Barre, 1 354 (14,07) ; Lajoinie, 562 (5,84) ; Waechter, 371 (3,85) ; Juquin, 254 (2,63) ; Laguiller, 251 (2,60) ; Boussel, 59 (0,61).

1981. – Mitterrand, 2 618 (27,58) ; Giscard d'Estaing, 2 072 (21,82) ; Chirac, 1 890 (19,91) ; Marchais, 1 518 (15,99) ; Lalonde, 427 ; Laguiller, 305.

LIVRY-GARGAN

Ins., 21 525 ; suffr. expr., 17 365

Mitterrand, 6 093 (35,08) ; Le Pen, 3 547 (20,42) ; Chirac, 2 951 (16,99) ; Barre, 2 289 (13,18) ; Lajoinie, 1 214 (6,99) ; Waechter, 612 (3,52) ; Juquin, 312 (1,79) ; Laguiller, 277 (1,59) ; Boussel, 70 (0,40).

1981. – Mitterrand, 4 851 (28,50) ; Giscard d'Estaing, 3 892 (22,86) ; Chirac, 2 989 (17,56) ; Marchais, 2 895 (17,01) ; Lalonde, 812 ; Laguiller, 464.

MONTFERMEIL

Ins., 11 725 ; suffr. expr., 9 167

Mitterrand, 2 588 (28,23) ; Le Pen, 2 117 (23,09) ; Chirac, 1 674 (18,26) ; Barre, 1 155 (12,59) ; Lajoinie, 968 (10,55) ; Waechter, 307 (3,34) ; Juquin, 180 (1,96) ; Laguiller, 142 (1,54) ; Boussel, 36 (0,39).

1981. – Mitterrand, 2 017 (22,14) ; Marchais, 1 989 (21,84) ; Giscard d'Estaing, 1 981 (21,75) ; Chirac, 1 824 (20,02) ; Lalonde, 444 ; Laguiller, 237.

MONTREUIL

Ins., 50 880 ; suffr. expr., 36 953

Mitterrand, 11 912 (32,23) ; Le Pen, 6 675 (18,06) ; Lajoinie, 5 983 (16,19) ; Chirac, 5 185 (14,03) ; Barre, 3 633 (9,83) ; Juquin, 1 398 (3,78) ; Waechter, 1 282 (3,46) ; Laguiller, 710 (1,92) ; Boussel, 175 (0,47).

1981. – Marchais, 13 413 (31,23) ; Mitterrand, 9 869 (22,98) ; Giscard d'Estaing, 7 698 (17,92) ; Chirac, 6 300 (14,67) ; Lalonde, 1 857 ; Crépeau, 1 068.

NEUILLY-PLAISANCE

Ins., 10 328 ; suffr. expr., 8 094

Mitterrand, 2 592 (32,02) ; Chirac, 1 722 (21,27) ; Le Pen, 1 485 (18,34) ; Barre, 1 053 (13,00) ; Lajoinie, 611 (7,54) ; Waechter, 316 (3,90) ; Juquin, 180 (2,22) ; Laguiller, 104 (1,28) ; Boussel, 31 (0,38).

1981. – Mitterrand, 1 916 (23,30) ; Giscard d'Estaing, 1 871 (22,75) ; Chirac, 1 721 (20,92) ; Marchais, 1 423 (17,30) ; Lalonde, 466 ; Crépeau, 227.

NEUILLY-SUR-MARNE

Ins., 16 485 ; suffr. expr., 12 705

Mitterrand, 5 182 (40,78) ; Le Pen, 2 129 (16,75) ; Chirac, 1 877 (14,77) ; Barre, 1 453 (11,43) ; Lajoinie, 994 (7,82) ; Waechter, 488 (3,84) ; Juquin, 328 (2,58) ; Laguiller, 213 (1,67) ; Boussel, 41 (0,32).

1981. – Mitterrand, 3 734 (30,76) ; Marchais, 2 282 (18,80) ; Giscard d'Estaing, 2 250 (18,53) ; Chirac, 2 009 (16,55) ; Lalonde, 693 ; Laguiller, 333.

NOISY-LE-GRAND

Ins., 24 443 ; suffr. expr., 19 695

Mitterrand, 6 619 (33,60) ; Le Pen, 3 773 (19,15) ; Chirac, 3 434 (17,43) ; Barre, 2 585 (13,12) ; Lajoinie, 1 512 (7,67) ; Waechter, 796 (4,04) ; Juquin, 514 (2,60) ; Laguiller, 381 (1,93) ; Boussel, 81 (0,41).

1981. – Mitterrand, 3 988 (23,78) ; Giscard d'Estaing, 3 604 (21,49) ; Marchais, 3 534 (21,07) ; Chirac, 3 089 (18,42) ; Lalonde, 974 ; Crépeau, 482.

NOISY-LE-SEC

Ins., 20 536 ; suffr. expr., 15 518

Mitterrand, 4 835 (31,15) ; Le Pen, 3 039 (19,58) ; Lajoinie, 2 423 (15,61) ; Chirac, 2 217 (14,28) ; Barre, 1 719 (11,07) ; Waechter, 524 (3,37) ; Juquin, 434 (2,79) ; Laguiller, 270 (1,73) ; Boussel, 57 (0,36).

1981. – Marchais, 4 399 (25,87) ; Mitterrand, 4 256 (25,02) ; Giscard d'Estaing, 3 344 (19,66) ; Chirac, 2 626 (15,44) ; Lalonde, 786 ; Crépeau, 475.

PANTIN

Ins., 23 716 ; suffr. expr., 17 538

Mitterrand, 6 109 (34,83) ; Le Pen, 3 363 (19,17) ; Chirac, 2 662 (15,17) ; Lajoinie, 2 133 (12,16) ; Barre, 1 873 (10,67) ; Waechter, 557 (3,17) ; Juquin, 441 (2,51) ; Laguiller, 323 (1,84) ; Boussel, 77 (0,43).

1981. – Mitterrand, 4 992 (25,83) ; Marchais, 4 373 (22,63) ; Giscard d'Estaing, 4 199 (21,73) ; Chirac, 3 206 (16,59) ; Lalonde, 828 ; Laguiller, 519.

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Ins., 11 318 ; suffr. expr., 8 648

Mitterrand, 2 676 (30,94) ; Chirac, 1 783 (20,61) ; Le Pen, 1 759 (20,33) ; Barre, 1 219 (14,09) ; Lajoinie, 534 (6,17) ; Waechter, 307 (3,54) ; Juquin, 170 (1,96) ; Laguiller, 167 (1,93) ; Boussel, 33 (0,38).

1981. – Mitterrand, 2 357 (26,18) ; Giscard d'Estaing, 2 246 (24,95) ; Chirac, 1 750 (19,44) ; Marchais, 1 332 (14,79) ; Lalonde, 399 ; Laguiller, 244.

PIERREFITTE-SUR-SEINE

Ins., 11 648 ; suffr. expr., 9 309

Mitterrand, 2 874 (30,87) ; Le Pen, 1 965 (21,10) ; Lajoinie, 1 730 (18,58) ; Chirac, 1 028 (11,04) ; Barre, 956 (10,26) ; Waechter, 303 (3,25) ; Juquin, 258 (2,77) ; Laguiller, 156 (1,67) ; Boussel, 39 (0,41).

1981. – Marchais, 3 030 (30,71) ; Mitterrand, 2 336 (23,67) ; Giscard d'Estaing, 1 828 (18,52) ; Chirac, 1 335 (13,53) ; Lalonde, 489 ; Laguiller, 269.

ROMAINVILLE

Ins., 14 302 ; suffr. expr., 10 080

Mitterrand, 2 883 (28,60) ; Lajoinie, 2 389 (23,70) ; Le Pen, 1 960 (19,44) ; Chirac, 1 200 (11,90) ; Barre, 809 (8,02) ; Waechter, 333 (3,30) ; Juquin, 250 (2,48) ; Laguiller, 203 (2,01) ; Boussel, 53 (0,52).

1981. – Marchais, 4 620 (39,27) ; Mitterrand, 2 309 (19,63) ; Giscard d'Estaing, 1 826 (15,52) ; Chirac, 1 575 (13,39) ; Lalonde, 467 ; Laguiller, 308.

ROSNY-SOUS-BOIS

Ins., 21 607 ; suffr. expr., 16 479

Mitterrand, 5 106 (30,98) ; Le Pen, 3 346 (20,30) ; Chirac, 2 848 (17,28) ; Barre, 2 555 (15,50) ; Lajoinie, 1 361 (8,25) ; Waechter, 588 (3,56) ; Juquin, 363 (2,20) ; Laguiller, 237 (1,43) ; Boussel, 75 (0,45).

1981. – Mitterrand, 4 142 (24,93) ; Giscard d'Estaing, 3 702 (22,28) ; Marchais, 3 268 (19,67) ; Chirac, 3 133 (18,86) ; Lalonde, 802 ; Crépeau, 492.

l'élection présidentielle

SAINT-DENIS

Ins., 39 172 ; suffr. expr., 29 226

Mitterrand, 10 165 (34,78) ; Le Pen, 5 995 (20,51) ; Lajoinie, 5 320 (18,20) ; Chirac, 2 976 (10,18) ; Barre, 2 313 (7,91) ; Juquin, 982 (3,36) ; Waechter, 775 (2,65) ; Laguiller, 546 (1,86) ; Boussel, 154 (0,52).

1981. – Marchais, 12 289 (36,58) ; Mitterrand, 7 564 (22,51) ; Giscard d'Estaing, 5 757 (17,13) ; Chirac, 3 996 (11,89) ; Lalonde, 1 271 ; Laguiller, 852.

SAINT-OUEN

Ins., 19 536 ; suffr. expr., 14 876

Mitterrand, 4 553 (30,60) ; Le Pen, 2 952 (19,84) ; Lajoinie, 2 939 (19,75) ; Chirac, 1 823 (12,25) ; Barre, 1 325 (8,90) ; Waechter, 463 (3,11) ; Juquin, 460 (3,09) ; Laguiller, 299 (2,00) ; Boussel, 62 (0,41).

1981. – Marchais, 5 892 (34,00) ; Mitterrand, 3 815 (22,01) ; Giscard d'Estaing, 3 191 (18,41) ; Chirac, 2 350 (13,56) ; Lalonde, 613 ; Laguiller, 496.

SEVRAN

Ins., 21 428 ; suffr. expr., 16 730

Mitterrand, 5 872 (35,09) ; Le Pen, 3 453 (20,63) ; Chirac, 2 219 (13,26) ; Lajoinie, 1 925 (11,50) ; Barre, 1 923 (11,49) ; Waechter, 510 (3,04) ; Juquin, 441 (2,63) ; Laguiller, 308 (1,84) ; Boussel, 79 (0,47).

1981. – Mitterrand, 4 493 (27,10) ; Marchais, 3 890 (23,46) ; Giscard d'Estaing, 3 353 (20,22) ; Chirac, 2 526 (15,23) ; Lalonde, 724 ; Laguiller, 446.

STAINS

Ins., 17 499 ; suffr. expr., 13 130

Mitterrand, 4 271 (32,52) ; Lajoinie, 2 881 (21,94) ; Le Pen, 2 560 (19,49) ; Chirac, 1 340 (10,20) ; Barre, 1 137 (8,65) ; Waechter, 343 (2,61) ; Juquin, 262 (1,99) ; Laguiller, 253 (1,92) ; Boussel, 83 (0,63).

1981. – Marchais, 5 835 (39,48) ; Mitterrand, 3 141 (21,25) ; Giscard d'Estaing, 2 553 (17,27) ; Chirac, 1 609 (10,88) ; Lalonde, 568 ; Laguiller, 372.

TREMBLAY-LES-GONESSE

Ins., 17 505 ; suffr. expr., 13 593

Mitterrand, 4 562 (33,56) ; Le Pen, 2 760 (20,30) ; Lajoinie, 2 047 (15,05) ; Chirac, 1 705 (12,54) ; Barre, 1 413 (10,39) ; Waechter, 449 (3,30) ; Juquin, 329 (2,42) ; Laguiller, 253 (1,86) ; Boussel, 75 (0,55).

1981. – Marchais, 3 657 (28,47) ; Mitterrand, 3 179 (24,75) ; Giscard d'Estaing, 2 387 (18,58) ; Chirac, 1 840 (14,32) ; Lalonde, 614 ; Laguiller, 351.

VILLEMOMBLE

Ins., 17 781 ; suffr. expr., 13 701

Mitterrand, 3 991 (29,12) ; Chirac, 3 349 (24,44) ; Le Pen, 2 576 (18,80) ; Barre, 2 078 (15,16) ; Lajoinie, 684 (4,99) ; Waechter, 561 (4,09) ; Juquin, 220 (1,60) ; Laguiller, 207 (1,51) ; Boussel, 35 (0,25).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 619 (24,61) ; Mitterrand, 3 568 (24,26) ; Chirac, 3 398 (23,10) ; Marchais, 1 884 (12,81) ; Lalonde, 739 ; Crépeau, 449.

VILLEPINTE

Ins., 13 350 ; suffr. expr., 10 285

Mitterrand, 3 395 (33,00) ; Le Pen, 2 270 (22,07) ; Chirac, 1 527 (14,84) ; Barre, 1 390 (13,51) ; Lajoinie, 929 (9,03) ; Waechter, 328 (3,18) ; Juquin, 232 (2,25) ; Laguiller, 177 (1,72) ; Boussel, 37 (0,35).

1981. – Mitterrand, 2 450 (25,60) ; Marchais, 2 084 (21,77) ; Giscard d'Estaing, 2 023 (21,14) ; Chirac, 1 663 (17,37) ; Lalonde, 487 ; Crépeau, 260.

En sept ans, le PC a perdu plus de la moitié de ses voix dans son fief. La chute est d'autant plus sans appel qu'elle est régulièrement répartie. Dans toutes leurs cités, les communistes sont maintenant devancés par les socialistes. Y compris dans celle dont le nom seul est tout un symbole : Saint-Denis (où le PS fait près du double que le PC). C'est le cas aussi de Bagnolet, Montreuil (là où la CGT a installé son siège), Saint-Ouen, La Courneuve, Aubervilliers, alors que dans ces deux dernières villes il avait réussi à se maintenir en tête aux législatives de 1986.

VAL-DE-MARNE

Ins., 699 769 ; vot., 560 384
Abst., 139 385 (19,91) %
Suffr. expr., *552 103*

Mitterrand	173 693 (31,46)
Chirac	106 682 (19,32)
Le Pen	86 276 (15,62)
Barre	77 285 (13,99)

Lajoinie, 60 943 (11,03) ; **Waechter**, 21 006 (3,80) ; **Juquin**, 14 862 (2,69) ; **Laguiller**, 9 020 (1,63) ; **Boussel**, 2 336 (0,42).

1986. – *Ins., 694 392 ; abst., 24,14 %* ; suffr. expr., 513 496. PS-MRG, 147 881 (28,79) ; RPR-diss., 118 095 (22,99) ; PC-diss., *81 913* (15,95) ; UDF-CDS-diss., 75 364 (14,67) ; FN-diss., 59 632 (11,61) ; Verts, 15 222 (2,96) ; div. g., 6 213 (1,20) ; LO, 3 986 (0,77) ; MPPT, 2 039 (0,39) ; IB6, 1 941 (0,37) ; LCR, 1 210 (0,23).

1981. – Ins., 716 445 ; abst., 19,09 % ; suffr. expr., 570 640. Mitterrand, 140 645 (24,64) ; Giscard d'Estaing, 124 553 (21,82) ; Marchais, 121 964 (21,37) ; Chirac, 103 583 (18,15) ; Lalonde, 26 963 (4,72) ; *Crépeau*, 14 317 (2,50) ; Laguiller, 12 285 (2,15).

CRÉTEIL

Ins., 41 943 ; suffr. expr., 33 660

Mitterrand, 13 624 (40,47) ; Chirac, 5 822 (17,29) ; Le Pen, 4 828 (14,34) ; Barre, 4 490 (13,33) ; Lajoinie, 1 938 (5,75) ; Waechter, 1 362 (4,04) ; Juquin, 931 (2,76) ; Laguiller, 512 (1,52) ; Boussel, 153 (0,45).

1981. – Mitterrand, 9 316 (31,67) ; Giscard d'Estaing, 6 438 (21,88) ; Chirac, 5 550 (18,87) ; Marchais, 3 740 (12,71) ; Lalonde, 1 493 ; Crépeau, 777.

ALFORTVILLE

Ins., 22 475 ; suffr. expr., 16 339

Mitterrand, 7 060 (43,20) ; Le Pen, 2 564 (15,69) ; Chirac, 2 249 (13,76) ; Barre, 1 747 (10,69) ; Lajoinie, 1 381 (8,45) ; Waechter, 588 (3,59) ; Juquin, 391 (2,39) ; Laguiller, 277 (1,69) ; Boussel, 82 (0,50).

1981. – Mitterrand, 5 942 (34,15) ; Marchais, 3 416 (19,63) ; Giscard d'Estaing, 3 315 (19,05) ; Chirac, 2 590 (14,88) ; Lalonde, 718.

ARCUEIL

Ins., 12 657 ; suffr. expr., 9 527

Mitterrand, 2 908 (30,52) ; Lajoinie, 2 339 (24,55) ; Le Pen, 1 259 (13,21) ; Chirac, 1 147 (12,03) ; Barre, 910 (9,55) ; Juquin, 424 (4,45) ; Waechter, 330 (3,46) ; Laguiller, 170 (1,78) ; Boussel, 40 (0,41).

1981. – Marchais, 4 928 (44,39) ; Mitterrand, 2 141 (19,28) ; Giscard d'Estaing, 1 488 (13,40) ; Chirac, 1 259 (11,34) ; Lalonde, 477 ; Crépeau, 203.

BONNEUIL-SUR-MARNE

Ins., 8 064 ; suffr. expr., 6 034

Mitterrand, 2 054 (34,04) ; Lajoinie, 1 157 (19,17) ; Le Pen, 975 (16,15) ; Chirac, 711 (11,78) ; Barre, 652 (10,80) ; Waechter, 219 (3,62) ; Juquin, 130 (2,15) ; Laguiller, 106 (1,75) ; Boussel, 30 (0,49).

1981. – Marchais, 2 087 (31,09) ; Mitterrand, 1 650 (24,58) ; Giscard d'Estaing, 1 189 (17,71) ; Chirac, 914 (13,61) ; Lalonde, 315 ; Laguiller, 167.

CACHAN

Ins., 13 802 ; suffr. expr., *11 061*

Mitterrand, 3 929 (35,52) ; Chirac, 2 021 (18,27) ; Le Pen, 1 669 (15,08) ; Barre, 1 569 (14,18) ; Lajoinie, 832 (7,52) ; Waechter, 445 (4,02) ; Juquin, 342 (3,09) ; Laguiller, 206 (1,86) ; Boussel, 48 (0,43).

1981. – Mitterrand, 3 431 (28,60) ; Giscard d'Estaing, 2 610 (21,76) ; Marchais, 2 248 (18,74) ; Chirac, 1 981 (16,51) ; Lalonde, 588 ; Crépeau, 313.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Ins., 42 893 ; suffr. expr., 31 954

Mitterrand, 9 907 (31,00) ; Lajoinie, 5 484 (17,16) ; Le Pen, 5 199 (16,27) ; Chirac, 5 148 (16,11) ; Barre, 3 647 (11,41) ; Waechter, 1 077 (3,37) ; Juquin, 896 (2,80) ; Laguiller, 485 (1,51) ; Boussel, 111 (0,34).

1981. – Marchais, 10 602 (30,51) ; Mitterrand, 7 691 (22,13) ; Giscard d'Estaing, 6 554 (18,86) ; Chirac, 5 455 (15,70) ; Lalonde, 1 558 ; Crépeau, 788.

CHARENTON-LE-PONT

Ins., 13 983 ; suffr. expr., 11 160

Mitterrand, 3 411 (30,56) ; Chirac, 2 589 (23,19) ; Barre, 1 940 (17,38) ; Le Pen, 1 855 (16,62) ; Lajoinie, 453 (4,05) ; Waechter, 447 (4,00) ; Juquin, 240 (2,15) ; Laguiller, 175 (1,56) ; Boussel, 50 (0,44).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 059 (28,73) ; Mitterrand, 2 653 (24,91) ; Chirac, 2 245 (21,08) ; Marchais, 1 170 (10,98) ; Lalonde, 482 ; Crépeau, 276.

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Ins., 8 738 ; suffr. expr., 7 129

Mitterrand, 2 175 (30,50) ; Chirac, 1 637 (22,96) ; Le Pen, 1 373 (19,25) ; Barre, 1 027 (14,40) ; Lajoinie, 366 (5,13) ; Waechter, 270 (3,78) ; Juquin, 145 (2,03) ; Laguiller, 95 (1,33) ; Boussel, 41 (0,57).

1981. – Mitterrand, 1 809 (25,95) ; Giscard d'Estaing, 1 616 (23,18) ; Chirac, 1 474 (21,15) ; Marchais, 992 (14,23) ; Lalonde, 376 ; Crépeau, 194.

CHEVILLY-LARUE

Ins., *9 505* ; suffr. expr., 7 710

Mitterrand, 2 541 (32,95) ; Chirac, 1 380 (17,89) ; Le Pen, 1 103 (14,30) ; Barre, 1 097 (14,22) ; Lajoinie, 865 (11,21) ; Waechter, 302 (3,91) ; Juquin, 256 (3,32) ; Laguiller, 130 (1,68) ; Boussel, 36 (0,46).

1981. – Mitterrand, 2 244 (28,07) ; Marchais, 1 644 (20,57) ; Giscard d'Estaing, 1 623 (20,30) ; Chirac, 1 363 (17,05) ; Lalonde, 370.

CHOISY-LE-ROI

Ins., 19 278 ; suffr. expr., 15 186

Mitterrand, 4 976 (32,76) ; Le Pen, 2 405 (15,83) ; Lajoinie, 2 359 (15,53) ; Chirac, 2 344 (15,43) ; Barre, 1 763 (11,60) ; Waechter, 492 (3,23) ; Juquin, 489 (3,22) ; Laguiller, 305 (2,00) ; Boussel, 53 (0,34).

1981. – Marchais, 4 412 (26,04) ; Mitterrand, 3 989 (23,54) ; Giscard d'Estaing, 3 377 (19,93) ; Chirac, 2 725 (16,08) ; Lalonde, 789 ; Crépeau, 430.

FONTENAY-SOUS-BOIS

Ins., 33 010 ; suffr. expr., 24 097

Mitterrand, 6 855 (28,44) ; Chirac, 4 772 (19,80) ; Le Pen, 3 631 (15,06) ; Lajoinie, 3 419 (14,18) ; Barre, 3 330 (13,81) ; Waechter, 938 (3,89) ; Juquin, 677 (2,80) ; Laguiller, 392 (1,62) ; Boussel, 83 (0,34).

1981. – Marchais, 5 819 (23,22) ; Mitterrand, 5 661 (22,59) ; Giscard d'Estaing, 5 399 (21,54) ; Chirac, 4 746 (18,93) ; Lalonde, 1 160 ; Crépeau, 641.

FRESNES

Ins., 13 712 ; suffr. expr., 10 811

Mitterrand, 3 965 (36,67) ; Chirac, 1 784 (16,50) ; Le Pen, 1 594 (14,74) ; *Barre*, 1 565 (14,47) ; Lajoinie, 711 (6,57) ; Waechter, 547 (5,05) ; Juquin, 373 (3,45) ; Laguiller, 223 (2,06) ; Boussel, 49 (0,45).

1981. – Mitterrand, 3 638 (31,47) ; Giscard d'Estaing, 2 382 (20,60) ; Chirac, 1 878 (16,24) ; Marchais, 1 744 (15,08) ; Lalonde, 658 ; Crépeau, 351.

GENTILLY

Ins., 9 999 ; suffr. expr., 7 665

Mitterrand, 2 426 (31,65) ; Lajoinie, 1 688 (22,02) ; Le Pen, 999 (13,03) ; Chirac, 961 (12,53) ; Barre, 797 (10,39) ; Juquin, 307 (4,00) ; Waechter, 273 (3,56) ; Laguiller, 179 (2,33) ; Boussel, 35 (0,45).

1981. – Marchais, 2 922 (36,71) ; Mitterrand, 1 696 (21,30) ; Giscard d'Estaing, 1 344 (16,88) ; Chirac, 1 039 (13,05) ; Lalonde, 295 ; Laguiller, 184.

L'HAY-LES-ROSES

Ins., 17 932 ; suffr. expr., 14 597

Mitterrand, 5 324 (36,47) ; Chirac, 2 761 (18,91) ; Le Pen, 2 058 (14,09) ; Barre, 2 057 (14,09) ; Lajoinie, 941 (6,44) ; Waechter, 620 (4,24) ; Juquin, 445 (3,04) ; Laguiller, 319 (2,18) ; Boussel, 72 (0,49).

1981. – Mitterrand, 4 574 (30,94) ; Giscard d'Estaing, 2 999 (20,28) ; Chirac, 2 687 (18,17) ; Marchais, 2 195 (14,84) ; Lalonde, 743 ; Crépeau, 449.

IVRY-SUR-SEINE

Ins., 29 044 ; suffr. expr., 23 342

Lajoinie, 7 685 (32,92) ; Mitterrand, 6 573 (28,15) ; Le Pen, 2 600 (11,13) ; Chirac, 2 507 (10,74) ; Barre, 1 899 (8,13) ; Juquin, 860 (3,68) ; Waechter, 708 (3,03) ; Laguiller, 382 (1,63) ; Boussel, 128 (0,54).

1981. – Marchais, 11 966 (44,73) ; Mitterrand, 5 462 (20,41) ; Giscard d'Estaing, 3 481 (13,01) ; Chirac, 2 940 (10,99) ; Lalonde, 865 ; Laguiller, 562.

JOINVILLE-LE-PONT

Ins., *10 439* ; suffr. expr., 8 493

Mitterrand, 2 436 (28,68) ; Chirac, 2 069 (24,36) ; Le Pen, 1 499 (17,64) ; Barre, 1 230 (14,48) ; Lajoinie, 540 (6,35) ; Waechter, 358 (4,21) ; Juquin, 199 (2,34) ; Laguiller, 125 (1,47) ; Boussel, 37 (0,43).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 253 (24,56) ; Mitterrand, 2 155 (23,49) ; Chirac, 1 938 (21,12) ; Marchais, 1 586 (17,28) ; Lalonde, 441 ; Crépeau, 202.

LE KREMLIN-BICÊTRE

Ins., 10 282 ; suffr. expr., 8 130

Mitterrand, 2 771 (34,08) ; Chirac, 1 398 (17,19) ; Le Pen, 1 377 (16,93) ; Barre, 1 164 (14,31) ; Lajoinie, 715 (8,79) ; Waechter, 302 (3,71) ; Juquin, 215 (2,64) ; Laguiller, 150 (1,84) ; Boussel, 38 (0,46).

1981. – Mitterrand, 2 095 (25,78) ; Giscard d'Estaing, 1 794 (22,08) ; Marchais, 1 560 (19,20) ; Chirac, 1 483 (18,25) ; Lalonde, 417 ; Crépeau, 239.

LIMEIL-BRÉVANNES

Ins., 8 129 ; suffr. expr., 6 613

Mitterrand, 2 265 (34,25) ; Chirac, 1 219 (18,43) ; Le Pen, 1 071 (16,19) ; Barre, 883 (13,35) ; Lajoinie, 651 (9,84) ; Waechter, 238 (3,59) ; Juquin, 136 (2,05) ; Laguiller, 116 (1,75) ; Boussel, 34 (0,51).

1981. – Marchais, 1 733 (25,09) ; Mitterrand, 1 634 (23,66) ; Giscard d'Estaing, 1 427 (20,66) ; Chirac, 1 121 (16,23) ; Lalonde, 331 ; Crépeau, 197.

MAISONS-ALFORT

Ins., 32 056 ; suffr. expr., 26 166

Mitterrand, 8 287 (31,67) ; Chirac, 5 216 (19,93) ; Le Pen, 4 717 (18,02) ; Barre, 4 343 (16,59) ; Lajoinie, 1 522 (5,81) ; Waechter, 992 (3,79) ; Juquin, 560 (2,14) ; Laguiller, 415 (1,58) ; Boussel, 114 (0,43).

1981. – Mitterrand, 7 230 (26,18) ; Giscard d'Estaing, 7 047 (25,52) ; Chirac, 5 315 (19,25) ; Marchais, 3 800 (13,76) ; Lalonde, 1 361 ; Crépeau, 780.

NOGENT-SUR-MARNE

Ins., 16 233 ; suffr. expr., 13 348

Chirac, 4 333 (32,46) ; Mitterrand, 3 268 (24,48) ; Barre, 2 494 (18,68) ; Le Pen, 2 019 (15,12) ; Waechter, 485 (3,63) ; Lajoinie, 347 (2,59) ; Juquin, 221 (1,65) ; *Laguiller*, 157 (1,17) ; *Boussel*, 24 (0,17).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 924 (29,17) ; Chirac, 3 661 (27,21) ; Mitterrand, 2 755 (20,48) ; Marchais, 1 011 (7,51) ; Lalonde, 698 ; Crépeau, 353.

ORLY

Ins., 12 707 ; suffr. expr., 9 198

Mitterrand, 3 211 (34,90) ; Lajoinie, 1 920 (20,87) ; Le Pen, 1 419 (15,42) ; Chirac, 1 098 (11,93) ; Barre, 825 (8,96) ; Waechter, 263 (2,85) ; Juquin, 260 (2,82) ; Laguiller, 163 (1,77) ; Boussel, 39 (0,42).

1981. – Marchais, 3 782 (34,47) ; Mitterrand, 2 611 (23,79) ; Giscard d'Estaing, *1 842* (16,78) ; Chirac, *1 340* (12,21) ; Lalonde, 454 ; Crépeau, 272.

LE PERREUX-SUR-MARNE

Ins., 18 090 ; suffr. expr., 14 739

Chirac, 4 087 (27,72) ; Mitterrand, 4 003 (27,15) ; Le Pen, 2 546 (17,27) ; Barre, 2 360 (16,01) ; Lajoinie, 638 (4,32) ; Waechter, 591 (4,00) ; Juquin, 287 (1,94) ; Laguiller, 178 (1,20) ; Boussel, 49 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 992 (26,64) ; Chirac, 3 727 (24,87) ; Mitterrand, 3 505 (23,39) ; Marchais, 1 489 (9,93) ; Lalonde, 789 ; Crépeau, 434.

SAINT-MANDÉ

Ins., 13 408 ; *suffr. expr., 10 483*

Chirac, 3 750 (35,77) ; Mitterrand, 2 455 (23,41) ; Barre, 1 911 (18,22) ; Le Pen, 1 470 (14,02) ; Waechter, 386 (3,68) ; Lajoinie, 179 (1,70) ; Juquin, 167 (1,59) ; Laguiller, 123 (1,17) ; Boussel, 42 (0,40).

1981. – *Giscard d'Estaing*, 3 348 (31,43) ; Chirac, 3 036 (28,50) ; Mitterrand, 2 254 (21,16) ; Marchais, 494 (4,63) ; Lalonde, 465 ; Debré, 252.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Ins., 47 996 ; suffr. expr., 38 782

Chirac, 11 307 (29,15) ; Mitterrand, 9 641 (24,85) ; Barre, 7 538 (19,43) ; Le Pen, 6 120 (15,78) ; Waechter, 1 529 (3,94) ; Lajoinie, 1 272 (3,27) ; Juquin, 736 (1,89) ; Laguiller, 509 (1,31) ; Boussel, 130 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 11 090 (27,88) ; Chirac, 10 378 (26,09) ; Mitterrand, 8 700 (21,87) ; Marchais, 3 533 (8,88) ; Lalonde, 2 090 ; Crépeau, 1 105.

SUCY-EN-BRIE

Ins., 15 117 ; suffr. expr., 12 616

Mitterrand, 3 623 (28,71) ; Chirac, 2 946 (23,35) ; Barre, 2 359 (18,69) ; Le Pen, 2 123 (16,82) ; Waechter, 535 (4,24) ; Lajoinie, 515 (4,08) ; Juquin, 251 (1,98) ; Laguiller, 215 (1,70) ; Boussel, 49 (0,38).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 153 (27,10) ; Mitterrand, 3 016 (25,92) ; Chirac, 2 425 (20,84) ; Marchais, 1 220 (10,48) ; Lalonde, 626 ; Crépeau, 293.

THIAIS

Ins., 14 115 ; suffr. expr., 11 492

Mitterrand, *3 929* (34,18) ; Chirac, 2 383 (20,73) ; Le Pen, 1 684 (14,65) ; Barre, 1 556 (13,53) ; Lajoinie, 891 (7,75) ; Waechter, 439 (3,82) ; Juquin, 328 (2,85) ; Laguiller, 219 (1,90) ; Boussel, 63 (0,54).

1981. – *Mitterrand*, 3 095 (27,18) ; Giscard d'Estaing, 2 518 (22,11) ; Chirac, 2 062 (18,11) ; Marchais, 1 922 (16,88) ; Lalonde, 570 ; Crépeau, 314.

VILLEJUIF

Ins., 26 168 ; suffr. expr., 20 728

Mitterrand, 6 314 (30,46) ; Lajoinie, 4 989 (24,06) ; Le Pen, 2 907 (14,02) ; Chirac, 2 609 (12,58) ; Barre, 1 920 (9,26) ; Waechter, 759 (3,66) ; Juquin, 737 (3,55) ; Laguiller, 392 (1,89) ; Boussel, 101 (0,48).

1981. – Marchais, 9 216 (39,25) ; Mitterrand, 4 999 (21,29) ; Giscard d'Estaing, 3 510 (14,94) ; Chirac, 2 930 (12,47) ; Lalonde, 959 ; Crépeau, 543.

VILLENEUVE-LE-ROI

Ins., 11 960 ; suffr. expr., 8 914

Mitterrand, 2 551 (28,61) ; Lajoinie, 1 757 (19,71) ; Le Pen, 1 416 (15,88) ; Chirac, 1 263 (14,16) ; Barre, 1 102 (12,36) ; Waechter, 332 (3,72) ; Juquin, 283 (3,17) ; Laguiller, 168 (1,88) ; Boussel, 42 (0,47).

1981. – Marchais, 3 398 (34,16) ; Giscard d'Estaing, 1 970 (19,80) ; Mitterrand, 1 940 (19,50) ; Chirac, 1 404 (14,11) ; Lalonde, 420 ; Crépeau, 227.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Ins., 15 371 ; suffr. expr., 12 129

Mitterrand, 4 268 (35,18) ; Le Pen, 2 070 (17,06) ; Barre, 1 660 (13,68) ; Lajoinie, 1 583 (13,05) ; Chirac, 1 540 (12,69) ; Waechter, 411 (3,38) ; Juquin, 304 (2,50) ; Laguiller, 234 (1,92) ; Boussel, 59 (0,48).

1981. – Mitterrand, 3 585 (25,48) ; Marchais, 3 562 (25,32) ; Giscard d'Estaing, 3 059 (21,74) ; Chirac, 1 978 (14,06) ; Lalonde, 678 ; Crépeau, 365.

VILLIERS-SUR-MARNE

Ins., 12 758 ; suffr. expr., *10 253*

Mitterrand, 3 562 (34,74) ; Le Pen, 1 866 (18,19) ; Chirac, 1 784 (17,39) ; Barre, 1 433 (13,97) ; Lajoinie, 716 (6,98) ; Waechter, 422 (4,11) ; Juquin, 243 (2,37) ; Laguiller, 188 (1,83) ; Boussel, 39 (0,38).

1981. – Mitterrand, 2 711 (26,29) ; Giscard d'Estaing, 2 384 (23,12) ; Chirac, 1 941 (18,82) ; Marchais, 1 628 (15,79) ; Lalonde, 545 ; Crépeau, 301.

VINCENNES

Ins., 28 950 ; suffr. expr., 22 729

Mitterrand, 6 323 (27,81) ; Chirac, 6 128 (26,96) ; Barre, 4 180 (18,39) ; Le Pen, 3 506 (15,42) ; Waechter, 933 (4,10) ; Lajoinie, 718 (3,15) ; Juquin, 521 (2,29) ; Laguiller, 326 (1,43) ; Boussel, 94 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 947 (29,38) ; Mitterrand, 5 589 (23,64) ; Chirac, 5 578 (23,59) ; Marchais, 1 970 (8,33) ; Lalonde, 1 139 ; Crépeau, 617.

VITRY-SUR-SEINE

Ins., 43 909 ; suffr. expr., 34 304

Mitterrand, 11 456 (33,39) ; Lajoinie, 6 667 (19,43) ; Le Pen, 5 460 (15,91) ; Chirac, 4 234 (12,34) ; Barre, 3 180 (9,27) ; Juquin, 1 303 (3,79) ; Waechter, 1 229 (3,58) ; Laguiller, 603 (1,75) ; Boussel, 172 (0,50).

1981. – Marchais, 13 057 (34,17) ; Mitterrand, 9 160 (23,97) ; Giscard d'Estaing, 6 295 (16,47) ; Chirac, 4 824 (12,62) ; Lalonde, 1 659 ; Laguiller, 944.

En sept ans, le PC a perdu la moitié de ses voix dans le Val-de-Marne, où pourtant il préside encore le conseil général. Il n'est plus que la cinquième force politique du département, ne recueillant qu'à peine plus du tiers des voix du PS.

VAL-D'OISE

Ins., 572 205 ; vot., 463 069
Abst., 109 136 (19,07) %
Suffr. expr., 455 685

Mitterrand	151 266 (33,19)
Le Pen	82 385 (18,07)
Chirac	82 048 (18,00)
Barre	66 223 (14,53)

Lajoinie, 35 989 (7,89) ; **Waechter**, 17 320 (3,80) ; **Juquin**, 10 197 (2,23) ; **Laguiller**, 8 255 (1,81) ; **Boussel**, 2 002 (0,43).

1986. – Ins., 554 943 ; abst., 24,75 % ; suffr. expr., 404 546. PS-MRG, 126 584 (31,29) ; RPR-diss., 80 048 (19,78) ; UDF-CDS-diss., 68 153 (16,84) ; FN-diss., 50 629 (12,51) ; PC-diss., 47 734 (11,79) ; écol., 11 425 (2,82) ; div. opp., 7 029 (1,73) ; div. opp., 4 557 (1,12) ; LO, 4 244 (1,04) ; div. g., 2 161 (0,53) ; MPPT, 1 982 (0,48).

1981. – Ins., 533 609 ; abst., 18,27 % ; suffr. expr., 428 919. Mitterrand, 110 608 (25,78) ; Giscard d'Estaing, 99 926 (23,29) ; Marchais, 80 641 (18,80) ; Chirac, 74 186 (17,29) ; Lalonde, 21 802 (5,08) ; Crépeau, 11 920 (2,77) ; Laguiller, 10 172 (2,37) ; Debré, 7 067 (1,64) ; Garand, 6 907 (1,61) ; Bouchardeau, 5 690 (1,32).

PONTOISE

Ins., 15 222 ; suffr. expr., 11 611

Mitterrand, 3 633 (31,28) ; Chirac, 2 360 (20,32) ; Barre, 2 078 (17,89) ; Le Pen, 1 906 (16,41) ; Lajoinie, 525 (4,52) ; Waechter, 519 (4,46) ; Juquin, 328 (2,82) ; Laguiller, 215 (1,85) ; Boussel, 47 (0,40).

1981. – *Giscard d'Estaing*, 3 375 (26,97) ; Mitterrand, 3 356 (26,82) ; Chirac, 2 113 (16,88) ; Marchais, 1 555 (12,42) ; Lalonde, 726 ; Crépeau, 338.

ARGENTEUIL

Ins., 50 631 ; suffr. expr., 39 259

Mitterrand, 12 703 (32,35) ; Le Pen, 7 294 (18,57) ; Lajoinie, 6 552 (16,68) ; Chirac, 5 119 (13,03) ; Barre, 4 183 (10,65) ; Waechter, 1 289 (3,28) ; Juquin, 1 083 (2,75) ; Laguiller, 820 (2,08) ; Boussel, 216 (0,55).

1981. – Marchais, 14 142 (32,38) ; Mitterrand, 10 115 (23,16) ; Giscard d'Estaing, 8 119 (18,59) ; Chirac, 5 528 (12,65) ; Lalonde, 1 964 ; Crépeau, 1 087.

BEZONS

Ins., 13 256 ; suffr. expr., 10 232

Mitterrand, 3 279 (32,04) ; Lajoinie, 2 117 (20,68) ; Le Pen, 1 952 (19,07) ; Chirac, 1 155 (11,28) ; Barre, 925 (9,04) ; Waechter, 330 (3,22) ; Juquin, 270 (2,63) ; Laguiller, 182 (1,77) ; Boussel, 22 (0,21).

1981. – Marchais, 4 426 (38,03) ; Mitterrand, 2 497 (21,45) ; Giscard d'Estaing, 1 859 (15,97) ; Chirac, 1 360 (11,68) ; Lalonde, 518 ; Laguiller, 308 ; Crépeau, 253.

DEUIL-LA-BARRE

Ins., 11 758 ; suffr. expr., 9 132

Mitterrand, 2 503 (27,40) ; Chirac, 2 107 (23,07) ; Le Pen, 1 731 (18,95) ; Barre, *1 616* (17,69) ; Lajoinie, 452 (4,94) ; Waechter, 381 (4,17) ; Juquin, 167 (1,82) ; Laguiller, 144 (1,57) ; Boussel, 31 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 412 (26,96) ; Mitterrand, 2 215 (24,76) ; Chirac, 1 901 (21,25) ; Marchais, 977 (10,92) ; Lalonde, 514 ; Crépeau, 275.

EAUBONNE

Ins., 15 755 ; suffr. expr., 12 323

Mitterrand, 3 725 (30,22) ; Chirac, 2 579 (20,92) ; Barre, 2 298 (18,64) ; Le Pen, 2 067 (16,77) ; Lajoinie, 614 (4,98) ; Waechter, 541 (4,39) ; Juquin, 243 (1,97) ; Laguiller, 216 (1,75) ; Boussel, 40 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 314 (26,49) ; *Mitterrand*, 3 251 (25,99) ; Chirac, 2 430 (19,43) ; Marchais, 1 411 (11,28) ; Lalonde, 741 ; Crépeau, 429.

ERMONT

Ins., 16 334 ; suffr. expr., 12 988

Mitterrand, 4 332 (33,35) ; Chirac, 2 521 (19,41) ; Le Pen, 2 277 (17,53) ; Barre, 2 051 (15,79) ; Lajoinie, 735 (5,65) ; Waechter, 504 (3,88) ; Juquin, 290 (2,23) ; Laguiller, 214 (1,64) ; Boussel, 64 (0,49).

1981. – Mitterrand, 3 268 (26,47) ; Giscard d'Estaing, 3 124 (25,30) ; Chirac, 2 063 (16,71) ; Marchais, 1 886 (15,27) ; Lalonde, 684 ; Crépeau, 351.

FRANCONVILLE

Ins., 19 064 ; suffr. expr., 15 359

Mitterrand, 5 273 (34,33) ; Chirac, 2 827 (18,40) ; Le Pen, 2 682 (17,46) ; Barre, 2 366 (15,40) ; Lajoinie, 916 (5,96) ; Waechter, 595 (3,87) ; Juquin, 344 (2,23) ; Laguiller, 286 (1,86) ; Boussel, 70 (0,45).

1981. – Mitterrand, 3 971 (26,57) ; Giscard d'Estaing, 3 471 (23,23) ; Chirac, 2 667 (17,85) ; Marchais, 2 468 (16,51) ; Lalonde, 876 ; Crépeau, 430.

GARGES-LES-GONESSE

Ins., 17 310 ; suffr. expr., 11 731

Mitterrand, 4 777 (40,72) ; Le Pen, 2 103 (17,92) ; Lajoinie, 1 489 (12,69) ; Chirac, 1 465 (12,48) ; Barre, 1 152 (9,82) ; Juquin, 260 (2,21) ; Waechter, 250 (2,13) ; *Laguiller*, 196 (1,67) ; Boussel, 39 (0,33).

1981. – Mitterrand, 3 966 (30,42) ; Marchais, 3 226 (24,75) ; Giscard d'Estaing, 2 490 (19,10) ; Chirac, 1 898 (14,56) ; Lalonde, 490 ; Laguiller, 267.

GONESSE

Ins., 12 186 ; suffr. expr., 9 299

Mitterrand, 3 160 (33,98) ; Le Pen, 2 076 (22,32) ; Chirac, 1 508 (16,21) ; Barre, 1 219 (13,10) ; Lajoinie, 676 (7,26) ; Waechter, 288 (3,09) ; Juquin, 198 (2,12) ; Laguiller, 149 (1,60) ; Boussel, 25 (0,26).

1981. – Mitterrand, 2 509 (26,75) ; Giscard d'Estaing, 2 125 (22,66) ; Marchais, 1 759 (18,75) ; Chirac, 1 690 (18,02) ; Lalonde, 467 ; Crépeau, 236.

GOUSSAINVILLE

Ins., 12 596 ; suffr. expr., 10 200

Mitterrand, 3 510 (34,41) ; Le Pen, 2 187 (21,44) ; Chirac, 1 447 (14,18) ; Lajoinie, 1 399 (13,71) ; Barre, 981 (9,61) ; Waechter, 296 (2,90) ; Laguiller, 177 (1,73) ; Juquin, 154 (1,50) ; Boussel, 49 (0,48).

1981. – Marchais, 3 215 (30,91) ; Mitterrand, 2 447 (23,53) ; Giscard d'Estaing, 1 907 (18,33) ; Chirac, 1 437 (13,81) ; Lalonde, 483 ; Crépeau, 272 ; Laguiller, 249 ; Garand, 145 ; Debré, 128 ; Bouchardeau, 116.

HERBLAY

Ins., 12 548 ; suffr. expr., 10 453

Mitterrand, 3 437 (32,88) ; *Chirac*, 2 003 (19,16) ; Le Pen, 1 696 (16,22) ; Barre, 1 662 (15,89) ; Lajoinie, 632 (6,04) ; Waechter, 481 (4,60) ; Juquin, 281 (2,68) ; Laguiller, 209 (1,99) ; *Boussel*, 52 (0,49).

1981. – Mitterrand, 2 426 (26,54) ; Giscard d'Estaing, 2 102 (23,00) ; Chirac, 1 749 (19,13) ; Marchais, 1 399 (15,30) ; Lalonde, 501 ; Crépeau, 276.

MONTMORENCY

Ins., 13 061 ; suffr. expr., 10 551

Chirac, 3 044 (28,85) ; Mitterrand, 2 832 (26,84) ; Barre, 1 972 (18,69) ; Le Pen, 1 639 (15,53) ; Waechter, 374 (3,54) ; *Lajoinie*, 322 (3,05) ; Juquin, 202 (1,91) ; Laguiller, 140 (1,32) ; Boussel, 26 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 758 (27,69) ; Chirac, 2 471 (24,81) ; Mitterrand, 2 313 (23,22) ; Marchais, 885 (8,88) ; Lalonde, 528 ; Crépeau, 290.

SAINT-GRATIEN

Ins., 13 074 ; suffr. expr., 9 982

Mitterrand, 3 434 (34,40) ; Chirac, 1 972 (19,75) ; Le Pen, *1 705* (17,08) ; Barre, *1 419* (14,21) ; Lajoinie, 664 (6,65) ; Waechter, 366 (3,66) ; Juquin, 208 (2,08) ; Laguiller, 160 (1,60) ; Boussel, 54 (0,54).

1981. – Mitterrand, 2 820 (27,34) ; Giscard d'Estaing, 2 307 (22,36) ; Chirac, 1 887 (18,29) ; Marchais, 1 635 (15,85) ; Lalonde, 552 ; Crépeau, 335.

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Ins., 9 404 ; suffr. expr., 7 181

Mitterrand, 2 594 (36,12) ; Le Pen, 1 438 (20,02) ; Chirac, 1 068 (14,87) ; Barre, 1 031 (14,35) ; Lajoinie, 446 (6,21) ; Waechter, 258 (3,59) ; Juquin, 171 (2,38) ; Laguiller, 136 (1,89) ; Boussel, 39 (0,54).

1981. – Mitterrand, 1 910 (27,19) ; Giscard d'Estaing, 1 795 (25,55) ; Marchais, 1 212 (17,25) ; Chirac, 1 116 (15,88) ; Lalonde, 319 ; Crépeau, 196.

SANNOIS

Ins., 14 350 ; suffr. expr., 11 051

Mitterrand, 3 574 (32,34) ; Le Pen, 2 067 (18,70) ; Chirac, 1 943 (17,58) ; Barre, *1 659* (15,01) ; Lajoinie, 829 (7,50) ; Waechter, 435 (3,93) ; Juquin, 280 (2,53) ; Laguiller, 220 (1,99) ; Boussel, 44 (0,39).

1981. – Mitterrand, 2 464 (24,45) ; Giscard d'Estaing, 2 375 (23,56) ; Marchais, 1 950 (19,35) ; Chirac, 1 742 (17,28) ; Lalonde, 525 ; Crépeau, 310.

SARCELLES

Ins., 29 991 ; suffr. expr., 20 780

Mitterrand, 8 895 (42,80) ; Le Pen, 3 664 (17,63) ; Chirac, 2 792 (13,43) ; Barre, 2 300 (11,06) ; *Lajoinie*, 1 702 (8,19) ; *Waechter*, 568 (2,73) ; Juquin, 506 (2,43) ; Laguiller, 287 (1,38) ; Boussel, 66 (0,31).

1981. – Mitterrand, 6 854 (31,44) ; *Marchais*, 4 374 (20,06) ; Giscard d'Estaing, 4 338 (19,90) ; Chirac, 3 399 (15,59) ; Lalonde, 974 ; Laguiller, 485 ; Crépeau, 481 ; Bouchardeau, 380 ; Garand, 266 ; Debré, 246.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Ins., 9 900 ; suffr. expr., 7 922

Mitterrand, 2 398 (30,27) ; Chirac, 1 881 (23,74) ; Barre, 1 366 (17,24) ; Le Pen, 1 330 (16,78) ; Lajoinie, 332 (4,19) ; Waechter, 316 (3,98) ; Laguiller, 143 (1,80) ; *Juquin*, 129 (1,62) ; *Boussel*, 27 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 198 (26,97) ; Mitterrand, 2 087 (25,61) ; Chirac, 1 665 (20,43) ; Marchais, 903 (11,08) ; Lalonde, 482 ; Crépeau, 235.

TAVERNY

Ins., 14 806 ; suffr. expr., 11 631

Mitterrand, 3 735 (32,11) ; Chirac, 2 310 (19,86) ; Le Pen, 1 997 (17,16) ; Barre, 1 925 (16,55) ; Lajoinie, 567 (4,87) ; Waechter, *532* (4,57) ; Juquin, 295 (2,53) ; Laguiller, 218 (1,87) ; Boussel, 52 (0,44).

1981. – Mitterrand, 2 746 (26,96) ; Giscard d'Estaing, 2 435 (23,91) ; Chirac, 1 990 (19,54) ; Marchais, 1 317 (12,93) ; Lalonde, 612 ; Crépeau, 298.

VILLIERS-LE-BEL

Ins., 12 201 ; suffr. expr., 9 075

Mitterrand, 3 778 (41,63) ; Le Pen, 1 892 (20,84) ; Chirac, 1 158 (12,76) ; Barre, 961 (10,58) ; Lajoinie, 629 (6,93) ; Waechter, 311 (3,42) ; Juquin, 163 (1,79) ; Laguiller, 144 (1,58) ; Boussel, 39 (0,42).

1981. – Mitterrand, 2 829 (31,18) ; Giscard d'Estaing, 1 990 (21,93) ; Marchais, 1 538 (16,95) ; Chirac, 1 364 (15,03) ; Lalonde, 465 ; Crépeau, 245.

Percée du FN, montée du PS, tassement du RPR, chute de l'UDF et du PC : telle est la leçon tirée de la comparaison entre ce premier tour et les législatives du 16 mars 1986. Le succès de M. Le Pen est particulièrement net.

Le premier tour de l'élection présidentielle

AIN

Ins., 284 985 ; vot., 230 958
Abst., 54 027 (18,95 %)
Suffr. expr., 226 665

Mitterrand	71 194 (31,40)
Barre	48 082 (21,21)
Chirac	43 343 (19,12)
Le Pen	36 464 (16,08)

Lajoinie, 10 046 (4,43) ; **Waechter**, 9 194 (4,05) ; **Juquin**, 4 120 (1,81) ; **Laguiller**, 3 412 (1,50) ; **Boussel**, 810 (0,35).

1986. – Ins., 277 382 ; abst., 23,81 % ; suffr. expr., 202 009. PS-MRG, 64 908 (32,13) ; UDF-CDS, 59 815 (29,61) ; RPR, 43 070 (21,32) ; FN, 20 474 (10,13) ; PC, 11 258 (5,57) ; MPPT, 1 419 (0,70) ; Alt., 1 065 (0,52).

1981. – Ins., 262 000 ; abst., 21,62 % ; suffr. expr., 202 080. Giscard d'Estaing, 64 004 (31,67) ; Mitterrand, 51 232 (25,35) ; Chirac, 36 171 (17,89) ; Marchais, 22 913 (11,33) ; Lalonde, 8 555 (4,23) ; Crépeau, 5 206 (2,57) ; Laguiller, 4 307 (2,13) ; Debré, 3 648 (1,80) ; Garaud, 3 138 (1,55) ; Bouchardeau, 2 906 (1,43).

BOURG-EN-BRESSE

Ins., 22 016 ; suffr. expr., 17 534

Mitterrand, 5 959 (33,98) ; Chirac, 3 419 (19,49) ; Barre, 3 402 (19,40) ; Le Pen, 2 432 (13,87) ; Lajoinie, 787 (4,48) ; Waechter, 711 (4,05) ; Juquin, 521 (2,97) ; Laguiller, 226 (1,28) ; Boussel, 77 (0,43).

1981. – Mitterrand, 5 193 (29,94) ; Giscard d'Estaing, 4 871 (28,08) ; Chirac, 3 026 (17,44) ; Marchais, 1 884 (10,86) ; Lalonde, 721 ; Crépeau, 484 ; Bouchardeau, 365 ; Debré, 328 ; Laguiller, 280 ; Garaud, 190.

AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Ins., 6 295 ; suffr. expr., 4 815

Mitterrand, 1 610 (33,43) ; Barre, 926 (19,23) ; Le Pen, 754 (15,65) ; Chirac, 686 (14,24) ; Lajoinie, 450 (9,34) ; Waechter, 203 (4,21) ; Juquin, 112 (2,32) ; Laguiller, 59 (1,22) ; Boussel, 15 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 253 (28,24) ; Mitterrand, 1 211 (27,29) ; Marchais, 772 (17,40) ; Chirac, 637 (14,35) ; Lalonde, 183 ; Crépeau, 105 ; Laguiller, 85 ; Debré, 65 ; Garaud, 63 ; Bouchardeau, 62.

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Ins., 5 977 ; suffr. expr., 4 522

Mitterrand, 1 493 (33,01) ; Barre, 815 (18,02) ; Le Pen, 787 (17,40) ; Chirac, 661 (14,61) ; Lajoinie, 397 (8,77) ; Waechter, 176 (3,89) ; Juquin, 116 (2,56) ; Laguiller, 60 (1,32) ; Boussel, 17 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 168 (26,18) ; Mitterrand, 1 151 (25,80) ; Marchais, 780 (17,48) ; Chirac, 739 (16,56) ; Lalonde, 190 ; Laguiller, 116 ; Crépeau, 110 ; Debré, 79 ; Garaud, 71 ; Bouchardeau, 56.

BELLEY

Ins., 4 255 ; suffr. expr., 3 436

Barre, 1 108 (32,24) ; Mitterrand, 966 (28,11) ; Chirac, 593 (17,25) ; Le Pen, 423 (12,31) ; Waechter, 151 (4,39) ; Lajoinie, 94 (2,73) ; Juquin, 55 (1,60) ; Laguiller, 34 (0,98) ; Boussel, 12 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 240 (37,21) ; Mitterrand, 866 (25,99) ; Chirac, 557 (16,71) ; Marchais, 255 (7,65) ; Lalonde, 144 ; Garaud, 73 ; Crépeau, 70 ; Laguiller, 51 ; Bouchardeau, 40 ; Debré, 36.

MIRIBEL

Ins., 4 365 ; suffr. expr., 3 459

Mitterrand, 1 117 (32,29) ; Le Pen, 759 (21,94) ; Barre, 702 (20,29) ; Chirac, 491 (14,19) ; Lajoinie, 140 (4,04) ; Waechter, 108 (3,12) ; Juquin, 75 (2,16) ; Laguiller, 63 (1,82) ; Boussel, 4 (0,11).

1981. – Mitterrand, 957 (29,69) ; Giscard d'Estaing, 858 (26,62) ; Chirac, 611 (18,95) ; Marchais, 397 (12,31) ; Lalonde, 140 ; Crépeau, 70 ; Garaud, 49 ; Laguiller, 48 ; Bouchardeau, 47 ; Debré, 46.

OYONNAX

Ins., 10 806 ; suffr. expr., 8 343

Mitterrand, 2 338 (28,02) ; Le Pen, 1 760 (21,09) ; Chirac, 1 499 (17,96) ; Barre, 1 494 (17,90) ; Lajoinie, 645 (7,73) ; Waechter, 297 (3,55) ; Juquin, 170 (2,03) ; Laguiller, 107 (1,28) ; Boussel, 33 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 359 (27,18) ; Chirac, 1 915 (22,06) ; Mitterrand, 1 654 (19,05) ; Marchais, 1 610 (18,55) ; Lalonde, 379 ; Laguiller, 172 ; Debré, 168 ; Crépeau, 161 ; Garaud, 152 ; Bouchardeau, 108.

Le Parti socialiste reste le premier parti du département en rassemblant 31,4 % des suffrages sur le nom de M. Mitterrand. A droite, M. Chirac gagne plus d'1 point par rapport au scrutin de 1981, M. Barre perd 8 points par rapport au score de l'UDF de 1986. C'est à Belley, le fief de son lieutenant Charles Millon, que M. Barre réalise son meilleur score, 32,24 %. A Bourg-en-Bresse, ville socialiste, M. Mitterrand reste en tête ainsi que dans la municipalité d'union de la gauche (dirigée par le PC) de Bellegarde-sur-Valserine (33,01 %). Le Parti communiste s'effondre avec 4,43 % des voix. Son meilleur chiffre (9,34 %) est réalisé dans la municipalité de droite d'Ambérieu-en-Bugey. Le score du Front national – 16 % – confirme son implantation à Oyonnax et sur la frange nord de Lyon – notamment à Miribel, Montluel et Trévoux.

AISNE

Ins., 366 041 ; vot., 306 730
Abst., 59 311 (16,20 %)
Suffr. expr., 300 388

Mitterrand	118 761 (39,54)
Chirac	51 599 (17,17)
Le Pen	40 293 (13,41)
Barre	40 024 (13,32)

Lajoinie, 26 940 (8,96) ; **Waechter**, 9 814 (3,26) ; **Laguiller**, 7 373 (2,45) ; **Juquin**, 4 183 (1,39) ; **Boussel**, 1 401 (0,46).

1986. – Ins., 364 734 ; abst., 19,88 % ; suffr. expr., 276 651. Un.opp., 108 246 (39,12) ; PS, 95 236 (34,42) ; PC, 43 308 (15,65) ; FN, 25 404 (9,18) ; MPPT, 4 457 (1,61).

1981. – Ins., 359 922 ; abst., 15,32 % ; suffr. expr., 299 795. Giscard d'Estaing, 76 418 (25,49) ; Mitterrand, 75 984 (25,34) ; Marchais, 65 047 (21,69) ; Chirac, 48 819 (16,28) ; Lalonde, 9 751 (3,25) ; Laguiller, 8 585 (2,86) ; Debré, 5 018 (1,67) ; Crépeau, 4 769 (1,59) ; Garaud, 3 270 (1,09) ; Bouchardeau, 2 134 (0,71).

LAON

Ins., 16 391 ; suffr. expr., 12 674

Mitterrand, 4 996 (39,41) ; Chirac, 2 555 (20,15) ; Barre, 1 897 (14,96) ; Le Pen, 1 357 (10,70) ; Lajoinie, 786 (6,20) ; Waechter, 544 (4,29) ; Laguiller, 286 (2,25) ; Juquin, 197 (1,55) ; Boussel, 56 (0,44).

1981. – Mitterrand, 3 939 (29,43) ; Giscard d'Estaing, 3 477 (25,98) ; Chirac, 2 263 (16,90) ; Marchais, 1 968 (14,70) ; Lalonde, 521 ; Laguiller, 359 ; Crépeau, 281 ; Debré, 273 ; Bouchardeau, 159 ; Garaud, 143.

CHATEAU-THIERRY

Ins., 8 774 ; suffr. expr., 6 496

Mitterrand, 2 265 (34,86) ; Chirac, 1 128 (17,36) ; Barre, 1 127 (17,34) ; Le Pen, 853 (13,13) ; Lajoinie, 573 (8,82) ; Waechter, 250 (3,84) ; Laguiller, 142 (2,18) ; Juquin, 131 (2,01) ; Boussel, 27 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 778 (25,87) ; Mitterrand, 1 728 (25,14) ; Marchais, 1 342 (19,53) ; Chirac, 1 100 (16,00) ; Lalonde, 274 ; Laguiller, 182 ; Crépeau, 171 ; Debré, 140 ; Garaud, 84 ; Bouchardeau, 72.

CHAUNY

Ins., 8 464 ; suffr. expr., 6 545

Mitterrand, 2 596 (39,66) ; Chirac, 1 074 (16,40) ; Le Pen, 1 002 (15,30) ; Barre, 911 (13,91) ; Lajoinie, 528 (8,06) ; Waechter, 184 (2,81) ; Laguiller, 127 (1,94) ; Juquin, 97 (1,48) ; Boussel, 26 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 831 (25,88) ; Mitterrand, 1 742 (24,62) ; Marchais, 1 598 (22,59) ; Chirac, 1 182 (16,71) ; Lalonde, 213 ; Laguiller, 143 ; Debré, 117 ; Crépeau, 112 ; Garaud, 78 ; Bouchardeau, 57.

HIRSON

Ins., 7 484 ; suffr. expr., 5 748

Mitterrand, 2 170 (37,75) ; Chirac, 902 (15,69) ; Lajoinie, 806 (14,02) ; Barre, 733 (12,75) ; Le Pen, 692 (12,03) ; Waechter, 178 (3,09) ; Laguiller, 155 (2,69) ; Juquin, 74 (1,28) ; Boussel, 38 (0,66).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 643 (25,92) ; Marchais, 1 588 (25,05) ; Mitterrand, 1 527 (24,09) ; Chirac, 923 (14,56) ; Laguiller, 179 ; Lalonde, 177 ; Crépeau, 102 ; Debré, 101 ; Garaud, 61 ; Bouchardeau, 37.

SAINT-QUENTIN

Ins., 37 387 ; suffr. expr., 30 397

Mitterrand, 11 802 (38,82) ; Chirac, 4 800 (15,79) ; Barre, 4 256 (14,00) ; Le Pen, 4 248 (13,97) ; Lajoinie, 3 190 (10,49) ; Waechter, 926 (3,04) ; Laguiller, 623 (2,04) ; Juquin, 404 (1,32) ; Boussel, 148 (0,48).

1981. – Giscard d'Estaing, 8 421 (25,22) ; Mitterrand, 8 121 (24,32) ; Marchais, 7 246 (21,70) ; Chirac, 5 826 (17,45) ; Lalonde, 1 228 ; Laguiller, 837 ; Debré, 574 ; Crépeau, 563 ; Garaud, 337 ; Bouchardeau, 231.

SOISSONS

Ins., 17 096 ; suffr. expr., 13 046

Mitterrand, 4 789 (36,70) ; Chirac, 2 335 (17,89) ; Barre, 2 136 (16,37) ; Le Pen, 1 746 (13,38) ; Lajoinie, 1 121 (8,59) ; Waechter, 406 (3,11) ; Laguiller, 239 (1,83) ; Juquin, 227 (1,73) ; Boussel, 47 (0,36).

1981. – Mitterrand, 3 970 (27,95) ; Giscard d'Estaing, 3 894 (27,42) ; Marchais, 2 533 (17,83) ; Chirac, 2 148 (15,12) ; Lalonde, 513 ; Laguiller, 307 ; Debré, 298 ; Crépeau, 235 ; Garaud, 188 ; Bouchardeau, 114.

Droite libérale et gauche communiste sont les deux grands perdants du scrutin. Le bloc RPR-UDF s'effondre, puisque MM. Chirac et Barre ne totalisent que 30,5 % des voix, au lieu de 39,1 % en 1986 et 41,8 % en 1981. Quant au PC, sa chute a été plus tardive, mais tout aussi brutale qu'au niveau national : 8,96 % dimanche, au lieu de 15,65 % en 1986 et 21,69 % en 1981. Ces reculs profitent d'abord au Front national, qui atteint 13,4 % des voix, mais aussi à M. Mitterrand, qui améliore son score de plus de 14 points par rapport à 1981.

ALLIER

Ins., 266 223 ; vot., 220 216
Abst., 46 007 (17,28 %)
Suffr. expr., 214 919

Mitterrand	65 073 (30,27)
Chirac	41 821 (19,45)
Lajoinie	38 943 (18,11)
Barre	32 230 (14,99)

Le Pen, 21 801 (10,14) ; **Waechter**, 6 443 (2,99) ; **Juquin**, 4 583 (2,13) ; **Laguiller**, 3 161 (1,47) ; **Boussel**, 864 (0,40).

1986. – Ins., 267 388 ; abst., 21,09 % ; suffr. expr., 199 417. Un.opp., 78 824 (39,52) ; PS, 52 885 (26,51) ; PC, 44 312 (22,22) ; FN, 13 124 (6,58) ; MRG-MGP, 8 406 (4,21) ; MPPT, 1 866 (0,93).

1981. – Ins., 266 534 ; abst., 16,60 % ; suffr. expr., 218 640. Giscard d'Estaing, 55 467 (25,36) ; Mitterrand, 52 072 (23,81) ; Marchais, 49 934 (22,83) ; Chirac, 39 294 (17,97) ; Lalonde, 6 804 (3,11) ; Laguiller, 5 078 (2,32) ; Crépeau, 3 894 (1,78) ; Debré, 2 506 (1,14) ; Garaud, 2 259 (1,03) ; Bouchardeau, 1 332 (0,60).

MOULINS

Ins., 14 516 ; suffr. expr., 11 418

Mitterrand, 3 450 (30,21) ; Chirac, 2 639 (23,11) ; Barre, 1 956 (17,13) ; Lajoinie, 1 346 (11,78) ; Le Pen, 1 283 (11,23) ; Waechter, 321 (2,81) ; Juquin, 227 (1,98) ; Laguiller, 124 (1,08) ; Boussel, 72 (0,63).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 485 (27,06) ; Mitterrand, 3 151 (24,46) ; Chirac, 2 795 (21,70) ; Marchais, 2 176 (16,89) ; Lalonde, 428 ; Crépeau, 254 ; Laguiller, 194 ; Debré, 166 ; Garaud, 135 ; Bouchardeau, 93.

COMMENTRY

Ins., 6 135 ; suffr. expr., 4 762

Mitterrand, 1 770 (37,16) ; Lajoinie, 1 073 (22,53) ; Barre, 658 (13,81) ; Chirac, 638 (13,39) ; Le Pen, 317 (6,65) ; Waechter, 109 (2,28) ; Juquin, 96 (2,01) ; Laguiller, 86 (1,80) ; Boussel, 15 (0,31).

1981. – Marchais, 1 485 (28,26) ; Mitterrand, 1 428 (27,17) ; Giscard d'Estaing, 1 225 (23,31) ; Chirac, 573 (10,90) ; Lalonde, 166 ; Laguiller, 144 ; Crépeau, 89 ; Debré, 59 ; Garaud, 53 ; Bouchardeau, 32.

CUSSET

Ins., 10 009 ; suffr. expr., 7 937

Mitterrand, 2 685 (33,82) ; Chirac, 1 323 (16,66) ; Barre, 1 321 (16,64) ; Lajoinie, 1 070 (13,48) ; Le Pen, 1 036 (13,05) ; Waechter, 216 (2,72) ; Juquin, 143 (1,80) ; Laguiller, 116 (1,46) ; Boussel, 27 (0,34).

1981. – Mitterrand, 2 188 (27,88) ; Giscard d'Estaing, 2 129 (27,13) ; Marchais, 1 503 (19,15) ; Chirac, 1 181 (15,05) ; Lalonde, 303 ; Laguiller, 183 ; Crépeau, 157 ; Debré, 89 ; Garaud, 78 ; Bouchardeau, 35.

MONTLUÇON

Ins., 31 623 ; suffr. expr., 25 083

Mitterrand, 7 621 (30,38) ; Lajoinie, 4 961 (19,77) ; Chirac, 4 437 (17,68) ; Barre, 3 601 (14,35) ; Le Pen, 2 466 (9,83) ; Waechter, 769 (3,06) ; Juquin, 767 (3,05) ; Laguiller, 351 (1,39) ; Boussel, 110 (0,43).

1981. – Marchais, 7 872 (27,38) ; Mitterrand, 6 747 (23,46) ; Giscard d'Estaing, 6 474 (22,51) ; Chirac, 4 778 (16,61) ; Lalonde, 904 ; Laguiller, 583 ; Crépeau, 545 ; Debré, 339 ; Garaud, 317 ; Bouchardeau, 191.

VICHY

Ins., 19 866 ; suffr. expr., 15 197

Chirac, 3 899 (25,65) ; Mitterrand, 3 857 (25,38) ; Barre, 3 147 (20,70) ; Le Pen, 2 515 (16,54) ; Lajoinie, 886 (5,83) ; Waechter, 435 (2,86) ; Juquin, 213 (1,40) ; Laguiller, 194 (1,27) ; Boussel, 51 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 910 (35,57) ; Mitterrand, 3 789 (22,81) ; Chirac, 3 505 (21,10) ; Marchais, 1 607 (9,67) ; Lalonde, 624 ; Crépeau, 356 ; Laguiller, 282 ; Garaud, 234 ; Debré, 224 ; Bouchardeau, 80.

YZEURE

Ins., 9 458 ; suffr. expr., 7 619

Mitterrand, 2 578 (33,83) ; Chirac, 1 405 (18,44) ; Barre, 1 291 (16,94) ; Lajoinie, 1 154 (15,14) ; Le Pen, 633 (8,30) ; Waechter, 265 (3,47) ; Juquin, 144 (1,89) ; Laguiller, 99 (1,29) ; Boussel, 50 (0,65).

1981. – Mitterrand, 2 255 (29,90) ; Giscard d'Estaing, 1 807 (23,96) ; Marchais, 1 517 (20,11) ; Chirac, 1 246 (16,52) ; Lalonde, 253 ; Crépeau, 140.

Sur sa terre d'élection, M. Lajoinie enregistre un recul en recueillant seulement 18,11 % des suffrages contre 22,22 % en 1986 quand il conduisait la liste communiste aux élections législatives (22,83 % pour M. Marchais en 1981). Si, en zone rurale, le député de l'Allier résiste plutôt bien, il marque nettement le pas dans les villes, à commencer par Montluçon, pourtant fief traditionnel du PC que dirige M. Goldberg. M. Mitterrand est le gagnant du tassement des positions communistes en Bourbonnais : il améliore de 10 points en dix ans le score du PS.

Le résultat médiocre de M. Barre constitue également une surprise dans un département où M. Giscard d'Estaing réalisait plus de 25 % en 1981. L'engagement derrière le député de Lyon de la majorité du conseil général et de son président, le sénateur centriste Jean Cluzel, ne s'est pas révélé payant, et M. Barre ne récupère pas tout l'électorat libéral. A Vichy notamment, où il n'obtient que 20,70 % des voix alors que M. Le Pen en totalise 16,54 %. Une partie de l'électorat libéral est passée directement au Front national dans un département où le RPR retrouve ses électeurs traditionnels.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Ins., 97 406 ; vot., 80 096
Abst., 17 310 (17,77 %)
Suffr. expr., 78 683

Mitterrand	23 894 (30,36)
Chirac	14 434 (18,34)
Le Pen	13 154 (16,71)
Barre	12 345 (15,68)

Lajoinie, 7 224 (9,18) ; **Waechter**, 3 554 (4,51) ; **Juquin**, 2 417 (3,07) ; **Laguiller**, 1 345 (1,70) ; **Boussel**, 316 (0,40).

1986. – Ins., 95 453 ; abst., 17,51 % ; suffr. expr., 75 445. PS, 23 262 (30,83) ; RPR, 17 955 (23,79) ; UDF-CDS, 13 860 (18,37) ; PC, 10 677 (14,15) ; FN, 8 007 (10,61) ; div. opp., 1 124 (1,48) ; MPPT, 366 (0,48) ; I86, 194 (0,25).

1981. – Ins., 87 661 ; abst., 19,10 % ; suffr. expr., 69 711. Giscard d'Estaing, 18 937 (27,16) ; Mitterrand, 17 494 (25,09) ; Marchais, 13 419 (19,24) ; Chirac, 10 913 (15,65) ; Lalonde, 3 044 (4,36) ; Laguiller, 1 811 (2,59) ; Crépeau, 1 294 (1,85) ; Garaud, 1 070 (1,53) ; Debré, 990 (1,42) ; Bouchardeau, 739 (1,06).

DIGNE

Ins., 10 413 ; suffr. expr., 8 206

Mitterrand, 2 548 (31,05) ; Chirac, 1 624 (19,79) ; Barre, 1 388 (16,91) ; Le Pen, 1 261 (15,36) ; Lajoinie, 536 (6,53) ; Waechter, 428 (5,21) ; Juquin, 234 (2,85) ; Laguiller, 148 (1,80) ; Boussel, 39 (0,47).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 141 (27,77) ; Mitterrand, 1 928 (25,00) ; Chirac, 1 406 (18,23) ; Marchais, 1 129 (14,64) ; Lalonde, 420 ; Crépeau, 176 ; Laguiller, 168 ; Debré, 128 ; Garaud, 123 ; Bouchardeau, 90.

CHATEAU-ARNOUX

Ins., 3 894 ; suffr. expr., 3 161

Mitterrand, 1 125 (35,59) ; Chirac, 511 (16,16) ; Barre, 495 (15,65) ; Le Pen, 429 (13,57) ; Lajoinie, 323 (10,21) ; Waechter, 131 (4,14) ; Juquin, 79 (2,49) ; Laguiller, 55 (1,73) ; Boussel, 13 (0,41).

1981. – Mitterrand, 886 (28,04) ; Giscard d'Estaing, 694 (21,96) ; Marchais, 653 (20,67) ; Chirac, 465 (14,71) ; Lalonde, 161 ; Laguiller, 100 ; Crépeau, 61 ; Garaud, 60 ; Debré, 40 ; Bouchardeau, 39.

MANOSQUE

Ins., 13 201 ; suffr. expr., 10 483

Mitterrand, 3 163 (30,17) ; Le Pen, 2 156 (20,56) ; Chirac, 1 872 (17,85) ; Barre, 1 729 (16,49) ; Lajoinie, 682 (6,50) ; Waechter, 397 (3,78) ; Juquin, 290 (2,76) ; Laguiller, 162 (1,54) ; Boussel, 32 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 973 (30,85) ; Mitterrand, 2 480 (25,73) ; Chirac, 1 554 (16,12) ; Marchais, 1 488 (15,44) ; Lalonde, 375 ; Laguiller, 202 ; Crépeau, 201 ; Garaud, 150 ; Debré, 120 ; Bouchardeau, 93.

SISTERON

Ins., 4 630 ; suffr. expr., 3 838

Mitterrand, 1 180 (30,74) ; Chirac, 895 (23,31) ; Le Pen, 590 (15,37) ; Barre, 541 (14,09) ; Lajoinie, 296 (7,71) ; Waechter, 172 (4,48) ; Juquin, 86 (2,24) ; Laguiller, 67 (1,74) ; Boussel, 11 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 962 (27,71) ; Mitterrand, 853 (24,57) ; Marchais, 656 (18,89) ; Chirac, 538 (15,49) ; Lalonde, 136 ; Laguiller, 105 ; Crépeau, 76 ; Debré, 53 ; Garaud, 52 ; Bouchardeau, 40.

La poussée du Front national (16,7 % contre 10,6 % aux législatives de 1986 et 12,16 % aux européennes de 1984) et le recul du PC (9,2 % contre 14,15 % en 1986 et en 1984) sont particulièrement perceptibles dans les quatre villes les plus importantes. C'est vrai à Manosque et à Digne. Le PC est en chute libre à Sisteron, où il perd 5 points par rapport à 1986, et s'effrite à Château-Arnoux (10,21 % contre 13,81 %), tandis que M. Mitterrand gagne 5 points par rapport à 1981.

HAUTES-ALPES

Ins., 81 696 ; vot., 66 613
Abst., 15 083 (18,46 %)
Suffr. expr., 65 265

Mitterrand	18 971 (29,06)
Chirac	13 457 (20,61)
Barre	12 930 (19,81)
Le Pen	8 941 (13,69)

Lajoinie, 4 215 (6,45) ; **Waechter**, 3 475 (5,32) ; **Juquin**, 1 865 (2,85) ; **Laguiller**, 1 156 (1,77) ; **Boussel**, 255 (0,39).

1986. – Ins., 80 383 ; abst., 18,61 % ; suffr. expr., 63 165. Un. opp., 28 430 (45,00) ; PS, 21 333 (33,77) ; PC, 4 360 (6,90) ; FN, 4 306 (6,81) ; RPR-diss., 3 112 (4,92) ; écol., 1 338 (2,11) ; MPPT, 286 (0,45).

1981. – Ins., 75 034 ; abst., 21,10 % ; suffr. expr., 58 098. Giscard d'Estaing, 17 336 (29,83) ; Mitterrand, 14 127 (24,31) ; Chirac, 9 482 (16,32) ; Marchais, 8 947 (15,39) ; Lalonde, 2 935 (5,05) ; Laguiller, 1 508 (2,59) ; Crépeau, 1 124 (1,93) ; Debré, 1 050 (1,80) ; Garaud, 803 (1,38) ; Bouchardeau, 786 (1,35).

GAP

Ins., 21 201 ; suffr. expr., 16 983

Mitterrand, 5 106 (30,06) ; Barre, 3 854 (22,69) ; Chirac, 3 221 (18,96) ; Le Pen, 2 273 (13,38) ; Waechter, 879 (5,17) ; Lajoinie, 860 (5,06) ; Juquin, 438 (2,57) ; Laguiller, 282 (1,66) ; Boussel, 70 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 329 (28,71) ; Mitterrand, 4 112 (27,27) ; Chirac, 2 601 (17,25) ; Marchais, 1 810 (12,00) ; Lalonde, 860 ; Crépeau, 332 ; Laguiller, 323 ; Debré, 287 ; Bouchardeau, 213 ; Garaud, 207.

BRIANÇON

Ins., 6 649 ; suffr. expr., 5 090

Mitterrand, 1 312 (25,77) ; Barre, 1 022 (20,07) ; Chirac, 991 (19,46) ; Le Pen, 825 (16,20) ; Waechter, 356 (6,99) ; Lajoinie, 275 (5,40) ; Juquin, 196 (3,85) ; Laguiller, 95 (1,86) ; Boussel, 18 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 332 (29,17) ; Mitterrand, 1 080 (23,65) ; Chirac, 749 (16,40) ; Marchais, 669 (14,65) ; Lalonde, 288 ; Laguiller, 121 ; Crépeau, 110 ; Debré, 86 ; Bouchardeau, 70 ; Garaud, 61.

EMBRUN

Ins., 3 438 ; suffr. expr., 2 778

Mitterrand, 738 (26,56) ; Chirac, 686 (24,69) ; Barre, 505 (18,17) ; Le Pen, 413 (14,86) ; Waechter, 182 (6,55) ; Lajoinie, 126 (4,53) ; Juquin, 86 (3,09) ; Laguiller, 34 (1,22) ; Boussel, 8 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 791 (33,20) ; Mitterrand, 491 (20,61) ; Chirac, 415 (17,42) ; Marchais, 293 (12,30) ; Lalonde, 175 ; Laguiller, 58 ; Debré, 47 ; Crépeau, 45 ; Bouchardeau, 34 ; Garaud, 33.

M. Le Pen double le score réalisé aux élections législatives de mars 1986 par la liste du FN. C'est la principale surprise de ce scrutin. Si MM. Mitterrand et Chirac gagnent tous deux plus de 4 points par rapport à 1981, M. Barre enregistre un recul de 10 points par rapport au score de M. Giscard d'Estaing.

ALPES-MARITIMES

Ins., 648 702 ; vot., 519 496
Abst., 129 206 (19,91 %)
Suffr. expr., 512 820

Mitterrand	125 032 (24,38)
Chirac	124 595 (24,29)
Le Pen	124 306 (24,23)
Barre	76 761 (14,96)

Lajoinie, 31 751 (6,19) ; **Waechter**, 15 534 (3,02) ; **Juquin**, 7 643 (1,49) ; **Laguiller**, 6 007 (1,17) ; **Boussel**, 1 191 (0,23).

1986. – Ins., 636 668 ; abst., 21,22 % ; suffr. expr., 485 429. Un. opp., 213 647 (44,01) ; PS, 114 505 (23,58) ; FN, 101 392 (20,88) ; PC, 41 797 (8,61) ; Verts, 11 953 (2,46) ; MPPT, 2 135 (0,43).

1981. – Ins., 594 882 ; abst., 20,73 % ; suffr. expr., 465 063. Giscard d'Estaing, 149 702 (32,18) ; Mitterrand, 98 426 (21,16) ; Chirac, 94 400 (20,29) ; Marchais, 75 563 (16,24) ; Lalonde, 17 396 (3,74) ; Crépeau, 7 766 (1,66) ; Laguiller, 6 621 (1,42) ; Garaud, 6 224 (1,33) ; Debré, 5 769 (1,24) ; Bouchardeau, 3 196 (0,68).

NICE

Ins., 232 819 ; suffr. expr., 178 423

Le Pen, 46 256 (25,92) ; Mitterrand, 44 890 (25,15) ; Chirac, 41 820 (23,43) ; Barre, 24 311 (13,62) ; Lajoinie, 11 013 (6,17) ; Waechter, 4 948 (2,77) ; Juquin, 2 715 (1,52) ; Laguiller, 2 056 (1,15) ; Boussel, 414 (0,23).

1981. – Giscard d'Estaing, 55 483 (31,92) ; Mitterrand, 38 728 (22,28) ; Chirac, 33 751 (19,42) ; Marchais, 28 888 (16,62) ; Lalonde, 6 223 ; Crépeau, 2 791 ; Garaud, 2 337 ; Laguiller, 2 251 ; Debré, 2 121 ; Bouchardeau, 1 209.

ANTIBES

Ins., 44 583 ; suffr. expr., 35 802

Le Pen, 9 355 (26,12) ; Chirac, 9 192 (25,67) ; Mitterrand, 8 108 (22,64) ; Barre, 5 889 (16,44) ; Lajoinie, 1 354 (3,78) ; Waechter, 1 054 (2,94) ; Juquin, 399 (1,11) ; Laguiller, 393 (1,09) ; Boussel, 58 (0,16).

1981. – Giscard d'Estaing, 11 094 (34,88) ; Mitterrand, 7 054 (22,18) ; Chirac, 6 706 (21,08) ; Marchais, 3 608 (11,34) ; Lalonde, 1 255 ; Crépeau, 562 ; Garaud, 465 ; Debré, 436 ; Laguiller, 411 ; Bouchardeau, 210.

BEAUSOLEIL

Ins., 9 341 ; suffr. expr., 7 162

Mitterrand, 1 850 (25,83) ; Chirac, 1 674 (23,37) ; Le Pen, 1 554 (21,69) ; Barre, 1 140 (15,91) ; Lajoinie, 538 (7,51) ; Waechter, 180 (2,51) ; Juquin, 109 (1,52) ; Laguiller, 102 (1,42) ; Boussel, 15 (0,20).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 503 (34,84) ; Chirac, 1 431 (19,92) ; Marchais, 1 348 (18,76) ; Mitterrand, 1 253 (17,44) ; Lalonde, 236 ; Laguiller, 135 ; Crépeau, 89 ; Debré, 72 ; Garaud, 66 ; Bouchardeau, 50.

CAGNES-SUR-MER

Ins., 25 688 ; suffr. expr., 20 411

Le Pen, 5 439 (26,64) ; Chirac, 5 086 (24,91) ; Mitterrand, 4 571 (22,39) ; Barre, 3 247 (15,90) ; Lajoinie, 950 (4,65) ; Waechter, 638 (3,12) ; Juquin, 242 (1,18) ; Laguiller, 200 (0,97) ; Boussel, 38 (0,18).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 936 (33,82) ; Mitterrand, 3 736 (21,28) ; Chirac, 3 688 (21,01) ; Marchais, 2 307 (13,14) ; Lalonde, 718 ; Crépeau, 320 ; Garaud, 262 ; Laguiller, 231 ; Debré, 225 ; Bouchardeau, 126.

CANNES

Ins., 48 488 ; suffr. expr., 39 796

Chirac, 11 219 (28,19) ; Le Pen, 9 940 (24,97) ; Mitterrand, 9 241 (23,22) ; Barre, 6 048 (15,19) ; Lajoinie, 1 569 (3,94) ; Waechter, 892 (2,24) ; Juquin, 414 (1,04) ; Laguiller, 389 (0,97) ; Boussel, 84 (0,21).

1981. – Giscard d'Estaing, 14 644 (35,87) ; Chirac, 8 914 (21,83) ; Mitterrand, 8 681 (21,26) ; Marchais, 4 750 (11,63) ; Lalonde, 1 375 ; Crépeau, 683 ; Laguiller, 533 ; Garaud, 530 ; Debré, 498 ; Bouchardeau, 209.

LE CANNET

Ins., 26 410 ; suffr. expr., 20 715

Chirac, 5 428 (26,20) ; Le Pen, 5 111 (24,67) ; Mitterrand, 4 931 (23,80) ; Barre, 3 292 (15,89) ; Lajoinie, 809 (3,90) ; Waechter, 662 (3,19) ; Juquin, 232 (1,11) ; Laguiller, 207 (0,99) ; Boussel, 43 (0,20).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 325 (33,46) ; Mitterrand, 4 274 (22,61) ; Chirac, 3 976 (21,03) ; Marchais, 2 365 (12,51) ; Lalonde, 702 ; Crépeau, 370 ; Laguiller, 285 ; Garaud, 267 ; Debré, 222 ; Bouchardeau, 114.

GRASSE

Ins., 23 577 ; suffr. expr., 19 079

Mitterrand, 4 861 (25,47) ; Chirac, 4 472 (23,43) ; Le Pen, 3 841 (20,13) ; Barre, 3 295 (17,27) ; Lajoinie, 1 319 (6,91) ; Waechter, 674 (3,53) ; Juquin, 317 (1,66) ; Laguiller, 253 (1,32) ; Boussel, 47 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 700 (32,83) ; Chirac, 3 316 (19,10) ; Mitterrand, 3 307 (19,05) ; Marchais, 3 227 (18,59) ; Lalonde, 683 ; Crépeau, 297 ; Laguiller, 251 ; Debré, 243 ; Garaud, 218 ; Bouchardeau, 116.

MENTON

Ins., 19 534 ; suffr. expr., 16 151

Mitterrand, 3 966 (24,55) ; Le Pen, 3 841 (23,78) ; Chirac, 3 580 (22,16) ; Barre, 2 957 (18,30) ; Lajoinie, 916 (5,67) ; Waechter, 452 (2,79) ; Juquin, 203 (1,25) ; Laguiller, 200 (1,23) ; Boussel, 36 (0,22).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 369 (34,45) ; Chirac, 3 232 (20,73) ; Mitterrand, 3 194 (20,49) ; Marchais, 2 295 (14,72) ; Lalonde, 576 ; Laguiller, 256 ; Crépeau, 224 ; Debré, 212 ; Garaud, 165 ; Bouchardeau, 61.

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Ins., 8 737 ; suffr. expr., 6 729

Chirac, 1 725 (25,63) ; Mitterrand, 1 520 (22,58) ; Le Pen, 1 479 (21,97) ; Barre, 1 340 (19,91) ; Lajoinie, 290 (4,30) ; Waechter, 217 (3,22) ; Juquin, 73 (1,08) ; Laguiller, 69 (1,02) ; Boussel, 16 (0,23).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 295 (36,23) ; Chirac, 1 431 (22,59) ; Mitterrand, 1 216 (19,20) ; Marchais, 732 (11,55) ; Lalonde, 240 ; Crépeau, 112 ; Laguiller, 100 ; Debré, 86 ; Garaud, 81 ; Bouchardeau, 40.

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Ins., 15 160 ; suffr. expr., 12 299

Le Pen, 3 229 (26,25) ; Mitterrand, 3 198 (26,00) ; Chirac, 2 882 (23,43) ; Barre, 1 766 (14,35) ; Lajoinie, 612 (4,97) ; Waechter, 331 (2,69) ; Juquin, 144 (1,17) ; Laguiller, 103 (0,83) ; Boussel, 34 (0,27).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 837 (29,16) ; Mitterrand, 2 384 (24,50) ; Chirac, 1 958 (20,12) ; Marchais, 1 508 (15,50) ; Lalonde, 381 ; Crépeau, 177 ; Laguiller, 147 ; Garaud, 134 ; Debré, 124 ; Bouchardeau, 77.

VALLAURIS

Ins., 14 204 ; suffr. expr., 11 362

Le Pen, 2 981 (26,23) ; Mitterrand, 2 831 (24,91) ; Chirac, 2 514 (22,12) ; Barre, 1 447 (12,73) ; Lajoinie, 876 (7,70) ; Waechter, 346 (3,04) ; Juquin, 190 (1,67) ; Laguiller, 149 (1,31) ; Boussel, 28 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 702 (28,29) ; Marchais, 2 176 (22,78) ; Mitterrand, 1 928 (20,18) ; Chirac, 1 770 (18,53) ; Lalonde, 390 ; Crépeau, 155 ; Laguiller, 135 ; Garaud, 117 ; Debré, 96 ; Bouchardeau, 81.

VENCE

Ins., 9 815 ; suffr. expr., 7 685

Chirac, 2 140 (27,84) ; Mitterrand, 1 730 (22,51) ; Le Pen, 1 547 (20,13) ; Barre, 1 438 (18,71) ; Lajoinie, 351 (4,56) ; Waechter, 288 (3,74) ; Juquin, 109 (1,41) ; Laguiller, 67 (0,87) ; Boussel, 15 (0,19).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 247 (34,61) ; Chirac, 1 466 (22,58) ; Mitterrand, 1 321 (20,35) ; Marchais, 703 (10,83) ; Lalonde, 311 ; Crépeau, 129 ; Debré, 89 ; Laguiller, 84 ; Garaud, 77 ; Bouchardeau, 64.

Arrivé en tête du scrutin à Nice, Antibes, Cagnes-sur-Mer, Mandelieu et Vallauris – en seconde position à Cannes derrière M. Chirac et à Menton derrière M. Mitterrand, – M. Le Pen (24,23 %) conforte une position déjà solide.

Il fait un score plus élevé que celui du Front national aux européennes de 1984 (21,33 %) et aux législatives de 1986 (20,88 %). Il obtient là 10 points de plus que sa moyenne nationale. Un résultat surprenant dans la mesure où M. Chirac (24,29 %) était puissamment soutenu par M. Jacques Médecin, député, maire de Nice, RPR, président du conseil général.

Le total des voix qui se sont portées sur MM. Chirac et Barre (39,25 %) est loin du résultat qu'avaient obtenu en 1981 MM. Giscard d'Estaing et Chirac (52,47 %) et loin aussi du score de la liste d'union RPR-UDF conduite par M. Médecin aux législatives de 1986 (44 %).

M. Mitterrand (24,38 %) – 10 points au-dessous du résultat national – arrive en tête du premier tour.

ARDECHE

Ins., 203 509 ; vot., 168 248
Abst., 35 261 (17,32 %)
Suffr. expr., 164 977

Mitterrand	50 554 (30,64)
Chirac	32 987 (19,99)
Barre	31 409 (19,03)
Le Pen	21 272 (12,89)

(Lire la suite page 20.)

3 LITRES V6

JAMAIS UNE ALFA N'A ÉTÉ AUSSI PUISSANTE.

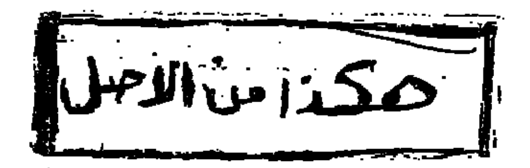


NOUVELLE ALFA 75 V6 AMERICA 3.0. 3.0 L À INJECTION ÉLECTRONIQUE MULTIPOINT, SIX CYLINDRES EN V À 60°, 188 CH, UN COUPLE MAXI DE 25 MKG À 3000 TR/MN QUI ATTEINT 22 MKG DÈS 1000 TR/MN, DÉMARRAGES FULGURANTS ET REPRISES IMPRESSIONNANTES. 220 KM/H SUR CIRCUIT, LE KILOMÈTRE DÉPART ARRÊTÉ EN 28 S, 0 À 100 KM/H EN 7,3 S, LA PUISSANCE PARLE. A MOTEUR EXCEPTIONNEL, ON NE POUVAIT DONNER QUE LE MEILLEUR : PONT ARRIÈRE AUTOBLOQUANT, PARE-CHOCS À ABSORPTION D'ÉNERGIE, FREINAGE ABS OPTIONNEL, ADHÉRENCE MAXIMUM MÊME DANS LES VIRAGES LES PLUS SERRÉS, SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT ROUTIER HORS DU COMMUN. LA LIGNE DE LA V6 AMERICA 3.0 EXPRIME SA FORCE : SPOILER, BECQUET, JUPES LATÉRALES DE BAS DE CAISSE, JANTES EN ALLIAGE LÉGER, PNEUS TAILLE BASSE, RÉTROVISEUR PROFILÉ, AÉRODYNAMISME POUSSÉ. SIÈGES ENVELOPPANTS, VOLANT RÉGLABLE EN HAUTEUR ET EN PROFONDEUR, DIRECTION ASSISTÉE, INTÉRIEUR VELOURS, AIR CONDITIONNÉ EN OPTION, CONFORT DE CONDUITE PARFAIT, PLAISIR DE PILOTAGE TOTAL. VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE ALFA 75 V6 AMERICA 3.0 CHEZ LES 450 CONCESSIONNAIRES ET AGENTS ALFA ROMEO. LES VOITURES PRODIGES VOUS Y ATTENDENT.



Alfa passionne la route

ALFA 75, UNE GAMME A PARTIR DE 85.300 F. MODÈLE PRÉSENTÉ ALFA 75 V6 3.0 AMERICA : 136.000 F. PRIX CLÉS EN MAINS. TARIF AU 15/02/88. CONSOMMATIONS UTAC : 7,4 L À 90 KM/H - 9,2 L À 120 KM/H - 12,9 L EN CYCLE URBAIN. GARANTIES : TOTALE 1 AN ; MOTEUR 2 ANS (DANS LA LIMITE DE 100.000 KM) ; ANTICORROSION 6 ANS. LUBRIFIANT Agip - ALFA ROMEO FINANCEMENT.



Le premier tour de

(Suite de la page 18.)

Lajoinie, 13 248 (8,03) ; **Waechter**, 6 825 (4,13) ; **Juquin**, 4 761 (2,88) ; **Laguiller**, 3 253 (1,97) ; **Boussel**, 668 (0,40).

1986. – Ins., 200 920 ; abst., 19,87 % ; suffr. expr., 152 546. PS, 50 634 (33,19) ; RPR, 40 239 (26,37) ; UDF-CDS, 32 325 (21,19) ; PC, 15 213 (9,97) ; FN, 12 764 (8,36) ; MPPT, 1 371 (0,89).

1981. – Ins., 192 790 ; abst., 18,91 % ; suffr. expr., 153 960. Giscard d'Estaing, 48 576 (31,55) ; Mitterrand, 38 827 (25,21) ; Marchais, 24 325 (15,79) ; Chirac, 24 250 (15,75) ; Lalonde, 6 106 (3,96) ; Laguiller, 3 383 (2,19) ; Debré, 2 547 (1,65) ; Crépeau, 2 327 (1,51) ; Bouchardeau, 1 990 (1,29) ; Garaud, 1 629 (1,05).

PRIVAS

Ins., 5 902 ; suffr. expr., 4 672

Mitterrand, 1 364 (29,19) ; Barre, 1 062 (22,73) ; Chirac, 951 (20,35) ; Le Pen, 569 (12,17) ; Lajoinie, 286 (6,12) ; Waechter, 223 (4,77) ; Juquin, 138 (2,95) ; Laguiller, 64 (1,36) ; Boussel, 15 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 385 (30,07) ; Mitterrand, 1 274 (27,66) ; Chirac, 751 (16,30) ; Marchais, 523 (11,35) ; Lalonde, 214 ; Debré, 112 ; Crépeau, 101 ; Laguiller, 93 ; Bouchardeau, 86 ; Garaud, 66.

ANNONAY

Ins., 12 327 ; suffr. expr., 9 510

Mitterrand, 3 167 (33,30) ; Barre, 1 748 (18,38) ; Chirac, 1 733 (18,22) ; Le Pen, 1 151 (12,10) ; Lajoinie, 847 (8,90) ; Waechter, 394 (4,14) ; Juquin, 224 (2,35) ; Laguiller, 196 (2,06) ; Boussel, 50 (0,52).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 744 (28,09) ; Mitterrand, 2 718 (27,83) ; Marchais, 1 634 (16,73) ; Chirac, 1 522 (15,58) ; Lalonde, 414 ; Crépeau, 166 ; Laguiller, 165 ; Debré, 151 ; Bouchardeau, 143 ; Garaud, 109.

AUBENAS

Ins., 7 378 ; suffr. expr., 5 931

Mitterrand, 1 629 (27,46) ; Chirac, 1 464 (24,68) ; Barre, 1 024 (17,26) ; Le Pen, 993 (16,74) ; Lajoinie, 355 (5,98) ; Waechter, 221 (3,72) ; Juquin, 155 (2,61) ; Laguiller, 75 (1,26) ; Boussel, 15 (0,25).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 740 (29,42) ; Mitterrand, 1 508 (25,49) ; Chirac, 1 254 (21,20) ; Marchais, 783 (13,23) ; Lalonde, 235 ; Laguiller, 99 ; Crépeau, 91 ; Debré, 86 ; Bouchardeau, 61 ; Garaud, 57.

GUILHERAND

Ins., 6 979 ; suffr. expr., 5 683

Mitterrand, 1 863 (32,78) ; Barre, 1 114 (19,60) ; Chirac, 1 075 (18,91) ; Le Pen, 841 (14,79) ; Waechter, 247 (4,34) ; Lajoinie, 229 (4,02) ; Juquin, 201 (3,53) ; Laguiller, 96 (1,68) ; Boussel, 17 (0,29).

1981. – Mitterrand, 1 628 (33,05) ; Giscard d'Estaing, 1 286 (26,11) ; Chirac, 769 (15,61) ; Marchais, 527 (10,70) ; Lalonde, 229 ; Crépeau, 127 ; Debré, 126 ; Laguiller, 103 ; Bouchardeau, 68 ; Garaud, 62.

LE TEIL

Ins., 5 781 ; suffr. expr., 4 621

Mitterrand, 1 508 (32,63) ; Le Pen, 750 (16,23) ; Barre, 676 (14,62) ; Lajoinie, 655 (14,17) ; Chirac, 638 (13,80) ; Juquin, 148 (3,20) ; Waechter, 134 (2,89) ; Laguiller, 88 (1,90) ; Boussel, 24 (0,51).

1981. – Marchais, 1 244 (26,83) ; Giscard d'Estaing, 1 200 (25,88) ; Mitterrand, 1 126 (24,29) ; Chirac, 547 (11,80) ; Lalonde, 166 ; Laguiller, 109 ; Crépeau, 94 ; Debré, 63 ; Bouchardeau, 51 ; Garaud, 35.

TOURNON

Ins., 6 260 ; suffr. expr., 4 986

Mitterrand, 1 549 (31,06) ; Barre, 1 078 (21,62) ; Chirac, 939 (18,83) ; Le Pen, 628 (12,59) ; Lajoinie, 282 (5,65) ; Waechter, 245 (4,91) ; Juquin, 153 (3,06) ; Laguiller, 82 (1,64) ; Boussel, 30 (0,60).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 536 (32,99) ; Mitterrand, 1 240 (26,63) ; Chirac, 630 (13,53) ; Marchais, 618 (13,27) ; Lalonde, 220 ; Debré, 96 ; Laguiller, 89 ; Bouchardeau, 86 ; Crépeau, 84 ; Garaud, 56.

M. Barre paie assez lourdement le prix de la division de l'UDF ardéchoise. A Privas, dont le maire présidait son comité de soutien départemental, il recule de 12 points par rapport au score UDF de 1986. A Vernoux, fief de M. François Michel, député barriste, il perd 225 des 520 voix obtenues par l'UDF aux dernières législatives. Avec 19,99 %, M. Chirac gagne 1,5 point par rapport au total des voix réunies, en 1981, par les trois candidats se réclamant du gaullisme. Le Front national, qui a plus fortement érodé les voix de M. Barre que celles de M. Chirac, reste en deçà de son niveau national. Il obtient de bons scores dans certaines petites communes rurales, comme à Viviers, où M. Le Pen recueille 408 voix contre 231 à M. Barre et 80 à M. Chirac.

ARDENNES

Ins., 193 851 ; vot., 158 128
Abst., 35 723 (18,42 %)
Suffr. expr., 155 385

Mitterrand 57 791 (37,19)
Chirac 26 927 (17,32)
Le Pen 23 415 (15,06)
Barre 22 111 (14,22)

Lajoinie, 12 747 (8,20) ; **Waechter**, 5 539 (3,56) ; **Laguiller**, 3 617 (2,32) ; **Juquin**, 2 584 (1,66) ; **Boussel**, 654 (0,42).

1986. – Ins., 193 391 ; abst., 22,18 % ; suffr. expr., 143 844. Un. opp., 60 832 (42,29) ; PS, 46 767 (32,51) ; PC, 20 169 (14,02) ; FN, 12 092 (8,40) ; Alt., 2 680 (1,86) ; MPPT, 1 304 (0,90).

1981. – Ins., 192 621 ; abst., 16,99 % ; suffr. expr., 157 834. Mitterrand, 42 289 (26,79) ; Giscard d'Estaing, 40 302 (25,53) ; Marchais, 30 986 (19,63) ; Chirac, 25 828 (16,36) ; Lalonde, 5 283 (3,34) ; Laguiller, 4 018 (2,54) ; Debré, 3 209 (2,03) ; Crépeau, 2 405 (1,52) ; Garaud, 1 852 (1,17) ; Bouchardeau, 1 662 (1,05).

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Ins., 31 726 ; suffr. expr., 24 376

Mitterrand, 9 222 (37,83) ; Barre, 3 822 (15,67) ; Chirac, 3 784 (15,52) ; Le Pen, 3 717 (15,24) ; Lajoinie, 1 863 (7,64) ; Waechter, 948 (3,88) ; Laguiller, 479 (1,96) ; Juquin, 427 (1,75) ; Boussel, 114 (0,46).

1981. – Mitterrand, 7 411 (28,17) ; Giscard d'Estaing, 6 585 (25,03) ; Marchais, 5 059 (19,23) ; Chirac, 3 963 (15,06) ; Lalonde, 1 053 ; Laguiller, 598 ; Debré, 545 ; Crépeau, 473 ; Bouchardeau, 311 ; Garaud, 302.

GIVET

Ins., 4 291 ; suffr. expr., 3 234

Mitterrand, 1 117 (34,53) ; Le Pen, 690 (21,33) ; Chirac, 486 (15,02) ; Barre, 434 (13,41) ; Lajoinie, 348 (10,76) ; Waechter, 70 (2,16) ; Laguiller, 49 (1,51) ; Juquin, 34 (1,05) ; Boussel, 6 (0,18).

1981. – Giscard d'Estaing, 844 (26,71) ; Mitterrand, 839 (26,55) ; Marchais, 683 (21,62) ; Chirac, 468 (14,81) ; Lalonde, 107 ; Laguiller, 75 ; Crépeau, 44 ; Debré, 39 ; Garaud, 31 ; Bouchardeau, 29.

RETHEL

Ins., 5 223 ; suffr. expr., 3 964

Mitterrand, 1 549 (39,07) ; Chirac, 756 (19,07) ; Barre, 638 (16,09) ; Le Pen, 468 (11,80) ; Lajoinie, 229 (5,77) ; Waechter, 165 (4,16) ; Laguiller, 95 (2,39) ; Juquin, 48 (1,21) ; Boussel, 16 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 141 (27,50) ; Mitterrand, 1 131 (27,25) ; Chirac, 722 (17,40) ; Marchais, 640 (15,42) ; Lalonde, 157 ; Laguiller, 106 ; Crépeau, 84 ; Debré, 81 ; Garaud, 50 ; Bouchardeau, 37.

REVIN

Ins., 5 455 ; suffr. expr., 4 320

Mitterrand, 1 979 (45,81) ; Le Pen, 696 (16,11) ; Chirac, 510 (11,80) ; Barre, 452 (10,46) ; Lajoinie, 378 (8,75) ; Waechter, 115 (2,66) ; Laguiller, 113 (2,61) ; Juquin, 60 (1,38) ; Boussel, 17 (0,39).

1981. – Mitterrand, 1 599 (34,40) ; Marchais, 1 085 (23,34) ; Giscard d'Estaing, 1 000 (21,51) ; Chirac, 455 (9,78) ; Lalonde, 141 ; Laguiller, 129 ; Debré, 72 ; Crépeau, 62 ; Bouchardeau, 62 ; Garaud, 43.

SEDAN

Ins., 12 265 ; suffr. expr., 9 404

Mitterrand, 3 784 (40,23) ; Chirac, 1 542 (16,39) ; Le Pen, 1 350 (14,35) ; Barre, 1 292 (13,73) ; Lajoinie, 713 (7,58) ; Waechter, 295 (3,13) ; Laguiller, 211 (2,24) ; Juquin, 184 (1,95) ; Boussel, 33 (0,35).

1981. – Mitterrand, 3 039 (29,05) ; Giscard d'Estaing, 2 509 (23,98) ; Marchais, 2 066 (19,75) ; Chirac, 1 709 (16,33) ; Lalonde, 342 ; Laguiller, 212 ; Debré, 204 ; Crépeau, 169 ; Bouchardeau, 116 ; Garaud, 94.

La gauche, nettement majoritaire depuis plus de quarante ans, était devenue légèrement minoritaire en 1986. A la faveur de ce scrutin, elle retrouve ses positions traditionnelles, à ceci près que le paysage politique ardennais tend à se conformer aux grandes tendances nationales : M. Mitterrand gagne 10 points par rapport à 1981 et le PC – qui avait jusque-là plutôt bien résisté – s'effondre. Il perd plus de la moitié de son influence en sept ans. Le Front national, qui, en 1986, réalisait un score inférieur à celui du Parti communiste, obtient 15 % des voix. M. Le Pen se glisse entre M. Barre (14,22 %) et M. Chirac (17,32 %), dans ce département qui se classe troisième en France par son taux de chômage. A Givet, dont le maire est RPR, M. Le Pen recueille 960 voix contre 486 à M. Chirac. A Revin, dont le maire est socialiste, il devance les deux candidats de la majorité.

ARIÈGE

Ins., 108 145 ; vot., 88 361
Abst., 19 784 (18,29 %)
Suffr. expr., 86 835

Mitterrand 35 946 (41,39)
Chirac 15 787 (18,18)
Lajoinie 9 146 (10,53)
Barre 9 046 (10,41)

Le Pen, 8 936 (10,29) ; **Waechter**, 3 058 (3,52) ; **Juquin**, 2 760 (3,17) ; **Laguiller**, 1 856 (2,13) ; **Boussel**, 300 (0,34).

1986. – Ins., 108 477 ; abst., 19,02 % ; suffr. expr., 84 015. PS, 32 501 (38,68) ; un-opp., 26 152 (31,12) ; PC, 11 246 (13,38) ; div., 9 843 (11,71) ; FN, 3 756 (4,47) ; MPPT, 429 (0,51) ; 186, 88 (0,10).

1981. – Ins., 106 889 ; abst., 19,49 % ; suffr. expr., 84 750. Mitterrand, 27 469 (32,41) ; Giscard d'Estaing, 17 626 (20,79) ; Marchais, 17 343 (20,46) ; Chirac, 13 096 (15,45) ; Lalonde, 2 723 (3,21) ; Laguiller, 2 243 (2,64) ; Crépeau, 1 742 (2,05) ; Garaud, 932 (1,09) ; Debré, 863 (1,01) ; Bouchardeau, 713 (0,84).

FOIX

Ins., 6 124 ; suffr. expr., 5 016

Mitterrand, 2 183 (43,52) ; Chirac, 906 (18,06) ; Barre, 655 (13,05) ; Le Pen, 447 (8,91) ; Lajoinie, 302 (6,02) ; Waechter, 214 (4,26) ; Juquin, 186 (3,70) ; Laguiller, 103 (2,05) ; Boussel, 20 (0,39).

1981. – Mitterrand, 1 852 (37,33) ; Giscard d'Estaing, 1 085 (21,87) ; Chirac, 729 (14,69) ; Marchais, 655 (13,20) ; Lalonde, 219 ; Crépeau, 123 ; Laguiller, 108 ; Debré, 76 ; Garaud, 62 ; Bouchardeau, 52.

LAVELANET

Ins., 5 546 ; suffr. expr., 4 387

Mitterrand, 1 670 (38,06) ; Le Pen, 747 (17,02) ; Chirac, 619 (14,10) ; Lajoinie, 598 (13,63) ; Barre, 420 (9,57) ; Waechter, 121 (2,75) ; Laguiller, 103 (2,34) ; Juquin, 92 (2,09) ; Boussel, 17 (0,38).

1981. – Mitterrand, 1 204 (26,86) ; Marchais, 1 182 (26,37) ; Chirac, 847 (18,90) ; Giscard d'Estaing, 742 (16,55) ; Lalonde, 157 ; Laguiller, 122 ; Crépeau, 85 ; Debré, 69 ; Garaud, 39 ; Bouchardeau, 34.

PAMIERS

Ins., 9 231 ; suffr. expr., 7 406

Mitterrand, 2 427 (32,77) ; Chirac, 1 445 (19,51) ; Lajoinie, 1 039 (14,02) ; Le Pen, 969 (13,08) ; Barre, 958 (12,93) ; Waechter, 233 (3,14) ; Juquin, 189 (2,55) ; Laguiller, 115 (1,55) ; Boussel, 31 (0,41).

1981. – Marchais, 1 847 (25,48) ; Mitterrand, 1 781 (24,57) ; Giscard d'Estaing, 1 579 (21,79) ; Chirac, 1 213 (16,74) ; Lalonde, 249 ; Crépeau, 207 ; Laguiller, 147 ; Garaud, 80 ; Debré, 79 ; Bouchardeau, 64.

SAINT-GIRONS

Ins., 5 184 ; suffr. expr., 4 134

Mitterrand, 1 727 (41,77) ; Chirac, 918 (22,20) ; Barre, 552 (13,35) ; Le Pen, 329 (7,95) ; Lajoinie, 275 (6,65) ; Waechter, 135 (3,26) ; Juquin, 117 (2,83) ; Laguiller, 67 (1,62) ; Boussel, 14 (0,33).

1981. – Mitterrand, 1 401 (32,65) ; Giscard d'Estaing, 1 138 (26,52) ; Chirac, 739 (17,22) ; Marchais, 549 (12,79) ; Lalonde, 122 ; Crépeau, 95 ; Laguiller, 93 ; Garaud, 60 ; Debré, 58 ; Bouchardeau, 35.

L'Ariège reste fidèle à ses racines socialistes : M. Mitterrand a gagné près de 9 points par rapport à 1981. Le canton de Vicdessos lui a même donné la majorité absolue : 50,70 %.

M. Le Pen, lui, fait une percée spectaculaire, tandis que l'électorat communiste s'effrite.

AUBE

Ins., 192 341 ; vot., 156 232
Abst., 36 109 (18,77 %)
Suffr. expr., 152 962

Mitterrand 51 506 (33,67)
Chirac 31 364 (20,50)
Barre 27 215 (17,79)
Le Pen 22 047 (14,41)

Lajoinie, 9 930 (6,49) ; **Waechter**, 5 364 (3,50) ; **Laguiller**, 2 893 (1,89) ; **Juquin**, 2 034 (1,32) ; **Boussel**, 609 (0,39).

1986. – Ins., 191 227 ; abst., 23,80 % ; suffr. expr., 138 238. Un-opp., 67 400 (48,75) ; PS, 41 353 (29,91) ; PC, 13 209 (9,55) ; FN, 13 198 (9,54) ; POE, 1 142 (0,82) ; MPPT, 1 071 (0,77) ; 186, 865 (0,62).

1981. – Ins., 188 500 ; abst., 18,07 % ; suffr. expr., 151 878. Giscard d'Estaing, 45 662 (30,06) ; Mitterrand, 37 441 (24,65) ; Chirac, 26 225 (17,26) ; Marchais, 23 727 (15,62) ; Lalonde, 5 709 (3,75) ; Laguiller, 3 539 (2,33) ; Debré, 3 141 (2,06) ; Crépeau, 2 915 (1,91) ; Garaud, 2 378 (1,56) ; Bouchardeau, 1 141 (0,75).

TROYES

Ins., 34 783 ; suffr. expr., 25 625

Mitterrand, 8 914 (34,78) ; Chirac, 5 161 (20,14) ; Barre, 4 566 (17,81) ; Le Pen, 3 551 (13,85) ; Lajoinie, 1 733 (6,76) ; Waechter, 781 (3,04) ; Laguiller, 459 (1,79) ; Juquin, 372 (1,45) ; Boussel, 88 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 8 457 (29,56) ; Mitterrand, 6 929 (24,22) ; Marchais, 5 079 (17,75) ; Chirac, 4 761 (16,64) ; Lalonde, 1 036 ; Debré, 588 ; Laguiller, 583 ; Crépeau, 573 ; Garaud, 384 ; Bouchardeau, 215.

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Ins., 7 509 ; suffr. expr., 5 538

Mitterrand, 2 275 (41,07) ; Le Pen, 919 (16,59) ; Barre, 762 (13,75) ; Chirac, 726 (13,10) ; Lajoinie, 491 (8,86) ; Waechter, 136 (2,45) ; Laguiller, 114 (2,05) ; Juquin, 92 (1,66) ; Boussel, 23 (0,41).

1981. – Mitterrand, 1 775 (30,33) ; Giscard d'Estaing, 1 465 (25,03) ; Marchais, 1 219 (20,83) ; Chirac, 694 (11,85) ; Lalonde, 205 ; Crépeau, 129 ; Laguiller, 127 ; Debré, 117 ; Garaud, 79 ; Bouchardeau, 42.

ROMILLY-SUR-SEINE

Ins., 10 641 ; suffr. expr., 7 988

Mitterrand, 2 464 (30,84) ; Lajoinie, 1 633 (20,44) ; Chirac, 1 096 (13,72) ; Le Pen, 1 091 (13,65) ; Barre, 1 069 (13,38) ; Waechter, 276 (3,45) ; Laguiller, 169 (2,11) ; Juquin, 163 (2,04) ; Boussel, 27 (0,33).

1981. – Marchais, 2 921 (32,93) ; Giscard d'Estaing, 2 058 (23,20) ; Mitterrand, 1 767 (19,92) ; Chirac, 1 134 (12,78) ; Lalonde, 329 ; Laguiller, 189 ; Debré, 157 ; Crépeau, 153 ; Garaud, 106 ; Bouchardeau, 56.

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS

Ins., 7 708 ; suffr. expr., 6 059

Mitterrand, 2 198 (36,27) ; Barre, 1 225 (20,21) ; Chirac, 1 056 (17,42) ; Le Pen, 831 (13,71) ; Lajoinie, 263 (4,34) ; Waechter, 261 (4,30) ; Laguiller, 119 (1,96) ; Juquin, 86 (1,41) ; Boussel, 20 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 599 (28,12) ; Mitterrand, 1 543 (27,13) ; Chirac, 945 (16,61) ; Marchais, 802 (14,10) ; Lalonde, 262 ; Crépeau, 165 ; Garaud, 112 ; Debré, 106 ; Laguiller, 104 ; Bouchardeau, 48.

SAINTE-SAVINE

Ins., 7 082 ; suffr. expr., 5 479

Mitterrand, 2 043 (37,28) ; Barre, 992 (18,10) ; Chirac, 921 (16,80) ; Le Pen, 791 (14,43) ; Lajoinie, 298 (5,43) ; Waechter, 203 (3,70) ; Laguiller, 109 (1,98) ; Juquin, 97 (1,77) ; Boussel, 25 (0,45).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 657 (29,28) ; Mitterrand, 1 525 (26,94) ; Marchais, 924 (16,32) ; Chirac, 853 (15,07) ; Lalonde, 213 ; Crépeau, 130 ; Debré, 122 ; Laguiller, 108 ; Garaud, 78 ; Bouchardeau, 49.

L'actuel président de la République, avec 33,67 % des voix, gagne 9 points par rapport au premier tour de 1981, tandis que M. Le Pen réalise une nette percée : 14,41 % contre 9,54 % obtenus par le Front national lors des législatives de 1986.

A Romilly-sur-Seine, fief du Parti communiste, M. Mitterrand arrive nettement en tête devant M. Lajoinie. A Troyes, MM. Chirac et Barre totalisent 37,95 % des voix, alors que la liste d'union conduite par M. Galley, maire RPR de la ville, en avait recueilli en 1986 48,36 %.

AUDE

Ins., 216 722 ; vot., 183 679
Abst., 33 043 (15,24 %)
Suffr. expr., 179 921

Mitterrand 72 185 (40,12)
Chirac 31 752 (17,64)
Le Pen 24 684 (13,71)
Barre 18 588 (10,33)

Lajoinie, 18 533 (10,30) ; **Waechter**, 5 676 (3,15) ; **Juquin**, 4 644 (2,58) ; **Laguiller**, 3 294 (1,83) ; **Boussel**, 565 (0,31).

1986. – Ins., 214 375 ; abst., 16,01 % ; suffr. expr., 171 635. PS, 70 763 (41,22) ; Un.opp., 57 267 (33,36) ; PC, 23 209 (13,52) ; FN, 15 280 (8,90) ; Verts, 3 689 (2,14) ; POE, 798 (0,46) ; MPPT, 629 (0,36).

1981. – Ins., 204 990 ; abst., 16,50 % ; suffr. expr., 168 220. Mitterrand, 57 881 (34,40) ; Marchais, 34 310 (20,39) ; Giscard d'Estaing, 32 195 (19,13) ; Chirac, 27 256 (16,20) ; Lalonde, 5 339 (3,17) ; Laguiller, 3 482 (2,06) ; Crépeau, 3 065 (1,82) ; Debré, 1 817 (1,08) ; Garaud, 1 516 (0,90) ; Bouchardeau, 1 359 (0,80).

CARCASSONNE

Ins., 27 584 ; suffr. expr., 22 720

Mitterrand, 8 218 (36,17) ; Chirac, 4 799 (21,12) ; Le Pen, 3 427 (15,08) ; Barre, 2 642 (11,62) ; Lajoinie, 1 871 (8,23) ; Waechter, 698 (3,07) ; Juquin, 601 (2,64) ; Laguiller, 390 (1,71) ; Boussel, 74 (0,32).

1981. – Mitterrand, 6 384 (29,40) ; Giscard d'Estaing, 4 793 (22,07) ; Marchais, 4 228 (19,47) ; Chirac, 3 927 (18,08) ; Lalonde, 751 ; Crépeau, 449 ; Laguiller, 418 ; Debré, 287 ; Garaud, 243 ; Bouchardeau, 234.

CASTELNAUDARY

Ins., 7 639 ; suffr. expr., 6 364

Mitterrand, 2 446 (38,43) ; Chirac, 1 692 (26,58) ; Barre, 752 (11,81) ; Le Pen, 697 (10,95) ; Lajoinie, 358 (5,62) ; Waechter, 180 (2,82) ; Laguiller, 110 (1,72) ; Juquin, 103 (1,61) ; Boussel, 26 (0,40).

1981. – Mitterrand, 1 860 (30,09) ; Chirac, 1 625 (26,29) ; Giscard d'Estaing, 1 224 (19,80) ; Marchais, 809 (13,09) ; Lalonde, 175 ; Laguiller, 149 ; Crépeau, 140 ; Garaud, 80 ; Debré, 79 ; Bouchardeau, 39.

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Ins., 5 624 ; suffr. expr., 4 517

Mitterrand, 1 690 (37,41) ; Chirac, 897 (19,85) ; Le Pen, 664 (14,70) ; Lajoinie, 563 (12,46) ; Barre, 375 (8,30) ; Waechter, 133 (2,94) ; Laguiller, 92 (2,03) ; Juquin, 91 (2,01) ; Boussel, 12 (0,26).

1981. – Mitterrand, 1 472 (33,61) ; Marchais, 905 (20,66) ; Giscard d'Estaing, 851 (19,43) ; Chirac, 750 (17,12) ; Lalonde, 128 ; Laguiller, 90 ; Crépeau, 74 ; Debré, 50 ; Garaud, 38 ; Bouchardeau, 21.

LIMOUX

Ins., 6 650 ; suffr. expr., 5 477

Mitterrand, 2 145 (39,16) ; Chirac, 961 (17,54) ; Le Pen, 732 (13,36) ; Barre, 646 (11,79) ; Lajoinie, 560 (10,22) ; Waechter, 174 (3,17) ; Juquin, 138 (2,51) ; Laguiller, 112 (2,04) ; Boussel, 9 (0,16).

1981. – Mitterrand, 1 766 (32,69) ; Marchais, 1 038 (19,21) ; Giscard d'Estaing, 1 025 (18,97) ; Chirac, 1 006 (18,62) ; Lalonde, 177 ; Laguiller, 130 ; Crépeau, 100 ; Debré, 70 ; Garaud, 48 ; Bouchardeau, 41.

NARBONNE

Ins., 29 153 ; suffr. expr., 23 370

Mitterrand, 7 835 (33,52) ; Le Pen, 4 782 (20,46) ; Chirac, 4 010 (17,15) ; Barre, 2 811 (12,02) ; Lajoinie, 2 296 (9,82) ; Waechter, 620 (2,65) ; Juquin, 584 (2,49) ; Laguiller, 374 (1,60) ; Boussel, 58 (0,24).

1981. – Mitterrand, 6 132 (28,09) ; Giscard d'Estaing, 5 008 (22,94) ; Marchais, 4 821 (22,08) ; Chirac, 3 658 (16,75) ; Lalonde, 759 ; Laguiller, 409 ; Crépeau, 369 ; Debré, 299 ; Garaud, 195 ; Bouchardeau, 178.

Avec 40,12 %, M. François Mitterrand améliore son résultat de près de 6 points par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. L'Aude, qui avait donné au président de la République, le 10 mai 1981, son meilleur score national (63,67 %), reste donc fidèle à sa longue tradition socialiste. Mais, là aussi, l'effet Le Pen transforme quelque peu le paysage politique. Le candidat du Front national améliore son audience par rapport aux législatives de 1986 de 4 à 7 points, que ce soit dans les villes ou en milieu rural. Dans l'ensemble du département, il arrive en troisième position (13,71 %) devant M. Barre (10,33 %). A Narbonne, avec 20,46 % des suffrages, il devance même M. Chirac (17,15 %). Une partie de l'électorat viticole, plongé dans la crise – qui s'est traduite récemment par une série d'attentats – et déçu par M. Chirac – qui améliore à peine son score de 1981 de 16,20 % à 17,65 %, – n'a sans doute pas été insensible aux arguments de M. Le Pen.

Ce scrutin confirme, avec les 10,30 % de M. Lajoinie, l'effritement du PC amorcé aux dernières législatives (13,52 %), dans un département où M. Marchais avait obtenu 20,39 % des voix en 1981.

AVEYRON

Ins., 212 410 ; vot., 177 369
Abst., 35 041 (16,49) %
Suffr. expr., 175 298

Mitterrand 58 859 (33,57)
Chirac 45 170 (25,76)
Barre 32 429 (18,49)
Le Pen 15 539 (8,86)

Lajoinie, 7 850 (4,47) ; **Waechter**, 6 903 (3,93) ; **Juquin**, 4 062 (2,31) ; **Laguiller**, 3 804 (2,17) ; **Boussel**, 682 (0,38).

1986. – Ins., 212 406 ; abst., 16,74 % ; suffr. expr., 168 164. Un. opp., 83 911 (49,89) ; PS-MRG, 59 059 (35,11) ; PC, 9 121 (5,42) ; FN, 8 116 (4,82) ; UDF dis., 6 603 (3,92) ; MPPT, 1 354 (0,80).

1981. – Ins., 209 707 ; abst., 17,03 % ; suffr. expr., 170 524. Giscard d'Estaing, 51 618 (30,27) ; Mitterrand, 44 109 (25,86) ; Chirac, 37 425 (21,94) ; Marchais, 16 427 (9,63) ; Lalonde, 6 532 (3,83) ; Laguiller, 4 884 (2,86) ; Crépeau, 2 985 (1,75) ; Debré, 2 534 (1,48) ; Garaud, 2 071 (1,21) ; Bouchardeau, 1 939 (1,13).

RODEZ

Ins., 14 528 ; suffr. expr., 11 856

Mitterrand, 3 935 (33,18) ; Chirac, 2 801 (23,62) ; Barre, 2 662 (22,45) ; Le Pen, 1 075 (9,06) ; Waechter, 528 (4,45) ; Lajoinie, 340 (2,86) ; Juquin, 277 (2,33) ; Laguiller, 201 (1,69) ; Boussel, 37 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 273 (28,73) ; Mitterrand, 3 029 (26,59) ; Chirac, 2 580 (22,64) ; Marchais, 820 (7,19) ; Lalonde, 609 ; Crépeau, 257 ; Laguiller, 251 ; Debré, 245 ; Garaud, 177 ; Bouchardeau, 150.

DECAZEVILLE

Ins., 6 039 ; suffr. expr., 4 758

Mitterrand, 2 110 (44,34) ; Lajoinie, 762 (16,01) ; Chirac, 608 (12,77) ; Barre, 557 (11,70) ; Le Pen, 315 (6,62) ; Juquin, 194 (4,07) ; Waechter, 102 (2,14) ; Laguiller, 94 (1,97) ; Boussel, 16 (0,33).

1981. – Mitterrand, 1 805 (34,66) ; Marchais, 1 392 (26,73) ; Giscard d'Estaing, 926 (17,78) ; Chirac, 560 (10,75) ; Lalonde, 157 ; Laguiller, 121 ; Crépeau, 88 ; Debré, 55 ; Bouchardeau, 52 ; Garaud, 51.

MILLAU

Ins., 15 800 ; suffr. expr., 12 954

Mitterrand, 4 481 (34,59) ; Chirac, 2 620 (20,22) ; Barre, 1 927 (14,87) ; Le Pen, 1 786 (13,78) ; Lajoinie, 757 (5,84) ; Waechter, 567 (4,37) ; Juquin, 399 (3,08) ; Laguiller, 338 (2,60) ; Boussel, 79 (0,60).

1981. – Mitterrand, 3 564 (28,71) ; Giscard d'Estaing, 3 061 (24,66) ; Chirac, 2 035 (16,39) ; Marchais, 1 834 (14,77) ; Lalonde, 431 ; Laguiller, 462 ; Crépeau, 221 ; Debré, 210 ; Bouchardeau, 203 ; Garaud, 190.

SAINT-AFFRIQUE

Ins., 5 873 ; suffr. expr., 4 866

Mitterrand, 1 600 (32,88) ; Chirac, 1 229 (25,25) ; Barre, 830 (17,05) ; Le Pen, 493 (10,13) ; Lajoinie, 216 (4,43) ; Waechter, 215 (4,41) ; Juquin, 136 (2,79) ; Laguiller, 118 (2,42) ; Boussel, 29 (0,59).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 314 (27,88) ; Mitterrand, 1 242 (26,35) ; Chirac, 1 041 (22,09) ; Marchais, 417 (8,84) ; Lalonde, 206 ; Laguiller, 176 ; Debré, 109 ; Crépeau, 79 ; Bouchardeau, 71 ; Garaud, 57.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Ins., 8 597 ; suffr. expr., 6 865

Mitterrand, 2 601 (37,88) ; Chirac, 1 405 (20,46) ; Barre, 1 192 (17,36) ; Le Pen, 789 (11,49) ; Waechter, 295 (4,29) ; Lajoinie, 226 (3,29) ; Juquin, 207 (3,01) ; Laguiller, 131 (1,90) ; Boussel, 19 (0,27).

1981. – Mitterrand, 2 002 (31,61) ; Giscard d'Estaing, 1 615 (25,50) ; Chirac, 1 330 (21,00) ; Marchais, 516 (8,14) ; Lalonde, 262 ; Crépeau, 198 ; Laguiller, 151 ; Bouchardeau, 92 ; Garaud, 84 ; Debré, 82.

M. Barre et M. Chirac étaient respectivement soutenus par M. Jean Puech, sénateur PR, président du conseil général, et M. Jacques Godfrain, député RPR. Le premier ministre l'emporte nettement avec 7 points d'avance sur le député du Rhône. De délicates négociations sont à prévoir pour les futures élections cantonales et municipales. Dans ce département réputé de droite, M. Mitterrand arrive en tête. Il réalise un score proche de la moyenne nationale. Ce que M. Le Pen est loin de faire même il s'en approche dans des villes comme Millau (où le PCF enregistre un net recul) et Decazeville, deux bastions où l'emploi est en difficulté.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Ins., 1 085 333 ; vot., 868 091
Abst., 217 242 (20,01 %)
Suffr. expr., 854 492

Mitterrand 230 375 (26,96)
Le Pen 225 579 (26,39)
Chirac 126 241 (14,77)
Barre 118 739 (13,89)

Lajoinie, 95 619 (11,19) ; **Waechter**, 25 118 (2,93) ; **Juquin**, 19 374 (2,26) ; **Laguiller**, 11 048 (1,29) ; **Boussel**, 2 399 (0,28).

1986. – Ins., 1 078 705 ; abst., 23,76 % ; suffr. expr., 800 923. PS-MRG, 207 073 (25,85) ; FN, 180 486 (22,53) ; UDF-CDS, 173 338 (21,64) ; PC, 115 845 (14,46) ; RPR, 75 898 (9,47) ; div. opp., 25 734 (3,21) ; Verts, 12 725 (1,58) ; LO, 4 023 (0,50) ; MPPT, 1 981 (0,24) ; LCR, 1 527 (0,19) ; POE, 1 371 (0,17) ; PH, 922 (0,11).

1981. – Ins., 1 036 072 ; abst., 21,62 % ; suffr. expr., 800 797. Marchais, 204 643 (25,55) ; Giscard d'Estaing, 204 419 (25,52) ; Mitterrand, 190 955 (23,84) ; Chirac, 118 748 (14,82) ; Lalonde, 29 206 (3,64) ; Laguiller, 13 308 (1,66) ; Crépeau, 12 824 (1,60) ; Garaud, 10 208 (1,27) ; Debré, 10 009 (1,24) ; Bouchardeau, 6 477 (0,80).

MARSEILLE

Ins., 482 179 ; suffr. expr., 361 804

Le Pen, 102 541 (28,34) ; Mitterrand, 97 380 (26,91) ; Chirac, 53 110 (14,67) ; Barre, 47 789 (13,20) ; Lajoinie, 39 597 (10,94) ; Waechter, 8 621 (2,38) ; Juquin, 7 444 (2,05) ; Laguiller, 4 349 (1,20) ; Boussel, 973 (0,26).

1981. – Marchais, 96 992 (25,81) ; Giscard d'Estaing, 96 696 (25,73) ; Mitterrand, 91 813 (24,43) ; Chirac, 55 075 (14,65) ; Lalonde, 12 185 ; Laguiller, 5 782 ; Crépeau, 5 454 ; Debré, 4 663 ; Garaud, 4 451 ; Bouchardeau, 2 677.

AIX-EN-PROVENCE

Ins., 72 091 ; suffr. expr., 57 770

Mitterrand, 15 457 (26,75) ; Le Pen, 13 428 (23,24) ; Chirac, 11 236 (19,44) ; Barre, 10 455 (18,09) ; Waechter, 2 403 (4,15) ; Lajoinie, 2 379 (4,11) ; Juquin, 1 580 (2,73) ; Laguiller, 696 (1,20) ; Boussel, 136 (0,23).

1981. – Giscard d'Estaing, 16 451 (30,43) ; Mitterrand, 13 749 (25,43) ; Chirac, 9 661 (17,87) ; Marchais, 6 495 (12,01) ; Lalonde, 2 713 ; Crépeau, 1 212 ; Garaud, 1 134 ; Laguiller, 949 ; Debré, 866 ; Bouchardeau, 819.

ALLAUCH

Ins., 11 636 ; suffr. expr., 9 565

Mitterrand, 2 737 (28,61) ; Le Pen, 2 487 (26,00) ; Barre, 1 355 (14,16) ; Chirac, 1 333 (13,93) ; Lajoinie, 960 (10,03) ; Waechter, 307 (3,20) ; Juquin, 229 (2,39) ; Laguiller, 131 (1,36) ; Boussel, 26 (0,27).

1981. – Mitterrand, 2 089 (26,31) ; Giscard d'Estaing, 1 884 (23,73) ; Marchais, 1 869 (23,54) ; Chirac, 1 238 (15,59) ; Lalonde, 320 ; Crépeau, 142 ; Laguiller, 138 ; Debré, 116 ; Garaud, 82 ; Bouchardeau, 61.

ARLES

Ins., 32 334 ; suffr. expr., 26 412

Mitterrand, 7 682 (29,08) ; Le Pen, 5 498 (20,81) ; Lajoinie, 4 134 (15,65) ; Chirac, 3 971 (15,03) ; Barre, 3 301 (12,49) ; Waechter, 757 (2,86) ; Juquin, 647 (2,44) ; Laguiller, 338 (1,27) ; Boussel, 84 (0,31).

1981. – Marchais, 8 124 (30,15) ; Giscard d'Estaing, 6 328 (23,49) ; Mitterrand, 5 958 (22,11) ; Chirac, 3 907 (14,50) ; Lalonde, 983 ; Laguiller, 434 ; Crépeau, 396 ; Debré, 319 ; Garaud, 287 ; Bouchardeau, 203.

AUBAGNE

Ins., 25 929 ; suffr. expr., 20 756

Le Pen, 5 462 (26,31) ; Mitterrand, 4 704 (22,66) ; Lajoinie, 3 463 (16,68) ; Barre, 2 883 (13,88) ; Chirac, 2 690 (12,96) ; Waechter, 639 (3,07) ; Juquin, 571 (2,75) ; Laguiller, 288 (1,38) ; Boussel, 56 (0,26).

1981. – Marchais, 6 362 (32,72) ; Giscard d'Estaing, 5 265 (27,08) ; Mitterrand, 3 275 (16,84) ; Chirac, 2 645 (13,60) ; Lalonde, 729 ; Crépeau, 295 ; Laguiller, 294 ; Debré, 218 ; Garaud, 193 ; Bouchardeau, 165.

BERRE-L'ÉTANG

Ins., 6 454 ; suffr. expr., 5 285

Mitterrand, 1 541 (29,15) ; Le Pen, 1 358 (25,69) ; Lajoinie, 1 170 (22,13) ; Chirac, 480 (9,08) ; Barre, 410 (7,75) ; Waechter, 140 (2,64) ; Juquin, 129 (2,44) ; Laguiller, 43 (0,81) ; Boussel, 14 (0,26).

1981. – Marchais, 2 448 (46,13) ; Mitterrand, 1 105 (20,82) ; Giscard d'Estaing, 875 (16,49) ; Chirac, 431 (8,12) ; Lalonde, 165 ; Laguiller, 86 ; Crépeau, 71 ; Garaud, 57 ; Bouchardeau, 35 ; Debré, 33.

CHATEAURENARD

Ins., 7 736 ; suffr. expr., 6 181

Le Pen, 1 785 (28,87) ; Mitterrand, 1 627 (26,32) ; Chirac, 969 (15,67) ; Barre, 893 (14,44) ; Lajoinie, 576 (9,31) ; Waechter, 164 (2,65) ; Laguiller, 81 (1,31) ; Juquin, 68 (1,10) ; Boussel, 18 (0,29).

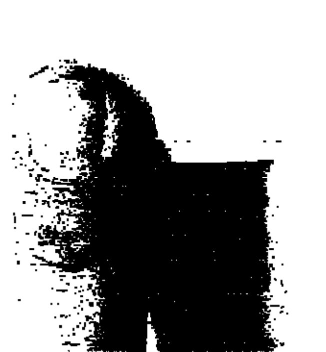
1981. – Giscard d'Estaing, 1 616 (27,91) ; Marchais, 1 267 (21,88) ; Mitterrand, 1 238 (21,38) ; Chirac, 1 061 (18,32) ; Lalonde, 207 ; Crépeau, 119 ; Laguiller, 92 ; Garaud, 83 ; Debré, 70 ; Bouchardeau, 37.

LA CIOTAT

Ins., 21 953 ; suffr. expr., 17 860

Le Pen, 4 667 (26,13) ; Mitterrand, 4 418 (24,73) ; Barre, 2 605 (14,58) ; Chirac, 2 542 (14,23) ; Lajoinie, 2 493 (13,95) ; Waechter, 491 (2,74) ; Juquin, 366 (2,04) ; Laguiller, 221 (1,23) ; Boussel, 57 (0,31).

1981. – Marchais, 5 148 (29,34) ; Giscard d'Estaing, 5 078 (28,94) ; Mitterrand, 3 615 (20,60) ; Chirac, 2 075 (11,82) ; Lalonde, 632 ; Laguiller, 261 ; Crépeau,



l'élection présidentielle

251 ; Debré, 191 ; Garaud, 183 ; Bouchardeau, 112.

GARDANNE

Ins., 11 213 ; suffr. expr., 8 896.

Le Pen, 2 287 (25,70) ; Mitterrand, 2 281 (25,64) ; Lajoinie, 1 614 (18,14) ; Barre, 1 047 (11,76) ; *Chirac, 1 000 (11,24)* ; Juquin, 267 (3,00) ; Waechter, 226 (2,54) ; Laguiller, 142 (1,59) ; Boussel, 32 (0,35).

1981. – Marchais, 2 943 (36,99) ; Giscard d'Estaing, 1 915 (24,07) ; Mitterrand, 1 658 (20,84) ; Chirac, 785 (9,86) ; Lalonde, 214 ; Laguiller, 147 ; Crépeau, 92 ; Garaud, 75 ; Debré, 75 ; Bouchardeau, 51.

ISTRES

Ins., 19 882 ; suffr. expr., 16 222.

Mitterrand, 5 615 (34,61) ; Le Pen, 3 787 (23,34) ; Barre, 2 227 (13,72) ; Chirac, 1 981 (12,21) ; Lajoinie, 1 225 (7,55) ; Waechter, 639 (3,93) ; Juquin, 410 (2,52) ; Laguiller, 281 (1,73) ; Boussel, 57 (0,35).

1981. – Mitterrand, 3 401 (28,21) ; Giscard d'Estaing, 3 061 (25,39) ; Marchais, 2 630 (21,81) ; Chirac, 1 479 (12,26) ; Lalonde, 582 ; Laguiller, 249 ; Crépeau, 238 ; Garaud, 171 ; Debré, 135 ; Bouchardeau, 109.

MARIGNANE

Ins., 20 234 ; suffr. expr., 15 550.

Le Pen, 5 251 (33,76) ; Mitterrand, 4 111 (26,43) ; Barre, 2 255 (14,50) ; Chirac, 1 801 (11,58) ; Lajoinie, 1 284 (8,25) ; Waechter, 383 (2,46) ; Laguiller, 218 (1,40) ; Juquin, 208 (1,33) ; Boussel, 39 (0,25).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 716 (28,55) ; Mitterrand, 3 228 (24,80) ; Marchais, 2 928 (22,50) ; Chirac, 1 883 (14,47) ; Lalonde, 498 ; Laguiller, 213 ; Crépeau, 190 ; Garaud, 145 ; Debré, 144 ; Bouchardeau, 67.

MARTIGUES

Ins., 26 137 ; suffr. expr., 21 452.

Mitterrand, 6 027 (28,09) ; Le Pen, 4 958 (23,11) ; Lajoinie, 3 607 (16,81) ; Barre, 2 564 (11,95) ; Chirac, 2 507 (11,68) ; Waechter, 744 (3,46) ; Juquin, 631 (2,94) ; Laguiller, 338 (1,57) ; Boussel, 76 (0,35).

1981. – Marchais, 6 515 (33,32) ; Mitterrand, 4 531 (23,17) ; Giscard d'Estaing, 4 176 (21,36) ; Chirac, 2 125 (10,87) ; Lalonde, 807 ; Laguiller, 388 ; Crépeau, 330 ; Garaud, 242 ; Bouchardeau, 219 ; Debré, 216.

MIRAMAS

Ins., 13 660 ; suffr. expr., 10 896.

Le Pen, 2 809 (25,78) ; Mitterrand, 2 763 (25,35) ; Lajoinie, 2 118 (19,43) ; Barre, 1 290 (11,83) ; Chirac, 1 088 (9,98) ; Waechter, 319 (2,92) ; Juquin, 292 (2,67) ; Laguiller, 189 (1,73) ; Boussel, 28 (0,25).

1981. – Marchais, 3 268 (33,73) ; Mitterrand, 2 208 (22,79) ; Giscard d'Estaing, 1 969 (20,32) ; Chirac, 1 218 (12,57) ; Lalonde, 378 ; Laguiller, 199 ; Crépeau, 160 ; Garaud, 119 ; Debré, 104 ; Bouchardeau, 64.

LES PENNES-MIRABEAU

Ins., 13 119 ; suffr. expr., 10 402.

Le Pen, 3 125 (30,04) ; Mitterrand, 3 000 (28,84) ; Lajoinie, 1 320 (12,68) ; Barre, 1 159 (11,14) ; Chirac, 1 073 (10,31) ; Waechter, *303 (2,91)* ; *Juquin, 260* (2,49) ; Laguiller, 139 (1,33) ; Boussel, 23 (0,22).

1981. – Marchais, 2 662 (30,13) ; Mitterrand, 2 303 (26,06) ; Giscard d'Estaing, 1 869 (21,15) ; Chirac, 1 137 (12,87) ; Lalonde, 321 ; Laguiller, 159 ; Crépeau, 133 ; Debré, 101 ; Garaud, 77 ; Bouchardeau, 72.

PORT-DE-BOUC

Ins., 11 102 ; suffr. expr., 8 866

Lajoinie, 3 310 (37,33) ; Mitterrand, 2 050 (23,12) ; Le Pen, 1 754 (19,78) ; Barre, 602 (6,78) ; Chirac, 549 (6,19) ; Juquin, 241 (2,71) ; Waechter, 188 (2,12) ; Laguiller, 134 (1,51) ; Boussel, 38 (0,42).

1981. – Marchais, 5 745 (56,76) ; Mitterrand, 1 638 (16,18) ; Giscard d'Estaing, 1 452 (14,34) ; Chirac, 616 (6,08) ; Lalonde, 241 ; Laguiller, 155 ; Crépeau, 101 ; Garaud, 65 ; Debré, 56 ; Bouchardeau, 51.

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

Ins., 6 080 ; suffr. expr., 5 045

Lajoinie, 1 955 (38,75) ; Le Pen, 1 082 (21,44) ; Mitterrand, 954 (18,90) ; Barre, 359 (7,11) ; Chirac, 340 (6,73) ; Juquin, 168 (3,33) ; Waechter, 115 (2,27) ; *Laguiller, 54 (1,07)* ; Boussel, 18 (0,35).

1981. – Marchais, 2 897 (55,37) ; Giscard d'Estaing, 843 (16,11) ; Mitterrand, 682 (13,03) ; Chirac, 500 (9,55) ; Lalonde, 149 ; Laguiller, 48 ; Crépeau, 46 ; Debré, 26 ; Garaud, 24 ; Bouchardeau, 17.

SALON-DE-PROVENCE

Ins., 22 742 ; suffr. expr., 18 309

Mitterrand, 4 883 (26,66) ; Le Pen, 4 844 (26,45) ; Chirac, 3 253 (17,76) ; Barre, 3 211 (17,53) ; Lajoinie, 914 (4,99) ; Waechter, 652 (3,56) ; Laguiller, 258 (1,40) ; Juquin, 248 (1,35) ; Boussel, 46 (0,25).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 080 (29,49) ; Mitterrand, 4 319 (25,07) ; Chirac, 3 288 (19,08) ; Marchais, 2 363 (13,71) ; Lalonde, 778 ; Crépeau, 418 ; Garaud, 289 ; Debré, 278 ; Laguiller, 265 ; Bouchardeau, 148.

SEPTEMES-LES-VALLONS

Ins., 6 854 ; suffr. expr., 5 710

Le Pen, 1 583 (27,72) ; Lajoinie, 1 421 (24,88) ; Mitterrand, 1 387 (24,29) ; Barre, 478 (8,37) ; Chirac, 471 (8,24) ; Juquin, 144 (2,52) ; Waechter, 141 (2,46) ; Laguiller, 71 (1,24) ; Boussel, 14 (0,24).

1981. – Marchais, 2 435 (44,88) ; Mitterrand, 1 120 (20,64) ; Giscard d'Estaing, 933 (17,19) ; Chirac, 493 (9,08) ; Lalonde, 166 ; Laguiller, 84 ; Crépeau, 69 ; Garaud, 57 ; Debré, 46 ; Bouchardeau, 22.

TARASCON

Ins., 7 866 ; suffr. expr., 6 309

Mitterrand, 1 860 (29,48) ; Le Pen, 1 477 (23,41) ; Barre, 1 190 (18,86) ; Chirac, 898 (14,23) ; Lajoinie, 521 (8,25) ; Waechter, 165 (2,61) ; Juquin, 107 (1,69) ; Laguiller, 80 (1,26) ; Boussel, 11 (0,17).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 641 (28,49) ; Mitterrand, 1 415 (24,57) ; Marchais, 1 281 (22,24) ; Chirac, 790 (13,72) ; Lalonde, 191 ; Laguiller, 128 ; Debré, 103 ; Crépeau, 93 ; Garaud, 82 ; Bouchardeau, 34.

VITROLLES

Ins., 15 744 ; suffr. expr., 12 677

Le Pen, *3 766 (29,70)* ; Mitterrand, 3 658 (28,85) ; Chirac, 1 601 (12,62) ; Barre, 1 515 (11,95) ; Lajoinie, 1 190 (9,38) ; Waechter, *377 (2,97)* ; *Juquin, 354 (2,79)* ; Laguiller, 176 (1,38) ; Boussel, 40 (0,31).

1981. – Mitterrand, 2 136 (25,53) ; Giscard d'Estaing, 2 009 (24,01) ; Marchais, 1 876 (22,42) ; Chirac, 1 306 (15,61) ; Lalonde, 367 ; Crépeau, 194 ; Laguiller, 162 ; Garaud, 126 ; Debré, 103 ; Bouchardeau, 86.

Sans atteindre les 30 % des voix qui étaient son objectif affiché, M. Le Pen arrive en tête des neuf candidats à Marseille, avec 28,34 % des suffrages exprimés, soit un gain de près de 4 points par rapport aux législatives de 1986. Le Front national devient la première force politique de la ville. Ce résultat revêt une importance d'autant plus grande pour les prochaines municipales que le président du FN a obtenu plus de voix à lui seul que MM. Chirac et Barre à eux deux (102 541 contre 100 899).

M. Chirac, en l'occurrence, n'a pas amélioré son score de 1981, mais M. Barre n'atteint que 13,20 % des suffrages exprimés, soit 11,6 points de moins que M. Giscard d'Estaing en 1981. Cette fuite des voix UDF vers le FN ne laisse guère d'espoir à M. Gaudin pour 1989, à moins que devant le danger de l'extrême droite il ne cherche une alliance avec certains socialistes, comme le bruit en court à Marseille depuis quelques semaines. M. Pascal Arrighi, président de la fédération du Front national de Marseille et député des Bouches-du-Rhône, a, d'ores et déjà, évoqué, lui, « un ticket Le Pen-Arrighi » pour l'année prochaine.

La poussée du Front national a largement débordé de Marseille et des communes urbaines, puisque M. Le Pen arrive en tête dans quarante et une communes sur cent dix dans le département, dont dix de plus de dix mille habitants sur vingt. Il s'impose aussi bien dans des communes communistes comme Gardanne, Aubagne, La Ciotat, Septèmes-lès-Vallon, que dans un fief socialiste comme Vitrolles et dans une des communes dirigées par un maire UDF comme Châteaurenard et surtout Marignane, où il rallie sur son nom 33,77 % des suffrages exprimés. Dans les petites communes rurales, notamment du nord du département et des environs d'Aix-en-Provence, le score du leader du Front national dépasse 30 %.

Dans l'ensemble du département, M. Le Pen est devancé d'un peu moins de 5 000 voix par M. Mitterrand, qui, en 1981, était arrivé en seconde position derrière M. Marchais. En sept ans, la chute est rude pour le PCF, qui perd plus de 11 points et cède également près de 4 points par rapport à 1986. Il ne conserve plus que deux bastions, Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis-du-Rhône, alors que M. Marchais était arrivé en tête dans onze villes de plus de dix mille habitants en 1981. M. Mitterrand profite de ce déclin à Aubagne, à Martigues, à Miramas, à Gardannes, à Berre-l'Etang.

On observe, enfin, un tassement des voix du candidat écologiste (moins 0,77 %), qui atteint comme en 1981 son meilleur score à Aix-en-Provence (4,16 %). M. Juquin, quant à lui, ne fait une percée qu'à Fos-sur-Mer (4,07 %), dont le maire (ex-PC) est dans le département le chef de file des communistes rénovateurs.

CALVADOS

Ins., 414 034 ; vot., 339 459
Abst., 74 575 (18,01 %)
Suffr. expr., 333 018

Mitterrand	124 570 (37,40)
Chirac	66 242 (19,89)
Barre	60 613 (18,20)
Le Pen	36 822 (11,05)

Lajoinie, 15 176 (4,55) ; **Waechter**, 13 639 (4,09) ; **Laguiller**, 7 733 (2,32) ; **Juquin**, 6 811 (2,04) ; **Boussel**, 1 412 (0,42).

1986. – Ins., 407 430 ; abst., 22,44 % ; suffr. expr., 300 925. Un. opp., 139 871 (46,48) ; PS, 105 488 (35,05) ; FN, 20 619 (6,85) ; PC, 20 321 (6,75) ; Verts, 9 080 (3,01) ; MPPT, 2 484 (0,82) ; 186, 2 084 (0,69) ; LCR, 978 (0,32).

1981. – Ins., 389 807 ; abst., 17,36 % ; suffr. expr., 317 586. Giscard d'Estaing, 93 118 (29,32) ; Mitterrand, 85 255 (26,84) ; Chirac, 61 229 (19,27) ; Marchais, 36 415 (11,46) ; Lalonde, 13 477 (4,24) ; Laguiller, *8 435 (2,65)* ; Crépeau, 6 858 (2,15) ; Debré, 5 042 (1,58) ; Garaud, 4 329 (1,36) ; Bouchardeau, 3 428 (1,07).

CAEN

Ins., 66 252 ; suffr. expr., 50 182

Mitterrand, 18 374 (36,61) ; Barre, 10 233 (20,39) ; Chirac, *9 597 (19,12)* ; Le Pen, *5 059* (10,08) ; Waechter, 2 341 (4,66) ; Lajoinie, 1 947 (3,87) ; Juquin, 1 519 (3,02) ; Laguiller, 925 (1,84) ; Boussel, 187 (0,37).

1981. – Mitterrand, 15 925 (30,04) ; Giscard d'Estaing, 14 868 (28,05) ; Chirac, 9 053 (17,08) ; Marchais, 5 127 (9,67) ; Lalonde, 2 889 ; Crépeau, 1 342 ; Laguiller, 1 216 ; Debré, 1 022 ; Garaud, 789 ; Bouchardeau, 765.

BAYEUX

Ins., 9 529 ; suffr. expr., 7 291

Mitterrand, 2 720 (37,30) ; Barre, 1 589 (21,79) ; Chirac, 1 460 (20,02) ; Le Pen, 633 (8,68) ; Lajoinie, 296 (4,05) ; Waechter, 281 (3,85) ; Laguiller, 150 (2,05) ; Juquin, 141 (1,93) ; Boussel, 21 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 389 (31,57) ; *Mitterrand, 2 008 (26,53)* ; Chirac, 1 401 (18,51) ; Marchais, 728 (9,62) ; Lalonde, 353 ; Laguiller, 213 ; Crépeau, 170 ; Debré, 143 ; Garaud, 95 ; Bouchardeau, 67.

FALAISE

Ins., 5 268 ; suffr. expr., 4 052

Mitterrand, 1 799 (44,39) ; Chirac, 710 (17,52) ; Barre, 691 (17,05) ; Le Pen, 377 (9,30) ; Lajoinie, 147 (3,62) ; Waechter, 144 (3,55) ; Laguiller, 99 (2,44) ; Juquin, 71 (1,75) ; Boussel, 14 (0,34).

1981. – Mitterrand, 1 146 (27,31) ; Giscard d'Estaing, 1 060 (25,26) ; Chirac, 779 (18,56) ; Marchais, 678 (16,16) ; Lalonde, 175 ; Crépeau, 111 ; Laguiller, 107 ; Debré, 53 ; Garaud, 46 ; Bouchardeau, 40.

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Ins., 12 919 ; suffr. expr., 9 565

Mitterrand, 4 606 (48,15) ; Barre, 1 222 (12,77) ; Chirac, 920 (9,61) ; Le Pen, 907 (9,48) ; Lajoinie, 641 (6,70) ; Waechter, 538 (5,62) ; Juquin, 419 (4,38) ; Laguiller, 244 (2,55) ; Boussel, 68 (0,71).

1981. – Mitterrand, 3 520 (37,85) ; Giscard d'Estaing, 1 756 (18,88) ; Marchais, 1 554 (16,71) ; Chirac, 983 (10,57) ; Lalonde, 520 ; Laguiller, 271 ; Crépeau, 237 ; Bouchardeau, 226 ; Debré, 124 ; Garaud, 108.

HONFLEUR

Ins., 5 938 ; suffr. expr., 4 136

Mitterrand, 1 618 (39,11) ; Chirac, 738 (17,84) ; Barre, 709 (17,14) ; Le Pen, 473 (11,43) ; Waechter, 227 (5,48) ; Lajoinie, 205 (4,95) ; Laguiller, 101 (2,44) ; Juquin, 48 (1,16) ; Boussel, 17 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 407 (31,73) ; Mitterrand, 1 124 (25,35) ; Marchais, 655 (14,77) ; Chirac, 577 (13,01) ; Lalonde, 216 ; Laguiller, 153 ; Crépeau, 110 ; Debré, 89 ; Garaud, 55 ; Bouchardeau, 47.

LISIEUX

Ins., 15 000 ; suffr. expr., 11 683

Mitterrand, 4 270 (36,54) ; Chirac, 2 377 (20,34) ; Barre, 2 375 (20,32) ; Le Pen, 1 234 (10,56) ; Lajoinie, 511 (4,37) ; Waechter, 399 (3,41) ; Laguiller, 296 (2,53) ; Juquin, 170 (1,45) ; Boussel, 51 (0,43).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 991 (31,59) ; Mitterrand, *3 283 (25,99)* ; Chirac, 2 335 (18,48) ; Marchais, 1 382 (10,94) ; Lalonde, 431 ; Laguiller, 375 ; Crépeau, 296 ; Debré, 221 ; Garaud, 161 ; Bouchardeau, 155.

MONDEVILLE

Ins., 6 540 ; suffr. expr., 5 130

Mitterrand, 2 635 (51,36) ; Barre, 658 (12,82) ; Chirac, 502 (9,78) ; Le Pen, 443 (8,63) ; Lajoinie, 436 (8,49) ; Waechter, 162 (3,15) ; Laguiller, 135 (2,63) ; Juquin, 132 (2,57) ; Boussel, 27 (0,52).

1981. – Mitterrand, 1 836 (36,55) ; Marchais, 1 084 (21,58) ; Giscard d'Estaing, 999 (19,89) ; Chirac, 476 (9,47) ; Lalonde, 233 ; Laguiller, 132 ; Crépeau, 118 ; Debré, 64 ; Bouchardeau, 49 ; Garaud, 31.

VIRE

Ins., 9 070 ; suffr. expr., 7 107

Mitterrand, 2 829 (39,80) ; Chirac, 1 479 (20,81) ; Barre, 1 394 (19,61) ; Le Pen, 572 (8,04) ; Waechter, 290 (4,08) ; Lajoinie, 223 (3,13) ; Laguiller, 197 (2,77) ; Juquin, 104 (1,46) ; Boussel, 19 (0,26).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 534 (33,74) ; Mitterrand, 1 733 (23,07) ; Chirac, 1 563 (20,81) ; Marchais, 686 (9,13) ; Lalonde, 327 ; Laguiller, 206 ; Crépeau, 164 ; Debré, 120 ; Garaud, 106 ; Bouchardeau, 70.

Dans le département du giscardien Michel d'Ornano, président du conseil général, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Barre est loin de retrouver le score de M. Giscard d'Estaing en 1981. M. Chirac, qui bénéficiait du soutien de cent soixante maires, retrouve, à peu de chose près, son résultat d'il y a sept ans. Tandis que le PCF s'efface et que le Front national progresse nettement, M. Mitterrand apparaît comme le grand vainqueur de ce premier tour, avec un résultat supérieur de près de 10 points à celui de 1981.

CANTAL

Ins., 125 240 ; vot., 103 568
Abst., 21 672 (17,30 %)
Suffr. expr., 101 737

Chirac	38 097 (37,44)
Mitterrand	32 340 (31,78)
Barre	11 723 (11,52)
Le Pen	7 225 (7,10)

Lajoinie, 5 776 (5,67) ; **Waechter**, 2 487 (2,44) ; **Laguiller**, 1 966 (1,93) ; **Juquin**, 1 850 (1,81) ; **Boussel**, 273 (0,26).

1986. – Ins., 125 505 ; abst., 18,34 % ; suffr. expr., 98 846. un-opp., 55 370 (56,01) ; PS-diss., 34 996 (35,40) ; PC-diss., *4 697 (4,75)* ; FN-diss., *3 066* (3,10) ; MPPT, 642 (0,64) ; POE, 75 (0,07).

1981. – Ins., 124 516 ; abst., 18,82 % ; suffr. expr., 100 013. Chirac, 33 452 (33,44) ; Giscard d'Estaing, *25 924* (25,92) ; Mitterrand, 22 108 (22,10) ; Marchais, 10 596 (10,59) ; Laguiller, 2 175 (2,17) ; Lalonde, 2 142 (2,14) ; Crépeau, 1 136 (1,13) ; Garaud, 935 (0,93) ; Debré, *893 (0,89)* ; Bouchardeau, 652 (0,65).

AURILLAC

Ins., 18 997 ; suffr. expr., 15 516

Mitterrand, 5 764 (37,14) ; Chirac, 4 184 (26,96) ; Barre, 1 965 (12,66) ; Le Pen, 1 283 (8,26) ; Lajoinie, 1 004 (6,47) ; Waechter, 510 (3,28) ; Juquin, 450 (2,90) ; Laguiller, 324 (2,08) ; Boussel, 32 (0,20).

1981. – Mitterrand, 4 490 (30,05) ; *Chirac, 3 879 (25,96)* ; Giscard d'Estaing, 3 299 (22,08) ; Marchais, 1 821 (12,19) ; Lalonde, 409 ; Crépeau, 282 ; Laguiller, 262 ; Debré, 173 ; Bouchardeau, 163 ; Garaud, 159.

MAURIAC

Ins., 3 047 ; suffr. expr., 2 427

Chirac, 827 (34,07) ; Mitterrand, 789 (32,50) ; Barre, 234 (9,64) ; Lajoinie, 211 (8,69) ; Le Pen, 169 (6,96) ; Waechter, 74 (3,04) ; Juquin, 62 (2,55) ; Laguiller, 53 (2,18) ; *Boussel, 8 (0,32)*.

1981. – Chirac, 750 (33,43) ; Giscard d'Estaing, 502 (22,38) ; Mitterrand, 466 (20,77) ; Marchais, 313 (13,95) ; Lalonde, 62 ; Laguiller, 52 ; Garaud, 36 ; Crépeau, 25 ; Debré, 19 ; Bouchardeau, 18.

SAINT-FLOUR

Ins., 4 431 ; suffr. expr., 3 629

Chirac, 1 161 (31,99) ; Mitterrand, 1 110 (30,58) ; Barre, 631 (17,38) ; Le Pen, 359 (9,89) ; Lajoinie, 115 (3,16) ; Waechter, 108 (2,97) ; Laguiller, 79 (2,17) ; Juquin, 50 (1,37) ; Boussel, 16 (0,44).

1981. – Chirac, 1 097 (32,38) ; Giscard d'Estaing, 974 (28,75) ; Mitterrand, 748 (22,08) ; Marchais, 210 (6,20) ; Lalonde, 118 ; Laguiller, 72 ; Crépeau, 57 ; Debré, 40 ; Garaud, 39 ; Bouchardeau, 32.

Traditionnellement ancré à droite, le département natal et d'élection de Georges Pompidou a, comme en 1981, donné la préférence à M. Chirac, le voisin corrézien. Le premier ministre, en faveur duquel s'étaient prononcés près de la moitié des maires du département, avait l'appui non seulement de ceux du RPR, mais aussi du maire de Saint-Flour, M. Jean Julhe, président départemental du PR, et de celui de Cros-de-Montvert, M. Paul Robert, sénateur radical. En revanche, à Aurillac, dont le maire est M. René Souchon, député socialiste, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Mitterrand est largement en tête, et la gauche est majoritaire.

CHARENTE

Ins., 253 639 ; vot., 208 146
Abst., 45 493 (17,93 %)
Suffr. expr., 203 287

Mitterrand	84 146 (41,39)
Chirac	39 768 (19,56)
Barre	31 088 (15,29)
Le Pen	18 081 (8,89)

Lajoinie, 14 282 (7,02) ; **Waechter**, 6 547 (3,22) ; **Laguiller**, 4 476 (2,20) ; **Juquin**, 4 112 (2,02) ; **Boussel**, 787 (0,38).

1986. – Ins., 250 534 ; abst., 21,34 % ; suffr. expr., 186 505. un-opp., 81 882 (43,90) ; PS, 64 842 (34,76) ; PC, 26 513 (14,21) ; FN, 8 738 (4,68) ; LO, 3 096 (1,66) ; MPPT, 1 175 (0,63) ; 186, 259 (0,13).

1981. – Ins., 245 614 ; abst., 17,14 % ; suffr. expr., 200 187. Mitterrand, 55 733 (27,84) ; Giscard d'Estaing, 48 486 (24,22) ; Chirac, *37 138 (18,55)* ; Marchais, 32 051 (16,01) ; Crépeau, 9 672 (4,83) ; Lalonde, 5 782 (2,88) ; Laguiller, 4 573 (2,28) ; Debré, 3 006 (1,50) ; Garaud, 2 478 (1,23) ; Bouchardeau, 1 268 (0,63).

ANGOULEME

Ins., 28 078 ; suffr. expr., 21 254

Mitterrand, 8 267 (38,89) ; Chirac, 4 325 (20,34) ; Barre, 3 662 (17,22) ; Le Pen, 2 217 (10,43) ; Lajoinie, 1 093 (5,14) ; Waechter, *720 (3,38)* ; Juquin, 496 (2,33) ; Laguiller, 414 (1,94) ; Boussel, 60 (0,28).

1981. – Mitterrand, 7 028 (30,85) ; *Giscard d'Estaing, 5 672 (24,89)* ; Chirac, 4 352 (19,10) ; Marchais, 2 880 (12,64) ; Crépeau, 930 ; Lalonde, 679 ; Debré, 408 ; Laguiller, 368 ; Garaud, 271 ; Bouchardeau, 193.

COGNAC

Ins., 12 998 ; suffr. expr., 9 916

Mitterrand, 3 862 (38,94) ; Chirac, *2 149 (21,67)* ; Barre, *1 923* (19,39) ; Le Pen, 937 (9,44) ; Lajoinie, 378 (3,81) ; Waechter, 335 (3,37) ; Laguiller, 159 (1,60) ; Juquin, *145* (1,46) ; Boussel, 28 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 938 (27,88) ; Mitterrand, 2 935 (27,85) ; Chirac, 1 943 (18,43) ; Marchais, 1 097 (10,40) ; Crépeau, 710 ; Lalonde, 347 ; Debré, 189 ; Laguiller, 167 ; Garaud, 137 ; Bouchardeau, 75.

LA COURONNE

Ins., 4 095 ; suffr. expr., 3 277

Mitterrand, 1 576 (48,09) ; Chirac, 500 (15,25) ; Barre, 454 (13,85) ; *Le Pen, 249* (7,59) ; Lajoinie, 239 (7,29) ; Waechter, 93 (2,83) ; Laguiller, 87 (2,65) ; Juquin, 69 (2,10) ; Boussel, 10 (0,30).

1981. – Mitterrand, 915 (30,93) ; Giscard d'Estaing, 712 (24,07) ; Marchais, 503 (17,00) ; Chirac, 426 (14,40) ; Crépeau, 155 ; Lalonde, 79 ; Laguiller, 65 ; Debré, 43 ; Garaud, 41 ; Bouchardeau, 19.

RUELLE

Ins., 5 434 ; suffr. expr., 4 426

Mitterrand, 2 133 (48,19) ; Barre, 566 (12,78) ; Chirac, 546 (12,33) ; Lajoinie, 409 (9,24) ; Le Pen, 374 (8,45) ; Waechter, 145 (3,27) ; Juquin, 136 (3,07) ; Laguiller, 104 (2,34) ; Boussel, 13 (0,29).

1981. – Mitterrand, 1 669 (37,27) ; Giscard d'Estaing, 892 (19,92) ; Marchais, 878 (19,61) ; Chirac, *485 (10,83)* ; Crépeau, 220 ; Lalonde, 135 ; Laguiller, 78 ; Debré, 49 ; Bouchardeau, 37 ; Garaud, 34.

SOYAUX

Ins., 6 355 ; suffr. expr., 5 024

Mitterrand, 2 236 (44,50) ; Chirac, 807 (16,06) ; Barre, 785 (15,62) ; Le Pen, 493 (9,81) ; Lajoinie, 306 (6,09) ; Waechter, 153 (3,04) ; Juquin, 116 (2,30) ; Laguiller, 98 (1,95) ; Boussel, 30 (0,59).

1981. – Mitterrand, 2 272 (31,27) ; Giscard d'Estaing, 1 669 (22,97) ; Chirac, 1 217 (16,75) ; Marchais, 1 104 (15,19) ; Crépeau, 307 ; Lalonde, 242 ; Laguiller, 176 ; Garaud, 105 ; Debré, 105 ; Bouchardeau, 67.

Avec 41,39 % des voix, M. Mitterrand a creusé l'écart dans son département d'origine, alors que ses principaux concurrents y recueillent peu ou prou un score voisin de leur moyenne nationale. Globalement, la gauche dépasse 53 %, soit 2 points de mieux qu'au premier tour de 1981. L'érosion du PC se poursuit : 16 % des voix en 1981, 14,2 % aux législatives de 1986 et 7,03 % à M. Lajoinie.

CHARENTE-MARITIME

Ins., *380 869* ; vot., 306 641
Abst., 74 228 (19,48 %)
Suffr. expr., 299 939

Mitterrand	109 272 (36,43)
Chirac	60 534 (20,18)
Barre	54 219 (18,07)
Le Pen	33 497 (11,16)

Lajoinie, 17 921 (5,97) ; **Waechter**, 11 003 (3,66) ; **Laguiller**, 6 319 (2,10) ; **Juquin**, 5 859 (1,95) ; **Boussel**, 1 315 (0,43).

1986. – Ins., 377 002 ; abst., 24,09 % ; suffr. expr., 271 217. PS-MRG, 96 474 (35,57) ; OPP.-RPR, 95 088 (35,05) ; UDF-CDS-diss., 34 306 (12,64) ; PC-diss., 23 006 (8,48) ; FN-diss., 19 013 (7,01) ; *MPPT, 3 330 (1,22)*.

1981. – Ins., 366 395 ; abst., 20,07 % ; suffr. expr., 288 717. Giscard d'Estaing, 76 083 (26,35) ; Mitterrand, 70 496 (24,41) ; Chirac, 47 265 (16,37) ; Marchais, 37 149 (12,86) ; Crépeau, 34 484 (11,94) ; Lalonde, 8 464 (2,93) ; Laguiller, 5 233 (1,81) ; Debré, 4 036 (1,39) ; Garaud, 3 614 (1,25) ; Bouchardeau, 1 893 (0,65).

LA ROCHELLE

Ins., 44 090 ; suffr. expr., 34 000

Mitterrand, 12 436 (36,57) ; Chirac, 6 086 (17,90) ; Barre, 6 051 (17,79) ; Le Pen, 3 829 (11,26) ; Lajoinie, 2 761 (8,12) ; Waechter, 1 309 (3,85) ; Juquin, 823 (2,42) ; Laguiller, 583 (1,71) ; Boussel, 122 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 8 279 (22,83) ; Mitterrand, 8 056 (22,22) ; Crépeau, 6 748 (18,61) ; Marchais, 5 606 (15,46) ; Chirac, 4 771 ; Lalonde, 1 031 ; Garaud, 479 ; Debré, 471 ; Laguiller, 469 ; Bouchardeau, 338.

ROCHEFORT

Ins., 16 578 ; suffr. expr., 12 030

Mitterrand, 4 134 (34,36) ; Barre, 2 537 (21,08) ; Chirac, 2 336 (19,41) ; Le Pen, 1 386 (11,52) ; Lajoinie, 740 (6,15) ; Waechter, 412 (3,42) ; Laguiller, 249 (2,06) ; Juquin, 189 *(1,57)* ; *Boussel*, 47 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 862 (30,11) ; Mitterrand, 3 074 (23,96) ; *Chirac, 1 798 (14,01)* ; Marchais, 1 716 (13,38) ; Crépeau, 1 344 ; Lalonde, 379 ; Debré, 198 ; Laguiller, 190 ; Garaud, 148 ; Bouchardeau, 116.

ROYAN

Ins., 13 679 ; suffr. expr., 10 369

Mitterrand, 3 148 (30,35) ; Chirac, 2 902 (27,98) ; Barre, 1 911 (18,42) ; Le Pen, 1 368 *(13,19)* ; Lajoinie, 429 (4,13) ; Waechter, 309 (2,98) ; Juquin, 145 (1,39) ; Laguiller, 130 (1,25) ; Boussel, 27 (0,26).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 332 (31,22) ; Mitterrand, 2 441 (22,87) ; Chirac, 2 331 (21,84) ; Marchais, 1 003 *(9,39)* ; Crépeau, *771* ; Lalonde, 320 ; Debré, 157 ; Laguiller, 143 ; Garaud, 136 ; Bouchardeau, 37.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Ins., 6 664 ; suffr. expr., 4 740

Mitterrand, 1 882 (39,70) ; Chirac, 969 (20,44) ; Barre, 922 (19,45) ; Le Pen, 402 (8,48) ; Waechter, 193 (4,07) ; Lajoinie, 168 (3,54) ; Laguiller, 110 (2,32) ; Juquin, 73 (1,54) ; Boussel, 21 (0,44).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 471 (30,36) ; Mitterrand, 1 244 (25,67) ; Chirac, 776 (16,01) ; Crépeau, 473 (9,76) ; Marchais, 471 ; Lalonde, 152 ; Laguiller, 88 ; Debré, 87 ; Garaud, 49 ; Bouchardeau, 34.

SAINTES

Ins., 18 103 ; suffr. expr., 13 677

Mitterrand, 5 122 (37,44) ; Barre, 2 559 (18,71) ; Chirac, 2 182 (15,95) ; Le Pen, 1 286 (9,40) ; Lajoinie, 1 264 (9,24) ; Waechter, 513 (3,75) ; Juquin, 429 (3,13) ; Laguiller, 257 (1,87) ; Boussel, 65 (0,47).

1981. – Mitterrand, 4 091 (28,39) ; Giscard d'Estaing, 3 574 (24,80) ; Marchais, 2 426 (16,83) ; Chirac, 1 834 (12,72) ; Crépeau, 1 231 ; Lalonde, 490 ; Debré, 250 ; Laguiller, 222 ; Garaud, 183 ; Bouchardeau, 109.

Dans ce département viticole, rural, à vocation touristique, gravement touché par le chômage dans les villes, peu sensible aux problèmes de l'immigration, l'extrême droite progresse de plus de quatre points, tandis que le PCF en perd deux et demi par rapport à 1986. Lors de ce dernier scrutin, RPR et UDF s'étaient vivement opposés : l'écart s'est réduit puisque M. Chirac perd quelque 15 points par rapport à la liste que conduisait l'ancien ministre, M. de Lipkowski, et M. Barre en gagne plus de cinq par rapport à la liste menée par M. Bussereau (PR). A La Rochelle, M. Mitterrand (36,57 %) fait presque aussi bien que M. Crépeau (MRG), maire de la ville, aux élections législatives de 1986 (37,42 %).

CHER

Ins., 225 235 ; vot., 185 248
Abst., 39 987 (17,75 %)
Suffr. expr., 181 212

Mitterrand	60 319 (33,28)
Chirac	33 926 (18,72)
Barre	30 034 (16,57)
Lajoinie	21 363 (11,78)

Le Pen, 20 963 (11,56) ; **Waechter**, 5 873 (3,24) ; **Laguiller**, 4 180 (2,30) ; **Juquin**, 3 810 (2,10) ; **Boussel**, 744 (0,41).

1986. – Ins., 224 001 ; abst., 21,29 % ; suffr. expr., 167 367. Un opp., *64 676* (38,64) ; PC, 41 393 (24,73) ; PS-MRG, 39 760 (23,75) ; FN, 11 018 (6,58) ; div. opp., 6 385 (3,81) ; LO, 2 517 (1,50) ; MPPT, 866 (0,51) ; ind, 86, 752 (0,44).

1981. – Ins., *219 990* ; abst., *16,90 %* ; suffr. expr., 179 628. Giscard d'Estaing, 49 693 (27,66) ; Mitterrand, 40 999 (22,82) ; Marchais, 36 392 (20,25) ; Chirac, 31 467 (17,51) ; Lalonde, 5 866 (3,26) ; Laguiller, 4 817 (2,68) ; Crépeau, 3 736 (2,07) ; Debré, 3 305 (1,83) ; Garaud, 1 997 (1,11) ; Bouchardeau, 1 356 (0,75).

BOURGES

Ins., 46 960 ; suffr. expr., 36 149

Mitterrand, 11 405 (31,54) ; Barre, 7 146 (19,76) ; Chirac, 6 167 (17,05) ; Le Pen, 4 407 (12,19) ; Lajoinie, 4 011 (11,09) ; Waechter, 1 288 (3,56) ; Juquin, 928 (2,56) ; Laguiller, 676 (1,87) ; Boussel, 121 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 10 996 (29,34) ; Mitterrand, 9 100 (24,28) ; Marchais, 6 763 (18,04) ; Chirac, 6 012 *(16,04)* ; *Lalonde, 1 433* ; *Crépeau, 870* ; Laguiller, 861 ; Debré, 702 ; Garaud, 422 ; Bouchardeau, 310.

MEHUN-SUR-YEVRE

Ins., 4 541 ; suffr. expr., 3 748

Mitterrand, 1 359 (36,25) ; Barre, 641 (17,10) ; Chirac, 630 (16,80) ; Le Pen, 443 (11,81) ; Lajoinie, 391 (10,43) ; Laguiller, 102 (2,72) ; Waechter, 101 (2,69) ; Juquin, 59 (1,57) ; Boussel, 22 (0,58).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 287 (26,66) ; Mitterrand, 3 089 (25,06) ; Marchais, 2 379 (19,30) ; Chirac, 2 050 (16,63) ; Lalonde, 439 ; Laguiller, 320 ; Crépeau, *278* ; *Debré, 244* ; *Garaud, 139* ; Bouchardeau, 101.

SAINT-AMAND-MONTROND

Ins., 8 577 ; suffr. expr., 6 664

Mitterrand, 2 340 (35,11) ; Chirac, 1 560 (23,40) ; Barre, 958 (14,37) ; Lajoinie, 673 (10,09) ; Le Pen, 657 (9,85) ; *Waechter*, 222 (3,33) ; Laguiller, 122 (1,83) ; Juquin, 113 (1,69) ; Boussel, 19 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 836 (27,17) ; Mitterrand, 1 495 (22,12) ; Chirac, 1 432 (21,19) ; Marchais, 1 241 (18,36) ; Lalonde, 218 ; Crépeau, 162 ; Laguiller, 155 ; Debré, 116 ; Garaud, 63 ; Bouchardeau, 38.

VIERZON

Ins., 21 710 ; suffr. expr., 16 744

Mitterrand, 5 663 (33,82) ; Lajoinie, 3 272 (19,54) ; Chirac, 2 306 (13,77) ; Barre, 2 208 (13,18) ; Le Pen, 1 874 (11,19) ; Waechter, 484 (2,89) ; Laguiller, 445 (2,65) ; Juquin, 415 (2,47) ; Boussel, 77 (0,45).

1981. – Marchais, 5 809 (31,16) ; Giscard d'Estaing, 4 086 (21,92) ; Mitterrand, 3 995 (21,43) ; Chirac, 2 577 (13,82) ; Lalonde, 592 ; Laguiller, 498 ; Crépeau, 403 ; Debré, 326 ; Garaud, 179 ; Bouchardeau, 174.

C'est à Vierzon que le PCF subit le repli le plus sensible. Alors qu'au premier tour de 1981 M. Marchais avait obtenu 31,16 % des suffrages, M. Lajoinie ne recueille que 19,94 % des voix. A Bourges, dont le maire communiste, M. Rimbault, avait, jusqu'alors, su préserver l'audience du PCF grâce à sa personnalité et à la gestion de sa ville, le candidat du Front national, avec 12,19 %, devance M. Lajoinie, qui n'obtient que 11,10 % contre 18,04 % à M. Marchais en 1981. Aux législatives de 1986, la liste conduite par M. Rimbault avait obtenu 32,88 % à Bourges et 32,16 % à Vierzon.

A l'échelon départemental, M. Le Pen, avec 11,56 %, talonne M. Lajoinie, qui obtient 11,78 %, tandis qu'à l'exemple des grandes villes du Cher M. Mitterrand gagne, par rapport au premier tour de 1981, une dizaine de points. Pour sa part, M. Chirac, par rapport à 1981, garde un électorat relativement stable, autour de 17 %.

CORREZE

Ins., 185 105 ; vot., 162 008
Abst., 23 097 (12,47 %)
Suffr. expr., 158 899

Chirac	62 253 (39,17)
Mitterrand	45 965 (28,92)
Lajoinie	21 718 (13,66)
Le Pen	9 418 (5,92)

Barre, 7 703 (4,84) ; **Juquin**, *5 039* (3,17) ; **Waechter**, 3 834 (2,41) ; **Laguiller**, 2 557 (1,60) ; **Boussel**, 412 (0,25).

1986. – Ins., 185 165 ; abst., 13,77 % ; suffr. expr., *153 155*. un-opp., *76 121* (49,70) ; PS-diss., 40 818 (26,65) ; PC-diss., 29 321 (19,14) ; FN-diss., 5 199 (3,39) ; MPPT, 1 696 (1,10).

(Lire la suite page 22.)

Le premier tour de l'élection

(Suite de la page 21.)

1981. – Ins., 184 072 ; abst., 13,39 % ; suffr. expr., 157 637. Chirac, 65 311 (41,43) ; Marchais, 34 459 (21,85) ; Mitterrand, 32 362 (20,52) ; Giscard d'Estaing, 14 461 (9,17) ; Lalonde, 3 087 (1,95) ; Laguiller, 2 767 (1,75) ; Crépeau, 2 062 (1,30) ; Debré, 1 163 (0,73) ; Garaud, 1 001 (0,63) ; Bouchardeau, 964 (0,61).

TULLE

Ins., 11 879 ; suffr. expr., 9 999

Chirac, 3 595 (35,95) ; Mitterrand, 2 774 (27,74) ; Lajoinie, 1 633 (16,33) ; Barre, 550 (5,50) ; Le Pen, 486 (4,86) ; Juquin, 476 (4,76) ; Waechter, 281 (2,81) ; Laguiller, 174 (1,74) ; Boussel, 30 (0,30).

1981. – Chirac, 4 215 (38,62) ; Marchais, 2 573 (23,57) ; Mitterrand, 2 335 (21,39) ; Giscard d'Estaing, 945 (8,65) ; Lalonde, 276 ; Crépeau, 158 ; Laguiller, 157 ; Bouchardeau, 96 ; Garaud, 81 ; Debré, 77.

BRIVE-LA-GAILLARDE

Ins., 33 120 ; suffr. expr., 27 776

Chirac, 9 881 (35,57) ; Mitterrand, 8 775 (31,59) ; Lajoinie, 2 713 (9,76) ; Le Pen, 2 642 (9,51) ; Barre, 1 946 (7,00) ; Waechter, 739 (2,66) ; Juquin, 605 (2,17) ; Laguiller, 411 (1,47) ; Boussel, 64 (0,23).

1981. – Chirac, 9 904 (35,93) ; Mitterrand, 6 691 (24,27) ; Marchais, 5 038 (18,28) ; Giscard d'Estaing, 3 520 (12,77) ; Lalonde, 682 ; Crépeau, 488 ; Laguiller, 451 ; Debré, 342 ; Garaud, 256 ; Bouchardeau, 186.

ÉGLETONS

Ins., 2 799 ; suffr. expr., 2 395

Chirac, 1 122 (46,84) ; Mitterrand, 689 (28,76) ; Lajoinie, 199 (8,30) ; Le Pen, 132 (5,51) ; Barre, 105 (4,38) ; Waechter, 67 (2,79) ; Juquin, 42 (1,75) ; Laguiller, 34 (1,41) ; Boussel, 5 (0,20).

1981. – Chirac, 1 254 (50,99) ; Mitterrand, 484 (19,68) ; Marchais, 403 (16,38) ; Giscard d'Estaing, 130 (5,28) ; Lalonde, 72 ; Laguiller, 38 ; Crépeau, 31 ; Garaud, 18 ; Bouchardeau, 15 ; Debré, 14.

USSEL

Ins., 7 325 ; suffr. expr., 6 227

Chirac, 2 991 (48,03) ; Mitterrand, 1 603 (25,74) ; Lajoinie, 557 (8,94) ; Le Pen, 366 (5,87) ; Barre, 261 (4,19) ; Waechter, 182 (2,92) ; Juquin, 137 (2,20) ; Laguiller, 107 (1,71) ; Boussel, 23 (0,36).

1981. – Chirac, 3 160 (51,93) ; Mitterrand, 1 159 (19,04) ; Marchais, 885 (14,54) ; Giscard d'Estaing, 415 (6,82) ; Lalonde, 163 ; Laguiller, 103 ; Crépeau, 73 ; Debré, 53 ; Garaud, 41 ; Bouchardeau, 32.

M. Chirac se félicitait que, dans « son » département, le Front national ait obtenu, en mars 1986, l'un de ses plus mauvais résultats métropolitains. Voilà que la Corrèze cède à son tour à l'attraction de M. Le Pen, qui obtient son meilleur score à Brive. Du coup, M. Chirac est en recul par rapport à l'élection présidentielle de 1981. M. Barre, dont le maire de Brive, M. Jean Charbonnel, député RPR, avait paru se rapprocher avant d'apporter un soutien sans éclat à M. Chirac, atteint un niveau très faible. Le PCF régressant de nouveau dans ce département, qui fut une zone de force du communisme rural de la Résistance, le PS apparaît, désormais, comme la seule force d'opposition réelle face à M. Chirac.

CORSE-DU-SUD

Ins., 92 120 ; vot., 62 964
Abst., 29 156 (31,65 %)
Suffr. expr., 61 927

Chirac	19 650 (31,73)
Mitterrand	15 996 (25,83)
Le Pen	9 174 (14,81)
Barre	8 790 (14,19)

Lajoinie, 5 261 (8,49) ; **Waechter**, 1 474 (2,38) ; **Juquin**, 1 106 (1,78) ; **Laguiller**, 386 (0,62) ; **Boussel**, 90 (0,14).

1986. – Ins., 92 529 ; abst., 23,29 % ; suffr. expr., 68 453. UN. OPP., 35 837 (52,35) ; PS-MRG, 19 131 (27,94) ; PC, 6 624 (9,67) ; UPC-MCA, 5 220 (7,62) ; FN-DISS., 1 641 (2,39).

1981. – Ins., 90 193 ; abst., 33,28 % ; suffr. expr., 59 358. Giscard d'Estaing, 17 149 (28,89) ; Chirac, 16 251 (27,37) ; Mitterrand, 13 655 (23,00) ; Marchais, 9 172 (15,45) ; Lalonde, 1 004 (1,69) ; Crépeau, 629 (1,05) ; Debré, 453 (0,76) ; Garaud, 401 (0,67) ; Laguiller, 347 (0,58) ; Bouchardeau, 297 (0,50).

AJACCIO

Ins., 26 629 ; suffr. expr., 18 352

Chirac, 5 584 (30,42) ; Mitterrand, 4 595 (25,03) ; Le Pen, 3 246 (17,68) ; Barre, 2 630 (14,33) ; Lajoinie, 1 333 (7,26) ; Waechter, 462 (2,51) ; Juquin, 343 (1,86) ; Laguiller, 123 (0,67) ; Boussel, 36 (0,19).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 239 (33,39) ; Chirac, 4 239 (22,79) ; Mitterrand, 3 800 (20,43) ; Marchais, 3 187 (17,14) ; Lalonde, 413 ; Crépeau, 198 ; Garaud, 174 ; Debré, 143 ; Laguiller, 130 ; Bouchardeau, 99.

PORTO-VECCHIO

Ins., 5 301 ; suffr. expr., 3 626

Chirac, 1 390 (38,33) ; Mitterrand, 639 (17,62) ; Barre, 620 (17,09) ; Le Pen, 596 (16,43) ; Lajoinie, 226 (6,23) ; Waechter, 85 (2,34) ; Juquin, 47 (1,29) ; Laguiller, 18 (0,49) ; Boussel, 5 (0,13).

1981. – Chirac, 1 396 (46,05) ; Giscard d'Estaing, 547 (18,04) ; Mitterrand, 536 (17,68) ; Marchais, 424 (13,98) ; Lalonde, 57 ; Debré, 18 ; Crépeau, 17 ; Laguiller, 14 ; Garaud, 11 ; Bouchardeau, 11.

SARTÈNE

Ins., 2 870 ; suffr. expr., 2 295

Lajoinie, 914 (39,82) ; Chirac, 456 (19,86) ; Mitterrand, 434 (18,91) ; Le Pen, 261 (11,37) ; Barre, 134 (5,83) ; Juquin, 46 (2,00) ; Waechter, 33 (1,43) ; Laguiller, 14 (0,61) ; Boussel, 3 (0,13).

1981. – Marchais, 921 (40,68) ; Chirac, 490 (21,64) ; Mitterrand, 423 (18,68) ; Giscard d'Estaing, 361 (15,94) ; Lalonde, 31 ; Bouchardeau, 14 ; Laguiller, 8 ; Debré, 8 ; Crépeau, 5 ; Garaud, 3.

Avec 31,73 % des suffrages, M. Chirac arrive en tête et réalise même une percée à Ajaccio en y rassemblant 38,33 % des voix. Néanmoins, les deux candidats de droite, qui recueillent 45,92 % des suffrages, ne retrouvent pas le score enregistré en 1986 par la liste d'union de l'opposition conduite par M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), maire de Porto-Vecchio (52,35 %). M. Mitterrand obtient, pour sa part, 25,83 % des voix, alors qu'en 1986 la liste d'union PS-MRG conduite par le député MRG M. Nicolas Alfonsi recueillait 27,94 % des suffrages. Le président de la République enregistre un résultat médiocre à Porto-Vecchio en obtenant 17,62 % des voix. A Sartène, ville détenue par le Parti communiste, M. Lajoinie, qui obtient 39,82 % des voix, devance M. Mitterrand, crédité de 18,91 % des suffrages.

M. Le Pen, qui rassemble 14,82 % des voix, ne retrouve pas les 17,52 % de sa liste aux européennes de 1984.

HAUTE-CORSE

Ins., 114 499 ; vot., 76 494
Abst., 38 005 (33,19 %)
Suffr. expr., 75 255

Mitterrand	23 461 (31,17)
Chirac	22 868 (30,38)
Barre	9 065 (12,04)
Le Pen	9 040 (12,01)

Lajoinie, 5 914 (7,85) ; **Juquin**, 2 323 (3,08) ; **Waechter**, , 1 980 (2,63) ; **Laguiller**, 497 (0,66) ; **Boussel**, 107 (0,14).

1986. – Ins., 114 314 ; abst., 45,52 % ; suffr. expr., 60 977. RPR, 19 477 (31,94) ; MRG, 16 916 (27,74) ; UDF, 8 280 (13,57) ; PC, 4 729 (7,75) ; PS, 4 537 (7,44) ; UPC-MCA, 4 498 (7,37) ; FN, 2 540 (4,16).

1981. – Ins., 115 729 ; abst., 36,54 % ; suffr. expr., 72 698. Chirac, 19 828 (27,27) ; Giscard d'Estaing, 17 531 (24,11) ; Mitterrand, 12 863 (17,69) ; Marchais, 12 206 (16,79) ; Crépeau, 7 150 (9,83) ; Lalonde, 1 247 (1,71) ; Laguiller, 553 (0,76) ; Debré, 460 (0,63) ; Garaud, 456 (0,62) ; Bouchardeau, 404 (0,55).

BASTIA

Ins., 20 706 ; suffr. expr., 12 554

Mitterrand, 4 122 (32,83) ; Chirac, 2 724 (21,69) ; Le Pen, 1 924 (15,32) ; Lajoinie, 1 494 (11,90) ; Barre, 1 214 (9,67) ; Juquin, 641 (5,10) ; Waechter, 294 (2,34) ; Laguiller, 116 (0,92) ; Roussel, 25 (0,19).

1981. – Marchais, 3 918 (28,84) ; Giscard d'Estaing, 3 272 (24,08) ; Chirac, 2 567 (18,89) ; Mitterrand, 2 242 (16,50) ; Crépeau, 997 ; Lalonde, 251 ; Debré, 101 ; Laguiller, 98 ; Garaud, 75 ; Bouchardeau, 64.

CALVI

Ins., 2 751 ; suffr. expr., 1 854

Chirac, 498 (26,86) ; Mitterrand, 480 (25,88) ; Le Pen, 476, (25,67) ; Barre, 232 (12,51) ; Lajoinie, 86 (4,63) ; Waechter, 48 (2,58) ; Juquin, 20 (1,07) ; Laguiller, 13 (0,70) ; Boussel, 1 (0,05).

1981. – Chirac, 551 (33,39) ; Giscard d'Estaing, 421 (25,51) ; Mitterrand, 266 (16,12) ; Marchais, 217 (13,15) ; Crépeau, 96 ; Lalonde, 40 ; Garaud, 27 ; Laguiller, 18 ; Debré, 8 ; Bouchardeau, 6.

CORTE

Ins., 4 037 ; suffr. expr., 2 514

Mitterrand, 909 (36,15) ; Chirac, 793 (31,54) ; Le Pen, 282 (11,21) ; Barre, 266 (10,58) ; Waechter, 108 (4,29) ; Lajoinie, 93 (3,69) ; Juquin, 38 (1,51) ; Laguiller, 21 (0,83) ; Boussel, 4 (0,15).

1981. – Giscard d'Estaing, 784 (33,74) ; Mitterrand, 557 (23,97) ; Chirac, 539 (23,20) ; Marchais, 223 (9,59) ; Crépeau, 104 ; Lalonde, 50 ; Bouchardeau, 18 ; Laguiller, 17 ; Garaud, 17 ; Debré, 14.

Si la gauche, avec l'appoint de l'extrême gauche, demeure – de peu – majoritaire à Bastia, la droite classique n'a plus, à elle seule, la majorité dans le département qu'elle détenait en 1981. La perte de 12,03 points de l'UDF par rapport à 1981 est « compensée » par le score (équivalant à cette perte) du Front national qui triple pratiquement ses voix des législatives de 1986. A gauche, la progression de M. Mitterrand n'équilibre pas la baisse (particulièrement impressionnante à Bastia) du Parti communiste. M. Juquin obtient 3,09 % dans le département et 5,10 % à Bastia. Le candidat rénovateur peut avoir bénéficié des voix de certains nationalistes corses.

COTE-D'OR

Ins., 312 743 ; vot., 254 916
Abst., 57 827 (18,49 %)
Suffr. expr., 250 237

Mitterrand	89 468 (35,75)
Chirac	55 174 (22,04)
Barre	40 075 (16,01)
Le Pen	34 832 (13,91)

Waechter, 10 244 (4,09) ; **Lajoinie**, 9 868 (3,94) ; **Laguiller**, 4 733 (1,89) ; **Juquin**, 4 605 (1,84) ; **Boussel**, 1 238 (0,49).

1986. – Ins., 310 156 ; abst., 22,90 % ; suffr. expr., 229 969. Un. opp., 111 812 (48,62) ; PS, 79 194 (34,43) ; FN, 21 718 (9,44) ; PC, 12 018 (5,22) ; LO, 3 547 (1,54) ; MPPT, 1 680 (0,73).

1981. – Ins., 299 808 ; abst., 19,42 % ; suffr. expr., 238 117. Mitterrand, 72 931 (30,62) ; Giscard d'Estaing, 63 864 (26,82) ; Chirac, 45 145 (18,95) ; Marchais, 24 066 (10,10) ; Lalonde, 9 693 (4,07) ; Laguiller, 5 774 (2,42) ; Crépeau, 5 503 (2,31) ; Debré, 4 384 (1,84) ; Garaud, 3 725 (1,56) ; Bouchardeau, 3 032 (1,27).

DIJON

Ins., 75 491 ; suffr. expr., 59 729

Mitterrand, 20 093 (33,64) ; Chirac, 13 943 (23,34) ; Barre, 10 220 (17,11) ; Le Pen, 8 139 (13,62) ; Waechter, 2 542 (4,25) ; Lajoinie, 2 207 (3,69) ; Juquin, 1 320 (2,20) ; Laguiller, 989 (1,65) ; Boussel, 276 (0,46).

1981. – Mitterrand, 18 588 (30,13) ; Giscard d'Estaing, 17 089 (27,70) ; Chirac, 11 425 (18,52) ; Marchais, 5 792 (9,39) ; Lalonde, 2 793 ; Crépeau, 1 456 ; Debré, 1 357 ; Laguiller, 1 204 ; Garaud, 987 ; Bouchardeau, 984.

BEAUNE

Ins., 72 953 ; suffr. expr., 58 287

Mitterrand, 21 031 (36,08) ; Chirac, 13 142 (22,54) ; Barre, 9 364 (16,06) ; Le Pen, 7 937 (13,61) ; Waechter, 2 305 (3,95) ; Lajoinie, 2 252 (3,86) ; Laguiller, 1 107 (1,89) ; Juquin, 839 (1,43) ; Boussel, 310 (0,53).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 658 (28,74) ; Mitterrand, 2 642 (28,57) ; Chirac, 2 070 (22,38) ; Marchais, 663 (7,17) ; Lalonde, 385 ; Crépeau, 234 ; Debré, 195 ; Laguiller, 185 ; Garaud, 126 ; Bouchardeau, 88.

CHATILLON-SUR-SEINE

Ins., 4 179 ; suffr. expr., 3 232

Mitterrand, 1 142 (35,33) ; Chirac, 705 (21,81) ; Barre, 538 (16,64) ; Le Pen, 502 (15,53) ; Waechter, 105 (3,24) ; Lajoinie, 98 (3,03) ; Laguiller, 83 (2,56) ; Juquin, 51 (1,57) ; Boussel, 8 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 008 (31,35) ; Mitterrand, 862 (26,81) ; Chirac, 629 (19,56) ; Marchais, 331 (10,29) ; Lalonde, 126 ; Laguiller, 84 ; Garaud, 62 ; Debré, 51 ; Crépeau, 45 ; Bouchardeau, 17.

CHENOVE

Ins., 4 518 ; suffr. expr., 3 463

Mitterrand, 1 423 (41,09) ; Le Pen, 575 (16,60) ; Chirac, 506 (14,61) ; Barre, 443 (12,79) ; Lajoinie, 224 (6,46) ; Waechter, 128 (3,69) ; Juquin, 84 (2,42) ; Laguiller, 65 (1,87) ; Boussel, 15 (0,43).

1981. – Mitterrand, 3 024 (39,96) ; Giscard d'Estaing, 1 566 (20,69) ; Marchais, 1 034 (13,66) ; Chirac, 963 (12,72) ; Lalonde, 325 ; Crépeau, 187 ; Laguiller, 176 ; Debré, 102 ; Bouchardeau, 97 ; Garaud, 92.

LONGVIC

Ins., 4 647 ; suffr. expr., 3 498

Mitterrand, 1 273 (36,39) ; Le Pen, 625 (17,86) ; Chirac, 608 (17,38) ; Barre, 594 (16,98) ; Waechter, 145 (4,14) ; Lajoinie, 105 (3,00) ; Juquin, 66 (1,88) ; Laguiller, 64 (1,82) ; Boussel, 18 (0,51).

1981. – Mitterrand, 1 224 (33,69) ; Giscard d'Estaing, 879 (24,19) ; Chirac, 623 (17,14) ; Marchais, 377 (10,37) ; Lalonde, 166 ; Laguiller, 104 ; Crépeau, 86 ; Debré, 71 ; Garaud, 58 ; Bouchardeau, 45.

MONTBARD

Ins., 68 674 ; suffr. expr., 55 357

Mitterrand, 20 365 (36,78) ; Chirac, 12 304 (22,22) ; Barre, 8 457 (15,27) ; Le Pen, 7 403 (13,37) ; Lajoinie, 2 347 (4,23) ; Waechter, 2 135 (3,85) ; Laguiller, 1 194 (2,15) ; Juquin, 880 (1,58) ; Boussel, 272 (0,49).

1981. – Mitterrand, 1 088 (29,58) ; Giscard d'Estaing, 878 (23,87) ; Marchais, 859 (23,36) ; Chirac, 414 (11,25) ; Laguiller, 111 ; Lalonde, 106 ; Crépeau, 70 ; Debré, 63 ; Garaud, 46 ; Bouchardeau, 42.

MM. Mitterrand et Chirac consolident leurs positions en améliorant sensiblement leurs respectifs de 1981. MM. Barre et Lajoinie font en revanche les frais de ce réflexe de « vote utile » : le premier est loin des 26,82 % réalisés par M. Giscard d'Estaing, le second ne recueille que 3,94 % contre 10,10 en 1981. Quant au Front national, il améliore de 4 % son score des législatives de 1986.

COTES-DU-NORD

Ins., 412 842 ; vot., 353 189
Abst., 59 653 (14,44 %)
Suffr. expr., 347 494

Mitterrand	132 970 (38,26)
Chirac	65 718 (18,91)
Barre	59 859 (17,22)
Le Pen	28 627 (8,23)

Lajoinie, 26 447 (7,61) ; **Waechter**, 14 307 (4,11) ; **Juquin**, 9 703 (2,79) ; **Laguiller**, 8 672 (2,49) ; **Boussel**, 1 191 (0,34).

1986. – Ins., 409 945 ; abst., 16,47 % ; suffr. expr., 324 657. PS, 122 955 (37,87) ; UDF-CDS, 82 638 (25,45) ; RPR, 60 075 (18,50) ; PC, 37 770 (11,63) ; FN, 12 585 (3,87) ; LO, 5 459 (1,68) ; MPPT, 1 907 (0,58) ; I 86, 1 268 (0,39).

1981. – Ins., 395 631 ; abst., 15,33 % ; suffr. expr., 331 531. Mitterrand, 92 735 (27,97) ; Giscard d'Estaing, 90 306 (27,23) ; Chirac, 56 549 (17,05) ; Marchais, 53 724 (16,20) ; Lalonde, 12 717 (3,83) ; Laguiller, 8 642 (2,60) ; Crépeau, 5 027 (1,51) ; Bouchardeau, 5 009 (1,51) ; Debré, 3 847 (1,16) ; Garaud, 2 975 (0,89).

SAINT-BRIEUC

Ins., 32 613 ; suffr. expr., 25 998

Mitterrand, 9 513 (36,59) ; Barre, 4 786 (18,40) ; Chirac, 4 631 (17,81) ; Le Pen, 2 345 (9,01) ; Lajoinie, 1 931 (7,42) ; Waechter, 1 274 (4,90) ; Juquin, 966 (3,71) ; Laguiller, 474 (1,82) ; Boussel, 78 (0,30).

1981. – Mitterrand, 8 141 (30,20) ; Giscard d'Estaing, 6 672 (24,75) ; Chirac, 4 222 (15,66) ; Marchais, 4 049 (15,02) ; Lalonde, 1 375 ; Bouchardeau, 606 ; Laguiller, 577 ; Crépeau, 553 ; Debré, 462 ; Garaud, 299.

DINAN

Ins., 7 847 ; suffr. expr., 6 210

Mitterrand, 2 110 (33,97) ; Chirac, 1 388 (22,35) ; Barre, 1 323 (21,30) ; Le Pen, 669 (10,77) ; Waechter, 238 (3,83) ; Lajoinie, 219 (3,52) ; Juquin, 145 (2,33) ; Laguiller, 99 (1,59) ; Boussel, 19 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 076 (31,59) ; Mitterrand, 1 695 (25,79) ; Chirac, 1 284 (19,54) ; Marchais, 627 (9,54) ; Lalonde, 320 ; Crépeau, 155 ; Laguiller, 135 ; Debré, 102 ; Bouchardeau, 99 ; Garaud, 78.

GUINGAMP

Ins., 5 580 ; suffr. expr., 4 531

Mitterrand, 1 626 (35,88) ; Chirac, 847 (18,69) ; Barre, 756 (16,68) ; Le Pen, 450 (9,93) ; Lajoinie, 421 (9,29) ; Waechter, 156 (3,44) ; Juquin, 145 (3,20) ; Laguiller, 114 (2,51) ; Boussel, 16 (0,35).

1981. – Mitterrand, 1 322 (26,21) ; Giscard d'Estaing, 1 276 (25,30) ; Marchais, 957 (18,98) ; Chirac, 811 (16,08) ; Lalonde, 219 ; Laguiller, 136 ; Crépeau, 107 ; Bouchardeau, 85 ; Debré, 78 ; Garaud, 51.

LAMBALLE

Ins., 7 038 ; suffr. expr., 6 057

Mitterrand, 2 413 (39,83) ; Barre, 1 279 (21,11) ; Chirac, 1 238 (20,43) ; Le Pen, 386 (6,37) ; Waechter, 244 (4,02) ; Lajoinie, 220 (3,63) ; Juquin, 136 (2,24) ; Laguiller, 116 (1,91) ; Boussel, 25 (0,41).

1981. – Mitterrand, 1 678 (29,49) ; Giscard d'Estaing, 1 509 (26,52) ; Chirac, 1 260 (22,14) ; Marchais, 570 (10,01) ; Lalonde, 236 ; Laguiller, 112 ; Bouchardeau, 111 ; Crépeau, 76 ; Debré, 74 ; Garaud, 64.

LANNION

Ins., 11 546 ; suffr. expr., 9 366

Mitterrand, 3 497 (37,33) ; Barre, 1 704 (18,19) ; Chirac, 1 635 (17,45) ; Le Pen, 740 (7,90) ; Lajoinie, 608 (6,49) ; Waechter, 553 (5,90) ; Juquin, 347 (3,70) ; Laguiller, 243 (2,59) ; Boussel, 39 (0,41).

1981. – Mitterrand, 2 726 (31,25) ; Giscard d'Estaing, 2 208 (25,31) ; Chirac, 1 281 (14,68) ; Marchais, 1 182 (13,55) ; Lalonde, 484 ; Bouchardeau, 212 ; Laguiller, 211 ; Crépeau, 190 ; Debré, 126 ; Garaud, 101.

LOUDÉAC

Ins., 6 772 ; suffr. expr., 5 686

Mitterrand, 2 239 (39,37) ; Chirac, 1 218 (21,42) ; Barre, 1 103 (19,39) ; Le Pen, 360 (6,33) ; Waechter, 258 (4,53) ; Lajoinie, 201 (3,53) ; Juquin, 145 (2,55) ; Laguiller, 144 (2,53) ; Boussel, 18 (0,31).

1981. – Mitterrand, 1 465 (27,87) ; Giscard d'Estaing, 1 413 (26,88) ; Chirac, 1 191 (22,66) ; Marchais, 531 (10,10) ; Lalonde, 195 ; Laguiller, 154 ; Bouchardeau, 93 ; Crépeau, 91 ; Debré, 72 ; Garaud, 50.

PLÉRIN

Ins., 8 817 ; suffr. expr., 7 183

Mitterrand, 2 606 (36,28) ; Chirac, 1 214 (16,90) ; Barre, 1 209 (16,83) ; Le Pen, 730 (10,16) ; Lajoinie, 576 (8,01) ; Waechter, 360 (5,01) ; Juquin, 283 (3,93) ; Laguiller, 174 (2,42) ; Boussel, 31 (0,43).

1981. – Mitterrand, 1 773 (29,13) ; Giscard d'Estaing, 1 572 (25,83) ; Marchais, 949 (15,59) ; Chirac, 885 (14,54) ; Lalonde, 312 ; Laguiller, 182 ; Crépeau, 140 ; Bouchardeau, 110 ; Debré, 91 ; Garaud, 71.

M. Mitterrand améliore de 8 points sa position personnelle par rapport au premier tour de 1981, ainsi que le résultat du PS aux européennes de 1984. Il est assez largement en tête dans les villes de Dinan, Loudéac, Lannion, détenues par la majorité. Il est cependant légèrement en deçà du score réalisé par la liste socialiste de M. Charles Josselin, président du conseil général, aux législatives de 1986.

Le PC poursuit sa chute, sauf dans le sud-ouest du département, gardant ainsi ses positions à Guingamp (10,92 %) et à Ploufragan (12,62 %), où la personnalité du maire communiste, M. Derian, connaît un certain rayonnement.

La majorité, où domine l'UDF, perd partout du terrain. M. Barre fait 10 points de moins que M. Giscard d'Estaing au premier tour de 1981. Le RPR se maintient mieux, notamment à Loudéac, où il progresse. M. Le Pen fait plus que doubler le score du Front national de 1986, ce qui reste le résultat le plus marquant dans un département où les idées du Front national n'avaient reçu, jusqu'à présent, qu'un très faible écho.

CREUSE

Ins., 111 148 ; vot., 89 163
Abst., 21 985 (19,77 %)
Suffr. expr., 86 934

Mitterrand	30 270 (34,81)
Chirac	24 522 (28,20)
Lajoinie	9 725 (11,18)
Barre	8 658 (9,95)

Le Pen, 6 770 (7,78) ; **Juquin**, 2 437 (2,80) ; **Waechter**, 2 196 (2,52) ; **Laguiller**, 1 995 (2,29) ; **Boussel**, 361 (0,41).

1986. – Ins., 112 629 ; abst., 22,22 % ; suffr. expr., 83 381. Un. opp., 37 035 (44,41) ; PS, 30 709 (36,82) ; PC, 10 830 (12,98) ; FN, 3 304 (3,96) ; POE, 840 (1,00) ; MPPT, 663 (0,79).

1981. – Ins., 113 991 ; abst., 20,15 % ; suffr. expr., 89 869. Chirac, 25 317 (28,17) ; Mitterrand, 20 826 (23,17) ; Marchais, 18 269 (20,32) ; Giscard d'Estaing, 17 424 (19,38) ; Laguiller, 2 688 (2,99) ; Lalonde, 1 921 (2,13) ; Crépeau, 1 244 (1,38) ; Garaud, 854 (0,95) ; Debré, 719 (0,80) ; Bouchardeau, 607 (0,67).

GUÉRET

Ins., 9 694 ; suffr. expr., 7 642

Mitterrand, 2 861 (37,43) ; Chirac, 1 934 (25,30) ; Barre, 943 (12,33) ; Le Pen, 650 (8,50) ; Lajoinie, 619 (8,09) ; Juquin, 256 (3,34) ; Waechter, 219 (2,86) ; Laguiller, 140 (1,83) ; Boussel, 20 (0,26).

1981. – Mitterrand, 2 175 (27,89) ; Chirac, 2 068 (26,51) ; Giscard d'Estaing, 1 528 (19,59) ; Marchais, 1 213 (15,55) ; Lalonde, 260 ; Laguiller, 179 ; Crépeau, 148 ; Debré, 87 ; Garaud, 75 ; Bouchardeau, 65.

AUBUSSON

Ins., 3 604 ; suffr. expr., 2 939

Mitterrand, 1 067 (36,30) ; Chirac, 799 (27,18) ; Barre, 381 (12,96) ; Le Pen, 246 (8,37) ; Lajoinie, 185 (6,29) ; Waechter, 93 (3,16) ; Juquin, 82 (2,79) ; Laguiller, 73 (2,48) ; Boussel, 13 (0,44).

1981. – Chirac, 878 (28,71) ; Mitterrand, 730 (23,87) ; Giscard d'Estaing, 698 (22,82) ; Marchais, 406 (13,27) ; Lalonde, 114 ; Laguiller, 87 ; Crépeau, 49 ; Garaud, 45 ; Bouchardeau, 27 ; Debré, 24.

LA SOUTERRAINE

Ins., 3 990 ; suffr. expr., 3 122

Mitterrand, 1 191 (38,14) ; Chirac, 648 (20,75) ; Lajoinie, 391 (12,52) ; Barre, 387 (12,39) ; Le Pen, 220 (7,04) ; Juquin, 132 (4,22) ; Waechter, 79 (2,53) ; Laguiller, 61 (1,95) ; Boussel, 13 (0,41).

1981. – Marchais, 801 (25,59) ; Mitterrand, 735 (23,48) ; Chirac, 712 (22,74) ; Giscard d'Estaing, 598 (19,10) ; Crépeau, 70 ; Laguiller, 64 ; Lalonde, 64 ; Bouchardeau, 33 ; Debré, 27 ; Garaud, 26.

La progression de la droite, qui, depuis une dizaine d'années, grignotait les positions de la gauche socialisante, majoritaire, reçoit un coup d'arrêt. M. Chirac, qui était en tête en 1981, passe au deuxième rang, M. Mitterrand améliorant son score de près de 12 points. Les parlementaires socialistes sont confortés dans leur engagement derrière M. Mitterrand, tandis que M. Pasty, élu européen du RPR, voit son candidat devancé dans sa commune d'Ahun. Dans ce département sous-industrialisé, qui ignore l'immigration et passe, à juste titre, pour l'« îlot paisible de l'Hexagone » en matière de sécurité, M. Le Pen multiplie par deux le résultat que son parti avait obtenu il y a deux ans.

DORDOGNE

Ins., 301 912 ; vot., 257 773
Abst., 44 139 (14,61 %)
Suffr. expr., 251 559

Mitterrand	87 646 (34,84)
Chirac	59 793 (23,76)
Barre	30 419 (12,09)
Lajoinie	28 529 (11,34)

Le Pen, 24 682 (9,81) ; **Waechter**, 8 087 (3,21) ; **Juquin**, 6 979 (2,77) ; **Laguiller**, 4 581 (1,82) ; **Boussel**, 843 (0,33).

1986. – Ins., 301 504 ; abst., 15,73 % ; suffr. expr., 239 353. Un. opp., 104 503 (43,66) ; PS-MRG, 78 258 (32,69) ; PC, 38 983 (16,28) ; FN, 13 823 (5,77) ; CNIP, 2 344 (0,97) ; MPPT, 1 442 (0,60).

1981. – Ins., 293 703 ; abst., 15,27 % ; suffr. expr., 244 662. Mitterrand, 63 830 (26,08) ; Chirac, 52 966 (21,64) ; Giscard d'Estaing, 51 049 (20,86) ; Marchais, 50 028 (20,44) ; Lalonde, 7 027 (2,87) ; Laguiller, 5 690 (2,32) ; Crépeau, 5 527 (2,25) ; Debré, 3 735 (1,52) ; Garaud, 2 684 (1,09) ; Bouchardeau, 2 126 (0,86).

PÉRIGUEUX

Ins., 321 346 ; suffr. expr., 16 742

Mitterrand, 5 318 (31,76) ; Chirac, 4 688 (28,00) ; Barre, 2 371 (14,16) ; Le Pen, 1 560 (9,31) ; Lajoinie, 1 501 (8,96) ; Waechter, 575 (3,43) ; Juquin, 462 (2,75) ; Laguiller, 224 (1,33) ; Boussel, 43 (0,25).

1981. – Chirac, 4 449 (23,81) ; Mitterrand, 4 415 (23,63) ; Giscard d'Estaing, 4 097 (21,93) ; Marchais, 3 484 (18,64) ; Lalonde, 396 ; Crépeau, 470 ; Debré, 440 ; Laguiller, 308 ; Garaud, 228 ; Bouchardeau, 195.

BERGERAC

Ins., 19 481 ; suffr. expr., 15 699

Mitterrand, 5 255 (33,47) ; Chirac, 3 277 (20,87) ; Le Pen, 2 427 (15,45) ; Barre, 2 396 (15,26) ; Lajoinie, 1 111 (7,07) ; Waechter, 532 (3,38) ; Juquin, 348 (2,21) ; Laguiller, 310 (1,97) ; Boussel, 43 (0,27).

1981. – Mitterrand, 4 403 (27,99) ; Giscard d'Estaing, 4 064 (25,83) ; Chirac, 3 059 (19,44) ; Marchais, 2 292 (14,57) ; Lalonde, 541 ; Crépeau, 375 ; Laguiller, 370 ; Debré, 264 ; Garaud, 218 ; Bouchardeau, 143.

COULOUNIEIX-CHAMIERS

Ins., 6 196 ; suffr. expr., 5 133

Mitterrand, 1 865 (36,33) ; Chirac, 883 (17,20) ; Lajoinie, 847 (16,50) ; Barre, 593 (11,55) ; Le Pen, 435 (8,47) ; Waechter, 204 (3,97) ; Juquin, 203 (3,95) ; Laguiller, 89 (1,73) ; Boussel, 14 (0,27).

1981. – Marchais, 1 464 (28,96) ; Mitterrand, 1 415 (27,99) ; Chirac, 866 (17,13) ; Giscard d'Estaing, 734 (14,52) ; Lalonde, 187 ; Crépeau, 99 ; Debré, 93 ; Laguiller, 89 ; Bouchardeau, 55 ; Garaud, 53.

MONTPON-MÉNESTÉROL

Ins., 4 411 ; suffr. expr., 3 421

Mitterrand, 1 224 (35,77) ; Chirac, 892 (26,07) ; Barre, 479 (14,00) ; Le Pen, 351 (10,26) ; Lajoinie, 254 (7,42) ; Juquin, 84 (2,45) ; Waechter, 70 (2,04) ; Laguiller, 61 (1,78) ; Boussel, 6 (0,17).

1981. – Mitterrand, 1 008 (29,43) ; Chirac, 807 (23,56) ; Giscard d'Estaing, 715 (20,88) ; Marchais, 526 (15,36) ; Lalonde, 99 ; Crépeau, 91 ; Debré, 61 ; Laguiller, 55 ; Garaud, 32 ; Bouchardeau, 30.

SARLAT-LA-CANÉDA

Ins., 7 012 ; suffr. expr., 5 746

Mitterrand, 1 895 (32,97) ; Chirac, 1 468 (25,54) ; Lajoinie, 699 (12,16) ; Barre, 617 (10,73) ; Le Pen, 576 (10,02) ; Juquin, 195 (3,39) ; Waechter, 195 (3,39) ; Laguiller, 87 (1,51) ; Boussel, 14 (0,24).

1981. – Chirac, 1 428 (26,26) ; Mitterrand, 1 360 (25,01) ; Marchais, 1 113 (20,47) ; Giscard d'Estaing, 891 (16,39) ; Lalonde, 180 ; Crépeau, 136 ; Laguiller, 127 ; Garaud, 74 ; Bouchardeau, 66 ; Debré, 61.

TERRASSON-LA-VILLEDIEU

Ins., 4 023 ; suffr. expr., 3 357

Mitterrand, 1 079 (32,14) ; Chirac, 916 (27,28) ; Lajoinie, 466 (13,88) ; Le Pen, 407 (12,12) ; Barre, 242 (7,20) ; Juquin, 91 (2,71) ; Waechter, 90 (2,68) ; Laguiller, 54 (1,60) ; Boussel, 12 (0,35).

1981. – Chirac, 976 (28,25) ; Mitterrand, 881 (25,50) ; Marchais, 839 (24,29) ; Giscard d'Estaing, 483 (13,98) ; Laguiller, 70 ; Crépeau, 64 ; Lalonde, 60 ; Bouchardeau, 28 ; Garaud, 27 ; Debré, 26.

M. Mitterrand gagne plus de 8 points par rapport au premier tour de 1981. M. Chirac, lui, ne progresse que de 2 points pour atteindre 23,7 % des voix. Il avait devancé M. Giscard d'Estaing de 0,8 point au premier tour de 1981. En troisième position arrive M. Barre, juste devant M. Lajoinie. D'une élection présidentielle à l'autre, le candidat communiste a perdu 9 points.

Côté Front national, en revanche, c'est l'euphorie : dans ce département rural peu confronté au problème de l'immigration, M. Le Pen flirte avec les 10 %. Il dépasse 15 % à Bergerac.

DOUBS

Ins., 306 832 ; vot., 255 720
Abst., 51 112 (16,65 %)
Suffr. expr., 250 449

Mitterrand	87 532 (34,95)
Chirac	53 887 (21,51)
Barre	39 134 (15,62)
Le Pen	36 109 (14,41)

Waechter, 12 248 (4,89) ; **Lajoinie**, 8 631 (3,44) ; **Laguiller**, 6 439 (2,57) ; **Juquin**, 5 414 (2,16) ; **Boussel**, 1 055 (0,42).

1986. – Ins., 303 828 ; abst., 19,84 % ; suffr. expr., 232 104. Un. opp., 95 244 (41,03) ; PS, 82 359 (35,48) ; FN, 24 039 (10,35) ; PC, 13 589 (5,85) ; UDR, 11 257 (4,84) ; LO, 3 117 (1,34) ; MPPT, 1 073 (0,46) ; LCR, 755 (0,32) ; POE, 671 (0,28).

1981. – Ins., 294 726 ; abst., 18,41 % ; suffr. expr., 236 711. Mitterrand, 68 517 (28,94) ; Giscard d'Estaing, 61 215 (25,86) ; Chirac, 47 023 (19,86) ; Marchais, 26 731 (11,29) ; Lalonde, 10 765 (4,54) ; Laguiller, 6 090 (2,57) ; Debré, 4 626 (1,95) ; Crépeau, 4 235 (1,78) ; Bouchardeau, 3 845 (1,62) ; Garaud, 3 664 (1,54).

BESANÇON

Ins., 59 592 ; suffr. expr., 47 669

Mitterrand, 16 398 (34,39) ; Chirac, 9 450 (19,82) ; Le Pen, 7 602 (15,94) ; Barre, 7 454 (15,63) ; Waechter, 2 478 (5,19) ; Juquin, 1 617 (3,39) ; Lajoinie, 1 491 (3,12) ; Laguiller, 983 (2,06) ; Boussel, 196 (0,41).

1981. – Mitterrand, 13 251 (28,64) ; Giscard d'Estaing, 11 898 (25,71) ; Chirac, 9 063 (19,58) ; Marchais, 4 641 (10,03) ; Lalonde, 2 580 ; Bouchardeau, 1 128 ; Laguiller, 1 035 ; Crépeau, 937 ; Debré, 933 ; Garaud, 800.

AUDINCOURT

Ins., 8 975 ; suffr. expr., 6 501

Mitterrand, 2 511 (38,62) ; Le Pen, 1 122 (17,25) ; Chirac, 936 (14,39) ; Barre, 787 (12,10) ; Lajoinie, 455 (6,99) ; Waechter, 278 (4,27) ; Laguiller, 206 (3,16) ; Juquin, 178 (2,73) ; Boussel, 28 (0,43).

1981. – Mitterrand, 2 235 (30,90) ; Marchais, 1 777 (24,57) ; Giscard d'Estaing, 1 321 (18,26) ; Chirac, 1 060 (14,65) ; Lalonde, 268 ; Laguiller, 184 ; Debré, 112 ; Crépeau, 107 ; Garaud, 84 ; Bouchardeau, 83.

BÉTHONCOURT

Ins., 3 404 ; suffr. expr., 2 564

Mitterrand, 1 001 (39,04) ; Le Pen, 469 (18,29) ; Lajoinie, 288 (11,23) ; Chirac, 275 (10,72) ; Barre, 255 (9,94) ; Waechter, 101 (3,93) ; Laguiller, 91 (3,54) ; Juquin, 70 (2,73) ; Boussel, 14 (0,54).

1981. – Mitterrand, 1 025 (34,82) ; Marchais, 720 (24,46) ; Giscard d'Estaing, 477 (16,20) ; Chirac, 337 (11,45) ; Laguiller, 114 ; Lalonde, 103 ; Crépeau, 57 ; Bouchardeau, 46 ; Garaud, 35 ; Debré, 29.

MONTBÉLIARD

Ins., 15 594 ; suffr. expr., 12 345

Mitterrand, 4 537 (36,75) ; Chirac, 2 480 (20,08) ; Le Pen, 1 848 (14,96) ; Barre, 1 814 (14,69) ; Waechter, 575 (4,65) ; Lajoinie, 450 (3,64) ; Laguiller, 359 (2,90) ; Juquin, 239 (1,93) ; Boussel, 43 (0,34).

1981. – Mitterrand, 4 662 (34,81) ; Giscard d'Estaing, 2 877 (21,48) ; Chirac, 2 485 (18,55) ; Marchais, 1 601 (11,95) ; Lalonde, 577 ; Laguiller, 317 ; Crépeau, 260 ; Debré, 230 ; Bouchardeau, 193 ; Garaud, 190.

PONTARLIER

Ins., 11 204 ; suffr. expr., 8 828

Mitterrand, 3 230 (36,58) ; Barre, 1 606 (18,19) ; Chirac, 1 548 (17,53) ; Le Pen, 1 350 (15,29) ;

L'élection présidentielle

…aechter, 422 (4,78) ; Lajoinie, …1 (3,29) ; Laguiller, 199 (2,25) ; …quin, 141 (1,59) ; Boussel, 41 (…,46).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 327 (…7,77) ; Mitterrand, 2 299 (27,44) ; …irac, 1 619 (19,32) ; Marchais, 914 (…0,90) ; Lalonde, 368 ; Laguiller, 227 ; …ebré, 180 ; Crépeau, 152 ; Bouchardeau, …2 ; Garand, 140.

VALENTIGNEY

Ins., 7 627 ; suffr. expr., 5 699

Mitterrand, 2 346 (41,16) ; …hirac, 878 (15,40) ; Barre, 805 (…14,12) ; Le Pen, 803 (14,09) ; …aechter, 287 (5,03) ; Lajoinie, …38 (4,17) ; Laguiller, 176 (3,08) ; …quin, 147 (2,57) ; Boussel, 19 (…,33).

1981. – Mitterrand, 2 194 (36,07) ; …iscard d'Estaing, 1 209 (19,88) ; Mar…hais, 1 028 (16,90) ; Chirac, 861 (…14,15) ; Lalonde, 260 ; Laguiller, 145 ; …répeau, 119 ; Debré, 95 ; Bouchardeau, …2 ; Garand, 78.

L'influence de personnalités politi…ues telles que M. Georges Grullot, pré…ident RPR du conseil général, …. Louis Sauvet, sénateur RPR, ou …dgard Faure, qui, malgré son apparte…ance à l'UDF, s'était déclaré pour Jac…ues Chirac, explique sans doute la …onne tenue du RPR (21,5 %) surtout …ar rapport à l'UDF. Les résultats de …. Barre sont en effet plutôt médiocres (15,6 % sur le département), surtout si …n les compare aux résultats enregis…rées en 1981 par M. Giscard d'Estaing (25,86 %) et à ceux de M. Le Pen. Ce …ernier le dépasse régulièrement, …otamment dans les communes où la …roportion d'immigrés est importante, …omme à Bethoncourt (où le PC obtient …uand même 11,23 % des voix). Le can…idat du Front national réalisée ainsi …les pointes allant jusqu'à 30 % des …oix. Reste qu'entre les ouvriers de Peu…eot, les habitants des cités HLM de …esançon et les catholiques intégristes …u Haut-Doubs, les reports des voix …epénistes pourraient se faire de façons …rès diverses.

DROME

Ins., 275 004 ; vot., 225 777
Abst., 49 227 (17,90) %
Suffr. expr., 221 195

Mitterrand	69 913 (31,60)
Chirac	40 569 (18,34)
Barre	37 840 (17,10)
Le Pen	36 937 (16,69)

Lajoinie, 14 120 (6,38) ; Waechter, 10 130 (4,57) ; Juquin, 6 547 (2,95) ; Laguiller, 4 292 (1,94) ; Boussel, 847 (0,38).

1986. – Ins., 270 456 ; abst., 21,09 % ; suffr. expr., 204 484. Un. opp., 84 214 (41,18) ; PS-diss., 77 983 (38,13) ; FN-lis., 23 242 (11,36) ; PC-diss., 17 040 (8,33) ; MPPT, 2 005 (0,98).

1981. – Ins., 256 757 ; abst., 19,80 % ; suffr. expr., 202 271. Mitterrand, 57 146 (28,25) ; Giscard d'Estaing, 55 028 (27,20) ; Chirac, 31 319 (15,48) ; Marchais, 30 399 (15,02) ; Lalonde, 9 691 (4,79) ; Laguiller, 5 043 (2,49) ; Crépeau, 4 191 (2,07) ; Debré, 3 787 (1,87) ; Bouchardeau, 2 869 (1,41) ; Garand, 2 798 (1,38).

VALENCE

Ins., 38 065 ; suffr. expr., 29 452

Mitterrand, 9 004 (30,57) ; Chirac, 5 819 (19,75) ; Le Pen, 5 365 (18,21) ; Barre, 5 067 (17,20) ; Lajoinie, 1 535 (5,21) ; Waechter, 1 233 (4,18) ; Juquin, 839 (2,84) ; Laguiller, 488 (1,65) ; Boussel, 102 (0,34).

1981. – Mitterrand, 8 635 (28,72) ; Giscard d'Estaing, 8 383 (27,88) ; Chirac, 5 080 (16,89) ; Marchais, 3 827 (12,73) ; Lalonde, 1 400 ; Crépeau, 733 ; Debré, 582 ; Laguiller, 575 ; Bouchardeau, 436 ; Garand, 411.

BOURG-DE-PÉAGE

Ins., 5 874 ; suffr. expr., 4 600

Mitterrand, 1 543 (33,54) ; Barre, 977 (21,23) ; Le Pen, 863 (18,76) ; Chirac, 650 (14,13) ; Lajoinie, 227 (4,93) ; Waechter, 162 (3,52) ; Juquin, 90 (1,95) ; Laguiller, 79 (1,71) ; Boussel, 9 (0,19).

1981. – Mitterrand, 1 327 (29,92) ; Giscard d'Estaing, 1 313 (29,60) ; Marchais, 608 (13,70) ; Chirac, 596 (13,43) ; Lalonde, 175 ; Laguiller, 122 ; Debré, 90 ; Crépeau, 81 ; Bouchardeau, 63 ; Garand, 60.

BOURG-LES-VALENCE

Ins., 11 164 ; suffr. expr., 9 071

Mitterrand, 3 047 (33,59) ; Le Pen, 1 624 (17,90) ; Barre, 1 548 (17,06) ; Chirac, 1 447 (15,95) ; Lajoinie, 535 (5,89) ; Waechter, 384 (4,23) ; Juquin, 279 (3,07) ; Laguiller, 177 (1,95) ; Boussel, 30 (0,33).

1981. – Mitterrand, 2 378 (30,85) ; Giscard d'Estaing, 1 978 (25,66) ; Chirac, 1 169 (15,16) ; Marchais, 1 127 (14,62) ; Lalonde, 372 ; Crépeau, 177 ; Laguiller, 172 ; Debré, 124 ; Bouchardeau, 116 ; Garand, 94.

MONTÉLIMAR

Ins., 17 525 ; suffr. expr., 14 719

Mitterrand, 4 798 (32,59) ; Chirac, 2 830 (19,22) ; Le Pen, 2 706 (18,38) ; Barre, 2 426 (16,48) ; Lajoinie, 725 (4,92) ; Waechter, 550 (3,73) ; Juquin, 369 (2,50) ; Laguiller, 270 (1,83) ; Boussel, 45 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 954 (28,35) ; Mitterrand, 3 944 (28,27) ; Chirac, 2 196 (15,74) ; Marchais, 1 983 (14,21) ; Lalonde, 619 ; Crépeau, 326 ; Laguiller, 296 ; Debré, 258 ; Garand, 204 ; Bouchardeau, 167.

PIERRELATTE

Ins., 7 416 ; suffr. expr., 5 935

Mitterrand, 1 736 (29,25) ; Le Pen, 1 472 (24,80) ; Chirac, 1 011 (17,03) ; Barre, 998 (16,81) ; Lajoinie, 318 (5,35) ; Waechter, 146 (2,45) ; Juquin, 128 (2,15) ; Laguiller, 114 (1,92) ; Boussel, 12 (0,20).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 549 (29,85) ; Mitterrand, 1 442 (27,78) ; Chirac, 798 (15,37) ; Marchais, 696 (13,41) ; Lalonde, 201 ; Laguiller, 154 ; Crépeau, 105 ; Debré, 102 ; Garand, 85 ; Bouchardeau, 57.

ROMANS-SUR-ISERE

Ins., 19 827 ; suffr. expr., 15 008

Mitterrand, 4 733 (31,53) ; Le Pen, 2 944 (19,61) ; Barre, 2 573 (17,14) ; Chirac, 2 446 (16,29) ; Lajoinie, 942 (6,27) ; Waechter, 594 (3,95) ; Juquin, 417 (2,77) ; Laguiller, 310 (2,06) ; Boussel, 49 (0,32).

1981. – Mitterrand, 4 464 (29,47) ; Giscard d'Estaing, 4 109 (27,13) ; Marchais, 2 283 (15,07) ; Chirac, 2 256 (14,89) ; Lalonde, 731 ; Laguiller, 359 ; Crépeau, 274 ; Debré, 240 ; Bouchardeau, 220 ; Garand, 207.

Le premier tour a profondément bouleversé le paysage politique de cette terre traditionnelle du socialisme et jusqu'à présent seul département de gauche dans la région Rhône-Alpes. Pour la première fois, la gauche se retrouve minoritaire et ne totalise que 43,27 % des suffrages. Alors que les candidats socialistes obtenaient ici 3 à 4 points de plus que la moyenne nationale, M. Mitterrand réalise, avec 31,61 % un score nettement inférieur à son résultat d'ensemble. Un changement de tendance qui peut s'expliquer en partie par le succès de M. Le Pen devant MM. Barre et Chirac dans des villes comme Romans et Bourg-lès-Valence (toutes deux socialistes) et Pierrelatte (ville dont le maire, M. Jean Mouton, député UDF, soutenait Raymond Barre) où il réalise son meilleur score : 24,80 %.

EURE

Ins., 336 625 ; vot., 283 913
Abst., 52 712 (15,65 %)
Suffr. expr., 272 675

Mitterrand	99 557 (36,51)
Chirac	53 636 (19,67)
Barre	44 587 (16,35)
Le Pen	38 287 (14,04)

Lajoinie, 15 620 (5,72) ; Waechter, 9 384 (3,44) ; Laguiller, 5 957 (2,18) ; Juquin, 4 457 (1,63) ; Boussel, 1 190 (0,43).

1986. – Ins., 328 539 ; abst., 21,27 % ; suffr. expr., 245 180. PS-MRG, 80 043 (32,64) ; UDF-CDS, 52 066 (21,23) ; RPR, 51 412 (20,96) ; PC, 22 358 (9,11) ; FN, 19 957 (8,13) ; RPR-diss., 11 977 (4,88) ; Verts, 5 442 (2,21) ; MPPT, 1 925 (0,78).

1981. – Ins., 308 565 ; abst., 16,24 % ; suffr. expr., 254 009. Giscard d'Estaing, 72 868 (28,68) ; Mitterrand, 67 676 (26,64) ; Chirac, 47 723 (18,78) ; Marchais, 34 375 (13,53) ; Lalonde, 8 999 (3,54) ; Laguiller, 6 969 (2,74) ; Crépeau, 5 799 (2,28) ; Debré, 4 004 (1,57) ; Garand, 3 352 (1,31) ; Bouchardeau, 2 244 (0,88).

ÉVREUX

Ins., 27 785 ; suffr. expr., 20 180

Mitterrand, 7 254 (35,94) ; Chirac, 3 819 (18,92) ; Barre, 3 430 (16,99) ; Le Pen, 2 720 (13,47) ; Lajoinie, 1 270 (6,29) ; Waechter, 793 (3,92) ; Juquin, 448 (2,22) ; Laguiller, 361 (1,78) ; Boussel, 85 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 556 (30,38) ; Mitterrand, 6 041 (27,99) ; Chirac, 3 298 (15,28) ; Marchais, 2 710 (12,55) ; Lalonde, 1 034 ; Crépeau, 545 ; Laguiller, 473 ; Debré, 340 ; Garand, 296 ; Bouchardeau, 286.

LES ANDELYS

Ins., 4 957 ; suffr. expr., 3 990

Mitterrand, 1 451 (36,36) ; Chirac, 959 (24,03) ; Barre, 538 (13,48) ; Le Pen, 518 (12,98) ; Lajoinie, 252 (6,31) ; Laguiller, 99 (2,48) ; Waechter, 91 (2,28) ; Juquin, 62 (1,55) ; Boussel, 20 (0,50).

1981. – Chirac, 1 253 (29,08) ; Mitterrand, 1 024 (23,76) ; Giscard d'Estaing, 960 (22,28) ; Marchais, 627 (14,55) ; Lalonde, 123 ; Laguiller, 81 ; Debré, 80 ; Crépeau, 65 ; Garand, 60 ; Bouchardeau, 35.

BERNAY

Ins., 6 967 ; suffr. expr., 5 370

Mitterrand, 2 050 (38,17) ; Barre, 1 124 (20,93) ; Chirac, 965 (17,97) ; Le Pen, 575 (10,70) ; Lajoinie, 214 (3,98) ; Waechter, 206 (3,83) ; Laguiller, 113 (2,10) ; Juquin, 105 (1,95) ; Boussel, 18 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 824 (32,45) ; Mitterrand, 1 626 (28,93) ; Chirac, 869 (15,46) ; Marchais, 550 (9,78) ; Lalonde, 205 ; Crépeau, 168 ; Laguiller, 151 ; Debré, 108 ; Bouchardeau, 69 ; Garand, 50.

GISORS

Ins., 5 884 ; suffr. expr., 4 673

Mitterrand, 1 560 (33,38) ; Chirac, 870 (18,61) ; Barre, 694 (14,85) ; Le Pen, 607 (12,98) ; Lajoinie, 593 (12,68) ; Waechter, 145 (3,10) ; Laguiller, 102 (2,18) ; Juquin, 88 (1,88) ; Boussel, 14 (0,29).

1981. – Marchais, 1 200 (25,84) ; Giscard d'Estaing, 1 074 (23,13) ; Chirac, 949 (20,43) ; Mitterrand, 920 (19,81) ; Lalonde, 143 ; Laguiller, 117 ; Crépeau, 80 ; Debré, 74 ; Garand, 49 ; Bouchardeau, 37.

LOUVIERS

Ins., 10 965 ; suffr. expr., 8 242

Mitterrand, 3 339 (40,51) ; Chirac, 1 396 (16,93) ; Barre, 1 223 (14,83) ; Le Pen, 1 213 (14,71) ; Lajoinie, 410 (4,97) ; Waechter, 294 (3,56) ; Juquin, 176 (2,13) ; Laguiller, 158 (1,91) ; Boussel, 33 (0,40).

1981. – Mitterrand, 2 831 (32,61) ; Giscard d'Estaing, 2 464 (28,38) ; Chirac, 1 309 (15,08) ; Marchais, 1 049 (12,08) ; Lalonde, 306 ; Laguiller, 239 ; Crépeau, 165 ; Debré, 136 ; Garand, 101 ; Bouchardeau, 80.

PONT-AUDEMER

Ins., 5 544 ; suffr. expr., 4 549

Mitterrand, 2 029 (44,60) ; Barre, 790 (17,36) ; Chirac, 696 (15,30) ; Le Pen, 399 (8,77) ; Lajoinie, 300 (6,59) ; Waechter, 145 (3,18) ; Juquin, 88 (1,93) ; Laguiller, 77 (1,69) ; Boussel, 25 (0,54).

1981. – Mitterrand, 1 442 (29,71) ; Giscard d'Estaing, 1 414 (29,13) ; Chirac, 716 (14,75) ; Marchais, 702 (14,46) ; Lalonde, 162 ; Laguiller, 152 ; Crépeau, 114 ; Debré, 56 ; Garand, 52 ; Bouchardeau, 43.

VERNON

Ins., 13 657 ; suffr. expr., 10 607

Mitterrand, 3 420 (32,24) ; Chirac, 2 300 (21,68) ; Le Pen, 1 788 (16,85) ; Barre, 1 723 (16,24) ; Lajoinie, 486 (4,58) ; Waechter, 422 (3,97) ; Laguiller, 233 (2,19) ; Juquin, 199 (1,87) ; Boussel, 36 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 141 (28,55) ; Mitterrand, 2 723 (24,75) ; Chirac, 2 137 (19,42) ; Marchais, 1 493 (13,57) ; Lalonde, 426 ; Laguiller, 331 ; Crépeau, 285 ; Debré, 199 ; Garand, 152 ; Bouchardeau, 112.

Avec 36,5 % des voix, le PS continue sa progression, – il réalisait 32,6 % en 1986 et 26,6 % en 1981, – en partie au détriment du Parti communiste, dont la chute s'accélère (de 13,5 % en 1981 à 9,1 % en 1986 et 5,7 % ce premier tour). Même à Evreux, dont le maire est communiste, M. Lajoinie n'arrive qu'en cinquième position, avec 6,2 % des voix. A droite, le Front national sort gagnant en engrangeant plus de 18 000 voix de mieux qu'en 1986, pour atteindre 14 % des électeurs.

Si le RPR est en tête de la primaire à droite avec 19,7 % des votes, il lui manque presque 10 000 voix pour retrouver le score de ses deux listes (dont une dissidente) aux dernières législatives. Quant à M. Raymond Barre, pourtant soutenu par le président du conseil général, le sénateur M. Henri Collard, il est loin (avec 16,3 %) de retrouver le score (21,2 %) de l'UDF lors du scrutin de 1986.

EURE-ET-LOIR

Ins., 256 470 ; vot., 213 821
Abst., 42 649 (16,62 %)
Suffr. expr., 209 400

Mitterrand	74 833 (35,73)
Chirac	40 426 (19,30)
Barre	36 877 (17,61)
Le Pen	32 244 (15,39)

Lajoinie, 9 507 (4,54) ; Waechter, 7 076 (3,37) ; Laguiller, 4 190 (2,00) ; Juquin, 3 307 (1,57) ; Boussel, 940 (0,44).

1986. – Ins., 250 801 ; abst., 20,21 % ; suffr. expr., 190 980. Opp. (UDF-PR), 67 194 (35,18) ; PS-MRG, 66 906 (35,03) ; FN-diss., 19 393 (10,15) ; opp. (CNIP), 16 580 (8,68) ; PC diss., 12 122 (6,34) ; div. opp., 6 408 (3,35) ; MPPT, 1 711 (0,89) ; LCR, 666 (0,34).

1981. – Ins., 238 014 ; abst., 16,39 % ; suffr. expr., 195 583. Giscard d'Estaing, 59 859 (30,60) ; Mitterrand, 50 906 (26,02) ; Chirac, 34 194 (17,48) ; Marchais, 23 439 (11,98) ; Lalonde, 7 473 (3,82) ; Crépeau, 5 897 (3,01) ; Laguiller, 5 656 (2,89) ; Debré, 3 522 (1,80) ; Garand, 2 810 (1,43) ; Bouchardeau, 1 827 (0,93).

CHARTRES

Ins., 21 906 ; suffr. expr., 17 422

Mitterrand, 6 285 (36,07) ; Chirac, 3 500 (20,08) ; Barre, 3 271 (18,77) ; Le Pen, 2 252 (12,92) ; Lajoinie, 752 (4,31) ; Waechter, 669 (3,83) ; Juquin, 328 (1,88) ; Laguiller, 294 (1,68) ; Boussel, 71 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 515 (32,26) ; Mitterrand, 4 727 (27,65) ; Chirac, 2 760 (16,14) ; Marchais, 1 707 (9,98) ; Lalonde, 733 ; Crépeau, 504 ; Laguiller, 401 ; Debré, 309 ; Garand, 239 ; Bouchardeau, 199.

CHATEAUDUN

Ins., 9 122 ; suffr. expr., 7 358

Mitterrand, 2 636 (35,82) ; Barre, 1 575 (21,40) ; Chirac, 1 137 (15,45) ; Le Pen, 936 (12,72) ; Lajoinie, 523 (7,10) ; Waechter, 213 (2,89) ; Juquin, 163 (2,21) ; Laguiller, 137 (1,86) ; Boussel, 38 (0,51).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 332 (29,97) ; Mitterrand, 1 846 (23,72) ; Marchais, 1 318 (16,93) ; Chirac, 1 118 (14,36) ; Lalonde, 324 ; Crépeau, 282 ; Laguiller, 218 ; Debré, 149 ; Garand, 137 ; Bouchardeau, 57.

DREUX

Ins., 15 773 ; suffr. expr., 11 672

Mitterrand, 4 143 (35,49) ; Le Pen, 2 542 (21,77) ; Chirac, 1 788 (15,31) ; Barre, 1 719 (14,72) ; Lajoinie, 593 (5,08) ; Waechter, 378 (3,23) ; Juquin, 300 (2,57) ; Laguiller, 157 (1,34) ; Boussel, 52 (0,44).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 579 (29,82) ; Mitterrand, 3 390 (28,25) ; Chirac, 1 851 (15,42) ; Marchais, 1 536 (12,80) ; Lalonde, 474 ; Crépeau, 343 ; Laguiller, 289 ; Debré, 209 ; Garand, 180 ; Bouchardeau, 149.

LUCÉ

Ins., 11 784 ; suffr. expr., 8 507

Mitterrand, 3 582 (42,10) ; Le Pen, 1 438 (16,90) ; Barre, 1 363 (16,02) ; Chirac, 1 059 (12,44) ; Lajoinie, 417 (4,90) ; Waechter, 286 (3,36) ; Laguiller, 198 (2,32) ; Juquin, 122 (1,43) ; Boussel, 42 (0,49).

1981. – Mitterrand, 2 651 (33,43) ; Giscard d'Estaing, 2 048 (25,83) ; Marchais, 1 046 (13,19) ; Chirac, 989 (12,47) ; Lalonde, 350 ; Crépeau, 296 ; Laguiller, 241 ; Debré, 127 ; Garand, 96 ; Bouchardeau, 84.

NOGENT-LE-ROTROU

Ins., 8 359 ; suffr. expr., 6 918

Mitterrand, 2 818 (40,73) ; Barre, 1 388 (20,06) ; Chirac, 1 257 (18,16) ; Le Pen, 781 (11,28) ; Lajoinie, 222 (3,20) ; Waechter, 211 (3,05) ; Laguiller, 146 (2,11) ; Juquin, 77 (1,11) ; Boussel, 18 (0,26).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 395 (34,02) ; Mitterrand, 1 886 (26,79) ; Chirac, 1 188 (16,87) ; Marchais, 662 (9,40) ; Lalonde, 275 ; Crépeau, 196 ; Laguiller, 187 ; Debré, 110 ; Garand, 78 ; Bouchardeau, 61.

M. Mitterrand réalise une bonne performance en recueillant 35,70 % des suffrages exprimés, c'est-à-dire un score légèrement supérieur à celui de la liste du PS en 1986.

M. Le Pen, lui aussi, se porte bien, surtout dans la deuxième circonscription, celle de Dreux, où il rassemble plus de 20 % des voix (21,77 % à Dreux-Ville et 24,92 % à Vernouillet).

Les deux principaux perdants sont M. Lajoinie (le PC perd 2 points en deux ans), et M. Barre, devancé par M. Chirac de 1,7 point dans un département pourtant réputé UDF.

FINISTÈRE

Ins., 615 196 ; vot., 512 119
Abst., 103 077 (16,75) %
Suffr. expr., 505 654

Mitterrand	180 540 (35,70)
Chirac	105 806 (20,92)
Barre	98 919 (19,56)
Le Pen	50 149 (9,91)

Lajoinie, 21 907 (4,33) ; Waechter, 21 589 (4,26) ; Juquin, 14 007 (2,77) ; Laguiller, 11 046 (2,18) ; Boussel, 1 691 (0,33).

1986. – Ins., 611 769 ; abst., 20,96 % ; suffr. expr., 468 935. PS-MRG, 178 798 (38,12) ; Un. opp., 175 795 (37,48) ; opp. diss., 51 006 (10,87) ; PC, 31 852 (6,79) ; FN, 26 816 (5,71) ; MPPT, 4 668 (0,99).

1981. – Ins., 595 439 ; abst., 17,49 % ; suffr. expr., 486 369. Giscard d'Estaing, 149 041 (30,64) ; Mitterrand, 132 343 (27,21) ; Chirac, 95 074 (19,54) ; Marchais, 48 561 (9,98) ; Lalonde, 20 793 (4,27) ; Laguiller, 10 936 (2,24) ; Bouchardeau, 10 055 (2,06) ; Crépeau, 8 530 (1,75) ; Debré, 6 012 (1,23) ; Garand, 5 024 (1,03).

QUIMPER

Ins., 37 830 ; suffr. expr., 31 321

Mitterrand, 12 182 (38,89) ; Chirac, 5 753 (18,36) ; Barre, 5 494 (17,54) ; Le Pen, 3 021 (9,64) ; Waechter, 1 566 (4,99) ; Lajoinie, 1 413 (4,51) ; Juquin, 1 082 (3,45) ; Laguiller, 703 (2,24) ; Boussel, 107 (0,34).

1981. – Mitterrand, 9 434 (31,68) ; Giscard d'Estaing, 7 116 (23,90) ; Chirac, 5 201 (17,47) ; Marchais, 3 214 (10,79) ; Lalonde, 1 734 ; Bouchardeau, 931 ; Laguiller, 695 ; Crépeau, 675 ; Debré, 436 ; Garand, 335.

BREST

Ins., 94 457 ; suffr. expr., 73 946

Mitterrand, 28 144 (38,06) ; Barre, 14 350 (19,40) ; Chirac, 13 272 (17,94) ; Le Pen, 8 260 (11,17) ; Waechter, 2 942 (3,97) ; Lajoinie, 2 629 (3,55) ; Juquin, 2 616 (3,53) ; Laguiller, 1 486 (2,00) ; Boussel, 247 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 23 886 (30,79) ; Mitterrand, 23 454 (30,23) ; Chirac, 12 081 (15,57) ; Marchais, 8 364 (10,78) ; Lalonde, 3 294 ; Bouchardeau, 1 631 ; Crépeau, 1 551 ; Laguiller, 1 449 ; Debré, 985 ; Garand, 870.

CONCARNEAU

Ins., 14 574 ; suffr. expr., 11 233

Mitterrand, 4 046 (36,01) ; Chirac, 2 015 (17,93) ; Barre, 1 805 (16,06) ; Le Pen, 1 223 (10,88) ; Lajoinie, 821 (7,30) ; Waechter, 569 (5,06) ; Juquin, 463 (4,12) ; Laguiller, 260 (2,31) ; Boussel, 31 (0,27).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 048 (28,19) ; Mitterrand, 2 619 (24,22) ; Marchais, 1 900 (17,57) ; Chirac, 1 777 (16,43) ; Lalonde, 490 ; Crépeau, 276 ; Laguiller, 267 ; Bouchardeau, 176 ; Debré, 156 ; Garand, 102.

DOUARNENEZ

Ins., 13 430 ; suffr. expr., 10 341

Mitterrand, 3 514 (33,98) ; Barre, 2 111 (20,41) ; Chirac, 1 927 (18,63) ; Le Pen, 1 143 (11,05) ; Lajoinie, 706 (6,82) ; Waechter, 411 (3,97) ; Juquin, 295 (2,85) ; Laguiller, 199 (1,92) ; Boussel, 35 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 455 (31,65) ; Mitterrand, 2 642 (24,20) ; Chirac, 1 791 (16,40) ; Marchais, 1 420 (13,00) ; Lalonde, 574 ; Bouchardeau, 256 ; Crépeau, 237 ; Laguiller, 224 ; Debré, 183 ; Garand, 133.

GUIPAVAS

Ins., 7 826 ; suffr. expr., 6 744

Mitterrand, 2 321 (34,41) ; Barre, 1 443 (21,39) ; Chirac, 1 437 (21,30) ; Le Pen, 708 (10,49) ; Waechter, 306 (4,53) ; Juquin, 185 (2,74) ; Laguiller, 169 (2,50) ; Lajoinie, 154 (2,28) ; Boussel, 21 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 786 (30,23) ; Mitterrand, 1 664 (28,16) ; Chirac, 1 359 (23,00) ; Marchais, 392 (6,63) ; Lalonde, 252 ; Laguiller, 117 ; Crépeau, 110 ; Bouchardeau, 97 ; Debré, 67 ; Garand, 64.

LANDERNEAU

Ins., 9 551 ; suffr. expr., 8 178

Mitterrand, 3 284 (40,15) ; Barre, 1 704 (20,83) ; Chirac, 1 593 (19,47) ; Le Pen, 663 (8,10) ; Waechter, 326 (3,98) ; Lajoinie, 206 (2,51) ; Juquin, 191 (2,33) ; Laguiller, 188 (2,29) ; Boussel, 23 (0,28).

1981. – Mitterrand, 2 567 (32,11) ; Giscard d'Estaing, 2 396 (29,97) ; Chirac, 1 449 (18,12) ; Marchais, 508 (6,35) ; Lalonde, 419 ; Laguiller, 156 ; Debré, 145 ; Crépeau, 138 ; Bouchardeau, 134 ; Garand, 82.

MORLAIX

Ins., 11 562 ; suffr. expr., 9 065

Mitterrand, 3 442 (37,97) ; Chirac, 1 766 (19,48) ; Barre, 1 439 (15,87) ; Le Pen, 680 (7,50) ; Lajoinie, 656 (7,23) ; Waechter, 474 (5,22) ; Juquin, 392 (4,32) ; Laguiller, 183 (2,01) ; Boussel, 33 (0,36).

1981. – Mitterrand, 2 918 (29,88) ; Giscard d'Estaing, 2 377 (24,34) ; Chirac, 1 641 (16,80) ; Marchais, 1 370 (14,03) ; Lalonde, 481 ; Bouchardeau, 324 ; Laguiller, 231 ; Crépeau, 189 ; Debré, 141 ; Garand, 91.

PLOUGASTEL-DAOULAS

Ins., 7 941 ; suffr. expr., 6 527

Mitterrand, 2 099 (32,15) ; Barre, 1 609 (24,65) ; Chirac, 1 479 (22,65) ; Le Pen, 594 (9,10) ; Waechter, 298 (4,56) ; Juquin, 187 (2,86) ; Laguiller, 125 (1,91) ; Lajoinie, 124 (1,89) ; Boussel, 12 (0,18).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 065 (37,24) ; Chirac, 1 303 (23,50) ; MITTERAND, 1 213 (21,87) ; Marchais, 278 (5,01) ; Lalonde, 264 ; Laguiller, 102 ; Crépeau, 96 ; Bouchardeau, 86 ; Garand, 70 ; Debré, 67.

QUIMPERLÉ

Ins., 7 795 ; suffr. expr., 6 322

Mitterrand, 2 529 (40,00) ; Barre, 1 144 (18,09) ; Chirac, 1 053 (16,65) ; Le Pen, 526 (8,32) ; Lajoinie, 403 (6,37) ; Waechter, 312 (4,93) ; Laguiller, 181 (2,86) ; Juquin, 153 (2,42) ; Boussel, 21 (0,33).

1981. – Mitterrand, 1 874 (30,45) ; Giscard d'Estaing, 1 723 (28,00) ; Marchais, 899 (14,61) ; Chirac, 828 (13,45) ; Lalonde, 314 ; Laguiller, 175 ; Bouchardeau, 110 ; Crépeau, 107 ; Debré, 71 ; Garand, 52.

LE RELECQ-KERHUON

Ins., 7 812 ; suffr. expr., 6 243

Mitterrand, 2 430 (38,92) ; Barre, 1 129 (18,08) ; Chirac, 1 042 (16,69) ; Le Pen, 621 (9,94) ; Lajoinie, 433 (6,93) ; Waechter, 250 (4,00) ; Juquin, 189 (3,02) ; Laguiller, 125 (2,00) ; Boussel, 24 (0,38).

1981. – MITTERAND, 1 724 (31,67) ; Giscard d'Estaing, 1 436 (26,38) ; Chirac, 795 (14,60) ; Marchais, 791 (14,53) ; Lalonde, 214 ; Crépeau, 141 ; Laguiller, 106 ; Bouchardeau, 102 ; Debré, 77 ; Garand, 57.

SAINT-POL-DE-LÉON

Ins., 5 729 ; suffr. expr., 4 603

Mitterrand, 1 502 (32,63) ; Chirac, 1 255 (27,26) ; Barre, 986 (21,42) ; Le Pen, 452 (9,81) ; Waechter, 167 (3,62) ; Lajoinie, 102 (2,21) ; Laguiller, 71 (1,54) ; Juquin, 51 (1,10) ; Boussel, 17 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 775 (37,55) ; Chirac, 1 108 (23,43) ; MITTERAND, 1 064 (22,50) ; Marchais, 225 (4,75) ; Lalonde, 192 ; Laguiller, 88.

Le score de M. Le Pen est nettement moins élevé que sur le plan national puisqu'il ne parvient pas à franchir la barre des 10 %. Néanmoins, il obtient 19 % des voix dans la petite île de Molène, proche d'Ouessant.

M. Chirac n'a que faiblement progressé et M. Barre le talonne, ce qui n'a rien de surprenant dans un département qui est l'un des bastions du CDS.

Par rapport à 1981, la majorité perd quelque 10 points, et 8 par rapport aux législatives de 1986. Dans la commune de Pouldevic, dont le maire est M. Guellec (CDS), secrétaire d'État à la mer, M. Barre arrive nettement en tête avec 506 voix contre 466 à M. Mitterrand et 276 seulement à M. Chirac.

Le PC poursuit sa dégringolade. A Douarnenez, dont le maire est un communiste orthodoxe, M. Lajoinie ne totalise que 706 voix contre 3 514 à M. Mitterrand. M. Juquin a connu des fortunes diverses dans les communes dont les premiers magistrats le soutenaient. A Carhaix, il recueille 429 suffrages contre 534 à M. Lajoinie. En revanche, à Melgven, il reste, avec 49 voix, loin derrière le candidat communiste, 116 voix. A Brest, où communistes et juquinistes se sont durement affrontés ces derniers mois, M. Lajoinie, avec 2 629 suffrages, ne précède M. Juquin que de treize voix. »

GARD

Ins., 394 612 ; vot., 325 967
Abst., 68 645 (17,39 %)
Suffr. expr., 319 497

Mitterrand	92 800 (29,04)
Le Pen	65 778 (20,58)
Chirac	49 060 (15,35)
Barre	46 525 (14,56)

Lajoinie, 38 599 (12,08) ; Waechter, 10 514 (3,29) ; Juquin, 9 420 (2,94) ; Laguiller, 5 611 (1,75) ; Boussel, 1 190 (0,37).

1986. – Ins., 385 730 ; abst., 19,59 % ; suffr. expr., 295 005. PS-MRG, 85 081 (28,84) ; UDF-CDS, 72 819 (24,68) ; PC, 51 284 (17,38) ; FN, 41 667 (14,12) ; RPR, 36 665 (12,42) ; FN-diss., 2 797 (0,94) ; rég., 2 514 (0,85) ; MPPT, 1 374 (0,46) ; POE, 804 (0,27).

1981. – Ins., 363 950 ; abst., 18,83 % ; suffr. expr., 290 111. Giscard d'Estaing, 73 594 (25,36) ; Marchais, 72 917 (25,13) ; Mitterrand, 70 173 (24,18) ; Chirac, 40 407 (13,92) ; Lalonde, 11 235 (3,87) ; Laguiller, 6 259 (2,15) ; Crépeau, 4 991 (1,72) ; Debré, 4 390 (1,51) ; Garand, 3 264 (1,12) ; Bouchardeau, 2 881 (0,99).

NIMES

Ins., 78 990 ; suffr. expr., 61 995

Mitterrand, 16 905 (27,26) ; Le Pen, 13 296 (21,44) ; Chirac, 10 347 (16,69) ; Barre, 9 776 (15,76) ; Lajoinie, 6 786 (10,94) ; Juquin, 1 972 (3,18) ; Waechter, 1 895 (3,05) ; Laguiller, 796 (1,28) ; Boussel, 222 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 16 640 (27,11) ; Mitterrand, 14 754 (24,03) ; Marchais, 13 455 (21,92) ; Chirac, 9 340 (15,21) ; Lalonde, 2 498 ; Laguiller, 1 132 ; Crépeau, 1 074 ; Debré, 1 013 ; Garand, 787 ; Bouchardeau, 681.

ALÈS

Ins., 28 583 ; suffr. expr., 22 673

Mitterrand, 5 647 (24,90) ; Lajoinie, 4 413 (19,46) ; Le Pen, 4 095 (18,06) ; Chirac, 3 581 (15,79) ; Barre, 3 130 (13,80) ; Juquin, 675 (2,97) ; Waechter, 670 (2,95) ; Laguiller, 382 (1,68) ; Boussel, 80 (0,35).

1981. – Marchais, 8 152 (34,17) ; Giscard d'Estaing, 5 775 (24,20) ; Mitterrand, 4 420 (18,52) ; Chirac, 3 044 (12,76) ; Lalonde, 845 ; Laguiller, 476 ; Debré, 381 ; Crépeau, 312 ; Bouchardeau, 256 ; Garand, 194.

BAGNOLS-SUR-CÈZE

Ins., 12 217 ; suffr. expr., 9 225

Mitterrand, 3 108 (33,69) ; Le Pen, 1 996 (21,63) ; Chirac, 1 473 (15,96) ; Barre, 1 311 (14,21) ; Lajoinie, 610 (6,61) ; Waechter, 259 (2,80) ; Juquin, 236 (2,55) ; Laguiller, 198 (2,14) ; Boussel, 34 (0,36).

1981. – Mitterrand, 2 697 (30,56) ; Giscard d'Estaing, 2 277 (25,80) ; Marchais, 1 510 (17,11) ; Chirac, 1 197 (13,56) ; Lalonde, 343 ; Laguiller, 255 ; Crépeau, 178 ; Debré, 150 ; Garand, 129 ; Bouchardeau, 88.

BEAUCAIRE

Ins., 8 215 ; suffr. expr., 6 580

Le Pen, 1 983 (30,13) ; Mitterrand, 1 598 (24,28) ; Lajoinie, 1 077 (16,36) ; Chirac, 874 (13,28) ; Barre, 675 (10,25) ; Waechter, 144 (2,18) ; Juquin, 114 (1,73) ; Laguiller, 93 (1,41) ; Boussel, 22 (0,33).

1981. – Marchais, 2 119 (33,06) ; Giscard d'Estaing, 1 583 (24,70) ; Mitterrand, 1 302 (20,31) ; Chirac, 809 (12,62) ; Lalonde, 199 ; Laguiller, 149 ; Crépeau, 91 ; Debré, 65 ; Bouchardeau, 46 ; Garand, 45.

LA GRAND-COMBE

Ins., 5 371 ; suffr. expr., 4 145

Mitterrand, 1 064 (25,66) ; Le Pen, 944 (22,77) ; Lajoinie, 729 (17,58) ; Barre, 592 (14,28) ; Chirac, 552 (13,31) ; Juquin, 101 (2,43) ; Waechter, 79 (1,90) ; Laguiller, 70 (1,68) ; Boussel, 14 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 664 (31,53) ; Marchais, 1 601 (30,34) ; Mitterrand, 1 041 (19,73) ; Chirac, 519 (9,83) ; Lalonde, 115 ; Laguiller, 104 ; Debré, 97 ; Crépeau, 61 ; Garand, 42 ; Bouchardeau, 32.

SAINT-GILLES

Ins., 6 852 ; suffr. expr., 5 434

Le Pen, 2 017 (37,11) ; Mitterrand, 1 394 (25,65) ; Chirac, 685 (12,60) ; Barre, 558 (10,26) ; Lajoinie, 505 (9,29) ; Waechter, 122 (2,24) ; Juquin, 84 (1,54) ; Laguiller, 57 (1,04) ; Boussel, 12 (0,22).

1981. – Marchais, 1 339 (27,83) ; Giscard d'Estaing, 1 121 (23,30) ; Mitterrand, 1 043 (21,68) ; Chirac, 797 (16,56) ; Lalonde, 187 ; Laguiller, 105 ; Crépeau, 85 ; Garand, 56 ; Debré, 41 ; Bouchardeau, 36.

Spectaculaire poursuite de la poussée du Front national. Confortant ses positions dans la plaine, au sud-est (37 % à Saint-Gilles), le phénomène Le Pen atteint les Cévennes : plus de 22 % à la Grand-Combe, 18 % à Alès où il devance MM. Chirac et Barre. Parallèlement, nouvelle et importante baisse du Parti communiste. A Nîmes, le Front national réalise 21 %, soit un bond de 7 points par rapport à 1986. M. Mitterrand fait, avec 29 %, un peu mieux que le PS aux dernières législatives.

HAUTE-GARONNE

Ins., 587 579 ; vot., 478 952
Abst., 108 627 (18,48 %)
Suffr. expr., 470 504

Mitterrand	189 847 (40,34)
Chirac	78 996 (16,78)
Barre	69 344 (14,73)
Le Pen	61 877 (13,15)

Lajoinie, 27 776 (5,90) ; Waechter, 17 430 (3,70) ; Juquin, 14 254 (3,02) ; Laguiller, 9 442 (2,00) ; Boussel, 1 538 (0,32).

1986 (législative partielle du 28 septembre). – Ins., 561 774 ; abst., 31,21 % ; suffr. expr., 379 087. UDF-RPRCNIP, 174 127 (45,93) ; PS, 141 707 (37,38) ; FN, 26 263 (6,93) ; PC, 24 024 (6,34) ; PS-diss., 5 457 (1,44) ; MRG, 4 154 (1,10) ; LO, 1 971 (0,52) ; POE, 761 (0,20) ; MPPT, 623 (0,16).

1981. – Ins., 528 425 ; abst., 19,38 % ; suffr. expr., 419 495. Mitterrand, 141 538 (33,74) ; Giscard d'Estaing, 92 114 (21,95) ; Chirac, 67 123 (16,00) ; Marchais, 64 737 (15,43) ; Lalonde, 17 394 (4,14) ; Crépeau, 10 542 (2,51) ; Laguiller, 9 825 (2,34) ; Garand, 5 997 (1,42) ; Bouchardeau, 5 133 (1,22) ; Debré, 5 092 (1,21).

TOULOUSE

Ins., 204 810 ; suffr. expr., 150 497

Mitterrand, 55 538 (36,90) ; Chirac, 27 288 (18,13) ; Barre, 23 951 (15,91) ; Le Pen, 21 333 (14,17) ; Lajoinie, 8 445 (5,61) ; Waechter, 5 577 (3,70) ; Juquin, 5 247 (3,48) ; Laguiller, 2 643 (1,75) ; Boussel, 475 (0,31).

1981. – Mitterrand, 49 139 (32,07) ; Giscard d'Estaing, 35 849 (23,40) ; Chirac, 24 951 (16,28) ; Marchais, 23 173 (15,12) ; Lalonde, 6 551 ; Crépeau, 3 670 ; Laguiller, 3 112 ; Garand, 2 305 ; Bouchardeau, 2 268 ; Debré, 2 159.

(Lire la suite page 24.)

Le premier tour de

(Suite de la page 23.)

BALMA

Ins., 7 015 ; suffr. expr., 5 976

Mitterrand, 2 132 (35,67) ; Chirac, 1 142 (19,10) ; Barre, 1 054 (17,63) ; Le Pen, 877 (14,67) ; Waechter, 241 (4,03) ; Lajoinie, 220 (3,68) ; Juquin, 203 (3,39) ; Laguiller, 98 (1,63) ; Boussel, 9 (0,15).

1981. – Mitterrand, 1 426 (33,13) ; Giscard d'Estaing, 982 (22,81) ; Chirac, 826 (19,19) ; Marchais, 478 (11,10) ; Lalonde, 226 ; Crépeau, 128 ; Laguiller, 101 ; Garaud, 74 ; Debré, 63.

BLAGNAC

Ins., 10 660 ; suffr. expr., 8 841

Mitterrand, 3 629 (41,04) ; Barre, 1 296 (14,65) ; Chirac, 1 255 (14,19) ; Le Pen, 1 136 (12,84) ; Lajoinie, 617 (6,97) ; Juquin, 346 (3,91) ; Waechter, 345 (3,90) ; Laguiller, 185 (2,09) ; Boussel, 32 (0,36).

1981. – Mitterrand, 2 469 (33,76) ; Giscard d'Estaing, 1 440 (19,69) ; Marchais, 1 275 (17,43) ; Chirac, 1 038 (14,19) ; Crépeau, 345 ; Lalonde, 335 ; Laguiller, 158 ; Garaud, 92 ; Bouchardeau, 92 ; Debré, 69.

COLOMIERS

Ins., 16 047 ; suffr. expr., 13 197

Mitterrand, 6 306 (47,78) ; Barre, 1 765 (13,37) ; Le Pen, 1 613 (12,22) ; Chirac, 1 603 (12,14) ; Lajoinie, 698 (5,28) ; Waechter, 508 (3,84) ; Juquin, 404 (3,06) ; Laguiller, 251 (1,90) ; Boussel, 49 (0,37).

1981. – Mitterrand, 4 291 (39,89) ; Giscard d'Estaing, 1 951 (18,14) ; Marchais, 1 672 (15,54) ; Chirac, 1 381 (12,84) ; Lalonde, 521 ; Crépeau, 279 ; Laguiller, 274 ; Garaud, 132 ; Debré, 128 ; Bouchardeau, 126.

CUGNAUX

Ins., 6 761 ; suffr. expr., 5 635

Mitterrand, 2 294 (40,70) ; Chirac, 912 (16,18) ; Barre, 845 (14,99) ; Le Pen, 774 (13,73) ; Lajoinie, 288 (5,11) ; Waechter, 230 (4,08) ; Juquin, 152 (2,69) ; Laguiller, 119 (2,11) ; Boussel, 21 (0,37).

1981. – Mitterrand, 1 573 (34,61) ; Giscard d'Estaing, 906 (19,93) ; Chirac, 745 (16,39) ; Marchais, 669 (14,72) ; Lalonde, 206 ; Crépeau, 147 ; Laguiller, 110 ; Debré, 66 ; Bouchardeau, 62 ; Garaud, 60.

MURET

Ins., 10 370 ; suffr. expr., 8 380

Mitterrand, 3 142 (37,49) ; Chirac, 1 468 (17,51) ; Barre, 1 419 (16,93) ; Le Pen, 1 386 (16,53) ; Lajoinie, 328 (3,91) ; Waechter, 288 (3,43) ; Juquin, 171 (2,04) ; Laguiller, 163 (1,94) ; Boussel, 15 (0,17).

1981. – Mitterrand, 2 212 (30,15) ; Giscard d'Estaing, 1 852 (25,24) ; Chirac, 1 304 (17,77) ; Marchais, 983 (13,39) ; Lalonde, 327 ; Laguiller, 161 ; Crépeau, 160 ; Garaud, 159 ; Bouchardeau, 110 ; Debré, 68.

RAMONVILLE-SAINT-AGNE

Ins., 7 369 ; suffr. expr., 6 140

Mitterrand, 2 214 (36,05) ; Chirac, 1 147 (18,68) ; Barre, 1 054 (17,16) ; Le Pen, 657 (10,70) ; Juquin, 358 (5,83) ; Waechter, 351 (5,71) ; Lajoinie, 226 (3,68) ; Laguiller, 114 (1,85) ; Boussel, 19 (0,30).

1981. – Mitterrand, 1 679 (33,42) ; Chirac, 1 029 (20,48) ; Giscard d'Estaing, 932 (18,55) ; Marchais, 447 (8,89) ; Lalonde, 338 ; Crépeau, 172 ; Bouchardeau, 144 ; Garaud, 123 ; Laguiller, 83 ; Debré, 76.

REVEL

Ins., 5 871 ; suffr. expr., 5 048

Mitterrand, 2 013 (39,87) ; Chirac, 968 (19,17) ; Le Pen, 685 (13,56) ; Barre, 665 (13,17) ; Lajoinie, 291 (5,76) ; Waechter, 180 (3,56) ; Laguiller, 131 (2,59) ; Juquin, 101 (2,00) ; Boussel, 14 (0,27).

1981. – Mitterrand, 1 581 (32,24) ; Giscard d'Estaing, 1 178 (24,02) ; Chirac, 798 (16,27) ; Marchais, 746 (15,21) ; Lalonde, 180 ; Crépeau, 128 ; Laguiller, 103 ; Debré, 78 ; Garaud, 69 ; Bouchardeau, 42.

SAINT-GAUDENS

Ins., 8 794 ; suffr. expr., 6 290

Mitterrand, 2 273 (36,13) ; Chirac, 1 513 (24,05) ; Barre, 1 168 (18,56) ; Le Pen, 716 (11,38) ; Lajoinie, 228 (3,62) ; Waechter, 185 (2,94) ; Juquin, 103 (1,63) ; Laguiller, 85 (1,35) ; Boussel, 19 (0,30).

1981. – Mitterrand, 1 675 (27,39) ; Giscard d'Estaing, 1 667 (27,26) ; Chirac, 1 346 (22,01) ; Marchais, 589 (9,63) ; Lalonde, 256 ; Crépeau, 191 ; Laguiller, 139 ; Garaud, 114 ; Bouchardeau, 71 ; Debré, 66.

L'UNION

Ins., 8 324 ; suffr. expr., 6 971

Mitterrand, 2 691 (38,60) ; Chirac, 1 211 (17,37) ; Barre, 1 156 (16,58) ; Le Pen, 947 (13,58) ; Lajoinie, 325 (4,66) ; Waechter, 261 (3,74) ; Juquin, 230 (3,29) ; Laguiller, 130 (1,86) ; Boussel, 20 (0,28).

1981. – Mitterrand, 1 856 (34,01) ; Giscard d'Estaing, 1 243 (22,77) ; Chirac, 913 (16,73) ; Marchais, 645 (11,81) ; Lalonde, 278 ; Crépeau, 155 ; Laguiller, 116 ; Bouchardeau, 89 ; Garaud, 82 ; Debré, 80.

La Haute-Garonne est socialiste, mitterrandienne en l'occurrence. Elle accorde plus de 40 % de ses suffrages à M. Mitterrand, qui, en 1981, en avait obtenu 33,74 %. A noter qu'en 1986, aux élections législatives partielles de septembre, la liste conduite par M. Jospin avait totalisé 37,4 % des suffrages. Certes, la progression actuelle se réalise en partie sur le dos des communistes, qui perdent beaucoup de terrain ici aussi, avec seulement 5,90 %, bien loin des 15,12 % réalisés en 1981 par M. Marchais. Il est vrai que la fédération du PCF connaît depuis quelque temps un sérieux malaise dont témoigne, modestement certes, le score de M. Juquin, qui dépasse les 3 %.

A Toulouse, M. Mitterrand est également en progression de 4 points, comme sur les autres villes significatives du département, la palme revenant à Colomiers, une ville dirigée par M. Alex Raymond, ancien président socialiste du conseil régional de Midi-Pyrénées, où le candidat socialiste obtient près de 48 %.

A droite, l'engagement, certes discret, de M. Dominique Baudis, maire de Toulouse (où Mme Barzach avait été envoyée en mission et où le RPR était jusqu'à maintenant tenu sous l'éteignoir par M. Baudis) aux côtés de M. Raymond Barre n'a guère produit d'effet. A Toulouse, comme dans l'ensemble du département, M. Chirac, qui était derrière M. Giscard d'Estaing au premier tour de 1981, devance aujourd'hui M. Barre. Le terrain perdu par la droite classique est donc celui perdu par le candidat de l'UDF. Au total, UDF et RPR limitent cependant les dégâts par rapport à leur baisse nationale.

Reste le phénomène Le Pen. Le député de Paris double presque le score de la liste du FN en septembre 1986. Il réalise toutefois un peu moins que sa moyenne nationale sur l'ensemble du département, mais autant à Toulouse. Il trouve son meilleur résultat (16,5 %) à Muret, ville dirigée par un maire apparenté PR.

GERS

Ins., 138 004 ; vot., 113 744
Abst., 24 260 (17,57 %)
Suffr. expr., 111 209

Mitterrand	44 651 (40,15)
Chirac	22 571 (20,29)
Barre	16 073 (14,45)
Le Pen	11 882 (10,68)

Lajoinie, 6 614 (5,94) ; **Waechter**, 4 195 (3,77) ; **Juquin**, 2 684 (2,41) ; **Laguiller**, 2 175 (1,95) ; **Boussel**, 364 (0,32).

1986. – Ins., 137 552 ; abst., 18,00 % ; suffr. expr., 107 385. PS, 41 022 (38,20) ; Un. opp., 29 301 (27,28) ; div. opp., 19 113 (17,79) ; PC, 9 136 (8,50) ; FN, 5 182 (4,82) ; MRG, 2 638 (2,45) ; POE, 543 (0,50) ; MPPT, 450 (0,41).

1981. – Ins., 133 585 ; abst., 17,61 % ; suffr. expr., 108 281. Mitterrand, 36 958, (34,13) ; Giscard d'Estaing, 24 844 (22,94) ; Chirac, 18 887 (17,44) ; Marchais, 14 929 (13,78) ; Lalonde, 3 729 (3,44) ; Laguiller, 2 942 (2,71) ; Crépeau, 2 420 (2,23) ; Debré, 1 271 (1,17) ; Garaud, 1 230 (1,13) ; Bouchardeau, 1 071 (0,98).

AUCH

Ins., 14 717 ; suffr. expr., 11 746

Mitterrand, 4 649 (39,57) ; Chirac, 2 218 (18,88) ; Barre, 1 908 (16,24) ; Le Pen, 1 294 (11,01) ; Lajoinie, 605 (5,15) ; Waechter, 476 (4,05) ; Juquin, 370 (3,15) ; Laguiller, 193 (1,64) ; Boussel, 33 (0,28).

1981. – Mitterrand, 3 635 (31,98) ; Giscard d'Estaing, 2 775 (24,41) ; Chirac, 2 098 (18,45) ; Marchais, 1 306 (11,49) ; Lalonde, 510 ; Crépeau, 341 ; Laguiller, 243 ; Debré, 164 ; Bouchardeau, 152 ; Garaud, 142.

CONDOM

Ins., 5 364 ; suffr. expr., 4 435

Mitterrand, 1 772 (39,95) ; Chirac, 932 (21,01) ; Barre, 618 (13,93) ; Le Pen, 553 (12,46) ; Lajoinie, 251 (5,65) ; Waechter, 125 (2,81) ; Juquin, 109 (2,45) ; Laguiller, 69 (1,55) ; Boussel, 6 (0,13).

1981. – Mitterrand, 1 353 (31,58) ; Giscard d'Estaing, 1 081 (25,23) ; Chirac, 815 (19,02) ; Marchais, 560 (13,07) ; Lalonde, 132 ; Crépeau, 121 ; Laguiller, 90 ; Debré, 51 ; Garaud, 46 ; Bouchardeau, 35.

FLEURANCE

Ins., 4 473 ; suffr. expr., 3 606

Mitterrand, 1 463 (40,57) ; Chirac, 713 (19,77) ; Le Pen, 492 (13,64) ; Barre, 456 (12,64) ; Lajoinie, 208 (5,76) ; Waechter, 120 (3,32) ; Laguiller, 86 (2,38) ; Juquin, 65 (1,80) ; Boussel, 3 (0,08).

1981. – Mitterrand, 1 093 (31,19) ; Giscard d'Estaing, 839 (23,94) ; Chirac, 696 (19,86) ; Marchais, 463 (13,21) ; Lalonde, 113 ; Laguiller, 92 ; Crépeau, 92 ; Garaud, 46 ; Debré, 38 ; Bouchardeau, 32.

Le Gers de 1988 est à la fois plus mitterrandiste et moins à gauche qu'en 1981. Si le candidat-président réunit autour de lui 40,15 % des suffrages (contre 34,13 % en 1981), soit nettement plus que sa moyenne nationale, la gauche reste majoritaire mais accuse un tassement, le PCF enregistrant une chute sévère. La gauche n'est plus hégémonique sur l'ensemble du département, puisqu'elle n'est plus majoritaire dans le canton de Vic-Fezensac, cas unique, dans un département où, du premier au second tour, tous les cantons avaient voté à gauche en 1981.

Les deux candidats de droite et le candidat d'extrême droite enregistrent un résultat inférieur à leur moyenne nationale mais M. Le Pen fait plus du double que la liste FN de 1986.

GIRONDE

Ins., 774 517 ; vot., 638 919
Abst., 135 598 (17,50 %)
Suffr. expr., 627 507

Mitterrand	243 844 (38,85)
Chirac	121 460 (19,35)
Barre	97 846 (15,59)
Le Pen	77 180 (12,29)

Lajoinie, 39 532 (6,29) ; **Waechter**, 18 951 (3,02) ; **Juquin**, 13 702 (2,18) ; **Laguiller**, 12 674 (2,01) ; **Boussel**, 2 318 (0,36).

1986. – Ins., 763 802 ; abst., 21,90 % ; suffr. expr., 575 683. Un. opp., 248 198 (43,11) ; PS-MRG, 210 883 (36,63) ; FN, 45 744 (7,94) ; PC, 44 097 (7,65) ; div., 10 019 (1,74) ; LO, 7 210 (1,25) ; FN, 5 192 (0,90) ; MPPT, 2 691 (0,46) ; LCR, 1 649 (0,28).

1981. – Ins., 735 555 ; abst., 18,98 % ; suffr. expr., 587 211. Mitterrand, 195 121 (33,22) ; Giscard d'Estaing, 137 160 (23,35) ; Chirac, 97 864 (16,66) ; Marchais, 82 611 (14,06) ; Lalonde, 19 543 (3,32) ; Crépeau, 15 783 (2,68) ; Laguiller, 13 132 (2,23) ; Debré, 12 854 (2,18) ; Garaud, 8 388 (1,42) ; Bouchardeau, 4 755 (0,80).

BORDEAUX

Ins., 119 388 ; suffr. expr., 90 815

Mitterrand, 29 210 (32,16) ; Chirac, 22 279 (24,53) ; Barre, 16 390 (18,04) ; Le Pen, 11 703 (12,88) ; Lajoinie, 4 354 (4,79) ; Waechter, 2 988 (3,29) ; Juquin, 2 157 (2,37) ; Laguiller, 1 453 (1,59) ; Boussel, 281 (0,30).

1981. – Mitterrand, 28 400 (29,24) ; Giscard d'Estaing, 25 349 (26,10) ; Chirac, 18 648 (19,20) ; Marchais, 11 101 (11,43) ; Lalonde, 3 425 ; Debré, 3 135 ; Crépeau, 2 752 ; Laguiller, 1 806 ; Garaud, 1 588 ; Bouchardeau, 903.

ARCACHON

Ins., 10 272 ; suffr. expr., 8 268

Chirac, 2 530 (30,59) ; Mitterrand, 2 129 (25,74) ; Barre, 1 757 (21,25) ; Le Pen, 1 266 (15,31) ; Waechter, 210 (2,53) ; Lajoinie, 170 (2,05) ; Juquin, 100 (1,20) ; Laguiller, 92 (1,11) ; Boussel, 14 (0,16).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 866 (33,56) ; Chirac, 2 175 (25,47) ; Mitterrand, 1 902 (22,27) ; Marchais, 508 (5,94) ; Lalonde, 253 ; Crépeau, 247 ; Debré, 219 ; Garaud, 181 ; Laguiller, 147 ; Bouchardeau, 41.

BÈGLES

Ins., 16 205 ; suffr. expr., 12 016

Mitterrand, 4 631 (38,54) ; Lajoinie, 2 568 (21,37) ; Chirac, 1 328 (11,05) ; Barre, 1 324 (11,01) ; Le Pen, 1 123 (9,34) ; Juquin, 398 (3,31) ; Waechter, 326 (2,71) ; Laguiller, 271 (2,25) ; Boussel, 47 (0,39).

1981. – Mitterrand, 4 206 (33,25) ; Marchais, 3 836 (30,32) ; Giscard d'Estaing, 2 046 (16,17) ; Chirac, 1 125 (8,89) ; Lalonde, 366 ; Laguiller, 310 ; Crépeau, 296 ; Debré, 245 ; Garaud, 129 ; Bouchardeau, 90.

LE BOUSCAT

Ins., 14 384 ; suffr. expr., 11 878

Mitterrand, 4 003 (33,70) ; Chirac, 2 911 (24,50) ; Barre, 2 071 (17,43) ; Le Pen, 1 446 (12,17) ; Lajoinie, 655 (5,51) ; Waechter, 379 (3,19) ; Juquin, 205 (1,72) ; Laguiller, 179 (1,50) ; Boussel, 29 (0,24).

1981. – Mitterrand, 3 644 (31,07) ; Giscard d'Estaing, 2 907 (24,78) ; Chirac, 2 160 (18,41) ; Marchais, 1 529 (13,03) ; Lalonde, 413 ; Crépeau, 333 ; Debré, 285 ; Laguiller, 196 ; Garaud, 168 ; Bouchardeau, 93.

CENON

Ins., 12 388 ; suffr. expr., 9 710

Mitterrand, 4 574 (47,10) ; Le Pen, 1 345 (13,85) ; Lajoinie, 1 094 (11,26) ; Chirac, 1 004 (10,33) ; Barre, 935 (9,62) ; Waechter, 245 (2,52) ; Juquin, 244 (2,51) ; Laguiller, 232 (2,38) ; Boussel, 37 (0,38).

1981. – Mitterrand, 4 323 (39,57) ; Marchais, 2 670 (24,44) ; Giscard d'Estaing, 1 588 (14,53) ; Chirac, 1 094 (10,01) ; Lalonde, 316 ; Laguiller, 270 ; Crépeau, 266 ; Debré, 186 ; Garaud, 121 ; Bouchardeau, 89.

GRADIGNAN

Ins., 13 291 ; suffr. expr., 10 684

Mitterrand, 3 787 (35,44) ; Chirac, 2 145 (20,07) ; Barre, 1 953 (18,27) ; Le Pen, 1 161 (10,86) ; Lajoinie, 528 (4,94) ; Waechter, 503 (4,70) ; Juquin, 356 (3,33) ; Laguiller, 210 (1,96) ; Boussel, 41 (0,38).

1981. – Mitterrand, 3 081 (34,49) ; Giscard d'Estaing, 1 989 (22,27) ; Chirac, 1 446 (16,19) ; Marchais, 973 (10,89) ; Lalonde, 428 ; Crépeau, 294 ; Debré, 215 ; Laguiller, 204 ; Garaud, 165 ; Bouchardeau, 136.

LIBOURNE

Ins., 14 568 ; suffr. expr., 11 675

Mitterrand, 4 565 (39,10) ; Chirac, 2 719 (23,28) ; Barre, 1 867 (15,99) ; Le Pen, 1 293 (11,07) ; Lajoinie, 385 (3,29) ; Waechter, 360 (3,08) ; Laguiller, 248 (2,12) ; Juquin, 200 (1,71) ; Boussel, 38 (0,32).

1981. – Mitterrand, 3 779 (31,75) ; Giscard d'Estaing, 3 053 (25,65) ; Chirac, 2 458 (20,65) ; Marchais, 1 135 (9,53) ; Lalonde, 423 ; Crépeau, 360 ; Debré, 257 ; Laguiller, 183 ; Garaud, 162 ; Bouchardeau, 92.

LORMONT

Ins., 9 872 ; suffr. expr., 8 069

Mitterrand, 3 753 (46,51) ; Le Pen, 1 226 (15,19) ; Barre, 849 (10,52) ; Lajoinie, 773 (9,57) ; Chirac, 766 (9,49) ; Juquin, 229 (2,83) ; Waechter, 212 (2,62) ; Laguiller, 209 (2,59) ; Boussel, 52 (0,64).

1981. – Mitterrand, 3 458 (40,83) ; Marchais, 1 986 (23,45) ; Giscard d'Estaing, 1 299 (15,33) ; Chirac, 787 (9,29) ; Lalonde, 248 ; Crépeau, 208 ; Laguiller, 203 ; Debré, 110 ; Garaud, 85 ; Bouchardeau, 85.

MÉRIGNAC

Ins., 35 270 ; suffr. expr., 28 222

Mitterrand, 11 257 (39,88) ; Barre, 4 777 (16,92) ; Chirac, 4 678 (16,57) ; Le Pen, 3 571 (12,65) ; Lajoinie, 1 509 (5,34) ; Waechter, 1 001 (3,54) ; Juquin, 692 (2,45) ; Laguiller, 624 (2,21) ; Boussel, 113 (0,40).

1981. – Mitterrand, 9 384 (37,40) ; Giscard d'Estaing, 5 230 (20,84) ; Chirac, 3 746 (14,93) ; Marchais, 3 182 (12,68) ; Lalonde, 1 024 ; Crépeau, 763 ; Laguiller, 582 ; Debré, 542 ; Garaud, 392 ; Bouchardeau, 243.

PESSAC

Ins., 31 087 ; suffr. expr., 24 582

Mitterrand, 9 371 (38,12) ; Chirac, 4 457 (18,13) ; Barre, 4 094 (16,65) ; Le Pen, 2 977 (12,11) ; Lajoinie, 1 410 (5,73) ; Waechter, 915 (3,72) ; Juquin, 684 (2,78) ; Laguiller, 576 (2,34) ; Boussel, 98 (0,39).

1981. – Mitterrand, 7 778 (33,49) ; Giscard d'Estaing, 5 178 (22,29) ; Chirac, 3 478 (14,97) ; Marchais, 3 186 (13,72) ; Lalonde, 1 036 ; Crépeau, 709 ; Laguiller, 658 ; Debré, 542 ; Garaud, 411 ; Bouchardeau, 245.

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

Ins., 14 186 ; suffr. expr., 11 903

Mitterrand, 4 642 (38,99) ; Barre, 2 245 (18,86) ; Chirac, 2 061 (17,31) ; Le Pen, 1 347 (11,31) ; Lajoinie, 570 (4,78) ; Waechter, 416 (3,49) ; Laguiller, 290 (2,43) ; Juquin, 265 (2,22) ; Boussel, 67 (0,56).

1981. – Mitterrand, 3 427 (36,26) ; Giscard d'Estaing, 2 025 (21,42) ; Chirac, 1 507 (15,94) ; Marchais, 1 094 (11,57) ; Lalonde, 355 ; Crépeau, 328 ; Laguiller, 224 ; Debré, 217 ; Garaud, 194 ; Bouchardeau, 80.

TALENCE

Ins., 19 335 ; suffr. expr., 16 224

Mitterrand, 5 914 (36,45) ; Chirac, 3 229 (19,90) ; Barre, 3 027 (18,65) ; Le Pen, 1 783 (10,98) ; Lajoinie, 696 (4,28) ; Waechter, 661 (4,07) ; Juquin, 536 (3,30) ; Laguiller, 314 (1,93) ; Boussel, 64 (0,39).

1981. – Mitterrand, 5 681 (34,92) ; Giscard d'Estaing, 3 662 (22,51) ; Chirac, 2 583 (15,87) ; Marchais, 1 686 (10,36) ; Lalonde, 746 ; Crépeau, 573 ; Debré, 466 ; Laguiller, 332 ; Garaud, 303 ; Bouchardeau, 235.

LA TESTE

Ins., 13 580 ; suffr. expr., 10 977

Mitterrand, 3 644 (33,19) ; Chirac, 2 382 (21,69) ; Barre, 2 123 (19,34) ; Le Pen, 1 665 (15,16) ; Lajoinie, 395 (3,59) ; Waechter, 269 (2,45) ; Juquin, 231 (2,10) ; Laguiller, 227 (2,06) ; Boussel, 41 (0,37).

1981. – Mitterrand, 2 786 (29,16) ; Giscard d'Estaing, 2 600 (27,21) ; Chirac, 1 866 (19,53) ; Marchais, 1 057 (11,06) ; Lalonde, 363 ; Crépeau, 267 ; Laguiller, 219 ; Debré, 183 ; Garaud, 150 ; Bouchardeau, 63.

VILLENAVE-D'ORNON

Ins., 15 156 ; suffr. expr., 12 441

Mitterrand, 5 335 (42,88) ; Barre, 1 771 (14,23) ; Chirac, 1 758 (14,13) ; Le Pen, 1 399 (11,24) ; Lajoinie, 1 099 (8,83) ; Waechter, 399 (3,20) ; Juquin, 342 (2,74) ; Laguiller, 285 (2,29) ; Boussel, 53 (0,42).

1981. – Mitterrand, 4 477 (38,82) ; Giscard d'Estaing, 2 092 (18,14) ; Marchais, 2 025 (17,56) ; Chirac, 1 485 (12,87) ; Lalonde, 413 ; Crépeau, 306 ; Laguiller, 255 ; Debré, 251 ; Garaud, 142 ; Bouchardeau, 85.

La progression de M. Mitterrand est très marquée dans les communes de la rive droite de Bordeaux, déjà acquises au PS. Dans ces villes, comme dans les quartiers populaires du chef-lieu, cette poussée s'accompagne de forts scores du Front national, qui y enregistre une progression aussi importante que dans ses points d'ancrage traditionnels sur le bassin d'Arcachon. Le président-candidat obtient, aussi, de très bons résultats à Pessac et à Talence, communes que le RPR avait reprises au PS en 1983. M. Chirac, dont M. Jacques Valade – président du conseil général de la Gironde, adjoint au maire de Bordeaux, et ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, – a défendu les couleurs sans barguigner, devance nettement M. Barre, sans obtenir cependant un pourcentage équivalent à celui atteint en 1981 par sa famille politique. A Bègles, fief du Parti communiste, M. Mitterrand devance largement M. Lajoinie.

HÉRAULT

Ins., 516 298 ; vot., 422 217
Abst., 94 081 (18,22) %
Suffr. expr., 415 050

Mitterrand	129 162 (31,11)
Le Pen	82 655 (19,91)
Chirac	71 894 (17,32)
Barre	56 629 (13,64)

Lajoinie, 37 516 (9,03) ; **Juquin**, 14 681 (3,53) ; **Waechter**, 13 867 (3,34) ; **Laguiller**, 7 120 (1,71) ; **Boussel**, 1 526 (0,36).

1986. – Ins., 502 238 ; abst., 20,75 % ; suffr. expr., 381 258. PS-MRG, 129 491 (33,96) ; RPR, 82 161 (21,54) ; FN, 59 291 (15,55) ; PC, 48 972 (12,84) ; UDF-CDS, 48 865 (12,81) ; div. opp., 10 032 (2,63) ; MPPT, 2 446 (0,64).

1981. – Ins., 458 322 ; abst., 19,49 % ; suffr. expr., 363 224. Mitterrand, 95 847 (26,38) ; Giscard d'Estaing, 91 923 (25,30) ; Marchais, 75 997 (20,92) ; Chirac, 58 161 (16,01) ; Lalonde, 13 679 (3,76) ; Laguiller, 7 075 (1,94) ; Crépeau, 6 797 (1,87) ; Debré, 5 547 (1,52) ; Garaud, 4 217 (1,16) ; Bouchardeau, 3 981 (1,09).

MONTPELLIER

Ins., 109 717 ; suffr. expr., 84 108

Mitterrand, 26 326 (31,30) ; Le Pen, 17 586 (20,90) ; Chirac, 15 640 (18,59) ; Barre, 12 592 (14,97) ; Lajoinie, 3 947 (4,69) ; Waechter, 3 374 (4,01) ; Juquin, 3 003 (3,57) ; Laguiller, 1 342 (1,59) ; Boussel, 298 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 23 107 (28,87) ; Mitterrand, 22 384 (27,97) ; Chirac, 13 710 (17,13) ; Marchais, 9 957 (12,44) ; Lalonde, 3 839 ; Crépeau, 1 634 ; Laguiller, 1 470 ; Debré, 1 416 ; Bouchardeau, 1 316 ; Garaud, 1 180.

AGDE

Ins., 12 541 ; suffr. expr., 9 997

Mitterrand, 2 630 (26,30) ; Le Pen, 2 371 (23,71) ; Chirac, 2 188 (21,88) ; Barre, 1 391 (13,91) ; Lajoinie, 748 (7,48) ; Waechter, 275 (2,75) ; Juquin, 225 (2,25) ; Laguiller, 145 (1,45) ; Boussel, 24 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 013 (25,76) ; Chirac, 1 646 (21,07) ; Marchais, 1 633 (20,90) ; Mitterrand, 1 622 (20,76) ; Lalonde, 258 ; Crépeau, 183 ; Laguiller, 164 ; Debré, 155 ; Garaud, 83 ; Bouchardeau, 55.

BÉZIERS

Ins., 51 230 ; suffr. expr., 38 677

Mitterrand, 10 954 (28,32) ; Le Pen, 8 587 (22,20) ; Chirac, 7 385 (19,09) ; Barre, 5 103 (13,19) ; Lajoinie, 3 799 (9,82) ; Juquin, 1 114 (2,88) ; Waechter, 961 (2,48) ; Laguiller, 641 (1,65) ; Boussel, 133 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 10 484 (27,03) ; Mitterrand, 9 163 (23,62) ; Marchais, 8 910 (22,97) ; Chirac, 6 024 (15,53) ; Lalonde, 1 291 ; Crépeau, 796 ; Laguiller, 767 ; Debré, 627 ; Garaud, 406 ; Bouchardeau, 316.

CASTELNAU-LE-LEZ

Ins., 8 134 ; suffr. expr., 6 706

Mitterrand, 1 848 (27,55) ; Chirac, 1 604 (23,91) ; Le Pen, 1 405 (20,95) ; Barre, 1 078 (16,07) ; Waechter, 265 (3,95) ; Lajoinie, 219 (3,26) ; Juquin, 167 (2,49) ; Laguiller, 100 (1,49) ; Boussel, 20 (0,29).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 685 (29,72) ; Mitterrand, 1 574 (27,76) ; Chirac, 1 051 (18,54) ; Marchais, 639 (11,27) ; Lalonde, 264 ; Debré, 109 ; Laguiller, 96 ; Crépeau, 94 ; Garaud, 79 ; Bouchardeau, 77.

FRONTIGNAN

Ins., 10 937 ; suffr. expr., 8 822

Mitterrand, 2 949 (33,42) ; Le Pen, 1 957 (22,18) ; Chirac, 1 130 (12,80) ; Lajoinie, 1 028 (11,65) ; Barre, 955 (10,82) ; Juquin, 329 (3,72) ; Waechter, 232 (2,62) ; Laguiller, 203 (2,30) ; Boussel, 39 (0,44).

1981. – Marchais, 2 129 (28,35) ; Mitterrand, 2 085 (27,76) ; Giscard d'Estaing, 1 704 (22,69) ; Chirac, 863 (11,49) ; Lalonde, 239 ; Laguiller, 143 ; Crépeau, 121 ; Debré, 88 ; Garaud, 79 ; Bouchardeau, 58.

LODÈVE

Ins., 5 351 ; suffr. expr., 4 188

Mitterrand, 1 230 (29,36) ; Le Pen, 938 (22,39) ; Barre, 684 (16,33) ; Chirac, 645 (15,40) ; Lajoinie, 416 (9,93) ; Waechter, 108 (2,57) ; Laguiller, 77 (1,83) ; Juquin, 76 (1,81) ; Boussel, 14 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 337 (34,46) ; Mitterrand, 823 (21,21) ; Marchais, 766 (19,74) ; Chirac, 499 (12,86) ; Lalonde, 127 ; Crépeau, 84 ; Debré, 78 ; Laguiller, 77 ; Garaud, 50 ; Bouchardeau, 38.

LUNEL

Ins., 10 587 ; suffr. expr., 8 590

Mitterrand, 2 571 (29,93) ; Le Pen, 2 283 (26,57) ; Chirac, 1 265 (14,72) ; Barre, 1 169 (13,60) ; Lajoinie, 762 (8,87) ; Waechter, 215 (2,50) ; Juquin, 165 (1,92) ; Laguiller, 134 (1,55) ; Boussel, 26 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 008 (22,67) ; Marchais, 1 699 (23,41) ; Mitterrand, 1 567 (21,59) ; Chirac, 1 229 (16,94) ; Lalonde, 249 ; Laguiller, 154 ; Debré, 105 ; Crépeau, 97 ; Garaud, 82 ; Bouchardeau, 65.

PÉZENAS

Ins., 5 545 ; suffr. expr., 4 481

Mitterrand, 1 303 (29,07) ; Le Pen, 800 (17,85) ; Chirac, 778 (17,36) ; Barre, 557 (12,43) ; Lajoinie, 482 (10,75) ; Juquin, 335 (7,47) ; Waechter, 148 (3,30) ; Laguiller, 64 (1,42) ; Boussel, 14 (0,31).

1981. – Marchais, 1 031 (24,36) ; Mitterrand, 1 015 (23,98) ; Giscard d'Estaing, 987 (23,32) ; Chirac, 731 (17,27) ; Lalonde, 146 ; Laguiller, 81 ; Crépeau, 80 ; Debré, 74 ; Garaud, 51 ; Bouchardeau, 35.

SÈTE

Ins., 28 779 ; suffr. expr., 22 644

Mitterrand, 5 804 (25,63) ; Le Pen, 4 581 (20,23) ; Chirac, 3 837 (16,94) ; Lajoinie, 3 461 (15,28) ; Barre, 3 241 (14,31) ; Juquin, 697 (3,07) ; Waechter, 674 (2,97) ; Laguiller, 285 (1,25) ; Boussel, 64 (0,28).

1981. – Marchais, 6 280 (27,92) ; Giscard d'Estaing, 5 795 (25,85) ; Mitterrand, 4 765 (21,25) ; Chirac, 3 559 (15,87) ; Lalonde, 710 ; Laguiller, 370 ; Debré, 304 ; Crépeau, 280 ; Bouchardeau, 200 ; Garaud, 174.

La progression du Front national est plus importante que prévue : M. Le Pen gagne 4 points par rapport à 1986. Avec 19,91 % des suffrages exprimés, le parti d'extrême droite devient la deuxième force du département. Sa poussée est nette aussi bien dans les villes (+ 26 % à Lunel) que dans certains villages.

M. Mitterrand, en revanche, réalise un score héraultais inférieur à sa moyenne nationale. Il subit même une baisse de 3 points par rapport à la liste conduite en mars 1986 par le maire socialiste de Montpellier, M. Georges Frêche. M. Chirac perd lui aussi 3 points en deux ans alors que M. Barre a fait un peu mieux que la liste de l'UDF.

Les communistes chutent de 4 points et se retrouvent à 9 %. M. Juquin réalise un bon score à Bédarieux, dont le maire est un « rénovateur » : 18,40 % des suffrages contre 15,10 % à M. Lajoinie.

ILLE-ET-VILAINE

Ins., 531 430 ; vot., 440 955
Abst., 90 475 (17,02 %)
Suffr. expr., 432 393

Mitterrand	162 632 (37,61)
Chirac	90 566 (20,94)
Barre	88 212 (20,40)
Le Pen	37 341 (8,63)

Waechter, 19 070 (4,41) ; **Lajoinie**, 12 278 (2,83) ; **Laguiller**, 11 236 (2,59) ; **Juquin**, 9 260 (2,14) ; **Boussel**, 1 798 (0,41).

1986. – Ins., 518 680 ; abst., 20,77 % ; suffr. expr., 388 255. UDF-CDS, 142 237 (36,64) ; PS, 135 391 (34,87) ; RER, 62 150 (16,00) ; FN, 17 012 (4,38) ; PC, 13 059 (3,36) ; div. g., 7 432 (1,91) ; LO, 5 685 (1,46) ; MRG, 1 832 (0,47) ; MPPT, 1 759 (0,45) ; 1 86, 1 678 (0,43).

1981. – Ins., 491 872 ; abst., 17,41 % ; suffr. expr., 400 516. Giscard d'Estaing, 132 068 (32,97) ; Mitterrand, 103 118 (25,74) ; Chirac, 80 919 (20,20) ; Marchais, 29 541 (7,37) ; Lalonde, 17 973 (4,48) ; Laguiller, 11 163 (2,78) ; Crépeau, 7 909 (1,97) ; Debré, 6 644 (1,65) ; Bouchardeau, 6 028 (1,50) ; Garaud, 5 153 (1,28).

RENNES

Ins., 112 683 ; suffr. expr., 85 815

Mitterrand, 33 566 (39,11) ; Barre, 16 092 (18,75) ; Chirac, 14 493 (16,88) ; Le Pen, 7 798 (9,08) ; Waechter, 4 822 (5,61) ; Lajoinie, 3 305 (3,85) ; Juquin, 3 232 (3,76) ; Laguiller, 2 118 (2,46) ; Boussel, 389 (0,45).

1981. – Mitterrand, 27 750 (32,14) ; Giscard d'Estaing, 21 661 (25,09) ; Chirac, 14 124 (16,36) ; Marchais, 7 885 (9,13) ; Lalonde, 5 525 ; Crépeau, 2 352 ; Laguiller, 2 301 ; Bouchardeau, 2 233 ; Debré, 1 709 ; Garaud, 1 183.

BRUZ

Ins., 5 342 ; suffr. expr., 4 508

Mitterrand, 1 852 (41,08) ; Barre, 906 (20,09) ; Chirac, 776 (17,21) ; Le Pen, 401 (8,89) ; Waechter, 201 (4,45) ; Lajoinie, 172 (3,81) ; Laguiller, 103 (2,28) ; Juquin, 81 (1,79) ; Boussel, 16 (0,35).

1981. – Mitterrand, 1 190 (30,46) ; Giscard d'Estaing, 1 170 (29,95) ; Chirac, 618 (15,82) ; Marchais, 330 (8,44) ; Lalonde, 186 ; Laguiller, 132 ; Crépeau, 85 ; Debré, 76 ; Bouchardeau, 64 ; Garaud, 55.

DINARD

Ins., 7 304 ; suffr. expr., 5 801

Mitterrand, 1 770 (30,51) ; Chirac, 1 518 (26,16) ; Barre, 1 072 (18,47) ; Le Pen, 806 (13,89) ; Waechter, 246 (4,24) ; Lajoinie, 162 (2,79) ; Laguiller, 120 (2,06) ; Juquin, 88 (1,51) ; Boussel, 19 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 897 (34,19) ; Mitterrand, 1 290 (23,25) ; Chirac, 1 266 (22,82) ; Marchais, 411 (7,40) ; Lalonde, 242 ; Crépeau, 116 ; Debré, 108 ; Laguiller, 92 ; Garaud, 78 ; Bouchardeau, 47.

FOUGÈRES

Ins., 16 941 ; suffr. expr., 13 599

Mitterrand, 5 527 (40,64) ; Chirac, 2 904 (21,35) ; Barre, 2 701 (19,86) ; Le Pen, 954 (7,01) ; Waechter, 465 (3,41) ; Laguiller, 383 (2,81) ; Lajoinie, 383 (2,81) ; Juquin, 238 (1,75) ; Boussel, 44 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 787 (33,14) ; Mitterrand, 3 795 (26,27) ; Chirac, 2 766 (19,15) ; Marchais, 1 122 (7,76) ; Lalonde, 592 ; Laguiller, 366 ; Crépeau, 310 ; Debré, 305 ; Bouchardeau, 203 ; Garaud, 197.

REDON

Ins., 6 255 ; suffr. expr., 5 066

Mitterrand, 1 985 (39,18) ; Chirac, 938 (18,51) ; Barre, 935 (18,45) ; Le Pen, 436 (8,60) ; Lajoinie, 309 (6,09) ; Waechter, 276 (5,44) ; Juquin, 88 (1,73) ; Laguiller, 83 (1,63) ; Boussel, 16 (0,31).

1981. – Mitterrand, 1 427 (29,03) ; Giscard d'Estaing, 1 392 (28,32) ; Chirac, 866 (17,62) ; Marchais, 619 (12,59) ; Lalonde, 195 ; Crépeau, 104 ; Bouchardeau, 89 ; Laguiller, 88 ; Debré, 74 ; Garaud, 60.

SAINT-MALO

Ins., 34 442 ; suffr. expr., 26 647

Mitterrand, 9 540 (35,80) ; Chirac, 5 872 (22,03) ; Barre, 5 348 (20,06) ; Le Pen, 2 889 (10,84) ; Waechter, 1 015 (3,80) ; Lajoinie, 817 (3,06) ; Laguiller, 577 (2,16) ; Juquin, 506 (1,89) ; Boussel, 83 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 8 141 (32,48) ; Mitterrand, 6 939 (27,69) ; Chirac, 4 708 (18,78) ; Marchais, 2 000 (7,98) ; Lalonde, 1 164 ; Laguiller, 558 ; Crépeau, 525 ; Debré, 404 ; Garaud, 338 ; Bouchardeau, 281.

VITRÉ

Ins., 9 497 ; suffr. expr., 7 791

Mitterrand, 2 593 (33,28) ; Barre, 2 301 (29,53) ; Chirac, 1 541 (19,77) ; Le Pen, 542 (6,95) ; Waechter, 316 (4,05) ; Laguiller, 213 (2,73) ; Juquin, 148 (1,89) ; Lajoinie, 104 (1,33) ; Boussel, 33 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 874 (40,29) ; Mitterrand, 1 519 (21,29) ; Chirac, 1 435 (20,12) ; Lalonde, 348 (4,87) ; Marchais, 299 ; Laguiller, 178 ; Crépeau, 152 ; Debré, 134 ; Garaud, 109 ; Bouchardeau, 84.



l'élection présidentielle

M. Mitterrand obtient un net succès avec 37,61 % des suffrages exprimés, soit 2,74 points de mieux que les socialistes en 1986, et près de 12 points de plus qu'au premier tour de 1981. A droite, les surprises viennent évidemment de la forte poussée du Front national, qui double son score de mars 1986, mais aussi des camouflets subis par l'UDF.

A Vitré, fief de M. Méhaignerie, c'est M. Mitterrand qui arrive en tête avec 3 points d'avance sur M. Barre, dont M. Méhaignerie était l'un des principaux lieutenants.

A Dinard, dont le maire est M. Yvon Bourges (RPR), président du conseil régional de Bretagne, le président-candidat devance à nouveau de façon sensible (+ 4,34 points) celui du RPR. Même surprise dans le pays de Redon, où M. Madelin subit un échec personnel, sans doute expliqué par la prudence de son barrisme.

A noter également le sensible redressement du RPR qui, dans ces terres démocrates-chrétiennes, dépasse M. Barre de 0,55 point, alors que le candidat écologiste s'affirme comme une valeur sûre avec 4,41 % des suffrages.

INDRE

Ins., 181 927 ; vot., 152 369
Abst., 29 558 (16,24 %)
Suffr. expr., 147 931

Mitterrand	55 690 (37,64)
Chirac	29 401 (19,87)
Barre	21 672 (14,65)
Le Pen	16 778 (11,34)

Lajoinie, 12 427 (8,40) ; **Waechter**, 4 296 (2,90) ; **Laguiller**, 3 893 (2,63) ; **Juquin**, 3 137 (2,12) ; **Boussel**, 637 (0,43).

1986. – Ins., 181 749 ; abst., 18,66 % ; suffr. expr., 137 894. RPR, 51 811 (37,57) ; PS-MRG, 48 156 (34,92) ; PC, 15 233 (11,04) ; UDF-CDS, 11 736 (8,51) ; FN, 8 110 (5,88) ; POE, 1 614 (1,17) ; MPPT, 1 234 (0,89).

1981. – Ins., 180 653 ; abst., 17,11 % ; suffr. expr., 146 691. Giscard d'Estaing, 39 110 (26,66) ; Mitterrand, 34 474 (23,50) ; Marchais, 28 294 (19,28) ; Chirac, 28 217 (19,23) ; Laguiller, 4 114 (2,80) ; Lalonde, 4 036 (2,75) ; Crépeau, 2 930 (1,99) ; Debré, 2 621 (1,78) ; Garaud, 1 786 (1,21) ; Bouchardeau, 1 109 (0,75).

CHATEAUROUX

Ins., 33 522 ; suffr. expr., 26 710.

Mitterrand, 10 000 (37,43) ; Chirac, 4 543 (17,00) ; Barre, 4 387 (16,42) ; Le Pen, 3 581 (13,40) ; Lajoinie, 2 010 (7,52) ; Waechter, 909 (3,40) ; Juquin, 587 (2,19) ; Laguiller, 567 (2,12) ; Boussel, 126 (0,47).

1981. – Giscard d'Estaing, 7 080 (26,29) ; Mitterrand, 6 701 (24,88) ; Marchais, 4 924 (18,28) ; Chirac, 4 910 (18,23) ; Lalonde, 971 ; Laguiller, 649 ; Crépeau, 598 ; Debré, 492 ; Garaud, 361 ; Bouchardeau, 240.

LE BLANC

Ins., 9 357 ; suffr. expr., 4 427

Mitterrand, 1 589 (35,89) ; Chirac, 1 026 (23,17) ; Barre, 756 (17,07) ; Le Pen, 529 (11,94) ; Lajoinie, 172 (3,88) ; Waechter, 115 (2,59) ; Juquin, 112 (2,52) ; Laguiller, 112 (2,52) ; Boussel, 16 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 332 (30,81) ; Mitterrand, 974 (22,53) ; Chirac, 928 (21,47) ; Marchais, 591 (13,67) ; Lalonde, 112 ; Debré, 101 ; Laguiller, 96 ; Crépeau, 96 ; Garaud, 68 ; Bouchardeau, 24.

DÉOLS

Ins., 5 701 ; suffr. expr., 4 654

Mitterrand, 1 678 (36,05) ; Lajoinie, 691 (14,84) ; Barre, 646 (13,88) ; Chirac, 643 (13,81) ; Le Pen, 608 (13,06) ; Waechter, 155 (3,33) ; Juquin, 118 (2,53) ; Laguiller, 96 (2,06) ; Boussel, 19 (0,40).

1981. – Marchais, 1 181 (27,31) ; Mitterrand, 1 020 (23,58) ; Giscard d'Estaing, 911 (21,06) ; Chirac, 696 (16,09) ; Lalonde, 146 ; Laguiller, 110 ; Crépeau, 88 ; Debré, 73 ; Garaud, 52 ; Bouchardeau, 47.

ISSOUDUN

Ins., 10 229 ; suffr. expr., 8 519

Mitterrand, 3 668 (43,05) ; Chirac, 1 327 (15,57) ; Barre, 1 241 (14,56) ; Le Pen, 944 (11,08) ; Lajoinie, 707 (8,29) ; Waechter, 252 (2,95) ; Laguiller, 193 (2,26) ; Juquin, 155 (1,81) ; Boussel, 32 (0,37).

1981. – Mitterrand, 2 314 (26,88) ; Giscard d'Estaing, 2 301 (26,73) ; Marchais, 1 631 (18,95) ; Chirac, 1 336 (15,52) ; Laguiller, 265 ; Lalonde, 241 ; Crépeau, 198 ; Debré, 129 ; Garaud, 108 ; Bouchardeau, 83.

Le phénomène le plus significatif reste la montée de M. Le Pen, qui double ses voix par rapport aux législatives de 1986. Avec M. Barre, l'UDF accuse une baisse de 12 points par rapport au score réalisé par M. Giscard d'Estaing en 1981. Le Parti communiste baisse de 11 points au regard du score qu'avait réalisé M. Marchais il y a sept ans. M. Mitterrand progresse de plus de 14 points par rapport au premier tour de 1981 tandis que M. Chirac ne gagne que 2 points.

INDRE-ET-LOIRE

Ins., 351 109 ; vot., 285 950
Abst., 65 159 (18,55) %
Suffr. expr., 279 289

Mitterrand	104 833 (37,53)
Barre	52 366 (18,74)
Chirac	51 105 (18,29)
Le Pen	34 155 (12,22)

Lajoinie, 13 874 (4,96) ; **Waechter**, 9 655 (3,45) ; **Laguiller**, 6 229 (2,23) ; **Juquin**, 5 697 (2,03) ; **Boussel**, 1 375 (0,49).

1986. – Ins., 343 952 ; abst., 22,94 % ; suffr. expr., 250 552. div. opp., 82 097 (32,76) ; PS-MRG, 82 013 (32,73) ; U. opp., 43 152 (17,22) ; FN-dis., 17 584 (7,01) ; PC., 15 929 (6,35) ; LO, 3 777 (1,50) ; div. g., 2 656 (1,06) ; div. opp., 1 562 (0,62) ; MPPT, 1 134 (0,45) ; LCR, 648 (0,25).

1981. – Ins., 329 781 ; abst., 18,62 % ; suffr. expr., 263 044. Mitterrand, 75 217 (28,59) ; Giscard d'Estaing, 72 801 (27,67) ; Chirac, 40 231 (15,29) ; Marchais, 31 497 (11,97) ; Debré, 11 411 (4,33) ; Lalonde, 9 707 (3,69) ; Crépeau, 8 654 (3,28) ; Laguiller, 6 653 (2,52) ; Garaud, 4 172 (1,58) ; Bouchardeau, 2 701 (1,02).

TOURS

Ins., 78 029 ; suffr. expr., 58 544

Mitterrand, 20 911 (35,71) ; Barre, 11 963 (20,43) ; Chirac, 11 140 (19,02) ; Le Pen, 7 331 (12,52) ; Lajoinie, 2 372 (4,05) ; Waechter, 2 102 (3,59) ; Juquin, 1 414 (2,41) ; Laguiller, 1 079 (1,84) ; Boussel, 232 (0,39).

1981. – Mitterrand, 17 752 (28,95) ; Giscard d'Estaing, 16 901 (27,57) ; Chirac, 10 093 (16,46) ; Marchais, 6 671 (10,88) ; Lalonde, 2 474 ; Debré, 2 328 ; Crépeau, 1 964 ; Laguiller, 1 281 ; Garaud, 976 ; Bouchardeau, 859.

AMBOISE

Ins., 7 155 ; suffr. expr., 5 716

Mitterrand, 2 107 (36,86) ; Chirac, 1 305 (22,83) ; Barre, 951 (16,63) ; Le Pen, 676 (11,82) ; Lajoinie, 263 (4,60) ; Waechter, 208 (3,63) ; Laguiller, 102 (1,78) ; Juquin, 82 (1,43) ; Boussel, 22 (0,38).

1981. – Mitterrand, 1 572 (27,15) ; Giscard d'Estaing, 1 250 (21,59) ; Debré, 889 (15,35) ; Chirac, 867 (14,97) ; Marchais, 538 ; Crépeau, 220 ; Lalonde, 206 ; Laguiller, 129 ; Garaud, 75 ; Bouchardeau, 42.

CHINON

Ins., 6 208 ; suffr. expr., 4 763

Mitterrand, 1 922 (40,35) ; Barre, 860 (18,05) ; Chirac, 840 (17,63) ; Le Pen, 460 (9,65) ; Lajoinie, 280 (5,87) ; Waechter, 135 (2,83) ; Laguiller, 131 (2,75) ; Juquin, 102 (2,14) ; Boussel, 33 (0,69).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 305 (29,41) ; Mitterrand, 1 291 (29,09) ; Chirac, 692 (15,59) ; Marchais, 503 (11,33) ; Lalonde, 164 ; Crépeau, 141 ; Debré, 114 ; Laguiller, 107 ; Garaud, 75 ; Bouchardeau, 45.

JOUÉ-LES-TOURS

Ins., 21 327 ; suffr. expr., 16 701

Mitterrand, 6 399 (38,31) ; Barre, 3 080 (18,44) ; Chirac, 2 748 (16,45) ; Le Pen, 2 467 (14,77) ; Lajoinie, 653 (3,90) ; Waechter, 620 (3,71) ; Juquin, 390 (2,33) ; Laguiller, 289 (1,73) ; Boussel, 55 (0,32).

1981. – Mitterrand, 4 631 (31,92) ; Giscard d'Estaing, 3 635 (25,05) ; Chirac, 2 230 (15,37) ; Marchais, 1 533 (10,56) ; Lalonde, 631 ; Crépeau, 551 ; Debré, 508 ; Laguiller, 363 ; Garaud, 275 ; Bouchardeau, 151.

SAINT-AVERTIN

Ins., 7 753 ; suffr. expr., 6 394

Mitterrand, 2 077 (32,48) ; Barre, 1 459 (22,81) ; Chirac, 1 298 (20,30) ; Le Pen, 786 (12,29) ; Waechter, 251 (3,92) ; Lajoinie, 219 (3,42) ; Juquin, 163 (2,54) ; Laguiller, 124 (1,93) ; Boussel, 17 (0,26).

1981. – Mitterrand, 1 620 (30,14) ; Giscard d'Estaing, 1 348 (25,08) ; Chirac, 1 002 (18,64) ; Marchais, 463 (8,61) ; Lalonde, 255 ; Debré, 219 ; Crépeau, 182 ; Garaud, 105 ; Laguiller, 103 ; Bouchardeau, 77.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Ins., 10 513 ; suffr. expr., 8 432

Mitterrand, 2 731 (32,38) ; Barre, 1 897 (22,49) ; Chirac, 1 859 (22,04) ; Le Pen, 1 009 (11,96) ; Waechter, 363 (4,30) ; Lajoinie, 245 (2,90) ; Juquin, 162 (1,92) ; Laguiller, 127 (1,50) ; Boussel, 39 (0,46).

1981. – Mitterrand, 2 282 (29,42) ; Giscard d'Estaing, 2 113 (27,24) ; Chirac, 1 429 (18,42) ; Marchais, 573 (7,38) ; Lalonde, 363 ; Crépeau, 315 ; Debré, 311 ; Garaud, 144 ; Laguiller, 130 ; Bouchardeau, 95.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Ins., 11 562 ; suffr. expr., 8 702

Mitterrand, 3 614 (41,53) ; Lajoinie, 1 673 (19,22) ; Le Pen, 1 118 (12,84) ; Barre, 881 (10,12) ; Chirac, 579 (6,65) ; Juquin, 349 (4,01) ; Waechter, 261 (2,99) ; Laguiller, 173 (1,98) ; Boussel, 54 (0,62).

1981. – Marchais, 3 154 (34,36) ; Mitterrand, 2 781 (30,30) ; Giscard d'Estaing, 1 434 (15,62) ; Chirac, 663 (7,22) ; Lalonde, 284 ; Crépeau, 268 ; Debré, 243 ; Laguiller, 194 ; Bouchardeau, 82 ; Garaud, 75.

Le PS, qui avait fait un bond en 1981 (28,59 % pour M. Mitterrand), avait amorcé un recul aux européennes de 1984 (23 %), puis s'était rétabli en 1986 (32,73 %). Cette fois, le candidat Mitterrand frôle les 38 %, le meilleur score qu'il ait jamais obtenu.

Les deux candidats de la droite classique terminent dans un mouchoir. A Tours, le maire, M. Jean Royer, qui avait soutenu personnellement M. Barre, n'a guère été entendu. A Amboise, dont le maire est M. Michel Debré, M. Mitterrand obtient un score presque équivalent au total de MM. Barre et Chirac. En revanche, M. Le Pen (8,86 % aux européennes de 1984), qui avait connu un tassement en 1986 (7,52 %), dépasse les 12 %. A Saint-Pierre-des-Corps, fief communiste depuis 1920, M. Le Pen réalise près de 13 %, tandis que M. Lajoinie tombe à moins de 20 %, alors que le maire et conseiller général, Mme Beaufils, avait totalisé 31 % en 1986, et que M. Marchais avait atteint 34,36 % en 1981.

ISÈRE

Ins., 612 756 ; vot., 501 991
Abst., 110 765 (18,07 %)
Suffr. expr., 492 918

Mitterrand	167 115 (33,90)
Barre	83 421 (16,92)
Chirac	81 849 (16,60)
Le Pen	79 338 (16,09)

Lajoinie, 33 729 (6,84) ; **Waechter**, 22 665 (4,59) ; **Juquin**, 13 991 (2,83) ; **Laguiller**, 8 830 (1,79) ; **Boussel**, 1 980 (0,40).

1986. – Ins., 598 230 ; abst., 22,43 % ; suffr. expr., 447 701. Un opp., 172 923 (38,62) ; PS, 159 428 (35,61) ; FN, 45 405 (10,14) ; PC, 41 841 (9,34) ; Verts, 10 024 (2,23) ; LO, 3 472 (0,77) ; FN, 3 248 (0,72) ; CNIP, 2 847 (0,63) ; div. opp., 2 839 (0,63) ; div. g., 1 904 (0,42) ; MPPT, 1 563 (0,34) ; div. opp., 1 379 (0,30) ; LCR, 828 (0,18).

1981. – Ins., 559 968 ; abst., 20,73 % ; suffr. expr., 436 737. Mitterrand, 124 378 (28,47) ; Giscard d'Estaing, 112 947 (25,86) ; Marchais, 72 253 (16,54) ; Chirac, 66 019 (15,11) ; Lalonde, 21 353 (4,88) ; Laguiller, 10 168 (2,32) ; Crépeau, 9 284 (2,12) ; Debré, 7 877 (1,80) ; Bouchardeau, 6 675 (1,52) ; Garaud, 5 783 (1,32).

GRENOBLE

Ins., 80 610 ; suffr. expr., 65 356

Mitterrand, 23 093 (35,33) ; Chirac, 12 941 (19,80) ; Barre, 10 289 (15,74) ; Le Pen, 8 923 (13,65) ; Waechter, 3 237 (4,95) ; Lajoinie, 3 181 (4,86) ; Juquin, 2 469 (3,77) ; Laguiller, 986 (1,50) ; Boussel, 237 (0,36).

1981. – Mitterrand, 19 216 (30,09) ; Giscard d'Estaing, 16 176 (25,33) ; Chirac, 10 497 (16,43) ; Marchais, 8 517 (13,33) ; Lalonde, 3 373 ; Bouchardeau, 1 449 ; Crépeau, 1 340 ; Debré, 1 249 ; Laguiller, 1 206 ; Garaud, 832.

BOURGOIN-JALLIEU

Ins., 13 086 ; suffr. expr., 9 832

Mitterrand, 3 037 (30,88) ; Barre, 1 894 (19,26) ; Le Pen, 1 820 (18,51) ; Chirac, 1 528 (15,54) ; Lajoinie, 734 (7,46) ; Waechter, 363 (3,69) ; Juquin, 242 (2,46) ; Laguiller, 174 (1,76) ; Boussel, 40 (0,40).

1981. – Mitterrand, 2 697 (27,99) ; Giscard d'Estaing, 2 475 (25,68) ; Marchais, 1 602 (16,62) ; Chirac, 1 391 (14,43) ; Lalonde, 530 ; Laguiller, 232 ; Crépeau, 231 ; Debré, 202 ; Bouchardeau, 138 ; Garaud, 137.

ÉCHIROLLES

Ins., 19 195 ; suffr. expr., 15 748

Mitterrand, 5 974 (37,93) ; Le Pen, 2 710 (17,20) ; Lajoinie, 2 031 (12,89) ; Barre, 1 803 (11,44) ; Chirac, 1 716 (10,89) ; Juquin, 605 (3,84) ; Waechter, 605 (3,84) ; Laguiller, 257 (1,63) ; Boussel, 47 (0,29).

1981. – Mitterrand, 4 335 (30,32) ; Marchais, 3 922 (27,43) ; Giscard d'Estaing, 2 657 (18,58) ; Chirac, 1 527 (10,68) ; Lalonde, 661 ; Laguiller, 351 ; Crépeau, 279 ; Debré, 213 ; Bouchardeau, 176 ; Garand, 175.

FONTAINE

Ins., 12 871 ; suffr. expr., 9 858

Mitterrand, 3 889 (39,45) ; Lajoinie, 1 711 (17,35) ; Le Pen, 1 438 (14,58) ; Barre, 996 (10,10) ; Chirac, 870 (8,82) ; Waechter, 376 (3,81) ; Juquin, 362 (3,67) ; Laguiller, 176 (1,78) ; Boussel, 40 (0,40).

1981. – Marchais, 3 112 (32,21) ; Mitterrand, 2 807 (29,05) ; Giscard d'Estaing, 1 631 (16,88) ; Chirac, 979 (10,13) ; Lalonde, 400 ; Laguiller, 235 ; Crépeau, 192 ; Bouchardeau, 109 ; Debré, 105 ; Garaud, 90.

MEYLAN

Ins., 10 361 ; suffr. expr., 8 578

Mitterrand, 2 548 (29,70) ; Barre, 2 000 (23,31) ; Chirac, 1 982 (23,10) ; Le Pen, 905 (10,55) ; Waechter, 574 (6,69) ; Juquin, 261 (3,04) ; Lajoinie, 192 (2,23) ; Laguiller, 101 (1,17) ; Boussel, 15 (0,17).

1981. – Mitterrand, 1 936 (27,37) ; Giscard d'Estaing, 1 834 (25,92) ; Chirac, 1 479 (20,91) ; Marchais, 514 (7,26) ; Lalonde, 501 ; Crépeau, 205 ; Debré, 164 ; Garaud, 162 ; Bouchardeau, 153 ; Laguiller, 125.

LE PONT-DE-CLAIX

Ins., 6 051 ; suffr. expr., 4 685

Mitterrand, 1 750 (37,35) ; Le Pen, 930 (19,85) ; Chirac, 625 (13,34) ; Barre, 556 (11,86) ; Lajoinie, 404 (8,62) ; Waechter, 171 (3,64) ; Juquin, 116 (2,47) ; Laguiller, 107 (2,28) ; Boussel, 26 (0,55).

1981. – Mitterrand, 1 229 (28,00) ; Marchais, 976 (22,24) ; Giscard d'Estaing, 956 (21,78) ; Chirac, 612 (13,94) ; Lalonde, 225 ; Laguiller, 134 ; Crépeau, 94 ; Debré, 63 ; Garaud, 53 ; Bouchardeau, 46.

SAINT-ÉGREVE

Ins., 9 529 ; suffr. expr., 7 877

Mitterrand, 2 609 (33,12) ; Barre, 1 515 (19,23) ; Chirac, 1 265 (16,05) ; Le Pen, 1 072 (13,60) ; Waechter, 518 (6,57) ; Lajoinie, 398 (5,05) ; Juquin, 311 (3,94) ; Laguiller, 149 (1,89) ; Boussel, 40 (0,50).

1981. – Mitterrand, 1 978 (29,83) ; Giscard d'Estaing, 1 591 (24,00) ; Chirac, 1 039 (15,67) ; Marchais, 871 (13,13) ; Lalonde, 400 ; Crépeau, 205 ; Laguiller, 157 ; Debré, 145 ; Bouchardeau, 141 ; Garand, 102.

SAINT-MARTIN-D'HERES

Ins., 15 763 ; suffr. expr., 12 397

Mitterrand, 4 758 (38,38) ; Lajoinie, 1 855 (14,96) ; Le Pen, 1 735 (13,99) ; Chirac, 1 328 (10,71) ; Barre, 1 274 (10,27) ; Juquin, 625 (5,04) ; Waechter, 555 (4,47) ; Laguiller, 209 (1,68) ; Boussel, 58 (0,46).

1981. – Mitterrand, 3 588 (30,10) ; Marchais, 3 219 (27,00) ; Giscard d'Estaing, 2 284 (19,16) ; Chirac, 1 241 (10,41) ; Lalonde, 609 ; Laguiller, 265 ; Bouchardeau, 225 ; Crépeau, 223 ; Debré, 142 ; Garand, 124.

SEYSSINET-PARISET

Ins., 7 321 ; suffr. expr., 5 906

Mitterrand, 2 285 (38,68) ; Barre, 882 (14,93) ; Le Pen, 866 (14,66) ; Chirac, 826 (13,98) ; Lajoinie, 362 (6,12) ; Waechter, 336 (5,68) ; Juquin, 202 (3,42) ; Laguiller, 131 (2,21) ; Boussel, 16 (0,27).

1981. – Mitterrand, 1 816 (34,27) ; Giscard d'Estaing, 1 096 (20,68) ; Marchais, 811 (15,30) ; Chirac, 734 (13,85) ; Lalonde, 316 ; Crépeau, 139 ; Laguiller, 116 ; Debré, 95 ; Garaud, 90 ; Bouchardeau, 85.

VIENNE

Ins., 17 490 ; suffr. expr., 13 663

Mitterrand, 4 672 (34,19) ; Le Pen, 2 504 (18,32) ; Barre, 2 459 (17,99) ; Chirac, 2 350 (17,19) ; Lajoinie, 579 (4,23) ; Waechter, 513 (3,75) ; Juquin, 336 (2,45) ; Laguiller, 209 (1,52) ; Boussel, 41 (0,30).

1981. – Mitterrand, 4 194 (31,26) ; Giscard d'Estaing, 3 843 (28,64) ; Chirac, 1 955 (14,57) ; Marchais, 1 637 (12,20) ; Lalonde, 587 ; Crépeau, 320 ; Laguiller, 254 ; Debré, 230 ; Bouchardeau, 213 ; Garaud, 181.

Le candidat du Front national réalise des scores particulièrement élevés dans deux secteurs du département, le nord tout d'abord, zone « dortoir » de l'agglomération lyonnaise où la population immigrée est très fortement représentée avec des pourcentages avoisinant les 30 %, comme à Pont-de-Chéruy ou à Crémieu. M. Le Pen obtient 25,4 % des suffrages dans le canton de Pont-de-Chéruy et 21,7 % dans celui de Crémieu, mais également 19,5 % dans les deux cantons de Vienne, nord et sud, commune dont M. Mermaz est le maire.

Mais la poussée « lepéniste » est également importante dans les villes populaires qui jouxtent Grenoble, notamment Pont-de-Claix (19,85 %) et Echirolles (17,20 %). A Grenoble, M. Le Pen réalise un score supérieur à celui obtenu par le Front national aux législatives de 1986 (13,65 % contre 9,50 %). Le maire de Grenoble, M. Alain Carignon (RPR), également président du conseil général, peut se réjouir de l'avance prise dans sa ville par M. Chirac sur M. Raymond Barre (+ 4 points) mais, sur le plan départemental, il doit concéder que près des deux tiers des cinquante-sept cantons isérois ont placé M. Barre devant M. Chirac. Le RPR, dont l'influence n'avait cessé de croître ces dernières années dans l'ensembe du département au détriment de l'UDF, devra tenir compte à l'avenir de cette nouvelle donne, qui a replacé le département un peu plus au centre qu'auparavant. Le PS perd deux points par rapport aux législatives de 1986. Les prochaines échéances cantonales et municipales risquent d'être très âpres. La droite étant probablement contrainte de composer avec le Front national. Le Parti communiste en baisse, même si l'on additionne les résultats de MM. Lajoinie et Juquin, est désormais nettement devancé par le PS dans les villes qu'il dirige, comme Pont-de-Claix, Echirolles, Fontaine ou encore Saint-Martin-d'Hères.

JURA

Ins., 173 522 ; vot., 143 322
Abst., 30 200 (17,40 %)
Suffr. expr., 140 077

Mitterrand	46 825 (33,42)
Chirac	26 292 (18,76)
Barre	24 415 (17,42)
Le Pen	20 347 (14,52)

Lajoinie, 7 815 (5,57) ; **Waechter**, 7 497 (5,35) ; **Laguiller**, 3 445 (2,45) ; **Juquin**, 2 790 (1,99) ; **Boussel**, 651 (0,46).

1986. – Ins., 172 317 ; abst., 20,39 % ; suffr. expr., 131 047. Un opp., 53 860 (41,09) ; PS, 45 302 (34,56) ; FN, 11 406 (8,70) ; PC, 9 986 (7,62) ; div. opp., 4 998 (3,81) ; Verts, 4 641 (3,54) ; MPPT, 854 (0,65).

1981. – Ins., 169 848 ; abst., 18,54 % ; suffr. expr., 135 844. Giscard d'Estaing, 38 213 (28,13) ; Mitterrand, 36 078 (26,55) ; Chirac, 22 579 (16,62) ; Marchais, 18 601 (13,69) ; Lalonde, 6 212 (4,57) ; Laguiller, 3 910 (2,87) ; Debré, 3 170 (2,33) ; Crépeau, 2 700 (1,98) ; Garand, 2 191 (1,61) ; Bouchardeau, 2 190 (1,61).

LONS-LE-SAUNIER

Ins., 12 356 ; suffr. expr., 9 707

Mitterrand, 3 118 (32,12) ; Chirac, 1 974 (20,33) ; Barre, 1 813 (18,67) ; Le Pen, 1 343 (13,83) ; Lajoinie, 564 (5,81) ; Waechter, 477 (4,91) ; Juquin, 246 (2,53) ; Laguiller, 144 (1,48) ; Boussel, 28 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 866 (29,06) ; Mitterrand, 2 712 (27,50) ; Chirac, 1 669 (16,92) ; Marchais, 1 206 (12,22) ; Lalonde, 491 ; Crépeau, 244 ; Laguiller, 200 ; Debré, 178 ; Garaud, 155 ; Bouchardeau, 140.

CHAMPAGNOLE

Ins., 5 816 ; suffr. expr., 4 806

Mitterrand, 1 751 (36,43) ; Chirac, 860 (17,89) ; Barre, 717 (14,91) ; Le Pen, 627 (13,04) ; Waechter, 351 (7,30) ; Lajoinie, 234 (4,86) ; Laguiller, 138 (2,87) ; Juquin, 103 (2,14) ; Boussel, 25 (0,52).

1981. – Mitterrand, 1 261 (27,35) ; Giscard d'Estaing, 1 049 (22,75) ; Chirac, 915 (19,85) ; Marchais, 661 (14,34) ; Lalonde, 270 ; Laguiller, 125 ; Debré, 101 ; Bouchardeau, 25.

DOLE

Ins., 15 728 ; suffr. expr., 12 460

Mitterrand, 4 387 (35,20) ; Barre, 2 031 (16,30) ; Chirac, 1 984 (15,92) ; Le Pen, 1 909 (15,32) ; Lajoinie, 898 (7,20) ; Waechter, 598 (4,79) ; Juquin, 317 (2,54) ; Laguiller, 266 (2,13) ; Boussel, 70 (0,56).

1981. – Mitterrand, 3 519 (27,83) ; Giscard d'Estaing, 3 211 (25,39) ; Marchais, 2 236 (17,68) ; Chirac, 1 806 (14,28) ; Lalonde, 606 ; Laguiller, 327 ; Bouchardeau, 282 ; Crépeau, 250 ; Debré, 239 ; Garaud, 167.

SAINT-CLAUDE

Ins., 6 762 ; suffr. expr., 5 260

Mitterrand, 1 824 (34,67) ; Le Pen, 988 (18,78) ; Barre, 843 (16,02) ; Chirac, 805 (15,30) ; Lajoinie, 271 (5,15) ; Waechter, 265 (5,03) ; Laguiller, 143 (2,71) ; Juquin, 93 (1,76) ; Boussel, 28 (0,53).

1981. – Mitterrand, 1 576 (28,42) ; Giscard d'Estaing, 1 423 (25,66) ; Chirac, 899 (16,21) ; Marchais, 711 (12,82) ; Lalonde, 296 ; Crépeau, 159 ; Laguiller, 146 ; Debré, 144 ; Garaud, 113 ; Bouchardeau, 77.

M. Barre parvient à talonner M. Chirac dans plusieurs villes alors que M. Mitterrand gagne 5 points par rapport à 1981. M. Waechter, qui gagne 1 point par rapport à M. Lalonde, effectue une percée à Champagnole. A Saint-Claude, capitale du diamant et de la pipe, mais qui connaît un taux d'immigration de près de 20,5 %, M. Le Pen arrive en seconde position après M. Mitterrand, battant très largement MM. Chirac et Barre malgré la présence du maire RPR, M. Daniel Vuillard. A Champagnole, où le maire M. Jean Charroppin est également député RPR, l'extrême droite fait un score très proche de M. Chirac. Elle progresse essentiellement dans les cantons du haut Jura, où les petites entreprises et l'artisanat représentent l'essentiel de l'activité économique et où la main-d'œuvre étrangère est la plus forte. C'est également le cas dans la ville chef-lieu dirigée par un maire communiste, M. Henri Auger, où M. Lajoinie est devancé de près de 800 voix par M. Le Pen.

LANDES

Ins., 233 733 ; vot., 199 534
Abst., 34 199 (14,63 %)
Suffr. expr., 195 601

Mitterrand	82 290 (42,07)
Chirac	41 076 (20,99)
Barre	29 272 (14,96)
Le Pen	17 528 (8,96)

Lajoinie, 13 582 (6,94) ; **Waechter**, 4 549 (2,32) ; **Juquin**, 3 845 (1,96) ; **Laguiller**, 2 881 (1,47) ; **Boussel**, 578 (0,29).

1986. – Ins., 231 693 ; abst., 16,91 % ; suffr. expr., 182 275. PS, 78 106 (42,85) ; Un. opp., 71 885 (39,43) ; PC, 14 652 (8,03) ; FN, 9 274 (5,08) ; MRG, 7 386 (4,05) ; MPPT, 972 (0,53).

1981. – Ins., 219 366 ; abst., 15,16 % ; suffr. expr., 183 197. Mitterrand, 62 326 (34,02) ; Giscard d'Estaing, 47 013 (25,66) ; Chirac, 30 748 (16,78) ; Marchais, 26 095 (14,24) ; Lalonde, 4 744 (2,58) ; Laguiller, 3 487 (1,90) ; Crépeau, 3 095 (1,68) ; Debré, 2 625 (1,43) ; Garaud, 1 946 (1,06) ; Bouchardeau, 1 118 (0,61).

MONT-DE-MARSAN

Ins., 18 573 ; suffr. expr., 14 756

Mitterrand, 5 591 (37,88) ; Chirac, 3 357 (22,75) ; Barre, 2 691 (18,23) ; Le Pen, 1 649 (11,17) ; Lajoinie, 495 (3,35) ; Waechter, 428 (2,90) ; Juquin, 291 (1,97) ; Laguiller, 205 (1,38) ; Boussel, 49 (0,33).

1981. – Mitterrand, 4 541 (32,73) ; Giscard d'Estaing, 3 793 (27,34) ; Chirac, 2 752 (19,83) ; Marchais, 1 155 (8,32) ; Lalonde, 513 ; Crépeau, 347 ; Debré, 265 ; Laguiller, 219 ; Garaud, 177 ; Bouchardeau, 111.

BISCAROSSE

Ins., 6 585 ; suffr. expr., 5 086

Mitterrand, 1 622 (31,89) ; Chirac, 1 182 (23,24) ; Barre, 954 (18,75) ; Le Pen, 865 (17,00) ; Waechter, 155 (3,04) ; Lajoinie, 130 (2,55) ; Laguiller, 92 (1,80) ; Juquin, 70 (1,37) ; Boussel, 16 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 295 (30,44) ; Mitterrand, 1 223 (28,75) ; Chirac, 925 (21,74) ; Marchais, 275 (6,46) ; Crépeau, 140 ; Lalonde, 134 ; Laguiller, 86 ; Garaud, 83 ; Debré, 72 ; Bouchardeau, 20.

DAX

Ins., 13 270 ; suffr. expr., 10 292

Mitterrand, 3 709 (36,03) ; Chirac, 2 514 (24,42) ; Barre, 1 942 (18,86) ; Le Pen, 1 167 (11,33) ; Lajoinie, 375 (3,64) ; Waechter, 289 (2,80) ; Juquin, 140 (1,36) ; Laguiller, 127 (1,23) ; Boussel, 29 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 583 (34,32) ; Mitterrand, 2 936 (28,13) ; Chirac, 1 863 (17,84) ; Marchais, 932 (8,92) ; Lalonde, 329 ; Crépeau, 221 ; Laguiller, 177 ; Debré, 163 ; Garaud, 150 ; Bouchardeau, 83.

MIMIZAN

Ins., 5 129 ; suffr. expr., 4 366

Mitterrand, 2 173 (49,77) ; Chirac, 792 (18,14) ; Barre, 601 (13,76) ; Le Pen, 369 (8,45) ; Lajoinie, 198 (4,53) ; Waechter, 101 (2,31) ; Laguiller, 66 (1,51) ; Juquin, 50 (1,14) ; Boussel, 16 (0,36).

1981. – Mitterrand, 1 745 (39,65) ; Giscard d'Estaing, 998 (22,68) ; Chirac, 624 (14,18) ; Marchais, 571 (12,97) ; Lalonde, 121 ; Laguiller, 106 ; Crépeau, 86 ; Garaud, 74 ; Debré, 50 ; Bouchardeau, 25.

SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Ins., 7 089 ; suffr. expr., 5 804

Mitterrand, 2 654 (45,72) ; Chirac, 987 (17,00) ; Barre, 857 (14,76) ; Le Pen, 563 (9,70) ; Lajoinie, 369 (6,35) ; Waechter, 146 (2,51) ; Juquin, 128 (2,20) ; Laguiller, 79 (1,36) ; Boussel, 21 (0,36).

1981. – Mitterrand, 2 116 (39,41) ; Giscard d'Estaing, 1 324 (24,66) ; Chirac, 696 (12,96) ; Marchais, 676 (12,59) ; Lalonde, 186 ; Crépeau, 106.

Stabilité par rapport à 1986, nette poussée (plus de 6 points) par rapport à 1981 : le département des Landes conserve et accentue sa coloration socialiste. La surprise vient de Dax, mairie barriste que dirige le président du comité de soutien de M. Barre, M. Yves Goussebaire-Dupin. M. Chirac y obtient, avec 24,43 % des suffrages, près de 6 points de plus que l'ancien premier ministre, en dépit de cet environnement, qui aurait dû être favorable au député du Rhône.

LOIR-ET-CHER

Ins., 216 852 ; vot., 183 369
Abst., 33 483 (15,44 %)
Suffr. expr., 178 602

Mitterrand	63 492 (35,54)
Chirac	34 561 (19,35)
Barre	32 549 (18,22)
Le Pen	22 840 (12,78)

Lajoinie, 11 438 (6,40) ; **Waechter**, 5 579 (3,12) ; **Laguiller**, 3 973 (2,22) ; **Juquin**, 3 449 (1,93) ; **Boussel**, 721 (0,40).

1986. – Ins., 213 809 ; abst., 18,94 % ; suffr. expr., 163 979. Un-opp., 77 340 (47,16) ; PS, 60 738 (37,04) ; PC, 12 048 (7,34) ; FN, 12 033 (7,33) ; MPPT, 1 820 (1,10).

1981. – Ins., 208 054 ; abst., 16,36 % ; suffr. expr., 170 420. Giscard d'Estaing, 53 259 (31,25) ; Mitterrand, 43 511 (25,53) ; Chirac, 25 838 (15,16) ; Marchais, 24 732 (14,51) ; Lalonde, 5 805 (3,40) ; Laguiller, 4 893 (2,87) ; Debré, 4 077 (2,39) ; Crépeau, 4 032 (2,36) ; Garaud, 2 519 (1,47) ; Bouchardeau, 1 754 (1,02).

BLOIS

Ins., 27 228 ; suffr. expr., 21 559

Mitterrand, 7 737 (35,88) ; Barre, 4 218 (19,56) ; Chirac, 3 961 (18,37) ; Le Pen, 2 590 (12,01) ; Lajoinie, 1 256 (5,82) ; Waechter, 804 (3,72) ; Juquin, 527 (2,44) ; Laguiller, 375 (1,73) ; Boussel, 91 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 528 (29,46) ; Mitterrand, 6 166 (27,82) ; Chirac, 3 176 (14,33) ; Marchais, 2 871 (12,95) ; Lalonde, 907 ; Debré, 638 ; Crépeau, 614 ; Laguiller, 527 ; Garaud, 401 ; Bouchardeau, 329.

ROMORANTIN-LANTHENAY

Ins., 11 376 ; suffr. expr., 9 414

Mitterrand, 3 632 (38,58) ; Chirac, 1 713 (18,19) ; Barre, 1 642 (17,44) ; Le Pen, 1 259 (13,37) ; Lajoinie, 570 (6,05) ; Waechter, 275 (2,92) ; Laguiller, 183 (1,94) ; Juquin, 109 (1,15) ; Boussel, 31 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 815 (31,53) ; Mitterrand, 2 415 (27,05) ; Chirac, 1 418 (15,88) ; Marchais, 1 253 (14,03) ; Lalonde, 288 ; Laguiller, 202 ; Crépeau, 200 ; Debré, 148 ; Garaud, 116 ; Bouchardeau, 71.

SALBRIS

Ins., 4 678 ; suffr. expr., 3 761

Mitterrand, 1 265 (33,63) ; Chirac, 908 (24,14) ; Barre, 648 (17,22) ; Le Pen, 536 (14,25) ; Lajoinie, 142 (3,77) ; Laguiller, 101 (2,68) ; Waechter, 97 (2,57) ; Juquin, 42 (1,11) ; Boussel, 22 (0,58).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 064 (30,42) ; Mitterrand, 857 (24,50) ; Chirac, 699 (19,98) ; Marchais, 411 (11,75) ; Lalonde, 139 ; Laguiller, 111 ; Debré, 80 ; Crépeau, 70 ; Garaud, 34 ; Bouchardeau, 32.

VENDOME

Ins., 11 273 ; suffr. expr., 8 999

Mitterrand, 3 290 (36,55) ; Barre, 1 867 (20,74) ; Chirac, 1 371 (15,23) ; Le Pen, 1 126 (12,51) ; Lajoinie, 574 (6,37) ; Waechter, 306 (3,40) ; Laguiller, 256 (2,84) ; Juquin, 171 (1,90) ; Boussel, 38 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 957 (32,14) ; Mitterrand, 2 317 (25,18) ; Marchais, 1 547 (16,81) ; Chirac, 1 124 (12,21) ; Lalonde, 350 ; Laguiller, 252 ; Crépeau, 223 ; Debré, 214 ; Garaud, 122 ; Bouchardeau, 94.

Dans ce département traditionnellement modéré, il n'est pas étonnant de voir M. Barre, qui avait été soutenu par une grande majorité d'élus locaux, obtenir un score (18,22 % des suffrages exprimés) très proche de celui de M. Chirac (19,34 %).

Deux circonscriptions sur trois ont même donné l'avantage à M. Barre sur M. Chirac ; il s'agit de la troisième (Vendôme) dont l'homme fort est M. Jean Desanlis, député CDS, et de la première (Blois). La deuxième circonscription (Romorantin) permet, en revanche, au RPR d'être finalement gagnant sur le département.

M. Mitterrand réussit un très bon score (35,54 %), même s'il ne récupère pas toutes les voix (37,04 %) qui s'étaient portées sur M. Jack Lang aux législatives de 1986.

(Lire la suite page 26.)

Le premier tour de

LOIRE

Ins., 477 665 ; vot., 380 931
Abst., 96 734 (20,25 %)
Suffr. expr., 373 209

Mitterrand	113 515 (30,41)
Barre	69 073 (18,50)
Chirac	66 908 (17,92)
Le Pen	64 805 (17,36)

Lajoinie, 26 054 (6,98) ; **Waechter**, 15 141 (4,05) ; **Juquin**, 8 429 (2,25) ; **Laguiller**, 7 574 (2,02) ; **Boussel**, 1 710 (0,45).

1986. – Ins., 479 304 ; abst., 24,85 % ; suffr. expr., 344 215. Un. opp., 144 914 (42,09) ; PS, 102 807 (29,86) ; FN, 44 332 (12,87) ; PC, 36 846 (10,70) ; Verts, 9 168 (2,66) ; LO, 4 361 (1,26) ; MPPT, 1 787 (0,51).

1981. – Ins., 475 584 ; abst., 20,75 % ; suffr. expr., 370 743. Giscard d'Estaing, 108 556 (29,28) ; Mitterrand, 91 612 (24,71) ; Chirac, 64 021 (17,26) ; Marchais, 58 743 (15,84) ; Lalonde, 15 179 (4,09) ; Laguiller, 7 873 (2,12) ; Crépeau, 7 094 (1,91) ; Debré, 6 688 (1,80) ; Bouchardeau, 6 247 (1,68) ; Garaud, 4 730 (1,27).

SAINT-ÉTIENNE

Ins., 119 610 ; suffr. expr., 87 600

Mitterrand, 25 023 (28,56) ; Le Pen, 16 879 (19,26) ; Barre, 15 174 (17,32) ; Chirac, 15 107 (17,24) ; Lajoinie, 7 474 (8,53) ; Waechter, 3 540 (4,04) ; Juquin, 2 450 (2,79) ; Laguiller, 1 553 (1,77) ; Boussel, 400 (0,45).

1981. – Giscard d'Estaing, 25 648 (27,53) ; Mitterrand, 22 009 (23,62) ; Marchais, 16 766 (17,99) ; Chirac, 16 407 (17,61) ; Lalonde, 3 971 ; Crépeau, 1 911 ; Bouchardeau, 1 837 ; Laguiller, 1 709 ; Debré, 1 658 ; Garaud, 1 237.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

Ins., 9 637 ; suffr. expr., 7 289

Mitterrand, 2 369 (32,50) ; Le Pen, 2 073 (28,44) ; Barre, 881 (12,08) ; Chirac, 777 (10,65) ; Lajoinie, 669 (9,17) ; Waechter, 197 (2,70) ; Juquin, 146 (2,00) ; Laguiller, 143 (1,96) ; Boussel, 34 (0,46).

1981. – Mitterrand, 2 068 (26,23) ; Marchais, 2 045 (25,94) ; Giscard d'Estaing, 1 905 (24,16) ; Chirac, 998 (12,66) ; Lalonde, 262 ; Laguiller, 190 ; Debré, 119 ; Bouchardeau, 110 ; Crépeau, 101 ; Garaud, 84.

FIRMINY

Ins., 14 691 ; suffr. expr., 10 977

Mitterrand, 3 550 (32,34) ; Le Pen, 2 198 (20,02) ; Barre, 1 602 (14,59) ; Chirac, 1 389 (12,65) ; Lajoinie, 1 245 (11,34) ; Waechter, 406 (3,69) ; Juquin, 354 (3,22) ; Laguiller, 191 (1,74) ; Boussel, 42 (0,38).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 983 (25,71) ; Marchais, 2 929 (25,24) ; Mitterrand, 2 652 (22,86) ; Chirac, 1 571 (13,54) ; Lalonde, 416 ; Bouchardeau, 264 ; Laguiller, 242 ; Crépeau, 217 ; Debré, 194 ; Garaud, 133.

MONTBRISON

Ins., 10 673 ; suffr. expr., 6 994

Mitterrand, 2 179 (31,15) ; Barre, 1 514 (21,64) ; Chirac, 1 452 (20,76) ; Le Pen, 959 (13,71) ; Waechter, 329 (4,70) ; Lajoinie, 245 (3,50) ; Laguiller, 165 (2,35) ; Juquin, 118 (1,68) ; Boussel, 33 (0,47).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 198 (33,40) ; Mitterrand, 1 741 (26,45) ; Chirac, 1 126 (17,11) ; Marchais, 649 (9,86) ; Lalonde, 302 ; Laguiller, 145 ; Crépeau, 127 ; Debré, 110 ; Garaud, 104 ; Bouchardeau, 78.

LA RICAMARIE

Ins., 6 196 ; suffr. expr., 4 589

Le Pen, 1 307 (28,48) ; Mitterrand, 1 135 (24,73) ; Lajoinie, 912 (19,87) ; Barre, 472 (10,28) ; Chirac, 395 (8,60) ; Waechter, 127 (2,76) ; Juquin, 114 (2,48) ; Laguiller, 110 (2,39) ; Boussel, 17 (0,37).

1981. – Marchais, 1 848 (37,22) ; Giscard d'Estaing, 1 079 (21,73) ; Mitterrand, 1 010 (20,34) ; Chirac, 514 (10,35) ; Lalonde, 146 ; Laguiller, 119 ; Crépeau, 70 ; Debré, 69 ; Bouchardeau, 64 ; Garaud, 46.

RIVE-DE-GIER

Ins., 8 047 ; suffr. expr., 6 465

Mitterrand, 2 146 (33,19) ; Lajoinie, 1 127 (17,43) ; Le Pen, 1 053 (16,28) ; Barre, 875 (13,53) ; Chirac, 738 (11,41) ; Waechter, 210 (3,24) ; Juquin, 162 (2,50) ; Laguiller, 116 (1,79) ; Boussel, 38 (0,58).

1981. – Mitterrand, 2 023 (28,67) ; Marchais, 1 962 (27,81) ; Giscard d'Estaing, 1 544 (21,88) ; Chirac, 768 (10,88) ; Lalonde, 243 ; Laguiller, 141 ; Crépeau, 111 ; Debré, 107 ; Bouchardeau, 85 ; Garaud, 70.

ROANNE

Ins., 27 122 ; suffr. expr., 20 589

Mitterrand, 7 365 (35,77) ; Barre, 3 805 (18,48) ; Chirac, 3 440 (16,70) ; Le Pen, 2 755 (13,38) ; Lajoinie, 1 672 (8,12) ; Waechter, 716 (3,47) ; Juquin, 383 (1,86) ; Laguiller, 369 (1,79) ; Boussel, 84 (0,40).

1981. – Mitterrand, 6 678 (27,37) ; Giscard d'Estaing, 6 239 (25,57) ; Marchais, 4 514 (18,50) ; Chirac, 4 065 (16,66) ; Lalonde, 923 ; Crépeau, 514 ; Laguiller, 509 ; Debré, 371 ; Bouchardeau, 307 ; Garaud, 278.

ROCHE-LA-MOLIÈRE

Ins., 5 925 ; suffr. expr., 4 663

Mitterrand, 1 554 (33,32) ; Le Pen, 1 002 (21,48) ; Barre, 828 (17,75) ; Chirac, 641 (13,74) ; Lajoinie, 299 (6,41) ; Waechter, 144 (3,08) ; Juquin, 90 (1,93) ; Laguiller, 88 (1,88) ; Boussel, 17 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 429 (31,03) ; Mitterrand, 1 336 (29,01) ; Marchais, 727 (15,78) ; Chirac, 639 (13,87) ; Lalonde, 142 ; Laguiller, 103 ; Debré, 75 ; Bouchardeau, 60 ; Crépeau, 53 ; Garaud, 41.

SAINT-CHAMOND

Ins., 23 539 ; suffr. expr., 18 607

Mitterrand, 5 890 (31,65) ; Le Pen, 4 108 (22,07) ; Barre, 3 248 (17,45) ; Chirac, 2 782 (14,95) ; Lajoinie, 1 000 (5,37) ; Waechter, 725 (3,89) ; Laguiller, 381 (2,04) ; Juquin, 379 (2,03) ; Boussel, 94 (0,50).

1981. – Mitterrand, 5 728 (29,80) ; Giscard d'Estaing, 5 271 (27,43) ; Chirac, 2 889 (15,03) ; Marchais, 2 710 (14,10) ; Lalonde, 895 ; Laguiller, 439 ; Crépeau, 378 ; Debré, 370 ; Bouchardeau, 285 ; Garaud, 251.

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Ins., 7 259 ; suffr. expr., 5 768

Mitterrand, 1 474 (25,55) ; Le Pen, 1 278 (22,15) ; Barre, 1 120 (19,41) ; Chirac, 1 015 (17,59) ; Lajoinie, 356 (6,17) ; Waechter, 281 (4,87) ; Juquin, 115 (1,99) ; Laguiller, 107 (1,85) ; Boussel, 22 (0,38).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 562 (30,98) ; Mitterrand, 1 183 (23,46) ; Chirac, 914 (18,13) ; Marchais, 730 (14,48) ; Lalonde, 201 ; Crépeau, 128 ; Debré, 101 ; Laguiller, 91 ; Garaud, 76 ; Bouchardeau, 55.

UNIEUX

Ins., 5 758 ; suffr. expr., 4 536

Mitterrand, 1 419 (31,28) ; Le Pen, 834 (18,38) ; Barre, 692 (15,25) ; Lajoinie, 550 (12,12) ; Chirac, 526 (11,59) ; Waechter, 190 (4,18) ; Juquin, 176 (3,88) ; Laguiller, 124 (2,73) ; Boussel, 25 (0,55).

1981. – Marchais, 1 216 (26,34) ; Giscard d'Estaing, 1 146 (24,83) ; Mitterrand, 1 094 (23,70) ; Chirac, 577 (12,50) ; Lalonde, 187 ; Laguiller, 106 ; Crépeau, 91 ; Bouchardeau, 76 ; Debré, 72 ; Garaud, 50.

Le président du Front national réalise ses scores les plus spectaculaires dans les villes ouvrières de l'agglomération stéphanoise traditionnellement dirigées par la gauche, et d'abord à La Ricamarie, à municipalité communiste, où il arrive en tête de tous les candidats avec 28,48 % des suffrages exprimés. Un résultat à contrepied des mouvements naturels de l'électorat, mais qui s'explique par l'insécurité dont se plaignent les habitants des grands ensembles locaux.

Dans le nord du département, Roanne, bastion de l'ancien ministre socialiste, M. Jean Auroux a mieux résisté à la poussée du Front national (13,38 %) tout en donnant à M. Mitterrand (30,41 % en moyenne départementale) son meilleur score parmi les grandes villes du département : 35,77 %

M. Barre devance de peu M. Jacques Chirac (18,50 % contre 17,92 %). La ténuité de cet écart est parfaitement explicitée à Saint-Etienne où, malgré le soutien du maire CDS, M. François Dubanchet, le député du Rhône devance le maire de Paris de 67 voix seulement. Il est vrai que, de son côté, le sénateur RPR Lucien Neuwirth, président du conseil général, avait mené une campagne vigoureuse en faveur de son chef de file.

HAUTE-LOIRE

Ins., 156 714 ; vot., 129 093
Abst., 27 621 (17,62 %)
Suffr. expr., 126 068

Mitterrand	37 789 (29,97)
Barre	27 014 (21,42)
Chirac	26 469 (20,99)
Le Pen	17 751 (14,08)

Lajoinie, 5 608 (4,44) ; **Waechter**, 5 034 (3,99) ; **Juquin**, 2 912 (2,30) ; **Laguiller**, 2 891 (2,29) ; **Boussel**, 600 (0,47).

1986. – Ins., 156 211 ; abst., 19,03 % ; suffr. expr., 121 625. Un. opp., 69 590 (57,21) ; PS, 31 809 (26,15) ; FN, 9 112 (7,49) ; PC, 5 726 (4,70) ; div. opp., 4 364 (3,58) ; MPPT, 1 024 (0,84).

1981. – Ins., 152 741 ; abst., 18,86 % ; suffr. expr., 121 979. Giscard d'Estaing, 45 012 (36,90) ; Mitterrand, 30 686 (25,15) ; Chirac, 22 028 (18,05) ; Marchais, 10 595 (8,68) ; Lalonde, 4 453 (3,65) ; Laguiller, 2 931 (2,40) ; Crépeau, 1 704 (1,39) ; Debré, 1 652 (1,35) ; Bouchardeau, 1 463 (1,19) ; Garaud, 1 455 (1,19).

LE PUY

Ins., 122 207 ; suffr. expr., 9 869

Mitterrand, 2 899 (29,37) ; Barre, 2 309 (23,39) ; Chirac, 1 842 (18,66) ; Le Pen, 1 444 (14,63) ; Waechter, 438 (4,43) ; Lajoinie, 388 (3,93) ; Juquin, 282 (2,85) ; Laguiller, 205 (2,07) ; Boussel, 62 (0,62).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 812 (34,98) ; Mitterrand, 2 845 (26,11) ; Chirac, 1 868 (17,14) ; Marchais, 1 044 (9,58) ; Lalonde, 475 ; Laguiller, 212 ; Crépeau, 212 ; Debré, 163 ; Bouchardeau, 133 ; Garaud, 132.

BRIOUDE

Ins., 4 982 ; suffr. expr., 4 074

Mitterrand, 1 473 (36,15) ; Chirac, 857 (21,03) ; Barre, 794 (19,48) ; Le Pen, 401 (9,84) ; Lajoinie, 182 (4,46) ; Waechter, 136 (3,33) ; Juquin, 115 (2,82) ; Laguiller, 93 (2,28) ; Boussel, 23 (0,56).

1981. – Mitterrand, 1 461 (35,47) ; Giscard d'Estaing, 1 202 (29,18) ; Chirac, 681 (16,53) ; Marchais, 313 (7,60) ; Lalonde, 144 ; Laguiller, 104 ; Crépeau, 76 ; Bouchardeau, 73 ; Garaud, 37 ; Debré, 27.

YSSINGEAUX

Ins., 4 495 ; suffr. expr., 3 642

Barre, 1 029 (28,25) ; Mitterrand, 1 021 (28,03) ; Chirac, 682 (18,72) ; Le Pen, 521 (14,30) ; Waechter, 143 (3,92) ; Laguiller, 80 (2,19) ; Lajoinie, 76 (2,08) ; Juquin, 67 (1,83) ; Boussel, 23 (0,63).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 468 (42,82) ; Mitterrand, 784 (22,87) ; Chirac, 597 (17,41) ; Marchais, 203 (5,92) ; Lalonde, 115 ; Laguiller, 58 ; Bouchardeau, 54 ; Garaud, 52 ; Crépeau, 49 ; Debré, 48.

M. Barre obtient, dans ce département où il bénéficie du soutien de deux députés – M. Jacques Barrot (UDF-CDS) et M. Jean Proriol (UDF-PR), – un score supérieur à sa moyenne nationale. Il n'arrive cependant à distancer M. Chirac que d'un demi-point.

Alors que M. Le Pen réalise un score équivalent à sa moyenne nationale, M. Mitterrand enregistre une notable poussée – près de cinq points – par rapport à 1981. Il faut également noter le pourcentage obtenu par M. Waechter (3,99 %). Ce bon résultat relatif s'explique par la prise de position du candidat écologiste contre le barrage de Serre-de-la-Farre.

LOIRE-ATLANTIQUE

Ins., 704 919 ; vot., 574 087
Abst., 130 832 (18,55) %
Suffr. expr., 562 101

Mitterrand	206 807 (36,79)
Barre	111 809 (19,89)
Chirac	111 074 (19,76)
Le Pen	56 419 (10,03)

Waechter, 23 978 (4,26) ; **Lajoinie**, 22 358 (3,97) ; **Laguiller**, 13 449 (2,39) ; **Juquin**, 13 345 (2,37) ; **Boussel**, 2 862 (0,50).

1986. – Ins., 688 421 ; abst., 23,45 % ; suffr. expr., 501 456. un-opp., 235 384 (46,94) ; PS, 184 759 (36,84) ; FN, 30 479 (6,07) ; PC, 25 519 (5,08) ; LO, 7 731 (1,54) ; MRG-MGP, 5 691 (1,13) ; MPPT, 4 522 (0,90) ; POE, 4 016 (0,80) ; I86, 3 355 (0,66).

1981. – Ins., 652 967 ; abst., 18,57 % ; suffr. expr., 523 950. Giscard d'Estaing, 156 176 (29,80) ; Mitterrand, 149 168 (28,46) ; Chirac, 93 905 (17,92) ; Marchais, 48 924 (9,33) ; Lalonde, 23 077 (4,40) ; Crépeau, 14 811 (2,82) ; Laguiller, 13 395 (2,55) ; Debré, 9 783 (1,86) ; Bouchardeau, 7 980 (1,52) ; Garaud, 6 731 (1,28).

NANTES

Ins., 155 186 ; suffr. expr., 116 269

Mitterrand, 41 959 (36,08) ; Chirac, 23 931 (20,58) ; Barre, 22 850 (19,65) ; Le Pen, 12 513 (10,76) ; Waechter, 4 772 (4,10) ; Lajoinie, 4 525 (3,89) ; Juquin, 3 047 (2,62) ; Laguiller, 2 123 (1,82) ; Boussel, 549 (0,47).

1981. – Mitterrand, 34 228 (28,62) ; Giscard d'Estaing, 32 862 (27,47) ; Chirac, 21 044 (17,59) ; Marchais, 12 632 (10,56) ; Lalonde, 5 811 ; Crépeau, 4 217 ; Laguiller, 2 628 ; Debré, 2 407 ; Bouchardeau, 2 036 ; Garaud, 1 728.

LA BAULE-ESCOUBLAC

Ins., 11 933 ; suffr. expr., 9 540

Chirac, 2 872 (30,10) ; Mitterrand, 2 627 (27,53) ; Barre, 1 759 (18,43) ; Le Pen, 1 264 (13,24) ; Waechter, 366 (3,83) ; Lajoinie, 314 (3,29) ; Laguiller, 172 (1,80) ; Juquin, 135 (1,41) ; Boussel, 31 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 895 (31,10) ; Mitterrand, 2 213 (23,77) ; Chirac, 2 191 (23,53) ; Marchais, 695 (7,46) ; Lalonde, 385 ; Crépeau, 290 ; Debré, 219 ; Laguiller, 163 ; Garaud, 154 ; Bouchardeau, 103.

BOUGUENAIS

Ins., 9 398 ; suffr. expr., 7 602

Mitterrand, 3 673 (48,31) ; Barre, 1 050 (13,81) ; Chirac, 918 (12,07) ; Le Pen, 651 (8,56) ; Lajoinie, 446 (5,86) ; Waechter, 335 (4,40) ; Juquin, 279 (3,67) ; Laguiller, 196 (2,57) ; Boussel, 54 (0,71).

1981. – Mitterrand, 2 742 (41,17) ; Giscard d'Estaing, 1 307 (19,62) ; Chirac, 876 (13,15) ; Marchais, 823 (12,35) ; Lalonde, 254 ; Laguiller, 204 ; Crépeau, 175 ; Bouchardeau, 136 ; Debré, 80 ; Garaud, 62.

CHATEAUBRIANT

Ins., 9 461 ; suffr. expr., 7 708

Mitterrand, 3 049 (39,55) ; Barre, 1 475 (19,13) ; Chirac, 1 428 (18,52) ; Le Pen, 755 (9,79) ; Lajoinie, 329 (4,26) ; Waechter, 309 (4,00) ; Laguiller, 186 (2,41) ; Juquin, 151 (1,95) ; Boussel, 26 (0,33).

1981. – Mitterrand, 2 459 (32,46) ; Giscard d'Estaing, 1 931 (25,49) ; Chirac, 1 395 (18,41) ; Marchais, 834 (11,01) ; Lalonde, 296 ; Laguiller, 193 ; Crépeau, 159 ; Debré, 125 ; Bouchardeau, 94 ; Garaud, 88.

COUERON

Ins., 10 692 ; suffr. expr., 8 664

Mitterrand, 3 975 (45,87) ; Barre, 1 103 (12,73) ; Chirac, 920 (10,61) ; Lajoinie, 894 (10,31) ; Le Pen, 815 (9,40) ; Waechter, 348 (4,01) ; Juquin, 287 (3,31) ; Laguiller, 257 (2,96) ; Boussel, 65 (0,75).

1981. – Mitterrand, 2 839 (37,95) ; Marchais, 1 492 (19,94) ; Giscard d'Estaing, 1 399 (18,70) ; Chirac, 746 (9,97) ; Lalonde, 291 ; Laguiller, 263 ; Crépeau, 179 ; Bouchardeau, 112 ; Debré, 104 ; Garaud, 55.

ORVAULT

Ins., 16 059 ; suffr. expr., 13 014

Mitterrand, 4 730 (36,34) ; Barre, 2 735 (21,01) ; Chirac, 2 466 (18,94) ; Le Pen, 1 287 (9,88) ; Waechter, 683 (5,24) ; Lajoinie, 388 (2,98) ; Juquin, 382 (2,93) ; Laguiller, 283 (2,17) ; Boussel, 60 (0,46).

1981. – Mitterrand, 3 702 (31,63) ; Giscard d'Estaing, 2 912 (24,88) ; Chirac, 2 005 (17,13) ; Marchais, 958 (8,18) ; Lalonde, 703 ; Crépeau, 454 ; Bouchardeau, 276 ; Laguiller, 274 ; Debré, 236 ; Garaud, 184.

PORNIC

Ins., 7 100 ; suffr. expr., 5 738

Mitterrand, 1 665 (29,01) ; Chirac, 1 418 (24,71) ; Barre, 1 284 (22,37) ; Le Pen, 711 (12,39) ; Waechter, 256 (4,46) ; Lajoinie, 148 (2,57) ; Laguiller, 132 (2,30) ; Juquin, 103 (1,79) ; Boussel, 21 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 907 (37,87) ; Chirac, 1 068 (21,21) ; Mitterrand, 1 057 (20,99) ; Marchais, 313 (6,21) ; Lalonde, 183 ; Laguiller, 145 ; Crépeau, 133 ; Debré, 128 ; Garaud, 69 ; Bouchardeau, 32.

REZÉ

Ins., 23 984 ; suffr. expr., 18 397

Mitterrand, 8 292 (45,07) ; Barre, 2 937 (15,96) ; Chirac, 2 596 (14,11) ; Le Pen, 1 626 (8,83) ; Lajoinie, 1 035 (5,62) ; Waechter, 792 (4,30) ; Juquin, 548 (2,97) ; Laguiller, 446 (2,42) ; Boussel, 125 (0,67).

1981. – Mitterrand, 6 941 (36,59) ; Giscard d'Estaing, 4 018 (21,18) ; Chirac, 2 604 (13,72) ; Marchais, 2 497 (13,16) ; Lalonde, 915 ; Crépeau, 641 ; Laguiller, 588 ; Bouchardeau, 313 ; Debré, 241 ; Garaud, 208.

SAINT-BRÉVIN-LES-PINS

Ins., 5 784 ; suffr. expr., 4 397

Mitterrand, 1 511 (34,36) ; Barre, 939 (21,35) ; Chirac, 875 (19,89) ; Le Pen, 523 (11,89) ; Waechter, 179 (4,07) ; Lajoinie, 174 (3,95) ; Laguiller, 93 (2,11) ; Juquin, 70 (1,59) ; Boussel, 33 (0,75).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 422 (34,72) ; Mitterrand, 1 037 (25,32) ; Chirac, 727 (17,75) ; Marchais, 343 (8,37) ; Lalonde, 166 ; Crépeau, 132 ; Laguiller, 116 ; Debré, 74 ; Garaud, 56 ; Bouchardeau, 22.

SAINT-HERBLAIN

Ins., 28 505 ; suffr. expr., 22 221

Mitterrand, 9 568 (43,05) ; Barre, 3 749 (16,87) ; Chirac, 3 049 (13,72) ; Le Pen, 2 506 (11,27) ; Waechter, 1 027 (4,62) ; Lajoinie, 985 (4,43) ; Juquin, 732 (3,29) ; Laguiller, 520 (2,34) ; Boussel, 85 (0,38).

1981. – Mitterrand, 6 958 (36,37) ; Giscard d'Estaing, 4 200 (21,95) ; Chirac, 2 642 (13,81) ; Marchais, 2 202 (11,51) ; Lalonde, 992 ; Crépeau, 683 ; Laguiller, 501 ; Bouchardeau, 382 ; Debré, 326 ; Garaud, 245.

SAINT-NAZAIRE

Ins., 44 710 ; suffr. expr., 33 805

Mitterrand, 14 224 (42,07) ; Barre, 5 256 (15,54) ; Chirac, 4 710 (13,93) ; Le Pen, 3 095 (9,15) ; Lajoinie, 2 543 (7,52) ; Waechter, 1 560 (4,61) ; Juquin, 1 184 (3,50) ; Laguiller, 991 (2,93) ; Boussel, 242 (0,71).

1981. – Mitterrand, 11 963 (34,59) ; Giscard d'Estaing, 7 291 (21,08) ; Marchais, 5 575 (16,11) ; Chirac, 4 322 (12,49) ; Lalonde, 1 737 ; Laguiller, 1 013 ; Crépeau, 980 ; Bouchardeau, 751 ; Debré, 506 ; Garaud, 447.

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Ins., 14 390 ; suffr. expr., 11 948

Mitterrand, 5 025 (42,05) ; Barre, 2 262 (18,93) ; Chirac, 1 962 (16,42) ; Le Pen, 1 012 (8,47) ; Lajoinie, 565 (4,72) ; Waechter, 501 (4,19) ; Juquin, 300 (2,51) ; Laguiller, 258 (2,15) ; Boussel, 63 (0,52).

1981. – Mitterrand, 3 254 (33,02) ; Giscard d'Estaing, 2 220 (22,53) ; Chirac, 1 723 (17,48) ; Marchais, 1 105 (11,21) ; Lalonde, 465 ; Crépeau, 357 ; Laguiller, 252 ; Debré, 192 ; Bouchardeau, 149 ; Garaud, 135.

VERTOU

Ins., 11 708 ; suffr. expr., 9 840

Mitterrand, 3 773 (38,34) ; Barre, 2 079 (21,12) ; Chirac, 1 862 (18,92) ; Le Pen, 827 (8,40) ; Waechter, 429 (4,35) ; Lajoinie, 371 (3,77) ; Laguiller, 244 (2,47) ; Juquin, 203 (2,06) ; Boussel, 52 (0,52).

1981. – Mitterrand, 2 465 (29,29) ; Giscard d'Estaing, 2 445 (29,06) ; Chirac, 1 487 (17,67) ; Marchais, 787 (9,35) ; Lalonde, 364 ; Crépeau, 290 ; Laguiller, 211 ; Debré, 179 ; Bouchardeau, 98 ; Garaud, 87.

Contrairement à sa poussée au niveau national, M. Le Pen n'obtient, une fois de plus, en Loire-Atlantique, qu'un score, certes éloquent, mais nullement menaçant pour les deux autres candidats de droite. Il ne recueille, en effet, que 10 % des voix, soit la moitié de chacun de ses deux concurrents, qui sont à égalité (Barre 19,89 %, Chirac 19,76 %).

L'enseignement le plus important du scrutin est sans doute l'effondrement du Parti communiste. Ce dernier est devancé par le candidat des Verts. M. Lajoinie n'obtient que 3,98 % et M. Waechter en recueille 4,2 %.

A Nantes, comme à Saint-Herblain, on s'est sans doute souvenu du nuage toxique qui, l'été dernier, avait entraîné l'évacuation d'une partie de la population.

LOIRET

Ins., 364 920 ; vot., 305 576
Abst., 59 344 (16,26 %)
Suffr. expr., 298 538

Mitterrand	95 010 (31,82)
Chirac	62 761 (21,02)
Barre	54 581 (18,28)
Le Pen	44 554 (14,92)

Lajoinie, 17 811 (5,96) ; **Waechter**, 11 147 (3,73) ; **Laguiller**, 6 103 (2,04) ; **Juquin**, 5 318 (1,78) ; **Boussel**, 1 253 (0,41).

1986. – Ins., 356 377 ; abst., 19,96 % ; suffr. expr., 270 921. Un. opp., 124 254 (45,86) ; PS-MRG, 85 098 (31,41) ; PC, 25 573 (9,43) ; FN, 24 590 (9,07) ; LO, 4 318 (1,59) ; div. opp., 2 809 (1,03) ; I86, 2 011 (0,74) ; MPPT, 1 634 (0,60) ; LCR, 634 (0,23).

1981. – Ins., 340 622 ; abst., 16,57 % ; suffr. expr., 278 377. Giscard d'Estaing, 85 290 (30,63) ; Mitterrand, 67 198 (24,13) ; Chirac, 50 854 (18,26) ; Marchais, 35 115 (12,61) ; Lalonde, 11 977 (4,30) ; Laguiller, 7 560 (2,71) ; Crépeau, 7 524 (2,70) ; Debré, 5 640 (2,02) ; Garaud, 4 554 (1,63) ; Bouchardeau, 2 665 (0,95).

ORLÉANS

Ins., 56 487 ; suffr. expr., 44 289

Mitterrand, 13 749 (31,04) ; Chirac, 9 510 (21,47) ; Barre, 8 825 (19,92) ; Le Pen, 6 008 (13,56) ; Lajoinie, 2 147 (4,84) ; Waechter, 1 983 (4,47) ; Juquin, 1 054 (2,37) ; Laguiller, 835 (1,88) ; Boussel, 178 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 13 938 (30,55) ; Mitterrand, 11 672 (25,58) ; Chirac, 8 145 (17,85) ; Marchais, 4 667 (10,23) ; Lalonde, 2 306 ; Crépeau, 1 370 ; Debré, 1 071 ; Laguiller, 996 ; Garaud, 802 ; Bouchardeau, 646.

CHALETTE-SUR-LOING

Ins., 7 508 ; suffr. expr., 5 916

Mitterrand, 1 927 (32,57) ; Lajoinie, 1 143 (19,32) ; Le Pen, 951 (16,07) ; Chirac, 772 (13,04) ; Barre, 677 (11,44) ; Waechter, 198 (3,34) ; Laguiller, 129 (2,18) ; Juquin, 91 (1,53) ; Boussel, 28 (0,47).

1981. – Marchais, 1 838 (28,90) ; Mitterrand, 1 506 (23,68) ; Giscard d'Estaing, 1 502 (23,62) ; Chirac, 713 (11,21) ; Lalonde, 251 ; Laguiller, 211 ; Crépeau, 123 ; Debré, 83 ; Garaud, 77 ; Bouchardeau, 54.

FLEURY-LES-AUBRAIS

Ins., 12 445 ; suffr. expr., 9 916

Mitterrand, 3 712 (37,43) ; Barre, 1 621 (16,34) ; Chirac, 1 242 (12,52) ; Le Pen, 1 235 (12,45) ; Lajoinie, 1 087 (10,96) ; Waechter, 421 (4,24) ; Juquin, 303 (3,05) ; Laguiller, 246 (2,48) ; Boussel, 49 (0,49).

1981. – Mitterrand, 2 825 (29,27) ; Giscard d'Estaing, 2 234 (23,15) ; Marchais, 1 912 (19,81) ; Chirac, 1 278 (13,24) ; Lalonde, 430 ; Crépeau, 298 ; Laguiller, 255 ; Debré, 168 ; Garaud, 147 ; Bouchardeau, 102.

GIEN

Ins., 8 934 ; suffr. expr., 7 177

Mitterrand, 2 354 (32,79) ; Chirac, 1 342 (18,69) ; Le Pen, 1 268 (17,66) ; Barre, 1 237 (17,23) ; Lajoinie, 499 (6,95) ; Waechter, 220 (3,06) ; Laguiller, 145 (2,02) ; Juquin, 86 (1,19) ; Boussel, 26 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 252 (30,55) ; Mitterrand, 1 902 (25,80) ; Chirac, 1 202 (16,30) ; Marchais, 1 048 (14,21) ; Lalonde, 289 ; Laguiller, 195 ; Crépeau, 188 ; Debré, 138 ; Garaud, 108 ; Bouchardeau, 48.

MONTARGIS

Ins., 9 230 ; suffr. expr., 7 182

Mitterrand, 2 103 (29,28) ; Chirac, 1 691 (23,54) ; Barre, 1 194 (16,62) ; Le Pen, 1 072 (14,92) ; Lajoinie, 661 (9,20) ; Waechter, 209 (2,91) ; Juquin, 126 (1,75) ; Laguiller, 104 (1,44) ; Boussel, 22 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 507 (30,24) ; Mitterrand, 1 779 (21,46) ; Chirac, 1 631 (19,67) ; Marchais, 1 326 (15,99) ; Lalonde, 331 ; Laguiller, 199 ; Crépeau, 178 ; Debré, 143 ; Garaud, 120 ; Bouchardeau, 74.

OLIVET

Ins., 10 680 ; suffr. expr., 8 846

Mitterrand, 2 540 (28,71) ; Barre, 2 088 (23,60) ; Chirac, 2 070 (23,40) ; Le Pen, 1 094 (12,36) ; Waechter, 445 (5,03) ; Lajoinie, 240 (2,71) ; Juquin, 177 (2,00) ; Laguiller, 155 (1,75) ; Boussel, 37 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 029 (28,48) ; Mitterrand, 1 706 (23,94) ; Chirac, 1 555 (21,82) ; Marchais, 554 (7,77) ; Lalonde, 423 ; Crépeau, 271 ; Debré, 200 ; Garaud, 158 ; Laguiller, 117 ; Bouchardeau, 111.

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Ins., 9 836 ; suffr. expr., 7 740

Mitterrand, 2 754 (35,58) ; Barre, 1 414 (18,26) ; Chirac, 1 300 (16,79) ; Le Pen, 1 140 (14,72) ; Lajoinie, 363 (4,68) ; Waechter, 349 (4,50) ; Juquin, 197 (2,54) ; Laguiller, 182 (2,35) ; Boussel, 41 (0,52).

1981. – Mitterrand, 1 914 (29,39) ; Giscard d'Estaing, 1 804 (27,70) ; Chirac, 1 028 (15,78) ; Marchais, 730 (11,21) ; Lalonde, 346 ; Laguiller, 192 ; Crépeau, 189 ; Debré, 126 ; Garaud, 104 ; Bouchardeau, 79.

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Ins., 9 227 ; suffr. expr., 7 458

Mitterrand, 2 681 (35,94) ; Barre, 1 310 (17,56) ; Le Pen, 1 205 (16,15) ; Chirac, 1 169 (15,67) ; Lajoinie, 521 (6,98) ; Waechter, 235 (3,15) ; Juquin, 164 (2,19) ; Laguiller, 149 (1,99) ; Boussel, 24 (0,32).

1981. – Mitterrand, 2 106 (27,98) ; Giscard d'Estaing, 2 075 (27,57) ; Marchais, 1 124 (14,93) ; Chirac, 1 035 (13,75) ; Lalonde, 360 ; Crépeau, 229 ; Laguiller, 222 ; Debré, 174 ; Bouchardeau, 102 ; Garaud, 99.

A Orléans, dont le maire est le ministre des transports, M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), le président-candidat arrive largement en tête avec 31,04 % des suffrages exprimés. L'écart entre M. Chirac (21,47 %) et M. Barre (19,92 %) est relativement faible, traduisant la difficulté des électeurs de M. Douffiagues à se départager. En 1981 à Orléans, M. Mitterrand n'avait obtenu qu'un peu plus de 25 % des suffrages, son score reste toutefois inférieur, aujourd'hui, à celui obtenu aux législatives de 1986 par la liste conduite par le député rocardien M. Jean-Pierre Sueur (35,79 %).

Dans l'ensemble du département, la majorité UDF-RPR perd plus de 6 points par rapport aux législatives de 1986 (39,30 % contre 45,86 %).

La chute du PC (5,96 %) se poursuit, y compris dans ses bastions traditionnels. M. Lajoinie n'obtient que 10,96 % des suffrages à Fleury-les-Aubrais et limite les dégâts (19,32 %) à Châlette-sur-Loing, communes dirigées par des maires communistes.

LOT

Ins., 121 743 ; vot., 103 746
Abst., 17 997 (14,78) %
Suffr. expr., 101 400

Mitterrand	39 313 (38,77)
Chirac	24 160 (23,82)
Barre	12 285 (12,11)
Le Pen	8 452 (8,33)

Lajoinie, 7 171 (7,07) ; **Waechter**, 4 466 (4,40) ; **Juquin**, 3 038 (2,99) ; **Laguiller**, 2 138 (2,10) ; **Boussel**, 377 (0,37).

1986. – Ins., 121 721 ; abst., 14,32 % ; suffr. expr., 99 617. PS-MRG, 36 082 (36,22) ; un-opp., 35 195 (35,33) ; MRG, 18 023 (18,09) ; PC, 6 288 (6,31) ; FN, 3 563 (3,57) ; MPPT, 466 (0,46).

1981. – Ins., 117 111 ; abst., 15,45 % ; suffr. expr., 97 541. Mitterrand, 30 204 (30,96) ; Chirac, 22 732 (23,30) ; Giscard d'Estaing, 18 258 (18,71) ; Marchais, 13 337 (13,67) ; Lalonde, 3 561 (3,65) ; Crépeau, 3 341 (3,42) ; Laguiller, 2 599 (2,66) ; Debré, 1 339 (1,37) ; Garaud, 1 174 (1,20) ; Bouchardeau, 996 (1,02).

CAHORS

Ins., 12 106 ; suffr. expr., 9 847

Mitterrand, 3 879 (39,39) ; Chirac, 2 047 (20,78) ; Barre, 1 456 (14,78) ; Le Pen, 915 (9,29) ; Lajoinie, 513 (5,20) ; Waechter, 475 (4,82) ; Juquin, 339 (3,44) ; Laguiller, 197 (2,00) ; Boussel, 26 (0,26).

1981. – Mitterrand, 3 192 (33,30) ; Giscard d'Estaing, 1 982 (20,68) ; Chirac, 1 834 (19,13) ; Marchais, 1 140 (11,89) ; Lalonde, 402 ; Crépeau, 400 ; Laguiller, 246 ; Debré, 149 ; Garaud, 139 ; Bouchardeau, 99.

FIGEAC

Ins., 6 820 ; suffr. expr., 5 434

Mitterrand, 2 293 (42,19) ; Chirac, 1 151 (21,18) ; Barre, 680 (12,51) ; Le Pen, 405 (7,45) ; Lajoinie, 317 (5,83) ; Waechter, 244 (4,49) ; Juquin, 202 (3,71) ; Laguiller, 116 (2,13) ; Boussel, 26 (0,47).

1981. – Mitterrand, 1 866 (35,13) ; Chirac, 1 143 (21,52) ; Giscard d'Estaing, 984 (18,52) ; Marchais, 630 (11,86) ; Lalonde, 189 ; Crépeau, 144 ; Laguiller, 132 ; Garaud, 80 ; Bouchardeau, 79 ; Debré, 64.

GOURDON

Ins., 3 437 ; suffr. expr., 2 757

Mitterrand, 1 092 (39,60) ; Chirac, 657 (23,83) ; Barre, 388 (14,07) ; Le Pen, 199 (7,21) ; Lajoinie, 165 (5,98) ; Waechter, 113 (4,09) ; Laguiller, 73 (2,64) ; Juquin, 65 (2,35) ; Boussel, 5 (0,18).

1981. – Mitterrand, 845 (32,76) ; Chirac, 541 (20,97) ; Giscard d'Estaing, 450 (17,44) ; Marchais, 355 (13,76) ; Crépeau, 139 ; Lalonde, 80 ; Laguiller, 61 ; Debré, 46 ; Garaud, 39 ; Bouchardeau, 23.

Le « patron » du département, M. Maurice Faure, président du conseil général, sénateur, maire de Cahors, ancien ministre, est un ami personnel de M. Mitterrand. Le président-candidat améliore de près de 8 points son score de 1981. Alors qu'il y a sept ans moins de 5 points séparaient M. Chirac de M. Giscard d'Estaing, cette fois M. Barre a plus de 11 points de retard sur le maire de Paris.

LOT-ET-GARONNE

Ins., 224 003 ; vot., 189 102
Abst., 34 901 (15,58 %)
Suffr. expr., 184 795

Mitterrand	62 143 (33,62)
Chirac	34 245 (18,53)
Barre	29 636 (16,03)
Le Pen	28 491 (15,41)

Lajoinie, 15 699 (8,49) ; **Waechter**, 6 425 (3,47) ; **Juquin**, 4 314 (2,33) ; **Laguiller**, 3 241 (1,75) ; **Boussel**, 601 (0,32).

1986. – Ins., 223 724 ; abst., 17,88 % ; suffr. expr., 171 546. Un. opp., 63 626 (37,08) ; PS, 57 280 (33,39) ; PC, 19 578 (11,41) ; FN, 15 285 (8,91) ; opp. dim., 10 910 (6,35) ; MRG, 3 199 (1,86) ; MPPT, 757 (0,44) ; LCR, 656 (0,38) ; I86, 255 (0,14).

1981. – Ins., 214 999 ; abst., 16,41 % ; suffr. expr., 176 586. Mitterrand, 48 333 (27,37) ; Giscard d'Estaing, 43 424 (24,59) ; Marchais, 31 942 (18,08) ; Chirac, 30 945 (17,52) ; Lalonde, 6 653 (3,76) ; Laguiller, 4 745 (2,68) ; Crépeau, 4 288 (2,42) ; Debré, 2 759 (1,56) ; Garaud, 2 150 (1,21) ; Bouchardeau, 1 347 (0,76).

AGEN

Ins., 20 975 ; suffr. expr., 15 950

Mitterrand, 5 288 (33,15) ; Chirac, 2 978 (18,67) ; Barre, 2 930 (18,36) ; Le Pen, 2 553 (16,00) ; Lajoinie, 989 (6,20) ; Waechter, 554 (3,47) ; Juquin, 377 (2,36) ; Laguiller, 218 (1,36) ; Boussel, 63 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 848 (28,49) ; Mitterrand, 4 640 (27,27) ; Chirac, 2 898 (17,03) ; Marchais, 2 447 (14,38) ; Lalonde, 791 ; Crépeau, 439 ; Laguiller, 331 ; Debré, 247 ; Garaud, 226.

l'élection présidentielle

FUMEL

Ins., 3 838 ; suffr. expr., 3 196

Mitterrand, 1 350 (42,24) ; Chirac, 586 (18,33) ; Le Pen, 408 (12,76) ; Barre, 346 (10,82) ; Lajoinie, 278 (8,69) ; Waechter, 86 (2,69) ; Juquin, 80 (2,50) ; Laguiller, 55 (1,72) ; Boussel, 7 (0,21).

1981. – Mitterrand, 954 (29,39) ; Marchais, 714 (21,99) ; Giscard d'Estaing, 662 (20,39) ; Chirac, 519 (15,98) ; Lalonde, 121 ; Crépeau, 91 ; Laguiller, 77 ; Garaud, 48 ; Debré, 38 ; Bouchardeau, 22.

MARMANDE

Ins., 12 800 ; suffr. expr., 10 211

Mitterrand, 3 672 (35,96) ; Chirac, 1 940 (18,99) ; Barre, 1 608 (15,74) ; Le Pen, 1 498 (14,67) ; Lajoinie, 805 (7,88) ; Waechter, 317 (3,10) ; Juquin, 190 (1,86) ; Laguiller, 153 (1,49) ; Boussel, 28 (0,27).

1981. – Mitterrand, 2 760 (27,40) ; Giscard d'Estaing, 2 499 (24,81) ; Chirac, 1 912 (18,98) ; Marchais, 1 731 (17,18) ; Lalonde, 346 ; Laguiller, 258 ; Crépeau, 240 ; Debré, 130 ; Garaud, 123 ; Bouchardeau, 72.

NÉRAC

Ins., 5 122 ; suffr. expr., 4 323

Mitterrand, 1 328 (30,71) ; Chirac, 856 (19,80) ; Le Pen, 729 (16,86) ; Barre, 715 (16,53) ; Lajoinie, 384 (8,88) ; Waechter, 157 (3,63) ; Juquin, 81 (1,87) ; Laguiller, 60 (1,38) ; Boussel, 13 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 163 (28,11) ; Mitterrand, 1 010 (24,41) ; Marchais, 779 (18,83) ; Chirac, 741 (17,91) ; Lalonde, 136 ; Crépeau, 95 ; Laguiller, 76 ; Debré, 51 ; Garaud, 45 ; Bouchardeau, 40.

LE PASSAGE-D'AGEN

Ins., 6 040 ; suffr. expr., 4 918

Mitterrand, 1 764 (35,86) ; Barre, 898 (18,25) ; Chirac, 842 (17,12) ; Le Pen, 710 (14,43) ; Lajoinie, 296 (6,01) ; Waechter, 188 (3,82) ; Juquin, 111 (2,25) ; Laguiller, 96 (1,95) ; Boussel, 13 (0,26).

1981. – Mitterrand, 1 353 (29,24) ; Giscard d'Estaing, 1 221 (26,38) ; Chirac, 788 (17,03) ; Marchais, 689 (14,89) ; Lalonde, 203 ; Crépeau, 122 ; Laguiller, 94 ; Debré, 74 ; Garaud, 55 ; Bouchardeau, 28.

TONNEINS

Ins., 6 689 ; suffr. expr., 5 771

Mitterrand, 2 176 (37,70) ; Chirac, 917 (15,88) ; Le Pen, 883 (15,30) ; Barre, 839 (14,53) ; Lajoinie, 551 (9,54) ; Waechter, 173 (2,99) ; Laguiller, 122 (2,11) ; Juquin, 99 (1,71) ; Boussel, 11 (0,19).

1981. – Mitterrand, 1 741 (29,19) ; Giscard d'Estaing, 1 328 (22,27) ; Marchais, 1 285 (21,54) ; Chirac, 863 (14,47) ; Lalonde, 209 ; Debré, 155 ; Laguiller, 150 ; Crépeau, 120 ; Garaud, 72 ; Bouchardeau, 40.

VILLENEUVE-SUR-LOT

Ins., 16 960 ; suffr. expr., 13 231

Mitterrand, 4 277 (32,32) ; Chirac, 2 756 (20,82) ; Le Pen, 2 554 (19,30) ; Barre, 2 089 (15,78) ; Lajoinie, 628 (4,74) ; Waechter, 399 (3,01) ; Juquin, 292 (2,20) ; Laguiller, 195 (1,47) ; Boussel, 41 (0,30).

1981. – Mitterrand, 3 579 (27,72) ; Giscard d'Estaing, 3 511 (27,19) ; Chirac, 2 714 (21,02) ; Marchais, 1 513 (11,71) ; Lalonde, 473 ; Crépeau, 352 ; Laguiller, 268 ; Debré, 215 ; Garaud, 184 ; Bouchardeau, 101.

Réputé barriste en raison de la présence de M. Jean-François Poncet, président du conseil général, le Lot-et-Garonne a placé M. Chirac devant M. Barre. Le Front national obtient un résultat inattendu : Villeneuve-sur-Lot, sous-préfecture dont le maire, M. Georges Lapeyronie, est UDF, apporte 19,30 % de ses voix à M. Le Pen, tandis que M. Barre en obtient 15,78 % des suffrages et M. Chirac 20,82 %.

LOZERE

Ins., 57 129 ; vot., 47 043
Abst., 10 086 (17,65) %
Suffr. expr., 46 225

Chirac	12 449 (26,93)
Mitterrand	12 406 (26,83)
Barre	9 982 (21,59)
Le Pen	5 377 (11,63)

Lajoinie, 2 253 (4,87) ; Waechter, 1 583 (3,42) ; Juquin, 1 195 (2,58) ; Laguiller, 800 (1,73) ; Boussel, 180 (0,38).

1986. – Ins., 57 409 ; abst., 17,47 % ; suffr. expr., 45 489. un-opp., 27 292 (59,99) ; PS-diss., 13 230 (29,08) ; FN-diss., 2 636 (5,79) ; PC-diss., 1 966 (4,32) ; MPPT, 365 (0,80).

1981. – Ins., 57 309 ; abst., 19,50 % ; suffr. expr., 45 543. Giscard d'Estaing, 17 800 (39,08) ; Mitterrand, 10 102 (22,18) ; Chirac, 8 837 (19,40) ; Marchais, 3 862 (8,47) ; Lalonde, 1 546 (3,39) ; Laguiller, 1 115 (2,44) ; Debré, 760 (1,66) ; Bouchardeau, 571 (1,25) ; Garaud, 505 (1,10) ; Crépeau, 445 (0,97).

MENDE

Ins., 6 543 ; suffr. expr., 5 378

Mitterrand, 1 610 (29,93) ; Chirac, 1 225 (22,77) ; Barre, 1 218 (22,64) ; Le Pen, 662 (12,30) ; Waechter, 251 (4,66) ; Juquin, 152 (2,82) ; Lajoinie, 150 (2,78) ; Laguiller, 81 (1,50) ; Boussel, 29 (0,53).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 728 (34,81) ; Mitterrand, 1 331 (26,81) ; Chirac, 871 (17,54) ; Marchais, 324 (6,52) ; Lalonde, 257 ; Debré, 119 ; Laguiller, 105 ; Bouchardeau, 80 ; Garaud, 78 ; Crépeau, 70.

MARVEJOLS

Ins., 3 469 ; suffr. expr., 2 845

Mitterrand, 793 (27,87) ; Chirac, 619 (21,75) ; Le Pen, 509 (17,89) ; Barre, 466 (16,37) ; Lajoinie, 194 (6,81) ; Juquin, 98 (3,44) ; Waechter, 91 (3,19) ; Laguiller, 58 (2,03) ; Boussel, 17 (0,59).

1981. – Giscard d'Estaing, 800 (29,72) ; Mitterrand, 718 (26,68) ; Chirac, 544 (20,21) ; Marchais, 305 (11,33) ; Lalonde, 112 ; Laguiller, 86 ; Garaud, 41 ; Debré, 40 ; Bouchardeau, 29 ; Crépeau, 16.

SAINT-CHÉLY-D'APCHER

Ins., 2 941 ; suffr. expr., 2 441

Mitterrand, 701 (28,71) ; Chirac, 634 (25,97) ; Barre, 480 (19,66) ; Le Pen, 284 (11,63) ; Lajoinie, 208 (8,52) ; Laguiller, 48 (1,96) ; Waechter, 45 (1,84) ; Juquin, 34 (1,39) ; Boussel, 7 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 808 (32,07) ; Mitterrand, 581 (23,06) ; Chirac, 551 (21,87) ; Marchais, 294 (11,67) ; Lalonde, 79 ; Laguiller, 67 ; Debré, 58 ; Bouchardeau, 35 ; Garaud, 23 ; Crépeau, 23.

Fief traditionnel de l'UDF. M. Chirac, arrivé en tête, devance largement M. Barre de plus de 5 points. A la Canourgue, ville dont M. Jacques Blanc (UDF-PR) président du conseil régional du Languedoc-Roussillon est maire et conseiller général, M. Barre ne devance M. Chirac que de 24 voix.

M. Le Pen réalise une véritable percée, en améliorant de près de 6 points son résultat des législatives de 1986. On notera enfin que M. Mitterrand progresse de 4,6 points par rapport à 1981 et talonne M. Jacques Chirac.

MAINE-ET-LOIRE

Ins., 460 606 ; vot., 387 491
Abst., 73 115 (15,87 %)
Suffr. expr., 376 863

Mitterrand	122 978 (32,63)
Barre	91 498 (24,27)
Chirac	83 133 (22,05)
Le Pen	35 901 (9,52)

Waechter, 15 622 (4,14) ; Lajoinie, 10 353 (2,74) ; Laguiller, 9 673 (2,56) ; Juquin, 6 022 (1,59) ; Boussel, 1 683 (0,44).

1986. – Ins., 450 853 ; abst., 21,52 % ; suffr. expr., 329 841. Un.-opp., 183 800 (55,72) ; PS, 100 694 (30,52) ; FN, 17 298 (5,24) ; PC, 15 026 (4,55) ; LO-LCR, 3 400 (1,03) ; I86, 2 830 (0,85) ; MPPT, 2 498 (0,75) ; NAR, 2 230 (0,67) ; FN-diss., 2 065 (0,62).

1981. – Ins., 429 921 ; abst., 16,65 % ; suffr. expr., 351 677. Giscard d'Estaing, 123 998 (35,25) ; Mitterrand, 84 082 (23,90) ; Chirac, 70 413 (20,02) ; Marchais, 24 657 (7,01) ; Lalonde, 15 298 (4,35) ; Laguiller, 8 584 (2,44) ; Crépeau, 8 245 (2,34) ; Debré, 7 696 (2,18) ; Garaud, 4 551 (1,29) ; Bouchardeau, 4 153 (1,18).

ANGERS

Ins., 79 906 ; suffr. expr., 62 180

Mitterrand, 21 753 (34,98) ; Barre, 14 377 (23,12) ; Chirac, 12 507 (20,11) ; Le Pen, 5 931 (9,53) ; Waechter, 2 549 (4,09) ; Lajoinie, 2 104 (3,38) ; Juquin, 1 437 (2,31) ; Laguiller, 1 242 (1,99) ; Boussel, 280 (0,45).

1981. – Giscard d'Estaing, 20 823 (33,08) ; Mitterrand, 17 045 (27,08) ; Chirac, 10 429 (16,57) ; Marchais, 5 396 (8,57) ; Lalonde, 3 064 ; Crépeau, 1 727 ; Debré, 1 406 ; Laguiller, 1 287 ; Bouchardeau, 992 ; Garaud, 770.

AVRILLÉ

Ins., 8 324 ; suffr. expr., 6 846

Mitterrand, 2 256 (32,95) ; Barre, 1 664 (24,30) ; Chirac, 1 427 (20,84) ; Le Pen, 630 (9,20) ; Waechter, 328 (4,79) ; Lajoinie, 192 (2,80) ; Juquin, 179 (2,61) ; Laguiller, 151 (2,20) ; Boussel, 19 (0,27).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 807 (31,72) ; Mitterrand, 1 507 (26,46) ; Chirac, 1 111 (19,50) ; Marchais, 344 (6,04) ; Lalonde, 342 ; Crépeau, 172 ; Debré, 124 ; Laguiller, 110 ; Bouchardeau, 93 ; Garaud, 85.

CHOLET

Ins., 34 263 ; suffr. expr., 27 224

Mitterrand, 9 485 (34,84) ; Barre, 6 787 (24,93) ; Chirac, 4 435 (16,29) ; Le Pen, 3 043 (11,17) ; Waechter, 1 215 (4,46) ; Lajoinie, 932 (3,42) ; Laguiller, 738 (2,71) ; Juquin, 477 (1,75) ; Boussel, 112 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 7 701 (29,27) ; Mitterrand, 7 555 (28,71) ; Chirac, 4 349 (16,53) ; Marchais, 2 556 (9,71) ; Lalonde, 1 292 ; Crépeau, 934 ; Laguiller, 684 ; Debré, 547 ; Garaud, 374 ; Bouchardeau, 314.

LES PONTS-DE-CÉ

Ins., 7 404 ; suffr. expr., 6 136

Mitterrand, 2 312 (37,67) ; Barre, 1 361 (22,18) ; Chirac, 1 039 (16,93) ; Le Pen, 582 (9,48) ; Waechter, 261 (4,25) ; Lajoinie, 232 (3,78) ; Laguiller, 173 (2,81) ; Juquin, 135 (2,20) ; Boussel, 41 (0,66).

1981. – Mitterrand, 1 688 (30,27) ; Giscard d'Estaing, 1 619 (29,04) ; Chirac, 788 (14,13) ; Marchais, 585 (10,49) ; Lalonde, 323 ; Laguiller, 174 ; Crépeau, 158 ; Debré, 128 ; Garaud, 58 ; Bouchardeau, 54.

SAUMUR

Ins., 19 135 ; suffr. expr., 14 766

Mitterrand, 5 000 (33,86) ; Chirac, 3 479 (23,56) ; Barre, 3 406 (23,06) ; Le Pen, 1 499 (10,15) ; Waechter, 422 (2,85) ; Lajoinie, 367 (2,48) ; Laguiller, 346 (2,34) ; Juquin, 196 (1,32) ; Boussel, 51 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 473 (36,17) ; Mitterrand, 3 924 (25,93) ; Chirac, 2 756 (18,21) ; Marchais, 1 032 (6,82) ; Lalonde, 537 ; Crépeau, 413 ; Laguiller, 331 ; Debré, 331 ; Garaud, 230 ; Bouchardeau, 104.

SEGRÉ

Ins., 4 535 ; suffr. expr., 3 801

Mitterrand, 1 475 (38,80) ; Barre, 891 (23,44) ; Chirac, 841 (22,12) ; Le Pen, 196 (5,15) ; Waechter, 172 (4,52) ; Lajoinie, 88 (2,31) ; Laguiller, 71 (1,86) ; Juquin, 55 (1,44) ; Boussel, 12 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 250 (33,99) ; Mitterrand, 1 138 (30,94) ; Chirac, 671 (18,24) ; Marchais, 192 (5,22) ; Lalonde, 129 ; Debré, 76 ; Laguiller, 75 ; Crépeau, 70 ; Garaud, 40 ; Bouchardeau, 36.

TRÉLAZÉ

Ins., 6 862 ; suffr. expr., 5 357

Mitterrand, 2 476 (46,21) ; Lajoinie, 794 (14,82) ; Barre, 647 (12,07) ; Le Pen, 516 (9,63) ; Chirac, 447 (8,34) ; Waechter, 166 (3,09) ; Laguiller, 149 (2,78) ; Juquin, 134 (2,50) ; Boussel, 28 (0,52).

1981. – Mitterrand, 1 926 (34,94) ; Marchais, 1 482 (26,88) ; Giscard d'Estaing, 1 054 (19,12) ; Chirac, 432 (7,83) ; Lalonde, 186 ; Laguiller, 162 ; Crépeau, 107 ; Debré, 81 ; Bouchardeau, 47 ; Garaud, 35.

M. Mitterrand conforte la position du Parti socialiste en gagnant presque 10 points sur son score de 1981. Ensemble, le RPR et l'UDF perdent près de 11 points par rapport à 1981 et 9 points sur leur score global des législatives de 1986.

Le Front national améliore de 3 points son résultat des législatives de 1986. Le courant écologiste, dopé par le projet de stockage de déchets nucléaires dans le Segréen conserve ses positions de 1981. L'extrême gauche est stationnaire et le PCF littéralement laminé (2,75 % contre 7 % en 1981, et moins de 15 % dans le fief communiste de Trélazé).

Si le total droite-extrême droite dépasse 55 % des suffrages, le deuxième tour réserve peut-être une surprise de taille. Un sondage commandé par le quotidien régional le Courrier de l'Ouest *a montré que les centristes angevins étaient tentés par le rassemblement proposé par le président-candidat. L'Anjou aux racines démocrates chrétiennes – et qui a préféré M. Barre à M. Chirac – serait-il prêt pour une reconversion social-démocrate ?*

MANCHE

Ins., 341 242 ; vot., 281 683
Abst., 59 559 (17,45 %)
Suffr. expr., 276 019

Mitterrand	93 256 (33,78)
Chirac	64 193 (23,25)
Barre	57 646 (20,88)
Le Pen	29 750 (10,77)

Waechter, 11 919 (4,31) ; Lajoinie, 7 801 (2,82) ; Laguiller, 6 039 (2,18) ; Juquin, 4 210 (1,52) ; Boussel, 1 205 (0,43).

1986. – Ins., 337 641 ; abst., 22,36 % ; suffr. expr., 247 552. Un. opp., 111 868 (45,18) ; PS diss., 69 981 (28,26) ; opp. diss., 26 458 (10,68) ; FN-diss., 19 139 (7,73) ; Verts, 9 314 (3,76) ; PC diss., 8 749 (3,53) ; MPPT, 2 043 (0,82).

1981. – Ins., 327 073 ; abst., 17,50 % ; suffr. expr., 265 990. Giscard d'Estaing, 96 775 (36,38) ; Mitterrand, 59 442 (22,34) ; Chirac, 58 007 (21,80) ; Marchais, 18 819 (7,07) ; Lalonde, 12 729 (4,78) ; Laguiller, 6 127 (2,30) ; Crépeau, 4 516 (1,69) ; Debré, 4 113 (1,54) ; Garaud, 3 096 (1,16) ; Bouchardeau, 2 366 (0,88).

SAINT-LO

Ins., 14 083 ; suffr. expr., 10 995

Mitterrand, 4 289 (39,00) ; Barre, 2 209 (20,09) ; Chirac, 2 119 (19,27) ; Le Pen, 928 (8,44) ; Waechter, 580 (5,27) ; Lajoinie, 342 (3,11) ; Juquin, 287 (2,61) ; Laguiller, 198 (1,80) ; Boussel, 43 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 590 (30,78) ; Mitterrand, 3 290 (28,20) ; Chirac, 2 148 (18,41) ; Marchais, 953 (8,17) ; Lalonde, 644 ; Crépeau, 278 ; Laguiller, 217 ; Debré, 207 ; Bouchardeau, 197 ; Garaud, 139.

AVRANCHES

Ins., 6 209 ; suffr. expr., 4 826

Mitterrand, 1 685 (34,91) ; Chirac, 1 125 (23,31) ; Barre, 1 112 (23,04) ; Le Pen, 390 (8,08) ; Waechter, 184 (3,81) ; Lajoinie, 126 (2,61) ; Laguiller, 111 (2,30) ; Juquin, 75 (1,55) ; Boussel, 18 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 824 (34,60) ; Mitterrand, 1 283 (24,34) ; Chirac, 1 152 (21,85) ; Marchais, 306 (5,80) ; Lalonde, 241 ; Laguiller, 136 ; Crépeau, 109 ; Debré, 85 ; Garaud, 75 ; Bouchardeau, 60.

CHERBOURG

Ins., 16 863 ; suffr. expr., 12 697

Mitterrand, 4 522 (35,61) ; Chirac, 2 482 (19,54) ; Barre, 2 466 (19,42) ; Le Pen, 1 555 (12,24) ; Lajoinie, 599 (4,71) ; Waechter, 571 (4,49) ; Juquin, 229 (1,80) ; Laguiller, 218 (1,71) ; Boussel, 55 (0,43).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 563 (32,01) ; Mitterrand, 3 998 (28,05) ; Chirac, 2 137 (14,99) ; Marchais, 1 667 (11,69) ; Lalonde, 744 ; Crépeau, 297 ; Debré, 268 ; Laguiller, 262 ; Garaud, 177 ; Bouchardeau, 138.

COUTANCES

Ins., 6 252 ; suffr. expr., 4 996

Mitterrand, 1 751 (35,04) ; Chirac, 1 096 (21,93) ; Barre, 1 080 (21,61) ; Le Pen, 453 (9,06) ; Waechter, 289 (5,78) ; Lajoinie, 123 (2,46) ; Laguiller, 100 (2,00) ; Juquin, 80 (1,60) ; Boussel, 24 (0,48).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 759 (34,94) ; Mitterrand, 1 277 (23,37) ; Chirac, 962 (19,11) ; Marchais, 292 (5,80) ; Lalonde, 274 ; Crépeau, 138 ; Debré, 109 ; Laguiller, 104 ; Bouchardeau, 61 ; Garaud, 57.

ÉQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

Ins., 11 337 ; suffr. expr., 9 118

Mitterrand, 4 048 (44,39) ; Barre, 1 522 (16,69) ; Chirac, 1 109 (12,16) ; Le Pen, 872 (9,56) ; Lajoinie, 567 (6,21) ; Waechter, 548 (6,01) ; Juquin, 221 (2,42) ; Laguiller, 182 (1,99) ; Boussel, 49 (0,53).

1981. – Mitterrand, 2 945 (38,57) ; Giscard d'Estaing, 1 869 (24,48) ; Marchais, 1 062 (13,91) ; Chirac, 707 (9,26) ; Lalonde, 478 ; Laguiller, 161 ; Crépeau, 150 ; Garaud, 93 ; Debré, 92 ; Bouchardeau, 77.

GRANVILLE

Ins., 9 032 ; suffr. expr., 6 954

Mitterrand, 2 553 (36,71) ; Chirac, 1 409 (20,26) ; Barre, 1 309 (18,82) ; Le Pen, 827 (11,89) ; Waechter, 310 (4,45) ; Lajoinie, 220 (3,16) ; Juquin, 153 (2,20) ; Laguiller, 153 (2,20) ; Boussel, 20 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 460 (33,44) ; Mitterrand, 1 940 (26,37) ; Chirac, 1 268 (17,23) ; Marchais, 614 (8,34) ; Lalonde, 323 ; Laguiller, 219 ; Crépeau, 197 ; Debré, 155 ; Garaud, 113 ; Bouchardeau, 67.

OCTEVILLE

Ins., 9 714 ; suffr. expr., 7 631

Mitterrand, 3 208 (42,03) ; Barre, 1 310 (17,16) ; Chirac, 955 (12,51) ; Le Pen, 902 (11,82) ; Lajoinie, 497 (6,51) ; Waechter, 382 (5,00) ; Laguiller, 196 (2,56) ; Juquin, 150 (1,96) ; Boussel, 31 (0,40).

1981. – Mitterrand, 2 739 (34,49) ; Giscard d'Estaing, 2 066 (26,02) ; Marchais, 1 138 (14,33) ; Chirac, 831 (10,46) ; Lalonde, 512 ; Laguiller, 217 ; Crépeau, 165 ; Garaud, 96 ; Debré, 94 ; Bouchardeau, 82.

TOURLAVILLE

Ins., 10 384 ; suffr. expr., 8 427

Mitterrand, 3 723 (44,17) ; Barre, 1 501 (17,81) ; Chirac, 1 114 (13,21) ; Le Pen, 858 (10,18) ; Lajoinie, 434 (5,15) ; Waechter, 389 (4,61) ; Laguiller, 200 (2,37) ; Juquin, 170 (2,01) ; Boussel, 38 (0,45).

1981. – Mitterrand, 2 521 (34,65) ; Giscard d'Estaing, 2 039 (28,03) ; Marchais, 953 (13,10) ; Chirac, 797 (10,95) ; Lalonde, 453 ; Laguiller, 156 ; Crépeau, 124 ; Debré, 107 ; Garaud, 63 ; Bouchardeau, 61.

M. Mitterrand bénéficie d'un légitimisme qui le place nettement au-dessus du niveau du PS il y a deux ans. Le département, il est vrai, a beaucoup changé en dix ans : la terre y compte de moins en moins, économiquement et socialement, face à l'industrie, sous l'effet, notamment, des grands chantiers nucléaires implantés dans le Nord. Cette évolution profite à M. Mitterrand, mais l'insatisfaction, chez les citadins se traduit par un vote en faveur de M. Le Pen, qui obtient ses meilleurs résultats dans l'arrondissement ouvrier de Cherbourg. M. Chirac, qui fait jeu égal avec M. Barre en milieu urbain, conserve la préférence du monde agricole.

MARNE

Ins., 352 701 ; vot., 284 625
Abst., 68 076 (19,30 %)
Suffr. expr., 279 538

Mitterrand	96 748 (34,60)
Chirac	57 278 (20,49)
Barre	48 122 (17,21)
Le Pen	39 217 (14,02)

Lajoinie, 16 351 (5,84) ; Waechter, 11 047 (3,95) ; Laguiller, 5 734 (2,05) ; Juquin, 3 960 (1,41) ; Boussel, 1 081 (0,38).

1986. – Ins., 349 094 ; abst., 24,19 % ; suffr. expr., 253 106. PS, 72 370 (28,59) ; RPR, 70 931 (28,02) ; UDF-CDS, 39 410 (15,57) ; PC, 26 982 (10,66) ; FN, 22 636 (8,94) ; div. opp., 16 802 (6,63) ; POE, 2 142 (0,84) ; MPPT, 1 833 (0,72).

1981. – Ins., 342 529 ; abst., 18,57 % ; suffr. expr., 274 614. Giscard d'Estaing, 82 127 (29,90) ; Mitterrand, 66 625 (24,26) ; Chirac, 49 545 (18,04) ; Marchais, 42 768 (15,57) ; Lalonde, 10 845 (3,94) ; Laguiller, 6 373 (2,32) ; Crépeau, 5 341 (1,94) ; Debré, 4 896 (1,78) ; Garaud, 3 466 (1,26) ; Bouchardeau, 2 628 (0,95).

CHALONS-SUR-MARNE

Ins., 27 958 ; suffr. expr., 21 222

Mitterrand, 7 000 (32,98) ; Chirac, 3 852 (18,15) ; Barre, 3 660 (17,24) ; Le Pen, 3 413 (16,08) ; Lajoinie, 1 680 (7,91) ; Waechter, 877 (4,13) ; Juquin, 356 (1,67) ; Laguiller, 321 (1,51) ; Boussel, 63 (0,29).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 833 (30,06) ; Mitterrand, 5 670 (24,94) ; Marchais, 3 794 (16,69) ; Chirac, 3 538 (15,56) ; Lalonde, 1 048 ; Crépeau, 460 ; Laguiller, 447 ; Debré, 429 ; Garaud, 285 ; Bouchardeau, 224.

ÉPERNAY

Ins., 16 977 ; suffr. expr., 12 815

Mitterrand, 4 609 (35,96) ; Barre, 2 333 (18,20) ; Chirac, 2 019 (15,75) ; Le Pen, 1 504 (11,73) ; Lajoinie, 1 438 (11,22) ; Waechter, 458 (3,57) ; Laguiller, 229 (1,78) ; Juquin, 179 (1,39) ; Boussel, 46 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 868 (27,10) ; Mitterrand, 3 352 (23,49) ; Marchais, 3 317 (23,24) ; Chirac, 2 191 (15,35) ; Lalonde, 562 ; Laguiller, 282 ; Crépeau, 246 ; Debré, 186 ; Bouchardeau, 133 ; Garaud, 131.

REIMS

Ins., 95 947 ; suffr. expr., 72 797

Mitterrand, 26 972 (37,05) ; Chirac, 13 914 (19,11) ; Barre, 11 440 (15,71) ; Le Pen, 9 528 (13,08) ; Lajoinie, 4 818 (6,61) ; Waechter, 2 874 (3,94) ; Laguiller, 1 526 (2,09) ; Juquin, 1 420 (1,95) ; Boussel, 305 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 20 483 (26,61) ; Mitterrand, 19 072 (24,78) ; Marchais, 14 065 (18,27) ; Chirac, 13 788 (17,91) ; Lalonde, 3 204 ; Laguiller, 1 666 ; Crépeau, 1 624 ; Debré, 1 271 ; Bouchardeau, 928 ; Garaud, 851.

TINQUEUX

Ins., 6 479 ; suffr. expr., 5 222

Mitterrand, 1 965 (37,62) ; Chirac, 974 (18,65) ; Barre, 901 (17,25) ; Le Pen, 633 (12,12) ; Lajoinie, 268 (5,13) ; Waechter, 235 (4,50) ; Laguiller, 118 (2,25) ; Juquin, 109 (2,08) ; Boussel, 19 (0,36).

1981. – Mitterrand, 1 170 (26,92) ; Giscard d'Estaing, 1 135 (26,11) ; Chirac, 820 (18,86) ; Marchais, 610 (14,03) ; Lalonde, 180 ; Laguiller, 129 ; Crépeau, 123 ; Debré, 81 ; Garaud, 53 ; Bouchardeau, 45.

VITRY-LE-FRANÇOIS

Ins., 9 660 ; suffr. expr., 7 276

Mitterrand, 2 897 (39,81) ; Chirac, 1 290 (17,72) ; Le Pen, 1 225 (16,83) ; Barre, 971 (13,34) ; Lajoinie, 350 (4,81) ; Waechter, 256 (3,51) ; Laguiller, 168 (2,30) ; Juquin, 94 (1,29) ; Boussel, 25 (0,34).

1981. – Mitterrand, 2 182 (28,06) ; Giscard d'Estaing, 2 119 (27,25) ; Marchais, 1 304 (16,77) ; Chirac, 1 247 (16,04) ; Lalonde, 271 ; Laguiller, 201 ; Debré, 139 ; Crépeau, 137 ; Bouchardeau, 94 ; Garaud, 80.

Dans ce département traditionnellement modéré où des notables centristes jouissent de positions solides, M. Mitterrand a réuni sur son nom 34,61 % des suffrages, soit 10 points de mieux qu'au premier tour de 1981 et 6 points de plus que la liste PS aux législatives de 1986.

Le Front national réussit à étendre son influence au-delà du vignoble et des zones économiquement sinistrées du sud-ouest marnais, où il avait opéré une percée en mars 1986. A Vitry-le-François, ville dirigée par le RPR, M. Jean Bernard, candidat virtuel aux législatives, M. Chirac ne recueille que 65 voix de plus que M. Le Pen. A Epernay, dont le maire barriste, M. Bernard Stasi, mène un combat acharné contre les thèses de l'extrême droite, le Front national obtient 1 500 voix, tandis que le premier ministre et l'ancien premier ministre en comptabilisent respectivement 2 019 et 2 333.

Le RPR, grand vainqueur des dernières législatives, cède du terrain jusque dans ses fiefs, notamment à Reims (19,11 % au lieu de 28,33 % en mars 1986), la ville du député gaulliste Jean Falala.

Quant au PCF, il confirme son déclin. A Reims, où il détenait les rênes de la municipalité jusqu'en 1983 (6,62 % contre 10,49 % en 1986), comme à Châlons-sur-Marne, dont le premier magistrat, M. Jean Reyssier, est communiste, et où il s'effondre littéralement : 7,92 % contre 21,49 % en 1986.

HAUTE-MARNE

Ins., 146 933 ; vot., 118 894
Abst., 28 039 (19,08 %)
Suffr. expr., 116 027

Mitterrand	40 904 (35,25)
Chirac	22 744 (19,60)
Le Pen	18 140 (15,63)
Barre	18 133 (15,62)

Lajoinie, 6 241 (5,37) ; Waechter, 4 879 (4,20) ; Laguiller, 2 789 (2,40) ; Juquin, 1 649 (1,42) ; Boussel, 548 (0,47).

1986. – Ins., 146 807 ; abst., 23,11 % ; suffr. expr., 106 710. Un. opp., 50 684 (47,49) ; PS, 35 135 (32,92) ; FN, 10 341 (9,69) ; PC, 8 223 (7,70) ; POE, 918 (0,86) ; MPPT, 911 (0,85) ; I86, 498 (0,46).

1981. – Ins., 144 668 ; abst., 18,77 % ; suffr. expr., 115 188. Giscard d'Estaing, 33 050 (28,69) ; Mitterrand, 32 230 (27,98) ; Chirac, 20 202 (17,53) ; Marchais, 15 390 (13,36) ; Lalonde, 4 051 (3,51) ; Laguiller, 3 049 (2,64) ; Debré, 2 188 (1,89) ; Crépeau, 2 008 (1,74) ; Garaud, 1 754 (1,52) ; Bouchardeau, 1 266 (1,09).

CHAUMONT

Ins., 17 829 ; suffr. expr., 13 347

Mitterrand, 4 982 (37,32) ; Chirac, 2 387 (17,88) ; Barre, 2 342 (17,54) ; Le Pen, 1 766 (13,23) ; Lajoinie, 643 (4,81) ; Waechter, 629 (4,71) ; Laguiller, 299 (2,24) ; Juquin, 233 (1,74) ; Boussel, 66 (0,49).

1981. – Mitterrand, 4 139 (30,36) ; Giscard d'Estaing, 3 679 (26,99) ; Chirac, 2 204 (16,17) ; Marchais, 1 644 (12,06) ; Lalonde, 627 ; Laguiller, 333 ; Crépeau, 316 ; Debré, 280 ; Garaud, 216 ; Bouchardeau, 191.

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES

Ins., 540 ; suffr. expr., 450

Chirac, 225 (50,00) ; Le Pen, 90 (20,00) ; Barre, 55 (12,22) ; Mitterrand, 47 (10,44) ; Waechter, 17 (3,77) ; Laguiller, 7 (1,55) ; Juquin, 3 (0,66) ; Boussel, 3 (0,66) ; Lajoinie, 3 (0,66).

1981. – Chirac, 180 (40,81) ; Giscard d'Estaing, 144 (32,65) ; Mitterrand, 49 (11,11) ; Debré, 16 (3,62) ; Marchais, 14 ; Crépeau, 10 ; Lalonde, 10 ; Garaud, 8 ; Laguiller, 7 ; Bouchardeau, 3.

LANGRES

Ins., 5 933 ; suffr. expr., 4 602

Mitterrand, 1 648 (35,81) ; Chirac, 947 (20,57) ; Barre, 820 (17,81) ; Le Pen, 671 (14,58) ; Waechter, 203 (4,41) ; Lajoinie, 122 (2,65) ; Juquin, 93 (2,02) ; Laguiller, 89 (1,93) ; Boussel, 9 (0,19).

1981. – Mitterrand, 1 398 (30,15) ; Giscard d'Estaing, 1 267 (27,32) ; Chirac, 908 (19,58) ; Marchais, 437 (9,42) ; Lalonde, 177 ; Crépeau, 105 ; Laguiller, 92 ; Debré, 89 ; Garaud, 84 ; Bouchardeau, 79.

SAINT-DIZIER

Ins., 20 127 ; suffr. expr., 14 412

Mitterrand, 4 856 (33,69) ; Le Pen, 2 748 (19,06) ; Chirac, 2 236 (15,51) ; Barre, 1 987 (13,78) ; Lajoinie, 1 565 (10,85) ; Waechter, 482 (3,34) ; Laguiller, 266 (1,84) ; Juquin, 214 (1,48) ; Boussel, 58 (0,40).

1981. – Mitterrand, 4 198 (27,10) ; Giscard d'Estaing, 4 178 (26,97) ; Marchais, 3 138 (20,26) ; Chirac, 2 274 (14,68) ; Lalonde, 557 ; Laguiller, 325 ; Debré, 252 ; Crépeau, 216 ; Garaud, 178 ; Bouchardeau, 172.

M. Le Pen fait jeu égal avec M. Barre, soutenu localement par le député UDF, M. Charles Fèvre. Cette percée du dirigeant du Front national est particulièrement sensible à Saint-Dizier, dont le maire est communiste et où il arrive en deuxième position derrière M. Mitterrand. Dans un petit village à quelques kilomètres de Chaumont, La Genevroye, M. Le Pen recueille même 56 %.

Du côté des « petits » candidats, M. Waechter confirme la bonne tenue du courant écologiste.

MAYENNE

Ins., 197 059 ; vot., 167 842
Abst., 29 217 (14,82 %)
Suffr. expr., 162 698

Mitterrand	54 691 (33,61)
Chirac	39 214 (24,10)
Barre	38 146 (23,44)
Le Pen	13 341 (8,19)

(Lire la suite page 28.)

Liste des abréviations

Nous indiquons ci-dessous la signification des sigles utilisés pour les élections législatives du 16 mars 1986. Les résultats de ce scrutin sont rappelés pour chaque département.

Les scores du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 sont rappelés pour tous les départements et pour les *huit cent douze villes dont nous donnons* les résultats de ce 24 avril. Immédiatement après les résultats de l'ensemble du département figurent ceux du chef-lieu du département. Les pourcentages sont calculés sur les suffrages exprimés.

- **ALT** : Alternative (ces listes regroupaient des militants du PSU, de la LCR, du PAC, de la FGA ; des syndicalistes, des écologistes et des régionalistes).
- **app.** : apparenté.
- **ARIL** : Alliance républicaine indépendante et libérale.
- **CCB** : Comité central bonapartiste.
- **CDS** : Centre des démocrates sociaux (UDF).
- **CFR** : Corse française et républicaine.
- **CNIP** : Centre national des indépendants et paysans.
- **diss.** : dissident.
- **div.** : divers.
- **div. d.** : divers droite.
- **div. g.** : divers gauche.
- **div. opp.** : divers opposition nationale.
- **écol.** : écologistes.
- **ext. g.** : extrême gauche.
- **FGA** : Fédération de la gauche alternative.
- **FN** : Front national.
- **I 86** : Initiative 86.
- **LCR** : Ligue communiste révolutionnaire.
- **LO** : Lutte ouvrière.
- **MCA** : Mouvement corse pour l'autodétermination (indépendantistes).
- **MGP** : Mouvement gaulliste populaire.
- **MPPT** : Mouvement pour un parti des travailleurs.
- **MRG** : Mouvement des radicaux de gauche.
- **NAR** : Nouvelle action royaliste.
- **opp.** : opposition nationale.
- **PAC** : Parti pour l'alternative.
- **PC** : Parti communiste.
- **PH** : Parti humaniste.
- **PL** : Parti libéral.
- **POBL** : Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre.
- **POE** : Parti ouvrier européen.
- **PR** : Parti républicain (UDF).
- **PS** : Parti socialiste.
- **PSD** : Parti social-démocrate (UDF).
- **PSU** : Parti socialiste unifié.
- **Rad.** : Parti radical (UDF).
- **rég.** : régionalistes.
- **RPR** : Rassemblement pour la République.
- **UCR** : Union centriste républicaine.
- **UDB** : Union démocratique bretonne.
- **UDF** : Union pour la démocratie française.
- **un. opp.** : union de l'opposition nationale (RPR-UDF).
- **UPC** : Union du peuple corse (autonomistes).
- **Verts** : Parti des Verts (écologistes).

Le premier tour de

(Suite de la page 27.)

Waechter, 6 600 (4,05) ; **Laguiller**, 3 709 (2,27) ; **Lajoinie**, 3 543 (2,17) ; **Juquin**, 2 614 (1,60) ; **Boussel**, 840 (0,51).

1986. – Ins., 193 489 ; abst., 17,56 % ; suffr. expr., 148 594. Un. opp., 88 836 (59,78) ; PS-diss., 32 907 (22,14) ; PS, 15 168 (10,20) ; FN, 5 351 (3,60) ; PC, 3 788 (2,54) ; MPPT, 1 554 (1,04) ; Ind. 86, 990 (0,66).

1981. – Ins., 187 956 ; abst., 14,80 % ; suffr. expr., 157 018. Giscard d'Estaing, 56 969 (36,28) ; Chirac, 37 215 (23,70) ; Mitterrand, 35 884 (22,85) ; Marchais, 8 285 (5,27) ; Lalonde, 5 964 (3,79) ; Laguiller, 3 996 (2,54) ; Crépeau, 2 572 (1,63) ; Debré, 2 538 (1,61) ; Garaud, 1 936 (1,23) ; Bouchardeau, 1 659 (1,05).

LAVAL

Ins., 31 535 ; suffr. expr., 26 079

Mitterrand, 10 378 (39,79) ; Barre, 5 561 (21,32) ; Chirac, 4 392 (16,84) ; Le Pen, 2 396 (9,18) ; Waechter, 1 217 (4,66) ; Lajoinie, 792 (3,03) ; Juquin, 619 (2,37) ; Laguiller, 543 (2,08) ; Boussel, 181 (0,69).

1981. – Mitterrand, 8 407 (31,78) ; Giscard d'Estaing, 7 989 (30,20) ; Chirac, 4 487 (16,96) ; Marchais, 1 909 (7,21) ; Lalonde, 1 316 ; Laguiller, 586 ; Crépeau, 556 ; Debré, 506 ; Bouchardeau, 383 ; Garaud, 309.

CHATEAU-GONTIER

Ins., 5 331 ; suffr. expr., 4 345

Mitterrand, 1 543 (35,51) ; Barre, 1 126 (25,91) ; Chirac, 1 061 (24,41) ; Le Pen, 235 (5,40) ; Waechter, 154 (3,54) ; Lajoinie, 91 (2,09) ; Laguiller, 80 (1,84) ; Juquin, 44 (1,01) ; Boussel, 11 (0,25).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 796 (39,57) ; Chirac, 1 021 (22,49) ; Mitterrand, 973 (21,44) ; Marchais, 223 (4,91) ; Lalonde, 157 ; Crépeau, 110 ; Laguiller, 103 ; Debré, 72 ; Garaud, 46 ; Bouchardeau, 37.

MAYENNE

Ins., 8 869 ; suffr. expr., 7 221

Mitterrand, 3 157 (43,71) ; Barre, 1 472 (20,38) ; Chirac, 1 284 (17,78) ; Le Pen, 526 (7,28) ; Waechter, 299 (4,14) ; Laguiller, 191 (2,64) ; Juquin, 151 (2,09) ; Lajoinie, 118 (1,63) ; Boussel, 23 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 174 (31,89) ; Mitterrand, 2 067 (30,32) ; Chirac, 1 167 (17,11) ; Marchais, 438 (6,42) ; Lalonde, 347 ; Laguiller, 192 ; Crépeau, 137 ; Garaud, 114 ; Debré, 102 ; Bouchardeau, 79.

M. Mitterrand améliore ses résultats précédents à Laval et, surtout, à Mayenne, mais aussi dans les communes rurales.

Le grand perdant est M. Barre (23,45 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing avait obtenu 36,28 % en 1981). C'est un échec pour l'UDF, qui, au plan local, compte des personnalités comme M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, M. René Ballayer, président du conseil général, et M. François d'Aubert, député (barriste). Le Parti communiste, avec 2,18 % des voix, fait moins que Mme Arlette Laguiller.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Ins., 469 527 ; vot., 375 872
Abst., 93 655 (19,94 %)
Suffr. expr., 368 394

Mitterrand	129 262 (35,08)
Barre	66 232 (17,97)
Chirac	57 584 (15,63)
Le Pen	54 697 (14,84)

Lajoinie, 25 076 (6,80) ; **Waechter**, 15 485 (4,20) ; **Laguiller**, 9 698 (2,63) ; **Juquin**, 8 676 (2,35) ; **Boussel**, 1 684 (0,45).

1986. – Ins., 469 054 ; abst., 25,08 % ; suffr. expr., 337 066. PS, 109 992 (32,63) ; UDF-CDS, 94 594 (28,06) ; RPR, 51 269 (15,21) ; PC, 34 320 (10,18) ; FN, 33 926 (10,06) ; LO, 6 101 (1,81) ; MRG, 4 125 (1,22) ; MPPT, 1 585 (0,47) ; LCR, 1 154 (0,34).

1981. – Ins., 463 469 ; abst., 19,38 % ; suffr. expr., 368 014. Giscard d'Estaing, 108 543 (29,49) ; Mitterrand, 98 100 (26,65) ; Marchais, 65 345 (17,75) ; Chirac, 50 693 (13,77) ; Lalonde, 13 280 (3,60) ; Laguiller, 9 469 (2,57) ; Crépeau, 6 728 (1,82) ; Debré, 6 481 (1,76) ; Garaud, 5 037 (1,36) ; Bouchardeau, 4 338 (1,17).

NANCY

Ins., 56 229 ; suffr. expr., 40 618

Mitterrand, 12 153 (29,92) ; Barre, 9 119 (22,45) ; Chirac, 8 967 (22,07) ; Le Pen, 5 666 (13,94) ; Waechter, 1 819 (4,47) ; Juquin, 993 (2,44) ; Lajoinie, 966 (2,37) ; Laguiller, 752 (1,85) ; Boussel, 183 (0,45).

1981. – Giscard d'Estaing, 15 745 (35,84) ; Mitterrand, 10 575 (24,07) ; Chirac, 7 660 (17,43) ; Marchais, 3 668 (8,34) ; Lalonde, 1 860 ; Crépeau, 1 015 ; Debré, 1 004 ; Laguiller, 924 ; Garaud, 740 ; Bouchardeau, 739.

DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Ins., 6 901 ; suffr. expr., 5 391

Mitterrand, 2 278 (42,25) ; Barre, 787 (14,59) ; Le Pen, 760 (14,09) ; Chirac, 668 (12,39) ; Lajoinie, 378 (7,01) ; Laguiller, 214 (3,96) ; Waechter, 204 (3,78) ; Juquin, 77 (1,42) ; Boussel, 25 (0,46).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 518 (27,49) ; Mitterrand, 1 500 (27,16) ; Marchais, 1 238 (22,41) ; Chirac, 612 (11,08) ; Lalonde, 183 ; Laguiller, 156 ; Crépeau, 108 ; Debré, 86 ; Garaud, 75 ; Bouchardeau, 46.

HOMÉCOURT

Ins., 4 965 ; suffr. expr., 3 867

Mitterrand, 1 473 (38,09) ; Lajoinie, 939 (24,28) ; Barre, 341 (8,81) ; Le Pen, 326 (8,43) ; Juquin, 255 (6,59) ; Chirac, 248 (6,41) ; Laguiller, 166 (4,29) ; Waechter, 100 (2,58) ; Boussel, 19 (0,49).

1981. – Marchais, 2 098 (48,51) ; Mitterrand, 1 072 (24,79) ; Giscard d'Estaing, 573 (13,25) ; Chirac, 291 (6,72) ; Laguiller, 80 ; Lalonde, 72 ; Bouchardeau, 46 ; Crépeau, 38 ; Debré, 32 ; Garaud, 22.

JARVILLE-LA-MALGRANGE

Ins., 6 276 ; suffr. expr., 4 637

Mitterrand, 1 725 (37,20) ; Barre, 853 (18,39) ; Le Pen, 786 (16,95) ; Chirac, 647 (13,95) ; Waechter, 205 (4,42) ; Lajoinie, 196 (4,22) ; Laguiller, 120 (2,58) ; Juquin, 87 (1,87) ; Boussel, 18 (0,38).

1981. – Mitterrand, 1 474 (30,88) ; Giscard d'Estaing, 1 349 (28,26) ; Marchais, 695 (14,56) ; Chirac, 586 (12,27) ; Lalonde, 212 ; Laguiller, 120 ; Crépeau, 106 ; Debré, 104 ; Garaud, 72 ; Bouchardeau, 54.

JŒUF

Ins., 5 464 ; suffr. expr., 4 365

Mitterrand, 1 587 (36,35) ; Lajoinie, 731 (16,74) ; Barre, 595 (13,63) ; Le Pen, 562 (12,87) ; Chirac, 441 (10,10) ; Laguiller, 154 (3,52) ; Juquin, 146 (3,34) ; Waechter, 127 (2,90) ; Boussel, 22 (0,50).

1981. – Marchais, 1 618 (33,45) ; Mitterrand, 1 325 (27,39) ; Giscard d'Estaing, 1 093 (22,59) ; Chirac, 438 (9,05) ; Laguiller, 105 ; Lalonde, 104 ; Debré, 47 ; Crépeau, 42 ; Garaud, 33 ; Bouchardeau, 32.

LAXOU

Ins., 9 380 ; suffr. expr., 6 848

Mitterrand, 2 283 (33,33) ; Barre, 1 481 (21,62) ; Chirac, 1 204 (17,58) ; Le Pen, 991 (14,47) ; Waechter, 375 (5,47) ; Lajoinie, 174 (2,54) ; Juquin, 170 (2,48) ; Laguiller, 134 (1,95) ; Boussel, 36 (0,52).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 201 (31,22) ; Mitterrand, 1 943 (27,56) ; Chirac, 1 084 (15,37) ; Marchais, 750 (10,63) ; Lalonde, 344 ; Crépeau, 183 ; Laguiller, 178 ; Debré, 148 ; Garaud, 112 ; Bouchardeau, 106.

LONGWY

Ins., 9 914 ; suffr. expr., 7 230

Mitterrand, 2 421 (33,48) ; Chirac, 1 178 (16,29) ; Barre, 1 096 (15,15) ; Le Pen, 971 (13,43) ; Lajoinie, 861 (11,90) ; Juquin, 260 (3,59) ; Waechter, 232 (3,20) ; Laguiller, 167 (2,30) ; Boussel, 44 (0,60).

1981. – Marchais, 2 346 (26,55) ; Mitterrand, 2 107 (23,84) ; Giscard d'Estaing, 1 975 (22,35) ; Chirac, 1 531 (17,32) ; Lalonde, 276 ; Crépeau, 145 ; Laguiller, 137 ; Debré, 123 ; Bouchardeau, 100 ; Garaud, 95.

LUNÉVILLE

Ins., 13 758 ; suffr. expr., 10 540

Mitterrand, 3 910 (37,09) ; Barre, 1 852 (17,57) ; Le Pen, 1 686 (15,99) ; Chirac, 1 684 (15,97) ; Lajoinie, 580 (5,50) ; Waechter, 370 (3,51) ; Laguiller, 283 (2,68) ; Juquin, 138 (1,30) ; Boussel, 37 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 921 (34,68) ; Mitterrand, 2 684 (23,74) ; Marchais, 1 798 (15,90) ; Chirac, 1 594 (14,10) ; Lalonde, 396 ; Laguiller, 306 ; Crépeau, 203 ; Debré, 167 ; Garaud, 134 ; Bouchardeau, 100.

MONT-SAINT-MARTIN

Ins., 12 784 ; suffr. expr., 9 729

Mitterrand, 3 419 (35,14) ; Le Pen, 1 495 (15,36) ; Barre, 1 480 (15,21) ; Chirac, 1 405 (14,44) ; Lajoinie, 914 (9,39) ; Waechter, 400 (4,11) ; Juquin, 322 (3,30) ; Laguiller, 253 (2,60) ; Boussel, 41 (0,42).

1981. – Marchais, 1 098 (29,69) ; Mitterrand, 911 (24,63) ; Giscard d'Estaing, 793 (21,44) ; Chirac, 521 (14,08) ; Lalonde, 106 ; Crépeau, 72 ; Laguiller, 62 ; Debré, 57 ; Bouchardeau, 47 ; Garaud, 31.

PONT-A-MOUSSON

Ins., 8 965 ; suffr. expr., 6 797

Mitterrand, 2 389 (35,14) ; Le Pen, 1 247 (18,34) ; Barre, 1 220 (17,94) ; Chirac, 1 111 (16,34) ; Lajoinie, 276 (4,06) ; Waechter, 255 (3,75) ; Laguiller, 156 (2,29) ; Juquin, 120 (1,76) ; Boussel, 23 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 272 (32,69) ; Mitterrand, 1 986 (28,57) ; Marchais, 965 (13,88) ; Chirac, 926 (13,32) ; Lalonde, 256 ; Laguiller, 161 ; Debré, 107 ; Garaud, 105 ; Crépeau, 90 ; Bouchardeau, 82.

SAINT-MAX

Ins., 7 387 ; suffr. expr., 5 749

Mitterrand, 1 950 (33,91) ; Chirac, 1 202 (20,90) ; Barre, 1 143 (19,88) ; Le Pen, 829 (14,41) ; Waechter, 239 (4,15) ; Lajoinie, 152 (2,64) ; Laguiller, 109 (1,89) ; Juquin, 104 (1,80) ; Boussel, 21 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 958 (32,21) ; Mitterrand, 1 760 (28,96) ; Chirac, 947 (15,58) ; Marchais, 601 (9,88) ; Lalonde, 233 ; Laguiller, 138 ; Debré, 137 ; Crépeau, 130 ; Garaud, 100 ; Bouchardeau, 73.

TOUL

Ins., 9 516 ; suffr. expr., 7 371

Mitterrand, 2 417 (32,79) ; Barre, 1 658 (22,49) ; Le Pen, 1 335 (18,11) ; Chirac, 1 096 (14,86) ; Waechter, 292 (3,96) ; Lajoinie, 256 (3,47) ; Laguiller, 179 (2,42) ; Juquin, 103 (1,39) ; Boussel, 35 (0,47).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 489 (33,65) ; Mitterrand, 2 088 (28,23) ; Chirac, 1 203 (16,26) ; Marchais, 702 (9,49) ; Lalonde, 293 ; Laguiller, 161 ; Crépeau, 134 ; Debré, 125 ; Garaud, 114 ;

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Ins., 18 566 ; suffr. expr., 13 123

Mitterrand, 4 864 (37,06) ; Barre, 2 366 (18,02) ; Chirac, 2 127 (16,20) ; Le Pen, 2 051 (15,62) ; Waechter, 607 (4,62) ; Lajoinie, 435 (3,31) ; Laguiller, 316 (2,40) ; Juquin, 302 (2,30) ; Boussel, 55 (0,41).

1981. – Mitterrand, 4 457 (32,53) ; Giscard d'Estaing, 3 747 (27,35) ; Chirac, 1 914 (13,97) ; Marchais, 1 448 (10,57) ; Lalonde, 678 ; Crépeau, 363 ; Laguiller, 342 ; Debré, 279 ; Garaud, 242 ; Bouchardeau, 228.

VILLERS-LÈS-NANCY

Ins., 10 808 ; suffr. expr., 8 835

Mitterrand, 2 930 (33,16) ; Barre, 2 090 (23,65) ; Chirac, 1 678 (18,99) ; Le Pen, 1 114 (12,60) ; Waechter, 441 (4,99) ; Lajoinie, 192 (2,17) ; Juquin, 181 (2,04) ; Laguiller, 176 (1,99) ; Boussel, 33 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 339 (30,54) ; Mitterrand, 2 254 (29,43) ; Chirac, 1 285 (16,77) ; Marchais, 542 (7,07) ; Lalonde, 361 ; Crépeau, 206 ; Debré, 187 ; Laguiller, 180 ; Garaud, 170.

VILLERUPT

Ins., 11 538 ; suffr. expr., 9 171

Mitterrand, 2 895 (31,56) ; Lajoinie, 2 395 (26,11) ; Chirac, 1 060 (11,55) ; Le Pen, 899 (9,80) ; Barre, 892 (9,72) ; Juquin, 457 (4,98) ; Waechter, 314 (3,42) ; Laguiller, 224 (2,44) ; Boussel, 35 (0,38).

1981. – Marchais, 2 951 (49,66) ; Mitterrand, 1 190 (20,02) ; Giscard d'Estaing, 852 (14,33) ; Chirac, 517 (8,70) ; Lalonde, 139 ; Laguiller, 112 ; Crépeau, 69 ; Bouchardeau, 44 ; Debré, 37 ; Garaud, 31.

Si M. Mitterrand progresse par rapport à 1981, c'est M. Barre qui reste le candidat le mieux placé de la majorité, tant sur l'ensemble du département que sur la plupart des grandes villes, comme par exemple à Nancy (22,45 %), dont le maire est M. Rossinot, président du Parti radical. A Toul et Lunéville, M. Le Pen arrive à devancer M. Chirac, créant ainsi la surprise. Des chiffres qui prennent un relief tout particulier à Lunéville, où M. Haby, député et conseiller général UDF, vient d'annoncer officiellement qu'il se démettra pour raisons de santé de tous ses mandats électifs après le 8 mai. Dans le nord du département, où il était traditionnellement bien implanté, le Parti communiste subit la même érosion que sur le plan national, aucun report sensible des voix ne semblant s'être fait sur M. Juquin.

MEUSE

Ins., 140 244 ; vot., 116 848
Abst., 23 396 (16,68) %
Suffr. expr., 114 165

Mitterrand	40 094 (35,11)
Barre	21 029 (18,41)
Chirac	20 621 (18,06)
Le Pen	17 124 (14,99)

Lajoinie, 5 181 (4,53) ; **Waechter**, 5 111 (4,47) ; **Laguiller**, 2 975 (2,60) ; **Juquin**, 1 555 (1,36) ; **Boussel**, 475 (0,41).

1986. – Ins., 139 870 ; abst., 20,25 % ; suffr. expr., 106 085. Un-opp., 48 244 (45,47) ; PS, 39 217 (36,96) ; FN, 9 856 (9,29) ; PC, 6 459 (6,08) ; POE, 977 (0,92) ; MPPT, 860 (0,81) ; I86, 472 (0,44).

1981. – Ins., 139 031 ; abst., 16,96 % ; suffr. expr., 113 376. Giscard d'Estaing, 37 539 (33,11) ; Mitterrand, 30 700 (27,07) ; Chirac, 17 838 (15,73) ; Marchais, 13 825 (12,19) ; Lalonde, 4 008 (3,53) ; Laguiller, 3 147 (2,77) ; Debré, 2 018 (1,77) ; Crépeau, 1 672 (1,47) ; Garaud, 1 541 (1,35) ; Bouchardeau, 1 088 (0,95).

BAR-LE-DUC

Ins., 11 392 ; suffr. expr., 9 073

Mitterrand, 3 474 (38,28) ; Barre, 1 749 (19,27) ; Chirac, 1 416 (15,60) ; Le Pen, 1 112 (12,25) ; Waechter, 482 (5,31) ; Lajoinie, 355 (3,91) ; Laguiller, 220 (2,42) ; Juquin, 206 (2,27) ; Boussel, 59 (0,65).

1981. – Mitterrand, 3 277 (33,94) ; Giscard d'Estaing, 2 712 (28,08) ; Chirac, 1 324 (13,71) ; Marchais, 1 096 (11,35) ; Lalonde, 397 ; Laguiller, 241 ; Debré, 167 ; Crépeau, 160 ; Garaud, 144 ; Bouchardeau, 137.

COMMERCY

Ins., 4 036 ; suffr. expr., 3 231

Mitterrand, 1 313 (40,63) ; Barre, 566 (17,51) ; Chirac, 523 (16,18) ; Le Pen, 438 (13,55) ; Lajoinie, 149 (4,61) ; Waechter, 115 (3,55) ; Laguiller, 73 (2,25) ; Juquin, 36 (1,11) ; Boussel, 18 (0,55).

1981. – Mitterrand, 1 125 (32,99) ; Giscard d'Estaing, 1 098 (32,19) ; Chirac, 452 (13,25) ; Marchais, 410 (12,02) ; Lalonde, 88 ; Crépeau, 61 ; Laguiller, 59 ; Debré, 57 ; Garaud, 35 ; Bouchardeau, 25.

VERDUN

Ins., 12 325 ; suffr. expr., 9 740

Mitterrand, 3 438 (35,29) ; Chirac, 1 919 (19,70) ; Barre, 1 819 (18,67) ; Le Pen, 1 422 (14,59) ; Waechter, 374 (3,83) ; Lajoinie, 347 (3,56) ; Laguiller, 240 (2,46) ; Juquin, 142 (1,45) ; Boussel, 39 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 369 (33,26) ; Mitterrand, 2 826 (27,90) ; Chirac, 1 779 (17,56) ; Marchais, 1 002 (9,89) ; Lalonde, 365 ; Laguiller, 219 ; Debré, 175 ; Crépeau, 154 ; Garaud, 147 ; Bouchardeau, 91.

Le premier tour est marqué par une forte poussée de M. Le Pen, qui totalise 15 %. Dans les cantons ruraux de Gondrecourt et Stenay, il arrive même devant M. Chirac. Le Parti communiste, en revanche, perd une large part de son électorat. M. Lajoinie ne rassemble sur son nom que 4,53 % des voix et M. Juquin, 1,36 %, alors que M. Marchais totalisait encore, en 1981, 12,19 % des suffrages.

Le président sortant, avec 35,11 %, progresse de 8 points par rapport à 1981 et fait son meilleur score à Commercy, avec 40,63 %.

Le tandem Chirac-Barre n'affiche que 36,48 % contre 48,84 % à MM. Giscard d'Estaing et Chirac en 1981. M. Barre, qui avait reçu le soutien de dix-sept conseillers généraux dont M. Longuet (UDF-PR), ministre délégué chargé des postes et télécommunications, prend cependant une courte avance sur M. Chirac avec 18,41 % contre 18,06 %.

MORBIHAN

Ins., 443 365 ; vot., 372 334
Abst., 71 031 (16,02 %)
Suffr. expr., 366 053

Mitterrand	128 050 (34,98)
Chirac	72 917 (19,91)
Barre	72 010 (19,67)
Le Pen	47 525 (12,98)

Lajoinie, 15 954 (4,35) ; **Waechter**, 14 280 (3,90) ; **Laguiller**, 7 660 (2,09) ; **Juquin**, 6 403 (1,74) ; **Boussel**, 1 254 (0,34).

1986. – Ins., 434 280 ; abst., 20,30 % ; suffr. expr., 328 873. Un-opp., 171 155 (52,04) ; PS, 104 190 (31,68) ; FN, 22 525 (6,84) ; PC, 22 070 (6,71) ; ALT., 3 878 (1,17) ; MPPT, 2 831 (0,86) ; I86, 2 224 (0,67).

1981. – Ins., 414 217 ; abst., 16,77 % ; suffr. expr., 340 703. Giscard d'Estaing, 117 067 (34,36) ; Mitterrand, 85 751 (25,16) ; Chirac, 65 253 (19,15) ; Marchais, 32 806 (9,62) ; Lalonde, 13 644 (4,00) ; Laguiller, 8 148 (2,39) ; Crépeau, 5 645 (1,65) ; Debré, 4 588 (1,34) ; Bouchardeau, 4 249 (1,24) ; Garaud, 3 552 (1,04).

VANNES

Ins., 27 173 ; suffr. expr., 21 389

Mitterrand, 6 899 (32,25) ; Barre, 4 688 (21,91) ; Chirac, 4 566 (21,34) ; Le Pen, 2 953 (13,80) ; Waechter, 998 (4,66) ; Lajoinie, 504 (2,35) ; Juquin, 374 (1,74) ; Laguiller, 318 (1,48) ; Boussel, 89 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 325 (31,61) ; Mitterrand, 5 710 (28,54) ; Chirac, 3 927 (19,63) ; Marchais, 1 060 (5,29) ; Lalonde, 1 049 ; Crépeau, 505 ; Debré, 422 ; Laguiller, 415 ; Bouchardeau, 311 ; Garaud, 280.

AURAY

Ins., 6 534 ; suffr. expr., 5 355

Mitterrand, 1 713 (31,98) ; Barre, 1 087 (20,29) ; Chirac, 981 (18,31) ; Le Pen, 869 (16,22) ; Waechter, 262 (4,89) ; Lajoinie, 207 (3,86) ; Laguiller, 112 (2,09) ; Juquin, 103 (1,92) ; Boussel, 21 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 606 (31,23) ; Mitterrand, 1 317 (25,61) ; Chirac, 995 (19,35) ; Marchais, 479 (9,31) ; Lalonde, 288 ; Crépeau, 132 ; Laguiller, 118 ; Debré, 76 ; Bouchardeau, 68 ; Garaud, 63.

HENNEBONT

Ins., 10 065 ; suffr. expr., 8 262

Mitterrand, 3 201 (38,74) ; Barre, 1 270 (15,37) ; Chirac, 1 194 (14,45) ; Lajoinie, 1 060 (12,82) ; Le Pen, 776 (9,39) ; Waechter, 336 (4,06) ; Juquin, 248 (3,00) ; Laguiller, 155 (1,87) ; Boussel, 22 (0,26).

1981. – Mitterrand, 2 295 (28,61) ; Giscard d'Estaing, 1 961 (24,45) ; Marchais, 1 782 (22,21) ; Chirac, 1 023 (12,75) ; Lalonde, 309 ; Laguiller, 199 ; Crépeau, 161 ; Bouchardeau, 119 ; Debré, 117 ; Garaud, 54.

LANESTER

Ins., 15 300 ; suffr. expr., 12 372

Mitterrand, 4 652 (37,60) ; Barre, 1 768 (14,29) ; Lajoinie, 1 723 (13,92) ; Le Pen, 1 707 (13,79) ; Chirac, 1 265 (10,22) ; Waechter, 489 (3,95) ; Juquin, 385 (3,11) ; Laguiller, 343 (2,77) ; Boussel, 40 (0,32).

1981. – Mitterrand, 3 559 (30,16) ; Marchais, 2 829 (23,97) ; Giscard d'Estaing, 2 564 (21,72) ; Chirac, 1 322 (11,20) ; Lalonde, 503 ; Laguiller, 348 ; Crépeau, 256 ; Bouchardeau, 187 ; Debré, 117 ; Garaud, 115.

LORIENT

Ins., 42 801 ; suffr. expr., 32 715

Mitterrand, 11 328 (34,62) ; Barre, 5 931 (18,12) ; Chirac, 5 440 (16,62) ; Le Pen, 4 904 (14,99) ; Lajoinie, 2 203 (6,73) ; Waechter, 1 305 (3,98) ; Juquin, 802 (2,45) ; Laguiller, 684 (2,09) ; Boussel, 118 (0,36).

1981. – Mitterrand, 10 096 (29,43) ; Giscard d'Estaing, 9 755 (28,44) ; Chirac, 5 359 (15,62) ; Marchais, 4 491 (13,09) ; Lalonde, 1 690 ; Crépeau, 737 ; Laguiller, 672 ; Bouchardeau, 595 ; Debré, 490 ; Garaud, 413.

PLOEMEUR

Ins., 10 507 ; suffr. expr., 8 655

Mitterrand, 2 783 (32,15) ; Barre, 1 804 (20,84) ; Chirac, 1 446 (16,70) ; Le Pen, 1 352 (15,62) ; Waechter, 435 (5,02) ; Lajoinie, 391 (4,51) ; Juquin, 212 (2,44) ; Laguiller, 201 (2,32) ; Boussel, 31 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 126 (32,94) ; Mitterrand, 1 896 (29,38) ; Chirac, 1 043 (16,16) ; Marchais, 530 (8,21) ; Lalonde, 308 ; Laguiller, 138 ; Crépeau, 134 ; Bouchardeau, 108 ; Debré, 86 ; Garaud, 84.

PONTIVY

Ins., 8 830 ; suffr. expr., 7 343

Mitterrand, 2 745 (37,38) ; Chirac, 1 434 (19,52) ; Barre, 1 308 (17,81) ; Le Pen, 678 (9,23) ; Lajoinie, 469 (6,38) ; Waechter, 373 (5,07) ; Juquin, 162 (2,20) ; Laguiller, 144 (1,96) ; Boussel, 30 (0,40).

1981. – Mitterrand, 1 987 (27,02) ; Giscard d'Estaing, 1 894 (25,75) ; Chirac, 1 441 (19,59) ; Marchais, 1 065 (14,48) ; Lalonde, 361 ; Laguiller, 179 ; Bouchardeau, 133 ; Crépeau, 119 ; Debré, 95 ; Garaud, 79.

M. Mitterrand, avec 34,98 % des suffrages, progresse de près de 10 points par rapport au premier tour de 1981 et de plus de 3 points par rapport à la liste socialiste en 1986. Une progression qui se fait au détriment du candidat du PC, qui, dans les deux villes où la municipalité est communiste (Lanester et Hennebont), n'obtient respectivement que 13,92 % et 12,82 %.

Dans ce département ancré au centre droit, qui compte parmi ses élus MM. Marcellin et Bonnet, anciens ministres et tous deux UDF, MM. Chirac et Barre font pratiquement jeu égal. Mais leurs scores cumulés (39,69 %) est en retrait de 12,5 points sur celui obtenu par la liste d'union UDF-RPR aux législatives de 1986.

M. Le Pen, qui, avec 32,98 % des voix arrive en tête dans sa commune natale de La Trinité-sur-Mer, d'où il avait annoncé sa candidature il y a un an, profite largement du tassement des voix de la droite.

MOSELLE

Ins., 666 371 ; vot., 547 649
Abst., 118 722 (17,81 %)
Suffr. expr., 535 963

Mitterrand	178 706 (33,34)
Le Pen	106 710 (19,90)
Barre	89 343 (16,66)
Chirac	87 125 (16,25)

Waechter, 25 855 (4,82) ; **Lajoinie**, 21 881 (4,08) ; **Laguiller**, 16 341 (3,04) ; **Juquin**, 7 521 (1,40) ; **Boussel**, 2 481 (0,46).

1986. – Ins., 658 408 ; abst., 22,16 % ; suffr. expr., 485 128. PS, 132 390 (27,28) ; RPR, 126 513 (26,07) ; UDF-CDS, 69 108 (14,24) ; FN, 64 529 (13,30) ; CNIP, 36 214 (7,46) ; PC, 29 057 (5,98) ; Verts, 16 310 (3,36) ; MRG, 3 421 (0,70) ; POE, 3 197 (0,65) ; MPPT, 3 062 (0,63) ; LCR, 1 327 (0,27).

1981. – Ins., 634 162 ; abst., 18,60 % ; suffr. expr., 506 638. Giscard d'Estaing, 172 259 (34,00) ; Mitterrand, 132 988 (26,24) ; Chirac, 82 234 (16,23) ; Marchais, 59 771 (11,79) ; Lalonde, 19 120 (3,77) ; Laguiller, 12 577 (2,48) ; Debré, 7 925 (1,56) ; Garaud, 7 661 (1,51) ; Crépeau, 6 845 (1,35) ; Bouchardeau, 5 258 (1,03).

METZ

Ins., 68 732 ; suffr. expr., 52 825

Mitterrand, 17 400 (32,93) ; Barre, 10 623 (20,10) ; Le Pen, 9 595 (18,16) ; Chirac, 9 140 (17,30) ; Waechter, 2 491 (4,71) ; Lajoinie, 1 286 (2,43) ; Laguiller, 1 081 (2,04) ; Juquin, 985 (1,86) ; Boussel, 224 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 17 023 (32,99) ; Mitterrand, 14 841 (28,76) ; Chirac, 8 830 (17,11) ; Marchais, 4 062 (7,87) ; Lalonde, 2 275 ; Laguiller, 1 067 ; Debré, 1 038 ; Crépeau, 923 ; Garaud, 850 ; Bouchardeau, 680.

BEHREN-LES-FORBACH

Ins., 4 733 ; suffr. expr., 3 572

Mitterrand, 1 530 (42,83) ; Le Pen, 864 (24,18) ; Chirac, 333 (9,32) ; Barre, 237 (6,63) ; Lajoinie, 182 (5,09) ; Laguiller, 167 (4,67) ; Waechter, 130 (3,63) ; Boussel, 83 (2,32) ; Juquin, 46 (1,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 064 (30,84) ; Mitterrand, 1 029 (29,83) ; Marchais, 703 (20,38) ; Chirac, 363 (10,52) ; Laguiller, 92 ; Lalonde, 73 ; Debré, 46 ; Bouchardeau, 27 ; Garaud, 26 ; Crépeau, 26.

FAMECK

Ins., 7 686 ; suffr. expr., 6 052

Mitterrand, 2 402 (39,68) ; Le Pen, 1 256 (20,75) ; Barre, 727 (12,01) ; Chirac, 653 (10,78) ; Lajoinie, 495 (8,17) ; Waechter, 220 (3,63) ; Laguiller, 192 (3,17) ; Juquin, 83 (1,37) ; Boussel, 24 (0,39).

1981. – Mitterrand, 1 682 (28,08) ; Giscard d'Estaing, 1 556 (25,97) ; Marchais, 1 334 (22,27) ; Chirac, 683 (11,40) ; Lalonde, 226 ; Laguiller, 186 ; Bouchardeau, 101 ; Crépeau, 77 ; Garaud, 76 ; Debré, 69.

FLORANGE

Ins., 7 180 ; suffr. expr., 5 744

Mitterrand, 2 090 (36,38) ; Le Pen, 1 241 (21,60) ; Barre, 818 (14,24) ; Chirac, 718 (12,50) ; Lajoinie, 359 (6,25) ; Waechter, 205 (3,56) ; Laguiller, 191 (3,32) ; Juquin, 101 (1,75) ; Boussel, 21 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 574 (28,12) ; Mitterrand, 1 503 (26,85) ; Marchais, 1 060 (18,94) ; Chirac, 774 (13,83) ; Laguiller, 174 ; Lalonde, 167 ; Debré, 110 ; Crépeau, 91 ; Garaud, 78 ; Bouchardeau, 65.

FORBACH

Ins., 13 019 ; suffr. expr., 9 772

Mitterrand, 3 072 (31,43) ; Le Pen, 2 380 (24,35) ; Chirac, 1 671 (17,09) ; Barre, 1 428 (14,61) ; Waechter, 466 (4,76) ; Laguiller, 327 (3,34) ; Lajoinie, 267 (2,73) ; Juquin, 119 (1,21) ; Boussel, 42 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 333 (34,90) ; Mitterrand, 2 433 (25,48) ; Chirac, 1 894 (19,83) ; Marchais, 813 (8,51) ; Lalonde, 342 ; Laguiller, 198 ; Debré, 155 ; Garaud, 153 ; Crépeau, 141 ; Bouchardeau, 86.

FREYMING-MERLEBACH

Ins., 10 567 ; suffr. expr., 8.285

Mitterrand, 3 090 (37,29) ; Le Pen, 1 845 (22,26) ; Chirac, 1 121 (13,53) ; Barre, 970 (11,70) ; Lajoinie, 426 (5,14) ; Waechter, 356 (4,29) ; Laguiller, 346 (4,17) ; Juquin, 96 (1,15) ; Boussel, 35 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 665 (33,02) ; Mitterrand, 2 474 (30,66) ; Chirac, 1 104 (13,68) ; Marchais, 1 089 (13,49) ; Lalonde, 206 ; Laguiller, 177 ; Garaud, 108 ; Debré, 96 ; Crépeau, 81 ; Bouchardeau, 69.

HAGONDANGE

Ins., 5 438 ; suffr. expr., 4 481

Mitterrand, 1 617 (36,08) ; Le Pen, 708 (15,80) ; Chirac, 581 (12,96) ; Barre, 572 (12,76) ; Lajoinie, 567 (12,65) ; Waechter, 187 (4,17) ; Laguiller, 125 (2,78) ; Juquin, 104 (2,32) ; Boussel, 20 (0,44).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 171 (26,13) ; Mitterrand, 1 163 (25,95) ; Marchais, 1 132 (25,26) ; Chirac, 526 (11,73) ; Lalonde, 163 ; Laguiller, 123 ; Crépeau, 63 ; Garaud, 55 ; Debré, 47 ; Bouchardeau, 38.

HAYANGE

Ins., 10 423 ; suffr. expr., 8 259

Mitterrand, 3 155 (38,20) ; Le Pen, 1 571 (19,02) ; Chirac, 917 (11,10) ; Barre, 916 (11,09) ; Lajoinie, 908 (10,99) ; Waechter, 309 (3,74) ; Laguiller, 258 (3,12) ; Juquin, 194 (2,34) ; Boussel, 31 (0,37).

1981. – Marchais, 2 421 (27,48) ; Mitterrand, 2 293 (26,03) ; Giscard d'Estaing, 2 137 (24,26) ; Chirac, 1 020 (11,58) ; Lalonde, 274 ; Laguiller, 244 ; Debré, 113 ; Crépeau, 111 ; Garaud, 105 ; Bouchardeau, 89.

HOMBOURG-HAUT

Ins., 6 277 ; suffr. expr., 4 844

Mitterrand, 1 706 (35,21) ; Le Pen, 1 237 (25,53) ; Barre, 603 (12,44) ; Chirac, 599 (12,36) ; Waechter, 235 (4,85) ; Laguiller, 223 (4,60) ; Lajoinie, 154 (3,17) ; Juquin, 52 (1,07) ; Boussel, 35 (0,72).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 459 (32,45) ; Mitterrand, 1 411 (31,39) ; Chirac, 635 (14,12) ; Marchais, 503 (11,19) ; Lalonde, 132 ; Laguiller, 123 ; Debré, 61 ; Garaud, 58 ; Bouchardeau, 54 ; Crépeau, 39.

MAIZIÈRES-LES-METZ

Ins., 5 782 ; suffr. expr., 4 839

Mitterrand, 2 075 (42,88) ; Le Pen, 879 (18,16) ; Barre, 670 (13,84) ; Chirac, 543 (11,22) ; Lajoinie, 241 (4,98) ; Laguiller, 179 (3,69) ; Waechter, 143 (2,95) ; Juquin, 74 (1,52) ; Boussel, 35 (0,72).

1981. – Mitterrand, 1 499 (32,11) ; Giscard d'Estaing, 1 134 (24,29) ; Marchais, 830 (17,78) ; Chirac, 624 (13,36) ; Laguiller, 179 ; Lalonde, 152 ; Debré, 95 ; Crépeau, 69 ; Garaud, 52 ; Bouchardeau, 34.

MONTIGNY-LES-METZ

Ins., 15 757 ; suffr. expr., 12 582

Mitterrand, 4 207 (33,43) ; Barre, 2 648 (21,04) ; Le Pen, 2 165 (17,20) ; Chirac, 2 146 (17,05) ; Waechter, 569 (4,52) ; Lajoinie, 317 (2,51) ; Laguiller, 288 (2,28) ; Juquin, 190 (1,51) ; Boussel, 52 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 002 (32,14) ; Mitterrand, 3 810 (30,60) ; Chirac, 1 990 (15,98) ; Marchais, 1 067 (8,57) ; Lalonde, 554 ; Debré, 289 ; Laguiller, 272 ; Crépeau, 189 ; Garaud, 184 ; Bouchardeau, 143.

MOYEUVRE-GRANDE

Ins., 6 129 ; suffr. expr., 4 799

Mitterrand, 1 950 (40,63) ; Lajoinie, 799 (16,64) ; Le Pen, 710 (14,79) ; Barre, 431 (8,98) ; Chirac, 357 (7,43) ; Laguiller, 203 (4,23) ; Waechter, 180 (3,75) ; Juquin, 149 (3,10) ; Boussel, 20 (0,41).

1981. – Marchais, 1 945 (39,36) ; Mitterrand, 1 317 (26,65) ; Giscard d'Estaing, 828 (16,75) ; Chirac, 407 (8,23) ; Laguiller, 148 ; Lalonde, 115 ; Garaud, 54 ; Debré, 47 ; Crépeau, 44 ; Bouchardeau, 36.

ROMBAS

Ins., 6 126 ; suffr. expr., 4 983

Mitterrand, 1 975 (39,63) ; Le Pen, 1 031 (20,69) ; Barre, 563 (11,29) ; Chirac, 561 (11,25) ; Lajoinie, 304 (6,10) ; Waechter, 234 (4,69) ; Laguiller, 180 (3,61) ; Juquin, 101 (2,02) ; Boussel, 34 (0,68).

1981. – Mitterrand, 1 607 (31,80) ; Giscard d'Estaing, 1 365 (27,01) ; Marchais, 991 (19,61) ; Chirac, 536 (10,60) ; Lalonde, 186 ; Laguiller, 125 ; Crépeau, 71 ; Bouchardeau, 66 ; Debré, 59 ; Garaud, 46.

SAINT-AVOLD

Ins., 11 227 ; suffr. expr., 8 777

Mitterrand, 2 792 (31,81) ; Le Pen, 1 855 (21,13) ; Chirac, 1 539 (17,53) ; Barre, 1 450 (16,52) ; Waechter, 404 (4,60) ; Laguiller, 311 (3,54) ; Lajoinie, 264 (3,00) ; Juquin, 110 (1,25) ; Boussel, 52 (0,59).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 634 (31,62) ; Mitterrand, 2 369 (28,44) ; Chirac, 1 440 (17,29) ; Marchais, 862 (10,35) ; Lalonde, 324 ; Laguiller, 206 ; Garaud, 158 ; Crépeau, 126 ; Debré, 116 ; Bouchardeau, 93.

SARREBOURG

Ins., 8 902 ; suffr. expr., 6 838

Mitterrand, 1 655 (24,20) ; Le Pen, 1 611 (23,55) ; Chirac, 1 608 (23,51) ; Barre, 1 276 (18,66) ; Waechter, 410 (5,99) ; Laguiller, 139 (2,03) ; Juquin, 62 (0,90) ; Lajoinie, 56 (0,81) ; Boussel, 21 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 288 (35,31) ; Chirac, 1 651 (25,48) ; Mitterrand, 1 411 (21,78) ; Lalonde, 308 (4,75) ;

l'élection présidentielle

Marchais, 241 ; Garaud, 157 ; Laguiller, 123 ; Crépeau, 121 ; Debré, 117 ; Bouchardeau, 61.

SARREGUEMINES

Ins., 15 891 ; suffr. expr., 12 315

Mitterrand, 3 857 (31,31) ; Le Pen, 2 807 (22,79) ; Barre, 2 119 (17,20) ; Chirac, 2 035 (16,52) ; Waechter, 736 (5,97) ; Laguiller, 325 (2,63) ; Lajoinie, 273 (2,21) ; Juquin, 116 (0,94) ; Boussel, 47 (0,38).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 727 (37,85) ; Mitterrand, 3 105 (24,86) ; Chirac, 2 088 (16,72) ; Marchais, 936 (7,49) ; Lalonde, 529 ; Laguiller, 272 ; Garaud, 220 ; Debré, 216 ; Bouchardeau, 201 ; Crépeau, 192.

STIRING-WENDEL

Ins., 8 578 ; suffr. expr., 6 358

Mitterrand, 2 467 (38,80) ; Le Pen, 1 541 (24,23) ; Chirac, 730 (11,48) ; Barre, 718 (11,29) ; Laguiller, 282 (4,43) ; Waechter, 267 (4,19) ; Lajoinie, 250 (3,93) ; Boussel, 53 (0,83) ; Juquin, 50 (0,78).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 166 (37,79) ; Mitterrand, 1 703 (29,71) ; Chirac, 772 (13,47) ; Marchais, 664 (11,58) ; Laguiller, 105 ; Lalonde, 104 ; Garaud, 91 ; Debré, 55 ; Crépeau, 39 ; Bouchardeau, 32.

THIONVILLE

Ins., 25 918 ; suffr. expr., 20 624

Mitterrand, 6 646 (32,22) ; Chirac, 3 929 (19,05) ; Barre, 3 798 (18,41) ; Le Pen, 3 247 (15,74) ; Lajoinie, 1 234 (5,98) ; Waechter, 877 (4,25) ; Juquin, 418 (2,02) ; Laguiller, 409 (1,98) ; Boussel, 66 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 592 (32,75) ; Mitterrand, 5 045 (25,06) ; Chirac, 3 321 (16,50) ; Marchais, 2 628 (13,05) ; Lalonde, 943 ; Laguiller, 400 ; Debré, 327 ; Crépeau, 326 ; Garaud, 316 ; Bouchardeau, 227.

UCKANGE

Ins., 4 513 ; suffr. expr., 3 659

Mitterrand, 1 451 (39,65) ; Le Pen, 821 (22,43) ; Barre, 429 (11,72) ; Chirac, 374 (10,22) ; Lajoinie, 280 (7,65) ; Laguiller, 107 (2,92) ; Waechter, 103 (2,81) ; Juquin, 75 (2,04) ; Boussel, 19 (0,51).

1981. – Mitterrand, 1 154 (31,64) ; Giscard d'Estaing, 871 (23,88) ; Marchais, 837 (22,95) ; Chirac, 394 (10,80) ; Lalonde, 108 ; Laguiller, 103 ; Debré, 52 ; Crépeau, 46 ; Garaud, 42 ; Bouchardeau, 40.

WOIPPY

Ins., 6 711 ; suffr. expr., 5 349

Mitterrand, 2 167 (40,51) ; Le Pen, 1 290 (24,11) ; Barre, 697 (13,03) ; Chirac, 525 (9,81) ; Lajoinie, 234 (4,37) ; Waechter, 177 (3,30) ; Laguiller, 155 (2,89) ; Juquin, 75 (1,40) ; Boussel, 29 (0,54).

1981. – Mitterrand, 1 714 (34,11) ; Giscard d'Estaing, 1 357 (27,01) ; Marchais, 754 (15,00) ; Chirac, 613 (12,20) ; Lalonde, 184 ; Laguiller, 148 ; Crépeau, 85 ; Debré, 73 ; Garaud, 64 ; Bouchardeau, 32.

YUTZ

Ins., 10 265 ; suffr. expr., 8 103

Mitterrand, 2 834 (34,97) ; Barre, 1 505 (18,57) ; Le Pen, 1 416 (17,47) ; Chirac, 1 131 (13,95) ; Lajoinie, 430 (5,30) ; Waechter, 404 (4,98) ; Laguiller, 206 (2,54) ; Juquin, 151 (1,86) ; Boussel, 26 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 553 (30,39) ; Mitterrand, 2 268 (27,00) ; Marchais, 1 438 (17,11) ; Chirac, 1 130 (13,45) ; Lalonde, 361 ; Laguiller, 189 ; Crépeau, 156 ; Garaud, 107 ; Debré, 105 ; Bouchardeau, 93.

M. Le Pen recueille près de 20 % des suffrages exprimés. Non seulement cela représente un bond de 7 points par rapport aux législatives de 1986, mais cela le place en deuxième position derrière M. Mitterrand, qui, lui, dépasse de 6 points le score du Parti socialiste, il y a deux ans. Ainsi, le candidat du Front national devance à la fois celui de l'UDF, dont le score est inférieur de moitié à celui de M. Giscard d'Estaing, et celui du RPR, qui se maintient à son niveau de 1981.

A Metz, où le maire et sénateur CDS, M. Jean-Marie Rausch, s'est impliqué dans la campagne de M. Barre, celui-ci, avec 20,11 % des suffrages, bien que devançant le Front national, est en retrait par rapport à M. Giscard d'Estaing. En outre, gaullistes et centristes, qui perdent 6 points sur 1981, totalisent pour la première fois moins de voix que la gauche (39,7 %).

A Forbach, commune tenue par le RPR, M. Le Pen distance largement les deux candidats de la majorité gouvernementale (17,1 % pour M. Chirac, 14,61 % pour M. Barre). Même à Sarrebourg, commune de l'ancien premier ministre Pierre Messmer, le président du Front national devance M. Chirac de 3 voix, alors que M. Mitterrand arrive en tête.

A Thionville, le résultat du candidat communiste (6 %) est un véritable coup de semonce pour le sénateur et maire Paul Souffrin (PC), alors que M. Mitterrand (32,2 %) poursuit sa progression (25,06 % en 1981, 28,02 % pour le PS en 1986). L'avertissement est presque aussi net à Hagondange, où l'ancien maire, Claude Lamm (PC), tête de liste aux législatives de 1986, décédé en 1987, avait obtenu 35,26 %, il y a deux ans. M. Lajoinie y recueille 12,65 %.

NIÈVRE

Ins., 177 184 ; vot., 145 095
Abst., 32 089 (18,11 %)
Suffr. expr., 143 199

Mitterrand	63 766 (44,52)
Chirac	24 377 (17,02)
Barre	17 831 (12,45)
Le Pen	13 925 (9,72)

Lajoinie, 13 733 (9,59) ; Waechter, 4 013 (2,80) ; Juquin, 2 533 (1,76) ; Laguiller, 2 501 (1,74) ; Boussel, 520 (0,36).

1986. – Ins., 177 378 ; abst., 21,68 % ; suffr. expr., 131 955. PS, 53 845 (40,80) ; U. opp., 47 432 (35,94) ; PC, 18 253 (13,83) ; FN, 8 124 (6,15) ; Verts, 2 281 (1,72) ; POE, 1 106 (0,83) ; MPPT, 914 (0,69).

1981. – Ins., 177 008 ; abst., 18,53 % ; suffr. expr., 142 166. Mitterrand, 55 912 (39,32) ; Giscard d'Estaing, 32 145 (22,61) ; Marchais, 21 524 (15,14) ; Chirac, 19 388 (13,63) ; Lalonde, 3 674 (2,58) ; Laguiller, 3 045 (2,14) ; Crépeau, 2 277 (1,60) ; Debré, 1 749 (1,23) ; Garaud, 1 471 (1,03) ; Bouchardeau, 981 (0,69).

NEVERS

Ins., 27 930 ; suffr. expr., 21 569

Mitterrand, 9 373 (43,45) ; Chirac, 3 604 (16,70) ; Barre, 3 252 (15,07) ; Le Pen, 2 153 (9,98) ; Lajoinie, 1 650 (7,64) ; Waechter, 686 (3,18) ; Juquin, 420 (1,94) ; Laguiller, 362 (1,67) ; Boussel, 69 (0,31).

1981. – Mitterrand, 8 985 (39,72) ; Giscard d'Estaing, 5 478 (24,22) ; Chirac, 2 997 (13,25) ; Marchais, 2 909 (12,86) ; Lalonde, 668 ; Crépeau, 430 ; Laguiller, 387 ; Debré, 337 ; Garaud, 246 ; Bouchardeau, 179.

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Ins., 8 859 ; suffr. expr., 7 095

Mitterrand, 2 957 (41,67) ; Chirac, 1 168 (16,46) ; Barre, 1 149 (16,19) ; Le Pen, 875 (12,33) ; Lajoinie, 444 (6,25) ; Waechter, 211 (2,97) ; Laguiller, 154 (2,17) ; Juquin, 115 (1,62) ; Boussel, 22 (0,31).

1981. – Mitterrand, 2 264 (34,14) ; Giscard d'Estaing, 1 757 (26,49) ; Chirac, 943 (14,22) ; Marchais, 842 (12,69) ; Lalonde, 226 ; Laguiller, 193 ; Crépeau, 157 ; Debré, 108 ; Garaud, 83 ; Bouchardeau, 58.

DECIZE

Ins., 4 782 ; suffr. expr., 3 890

Mitterrand, 1 937 (49,79) ; Chirac, 671 (17,24) ; Barre, 441 (11,33) ; Lajoinie, 318 (8,17) ; Le Pen, 268 (6,88) ; Waechter, 111 (2,85) ; Juquin, 67 (1,72) ; Laguiller, 66 (1,69) ; Boussel, 11 (0,28).

1981. – Mitterrand, 1 613 (40,22) ; Giscard d'Estaing, 893 (22,26) ; Marchais, 624 (15,56) ; Chirac, 518 (12,91) ; Lalonde, 105 ; Laguiller, 81 ; Crépeau, 77 ; Garaud, 40 ; Debré, 39 ; Bouchardeau, 20.

VARENNES-VAUZELLES

Ins., 7 191 ; suffr. expr., 6 024

Mitterrand, 2 637 (43,77) ; Lajoinie, 1 059 (17,57) ; Barre, 718 (11,91) ; Chirac, 685 (11,37) ; Le Pen, 422 (7,00) ; Waechter, 190 (3,15) ; Juquin, 174 (2,88) ; Laguiller, 115 (1,90) ; Boussel, 24 (0,39).

1981. – Mitterrand, 2 265 (42,59) ; Marchais, 1 141 (21,45) ; Giscard d'Estaing, 937 (17,61) ; Chirac, 472 (8,87) ; Lalonde, 162 ; Crépeau, 111 ; Laguiller, 101 ; Debré, 61 ; Garaud, 39 ; Bouchardeau, 29.

Si la droite a pu considérer la Nièvre comme une terre promise en 1986, elle peut déchanter au soir de ce premier tour. M. Mitterrand arrive largement en tête avec 44,54 % des suffrages exprimés, améliorant de plus de 5 points son score d'il y a sept ans. A Château-Chinon, deux électeurs sur trois ont voté pour lui alors qu'ils n'étaient que 56 % lors de la précédente consultation. Le président-candidat élargit son audience dans l'ouest du département et le Val de Loire : à Cosne, plus 7,50 points, à Pouilly, plus 5 points et à Decize plus 8,50 points.

Le Front national, qui atteint 9,72 %, devance le PC, qui est en net recul dans ses bastions historiques et abandonne même son dernier fief de Fourchambault où il était encore majoritaire en 1981.

NORD

Ins., 1 634 391 ; vot., 1 360 095
Abst., 274 296 (16,78) %
Suffr. expr., 1 329 195

Mitterrand	488 371 (36,74)
Barre	207 212 (15,58)
Le Pen	201 473 (15,15)
Chirac	199 741 (15,02)

Lajoinie, 137 487 (10,34) ; Waechter, 38 844 (2,92) ; Laguiller, 30 577 (2,30) ; Juquin, 20 434 (1,53) ; Boussel, 5 056 (0,38).

1986. – Ins., 1 628 409 ; abst., 20,53 % ; suffr. expr., 1 238 119. PS-MRG, 371 607 (30,01) ; RPR, 286 969 (23,17) ; PC, 170 145 (13,74) ; UDF-CDS, 158 825 (12,82) ; FN, 140 544 (11,35) ; Verts, 37 080 (2,99) ; LO, 19 918 (1,60) ; PSU, 16 416 (1,32) ; div. opp., 15 453 (1,24) ; MPPT, 7 083 (0,57) ; LCR, 5 817 (0,46) ; MRG, 4 308 (0,34) ; POE, 3 954 (0,31).

1981. – Ins., 1 601 851 ; abst., 14,85 % ; suffr. expr., 1 338 746. Giscard d'Estaing, 366 297 (27,36) ; Mitterrand, 346 897 (25,91) ; Marchais, 287 069 (21,44) ; Chirac, 195 828 (14,62) ; Lalonde, 46 470 (3,47) ; Laguiller, 31 078 (2,32) ; Debré, 23 763 (1,77) ; Crépeau, 18 480 (1,38) ; Garaud, 13 080 (0,97) ; Bouchardeau, 9 784 (0,73).

LILLE

Ins., 92 648 ; suffr. expr., 67 674

Mitterrand, 24 532 (36,25) ; Barre, 11 422 (16,87) ; Chirac, 11 056 (16,33) ; Le Pen, 10 997 (16,24) ; Lajoinie, 3 951 (5,83) ; Waechter, 2 299 (3,39) ; Juquin, 1 835 (2,71) ; Laguiller, 1 351 (1,99) ; Boussel, 231 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 23 235 (30,08) ; Mitterrand, 22 144 (28,67) ; Marchais, 11 423 (14,79) ; Chirac, 10 942 (14,16) ; Lalonde, 3 012 ; Laguiller, 1 801 ; Debré, 1 515 ; Crépeau, 1 327 ; Bouchardeau, 918 ; Garaud, 915.

ANZIN

Ins., 8 859 ; suffr. expr., 7 122

Mitterrand, 2 929 (41,12) ; Lajoinie, 1 334 (18,73) ; Le Pen, 1 042 (14,63) ; Barre, 754 (10,58) ; Chirac, 659 (9,25) ; Waechter, 148 (2,07) ; Laguiller, 129 (1,81) ; Juquin, 98 (1,37) ; Boussel, 29 (0,40).

1981. – Marchais, 2 655 (34,76) ; Mitterrand, 1 815 (23,76) ; Giscard d'Estaing, 1 764 (23,09) ; Chirac, 732 (9,58) ; Lalonde, 193 ; Laguiller, 185 ; Debré, 123 ; Crépeau, 77 ; Garaud, 58 ; Bouchardeau, 36.

ARMENTIÈRES

Ins., 16 558 ; suffr. expr., 13 546

Mitterrand, 5 926 (43,74) ; Barre, 2 097 (15,48) ; Le Pen, 1 782 (13,15) ; Chirac, 1 657 (12,23) ; Lajoinie, 1 147 (8,46) ; Waechter, 409 (3,01) ; Laguiller, 306 (2,25) ; Juquin, 176 (1,29) ; Boussel, 46 (0,33).

1981. – Mitterrand, 4 317 (31,34) ; Giscard d'Estaing, 3 894 (28,27) ; Marchais, 2 390 (17,35) ; Chirac, 1 680 (12,19) ; Lalonde, 499 ; Laguiller, 323 ; Debré, 249 ; Crépeau, 189 ; Garaud, 118 ; Bouchardeau, 112.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

Ins., 7 794 ; suffr. expr., 6 400

Mitterrand, 2 309 (36,07) ; Lajoinie, 1 483 (23,17) ; Le Pen, 1 020 (15,93) ; Barre, 629 (9,82) ; Chirac, 589 (9,20) ; Waechter, 150 (2,34) ; Laguiller, 135 (2,10) ; Juquin, 72 (1,12) ; Boussel, 13 (0,20).

1981. – Marchais, 2 583 (39,20) ; Giscard d'Estaing, 1 578 (23,94) ; Mitterrand, 1 243 (18,86) ; Chirac, 608 (9,22) ; Lalonde, 202 ; Laguiller, 131 ; Crépeau, 80 ; Debré, 76 ; Garaud, 62 ; Bouchardeau, 26.

CAMBRAI

Ins., 23 393 ; suffr. expr., 18 809

Mitterrand, 6 832 (36,32) ; Chirac, 3 526 (18,74) ; Barre, 3 206 (17,04) ; Le Pen, 2 871 (15,26) ; Lajoinie, 1 061 (5,64) ; Waechter, 532 (2,82) ; Laguiller, 423 (2,24) ; Juquin, 280 (1,48) ; Boussel, 78 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 633 (28,08) ; Mitterrand, 5 441 (27,13) ; Chirac, 3 636 (18,13) ; Marchais, 3 171 (15,81) ; Lalonde, 707 ; Debré, 434 ; Laguiller, 400 ; Crépeau, 314 ; Garaud, 197 ; Bouchardeau, 122.

CROIX

Ins., 13 417 ; suffr. expr., 10 912

Mitterrand, 3 549 (32,52) ; Barre, 2 162 (19,81) ; Le Pen, 2 062 (18,89) ; Chirac, 2 012 (18,43) ; Lajoinie, 459 (4,20) ; Waechter, 326 (2,98) ; Laguiller, 187 (1,71) ; Juquin, 135 (1,23) ; Boussel, 20 (0,18).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 573 (32,56) ; Mitterrand, 3 171 (28,90) ; Chirac, 1 650 (15,03) ; Marchais, 1 290 (11,75) ; Lalonde, 436 ; Debré, 230 ; Laguiller, 223 ; Crépeau, 148 ; Bouchardeau, 137 ; Garaud, 114.

DENAIN

Ins., 12 692 ; suffr. expr., 9 635

Mitterrand, 3 704 (38,44) ; Lajoinie, 2 106 (21,85) ; Le Pen, 1 307 (13,56) ; Chirac, 1 042 (10,81) ; Barre, 836 (8,67) ; Laguiller, 226 (2,34) ; Waechter, 215 (2,23) ; Juquin, 164 (1,70) ; Boussel, 35 (0,36).

1981. – Marchais, 4 328 (39,38) ; Mitterrand, 2 426 (22,07) ; Giscard d'Estaing, 2 097 (19,08) ; Chirac, 1 193 (10,85) ; Laguiller, 276 ; Lalonde, 227 ; Debré, 190 ; Crépeau, 99 ; Garaud, 89 ; Bouchardeau, 63.

DOUAI

Ins., 26 147 ; suffr. expr., 19 765

Mitterrand, 6 338 (32,06) ; Chirac, 3 899 (19,72) ; Barre, 3 201 (16,19) ; Le Pen, 3 049 (15,42) ; Lajoinie, 1 948 (9,85) ; Waechter, 518 (2,62) ; Laguiller, 392 (1,98) ; Juquin, 357 (1,80) ; Boussel, 63 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 244 (29,37) ; Marchais, 4 743 (22,31) ; Mitterrand, 4 521 (21,26) ; Chirac, 3 454 (16,24) ; Lalonde, 739 ; Debré, 454 ; Laguiller, 372 ; Crépeau, 298 ; Garaud, 267 ; Bouchardeau, 165.

DUNKERQUE

Ins., 48 315 ; suffr. expr., 37 470

Mitterrand, 13 023 (34,75) ; Barre, 6 805 (18,16) ; Chirac, 6 497 (17,33) ; Le Pen, 5 925 (15,81) ; Lajoinie, 2 166 (5,78) ; Waechter, 1 366 (3,64) ; Laguiller, 1 009 (2,69) ; Juquin, 503 (1,34) ; Boussel, 176 (0,46).

1981. – Giscard d'Estaing, 11 748 (30,89) ; Mitterrand, 9 885 (25,99) ; Chirac, 6 158 (16,19) ; Marchais, 5 495 (14,45) ; Lalonde, 1 718 ; Laguiller, 977 ; Debré, 670 ; Crépeau, 635 ; Garaud, 419 ; Bouchardeau, 322.

FACHES-THUMESNIL

Ins., 12 432 ; suffr. expr., 9 974

Mitterrand, 3 856 (38,66) ; Barre, 1 799 (18,03) ; Le Pen, 1 607 (16,11) ; Chirac, 1 353 (13,56) ; Lajoinie, 558 (5,59) ; Waechter, 367 (3,67) ; Laguiller, 204 (2,04) ; Juquin, 192 (1,92) ; Boussel, 38 (0,38).

1981. – Mitterrand, 3 022 (29,75) ; Giscard d'Estaing, 2 738 (26,95) ; Marchais, 1 597 (15,72) ; Chirac, 1 491 (14,67) ; Lalonde, 459 ; Debré, 240 ; Laguiller, 222 ; Crépeau, 164 ; Garaud, 115 ; Bouchardeau, 109.

FOURMIES

Ins., 9 727 ; suffr. expr., 7 658

Mitterrand, 2 860 (37,34) ; Chirac, 1 241 (16,20) ; Lajoinie, 1 204 (15,72) ; Le Pen, 856 (11,17) ; Barre, 855 (11,16) ; Laguiller, 239 (3,12) ; Waechter, 233 (3,04) ; Juquin, 134 (1,74) ; Boussel, 36 (0,47).

1981. – Marchais, 2 429 (28,81) ; Mitterrand, 1 970 (23,36) ; Giscard d'Estaing, 1 733 (20,55) ; Chirac, 1 364 (16,17) ; Laguiller, 311 ; Lalonde, 253 ; Debré, 148 ; Crépeau, 95 ; Garaud, 74 ; Bouchardeau, 54.

GRANDE-SYNTHE

Ins., 13 355 ; suffr. expr., 10 701

Mitterrand, 4 963 (46,37) ; Le Pen, 1 774 (16,57) ; Barre, 1 082 (10,11) ; Lajoinie, 1 037 (9,69) ; Chirac, 928 (8,67) ; Laguiller, 366 (3,42) ; Waechter, 274 (2,56) ; Juquin, 199 (1,85) ; Boussel, 78 (0,72).

1981. – Mitterrand, 3 303 (33,89) ; Marchais, 2 374 (24,35) ; Giscard d'Estaing, 2 036 (20,89) ; Chirac, 902 (9,25) ; Laguiller, 334 ; Lalonde, 315 ; Crépeau, 156 ; Debré, 154 ; Bouchardeau, 94 ; Garaud, 78.

HALLUIN

Ins., 10 992 ; suffr. expr., 9 222

Mitterrand, 3 310 (35,89) ; Le Pen, 1 727 (18,72) ; Barre, 1 666 (18,06) ; Chirac, 1 105 (11,98) ; Lajoinie, 793 (8,59) ; Waechter, 282 (3,05) ; Laguiller, 185 (2,00) ; Juquin, 121 (1,31) ; Boussel, 33 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 885 (31,47) ; Marchais, 2 070 (22,58) ; Mitterrand, 2 026 (22,10) ; Chirac, 1 211 (13,21) ; Lalonde, 353 ; Debré, 183 ; Laguiller, 174 ; Crépeau, 110 ; Garaud, 88 ; Bouchardeau, 65.

HAUBOURDIN

Ins., 9 061 ; suffr. expr., 7 233

Mitterrand, 2 916 (40,31) ; Barre, 1 188 (16,42) ; Le Pen, 993 (13,72) ; Chirac, 811 (11,21) ; Lajoinie, 768 (10,61) ; Laguiller, 221 (3,05) ; Waechter, 202 (2,79) ; Juquin, 111 (1,53) ; Boussel, 23 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 153 (28,57) ; Mitterrand, 1 910 (25,34) ; Marchais, 1 787 (23,71) ; Chirac, 859 (11,40) ; Lalonde, 274 ; Laguiller, 201 ; Debré, 126 ; Crépeau, 108 ; Garaud, 76 ; Bouchardeau, 41.

HAZEBROUCK

Ins., 14 053 ; suffr. expr., 11 819

Mitterrand, 5 222 (44,18) ; Barre, 1 992 (16,85) ; Chirac, 1 622 (13,72) ; Le Pen, 1 351 (11,43) ; Lajoinie, 726 (6,14) ; Laguiller, 352 (2,97) ; Waechter, 339 (2,86) ; Juquin, 163 (1,37) ; Boussel, 52 (0,43).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 518 (30,94) ; Mitterrand, 3 357 (29,52) ; Chirac, 1 831 (16,10) ; Marchais, 1 604 (14,10) ; Laguiller, 333 ; Lalonde, 331 ; Debré, 168 ; Crépeau, 140 ; Garaud, 71 ; Bouchardeau, 17.

LAMBERSART

Ins., 20 207 ; suffr. expr., 16 119

Mitterrand, 4 691 (29,10) ; Barre, 4 246 (26,34) ; Chirac, 3 250 (20,16) ; Le Pen, 2 178 (13,51) ; Lajoinie, 678 (4,20) ; Waechter, 536 (3,32) ; Laguiller, 272 (1,68) ; Juquin, 230 (1,42) ; Boussel, 38 (0,23).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 601 (35,07) ; Mitterrand, 3 688 (23,09) ; Chirac, 2 885 (18,06) ; Marchais, 1 515 (9,48) ; Lalonde, 778 ; Debré, 429 ; Laguiller, 344 ; Crépeau, 298 ; Garaud, 259 ; Bouchardeau, 170.

LOMME

Ins., 18 378 ; suffr. expr., 14 568

Mitterrand, 6 721 (46,13) ; Le Pen, 2 170 (14,89) ; Barre, 2 050 (14,07) ; Chirac, 1 416 (9,71) ; Lajoinie, 1 258 (8,63) ; Laguiller, 364 (2,49) ; Waechter, 339 (2,32) ; Juquin, 199 (1,36) ; Boussel, 51 (0,35).

1981. – Mitterrand, 5 785 (37,29) ; Giscard d'Estaing, 3 894 (25,10) ; Marchais, 2 991 (19,28) ; Chirac, 1 385 (8,92) ; Lalonde, 500 ; Laguiller, 309 ; Debré, 248 ; Crépeau, 205 ; Garaud, 124 ; Bouchardeau, 71.

LOOS

Ins., 12 032 ; suffr. expr., 9 633

Mitterrand, 4 132 (42,89) ; Le Pen, 1 430 (14,84) ; Barre, 1 428 (14,82) ; Chirac, 1 072 (11,12) ; Lajoinie, 943 (9,78) ; Waechter, 252 (2,61) ; Laguiller, 223 (2,31) ; Juquin, 121 (1,25) ; Boussel, 32 (0,33).

1981. – Mitterrand, 3 265 (31,14) ; Giscard d'Estaing, 2 791 (26,62) ; Marchais, 2 219 (21,16) ; Chirac, 1 088 (10,37) ; Lalonde, 371 ; Laguiller, 251 ; Debré, 161 ; Crépeau, 153 ; Garaud, 105 ; Bouchardeau, 79.

LYS-LÈS-LANNOY

Ins., 8 207 ; suffr. expr., 6 742

Mitterrand, 2 634 (39,06) ; Le Pen, 1 380 (20,46) ; Barre, 1 146 (16,99) ; Chirac, 800 (11,86) ; Lajoinie, 325 (4,82) ; Waechter, 248 (3,67) ; Laguiller, 108 (1,60) ; Juquin, 82 (1,21) ; Boussel, 19 (0,28).

1981. – Mitterrand, 1 998 (32,56) ; Giscard d'Estaing, 1 781 (29,02) ; Marchais, 877 (14,29) ; Chirac, 696 (11,34) ; Lalonde, 298 ; Debré, 129 ; Laguiller, 128 ; Crépeau, 102 ; Bouchardeau, 66 ; Garaud, 61.

LA MADELEINE

Ins., 13 850 ; suffr. expr., 10 498

Mitterrand, 3 329 (31,71) ; Chirac, 2 232 (21,26) ; Barre, 2 160 (20,57) ; Le Pen, 1 493 (14,22) ; Lajoinie, 534 (5,08) ; Waechter, 342 (3,25) ; Laguiller, 219 (2,08) ; Juquin, 151 (1,43) ; Boussel, 38 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 844 (34,08) ; Mitterrand, 2 603 (23,08) ; Chirac, 1 821 (16,14) ; Marchais, 1 565 (13,87) ; Lalonde, 460 ; Debré, 278 ; Laguiller, 247 ; Crépeau, 200 ; Garaud, 133 ; Bouchardeau, 126.

MARCQ-EN-BAROEUL

Ins., 25 355 ; suffr. expr., 19 984

Chirac, 5 255 (26,29) ; Mitterrand, 5 106 (25,55) ; Barre, 4 893 (24,48) ; Le Pen, 2 730 (13,66) ; Lajoinie, 794 (3,97) ; Waechter, 602 (3,01) ; Laguiller, 281 (1,40) ; Juquin, 269 (1,34) ; Boussel, 54 (0,27).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 962 (35,19) ; Mitterrand, 4 165 (21,05) ; Chirac, 4 111 (20,77) ; Marchais, 1 822 (9,20) ; Lalonde, 937 ; Debré, 545 ; Crépeau, 364 ; Laguiller, 336 ; Garaud, 325 ; Bouchardeau, 217.

MAUBEUGE

Ins., 21 979 ; suffr. expr., 16 136

Mitterrand, 5 570 (34,51) ; Le Pen, 3 639 (22,55) ; Chirac, 2 213 (13,71) ; Barre, 2 105 (13,04) ; Lajoinie, 1 619 (10,03) ; Laguiller, 348 (2,15) ; Waechter, 321 (1,98) ; Juquin, 260 (1,61) ; Boussel, 61 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 159 (25,35) ; Mitterrand, 4 101 (24,99) ; Marchais, 3 949 (24,07) ; Chirac, 2 461 (15,00) ; Lalonde, 510 ; Laguiller, 368 ; Debré, 306 ; Crépeau, 251 ; Garaud, 160 ; Bouchardeau, 140.

MONS-EN-BARŒUL

Ins., 14 536 ; suffr. expr., 10 961

Mitterrand, 4 063 (37,06) ; Barre, 1 927 (17,58) ; Le Pen, 1 927 (17,58) ; Chirac, 1 471 (13,42) ; Lajoinie, 781 (7,12) ; Waechter, 365 (3,32) ; Laguiller, 207 (1,88) ; Juquin, 179 (1,63) ; Boussel, 41 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 584 (28,28) ; Mitterrand, 3 517 (27,75) ; Marchais, 2 147 (16,94) ; Chirac, 1 679 (13,24) ; Lalonde, 581 ; Laguiller, 329 ; Crépeau, 259 ; Debré, 257 ; Bouchardeau, 161 ; Garaud, 158.

RAISMES

Ins., 9 722 ; suffr. expr., 8 138

Mitterrand, 2 743 (33,70) ; Lajoinie, 2 384 (29,29) ; Le Pen, 1 039 (12,76) ; Barre, 802 (9,85) ; Chirac, 681 (8,36) ; Laguiller, 178 (2,18) ; Waechter, 161 (1,97) ; Juquin, 111 (1,36) ; Boussel, 39 (0,47).

1981. – Marchais, 3 533 (42,03) ; Giscard d'Estaing, 1 882 (22,39) ; Mitterrand, 1 502 (17,87) ; Chirac, 742 (8,82) ; Lalonde, 241 ; Laguiller, 205 ; Debré, 105 ; Crépeau, 89 ; Garaud, 67 ; Bouchardeau, 38.

ROUBAIX

Ins., 44 207 ; suffr. expr., 34 703

Mitterrand, 12 804 (36,89) ; Le Pen, 8 420 (24,26) ; Barre, 5 303 (15,28) ; Chirac, 4 443 (12,80) ; Lajoinie, 1 655 (4,76) ; Waechter, 798 (2,29) ; Laguiller, 665 (1,91) ; Juquin, 509 (1,46) ; Boussel, 106 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 12 904 (31,65) ; Mitterrand, 12 388 (30,39) ; Marchais, 5 983 (14,67) ; Chirac, 4 933 (12,10) ; Lalonde, 1 476 ; Laguiller, 894 ; Debré, 767 ; Crépeau, 607 ; Garaud, 424 ; Bouchardeau, 386.

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Ins., 11 598 ; suffr. expr., 9 148

Mitterrand, 3 306 (36,13) ; Barre, 1 488 (16,26) ; Lajoinie, 1 302 (14,23) ; Le Pen, 1 289 (14,09) ; Chirac, 1 173 (12,82) ; Waechter, 265 (2,89) ; Laguiller, 194 (2,12) ; Juquin, 94 (1,02) ; Boussel, 37 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 699 (28,45) ; Marchais, 2 525 (26,62) ; Mitterrand, 2 085 (21,98) ; Chirac, 1 227 (12,93) ; Lalonde, 307 ; Debré, 199 ; Laguiller, 155 ; Crépeau, 144 ; Garaud, 87 ; Bouchardeau, 56.

SAINT-ANDRÉ

Ins., 7 023 ; suffr. expr., 5 761

Mitterrand, 1 947 (33,79) ; Barre, 1 447 (25,11) ; Chirac, 844 (14,65) ; Le Pen, 826 (14,33) ; Lajoinie, 302 (5,24) ; Waechter, 206 (3,57) ; Laguiller, 102 (1,77) ; Juquin, 64 (1,11) ; Boussel, 23 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 982 (32,28) ; Mitterrand, 1 556 (25,34) ; Chirac, 925 (15,06) ; Marchais, 779 (12,68) ; Lalonde, 326 ; Laguiller, 162 ; Debré, 153 ; Crépeau, 136 ; Garaud, 61 ; Bouchardeau, 60.

SAINT-POL-SUR-MER

Ins., 15 321 ; suffr. expr., 12 371

Mitterrand, 5 630 (45,50) ; Le Pen, 2 046 (16,53) ; Lajoinie, 1 438 (11,62) ; Barre, 1 334 (10,78) ; Chirac, 926 (7,48) ; Laguiller, 421 (3,40) ; Waechter, 335 (2,70) ; Juquin, 167 (1,34) ; Boussel, 74 (0,59).

1981. – Mitterrand, 3 996 (33,39) ; Marchais, 3 156 (26,37) ; Giscard d'Estaing, 2 582 (21,57) ; Chirac, 1 007 (8,41) ; Lalonde, 440 ; Laguiller, 377 ; Debré, 133 ; Crépeau, 123 ; Garaud, 81 ; Bouchardeau, 70.

TOURCOING

Ins., 53 107 ; suffr. expr., 42 989

Mitterrand, 14 883 (34,62) ; Le Pen, 10 254 (23,85) ; Barre, 7 723 (17,96) ; Chirac, 5 550 (12,91) ; Lajoinie, 2 028 (4,71) ; Waechter, 1 066 (2,47) ; Laguiller, 912 (2,12) ; Juquin, 435 (1,01) ; Boussel, 138 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 15 433 (33,16) ; Mitterrand, 12 434 (26,71) ; Chirac, 6 629 (14,24) ; Marchais, 6 481 (13,92) ; Lalonde, 1 875 ; Debré, 1 021 ; Laguiller, 988 ; Crépeau, 788 ; Garaud, 466 ; Bouchardeau, 423.

VALENCIENNES

Ins., 25 624 ; suffr. expr., 19 710

Mitterrand, 6 089 (30,89) ; Chirac, 3 999 (20,28) ; Barre, 3 680 (18,67) ; Le Pen, 2 814 (14,27) ; Lajoinie, 1 943 (9,85) ; Waechter, 530 (2,68) ; Laguiller, 321 (1,62) ; Juquin, 258 (1,30) ; Boussel, 76 (0,38).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 465 (29,67) ; Marchais, 4 698 (21,56) ; Mitterrand, 4 147 (19,03) ; Chirac, 4 085 (18,75) ; Lalonde, 787 ; Laguiller, 461 ; Debré, 424 ; Crépeau, 314 ; Garaud, 258 ; Bouchardeau, 147.

VILLENEUVE-D'ASCQ

Ins., 36 465 ; suffr. expr., 28 779

Mitterrand, 11 238 (39,04) ; Barre, 5 217 (18,12) ; Chirac, 3 980 (13,82) ; Le Pen, 3 868 (13,44) ; Lajoinie, 1 658 (5,76) ; Waechter, 1 333 (4,63) ; Juquin, 847 (2,94) ; Laguiller, 532 (1,84) ; Boussel, 106 (0,36).

1981. – Mitterrand, 7 927 (31,82) ; Giscard d'Estaing, 6 557 (26,32) ; Chirac, 3 444 (13,82) ; Marchais, 3 263 (13,09) ; Lalonde, 1 474 ; Laguiller, 554 ; Debré, 489 ; Bouchardeau, 475 ; Crépeau, 435 ; Garaud, 294.

WASQUEHAL

Ins., 12 591 ; suffr. expr., 10 116

Mitterrand, 3 507 (34,66) ; Barre, 1 907 (18,85) ; Chirac, 1 785 (17,64) ; Le Pen, 1 631 (16,12) ; Lajoinie, 544 (5,37) ; Waechter, 348 (3,44) ; Laguiller, 212 (2,09) ; Juquin, 154 (1,52) ; Boussel, 28 (0,27).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 978 (31,57) ; Mitterrand, 2 812 (29,81) ; Chirac, 1 353 (14,34) ; Marchais, 1 116 (11,83) ; Lalonde, 442 ; Debré, 182 ; Laguiller, 179 ; Crépeau, 151 ; Garaud, 113 ; Bouchardeau, 106.

WATTIGNIES

Ins., 8 741 ; suffr. expr., 6 855

Mitterrand, 2 545 (37,12) ; Barre, 1 212 (17,68) ; Le Pen, 1 110 (16,19) ; Chirac, 1 099 (16,03) ; Lajoinie, 315 (4,59) ; Waechter, 268 (3,90) ; Laguiller, 161 (2,34) ; Juquin, 120 (1,75) ; Boussel, 25 (0,36).

1981. – Mitterrand, 2 100 (30,32) ; Giscard d'Estaing, 1 831 (26,43) ; Chirac, 1 070 (15,44) ; Marchais, 1 000 (14,43) ; Lalonde, 350 ; Laguiller, 205 ; Crépeau, 99 ; Debré, 99 ; Garaud, 95 ; Bouchardeau, 77.

WATTRELOS

Ins., 29 080 ; suffr. expr., 22 867

Mitterrand, 10 031 (43,86) ; Le Pen, 5 261 (23,00) ; Barre, 3 048 (13,32) ; Chirac, 1 807 (7,90) ; Lajoinie, 1 237 (5,40) ; Waechter, 672 (2,93) ; Laguiller, 490 (2,14) ; Juquin, 238 (1,04) ; Boussel, 83 (0,36).

1981. – Mitterrand, 8 415 (36,96) ; Giscard d'Estaing, 6 415 (28,17) ; Marchais, 3 616 (15,88) ; Chirac, 1 992 (8,74) ; Lalonde, 821 ; Laguiller, 500 ; Debré, 370 ; Crépeau, 267 ; Garaud, 190 ; Bouchardeau, 180.

Au-delà de la forte progression de M. Mitterrand, qui réalise un meilleur score (36,74 %) qu'au niveau national, et la confirmation de la perte d'audience du Parti communiste, y compris dans ses bastions traditionnels, la grande surprise du scrutin est le très mauvais score réalisé par le premier ministre-candidat : M. Chirac n'arrive qu'en quatrième position, derrière le président de la République, mais aussi derrière M. Barre et surtout derrière M. Le Pen.

Les trois candidats de la droite arrivent dans un mouchoir, obtenant des scores qui ne leur permettent plus d'affirmer, comme ils ont pu le faire lors de certains scrutins nationaux, que la gauche n'est plus majoritaire dans le Nord.

Cette prédominance de la gauche est d'abord celle de M. Mitterrand, qui fait, à lui seul, beaucoup plus que l'addition des voix des deux candidats de l'actuelle majorité parlementaire. Le président de la République progresse partout mais enregistre des scores particulièrement favorables dans des communes socialistes comme Lomme (46,13 %) – la ville de M. Notebart, – Armentières (43,74 %), Gravelines (51,49 %) – ville où M. Michel Delebarre s'investit, dans la perspective de la succession de M. Albert Denvers – Wattrelos, Villeneuve d'Ascq, Grande Synthe... Il réalise un très bon score également à Hazebrouck, ville détenue par M. Sergheraert, ancien député CNI. A Lille, chez M. Mauroy, même s'il atteint le niveau de son score départemental, il progresse moins que dans l'ensemble du département.

Le Parti communiste est loin de pouvoir se réjouir pareillement. M. Lajoinie, avec 10,34 % des voix, peut encore considérer le Nord comme un réservoir de voix quand il fait moins de 7 % au niveau national. Mais il ne recueille qu'à peine la moitié des suffrages qui s'étaient portés sur M. Marchais en 1981. Par rapport aux législatives de 1986, il apparaît en recul de plus de 3 points. Même s'il conserve de bonnes positions dans le Valenciennois (18,86 % sur l'ensemble de l'arrondissement), il est en sérieuse perte de vitesse dans ce secteur, où M. Marchais devançait M. Mitterrand de 14 points en 1981. Aujourd'hui le président de la République a inversé les choses et fait même le double du candidat communiste.

A droite, M. Le Pen apparaît bien comme le « grand perturbateur », notamment dans les secteurs de Roubaix et Tourcoing, où il dépasse ou frôle les 24 % des suffrages, faisant presque à lui seul autant que MM. Barre et Chirac réunis... Voilà qui posera problème pour les prochaines municipales.

M. Chirac est quasiment partout en recul, ne freinant sa chute que dans les villes tenues par ses amis : Valenciennes, Douai, Cambrai...

Dès lors, M. Barre a un motif de satisfaction, celui de devancer régulièrement le premier ministre. L'UDF peut également se féliciter d'avoir amélioré, à travers lui, son score des législatives de 1986, où elle avait réalisé une véritable contre-performance.

(Lire la suite page 30.)

Le premier tour de

OISE

Ins., 443 530 ; vot., 374 627
Abst., 68 903 (15,53 %)
Suffr. expr., 367 477

Mitterrand 134 132 (36,50)
Chirac 65 199 (17,74)
Le Pen 61 478 (16,72)
Barre 51 639 (14,05)

Lajoinie, 26 894 (7,31) ; **Waechter**, 12 253 (3,33) ; **Laguiller**, 8 678 (2,36) ; **Juquin**, 5 781 (1,57) ; **Boussel**, 1 423 (0,38).

1986. – Ins., 432 067 ; abst., 19,71 % ; suffr. expr., 330 478. Un. opp., 138 892 (42,02) ; PS, 105 218 (31,83) ; FN, 35 555 (10,75) ; PC, 33 283 (10,07) ; LO, 8 036 (2,43) ; MRG-diss., 5 508 (1,66) ; MPPT, 2 503 (0,75) ; LOR, 1 483 (0,44).

1981. – Ins., 408 357 ; abst., 15,41 % ; suffr. expr., 339 786. Giscard d'Estaing, 88 399 (26,01) ; Mitterrand, 86 771 (25,53) ; Marchais, 61 695 (18,15) ; Chirac, 59 094 (17,39) ; Lalonde, 12 887 (3,79) ; Laguiller, 10 063 (2,96) ; Crépeau, 7 282 (2,14) ; Debré, 5 865 (1,72) ; Garaud, 4 658 (1,37) ; Bouchardeau, 3 072 (0,90).

BEAUVAIS

Ins., 30 228 ; suffr. expr., 25 035

Mitterrand, 9 955 (39,76) ; Chirac, 4 058 (16,20) ; Le Pen, 3 988 (15,92) ; Barre, 3 723 (14,87) ; Lajoinie, 1 357 (5,42) ; Waechter, 785 (3,13) ; Laguiller, 641 (2,56) ; Juquin, 433 (1,72) ; Boussel, 95 (0,37).

1981. – Mitterrand, 6 730 (27,19) ; Giscard d'Estaing, 6 711 (27,11) ; Chirac, 4 295 (17,35) ; Marchais, 3 652 (14,75) ; Lalonde, 982 ; Laguiller, 764 ; Crépeau, 567 ; Debré, 462 ; Garaud, 321 ; Bouchardeau, 263.

COMPIEGNE

Ins., 21 635 ; suffr. expr., 17 646

Mitterrand, 5 757 (32,62) ; Chirac, 3 936 (22,30) ; Barre, 3 259 (18,46) ; Le Pen, 2 696 (15,27) ; Lajoinie, 681 (3,85) ; Waechter, 674 (3,81) ; Laguiller, 312 (1,76) ; Juquin, 266 (1,50) ; Boussel, 65 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 339 (30,27) ; Mitterrand, 4 385 (24,86) ; Chirac, 3 385 (19,19) ; Marchais, 2 089 (11,84) ; Lalonde, 798 ; Debré, 390 ; Laguiller, 379 ; Crépeau, 376 ; Bouchardeau, 247 ; Garaud, 246.

CREIL

Ins., 16 777 ; suffr. expr., 11 791

Mitterrand, 5 065 (42,95) ; Le Pen, 2 384 (20,21) ; Chirac, 1 390 (11,78) ; Barre, 1 196 (10,14) ; Lajoinie, 872 (7,39) ; Waechter, 333 (2,82) ; Laguiller, 271 (2,29) ; Juquin, 232 (1,96) ; Boussel, 48 (0,40).

1981. – Mitterrand, 3 912 (31,16) ; Giscard d'Estaing, 2 864 (22,81) ; Marchais, 2 612 (20,81) ; Chirac, 1 661 (13,23) ; Lalonde, 505 ; Laguiller, 307 ; Crépeau, 246 ; Debré, 177 ; Garaud, 158 ; Bouchardeau, 109.

MONTATAIRE

Ins., 6 774 ; suffr. expr., 5 404

Mitterrand, 1 736 (32,12) ; Lajoinie, 1 440 (26,64) ; Le Pen, 988 (18,28) ; Chirac, 454 (8,40) ; Barre, 391 (7,23) ; Juquin, 133 (2,46) ; Waechter, 132 (2,44) ; Laguiller, 108 (1,99) ; Boussel, 22 (0,40).

1981. – Marchais, 2 415 (42,08) ; Mitterrand, 1 199 (20,89) ; Giscard d'Estaing, 1 040 (18,12) ; Chirac, 504 (8,78) ; Laguiller, 167 ; Lalonde, 158 ; Crépeau, 89 ; Debré, 78 ; Garaud, 56 ; Bouchardeau, 32.

NOGENT-SUR-OISE

Ins., 10 196 ; suffr. expr., 8 241

Mitterrand, 3 113 (37,77) ; Le Pen, 1 663 (20,17) ; Chirac, 1 129 (13,69) ; Barre, 1 089 (13,21) ; Lajoinie, 655 (7,94) ; Waechter, 251 (3,04) ; Laguiller, 175 (2,12) ; Juquin, 129 (1,56) ; Boussel, 37 (0,44).

1981. – Mitterrand, 2 226 (29,13) ; Giscard d'Estaing, 1 840 (24,08) ; Marchais, 1 438 (18,82) ; Chirac, 1 141 (14,93) ; Lalonde, 297 ; Laguiller, 208 ; Crépeau, 198 ; Debré, 129 ; Garaud, 95 ; Bouchardeau, 68.

NOYON

Ins., 7 604 ; suffr. expr., 5 886

Mitterrand, 1 944 (33,02) ; Le Pen, 1 245 (21,15) ; Barre, 985 (16,73) ; Chirac, 904 (15,35) ; Lajoinie, 370 (6,28) ; Waechter, 165 (2,80) ; Laguiller, 141 (2,39) ; Juquin, 101 (1,71) ; Boussel, 31 (0,52).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 690 (27,72) ; Mitterrand, 1 475 (24,20) ; Marchais, 1 083 (17,76) ; Chirac, 1 012 (16,60) ; Lalonde, 238 ; Laguiller, 162 ; Crépeau, 159 ; Debré, 130 ; Garaud, 92 ; Bouchardeau, 54.

SENLIS

Ins., 8 865 ; suffr. expr., 6 885

Mitterrand, 1 968 (28,58) ; Chirac, 1 753 (25,46) ; Barre, 1 430 (20,76) ; Le Pen, 1 039 (15,09) ; Waechter, 264 (3,83) ; Lajoinie, 228 (3,31) ; Juquin, 104 (1,51) ; Laguiller, 83 (1,20) ; Boussel, 16 (0,23).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 187 (32,80) ; Chirac, 1 423 (21,34) ; Mitterrand, 1 415 (21,22) ; Marchais, 599 (8,98) ; Lalonde, 361 ; Crépeau, 214 ; Debré, 139 ; Laguiller, 137 ; Garaud, 134 ; Bouchardeau, 58.

Dans les villes à direction socialiste ou communiste, le président du Front national réalise de bons scores : à Creil, dont M. Jean Anciant, député socialiste, est maire, comme dans le fief communiste de Montataire, le succès de M. Le Pen se mesure davantage à la densité de la population immigrée qu'aux clivages politiques. A Nogent-sur-Oise, la troisième cité du bassin creillois, dont le maire siège dans la majorité de droite au conseil général, le Front national obtient 20,17 % des suffrages exprimés, alors que dans des villes traditionnellement de droite, comme Senlis ou Compiègne, la progression de M. Le Pen est freinée par la « résistance » de M. Barre, qui réalise des scores supérieurs à sa moyenne départementale.

ORNE

Ins., 210 117 ; vot., 175 976
Abst., 34 141 (16,24 %)
Suffr. expr., 172 246

Mitterrand 58 774 (34,12)
Chirac 40 298 (23,39)
Barre 33 282 (19,32)
Le Pen 20 313 (11,79)

Waechter, 6 907 (4,00) ; **Lajoinie**, 5 136 (2,98) ; **Laguiller**, 4 029 (2,33) ; **Juquin**, 2 862 (1,66) ; **Boussel**, 645 (0,37).

1986. – Ins., 209 525 ; abst., 20,37 % ; suffr. expr., 157 048. U. opp., 75 755 (48,23) ; PS-diss., 34 186 (21,76) ; PS-MRG, 16 613 (10,57) ; FN, 10 208 (6,49) ; div. opp., 8 417 (5,35) ; PC, 5 193 (3,30) ; Verts, 3 848 (2,45) ; POE, 1 470 (0,93) ; MPPT, 857 (0,54) ; Alt., 501 (0,31).

1981. – Ins., 205 689 ; abst., 16,58 % ; suffr. expr., 168 934. Giscard d'Estaing, 51 827 (30,67) ; Chirac, 42 138 (24,94) ; Mitterrand, 39 794 (23,55) ; Marchais, 14 598 (8,64) ; Lalonde, 6 343 (3,75) ; Laguiller, 4 521 (2,67) ; Crépeau, 3 158 (1,86) ; Debré, 2 710 (1,60) ; Garaud, 2 122 (1,25) ; Bouchardeau, 1 723 (1,01).

ALENÇON

Ins., 18 618 ; suffr. expr., 14 291

Mitterrand, 5 478 (38,33) ; Barre, 3 021 (21,13) ; Chirac, 2 613 (18,28) ; Le Pen, 1 381 (9,66) ; Waechter, 568 (3,97) ; Lajoinie, 560 (3,91) ; Juquin, 336 (2,35) ; Laguiller, 287 (2,00) ; Boussel, 47 (0,32).

1981. – Mitterrand, 4 436 (29,80) ; Giscard d'Estaing, 4 314 (28,98) ; Chirac, 2 636 (17,71) ; Marchais, 1 410 (9,47) ; Lalonde, 624 ; Laguiller, 388 ; Crépeau, 384 ; Bouchardeau, 256 ; Debré, 246 ; Garaud, 187.

L'AIGLE

Ins., 5 713 ; suffr. expr., 4 551

Mitterrand, 1 732 (38,05) ; Chirac, 877 (19,27) ; Barre, 817 (17,95) ; Le Pen, 650 (14,28) ; Waechter, 165 (3,62) ; Lajoinie, 145 (3,18) ; Juquin, 74 (1,62) ; Laguiller, 74 (1,62) ; Boussel, 17 (0,37).

1981. – Mitterrand, 1 400 (29,67) ; Giscard d'Estaing, 1 348 (28,57) ; Chirac, 955 (20,24) ; Marchais, 490 (10,38) ; Lalonde, 157 ; Laguiller, 113 ; Crépeau, 108 ; Debré, 58 ; Garaud, 49 ; Bouchardeau, 39.

ARGENTAN

Ins., 10 819 ; suffr. expr., 8 682

Mitterrand, 3 564 (41,05) ; Chirac, 1 426 (16,42) ; Barre, 1 423 (16,39) ; Le Pen, 815 (9,38) ; Lajoinie, 590 (6,79) ; Waechter, 340 (3,91) ; Juquin, 334 (3,84) ; Laguiller, 172 (1,98) ; Boussel, 18 (0,20).

1981. – Mitterrand, 2 601 (28,92) ; Giscard d'Estaing, 2 234 (24,84) ; Marchais, 1 660 (18,46) ; Chirac, 1 470 (16,34) ; Lalonde, 316 ; Laguiller, 195 ; Crépeau, 185 ; Debré, 143 ; Garaud, 104 ; Bouchardeau, 84.

LA FERTÉ-MACÉ

Ins., 4 461 ; suffr. expr., 3 598

Mitterrand, 1 322 (36,74) ; Chirac, 794 (22,06) ; Barre, 656 (18,23) ; Le Pen, 388 (10,78) ; Waechter, 190 (5,28) ; Laguiller, 84 (2,33) ; Lajoinie, 81 (2,25) ; Juquin, 76 (2,11) ; Boussel, 7 (0,19).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 179 (32,45) ; Mitterrand, 882 (24,27) ; Chirac, 863 (23,75) ; Marchais, 246 (6,77) ; Lalonde, 175 ; Laguiller, 88 ; Crépeau, 69 ; Garaud, 54 ; Debré, 39 ; Bouchardeau, 38.

FLERS

Ins., 10 800 ; suffr. expr., 8 715

Mitterrand, 3 478 (39,90) ; Barre, 1 604 (18,40) ; Chirac, 1 505 (17,26) ; Le Pen, 1 104 (12,66) ; Waechter, 346 (3,97) ; Lajoinie, 287 (3,29) ; Laguiller, 232 (2,66) ; Juquin, 132 (1,51) ; Boussel, 27 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 753 (29,51) ; Mitterrand, 2 481 (26,59) ; Chirac, 1 762 (18,88) ; Marchais, 987 (10,57) ; Lalonde, 412 ; Laguiller, 285 ; Crépeau, 226 ; Debré, 172 ; Garaud, 143 ; Bouchardeau, 108.

Une seule surprise : le score de M. Le Pen. En 1974, il n'obtenait que 0,77 % des voix. Quatorze ans plus tard, il recueille 11,79 % des suffrages dans un département réputé tranquille, et sans problème. M. Mitterrand arrive en tête, améliorant de plus de 10 points son score de 1981.

Le premier ministre est à la baisse malgré un forcing des chiraquiens locaux emmenés par M. d'Andigé, président du conseil général qui avait rallié dans son comité de soutien 31 conseillers généraux sur 40. Compte tenu des dissensions locales entre chiraquiens et barristes, le report des voix pourrait ne pas être automatique.

PAS-DE-CALAIS

Ins., 985 891 ; vot., 841 351
Abst., 144 540 (14,66 %)
Suffr. expr., 818 862

Mitterrand 337 539 (41,22)
Chirac 118 749 (14,50)
Barre 114 248 (13,95)
Lajoinie 94 870 (11,58)

Le Pen, 93 344 (11,39) ; **Waechter**, 22 551 (2,75) ; **Laguiller**, 22 459 (2,74) ; **Juquin**, 11 765 (1,43) ; **Boussel**, 3 337 (0,40).

1986. – Ins., 977 007 ; abst., 18,25 % ; suffr. expr., 761 921. PS-MRG, 261 836 (34,36) ; RPR, 127 350 (16,71) ; PC, 126 179 (16,56) ; UDF-CDS, 76 171 (9,99) ; UDF diss., 70 589 (9,26) ; FN, 59 653 (7,82) ; Verts, 25 458 (3,34) ; div. opp., 7 396 (0,97) ; MPPT, 7 289 (0,95).

1981. – Ins., 945 564 ; abst., 13,61 % ; suffr. expr., 800 384. Mitterrand, 221 988 (27,73) ; Giscard d'Estaing, 209 454 (26,16) ; Marchais, 185 427 (23,16) ; Chirac, 110 377 (13,79) ; Lalonde, 21 127 (2,63) ; Laguiller, 19 881 (2,48) ; Debré, 11 348 (1,41) ; Crépeau, 9 491 (1,18) ; Garaud, 6 590 (0,82) ; Bouchardeau, 4 701 (0,58).

ARRAS

Ins., 25 983 ; suffr. expr., 21 846

Mitterrand, 8 925 (40,85) ; Barre, 3 744 (17,13) ; Chirac, 3 438 (15,73) ; Le Pen, 2 861 (13,09) ; Lajoinie, 1 183 (5,41) ; Waechter, 769 (3,52) ; Laguiller, 419 (1,91) ; Juquin, 408 (1,86) ; Boussel, 99 (0,45).

1981. – Mitterrand, 7 374 (32,04) ; Giscard d'Estaing, 6 626 (28,79) ; Chirac, 3 275 (14,23) ; Marchais, 3 115 (13,53) ; Lalonde, 814 ; Laguiller, 504 ; Crépeau, 429 ; Debré, 361 ; Bouchardeau, 259 ; Garaud, 251.

AUCHEL

Ins., 8 729 ; suffr. expr., 7 116

Mitterrand, 2 340 (32,88) ; Lajoinie, 2 094 (29,42) ; Barre, 908 (12,75) ; Chirac, 699 (9,82) ; Le Pen, 609 (8,55) ; Laguiller, 181 (2,54) ; Waechter, 159 (2,23) ; Juquin, 99 (1,39) ; Boussel, 27 (0,37).

1981. – Marchais, 2 701 (36,48) ; Giscard d'Estaing, 1 733 (23,40) ; Mitterrand, 1 694 (22,88) ; Chirac, 743 (10,03) ; Laguiller, 165 ; Lalonde, 135 ; Debré, 89 ; Crépeau, 61 ; Garaud, 48 ; Bouchardeau, 34.

AVION

Ins., 12 175 ; suffr. expr., 10 035

Mitterrand, 3 819 (38,05) ; Lajoinie, 3 066 (30,55) ; Le Pen, 1 097 (10,93) ; Barre, 874 (8,70) ; Chirac, 498 (4,96) ; Waechter, 239 (2,38) ; Laguiller, 231 (2,30) ; Juquin, 173 (1,72) ; Boussel, 38 (0,37).

1981. – Marchais, 5 005 (45,74) ; Mitterrand, 2 257 (20,62) ; Giscard d'Estaing, 2 123 (19,40) ; Chirac, 718 (6,56) ; Laguiller, 285 ; Lalonde, 223 ; Debré, 107 ; Crépeau, 101 ; Garaud, 64 ; Bouchardeau, 58.

BERCK

Ins., 9 928 ; suffr. expr., 7 764

Mitterrand, 3 061 (39,42) ; Barre, 1 343 (17,29) ; Chirac, 1 343 (17,29) ; Le Pen, 1 111 (14,30) ; Lajoinie, 396 (5,10) ; Waechter, 212 (2,73) ; Laguiller, 165 (2,12) ; Juquin, 97 (1,24) ; Boussel, 36 (0,46).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 478 (32,02) ; Mitterrand, 2 165 (27,98) ; Chirac, 1 217 (15,72) ; Marchais, 1 136 (14,68) ; Lalonde, 234 ; Laguiller, 193 ; Crépeau, 116 ; Debré, 73 ; Garaud, 72 ; Bouchardeau, 53.

BÉTHUNE

Ins., 17 289 ; suffr. expr., 13 723

Mitterrand, 5 821 (42,41) ; Barre, 2 200 (16,03) ; Chirac, 2 198 (16,01) ; Le Pen, 1 602 (11,67) ; Lajoinie, 1 000 (7,28) ; Waechter, 373 (2,71) ; Laguiller, 293 (2,13) ; Juquin, 184 (1,34) ; Boussel, 52 (0,37).

1981. – Mitterrand, 3 869 (28,04) ; Giscard d'Estaing, 3 864 (28,01) ; Marchais, 2 498 (18,10) ; Chirac, 2 245 (16,27) ; Lalonde, 440 ; Laguiller, 269 ; Debré, 259 ; Crépeau, 153 ; Garaud, 115 ; Bouchardeau, 82.

BOULOGNE-SUR-MER

Ins., 29 197 ; suffr. expr., 22 257

Mitterrand, 8 920 (40,07) ; Barre, 3 434 (15,42) ; Chirac, 3 351 (15,05) ; Le Pen, 2 760 (12,40) ; Lajoinie, 2 136 (9,59) ; Waechter, 615 (2,76) ; Laguiller, 612 (2,74) ; Juquin, 351 (1,57) ; Boussel, 78 (0,35).

1981. – Mitterrand, 7 163 (29,04) ; Giscard d'Estaing, 6 186 (25,08) ; Marchais, 5 157 (20,91) ; Chirac, 3 645 (14,78) ; Lalonde, 719 ; Laguiller, 574 ; Debré, 429 ; Crépeau, 365 ; Garaud, 247 ; Bouchardeau, 175.

BRUAY-EN-ARTOIS

Ins., 19 303 ; suffr. expr., 15 057

Mitterrand, 7 479 (49,67) ; Lajoinie, 1 671 (11,09) ; Barre, 1 664 (11,05) ; Chirac, 1 566 (10,40) ; Le Pen, 1 474 (9,78) ; Laguiller, 493 (3,27) ; Waechter, 385 (2,55) ; Juquin, 254 (1,68) ; Boussel, 71 (0,47).

1981. – Mitterrand, 4 130 (31,32) ; Marchais, 3 620 (27,45) ; Giscard d'Estaing, 3 298 (25,01) ; Chirac, 1 090 (8,26) ; Laguiller, 323 ; Lalonde, 298 ; Debré, 146 ; Crépeau, 110 ; Garaud, 107 ; Bouchardeau, 64.

BULLY-LES-MINES

Ins., 8 896 ; suffr. expr., 7 385

Mitterrand, 3 542 (47,96) ; Lajoinie, 1 104 (14,94) ; Barre, 871 (11,79) ; Le Pen, 746 (10,10) ; Chirac, 586 (7,93) ; Laguiller, 207 (2,80) ; Waechter, 186 (2,51) ; Juquin, 110 (1,48) ; Boussel, 33 (0,44).

1981. – Marchais, 1 602 (33,91) ; Giscard d'Estaing, 1 191 (25,21) ; Mitterrand, 976 (20,66) ; Chirac, 558 (11,81) ; Laguiller, 118 ; Lalonde, 101 ; Debré, 58 ; Crépeau, 53 ; Garaud, 41 ; Bouchardeau, 26.

CALAIS

Ins., 49 997 ; suffr. expr., 38 197

Mitterrand, 15 234 (39,88) ; Barre, 5 423 (14,19) ; Chirac, 5 300 (13,87) ; Lajoinie, 4 824 (12,62) ; Le Pen, 4 372 (11,44) ; Laguiller, 1 132 (2,96) ; Waechter, 1 093 (2,86) ; Juquin, 635 (1,66) ; Boussel, 184 (0,48).

1981. – Marchais, 12 533 (30,29) ; Giscard d'Estaing, 10 438 (25,23) ; Mitterrand, 9 419 (22,76) ; Chirac, 4 871 (11,77) ; Lalonde, 1 246 ; Laguiller, 991 ; Debré, 683 ; Crépeau, 533 ; Bouchardeau, 328 ; Garaud, 326.

CARVIN

Ins., 10 643 ; suffr. expr., 8 634

Mitterrand, 3 137 (36,33) ; Lajoinie, 1 615 (18,70) ; Le Pen, 1 334 (15,45) ; Barre, 1 092 (12,64) ; Chirac, 864 (10,00) ; Laguiller, 231 (2,67) ; Waechter, 192 (2,22) ; Juquin, 147 (1,70) ; Boussel, 22 (0,25).

1981. – Marchais, 3 277 (37,92) ; Giscard d'Estaing, 1 996 (23,10) ; Mitterrand, 1 823 (21,09) ; Chirac, 876 (10,13) ; Lalonde, 192 ; Laguiller, 179 ; Debré, 118 ; Crépeau, 84 ; Garaud, 63 ; Bouchardeau, 32.

COURRIERES

Ins., 8 104 ; suffr. expr., 6 425

Mitterrand, 2 682 (41,74) ; Le Pen, 1 118 (17,40) ; Lajoinie, 903 (14,05) ; Barre, 677 (10,53) ; Chirac, 589 (9,16) ; Waechter, 169 (2,63) ; Laguiller, 148 (2,30) ; Juquin, 105 (1,63) ; Boussel, 34 (0,52).

1981. – Mitterrand, 1 927 (29,81) ; Marchais, 1 823 (28,20) ; Giscard d'Estaing, 1 412 (21,84) ; Chirac, 655 (10,13) ; Lalonde, 212 ; Laguiller, 174 ; Debré, 97 ; Crépeau, 84 ; Garaud, 41 ; Bouchardeau, 38.

ÉTAPLES

Ins., 7 529 ; suffr. expr., 6 208

Mitterrand, 2 538 (40,88) ; Barre, 1 163 (18,73) ; Chirac, 942 (15,17) ; Le Pen, 590 (9,50) ; Lajoinie, 579 (9,32) ; Laguiller, 194 (3,12) ; Waechter, 109 (1,75) ; Juquin, 68 (1,09) ; Boussel, 25 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 918 (31,94) ; Mitterrand, 1 433 (23,86) ; Marchais, 1 283 (21,36) ; Chirac, 792 (13,19) ; Laguiller, 185 ; Lalonde, 128 ; Debré, 120 ; Crépeau, 75 ; Garaud, 46 ; Bouchardeau, 24.

HARNES

Ins., 9 090 ; suffr. expr., 7 348

Mitterrand, 2 648 (36,03) ; Le Pen, 1 423 (19,36) ; Lajoinie, 1 269 (17,27) ; Barre, 889 (12,09) ; Chirac, 587 (7,98) ; Laguiller, 213 (2,89) ; Waechter, 185 (2,51) ; Juquin, 107 (1,45) ; Boussel, 27 (0,36).

1981. – Marchais, 2 298 (31,82) ; Giscard d'Estaing, 2 026 (28,06) ; Mitterrand, 1 592 (22,04) ; Chirac, 648 (8,97) ; Lalonde, 207 ; Laguiller, 200 ; Debré, 79 ; Garaud, 72 ; Crépeau, 61 ; Bouchardeau, 37.

LENS

Ins., 24 723 ; suffr. expr., 19 864

Mitterrand, 9 608 (48,36) ; Barre, 2 464 (12,40) ; Le Pen, 2 430 (12,23) ; Chirac, 2 000 (10,06) ; Lajoinie, 1 938 (9,75) ; Laguiller, 547 (2,75) ; Waechter, 503 (2,53) ; Juquin, 302 (1,52) ; Boussel, 72 (0,36).

1981. – Mitterrand, 7 498 (34,01) ; Giscard d'Estaing, 5 491 (24,91) ; Marchais, 4 734 (21,47) ; Chirac, 2 294 (10,40) ; Lalonde, 620 ; Laguiller, 512 ; Debré, 283 ; Crépeau, 270 ; Garaud, 179 ; Bouchardeau, 159.

LIBERCOURT

Ins., 5 567 ; suffr. expr., 4 406

Mitterrand, 1 780 (40,39) ; Le Pen, 907 (20,58) ; Lajoinie, 584 (13,25) ; Chirac, 472 (10,71) ; Barre, 438 (9,94) ; Laguiller, 100 (2,26) ; Waechter, 65 (1,47) ; Juquin, 43 (0,97) ; Boussel, 17 (0,38).

1981. – Marchais, 1 196 (27,45) ; Giscard d'Estaing, 1 183 (27,15) ; Mitterrand, 1 162 (26,67) ; Chirac, 415 (9,52) ; Lalonde, 131 ; Laguiller, 116 ; Debré, 56 ; Crépeau, 37 ; Garaud, 32 ; Bouchardeau, 28.

LIÉVIN

Ins., 22 213 ; suffr. expr., 17 756

Mitterrand, 9 170 (51,64) ; Lajoinie, 2 393 (13,47) ; Le Pen, 2 031 (11,43) ; Barre, 1 681 (9,46) ; Chirac, 1 203 (6,77) ; Laguiller, 490 (2,75) ; Waechter, 402 (2,26) ; Juquin, 304 (1,71) ; Boussel, 82 (0,46).

1981. – Mitterrand, 6 282 (35,39) ; Marchais, 4 867 (27,42) ; Giscard d'Estaing, 3 682 (20,74) ; Chirac, 1 377 (7,75) ; Laguiller, 491 ; Lalonde, 443 ; Debré, 201 ; Crépeau, 183 ; Garaud, 124 ; Bouchardeau, 97.

MÉRICOURT

Ins., 8 653 ; suffr. expr., 7 036

Mitterrand, 2 409 (34,23) ; Lajoinie, 2 120 (30,13) ; Le Pen, 821 (11,66) ; Barre, 740 (10,51) ; Chirac, 457 (6,49) ; Laguiller, 168 (2,38) ; Waechter, 167 (2,37) ; Juquin, 136 (1,93) ; Boussel, 18 (0,25).

1981. – Marchais, 2 631 (38,80) ; Giscard d'Estaing, 1 606 (23,68) ; Mitterrand, 1 392 (20,53) ; Chirac, 573 (8,45) ; Lalonde, 186 ; Laguiller, 182 ; Crépeau, 62 ; Debré, 62 ; Bouchardeau, 47 ; Garaud, 39.

NOEUX-LES-MINES

Ins., 9 095 ; suffr. expr., 7 464

Mitterrand, 3 304 (44,26) ; Lajoinie, 1 125 (15,07) ; Barre, 966 (12,94) ; Chirac, 828 (11,09) ; Le Pen, 666 (8,92) ; Waechter, 222 (2,97) ; Laguiller, 213 (2,85) ; Juquin, 109 (1,46) ; Boussel, 31 (0,41).

1981. – Mitterrand, 2 126 (27,66) ; Giscard d'Estaing, 2 060 (26,80) ; Marchais, 1 944 (25,29) ; Chirac, 851 (11,07) ; Lalonde, 207 ; Laguiller, 180 ; Debré, 129 ; Crépeau, 83 ; Garaud, 74 ; Bouchardeau, 32.

OUTREAU

Ins., 9 958 ; suffr. expr., 8 198

Mitterrand, 3 908 (47,67) ; Lajoinie, 1 151 (14,04) ; Barre, 865 (10,55) ; Le Pen, 862 (10,51) ; Chirac, 702 (8,56) ; Laguiller, 280 (3,41) ; Waechter, 227 (2,76) ; Juquin, 163 (1,98) ; Boussel, 40 (0,48).

1981. – Mitterrand, 2 875 (35,76) ; Marchais, 2 392 (29,75) ; Giscard d'Estaing, 1 337 (16,63) ; Chirac, 672 (8,36) ; Laguiller, 228 ; Lalonde, 186 ; Crépeau, 128 ; Debré, 99 ; Garaud, 63 ; Bouchardeau, 58.

LE PORTEL

Ins., 7 225 ; suffr. expr., 5 607

Mitterrand, 2 004 (35,74) ; Chirac, 985 (17,56) ; Barre, 878 (15,65) ; Lajoinie, 719 (12,82) ; Le Pen, 663 (11,82) ; Laguiller, 138 (2,46) ; Waechter, 115 (2,05) ; Juquin, 81 (1,44) ; Boussel, 24 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 567 (26,68) ; Marchais, 1 448 (24,65) ; Mitterrand, 1 446 (24,62) ; Chirac, 919 (15,64) ; Lalonde, 130 ; Debré, 116 ; Laguiller, 104 ; Crépeau, 86 ; Bouchardeau, 30 ; Garaud, 27.

ROUVROY

Ins., 6 055 ; suffr. expr., 5 206

Lajoinie, 1 940 (37,26) ; Mitterrand, 1 556 (29,88) ; Le Pen, 550 (10,56) ; Barre, 456 (8,75) ; Chirac, 406 (7,79) ; Laguiller, 115 (2,20) ; Waechter, 108 (2,07) ; Juquin, 59 (1,13) ; Boussel, 16 (0,30).

1981. – Marchais, 2 200 (43,74) ; Giscard d'Estaing, 1 177 (23,40) ; Mitterrand, 871 (17,31) ; Chirac, 433 (8,61) ; Lalonde, 102 ; Laguiller, 92 ; Crépeau, 54 ; Debré, 48 ; Garaud, 37 ; Bouchardeau, 15.

SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Ins., 8 172 ; suffr. expr., 6 517

Mitterrand, 2 501 (38,37) ; Chirac, 1 082 (16,60) ; Barre, 1 080 (16,57) ; Lajoinie, 723 (11,09) ; Le Pen, 593 (9,09) ; Laguiller, 205 (3,14) ; Waechter, 196 (3,00) ; Juquin, 117 (1,79) ; Boussel, 20 (0,30).

1981. – Mitterrand, 1 790 (27,71) ; Giscard d'Estaing, 1 642 (25,42) ; Marchais, 1 470 (22,75) ; Chirac, 896 (13,87) ; Lalonde, 206 ; Laguiller, 151 ; Crépeau, 98 ; Debré, 93 ; Bouchardeau, 66 ; Garaud, 47.

SAINT-OMER

Ins., 9 945 ; suffr. expr., 7 878

Mitterrand, 3 104 (39,40) ; Chirac, 1 564 (19,85) ; Barre, 1 458 (18,50) ; Le Pen, 914 (11,60) ; Lajoinie, 313 (3,97) ; Waechter, 234 (2,97) ; Laguiller, 176 (2,23) ; Juquin, 95 (1,20) ; Boussel, 20 (0,25).

1981. – Mitterrand, 2 073 (28,44) ; Giscard d'Estaing, 2 070 (28,40) ; Chirac, 1 299 (17,82) ; Marchais, 1 030 (14,13) ; Lalonde, 245 ; Laguiller, 175 ; Debré, 152 ; Crépeau, 121 ; Garaud, 71 ; Bouchardeau, 52.

SALLAUMINES

Ins., 7 383 ; suffr. expr., 5 782

Mitterrand, 2 101 (36,33) ; Lajoinie, 1 630 (28,19) ; Le Pen, 775 (13,40) ; Barre, 462 (7,99) ; Chirac, 369 (6,38) ; Laguiller, 156 (2,69) ; Waechter, 154 (2,66) ; Juquin, 113 (1,95) ; Boussel, 22 (0,38).

1981. – Marchais, 2 588 (40,16) ; Giscard d'Estaing, 1 523 (23,63) ; Mitterrand, 1 298 (20,14) ; Chirac, 500 (7,76) ; Laguiller, 183 ; Lalonde, 143 ; Debré, 79 ; Crépeau, 57 ; Garaud, 37 ; Bouchardeau, 35.

Si M. Mitterrand et la gauche améliorent globalement leurs positions dans leur bastion du Pas-de-Calais, à la fois par rapport au premier tour de 1981 (plus de 2 points) et par rapport aux législatives de 1986 (plus de 5 points), le déclin des communistes se confirme. M. Lajoinie ne rassemble guère plus de la moitié des électeurs de M. Marchais sept ans plus tôt. La chute est de près de 5 points par rapport aux dernières législatives. M. Chirac enregistre un score médiocre tandis que M. Le Pen gagne 3,58 points par rapport aux législatives d'il y a deux ans. Il obtient des résultats étonnants dans nombre de communes du bassin minier plus que dans les ville de tradition bourgeoise et modérée. C'est ainsi qu'à Harnes, dont la municipalité est depuis longtemps communiste, le candidat du Front national atteint 19,36 %, derrière le président sortant (36,03 %) et devant M. Lajoinie (17,27 %). Le cas de Libercourt est encore plus flagrant, avec 40,39 % pour M. Mitterrand, 20,58 % pour M. Le Pen et 13,25 % pour M. Lajoinie. A Arras même, le PCF n'obtient plus que 5,41 %, loin derrière M. Mitterrand (40,85 %), M. Barre (17,13 %), M. Chirac (15,73 %) et M. Le Pen (13,09 %).

PUY-DE-DOME

Ins., 401 748 ; vot., 331 197
Abst., 70 551 (17,56 %)
Suffr. expr., 323 004

Mitterrand 110 494 (34,20)
Chirac 63 336 (19,60)
Barre 56 408 (17,46)
Le Pen 37 400 (11,57)

Lajoinie, 22 971 (7,11) ; **Waechter**, 13 021 (4,03) ; **Juquin**, 10 279 (3,18) ; **Laguiller**, 7 491 (2,31) ; **Boussel**, 1 604 (0,49).

1986. – Ins., 396 949 ; abst., 18,92 % ; suffr. expr., 306 912. Un. opp., 144 975 (47,23) ; PS, 110 584 (36,03) ; PC, 23 974 (7,81) ; FN, 18 613 (6,06) ; LO, 4 047 (1,31) ; MPPT, 1 777 (0,57) ; IB6, 1 709 (0,55) ; LCR, 1 233 (0,40).

1981. – Ins., 387 673 ; abst., 12,04 % ; suffr. expr., 317 272. Giscard d'Estaing, 101 027 (31,84) ; Mitterrand, 88 820 (27,99) ; Chirac, 46 148 (14,54) ; Marchais, 43 495 (13,70) ; Lalonde, 11 940 (3,76) ; Laguiller, 9 194 (2,89) ; Crépeau, 6 094 (1,92) ; Garaud, 4 073 (1,28) ; Bouchardeau, 3 372 (1,06) ; Debré, 3 109 (0,97).

CLERMONT-FERRAND

Ins., 71 629 ; suffr. expr., 55 818

Mitterrand, 19 521 (34,9") ; Chirac, 10 230 (18,32) ; Barre, 10 150 (18,18) ; Le Pen, 6 521 (11,68) ; Lajoinie, 3 490 (6,25) ; Waechter, 2 353 (4,21) ; Juquin, 2 118 (3,79) ; Laguiller, 1 127 (2,01) ; Boussel, 308 (0,55).

1981. – Giscard d'Estaing, 19 272 (30,61) ; Mitterrand, 18 006 (28,60) ; Chirac, 8 818 (14,00) ; Marchais, 8 673 (13,77) ; Lalonde, 2 708 ; Crépeau, 1 531 ; Laguiller, 1 526 ; Garaud, 880 ; Bouchardeau, 849 ; Debré, 685.

CHAMALIÈRES

Ins., 11 747 ; suffr. expr., 9 552

Chirac, 2 912 (30,48) ; Barre, 2 537 (26,55) ; Mitterrand, 2 083 (21,80) ; Le Pen, 1 011 (10,58) ; Waechter, 391 (4,09) ; Juquin, 233 (2,43) ; Lajoinie, 219 (2,29) ; Laguiller, 130 (1,36) ; Boussel, 36 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 438 (44,23) ; Mitterrand, 2 022 (20,15) ; Chirac, 1 734 (17,28) ; Marchais, 531 (5,29) ; Lalonde, 423 ; Crépeau, 295 ; Garaud, 180 ; Laguiller, 162 ; Debré, 132 ; Bouchardeau, 115.

COURNON-D'AUVERGNE

Ins., 11 497 ; suffr. expr., 9 275

Mitterrand, 3 429 (36,97) ; Barre, 1 724 (18,58) ; Chirac, 1 400 (15,09) ; Le Pen, 1 124 (12,11) ; Lajoinie, 521 (5,61) ; Waechter, 432 (4,65) ; Juquin, 339 (3,65) ; Laguiller, 249 (2,68) ; Boussel, 57 (0,61).

1981. – Mitterrand, 2 244 (31,78) ; Giscard d'Estaing, 1 880 (26,63) ; Marchais, 986 (13,96) ; Chirac, 952 (13,48) ; Lalonde, 311 ; Laguiller, 205 ; Crépeau, 201 ; Garaud, 104 ; Bouchardeau, 88 ; Debré, 88.

ISSOIRE

Ins., 8 518 ; suffr. expr., 6 849

Mitterrand, 2 236 (32,64) ; Chirac, 1 335 (19,49) ; Barre, 1 265 (18,46) ; Le Pen, 839 (12,24) ; Lajoinie, 480 (7,00) ; Waechter, 285 (4,16) ; Juquin, 219 (3,19) ; Laguiller, 152 (2,21) ; Boussel, 38 (0,55).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 270 (34,05) ; Mitterrand, 1 647 (24,70) ; Chirac, 972 (14,58) ; Marchais, 896 (13,44) ; Lalonde, 311 ; Laguiller, 185 ; Crépeau, 155 ; Garaud, 95 ; Bouchardeau, 76 ; Debré, 59.

RIOM

Ins., 10 504 ; suffr. expr., 8 707

Mitterrand, 2 913 (33,45) ; Barre, 1 657 (19,03) ; Chirac, 1 509 (17,33) ; Le Pen, 1 096 (12,58) ; Lajoinie, 659 (7,56) ; Waechter, 392 (4,50) ; Juquin, 308 (3,53) ; Laguiller, 140 (1,60) ; Boussel, 33 (0,37).

1981. – Mitterrand, 2 527 (29,39) ; Giscard d'Estaing, 2 518 (29,29) ; Marchais, 1 338 (15,56) ; Chirac, 1 170 (13,61) ; Lalonde, 358 ; Laguiller, 191 ; Crépeau, 185 ; Debré, 119 ; Garaud, 109 ; Bouchardeau, 81.

THIERS

Ins., 9 951 ; suffr. expr., 7 797

Mitterrand, 2 771 (35,53) ; Le Pen, 1 471 (18,86) ; Barre, 1 143 (14,65) ; Chirac, 1 079 (13,83) ; Lajoinie, 643 (8,24) ; Waechter, 258 (3,30) ; Juquin, 207 (2,65) ; Laguiller, 196 (2,51) ; Boussel, 29 (0,37).

1981. – Mitterrand, 2 404 (28,87) ; Giscard d'Estaing, 2 324 (27,91) ; Marchais, 1 476 (17,72) ; Chirac, 1 149 (13,80) ; Lalonde, 346 ; Laguiller, 227 ; Crépeau, 154 ; Garaud, 84 ; Bouchardeau, 83 ; Debré, 78.

Alors qu'au premier tour de 1981 MM. Chirac et Giscard d'Estaing totalisaient 46,38 % des suffrages, les deux candidats de la majorité ne recueillent qu'un score de 37,06 %. Un résultat inférieur de 10 points au total acquis par le RPR et l'UDF aux élections législatives de mars 1986 (47,23 %). Le recul dans le département de l'ancien président de la République s'explique par la poussée du Front national, qui entre les législatives de 1986 et ce premier tour a multiplié par deux ses électeurs. Même en tenant compte du score de M. Juquin (3,18 %), le Parti communiste avec un score de 7,11 % enregistre une chute sérieuse. En 1981, M. Marchais avait obtenu 13,70 % des suffrages, contre 7,81 % aujourd'hui à M. Lajoinie.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Ins., 413 682 ; vot., 341 780
Abst., 71 902 (17,38 %)
Suffr. expr., 335 140

Mitterrand 113 375 (33,82)
Chirac 81 986 (24,46)
Barre 60 677 (18,10)
Le Pen 35 817 (10,68)

Lajoinie, 16 585 (4,94) ; **Waechter**, 11 428 (3,40) ; **Juquin**, 7 787 (2,32) ; **Laguiller**, 6 413 (1,91) ; **Boussel**, 1 072 (0,31).

1986. – Ins., 410 522 ; abst., 18,99 % ; suffr. expr., 317 956. Un. opp., 148 268 (46,63) ; PS, 118 220 (37,18) ; FN, 24 344 (7,65) ; PC, 19 679 (6,18) ; rég., 5 386 (1,69) ; MPPT, 2 059 (0,64).

1981. – Ins., 389 806 ; abst., 18,25 % ; suffr. expr., 314 746. Giscard d'Estaing, 90 456 (28,73) ; Mitterrand, 89 886 (28,55) ; Chirac, 65 365 (20,76) ; Marchais, 33 283 (10,57) ; Lalonde, 11 643 (3,69) ; Laguiller, 6 402 (2,03) ; Crépeau, 5 590 (1,77) ; Debré, 4 979 (1,58) ; Garaud, 3 750 (1,19) ; Bouchardeau, 3 392 (1,07).

PAU

Ins., 50 187 ; suffr. expr., 39 584

Mitterrand, 13 269 (33,52) ; Chirac, 9 103 (22,99) ; Barre, 6 948 (17,55) ; Le Pen, 5 699 (14,39) ; Lajoinie, 1 478 (3,73) ; Waechter, 1 443 (3,64) ; Juquin, 958 (2,42) ; Laguiller, 573 (1,44) ; Boussel, 113 (0,28).



1981. – Mitterrand, 11 938 (31,59) ; Giscard d'Estaing, 10 644 (28,16) ; Chirac, 7 703 (20,38) ; Marchais, 3 007 (7,95) ; Lalonde, 1 642 ; Crépeau, 730 ; Laguiller, 605 ; Garaud, 545 ; Debré, 522 ; Bouchardeau, 453.

ANGLET

Ins., 22 755 ; suffr. expr., 18 500

Mitterrand, 5 887 (31,82) ; Chirac, 4 273 (23,09) ; Barre, 3 868 (20,90) ; Le Pen, 2 124 (11,48) ; Lajoinie, 957 (5,17) ; Waechter, 630 (3,40) ; Juquin, 391 (2,11) ; Laguiller, 311 (1,68) ; Boussel, 59 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 925 (29,79) ; Mitterrand, 4 385 (26,53) ; Chirac, 3 232 (19,55) ; Marchais, 1 857 (11,23) ; Lalonde, 731 ; Crépeau, 378 ; Laguiller, 311 ; Debré, 302 ; Garaud, 242 ; Bouchardeau, 164.

BAYONNE

Ins., 25 754 ; suffr. expr., 19 755

Mitterrand, 6 783 (34,33) ; Chirac, 4 534 (22,95) ; Barre, 3 632 (18,38) ; Le Pen, 2 270 (11,49) ; Lajoinie, 1 041 (5,26) ; Waechter, 571 (2,89) ; Juquin, 504 (2,55) ; Laguiller, 350 (1,77) ; Boussel, 70 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 320 (30,23) ; Mitterrand, 5 584 (26,71) ; Chirac, 3 673 (17,57) ; Marchais, 2 835 (13,56) ; Lalonde, 746 ; Crépeau, 431 ; Debré, 427 ; Laguiller, 418 ; Garaud, 241 ; Bouchardeau, 225.

BIARRITZ

Ins., 21 006 ; suffr. expr., 16 395

Mitterrand, 4 894 (29,85) ; Chirac, 4 764 (29,05) ; Barre, 3 108 (18,95) ; Le Pen, 2 047 (12,48) ; Lajoinie, 570 (3,47) ; Waechter, 457 (2,78) ; Juquin, 262 (1,59) ; Laguiller, 244 (1,48) ; Boussel, 49 (0,29).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 225 (32,02) ; Mitterrand, 4 016 (24,61) ; Chirac, 3 495 (21,42) ; Marchais, 1 486 (9,10) ; Lalonde, 636 ; Crépeau, 433 ; Debré, 374 ; Laguiller, 276 ; Garaud, 247 ; Bouchardeau, 125.

BILLÈRE

Ins., 8 490 ; suffr. expr., 6 545

Mitterrand, 2 270 (34,68) ; Chirac, 1 303 (19,90) ; Barre, 1 217 (18,59) ; Le Pen, 862 (13,17) ; Lajoinie, 310 (4,73) ; Waechter, 262 (4,00) ; Juquin, 203 (3,10) ; Laguiller, 100 (1,52) ; Boussel, 18 (0,27).

1981. – Mitterrand, 2 182 (33,58) ; Giscard d'Estaing, 1 676 (25,80) ; Chirac, 1 171 (18,02) ; Marchais, 643 (9,89) ; Lalonde, 310 ; Crépeau, 140 ; Laguiller, 123 ; Garaud, 100 ; Bouchardeau, 80 ; Debré, 71.

HENDAYE

Ins., 16 920 ; suffr. expr., 13 515

Mitterrand, 4 864 (35,98) ; Chirac, 2 850 (21,08) ; Barre, 2 286 (16,91) ; Le Pen, 1 427 (10,55) ; Lajoinie, 806 (5,96) ; Waechter, 527 (3,89) ; Juquin, 379 (2,80) ; Laguiller, 317 (2,34) ; Boussel, 59 (0,43).

1981. – Mitterrand, 1 586 (30,68) ; Giscard d'Estaing, 1 293 (25,01) ; Marchais, 829 (16,03) ; Chirac, 743 (14,37) ; Lalonde, 218 ; Crépeau, 129 ; Laguiller, 128 ; Debré, 115 ; Bouchardeau, 66 ; Garaud, 62.

OLORON-SAINTE-MARIE

Ins., 8 099 ; suffr. expr., 6 371

Mitterrand, 2 329 (36,55) ; Chirac, 1 283 (20,13) ; Barre, 929 (14,58) ; Lajoinie, 722 (11,33) ; Le Pen, 530 (8,31) ; Waechter, 217 (3,40) ; Juquin, 214 (3,35) ; Laguiller, 121 (1,89) ; Boussel, 26 (0,40).

1981. – Mitterrand, 1 821 (27,49) ; Giscard d'Estaing, 1 573 (23,74) ; Marchais, 1 470 (22,19) ; Chirac, 1 135 (17,13) ; Lalonde, 226 ; Laguiller, 111 ; Crépeau, 89 ; Debré, 88 ; Bouchardeau, 57 ; Garaud, 54.

ORTHEZ

Ins., 7 928 ; suffr. expr., 6 567

Mitterrand, 2 693 (41) ; Barre, 1 277 (19,44) ; Chirac, 1 270 (19,33) ; Le Pen, 481 (7,32) ; Waechter, 280 (4,26) ; Lajoinie, 277 (4,21) ; Juquin, 147 (2,23) ; Laguiller, 116 (1,76) ; Boussel, 26 (0,39).

1981. – Mitterrand, 2 232 (35,11) ; Giscard d'Estaing, 1 721 (27,07) ; Chirac, 878 (13,81) ; Marchais, 674 (10,60) ; Lalonde, 307 ; Crépeau, 147 ; Laguiller, 134 ; Debré, 99 ; Garaud, 86 ; Bouchardeau, 79.

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Ins., 14 826 ; suffr. expr., 12 188

Mitterrand, 3 525 (28,92) ; Chirac, 3 461 (28,39) ; Barre, 2 385 (19,56) ; Le Pen, 1 364 (11,19) ; Lajoinie, 471 (3,86) ; Waechter, 445 (3,65) ; Laguiller, 258 (2,11) ; Juquin, 239 (1,96) ; Boussel, 40 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 374 (32,65) ; Mitterrand, 1 639 (22,54) ; Chirac, 1 525 (20,97) ; Marchais, 753 (10,35) ; Lalonde, 292 ; Crépeau, 202 ; Debré, 162 ; Laguiller, 133 ; Garaud, 96 ; Bouchardeau, 93.

Bons scores pour MM. Mitterrand et Chirac, qui améliorent notablement leurs résultats du premier tour de 1981. Hausse de 3 points pour M. Le Pen par rapport aux dernières législatives. Tassement de voix de l'UDF, avec un Raymond Barre qui ne retrouve pas les voix qui s'étaient portées en 1981 sur M. Giscard d'Estaing. Recul important du PCF.

A Pau, M. Mitterrand arrive en tête avec plus de 33 %, soit 3 points de plus qu'en 1981.

HAUTES-PYRÉNÉES

Ins., 171 747 ; vot., 138 837
Abst., 32 910 (19,16 %)
Suffr. expr., 135 854

Mitterrand	51 421 (37,85)
Chirac	24 917 (18,34)
Barre	21 219 (15,61)
Le Pen	13 497 (9,93)

Lajoinie, 13 258 (9,75) ; **Waechter**, 4 336 (3,19) ; **Juquin**, 4 232 (3,11) ; **Laguiller**, 2 489 (1,83) ; **Boussel**, 485 (0,35).

1986. – Ins., 171 143 ; abst., 19,95 % ; suffr. expr., 131 021. Un. opp., 48 566 (37,06) ; PS, 39 943 (30,48) ; PC, 17 219 (13,14) ; MRG, 15 218 (11,61) ; FN, 6 715 (5,12) ; UDF-diss., 1 563 (1,19) ; div., 1 008 (0,76) ; MPPT, 789 (0,60).

1981. – Ins., 167 998 ; abst., 20,50 % ; suffr. expr., 131 463. Mitterrand, 40 718 (30,97) ; Giscard d'Estaing, 30 512 (23,20) ; Marchais, 25 000 (19,01) ; Chirac, 20 613 (15,67) ; Lalonde, 4 078 (3,10) ; Crépeau, 3 173 (2,41) ; Laguiller, 2 816 (2,14) ; Debré, 1 771 (1,34) ; Garaud, 1 589 (1,20) ; Bouchardeau, 1 193 (0,90).

TARBES

Ins., 32 047 ; suffr. expr., 23 443

Mitterrand, 7 766 (33,12) ; Chirac, 4 179 (17,82) ; Barre, 3 815 (16,27) ; Lajoinie, 3 097 (13,21) ; Le Pen, 2 686 (11,45) ; Juquin, 789 (3,36) ; Waechter, 712 (3,03) ; Laguiller, 324 (1,38) ; Boussel, 75 (0,31).

1981. – Mitterrand, 6 562 (27,19) ; Marchais, 5 668 (23,49) ; Giscard d'Estaing, 5 565 (23,06) ; Chirac, 3 752 (15,55) ; Lalonde, 812 ; Crépeau, 475 ; Laguiller, 400 ; Debré, 359 ; Garaud, 314 ; Bouchardeau, 221.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Ins., 6 257 ; suffr. expr., 4 901

Mitterrand, 1 700 (34,68) ; Chirac, 985 (20,09) ; Barre, 807 (16,46) ; Lajoinie, 516 (10,52) ; Le Pen, 409 (8,34) ; Waechter, 184 (3,75) ; Juquin, 170 (3,46) ; Laguiller, 112 (2,28) ; Boussel, 18 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 337 (26,74) ; Mitterrand, 1 205 (24,10) ; Marchais, 1 174 (23,48) ; Chirac, 650 (13,00) ; Lalonde, 176 ; Crépeau, 139 ; Laguiller, 120 ; Debré, 72 ; Garaud, 66 ; Bouchardeau, 61.

LOURDES

Ins., 12 425 ; suffr. expr., 10 266

Mitterrand, 3 422 (33,33) ; Chirac, 2 316 (22,55) ; Barre, 2 257 (21,98) ; Le Pen, 1 325 (12,90) ; Lajoinie, 310 (3,01) ; Waechter, 284 (2,76) ; Laguiller, 164 (1,59) ; Juquin, 163 (1,58) ; Boussel, 25 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 283 (32,49) ; Mitterrand, 2 943 (29,13) ; Chirac, 1 975 (19,55) ; Marchais, 833 (8,24) ; Lalonde, 323 ; Crépeau, 183 ; Debré, 183 ; Laguiller, 170 ; Garaud, 139 ; Bouchardeau, 70.

M. Mitterrand, qui avait obtenu au premier tour de 1981, 30,97 % des suffrages exprimés, améliore son score de sept points. Parallèlement, le déclin du PCF se confirme : 19 % au premier tour il y a sept ans, 9,76 % dimanche. A droite, le RPR devance l'UDF alors que M. Giscard d'Estaing l'avait emporté sur M. Chirac en 1981. A Lourdes, le Front national gagne près de cinq points par rapport aux législatives de 1986 alors que cette ville n'est pas touchée par l'insécurité et qu'elle ne connaît pas un fort taux d'immigration. A Bagnères-de-Bigorre, les communistes subissent un revers. La dissidence de trois adjoints rénovateurs n'y a guère profité à M. Juquin, dont le score n'est que de 3,46 %.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Ins., 254 980 ; vot., 202 272
Abst., 52 708 (20,67 %)
Suffr. expr., 198 499

Mitterrand	62 341 (31,40)
Le Pen	40 738 (20,52)
Chirac	35 353 (17,81)
Barre	26 583 (13,39)

Lajoinie, 18 637 (9,38) ; **Waechter**, 6 329 (3,18) ; **Juquin**, 4 817 (2,42) ; **Laguiller**, 3 111 (1,56) ; **Boussel**, 590 (0,29).

1986. – Ins., 246 408 ; abst., 20,81 % ; suffr. expr., 186 648. Un. opp., 63 393 (33,96) ; PS, 48 261 (25,85) ; FN, 35 617 (19,08) ; PC, 29 692 (15,90) ; PS-diss., 4 914 (2,63) ; div. opp., 3 729 (1,99) ; MPPT, 1 042 (0,55).

1981. – Ins., 224 924 ; abst., 22,24 % ; suffr. expr., 171 710. Giscard d'Estaing, 45 533 (26,51) ; Mitterrand, 43 937 (25,58) ; Marchais, 35 850 (20,87) ; Chirac, 26 397 (15,37) ; Lalonde, 6 394 (3,72) ; Crépeau, 3 815 (2,22) ; Laguiller, 3 746 (2,18) ; Debré, 2 325 (1,35) ; Garaud, 2 181 (1,27) ; Bouchardeau, 1 532 (0,89).

PERPIGNAN

Ins., 70 604 ; suffr. expr., 52 305

Mitterrand, 15 157 (28,97) ; Le Pen, 13 098 (25,04) ; Chirac, 9 772 (18,68) ; Barre, 7 766 (14,84) ; Lajoinie, 3 153 (6,02) ; Waechter, 1 467 (2,80) ; Juquin, 1 076 (2,05) ; Laguiller, 685 (1,30) ; Boussel, 131 (0,25).

1981. – Giscard d'Estaing, 15 295 (29,78) ; Mitterrand, 13 188 (25,67) ; Marchais, 8 469 (16,49) ; Chirac, 8 452 (16,45) ; Lalonde, 2 021 ; Crépeau, 1 053 ; Laguiller, 982 ; Debré, 745 ; Garaud, 685 ; Bouchardeau, 468.

CÉRET

Ins., 5 431 ; suffr. expr., 4 510

Mitterrand, 1 534 (34,01) ; Chirac, 767 (17,00) ; Barre, 669 (14,83) ; Le Pen, 652 (14,45) ; Lajoinie, 463 (10,26) ; Juquin, 179 (3,96) ; Waechter, 159 (3,52) ; Laguiller, 77 (1,70) ; Boussel, 10 (0,22).

1981. – Giscard d'Estaing, 992 (25,50) ; Mitterrand, 962 (24,73) ; Marchais, 910 (23,39) ; Chirac, 548 (14,09) ; Lalonde, 157 ; Crépeau, 87 ; Laguiller, 76 ; Debré, 63 ; Garaud, 51 ; Bouchardeau, 43.

ELNE

Ins., 4 218 ; suffr. expr., 3 339

Mitterrand, 1 085 (32,49) ; Le Pen, 669 (20,03) ; Chirac, 608 (18,20) ; Lajoinie, 430 (12,87) ; Barre, 340 (10,18) ; Waechter, 85 (2,54) ; Juquin, 59 (1,76) ; Laguiller, 50 (1,49) ; Boussel, 13 (0,38).

1981. – Marchais, 914 (28,64) ; Mitterrand, 745 (23,34) ; Giscard d'Estaing, 659 (20,65) ; Chirac, 491 (15,38) ; Lalonde, 105 ; Laguiller, 79 ; Crépeau, 74 ; Debré, 50 ; Garaud, 40 ; Bouchardeau, 34.

PRADES

Ins., 4 064 ; suffr. expr., 3 269

Mitterrand, 993 (30,37) ; Chirac, 693 (21,19) ; Barre, 568 (17,37) ; Le Pen, 463 (14,16) ; Lajoinie, 313 (9,57) ; Waechter, 111 (3,39) ; Juquin, 79 (2,41) ; Laguiller, 45 (1,37) ; Boussel, 4 (0,12).

1981. – Giscard d'Estaing, 896 (27,03) ; Mitterrand, 738 (22,26) ; Marchais, 694 (20,94) ; Chirac, 578 (17,44) ; Lalonde, 129 ; Crépeau, 84 ; Laguiller, 57 ; Debré, 55 ; Garaud, 54 ; Bouchardeau, 29.

RIVESALTES

Ins., 4 637 ; suffr. expr., 3 796

Mitterrand, 1 209 (31,84) ; Le Pen, 637 (16,78) ; Chirac, 637 (16,78) ; Lajoinie, 593 (15,62) ; Barre, 423 (11,14) ; Waechter, 120 (3,16) ; Juquin, 114 (3,00) ; Laguiller, 54 (1,42) ; Boussel, 9 (0,23).

1981. – Marchais, 1 103 (31,13) ; Mitterrand, 793 (22,38) ; Giscard d'Estaing, 773 (21,81) ; Chirac, 561 (15,83) ; Lalonde, 112 ; Crépeau, 57 ; Laguiller, 56 ; Garaud, 39 ; Debré, 28 ; Bouchardeau, 21.

THUIR

Ins., 4 175 ; suffr. expr., 3 431

Mitterrand, 1 286 (37,48) ; Le Pen, 568 (16,55) ; Chirac, 473 (13,78) ; Barre, 433 (12,62) ; Lajoinie, 385 (11,22) ; Waechter, 124 (3,61) ; Juquin, 99 (2,88) ; Laguiller, 55 (1,60) ; Boussel, 8 (0,23).

1981. – Mitterrand, 884 (31,71) ; Marchais, 644 (23,10) ; Giscard d'Estaing, 614 (22,03) ; Chirac, 297 (10,65) ; Lalonde, 109 ; Laguiller, 86 ; Crépeau, 51 ; Bouchardeau, 41 ; Garaud, 33 ; Debré, 28.

En recueillant 31,41 % des suffrages, M. Mitterrand gagne près de 6 points par rapport au premier tour de 1981 et 3 points sur le score du PS aux législatives de 1986. M. Le Pen, lui, est très au-dessus de son pourcentage national avec un score de 20,52 % ; il gagne 1,5 point et demi sur 1986 et laisse loin derrière lui MM. Chirac et Barre. Ce dernier subit à Perpignan un échec cuisant, n'arrivant qu'en quatrième position, alors qu'il était soutenu par le maire, M. Alduy, sénateur UDF.

BAS-RHIN

Ins., 617 329 ; vot., 503 565
Abst., 113 764 (18,42 %)
Suffr. expr., 493 933

Mitterrand	139 246 (28,19)
Le Pen	108 349 (21,93)
Barre	91 883 (18,60)
Chirac	86 905 (17,59)

Waechter, 46 302 (9,37) ; **Laguiller**, 8 982 (1,81) ; **Lajoinie**, 6 465 (1,30) ; **Juquin**, 4 321 (0,87) ; **Boussel**, 1 480 (0,29).

1986. – Ins., 607 410 ; abst., 23,05 % ; suffr. expr., 437 643. UDF-CDS, 120 708 (27,58) ; RPR, 86 352 (19,73) ; PS, 81 339 (18,58) ; FN, 57 125 (13,05) ; div. g., 26 173 (5,98) ; RPR, 20 953 (4,78) ; Verts, 16 001 (3,65) ; ex-ps, 9 792 (2,23) ; PC-diss., 7 004 (1,60) ; LO, 5 237 (1,19) ; div. opp., 5 197 (1,18) ; POE, 1 269 (0,28) ; LCR, 493 (0,11).

1981. – Ins., 580 167 ; abst., 19,43 % ; suffr. expr., 458 277. Giscard d'Estaing, 210 093 (45,84) ; Mitterrand, 101 024 (22,04) ; Chirac, 69 469 (15,15) ; Lalonde, 21 596 (4,71) ; Marchais, 20 865 (4,55) ; Debré, 7 906 (1,72) ; Laguiller, 7 893 (1,72) ; Garaud, 7 294 (1,59) ; Crépeau, 7 174 (1,56) ; Bouchardeau, 4 963 (1,08).

STRASBOURG

Ins., 127 537 ; suffr. expr., 96 340

Mitterrand, 28 068 (29,13) ; Le Pen, 19 202 (19,93) ; Chirac, 17 889 (18,56) ; Barre, 17 781 (18,45) ; Waechter, 8 401 (8,72) ; Juquin, 1 673 (1,73) ; Lajoinie, 1 611 (1,67) ; Laguiller, 1 441 (1,49) ; Boussel, 274 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 37 477 (38,43) ; Mitterrand, 25 620 (26,27) ; Chirac, 15 740 (16,14) ; Lalonde, 4 984 (5,11) ; Marchais, 4 827 ; Crépeau, 2 052 ; Debré, 1 944 ; Garaud, 1 756 ; Bouchardeau, 1 674 ; Laguiller, 1 421.

BISCHHEIM

Ins., 9 702 ; suffr. expr., 6 753

Mitterrand, 2 331 (34,51) ; Le Pen, 1 611 (23,85) ; Barre, 966 (14,30) ; Chirac, 883 (13,07) ; Waechter, 528 (7,81) ; Lajoinie, 213 (3,15) ; Laguiller, 126 (1,86) ; Juquin, 74 (1,09) ; Boussel, 21 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 355 (36,23) ; Mitterrand, 1 906 (29,32) ; Marchais, 757 (11,64) ; Chirac, 719 (11,06) ; Lalonde, 299 ; Crépeau, 118 ; Laguiller, 108 ; Debré, 100 ; Garaud, 76 ; Bouchardeau, 62.

BISCHWILLER

Ins., 5 256 ; suffr. expr., 4 234

Mitterrand, 1 228 (29,00) ; Le Pen, 980 (23,14) ; Chirac, 760 (17,94) ; Barre, 703 (16,60) ; Waechter, 377 (8,90) ; Laguiller, 77 (1,81) ; Lajoinie, 59 (1,39) ; Juquin, 28 (0,66) ; Boussel, 22 (0,51).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 947 (46,94) ; Mitterrand, 886 (21,36) ; Chirac, 646 (15,57) ; Lalonde, 224 (5,40) ; Marchais, 144 ; Garaud, 77 ; Laguiller, 73 ; Debré, 73 ; Crépeau, 49 ; Bouchardeau, 28.

HAGUENAU

Ins., 16 659 ; suffr. expr., 13 747

Mitterrand, 3 678 (26,75) ; Barre, 2 861 (20,81) ; Le Pen, 2 767 (20,12) ; Chirac, 2 718 (19,77) ; Waechter, 1 253 (9,11) ; Laguiller, 230 (1,67) ; Lajoinie, 138 (1,00) ; Juquin, 69 (0,50) ; Boussel, 33 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 462 (48,63) ; Mitterrand, 2 613 (19,66) ; Chirac, 2 131 (16,03) ; Lalonde, 667 (5,01) ; Marchais, 419 ; Garaud, 240 ; Debré, 232 ; Crépeau, 215 ; Laguiller, 191 ; Bouchardeau, 118.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Ins., 14 665 ; suffr. expr., 11 442

Mitterrand, 3 367 (29,42) ; Le Pen, 2 353 (20,56) ; Barre, 2 134 (18,65) ; Chirac, 2 085 (18,22) ; Waechter, 1 053 (9,20) ; Laguiller, 191 (1,66) ; Lajoinie, 138 (1,20) ; Juquin, 92 (0,80) ; Boussel, 29 (0,25).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 552 (35,05) ; Mitterrand, 2 682 (26,46) ; Chirac, 1 801 (17,77) ; Marchais, 601 (5,93) ; Lalonde, 583 ; Crépeau, 260 ; Garaud, 193 ; Debré, 183 ; Laguiller, 142 ; Bouchardeau, 137.

LINGOLSHEIM

Ins., 11 123 ; suffr. expr., 8 593

Mitterrand, 2 528 (29,41) ; Le Pen, 1 795 (20,88) ; Barre, 1 654 (19,24) ; Chirac, 1 453 (16,90) ; Waechter, 781 (9,08) ; Laguiller, 158 (1,83) ; Lajoinie, 141 (1,64) ; Juquin, 64 (0,74) ; Boussel, 19 (0,22).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 713 (36,89) ; Mitterrand, 2 057 (27,97) ; Chirac, 1 133 (15,40) ; Lalonde, 424 (5,76) ; Marchais, 393 ; Crépeau, 162 ; Garaud, 143 ; Debré, 137 ; Laguiller, 106 ; Bouchardeau, 86.

SAVERNE

Ins., 6 488 ; suffr. expr., 5 307

Barre, 1 441 (27,15) ; Mitterrand, 1 154 (21,74) ; Le Pen, 1 124 (21,17) ; Chirac, 965 (18,18) ; Waechter, 458 (8,63) ; Laguiller, 64 (1,20) ; Lajoinie, 53 (0,99) ; Juquin, 36 (0,67) ; Boussel, 12 (0,22).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 463 (47,29) ; Mitterrand, 1 000 (19,20) ; Chirac, 744 (14,28) ; Lalonde, 348 (6,68) ; Marchais, 207 ; Debré, 120 ; Laguiller, 100 ; Garaud, 97 ; Crépeau, 87 ; Bouchardeau, 42.

SCHILTIGHEIM

Ins., 18 059 ; suffr. expr., 13 129

Mitterrand, 4 380 (33,36) ; Le Pen, 3 002 (22,86) ; Barre, 2 124 (16,17) ; Chirac, 1 842 (14,03) ; Waechter, 1 086 (8,27) ; Lajoinie, 298 (2,26) ; Laguiller, 207 (1,57) ; Juquin, 154 (1,17) ; Boussel, 36 (0,27).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 143 (37,78) ; Mitterrand, 4 144 (30,44) ; Chirac, 1 624 (11,93) ; Marchais, 1 153 (8,47) ; Lalonde, 580 ; Crépeau, 216 ; Debré, 210 ; Laguiller, 207 ; Garaud, 188 ; Bouchardeau, 146.

SÉLESTAT

Ins., 10 600 ; suffr. expr., 8 261

Mitterrand, 2 754 (33,33) ; Le Pen, 1 584 (19,17) ; Barre, 1 576 (19,07) ; Chirac, 1 381 (16,71) ; Waechter, 629 (7,61) ; Laguiller, 137 (1,65) ; Lajoinie, 106 (1,28) ; Juquin, 74 (0,89) ; Boussel, 20 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 236 (40,76) ; Mitterrand, 2 005 (25,25) ; Chirac, 1 218 (15,34) ; Marchais, 435 (5,47) ; Lalonde, 382 ; Debré, 155 ; Laguiller, 146 ; Garaud, 145 ; Crépeau, 125 ; Bouchardeau, 92.

Le Bas-Rhin, réputé barriste, ne s'est pas retrouvé autour de M. Barre : le député du Rhône, avec 18,6 % des voix, n'a devancé que de 1 point M. Jacques Chirac. M. Mitterrand, au contraire, dépasse le total des voix de gauche des législatives de 1986 et arrive en tête dans la plupart des cantons. Mais c'est M. Le Pen qui réussit un score exceptionnel avec près de 22 % des voix, soit 9 points de plus que la liste de son ami Robert Spieler aux législatives de mars 1986.

L'électorat traditionnel centre droit alsacien – qui, en 1981, avait donné plus de 46 % des voix dès le premier tour à M. Valéry Giscard d'Estaing – a semblé dérouté par la chute de M. Barre dans les sondages. Cette chute n'a provoqué aucun glissement vers M. Chirac. C'est le Front national qui a profité de cette baisse conjointe des deux composantes de la « majorité alsacienne », non seulement dans les villes – Strasbourg comprise, – mais aussi dans la campagne alsacienne.

M. Waechter, conseiller régional d'Alsace, fait ici, avec 9,37 % des voix, un de ses meilleurs scores. Enfin, le Bas-Rhin voit se poursuivre le laminage du PC, M. Lajoinie recueillant deux mille cinq cents voix de moins que Mme Laguiller.

HAUT-RHIN

Ins., 436 216 ; vot., 358 357
Abst., 77 859 (17,84 %)
Suffr. expr., 352 798

Mitterrand	103 849 (29,43)
Le Pen	78 158 (22,15)
Barre	63 419 (17,97)
Chirac	59 880 (16,97)

Waechter, 32 609 (9,24) ; **Laguiller**, 6 032 (1,70) ; **Lajoinie**, 5 327 (1,50) ; **Juquin**, 2 637 (0,74) ; **Boussel**, 887 (0,25).

1986. – Ins., 430 042 ; abst., 22,58 % ; suffr. expr., 312 534. PS, 92 549 (29,61) ; RPR, 73 241 (23,43) ; UDF-CDS, 70 665 (22,61) ; FN, 45 205 (14,46) ; Verts, 11 584 (3,70) ; PC, 6 142 (1,96) ; div. opp., 4 463 (1,42) ; div. opp., 3 167 (1,01) ; CNI, 2 214 (0,70) ; POE, 1 435 (0,45) ; MRG-MGP, 938 (0,30) ; MPPT, 931 (0,29).

1981. – Ins., 413 248 ; abst., 19,94 % ; suffr. expr., 322 447. Giscard d'Estaing, 125 178 (38,82) ; Mitterrand, 74 679 (23,16) ; Chirac, 58 110 (18,02) ; Marchais, 18 840 (5,84) ; Lalonde, 16 953 (5,25) ; Laguiller, 7 679 (2,38) ; Debré, 6 102 (1,89) ; Crépeau, 5 665 (1,75) ; Garaud, 5 510 (1,70) ; Bouchardeau, 3 731 (1,15).

COLMAR

Ins., 36 054 ; suffr. expr., 28 067

Mitterrand, 8 395 (29,91) ; Barre, 5 818 (20,72) ; Le Pen, 5 387 (19,19) ; Chirac, 5 020 (17,88) ; Waechter, 2 327 (8,29) ; Lajoinie, 407 (1,45) ; Laguiller, 398 (1,41) ; Juquin, 236 (0,84) ; Boussel, 79 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 11 713 (42,38) ; Mitterrand, 6 378 (23,08) ; Chirac, 4 164 (15,06) ; Marchais, 1 482 (5,36) ; Lalonde, 1 413 ; Debré, 602 ; Crépeau, 557 ; Laguiller, 540 ; Garaud, 512 ; Bouchardeau, 271.

GUEBWILLER

Ins., 12 044 ; suffr. expr., 9 790

Mitterrand, 3 501 (35,76) ; Le Pen, 1 823 (18,62) ; Barre, 1 639 (16,74) ; Chirac, 1 446 (14,77) ; Waechter, 932 (9,51) ; Laguiller, 198 (2,02) ; Lajoinie, 137 (1,39) ; Juquin, 84 (0,85) ; Boussel, 30 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 622 (34,62) ; Mitterrand, 1 237 (26,40) ; Chirac, 841 (17,95) ; Marchais, 286 (6,10) ; Lalonde, 253 ; Laguiller, 125 ; Debré, 102 ; Crépeau, 100 ; Garaud, 64 ; Bouchardeau, 55.

ILLZACH

Ins., 20 685 ; suffr. expr., 16 463

Mitterrand, 5 065 (30,76) ; Le Pen, 3 971 (24,12) ; Barre, 2 885 (17,52) ; Chirac, 2 362 (14,34) ; Waechter, 1 462 (8,88) ; Lajoinie, 273 (1,65) ; Laguiller, 263 (1,59) ; Juquin, 131 (0,79) ; Boussel, 51 (0,30).

1981. – Mitterrand, 1 942 (30,67) ; Giscard d'Estaing, 1 935 (30,56) ; Chirac, 1 029 (16,25) ; Marchais, 479 (7,56) ; Lalonde, 346 ; Crépeau, 149 ; Laguiller, 131 ; Debré, 120 ; Garaud, 112 ; Bouchardeau, 87.

MULHOUSE

Ins., 59 069 ; suffr. expr., 44 544

Mitterrand, 13 567 (30,45) ; Le Pen, 11 159 (25,05) ; Barre, 7 538 (16,92) ; Chirac, 6 534 (14,66) ; Waechter, 3 608 (8,09) ; Lajoinie, 891 (2,00) ; Laguiller, 691 (1,55) ; Juquin, 450 (1,01) ; Boussel, 106 (0,23).

1981. – Giscard d'Estaing, 16 844 (36,11) ; Mitterrand, 11 538 (24,74) ; Chirac, 7 888 (16,91) ; Marchais, 3 528 (7,56) ; Lalonde, 2 442 ; Laguiller, 1 071 ; Debré, 1 006 ; Crépeau, 916 ; Garaud, 821 ; Bouchardeau, 581.

RIEDISHEIM

Ins., 8 806 ; suffr. expr., 6 853

Mitterrand, 1 695 (24,73) ; Barre, 1 489 (21,72) ; Chirac, 1 380 (20,13) ; Le Pen, 1 275 (18,60) ; Waechter, 730 (10,65) ; Laguiller, 106 (1,54) ; Lajoinie, 81 (1,18) ; Juquin, 73 (1,06) ; Boussel, 24 (0,35).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 303 (35,48) ; Mitterrand, 1 470 (22,65) ; Chirac, 1 301 (20,04) ; Lalonde, 403 (6,20) ; Marchais, 288 ; Debré, 170 ; Crépeau, 157 ; Garaud, 144 ; Laguiller, 139 ; Bouchardeau, 115.

SAINT-LOUIS

Ins., 10 649 ; suffr. expr., 7 977

Mitterrand, 2 387 (29,92) ; Le Pen, 1 843 (23,10) ; Chirac, 1 427 (17,88) ; Barre, 1 397 (17,51) ; Waechter, 660 (8,27) ; Lajoinie, 103 (1,29) ; Laguiller, 95 (1,19) ; Juquin, 54 (0,67) ; Boussel, 11 (0,13).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 863 (38,37) ; Mitterrand, 1 613 (21,61) ; Chirac, 1 528 (20,47) ; Lalonde, 454 (6,08) ; Marchais, 321 ; Debré, 156 ; Laguiller, 151 ; Garaud, 140 ; Crépeau, 135 ; Bouchardeau, 100.

WITTELSHEIM

Ins., 21 425 ; suffr. expr., 17 519

Mitterrand, 6 473 (36,94) ; Le Pen, 4 075 (23,26) ; Barre, 2 374 (13,55) ; Chirac, 2 046 (11,67) ; Waechter, 1 458 (8,32) ; Lajoinie, 476 (2,71) ; Laguiller, 401 (2,28) ; Juquin, 148 (0,84) ; Boussel, 68 (0,38).

1981. – Mitterrand, 1 854 (34,34) ; Giscard d'Estaing, 1 458 (27,01) ; Marchais, 737 (13,65) ; Chirac, 664 (12,30) ; Lalonde, 246 ; Laguiller, 195 ; Crépeau, 73 ; Debré, 66 ; Garaud, 56 ; Bouchardeau, 49.

WITTENHEIM

Ins., 8 735 ; suffr. expr., 7 052

Mitterrand, 2 777 (39,37) ; Le Pen, 1 587 (22,50) ; Chirac, 840 (11,91) ; Barre, 808 (11,45) ; Waechter, 547 (7,75) ; Lajoinie, 269 (3,81) ; Laguiller, 129 (1,82) ; Juquin, 74 (1,04) ; Boussel, 21 (0,29).

1981. – Mitterrand, 2 130 (34,14) ; Giscard d'Estaing, 1 602 (25,67) ; Chirac, 939 (15,05) ; Marchais, 834 (13,36) ; Lalonde, 241 ; Laguiller, 179 ; Crépeau, 90 ; Debré, 86 ; Garaud, 71 ; Bouchardeau, 67.

La récente mutinerie à la centrale d'Ensisheim, estiment certains observateurs, n'est sans doute pas étrangère au score de M. Le Pen : cela a peut-être été le coup de pouce nécessaire pour le propulser en seconde place, derrière M. Mitterrand, qui a progressé de 6 points par rapport à 1981.

Le traditionnel bastion du centre a été fortement ébranlé, obligeant de ce fait les hommes politiques en place à une réflexion en profondeur. Cette érosion ramène pratiquement le candidat UDF au niveau de son score national. M. Barre accuse une perte de 20 points sur le résultat réalisé par M. Giscard d'Estaing au premier tour de 1981. Une partie de ses électeurs ont pu apporter leurs suffrages au régional de ce premier tour : M. Waechter améliore de plus de 4 points le score de M. Lalonde en 1981. Dans certains secteurs, il dépasse même la barre des 10 %.

RHONE

Ins., 880 747 ; vot., 706 816
Abst., 173 931 (19,74 %)
Suffr. expr., 695 516

Mitterrand	203 959 (29,32)
Barre	152 912 (21,98)
Le Pen	125 406 (18,03)
Chirac	120 766 (17,36)

Lajoinie, 37 946 (5,45) ; **Waechter**, 26 477 (3,80) ; **Juquin**, 15 118 (2,17) ; **Laguiller**, 10 517 (1,51) ; **Boussel**, 2 415 (0,34).

1986. – Ins., 862 545 ; abst., 23,75 % ; suffr. expr., 637 927. PS, 186 834 (29,28) ; UDF-CDS, 144 475 (22,64) ; RPR, 138 940 (21,77) ; FN, 84 500 (13,24) ; PC, 45 566 (7,14) ; écol., 9 210 (1,44) ; Verts, 7 710 (1,20) ; MPPT, 7 276 (1,14) ; LO, 4 325 (0,67) ; opp. diss., 4 275 (0,67) ; div., 1 433 (0,22) ; POE, 1 242 (0,19) ; LCR, 1 164 (0,18) ; I 86, 977 (0,15).

1981. – Ins., 849 046 ; abst., 21,04 % ; suffr. expr., 660 383. Giscard d'Estaing, 190 118 (28,78) ; Mitterrand, 172 694 (26,15) ; Chirac, 116 161 (17,58) ; Marchais, 87 705 (13,28) ; Lalonde, 31 243 (4,73) ; Crépeau, 15 400 (2,33) ; Laguiller, 13 360 (2,02) ; Debré, 11 921 (1,80) ; Bouchardeau, 11 770 (1,78) ; Garaud, 10 011 (1,51).

LYON

Ins., 239 622 ; suffr. expr., 176 092

Mitterrand, 47 680 (27,07) ; Barre, 43 894 (24,92) ; Chirac, 34 408 (19,53) ; Le Pen, 29 269 (16,62) ; Lajoinie, 7 055 (4,00) ; Waechter, 6 570 (3,73) ; Juquin, 4 175 (2,37) ; Laguiller, 2 458 (1,39) ; Boussel, 583 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 60 404 (31,62) ; Mitterrand, 46 693 (24,44) ; Chirac, 36 013 (18,85) ; Marchais, 20 411 (10,68) ; Lalonde, 8 930 ; Crépeau, 4 486 ; Debré, 3 829 ; Bouchardeau, 3 709 ; Laguiller, 3 429 ; Garaud, 3 079.

BRON

Ins., 22 340 ; suffr. expr., 17 079

Mitterrand, 5 154 (30,17) ; Le Pen, 3 610 (21,13) ; Barre, 3 366 (19,70) ; Chirac, 2 463 (14,42) ; Lajoinie, 1 056 (6,18) ; Waechter, 701 (4,10) ; Juquin, 429 (2,51) ; Laguiller, 230 (1,34) ; Boussel, 70 (0,40).

1981. – Mitterrand, 5 045 (28,96) ; Giscard d'Estaing, 4 356 (25,00) ; Chirac, 2 908 (16,69) ; Marchais, 2 469 (14,17) ; Lalonde, 950 ; Crépeau, 422 ; Bouchardeau, 371 ; Laguiller, 349 ; Garaud, 277 ; Debré, 271.

CALUIRE-ET-CUIRE

Ins., 26 748 ; suffr. expr., 21 902

Barre, 5 838 (26,65) ; Mitterrand, 5 691 (25,98) ; Chirac, 4 481 (20,45) ; Le Pen, 3 414 (15,58) ; Waechter, 957 (4,36) ; Lajoinie, 675 (3,08) ; Juquin, 489 (2,23) ; Laguiller, 288 (1,31) ; Boussel, 69 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 361 (31,19) ; Mitterrand, 4 844 (23,75) ; Chirac, 4 098 (20,09) ; Marchais, 1 730 (8,48) ; Lalonde, 1 197 ; Crépeau, 586 ; Debré, 447 ; Bouchardeau, 422 ; Garaud, 386 ; Laguiller, 322.

DÉCINES-CHARPIEU

Ins., 12 867 ; suffr. expr., 10 042

Mitterrand, 3 753 (37,37) ; Le Pen, 2 043 (20,34) ; Barre, 1 466 (14,59) ; Chirac, 1 304 (12,98) ; Lajoinie, 805 (8,01) ; Waechter, 322 (3,20) ; Juquin, 193 (1,92) ; Laguiller, 127 (1,26) ; Boussel, 29 (0,28).

1981. – Mitterrand, 3 012 (33,74) ; Giscard d'Estaing, 1 884 (21,10) ; Marchais, 1 584 (17,74) ; Chirac, 1 334 (14,94) ; Lalonde, 407 ; Laguiller, 195 ; Crépeau, 160 ; Bouchardeau, 125 ; Debré, 121 ; Garaud, 104.

ÉCULLY

Ins., 12 223 ; suffr. expr., 9 680

Barre, 2 989 (30,87) ; Chirac, 2 539 (26,22) ; Mitterrand, 2 107 (21,76) ; Le Pen, 1 289 (13,31) ; Waechter, 335 (3,46) ; Lajoinie, 179 (1,84) ; Juquin, 133 (1,37) ; Laguiller, 95 (0,98) ; Boussel, 14 (0,14).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 763 (32,34) ; Chirac, 2 013 (23,56) ; Mitterrand, 1 877 (21,97) ; Marchais, 535 (6,26) ; Lalonde, 460 ; Crépeau, 229 ; Debré, 213 ; Garaud, 195 ; Bouchardeau, 139 ; Laguiller, 119.

GIVORS

Ins., 11 683 ; suffr. expr., 8 288

Mitterrand, 2 673 (32,25) ; Lajoinie, 1 767 (21,31) ; Le Pen, 1 526 (18,41) ; Barre, 856 (10,32) ; Chirac, 828 (9,99) ; Juquin, 239 (2,88) ; Waechter, 235 (2,83) ; Laguiller, 135 (1,62) ; Boussel, 29 (0,34).

1981. – Marchais, 3 294 (36,87) ; Mitterrand, 2 149 (24,05) ; Giscard d'Estaing, 1 627 (18,21) ; Chirac, 851 (9,52) ; Lalonde, 329 ; Laguiller, 202 ; Crépeau, 168 ; Bouchardeau, 141 ; Debré, 105 ; Garaud, 68.

GRIGNY

Ins., 4 204 ; suffr. expr., 3 276

Mitterrand, 1 144 (34,92) ; Le Pen, 526 (16,05) ; Lajoinie, 490 (14,95) ; Barre, 445 (13,58) ; Chirac, 389 (11,87) ; Juquin, 105 (3,20) ; Waechter, 97 (2,96) ; Laguiller, 67 (2,04) ; Boussel, 13 (0,39).

(Lire la suite page 32.)

Le premier tour de

(Suite de la page 31.)

1981. – Mitterrand, 1 073 (29,30) ; Marchais, 982 (26,82) ; Giscard d'Estaing, 795 (21,71) ; Chirac, 389 (10,62) ; Lalonde, 154 ; Laguiller, 78 ; Crépeau, 68 ; Bouchardeau, 43 ; Garaud, 42 ; Debré, 37.

MEYZIEU

Ins., 16 336 ; suffr. expr., 13 156

Mitterrand, 4 597 (34,94) ; Le Pen, 3 085 (23,44) ; Barre, 2 244 (17,05) ; Chirac, 1 543 (11,72) ; Lajoinie, 771 (5,86) ; Waechter, 450 (3,42) ; Juquin, 258 (1,96) ; Laguiller, 168 (1,27) ; Boussel, 40 (0,30).

1981. – Mitterrand, 3 673 (34,18) ; Giscard d'Estaing, 2 401 (22,34) ; Marchais, 1 692 (15,74) ; Chirac, 1 526 (14,20) ; Lalonde, 492 ; Laguiller, 248 ; Crépeau, 247 ; Bouchardeau, 164 ; Garaud, 153 ; Debré, 147.

OULLINS

Ins., 17 253 ; suffr. expr., 13 138

Mitterrand, 4 470 (34,02) ; Barre, 2 487 (18,92) ; Chirac, 1 976 (15,04) ; Le Pen, 1 931 (14,69) ; Lajoinie, 1 072 (8,15) ; Waechter, 500 (3,80) ; Juquin, 414 (3,15) ; Laguiller, 234 (1,78) ; Boussel, 54 (0,41).

1981. – Mitterrand, 3 821 (29,23) ; Giscard d'Estaing, 3 075 (23,52) ; Marchais, 2 333 (17,85) ; Chirac, 1 890 (14,46) ; Lalonde, 631 ; Crépeau, 360 ; Bouchardeau, 297 ; Laguiller, 289 ; Debré, 233 ; Garaud, 141.

PIERRE-BÉNITE

Ins., 4 961 ; suffr. expr., 4 003

Mitterrand, 1 348 (33,67) ; Lajoinie, 707 (17,66) ; Le Pen, 616 (15,38) ; Barre, 580 (14,48) ; Chirac, 422 (10,54) ; Waechter, 125 (3,12) ; Juquin, 115 (2,87) ; Laguiller, 68 (1,69) ; Boussel, 22 (0,54).

1981. – Marchais, 1 233 (30,48) ; Mitterrand, 1 034 (25,56) ; Giscard d'Estaing, 772 (19,09) ; Chirac, 532 (13,15) ; Lalonde, 148 ; Laguiller, 101 ; Crépeau, 66 ; Bouchardeau, 59 ; Garaud, 52 ; Debré, 47.

RILLIEUX-LA-PAPE

Ins., 16 743 ; suffr. expr., 12 460

Mitterrand, 3 892 (31,23) ; Le Pen, 2 930 (23,51) ; Barre, 2 488 (19,96) ; Chirac, 1 598 (12,82) ; Lajoinie, 606 (4,86) ; Waechter, 440 (3,53) ; Juquin, 269 (2,15) ; Laguiller, 177 (1,42) ; Boussel, 60 (0,48).

1981. – Mitterrand, 3 616 (30,40) ; Giscard d'Estaing, 3 127 (26,29) ; Chirac, 2 016 (16,95) ; Marchais, 1 430 (12,02) ; Lalonde, 545 ; Crépeau, 357 ; Laguiller, 239 ; Bouchardeau, 209 ; Debré, 189 ; Garaud, 163.

SAINT-FONS

Ins., 7 989 ; suffr. expr., 5 968

Mitterrand, 2 249 (37,68) ; Le Pen, 1 289 (21,59) ; Lajoinie, 751 (12,58) ; Barre, 710 (11,89) ; Chirac, 481 (8,05) ; Waechter, 177 (2,96) ; Juquin, 153 (2,56) ; Laguiller, 134 (2,24) ; Boussel, 24 (0,40).

1981. – Mitterrand, 2 181 (34,78) ; Marchais, 1 691 (26,96) ; Giscard d'Estaing, 1 089 (17,36) ; Chirac, 612 (9,76) ; Lalonde, 238 ; Crépeau, 135 ;

SAINTE-FOY-LES-LYON

Ins., 13 964 ; suffr. expr., 11 467

Barre, 3 287 (28,66) ; Mitterrand, 2 691 (23,46) ; Chirac, 2 606 (22,72) ; Le Pen, 1 571 (13,70) ; Waechter, 528 (4,60) ; Lajoinie, 352 (3,06) ; Juquin, 255 (2,22) ; Laguiller, 154 (1,34) ; Boussel, 23 (0,20).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 394 (30,98) ; Mitterrand, 2 620 (23,92) ; Chirac, 2 303 (21,02) ; Marchais, 786 (7,17) ; Lalonde, 648 ; Debré, 271 ;

SAINT-GENIS-LAVAL

Ins., 10 315 ; suffr. expr., 8 429

Mitterrand, 2 377 (28,20) ; Barre, 2 062 (24,46) ; Chirac, 1 446 (17,15) ; Le Pen, 1 420 (16,84) ; Lajoinie, 432 (5,12) ; Waechter, 376 (4,46) ; Juquin, 184 (2,18) ; Laguiller, 109 (1,29) ; Boussel, 23 (0,27).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 822 (26,84) ; Mitterrand, 1 763 (25,97) ; Chirac, 1 323 (19,49) ; Marchais, 803 (11,83) ; Lalonde, 313 ; Bouchardeau, 214 ; Crépeau, 165 ; Debré, 151 ; Laguiller, 127 ; Garaud, 105.

SAINT-PRIEST

Ins., 22 492 ; suffr. expr., 17 608

Mitterrand, 6 060 (34,41) ; Le Pen, 4 554 (25,86) ; Barre, 2 455 (13,94) ; Chirac, 1 941 (11,02) ; Lajoinie, 1 298 (7,37) ; Waechter, 597 (3,39) ; Juquin, 338 (1,91) ; Laguiller, 295 (1,67) ; Boussel, 70 (0,39).

1981. – Mitterrand, 5 321 (32,68) ; Giscard d'Estaing, 3 603 (22,13) ; Marchais, 3 066 (18,83) ; Chirac, 2 174 (13,35) ; Lalonde, 774 ; Crépeau, 378 ; Laguiller, 361 ; Bouchardeau, 225 ; Garaud, 194 ; Debré, 182.

TARARE

Ins., 7 037 ; suffr. expr., 5 218

Mitterrand, 2 007 (38,46) ; Barre, 1 265 (24,24) ; Chirac, 741 (14,20) ; Le Pen, 697 (13,35) ; Waechter, 177 (3,39) ; Lajoinie, 162 (3,10) ; Laguiller, 91 (1,74) ; Juquin, 61 (1,16) ; Boussel, 17 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 602 (30,02) ; Mitterrand, 1 454 (27,25) ; Chirac, 988 (18,51) ; Marchais, 493 (9,24) ; Lalonde, 221 ; Laguiller, 175 ; Crépeau, 142 ; Debré, 120 ; Garaud, 71 ; Bouchardeau, 69.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Ins., 9 840 ; suffr. expr., 8 095

Barre, 2 159 (26,67) ; Chirac, 1 999 (24,69) ; Mitterrand, 1 925 (23,78) ; Le Pen, 1 217 (15,03) ; Waechter, 333 (4,11) ; Lajoinie, 193 (2,38) ; Juquin, 144 (1,77) ; Laguiller, 102 (1,26) ; Boussel, 23 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 464 (32,59) ; Chirac, 1 763 (23,32) ; Mitterrand, 1 661 (21,97) ; Marchais, 495 (6,54) ; Lalonde, 392 ; Crépeau, 207 ; Debré, 170 ; Garaud, 154 ; Bouchardeau, 133 ; Laguiller, 121.

VAULX-EN-VELIN

Ins., 18 241 ; suffr. expr., 12 666

Mitterrand, 4 548 (35,90) ; Le Pen, 2 865 (22,61) ; Lajoinie, 1 964 (15,50) ; Barre, 1 405 (11,09) ; Chirac, 1 003 (7,91) ; Waechter, 326 (2,57) ; Juquin, 319 (2,51) ; Laguiller, 192 (1,51) ; Boussel, 44 (0,34).

1981. – Marchais, 4 139 (30,34) ; Mitterrand, 4 114 (30,16) ; Giscard d'Estaing, 2 433 (17,83) ; Chirac, 1 397 (10,24) ; Lalonde, 538 ; Laguiller, 313 ; Crépeau, 249 ; Bouchardeau, 195 ; Debré, 161 ; Garaud, 101.

VÉNISSIEUX

Ins., 30 931 ; suffr. expr., 22 469

Mitterrand, 7 858 (34,97) ; Le Pen, 4 242 (18,87) ; Lajoinie, 3 950 (17,57) ; Barre, 2 577 (11,46) ; Chirac, 1 848 (8,22) ; Waechter, 753 (3,35) ; Juquin, 732 (3,25) ; Laguiller, 400 (1,78) ; Boussel, 109 (0,48).

1981. – Marchais, 8 373 (32,29) ; Mitterrand, 7 423 (28,63) ; Giscard d'Estaing, 4 593 (17,71) ; Chirac, 2 564 (9,89) ; Lalonde, 1 032 ; Laguiller, 604 ; Crépeau, 467 ; Bouchardeau, 344 ; Debré, 269 ; Garaud, 255.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Ins., 14 905 ; suffr. expr., 11 605

Mitterrand, 3 599 (31,01) ; Le Pen, 2 416 (20,81) ; Barre, 2 413 (20,79) ; Chirac, 1 797 (15,48) ; Lajoinie, 575 (4,95) ; Waechter, 388 (3,34) ; Juquin, 212 (1,82) ; Laguiller, 161 (1,38) ; Boussel, 44 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 895 (30,64) ; Mitterrand, 3 412 (26,84) ; Chirac, 2 045 (16,08) ; Marchais, 1 625 (12,78) ; Lalonde, 586 ; Crépeau, 291 ; Laguiller, 247 ; Bouchardeau, 231 ; Debré, 229 ; Garaud, 150.

VILLEURBANNE

Ins., 62 793 ; suffr. expr., 49 982

Mitterrand, 17 479 (34,97) ; Le Pen, 9 751 (19,50) ; Barre, 8 906 (17,81) ; Chirac, 6 444 (12,89) ; Lajoinie, 3 025 (6,05) ; Waechter, 2 084 (4,16) ; Juquin, 1 339 (2,67) ; Laguiller, 748 (1,49) ; Boussel, 206 (0,41).

1981. – Mitterrand, 15 336 (31,56) ; Giscard d'Estaing, 11 713 (24,10) ; Marchais, 7 600 (15,64) ; Chirac, 7 157 (14,73) ; Lalonde, 2 372 ; Crépeau, 1 140 ; Bouchardeau, 953 ; Laguiller, 929 ; Debré, 714 ; Garaud, 669.

Bien que placé en seconde position, derrière M. Mitterrand, à Lyon et dans le Rhône, M. Barre enregistre, dans son fief, un très léger tassement de son électorat par rapport aux législatives de 1986, où il avait déjà obtenu un résultat considéré comme décevant : 21,99 % contre 22,67 %.

La principale surprise de ce premier tour tient aux résultats de M. Le Pen, qui distance M. Chirac de plus de 4 000 voix. Avec près de 5 points de plus qu'en 1986, le Front national obtient ses meilleurs résultats dans les communes de la banlieue est de Lyon. Il devance M. Lajoinie dans les villes communistes de Vénissieux et de Vaulx-en-Velin, et arrive en tête des candidats de la droite aussi bien à Villeurbanne, chez M. Hernu, qu'à Meyzieu, chez M. Poperen. Au total, le Front national devance désormais le RPR et l'UDF dans cinq des quatorze circonscriptions actuelles du Rhône.

M. Mitterrand améliore de 3 points son score de 1981. Ses résultats restent très stables par rapport à ceux qu'avait obtenus, aux législatives de 1986, la liste conduite par M. Hernu.

Le Parti socialiste confirme ainsi qu'il demeure la première force politique du département, même s'il y est en retrait par rapport à la moyenne nationale. Avec moins de 5,5 % des suffrages exprimés, le Parti communiste continue, en revanche, de régresser. Distancé dans toutes les grandes villes par le candidat socialiste, il ne parvient à passer la barre des 20 % qu'à Givors.

HAUTE-SAONE

Ins., 165 602 ; vot., 139 138
Abst., 26 464 (15,98) %
Suffr. expr., 135 331

Mitterrand	50 651 (37,42)
Chirac	27 232 (20,12)
Barre	20 962 (15,48)
Le Pen	18 746 (13,85)

Lajoinie, 6 260 (4,62) ; **Waechter**, 5 562 (4,10) ; **Laguiller**, 3 144 (2,32) ; **Juquin**, 2 228 (1,64) ; **Boussel**, 546 (0,40).

1986. – Ins., 164 348 ; abst., 17,27 % ; suffr. expr., 128 791. un-opp., 60 807 (47,21) ; PS-MRG, 47 352 (36,76) ; FN-diss., 11 159 (8,66) ; PC-diss., 8 360 (6,49) ; MPPT, 1 113 (0,86).

1981. – Ins., 159 659 ; abst., 17,89 % ; suffr. expr., 128 547. Mitterrand, 37 614 (29,26) ; Giscard d'Estaing, 36 403 (28,31) ; Chirac, 23 442 (18,23) ; Marchais, 15 353 (11,94) ; Lalonde, 4 194 (3,26) ; Laguiller, 3 625 (2,81) ; Crépeau, 3 067 (2,38) ; Debré, 1 936 (1,50) ; Garaud, 1 650 (1,28) ; Bouchardeau, 1 263 (0,98).

VESOUL

Ins., 9 115 ; suffr. expr., 7 424

Mitterrand, 2 772 (37,33) ; Barre, 1 428 (19,23) ; Chirac, 1 423 (19,16) ; Le Pen, 928 (12,50) ; Waechter, 318 (4,28) ; Lajoinie, 277 (3,73) ; Juquin, 134 (1,80) ; Laguiller, 114 (1,53) ; Boussel, 30 (0,40).

1981. – Mitterrand, 2 295 (30,65) ; Giscard d'Estaing, 2 207 (29,48) ; Chirac, 1 257 (16,79) ; Marchais, 690 (9,21) ; Lalonde, 315 ; Laguiller, 179 ; Crépeau, 177 ; Debré, 144 ; Garaud, 115 ; Bouchardeau, 107.

GRAY

Ins., 3 672 ; suffr. expr., 2 980

Mitterrand, 1 097 (36,81) ; Chirac, 739 (24,79) ; Le Pen, 446 (14,96) ; Barre, 402 (13,48) ; Waechter, 117 (3,92) ; Lajoinie, 85 (2,85) ; Laguiller, 50 (1,67) ; Juquin, 37 (1,24) ; Boussel, 7 (0,23).

1981. – Mitterrand, 976 (29,18) ; Giscard d'Estaing, 923 (27,60) ; Chirac, 757 (22,63) ; Marchais, 316 (9,44) ; Lalonde, 114 ; Laguiller, 75 ; Debré, 58 ; Crépeau, 54 ; Garaud, 45 ; Bouchardeau, 26.

Le total des voix obtenues par MM. Chirac et Barre est de 35,61 % des suffrages, tandis que le président-candidat recueille 37,42 % (soit plus qu'en 1981). M. Chirac, qui passe de 18,23 % à 20,12 % sur l'ensemble du département, atteint 24,79 % dans la ville du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Christian Bergelin (RPR).

Le Front national peut être satisfait de son score (13,85 %), et en particulier de ses 18 % dans la sous-préfecture de Lure.

SAONE-ET-LOIRE

Ins., 396 533 ; vot., 316 867
Abst., 79 666 (20,09 %)
Suffr. expr., 309 299

Mitterrand	116 184 (37,56)
Chirac	63 609 (20,56)
Barre	53 137 (17,17)
Le Pen	34 374 (11,11)

Lajoinie, 19 960 (6,45) ; **Waechter**, 10 089 (3,26) ; **Laguiller**, 5 748 (1,85) ; **Juquin**, 5 031 (1,62) ; **Boussel**, 1 167 (0,37).

1986. – Ins., 394 330 ; abst., 24,23 % ; suffr. expr., 283 031. PS-MRG, 96 137 (33,96) ; RPR, 80 114 (28,30) ; UDF-CDS, 49 978 (17,65) ; PC, 24 112 (8,51) ; FN, 19 956 (7,05) ; MRG, 6 917 (2,44) ; LO, 4 384 (1,54) ; MPPT, 1 433 (0,50).

1981. – Ins., 388 877 ; abst., 20,30 % ; suffr. expr., 304 883. Giscard d'Estaing, 88 296 (28,96) ; Mitterrand, 85 970 (28,19) ; Chirac, 49 566 (16,25) ; Marchais, 46 143 (15,13) ; Lalonde, 10 509 (3,44) ; Crépeau, 6 734 (2,20) ; Laguiller, 6 643 (2,17) ; Debré, 4 580 (1,50) ; Garaud, 3 654 (1,19) ; Bouchardeau, 2 788 (0,91).

MACON

Ins., 211 134 ; suffr. expr., 15 255

Mitterrand, 5 574 (36,53) ; Chirac, 2 864 (18,77) ; Barre, 2 835 (18,58) ; Le Pen, 1 939 (12,71) ; Lajoinie, 761 (4,98) ; Waechter, 640 (4,19) ; Juquin, 346 (2,26) ; Laguiller, 235 (1,54) ; Boussel, 61 (0,39).

1981. – Mitterrand, 4 611 (29,44) ; Giscard d'Estaing, 4 408 (28,14) ; Chirac, 2 546 (16,25) ; Marchais, 1 855 (11,84) ; Lalonde, 747 ; Crépeau, 422 ; Laguiller, 313 ; Debré, 274 ; Bouchardeau, 263 ; Garaud, 223.

AUTUN

Ins., 11 713 ; suffr. expr., 9 379

Mitterrand, 3 710 (39,55) ; Barre, 1 969 (20,99) ; Chirac, 1 501 (16,00) ; Le Pen, 1 281 (13,65) ; Lajoinie, 362 (3,85) ; Waechter, 260 (2,77) ; Laguiller, 154 (1,64) ; Juquin, 115 (1,22) ; Boussel, 27 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 295 (32,91) ; Mitterrand, 3 141 (31,37) ; Chirac, 1 310 (13,08) ; Marchais, 1 160 (11,58) ; Lalonde, 348 ; Laguiller, 223 ; Crépeau, 198 ; Debré, 155 ; Garaud, 104 ; Bouchardeau, 76.

CHALON-SUR-SAONE

Ins., 31 223 ; suffr. expr., 24 006

Mitterrand, 8 995 (37,46) ; Chirac, 5 468 (22,77) ; Barre, 3 471 (14,45) ; Le Pen, 2 918 (12,15) ; Lajoinie, 1 597 (6,65) ; Waechter, 693 (2,88) ; Laguiller, 433 (1,80) ; Juquin, 343 (1,42) ; Boussel, 88 (0,36).

1981. – Mitterrand, 7 652 (31,03) ; Giscard d'Estaing, 6 155 (24,95) ; Marchais, 4 297 (17,42) ; Chirac, 3 622 (14,68) ; Lalonde, 992 ; Crépeau, 566 ; Laguiller, 440 ; Debré, 383 ; Garaud, 303 ; Bouchardeau, 250.

LE CREUSOT

Ins., 18 336 ; suffr. expr., 14 516

Mitterrand, 6 176 (42,54) ; Chirac, 2 590 (17,84) ; Barre, 2 369 (16,31) ; Le Pen, 1 514 (10,42) ; Lajoinie, 957 (6,59) ; Waechter, 399 (2,74) ; Juquin, 240 (1,65) ; Laguiller, 221 (1,52) ; Boussel, 50 (0,34).

1981. – Mitterrand, 5 381 (32,81) ; Giscard d'Estaing, 4 389 (26,76) ; Marchais, 2 664 (16,24) ; Chirac, 2 321 (14,15) ; Lalonde, 588 ; Laguiller, 262 ; Crépeau, 257 ; Debré, 229 ; Garaud, 192 ; Bouchardeau, 117.

DIGOIN

Ins., 6 127 ; suffr. expr., 4 828

Mitterrand, 2 181 (45,17) ; Chirac, 736 (15,24) ; Barre, 735 (15,22) ; Le Pen, 507 (10,50) ; Lajoinie, 414 (8,57) ; Waechter, 96 (1,98) ; Laguiller, 81 (1,67) ; Juquin, 65 (1,34) ; Boussel, 13 (0,26).

1981. – Mitterrand, 1 275 (26,05) ; Giscard d'Estaing, 1 255 (25,64) ; Marchais, 1 110 (22,68) ; Chirac, 790 (16,14) ; Lalonde, 116 ; Laguiller, 104 ; Crépeau, 89 ; Debré, 74 ; Garaud, 47 ; Bouchardeau, 34.

LOUHANS

Ins., 4 688 ; suffr. expr., 3 668

Mitterrand, 1 304 (35,55) ; Chirac, 818 (22,30) ; Barre, 760 (20,71) ; Le Pen, 358 (9,76) ; Lajoinie, 180 (4,90) ; Waechter, 118 (3,21) ; Laguiller, 74 (2,01) ; Juquin, 44 (1,19) ; Boussel, 12 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 302 (34,85) ; Mitterrand, 1 002 (26,82) ; Chirac, 667 (17,85) ; Marchais, 371 (9,93) ; Lalonde, 98 ; Laguiller, 92 ; Crépeau, 68 ; Debré, 55 ; Garaud, 46 ; Bouchardeau, 34.

MONTCEAU-LES-MINES

Ins., 17 346 ; suffr. expr., 12 605

Mitterrand, 4 868 (38,61) ; Chirac, 2 669 (21,17) ; Barre, 1 831 (14,52) ; Le Pen, 1 375 (10,90) ; Lajoinie, 1 121 (8,89) ; Waechter, 316 (2,50) ; Juquin, 194 (1,53) ; Laguiller, 184 (1,45) ; Boussel, 47 (0,37).

1981. – Mitterrand, 3 865 (27,61) ; Giscard d'Estaing, 3 653 (26,09) ; Marchais, 2 657 (18,98) ; Chirac, 2 474 (17,67) ; Lalonde, 439 ; Crépeau, 284 ; Laguiller, 246 ; Debré, 180 ; Garaud, 112 ; Bouchardeau, 87.

PARAY-LE-MONIAL

Ins., 7 168 ; suffr. expr., 5 657

Mitterrand, 2 137 (37,77) ; Barre, 1 211 (21,40) ; Chirac, 1 117 (19,74) ; Le Pen, 460 (8,13) ; Lajoinie, 368 (6,50) ; Waechter, 175 (3,09) ; Laguiller, 90 (1,59) ; Juquin, 77 (1,36) ; Boussel, 22 (0,38).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 811 (31,01) ; Mitterrand, 1 564 (26,78) ; Marchais, 885 (15,15) ; Chirac, 852 (14,58) ; Lalonde, 219 ; Crépeau, 152 ; Debré, 134 ; Laguiller, 110 ; Garaud, 69 ; Bouchardeau, 44.

SAINT-VALLIER

Ins., 7 109 ; suffr. expr., 5 319

Mitterrand, 1 959 (36,83) ; Chirac, 901 (16,93) ; Barre, 759 (14,26) ; Lajoinie, 756 (14,21) ; Le Pen, 545 (10,24) ; Waechter, 156 (2,93) ; Juquin, 133 (2,50) ; Laguiller, 84 (1,57) ; Boussel, 26 (0,48).

1981. – Marchais, 1 464 (26,88) ; Mitterrand, 1 403 (25,76) ; Giscard d'Estaing, 1 293 (23,74) ; Chirac, 741 (13,60) ; Lalonde, 172 ; Crépeau, 114 ; Laguiller, 108 ; Debré, 69 ; Bouchardeau, 47 ; Garaud, 35.

GUEUGNON

Ins., 6 561 ; suffr. expr., 5 312

Mitterrand, 2 606 (49,05) ; Chirac, 878 (16,52) ; Barre, 604 (11,37) ; Le Pen, 440 (8,28) ; Lajoinie, 400 (7,53) ; Waechter, 146 (2,74) ; Laguiller, 142 (2,67) ; Juquin, 77 (1,44) ; Boussel, 19 (0,35).

1981. – Mitterrand, 1 755 (33,71) ; Marchais, 1 106 (21,24) ; Giscard d'Estaing, 956 (18,36) ; Chirac, 776 (14,90) ; Laguiller, 158 ; Lalonde, 145 ; Crépeau, 140 ; Debré, 75 ; Garaud, 51 ; Bouchardeau, 44.

M. Mitterrand gagne plus de 9 points par rapport au premier tour de 1981. Cette progression s'explique par la poursuite de l'effritement du Parti communiste (6,45 % pour M. Lajoinie, contre 15,3 % pour M. Marchais en 1981). Du côté de la majorité, l'inversion du rapport de forces apparue en 1986 entre le RPR et l'UDF se confirme avec 20,57 % des voix. M. Chirac gagne plus de 4 points par rapport à 1981, alors que M. Barre perd près de 12 points par rapport à M. Giscard d'Estaing. Pour sa part, le Front national, s'il reste en retrait par rapport à son score national, avec 11,11 % des suffrages exprimés, progresse de 4 points par rapport à 1986.

SARTHE

Ins., 363 025 ; vot., 298 167
Abst., 64 858 (17,86 %)
Suffr. expr., 289 782

Mitterrand	110 379 (38,09)
Chirac	55 993 (19,32)
Barre	52 584 (18,14)
Le Pen	27 077 (9,34)

Lajoinie, 17 864 (6,16) ; **Waechter**, 10 551 (3,64) ; **Laguiller**, 7 708 (2,65) ; **Juquin**, 6 256 (2,15) ; **Boussel**, 1 370 (0,47).

1986. – Ins., 358 543 ; abst., 21,82 % ; suffr. expr., 263 979. Un. opp., 129 343 (48,99) ; PS, 82 706 (31,33) ; PC, 33 866 (12,82) ; FN, 14 062 (5,32) ; MPPT, 4 002 (1,51).

1981. – Ins., 346 161 ; abst., 16,72 % ; suffr. expr., 282 878. Giscard d'Estaing, 87 241 (30,84) ; Mitterrand, 72 453 (25,61) ; Chirac, 48 978 (17,31) ; Marchais, 40 089 (14,17) ; Lalonde, 9 832 (3,47) ; Laguiller, 7 751 (2,74) ; Crépeau, 6 129 (2,16) ; Debré, 4 445 (1,57) ; Garaud, 3 019 (1,06) ; Bouchardeau, 2 941 (1,03).

LE MANS

Ins., 97 132 ; suffr. expr., 74 861

Mitterrand, 28 221 (37,69) ; Barre, 14 247 (19,03) ; Chirac, 12 339 (16,48) ; Le Pen, 6 675 (8,91) ; Lajoinie, 6 068 (8,10) ; Waechter, 2 997 (4,00) ; Juquin, 2 231 (2,98) ; Laguiller, 1 744 (2,32) ; Boussel, 339 (0,45).

1981. – Giscard d'Estaing, 21 684 (27,78) ; Mitterrand, 21 159 (27,10) ; Marchais, 13 705 (17,55) ; Chirac, 11 153 (14,28) ; Lalonde, 3 077 ; Crépeau, 2 156 ; Laguiller, 1 811 ; Debré, 1 463 ; Bouchardeau, 1 031 ; Garaud, 811.

ALLONNES

Ins., 9 181 ; suffr. expr., 6 808

Mitterrand, 2 882 (42,33) ; Lajoinie, 1 019 (14,96) ; Barre, 824 (12,10) ; Chirac, 709 (10,41) ; Le Pen, 667 (9,79) ; Laguiller, 240 (3,52) ; Waechter, 227 (3,33) ; Juquin, 200 (2,93) ; Boussel, 40 (0,58).

1981. – Mitterrand, 2 159 (29,36) ; Marchais, 2 152 (29,27) ; Giscard d'Estaing, 1 479 (20,11) ; Chirac, 767 (10,43) ; Lalonde, 239 ; Laguiller, 198 ; Crépeau, 162 ; Bouchardeau, 73 ; Debré, 70 ; Garaud, 53.

LA FERTÉ-BERNARD

Ins., 6 410 ; suffr. expr., 4 849

Mitterrand, 1 972 (40,66) ; Barre, 854 (17,61) ; Chirac, 826 (17,03) ; Le Pen, 574 (11,83) ; Lajoinie, 196 (4,04) ; Waechter, 188 (3,87) ; Laguiller, 129 (2,66) ; Juquin, 83 (1,71) ; Boussel, 27 (0,55).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 485 (30,01) ; Mitterrand, 1 412 (28,54) ; Chirac, 777 (15,70) ; Marchais, 611 (12,35) ; Lalonde, 198 ; Laguiller, 156 ; Crépeau, 120 ; Debré, 85 ; Garaud, 65 ; Bouchardeau, 38.

LA FLECHE

Ins., 10 100 ; suffr. expr., 8 038

Mitterrand, 3 224 (40,10) ; Chirac, 1 596 (19,85) ; Barre, 1 574 (19,58) ; Le Pen, 741 (9,21) ; Waechter, 292 (3,63) ; Laguiller, 218 (2,71) ; Lajoinie, 206 (2,56) ; Juquin, 158 (1,96) ; Boussel, 29 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 886 (37,07) ; Mitterrand, 1 938 (24,89) ; Chirac, 1 334 (17,13) ; Marchais, 631 (8,10) ; Lalonde, 299 ; Laguiller, 203 ; Crépeau, 197 ; Debré, 109 ; Garaud, 106 ; Bouchardeau, 82.

SABLÉ-SUR-SARTHE

Ins., 7 927 ; suffr. expr., 6 301

Mitterrand, 2 332 (37,00) ; Chirac, 1 441 (22,86) ; Barre, 1 210 (19,20) ; Le Pen, 633 (10,04) ; Waechter, 235 (3,72) ; Laguiller, 173 (2,74) ; Lajoinie, 162 (2,57) ; Juquin, 84 (1,33) ; Boussel, 31 (0,49).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 391 (38,21) ; Mitterrand, 1 398 (22,34) ; Chirac, 1 207 (19,29) ; Marchais, 536 (8,56) ; Lalonde, 228 ; Laguiller, 144 ; Crépeau, 121 ; Debré, 102 ; Bouchardeau, 67 ; Garaud, 63.

Le résultat de M. Mitterrand confirme la progression socialiste, amorcée en 1981. Au Mans, ville administrée, depuis 1977, par un maire communiste, M. Robert Jarry, en délicatesse avec la direction du PCF, le candidat de ce dernier est devancé par M. Le Pen, le recul communiste étant de 10 points par rapport aux dernières élections législatives. A droite, M. Barre, fermement soutenu par les notables de l'UDF, talonne M. Chirac.

SAVOIE

Ins., 230 137 ; vot., 183 951
Abst., 46 186 (20,06 %)
Suffr. expr., 180 616

Mitterrand	54 852 (30,36)
Chirac	37 843 (20,95)
Barre	32 596 (18,04)
Le Pen	27 465 (15,20)

Lajoinie, 10 654 (5,89) ; **Waechter**, 9 034 (5,00) ; **Juquin**, 4 019 (2,22) ; **Laguiller**, 3 391 (1,87) ; **Boussel**, 762 (0,42).

1986. – Ins., 225 827 ; abst., 23,58 % ; suffr. expr., 167 066. Un. opp., 83 810 (50,16) ; PS-MRG, 55 098 (32,97) ; FN, 13 913 (8,32) ; PC, 13 015 (7,79) ; MPPT, 1 230 (0,73).

1981. – Ins., 215 347 ; abst., 21,80 % ; suffr. expr., 165 870. Giscard d'Estaing, 46 422 (27,98) ; Mitterrand, 41 896 (25,25) ; Chirac, 31 700 (19,11) ; Marchais, 22 978 (13,85) ; Lalonde, 8 184 (4,93) ; Laguiller, 3 778 (2,27) ; Crépeau, 3 264 (1,96) ; Debré, 3 026 (1,82) ; Garaud, 2 337 (1,40) ; Bouchardeau, 2 285 (1,37).

CHAMBÉRY

Ins., 28 879 ; suffr. expr., 23 059

Mitterrand, 7 117 (30,86) ; Chirac, 4 678 (20,28) ; Barre, 4 418 (19,15) ; Le Pen, 3 440 (14,91) ; Waechter, 1 201 (5,20) ; Lajoinie, 1 083 (4,69) ; Juquin, 646 (2,80) ; Laguiller, 364 (1,57) ; Boussel, 112 (0,48).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 681 (29,18) ; Mitterrand, 6 108 (26,68) ; Chirac, 4 247 (18,55) ; Marchais, 2 589 (11,31) ; Lalonde, 1 169 ; Crépeau, 547 ; Debré, 478 ; Laguiller, 364 ; Bouchardeau, 359 ; Garaud, 350.

AIX-LES-BAINS

Ins., 15 628 ; suffr. expr., 12 367

Mitterrand, 3 252 (26,29) ; Chirac, 2 863 (23,15) ; Le Pen, 2 441 (19,73) ; Barre, 2 382 (19,26) ; Waechter, 551 (4,45) ; Lajoinie, 406 (3,28) ; Laguiller, 230 (1,85) ; Juquin, 197 (1,59) ; Boussel, 45 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 902 (33,03) ; Mitterrand, 2 824 (23,91) ; Chirac, 2 467 (20,88) ; Marchais, 989 (8,37) ; Lalonde, 633 ; Crépeau, 266 ; Laguiller, 220 ; Debré, 216 ; Garaud, 166 ; Bouchardeau, 127.

ALBERTVILLE

Ins., 10 174 ; suffr. expr., 7 631

Mitterrand, 2 221 (29,10) ; Chirac, 1 681 (22,02) ; Le Pen, 1 304 (17,08) ; Barre, 1 258 (16,48) ; Lajoinie, 476 (6,23) ; Waechter, 321 (4,20) ; Juquin, 189 (2,47) ; Laguiller, 156 (2,04) ; Boussel, 25 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 875 (24,99) ; Chirac, 1 704 (22,71) ; Mitterrand, 1 690 (22,52) ; Marchais, 1 229 (16,38) ; Lalonde, 363 ; Laguiller, 174 ; Crépeau, 136 ; Debré, 134 ; Bouchardeau, 107 ; Garaud, 90.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Ins., 4 968 ; suffr. expr., 3 890

Mitterrand, 1 285 (33,03) ; Chirac, 785 (20,17) ; Barre, 649 (16,68) ; Le Pen, 633 (16,27) ; Lajoinie, 208 (5,34) ; Waechter, 164 (4,21) ; Laguiller, 73 (1,87) ; Juquin, 69 (1,77) ; Boussel, 24 (0,61).

1981. – Mitterrand, 1 070 (27,80) ; Giscard d'Estaing, 972 (25,25) ; Chirac, 727 (18,89) ; Marchais, 499 (12,96) ; Lalonde, 195 ; Laguiller, 103 ; Crépeau, 88 ; Bouchardeau, 73 ; Debré, 67 ; Garaud, 54.

Unis aux législatives de 1986, le RPR et l'UDF avaient dépassé la barre des 50 %. Aujourd'hui, M. Chirac et M. Barre arrivent tout juste à 39 % des suffrages : 11 points perdus pour la majorité. Sept ont été dans l'escarcelle de M. Le Pen, qui passe de 8,33 % des voix en 1986 à 15,21 % cette fois. Les futurs Jeux olympiques d'hiver de 1992 n'ont pas, hors de la Tarentaise, créé un mouvement particulier en faveur de M. Chirac, devancé, à Modane et à Saint-Michel-de-Maurienne par le candidat du Front national.

Quant à M. Mitterrand, avec 30,37 % des voix, il améliore son score de 1981 (25,26 %), sans toutefois rejoindre les 32,98 % de la liste du PS aux législatives de 1986. Le PC perd 8 points sur 1981, tandis que le candidat écologiste fait très légèrement progresser sa cause avec 5 % des voix au lieu de 4,93 % il y a sept ans.

HAUTE-SAVOIE

Ins., 336 723 ; vot., 270 188
Abst., 66 535 (19,75 %)
Suffr. expr., 265 374

Mitterrand	72 064 (27,15)
Barre	60 555 (22,81)
Chirac	59 763 (22,52)
Le Pen	41 064 (15,47)

Waechter, 14 294 (5,38) ; **Lajoinie**, 8 520 (3,21) ; **Juquin**, 4 305 (1,62) ; **Laguiller**, 3 910 (1,47) ; **Boussel**, 899 (0,33).

1986. – Ins., 325 675 ; abst., 24,65 % ; suffr. expr., 236 096. UDF-CDS, 77 202 (32,69) ; PS, 41 072 (17,39) ; RPR-CNIP, 34 512 (14,61) ; PS-diss., 32 876 (13,92) ; FN, 23 167 (9,81) ; RPR-diss., 11 031 (4,67) ; PC, 9 626 (4,07) ; Verts, 5 741 (2,43) ; MPPT, 869 (0,36).

1981. – Ins., 302 034 ; abst., 22,27 % ; suffr. expr., 230 967. Giscard d'Estaing, 72 615 (31,43) ; Mitterrand, 53 879 (23,32) ; Chirac, 47 499 (20,56) ; Marchais, 21 354 (9,24) ; Lalonde, 12 238 (5,29) ; Debré, 5 794 (2,50) ; Crépeau, 5 136 (2,22) ; Laguiller, 4 845 (2,09) ; Garaud, 4 362 (1,88) ; Bouchardeau, 3 245 (1,40).

ANNECY

Ins., 28 265 ; suffr. expr., 21 935

Mitterrand, 6 222 (28,36) ; Barre, 5 231 (23,84) ; Chirac, 4 857 (22,14) ; Le Pen, 3 003 (13,69) ; Waechter, 1 153 (5,25) ; Lajoinie, 710 (3,23) ; Juquin, 386 (1,75) ; Laguiller, 302 (1,37) ; Boussel, 71 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 6 652 (30,25) ; Mitterrand, 5 780 (26,28) ; Chirac, 4 248 (19,31) ; Marchais, 1 898 (8,63) ; Lalonde, 1 236 ; Crépeau, 547 ;

ANNECY-LE-VIEUX

Ins., 10 326 ; suffr. expr., 8 297

Mitterrand, 2 179 (26,26) ; Barre, 2 102 (25,33) ; Chirac, 2 047 (24,67) ; Le Pen, 935 (11,26) ; Waechter, 500 (6,02) ; Lajoinie, 223 (2,68) ; Juquin, 168 (2,02) ; Laguiller, 95 (1,14) ; Boussel, 48 (0,57).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 893 (28,95) ; Mitterrand, 1 689 (25,83) ; Chirac, 1 336 (20,43) ; Lalonde, 466 (7,12) ; Marchais, 453 ; Crépeau, 176 ;

ANNEMASSE

Ins., 13 107 ; suffr. expr., 10 039

Mitterrand, 3 103 (30,90) ; Chirac, 2 138 (21,29) ; Barre, 2 025 (20,17) ; Le Pen, 1 656 (16,49) ; Waechter, 457 (4,55) ; Lajoinie, 304 (3,02) ; Juquin, 185 (1,84) ; Laguiller, 136 (1,35) ; Boussel, 35 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 892 (29,91) ; Mitterrand, 2 385 (24,66) ; Chirac, 1 950 (20,16) ; Marchais, 1 046 (10,81) ; Lalonde, 467 ; Crépeau, 276 ;

CLUSES

Ins., 7 851 ; suffr. expr., 6 003

Mitterrand, 1 884 (31,38) ; Le Pen, 1 291 (21,50) ; Chirac, 1 127 (18,77) ; Barre, 1 046 (17,42) ; Waechter, 283 (4,71) ; Lajoinie, 182 (3,03) ; Laguiller, 91 (1,51) ; Juquin, 82 (1,36) ; Boussel, 17 (0,28).

1981. – Chirac, 1 430 (25,73) ; Mitterrand, 1 397 (24,65) ; Giscard d'Estaing, 1 293 (22,81) ; Marchais, 716 (12,63) ; Lalonde, 254 ; Crépeau, 157 ; Laguiller, 123 ; Garaud, 121 ; Debré, 116 ; Bouchardeau, 60.

CRAN-GEVRIER

Ins., 7 446 ; suffr. expr., 5 996

Mitterrand, 2 249 (37,50) ; Barre, 1 167 (19,46) ; Chirac, 848 (14,14) ; Le Pen, 816 (13,60) ; Waechter, 374 (6,23) ; Lajoinie, 263 (4,38) ; Juquin, 145 (2,41) ; Laguiller, 109 (1,81) ; Boussel, 25 (0,41).

1981. – Mitterrand, 1 783 (35,02) ; Giscard d'Estaing, 1 221 (23,98) ; Chirac, 752 (14,77) ; Marchais, 563 (11,05) ; Lalonde, 294 ; Crépeau, 115 ; Laguiller, 114 ; Debré, 103 ; Bouchardeau, 83 ; Garaud, 63.

THONON-LES-BAINS

Ins., 17 465 ; suffr. expr., 13 722

Mitterrand, 3 732 (27,19) ; Chirac, 3 301 (24,05) ; Barre, 2 818 (20,53) ; Le Pen, 2 214 (16,13) ; Waechter, 799 (5,82) ; Lajoinie, 353 (2,57) ; Laguiller, 251 (1,82) ; Juquin, 210 (1,53) ; Boussel, 44 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 173 (31,76) ; Mitterrand, 3 352 (25,51) ; Chirac, 2 502 (19,04) ; Marchais, 1 040 (7,91) ; Lalonde, 752 ; Debré, 310 ; Crépeau, 296 ; Laguiller, 281 ; Garaud, 256 ; Bouchardeau, 176.

Le vote UDF est largement en recul. A Annecy, la ville de M. Bosson, ministre CDS, M. Mitterrand devance M. Barre de 4,5 points et M. Chirac de 6 points. Le Front national progresse de façon spectaculaire et il accentue sa poussée dans ses fiefs traditionnels de la vallée de l'Arve à forte concentration d'immigrés (jusqu'à 26,01 % dans l'un des cantons). Le centre n'est pas seul à perdre du terrain. Le RPR en cède, lui aussi, mais dans des proportions moindres, ainsi que le Parti communiste.



l'élection présidentielle

SEINE-MARITIME

Ins., 807 025 ; vot., 663 798
Abst., 143 227 (17,74 %)
Suffr. expr., 650 168

Mitterrand	253 861 (39,04)
Chirac	108 911 (16,75)
Barre	104 346 (16,04)
Le Pen	72 988 (11,22)

Lajoinie, 56 306 (8,66) ; **Waechter**, 21 795 (3,35) ; **Laguiller**, 15 679 (2,41) ; **Juquin**, 13 440 (2,06) ; **Boussel**, 2 842 (0,43).

1986. – Ins., 798 272 ; abst., 22,44 % ; suffr. expr., 594 257. Un.-opp., 233 910 (39,36) ; PS-MRG, 211 198 (35,53) ; PC, 71 712 (12,06) ; FN, 39 982 (6,72) ; Verts, 11 670 (1,96) ; LO, 11 480 (1,93) ; div. g., 6 303 (1,06) ; MPPT, 3 117 (0,52) ; 186, 2 898 (0,48) ; LCR, 1 987 (0,33).

1981. – Ins., 782 984 ; abst., 16,41 % ; suffr. expr., 644 022. Giscard d'Estaing, 180 848 (28,08) ; Mitterrand, 171 161 (26,57) ; Marchais, 123 304 (19,14) ; Chirac, 91 409 (14,19) ; Lalonde, 24 046 (3,73) ; Laguiller, 17 824 (2,76) ; Crépeau, 12 598 (1,95) ; Debré, 9 518 (1,47) ; Garand, 6 997 (1,08) ; Bouchardeau, 6 317 (0,98).

ROUEN

Ins., 58 557 ; suffr. expr., 46 000

Mitterrand, 16 197 (35,21) ; Barre, 8 954 (19,46) ; Chirac, 8 846 (19,23) ; Le Pen, 5 569 (12,10) ; Lajoinie, 2 248 (4,88) ; Waechter, 1 768 (3,84) ; Juquin, 1 291 (2,80) ; Laguiller, 908 (1,97) ; Boussel, 219 (0,47).

1981. – Giscard d'Estaing, 16 413 (32,02) ; Mitterrand, 13 370 (26,08) ; Chirac, 7 770 (15,16) ; Marchais, 6 664 (13,00) ; Lalonde, 2 162 ; Laguiller, 1 263 ; Crépeau, 1 065 ; Bouchardeau, 943 ; Debré, 908 ; Garand, 692.

BARENTIN

Ins., 8 153 ; suffr. expr., 6 532

Mitterrand, 3 308 (50,64) ; Barre, 787 (12,04) ; Chirac, 683 (10,45) ; Le Pen, 638 (9,76) ; Lajoinie, 617 (9,44) ; Laguiller, 166 (2,54) ; Waechter, 156 (2,38) ; Juquin, 144 (2,20) ; Boussel, 33 (0,50).

1981. – Mitterrand, 2 076 (33,21) ; Giscard d'Estaing, 1 487 (23,79) ; Marchais, 1 431 (22,89) ; Chirac, 573 (9,16) ; Lalonde, 203 ; Laguiller, 186 ; Crépeau, 103 ; Debré, 84 ; Garand, 67 ; Bouchardeau, 40.

BOLBEC

Ins., 8 383 ; suffr. expr., 6 611

Mitterrand, 2 810 (42,50) ; Barre, 1 033 (15,62) ; Chirac, 864 (13,06) ; Lajoinie, 796 (12,04) ; Le Pen, 563 (8,51) ; Laguiller, 207 (3,13) ; Waechter, 175 (2,64) ; Juquin, 131 (1,98) ; Boussel, 32 (0,48).

1981. – Mitterrand, 1 935 (27,92) ; Giscard d'Estaing, 1 869 (26,96) ; Marchais, 1 723 (24,86) ; Chirac, 677 (9,76) ; Laguiller, 222 ; Lalonde, 181 ; Crépeau, 128 ; Debré, 89 ; Garand, 58 ; Bouchardeau, 48.

CANTELEU

Ins., 8 704 ; suffr. expr., 6 764

Mitterrand, 3 037 (44,89) ; Le Pen, 874 (12,92) ; Barre, 820 (12,12) ; Chirac, 700 (10,34) ; Lajoinie, 699 (10,33) ; Waechter, 266 (3,93) ; Juquin, 176 (2,60) ; Laguiller, 159 (2,35) ; Boussel, 33 (0,48).

1981. – Mitterrand, 2 294 (31,42) ; Marchais, 1 767 (24,20) ; Giscard d'Estaing, 1 510 (20,68) ; Chirac, 772 (10,57) ; Lalonde, 292 ; Laguiller, 206 ; Crépeau, 166 ; Bouchardeau, 121 ; Debré, 95 ; Garand, 77.

DARNÉTAL

Ins., 6 110 ; suffr. expr., 4 520

Mitterrand, 1 999 (44,22) ; Barre, 589 (13,03) ; Chirac, 576 (12,74) ; Le Pen, 507 (11,21) ; Lajoinie, 507 (11,21) ; Waechter, 117 (2,58) ; Laguiller, 113 (2,50) ; Juquin, 95 (2,10) ; Boussel, 17 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 434 (28,10) ; Marchais, 1 334 (26,14) ; Mitterrand, 1 324 (25,94) ; Chirac, 540 (10,58) ; Laguiller, 125 ; Lalonde, 123 ; Crépeau, 87 ; Debré, 62 ; Garand, 39 ; Bouchardeau, 35.

DÉVILLE-LÈS-ROUEN

Ins., 7 843 ; suffr. expr., 5 658

Mitterrand, 2 499 (44,16) ; Barre, 867 (15,32) ; Chirac, 723 (12,77) ; Le Pen, 629 (11,11) ; Lajoinie, 478 (8,44) ; Waechter, 186 (3,28) ; Laguiller, 149 (2,63) ; Juquin, 110 (1,94) ; Boussel, 17 (0,30).

1981. – Mitterrand, 1 871 (30,73) ; Giscard d'Estaing, 1 541 (25,31) ; Marchais, 1 306 (21,45) ; Chirac, 669 (10,98) ; Lalonde, 197 ; Laguiller, 156 ; Crépeau, 138 ; Debré, 100 ; Bouchardeau, 61 ; Garand, 49.

DIEPPE

Ins., 25 043 ; suffr. expr., 20 180

Mitterrand, 7 571 (37,51) ; Chirac, 3 340 (16,55) ; Barre, 3 069 (15,20) ; Lajoinie, 2 785 (13,80) ; Le Pen, 1 849 (9,16) ; Waechter, 582 (2,88) ; Laguiller, 526 (2,60) ; Juquin, 389 (1,92) ; Boussel, 69 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 849 (27,23) ; Marchais, 5 132 (23,89) ; Mitterrand, 5 010 (23,32) ; Chirac, 3 094 (14,40) ; Lalonde, 789 ; Laguiller, 553 ; Bouchardeau, 428 ; Debré, 259 ; Garand, 188 ; Crépeau, 175.

ELBEUF

Ins., 9 100 ; suffr. expr., 6 830

Mitterrand, 2 824 (41,34) ; Le Pen, 1 045 (15,30) ; Barre, 971 (14,21) ; Chirac, 881 (12,89) ; Lajoinie, 542 (7,93) ; Waechter, 211 (3,08) ; Laguiller, 196 (2,86) ; Juquin, 131 (1,91) ; Boussel, 29 (0,42).

1981. – Mitterrand, 2 203 (28,78) ; Giscard d'Estaing, 2 102 (27,46) ; Marchais, 1 456 (19,02) ; Chirac, 962 (12,57) ; Lalonde, 287 ; Laguiller, 263 ; Crépeau, 155 ; Debré, 100 ; Garand, 68 ; Bouchardeau, 56.

FÉCAMP

Ins., 14 216 ; suffr. expr., 11 079

Mitterrand, 4 936 (44,55) ; Barre, 1 802 (16,26) ; Chirac, 1 557 (14,05) ; Le Pen, 1 135 (10,24) ; Lajoinie, 716 (6,46) ; Waechter, 360 (3,24) ; Laguiller, 345 (3,11) ; Juquin, 183 (1,65) ; Boussel, 45 (0,40).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 574 (30,76) ; Mitterrand, 3 050 (26,25) ; Marchais, 2 112 (18,18) ; Chirac, 1 318 (11,34) ; Laguiller, 425 ; Lalonde, 415 ; Crépeau, 295 ; Debré, 195 ; Garand, 126 ; Bouchardeau, 107.

GONFREVILLE-L'ORCHER

Ins., 6 476 ; suffr. expr., 5 347

Lajoinie, 1 986 (37,14) ; Mitterrand, 1 811 (33,86) ; Le Pen, 464 (8,67) ; Chirac, 338 (6,32) ; Barre, 334 (6,24) ; Juquin, 148 (2,76) ; Waechter, 130 (2,43) ; Laguiller, 120 (2,24) ; Boussel, 16 (0,29).

1981. – Marchais, 2 812 (51,14) ; Mitterrand, 1 127 (20,49) ; Giscard d'Estaing, 752 (13,67) ; Chirac, 298 (5,42) ; Lalonde, 174 ; Laguiller, 150 ; Crépeau, 72 ; Debré, 54 ; Bouchardeau, 31 ; Garand, 28.

LE GRAND-QUEVILLY

Ins., 20 003 ; suffr. expr., 16 606

Mitterrand, 9 171 (55,22) ; Barre, 1 721 (10,36) ; Le Pen, 1 637 (9,85) ; Chirac, 1 363 (8,20) ; Lajoinie, 1 285 (7,73) ; Waechter, 491 (2,95) ; Laguiller, 474 (2,85) ; Juquin, 393 (2,36) ; Boussel, 71 (0,42).

1981. – Mitterrand, 7 160 (42,32) ; Giscard d'Estaing, 3 328 (19,67) ; Marchais, 3 317 (19,60) ; Chirac, 1 242 (7,34) ; Lalonde, 564 ; Laguiller, 505 ; Crépeau, 325 ; Debré, 172 ; Bouchardeau, 161 ; Garand, 144.

HARFLEUR

Ins., 5 673 ; suffr. expr., 4 851

Mitterrand, 1 825 (37,62) ; Lajoinie, 1 050 (21,64) ; Barre, 564 (11,62) ; Le Pen, 525 (10,82) ; Chirac, 493 (10,16) ; Waechter, 142 (2,92) ; Juquin, 117 (2,41) ; Laguiller, 117 (2,41) ; Boussel, 18 (0,37).

1981. – Marchais, 1 693 (34) ; Mitterrand, 1 308 (26,27) ; Giscard d'Estaing, 982 (19,72) ; Chirac, 414 (8,31) ; Lalonde, 186 ; Laguiller, 167 ; Crépeau, 97 ; Debré, 50 ; Garand, 42 ; Bouchardeau, 39.

LE HAVRE

Ins., 124 975 ; suffr. expr., 95 120

Mitterrand, 33 281 (34,98) ; Barre, 14 108 (14,83) ; Chirac, 13 919 (14,63) ; Le Pen, 13 051 (13,72) ; Lajoinie, 12 246 (12,87) ; Waechter, 3 173 (3,33) ; Juquin, 2 576 (2,70) ; Laguiller, 2 308 (2,42) ; Boussel, 458 (0,48).

1981. – Marchais, 27 893 (26,52) ; Giscard d'Estaing, 26 360 (25,06) ; Mitterrand, 25 482 (24,23) ; Chirac, 12 310 (11,70) ; Lalonde, 4 163 ; Laguiller, 2 906 ; Crépeau, 2 261 ; Debré, 1 611 ; Garand, 1 104 ; Bouchardeau, 1 069.

LILLEBONNE

Ins., 6 116 ; suffr. expr., 4 818

Mitterrand, 2 225 (46,18) ; Barre, 802 (16,64) ; Chirac, 606 (12,57) ; Le Pen, 420 (8,71) ; Lajoinie, 343 (7,11) ; Waechter, 159 (3,30) ; Laguiller, 146 (3,03) ; Juquin, 96 (1,99) ; Boussel, 21 (0,43).

1981. – Mitterrand, 1 571 (30,88) ; Giscard d'Estaing, 1 440 (28,30) ; Marchais, 873 (17,16) ; Chirac, 550 (10,81) ; Lalonde, 212 ; Laguiller, 162 ; Crépeau, 94 ; Debré, 86 ; Bouchardeau, 57 ; Garand, 42.

MAROMME

Ins., 8 030 ; suffr. expr., 6 411

Mitterrand, 2 801 (43,69) ; Barre, 944 (14,72) ; Chirac, 750 (11,69) ; Lajoinie, 735 (11,46) ; Le Pen, 631 (9,84) ; Waechter, 228 (3,55) ; Laguiller, 166 (2,58) ; Juquin, 136 (2,12) ; Boussel, 20 (0,31).

1981. – Mitterrand, 1 915 (29,61) ; Giscard d'Estaing, 1 614 (24,95) ; Marchais, 1 503 (23,24) ; Chirac, 708 (10,94) ; Lalonde, 224 ; Laguiller, 166 ; Crépeau, 123 ; Debré, 77 ; Bouchardeau, 70 ; Garand, 67.

MONT-SAINT-AIGNAN

Ins., 12 048 ; suffr. expr., 9 633

Mitterrand, 2 634 (27,34) ; Chirac, 2 496 (25,91) ; Barre, 2 360 (24,49) ; Le Pen, 987 (10,24) ; Waechter, 464 (4,81) ; Lajoinie, 282 (2,92) ; Juquin, 239 (2,48) ; Laguiller, 143 (1,48) ; Boussel, 28 (0,29).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 182 (33,73) ; Mitterrand, 2 227 (23,61) ; Chirac, 1 892 (20,06) ; Marchais, 587 (6,22) ; Lalonde, 547 ; Bouchardeau, 236 ; Crépeau, 226 ; Debré, 214 ; Garand, 169 ; Laguiller, 151.

MONTIVILLIERS

Ins., 11 150 ; suffr. expr., 8 817

Mitterrand, 3 468 (39,33) ; Barre, 1 341 (15,20) ; Chirac, 1 288 (14,60) ; Le Pen, 968 (10,97) ; Lajoinie, 938 (10,63) ; Waechter, 331 (3,75) ; Laguiller, 223 (2,52) ; Juquin, 215 (2,43) ; Boussel, 45 (0,51).

1981. – Mitterrand, 2 175 (30,67) ; Giscard d'Estaing, 1 691 (23,85) ; Marchais, 1 381 (19,47) ; Chirac, 925 (13,04) ; Lalonde, 329 ; Laguiller, 187 ; Crépeau, 161 ; Debré, 96 ; Garand, 81 ; Bouchardeau, 64.

OISSEL

Ins., 7 275 ; suffr. expr., 5 730

Mitterrand, 2 049 (35,75) ; Lajoinie, 1 203 (20,99) ; Barre, 724 (12,63) ; Le Pen, 658 (11,48) ; Chirac, 612 (10,68) ; Waechter, 168 (2,93) ; Laguiller, 158 (2,75) ; Juquin, 137 (2,39) ; Boussel, 21 (0,36).

1981. – Marchais, 1 914 (31,19) ; Mitterrand, 1 558 (25,39) ; Giscard d'Estaing, 1 390 (22,65) ; Chirac, 613 (9,99) ; Lalonde, 191 ; Laguiller, 172 ; Crépeau, 128 ; Debré, 71 ; Garand, 56 ; Bouchardeau, 42.

LE PETIT-QUEVILLY

Ins., 13 245 ; suffr. expr., 10 300

Mitterrand, 4 343 (42,16) ; Lajoinie, 1 796 (17,43) ; Le Pen, 1 189 (11,54) ; Barre, 1 133 (11) ; Chirac, 954 (9,26) ; Waechter, 284 (2,75) ; Laguiller, 281 (2,72) ; Juquin, 259 (2,51) ; Boussel, 61 (0,59).

1981. – Marchais, 3 239 (29,48) ; Mitterrand, 3 116 (28,36) ; Giscard d'Estaing, 2 460 (22,39) ; Chirac, 962 (8,75) ; Laguiller, 362 ; Lalonde, 353 ; Crépeau, 201 ; Debré, 127 ; Bouchardeau, 83 ; Garand, 81.

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Ins., 18 611 ; suffr. expr., 14 141

Mitterrand, 6 032 (42,65) ; Lajoinie, 2 531 (17,89) ; Le Pen, 1 576 (11,14) ; Barre, 1 408 (9,95) ; Chirac, 1 265 (8,94) ; Waechter, 474 (3,35) ; Juquin, 447 (3,16) ; Laguiller, 349 (2,46) ; Boussel, 59 (0,41).

1981. – Marchais, 5 125 (32,16) ; Mitterrand, 4 698 (29,48) ; Giscard d'Estaing, 2 944 (18,47) ; Chirac, 1 291 (8,10) ; Lalonde, 538 ; Laguiller, 489 ; Crépeau, 344 ; Bouchardeau, 189 ; Debré, 184 ; Garand, 133.

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

Ins., 20 844 ; suffr. expr., 16 069

Mitterrand, 7 290 (45,36) ; Barre, 2 248 (13,98) ; Chirac, 1 836 (11,42) ; Le Pen, 1 705 (10,61) ; Lajoinie, 1 515 (9,42) ; Waechter, 566 (3,52) ; Juquin, 436 (2,71) ; Laguiller, 397 (2,47) ; Boussel, 76 (0,47).

1981. – Mitterrand, 5 357 (32,01) ; Giscard d'Estaing, 4 198 (25,09) ; Marchais, 3 553 (21,23) ; Chirac, 1 622 (9,69) ; Lalonde, 615 ; Laguiller, 455 ; Crépeau, 370 ; Debré, 226 ; Bouchardeau, 176 ; Garand, 159.

YVETOT

Ins., 7 670 ; suffr. expr., 6 047

Mitterrand, 2 711 (44,83) ; Barre, 1 100 (18,19) ; Chirac, 997 (16,48) ; Le Pen, 487 (8,05) ; Lajoinie, 289 (4,77) ; Laguiller, 177 (2,92) ; Waechter, 160 (2,64) ; Juquin, 101 (1,67) ; Boussel, 25 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 029 (34,43) ; Mitterrand, 1 821 (30,90) ; Chirac, 738 (12,52) ; Marchais, 694 (11,77) ; Lalonde, 186 ; Laguiller, 143 ; Crépeau, 106 ; Debré, 79 ; Garand, 59 ; Bouchardeau, 38.

Le total des voix de MM. Chirac et Barre est de 7,8 points inférieur à celui du président sortant, ce qui constitue une nouveauté pour la gauche non communiste. Avec 39,04 %, M. Mitterrand approche la barre des 40 % espérée par M. Fabius, député de Seine-Maritime. La progression du candidat du PS se fait particulièrement sentir dans les communes rurales où il arrive très souvent en première position.

M. Le Pen gagne également du terrain par rapport aux positions acquises par le Front national en mars 1986, passant de 6,72 % à 11,22 % et devançant M. Lajoinie dans des villes communistes comme Le Havre, avec 13,72 % contre 12,87 %. A Elbeuf, ville particulièrement touchée par le chômage, le candidat du FN dépasse les 15 %.

La chute du PC se poursuit. Il n'a pu endiguer, malgré l'engagement de ses nombreux maires, une perte continue de voix depuis 1981, y compris dans ses bastions. L'écart de 22 points qui le sépare du Parti socialiste au Havre pourrait inciter le PS à accroître la pression pour obtenir la tête de liste aux municipales de 1989.

Le résultat de Bolbec, largement favorable à M. Mitterrand (42,50 % contre 12,04 % à M. Lajoinie), est pourtant totalement contraire à celui des municipales partielles du 21 mars dernier.

DEUX-SÈVRES

Ins., 250 098 ; vot., 210 536
Abst., 39 562 (15,81 %)
Suffr. expr., 204 237

Mitterrand	76 530 (37,47)
Chirac	43 303 (21,20)
Barre	43 181 (21,14)
Le Pen	15 299 (7,49)

Waechter, 9 121 (4,46) ; **Lajoinie**, 6 507 (3,18) ; **Laguiller**, 5 430 (2,65) ; **Juquin**, 3 667 (1,79) ; **Boussel**, 1 199 (0,58).

1986. – Ins., 248 147 ; abst., 20,56 % ; suffr. expr., 185 856. Un. opp., 97 448 (52,43) ; PS, 69 344 (37,31) ; PC, 8 020 (4,31) ; FN, 7 840 (4,21) ; MPPT, 3 204 (1,72).

1981. – Ins., 240 274 ; abst., 15,95 % ; suffr. expr., 197 958. Giscard d'Estaing, 65 792 (33,23) ; Mitterrand, 53 503 (27,02) ; Chirac, 33 635 (16,99) ; Marchais, 16 142 (8,15) ; Crépeau, 8 429 (4,25) ; Lalonde, 6 588 (3,32) ; Laguiller, 4 963 (2,50) ; Garand, 3 676 (1,85) ; Debré, 3 396 (1,71) ; Bouchardeau, 1 834 (0,92).

NIORT

Ins., 38 401 ; suffr. expr., 29 879

Mitterrand, 12 138 (40,62) ; Barre, 5 982 (20,02) ; Chirac, 5 498 (18,40) ; Le Pen, 2 136 (7,14) ; Lajoinie, 1 349 (4,51) ; Waechter, 1 145 (3,83) ; Juquin, 818 (2,73) ; Laguiller, 642 (2,14) ; Boussel, 171 (0,57).

1981. – Mitterrand, 9 459 (30,89) ; Giscard d'Estaing, 8 958 (29,25) ; Chirac, 4 268 (13,93) ; Marchais, 3 247 (10,60) ; Crépeau, 1 706 ; Lalonde, 1 096 ; Laguiller, 617 ; Garand, 479 ; Debré, 477 ; Bouchardeau, 310.

BRESSUIRE

Ins., 12 013 ; suffr. expr., 10 052

Mitterrand, 3 406 (33,88) ; Barre, 2 403 (23,90) ; Chirac, 2 227 (22,15) ; Le Pen, 832 (8,27) ; Waechter, 529 (5,26) ; Laguiller, 256 (2,54) ; Lajoinie, 205 (2,03) ; Juquin, 151 (1,50) ; Boussel, 43 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 540 (34,38) ; Mitterrand, 2 475 (24,04) ; Chirac, 2 193 (21,30) ; Marchais, 573 (5,56) ; Lalonde, 406 ; Crépeau, 357 ; Debré, 229 ; Laguiller, 225 ; Garand, 159 ; Bouchardeau, 137.

PARTHENAY

Ins., 7 718 ; suffr. expr., 6 372

Mitterrand, 2 572 (40,36) ; Chirac, 1 315 (20,63) ; Barre, 1 253 (19,66) ; Le Pen, 467 (7,32) ; Waechter, 260 (4,08) ; Lajoinie, 226 (3,54) ; Laguiller, 167 (2,62) ; Juquin, 91 (1,42) ; Boussel, 21 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 092 (31,61) ; Mitterrand, 1 926 (29,10) ; Chirac, 1 128 (17,04) ; Marchais, 567 (8,56) ; Crépeau, 281 ; Lalonde, 234 ; Laguiller, 117 ; Debré, 115 ; Garand, 98 ; Bouchardeau, 59.

THOUARS

Ins., 7 796 ; suffr. expr., 6 267

Mitterrand, 2 897 (46,22) ; Chirac, 1 043 (16,64) ; Barre, 1 024 (16,33) ; Le Pen, 443 (7,06) ; Lajoinie, 309 (4,93) ; Waechter, 223 (3,55) ; Laguiller, 176 (2,80) ; Juquin, 128 (2,04) ; Boussel, 24 (0,38).

1981. – Mitterrand, 2 159 (32,71) ; Giscard d'Estaing, 1 714 (25,96) ; Chirac, 940 (14,24) ; Marchais, 873 (13,22) ; Crépeau, 284 ; Lalonde, 215 ; Laguiller, 142 ; Garand, 119 ; Debré, 100 ; Bouchardeau, 54.

Dans ce fief traditionnel de la majorité, les voix totalisées par MM. Chirac, Barre et Le Pen atteignent 49,83 %. M. Chirac dépasse de peu M. Barre : un fait important dans la mesure où l'UDF est la famille politique de loin la mieux implantée dans le département.

La gauche approche les 46 %, soit 3 points de plus qu'en 1981. M. Waechter réalise une performance honorable à Gâtine, au centre du département : une demi-surprise, car la population est sensibilisée aux problèmes des déchets nucléaires, que l'on envisage d'entreproser sous le granit de Neuvy-Bouin. Dans cette commune, M. Waechter, avec 81 voix, devance M. Mitterrand, qui n'en obtient que 69.

SOMME

Ins., 381 125 ; vot., 326 683
Abst., 54 442 (14,28 %)
Suffr. expr., 319 563

Mitterrand	117 217 (36,68)
Chirac	53 997 (16,89)
Barre	47 458 (14,85)
Le Pen	44 095 (13,79)

Lajoinie, 32 181 (10,07) ; **Waechter**, 9 171 (2,86) ; **Laguiller**, 8 390 (2,62) ; **Juquin**, 5 808 (1,81) ; **Boussel**, 1 246 (0,38).

1986. – Ins., 379 712 ; abst., 17,55 % ; suffr. expr., 293 486. Un. opp., 107 931 (36,77) ; PS-MRG, 89 723 (30,57) ; PC, 42 600 (14,51) ; FN, 23 827 (8,11) ; RPR-diss., 15 980 (5,44) ; LO, 6 493 (2,21) ; div. opp., 2 975 (1,01) ; div. opp., 2 230 (0,75) ; MPPT, 1 727 (0,58).

1981. – Ins., 372 040 ; abst., 13,28 % ; suffr. expr., 317 130. Giscard d'Estaing, 84 006 (26,48) ; Mitterrand, 74 884 (23,61) ; Marchais, 70 993 (22,38) ; Chirac, 52 271 (16,48) ; Lalonde, 10 264 (3,23) ; Laguiller, 9 334 (2,94) ; Debré, 4 909 (1,54) ; Crépeau, 4 774 (1,50) ; Garand, 3 253 (1,02) ; Bouchardeau, 2 442 (0,77).

AMIENS

Ins., 76 210 ; suffr. expr., 59 496

Mitterrand, 20 280 (34,08) ; Le Pen, 10 556 (17,74) ; Barre, 10 034 (16,86) ; Chirac, 8 625 (14,49) ; Lajoinie, 5 131 (8,62) ; Waechter, 2 005 (3,36) ; Juquin, 1 499 (2,51) ; Laguiller, 1 176 (1,97) ; Boussel, 190 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 18 617 (28,28) ; Mitterrand, 15 568 (23,65) ; Marchais, 14 376 (21,84) ; Chirac, 9 312 (14,14) ; Lalonde, 2 628 ; Laguiller, 1 664 ; Crépeau, 1 138 ; Debré, 1 026 ; Bouchardeau, 835 ; Garand, 655.

ABBEVILLE

Ins., 16 817 ; suffr. expr., 13 766

Mitterrand, 5 665 (41,15) ; Barre, 2 256 (16,38) ; Chirac, 2 040 (14,81) ; Lajoinie, 1 448 (10,51) ; Le Pen, 1 367 (9,93) ; Laguiller, 373 (2,70) ; Waechter, 364 (2,64) ; Juquin, 196 (1,42) ; Boussel, 57 (0,41).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 946 (27,89) ; Mitterrand, 3 485 (24,63) ; Marchais, 3 160 (22,33) ; Chirac, 2 081 (14,71) ; Lalonde, 461 ; Laguiller, 369 ; Crépeau, 228 ; Debré, 213 ; Garand, 115 ; Bouchardeau, 88.

ALBERT

Ins., 7 669 ; suffr. expr., 6 312

Mitterrand, 2 443 (38,70) ; Barre, 1 003 (15,89) ; Chirac, 891 (14,11) ; Lajoinie, 800 (12,67) ; Le Pen, 672 (10,64) ; Laguiller, 179 (2,83) ; Waechter, 163 (2,58) ; Juquin, 142 (2,24) ; Boussel, 19 (0,30).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 727 (26,53) ; Mitterrand, 1 632 (25,07) ; Marchais, 1 514 (23,26) ; Chirac, 863 (13,26) ; Lalonde, 237 ; Laguiller, 206 ; Crépeau, 109 ; Debré, 102 ; Bouchardeau, 62 ; Garand, 56.

DOULLENS

Ins., 4 765 ; suffr. expr., 3 830

Mitterrand, 1 404 (36,65) ; Barre, 708 (18,48) ; Chirac, 644 (16,81) ; Le Pen, 532 (13,89) ; Lajoinie, 283 (7,38) ; Laguiller, 104 (2,71) ; Waechter, 90 (2,34) ; Juquin, 52 (1,35) ; Boussel, 13 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 176 (29,77) ; Mitterrand, 849 (21,49) ; Marchais, 849 (21,49) ; Chirac, 672 (17,01) ; Laguiller, 101 ; Lalonde, 101 ; Crépeau, 66 ; Debré, 66 ; Garand, 51 ; Bouchardeau, 19.

PÉRONNE

Ins., 5 433 ; suffr. expr., 4 533

Mitterrand, 1 903 (41,98) ; Chirac, 713 (15,72) ; Barre, 672 (14,82) ; Le Pen, 570 (12,57) ; Lajoinie, 322 (7,10) ; Waechter, 148 (3,26) ; Laguiller, 131 (2,88) ; Juquin, 61 (1,34) ; Boussel, 13 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 200 (26,54) ; Mitterrand, 1 188 (26,27) ; Marchais, 814 (18,00) ; Chirac, 783 (17,31) ; Lalonde, 168 ; Laguiller, 137 ; Debré, 83 ; Crépeau, 74 ; Garand, 45 ; Bouchardeau, 29.

Les principales caractéristiques du vote Le Pen apparaissent dans le résultat du scrutin à Amiens, ville administrée par un maire communiste, M. René Lamps, et où le président du Front national devance les candidats du RPR et de l'UDF. L'initiative du maire, qui en décembre dernier avait organisé l'élection, par les étrangers résidant dans sa ville, de quatre « représentants associés au conseil municipal », avait entraîné une manifestation du Front national, avec la participation de plusieurs de ses dirigeants. Sur fond de chômage et de luttes sociales parfois violentes (un militant communiste de la CGT était mort des suites de ses blessures lors d'affrontements avec les forces de l'ordre en novembre), l'hostilité envers les immigrés s'est exacerbée. Le score de M. Lajoinie augure mal de l'avenir de la municipalité à direction communiste.

TARN

Ins., 253 432 ; vot., 216 102
Abst., 37 330 (14,72 %)
Suffr. expr., 210 535

Mitterrand	76 914 (36,53)
Chirac	40 319 (19,15)
Le Pen	31 110 (14,77)
Barre	31 037 (14,74)

Lajoinie, 12 998 (6,17) ; **Waechter**, 8 157 (3,87) ; **Juquin**, 4 862 (2,30) ; **Laguiller**, 4 358 (2,06) ; **Boussel**, 780 (0,37).

1986. – Ins., 252 788 ; abst., 15,24 % ; suffr. expr., 203 075. PS-MRG, 80 179 (39,48) ; RPR, 53 269 (26,23) ; UDF-CDS, 29 948 (14,74) ; FN, 20 558 (10,12) ; PC-diss., 17 416 (8,57) ; MPPT, 1 705 (0,83).

1981. – Ins., 247 418 ; abst., 14,88 % ; suffr. expr., 205 780. Mitterrand, 60 851 (29,57) ; Giscard d'Estaing, 51 639 (25,09) ; Chirac, 38 039 (18,48) ; Marchais, 29 630 (14,39) ; Lalonde, 7 842 (3,81) ; Laguiller, 5 346 (2,59) ; Crépeau, 4 826 (2,34) ; Debré, 2 918 (1,41) ; Garand, 2 705 (1,31) ; Bouchardeau, 1 984 (0,96).

ALBI

Ins., 31 767 ; suffr. expr., 25 311

Mitterrand, 8 952 (35,36) ; Chirac, 5 171 (20,42) ; Barre, 4 291 (16,95) ; Le Pen, 3 060 (12,08) ; Lajoinie, 1 583 (6,25) ; Waechter, 1 010 (3,99) ; Juquin, 717 (2,83) ; Laguiller, 450 (1,77) ; Boussel, 77 (0,30).

1981. – Mitterrand, 7 025 (27,85) ; Giscard d'Estaing, 6 626 (26,27) ; Chirac, 4 636 (18,38) ; Marchais, 3 726 (14,77) ; Lalonde, 1 057 ; Crépeau, 590 ; Laguiller, 575 ; Debré, 401 ; Garaud, 329 ; Bouchardeau, 252.

CARMAUX

Ins., 8 903 ; suffr. expr., 6 941

Mitterrand, 3 193 (46,00) ; Chirac, 918 (13,22) ; Lajoinie, 828 (11,92) ; Barre, 794 (11,43) ; Le Pen, 551 (7,93) ; Waechter, 244 (3,51) ; Juquin, 214 (3,08) ; Laguiller, 167 (2,40) ; Boussel, 32 (0,46).

1981. – Mitterrand, 2 719 (34,85) ; Marchais, 1 908 (24,45) ; Giscard d'Estaing, 1 477 (18,93) ; Chirac, 850 (10,89) ; Lalonde, 268 ; Laguiller, 191 ; Crépeau, 152 ; Bouchardeau, 82 ; Debré, 82 ; Garaud, 73.

CASTRES

Ins., 30 441 ; suffr. expr., 24 775

Mitterrand, 8 153 (32,90) ; Le Pen, 5 254 (21,20) ; Chirac, 4 797 (19,36) ; Barre, 3 464 (13,98) ; Lajoinie, 1 172 (4,73) ; Waechter, 880 (3,55) ; Juquin, 545 (2,19) ; Laguiller, 427 (1,72) ; Boussel, 83 (0,33).

1981. – Mitterrand, 7 654 (30,67) ; Giscard d'Estaing, 6 314 (25,30) ; Chirac, 4 862 (19,48) ; Marchais, 2 945 (11,80) ; Lalonde, 1 018 ; Crépeau, 620 ; Laguiller, 561 ; Debré, 405 ; Garaud, 330 ; Bouchardeau, 244.

GRAULHET

Ins., 8 839 ; suffr. expr., 7 430

Mitterrand, 2 755 (37,07) ; Le Pen, 1 394 (18,76) ; Chirac, 1 305 (17,56) ; Barre, 947 (12,74) ; Lajoinie, 574 (7,72) ; Waechter, 175 (2,35) ; Laguiller, 143 (1,92) ; Juquin, 113 (1,52) ; Boussel, 24 (0,32).

1981. – Mitterrand, 2 145 (29,31) ; Giscard d'Estaing, 1 643 (22,45) ; Chirac, 1 486 (20,30) ; Marchais, 1 269 (17,34) ; Lalonde, 212 ; Laguiller, 195 ; Crépeau, 143 ; Garaud, 79 ; Debré, 73 ; Bouchardeau, 72.

MAZAMET

Ins., 8 714 ; suffr. expr., 7 410

Mitterrand, 2 374 (32,03) ; Chirac, 1 746 (23,56) ; Le Pen, 1 406 (18,97) ; Barre, 1 159 (15,64) ; Lajoinie, 248 (3,34) ; Waechter, 221 (2,98) ; Laguiller, 136 (1,83) ; Juquin, 96 (1,29) ; Boussel, 24 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 231 (27,60) ; Mitterrand, 1 982 (24,52) ; Chirac, 1 911 (23,64) ; Marchais, 755 (9,34) ; Crépeau, 385 ; Lalonde, 298 ; Debré, 161 ; Laguiller, 159 ; Garaud, 149 ; Bouchardeau, 52.

En obtenant 36,53 % des voix (contre 29,57 % en 1981), M. Mitterrand améliore nettement son score du premier tour de 1981. M. Chirac progresse également (19,15 % contre 18,48 %), mais il ne retrouve pas le score réalisé par la liste RPR (26,23 %) aux législatives de 1986.

La poussée du Front national est particulièrement significative dans ce département viticole où beaucoup de rapatriés sont venus s'installer. Rassemblant 14,77 % des voix, M. Le Pen arrive en troisième position, devant M. Barre. A Castres, sous-préfecture et deuxième ville du département, tout comme à Graulhet, où le rugbyman Guy Laporte, RPR, vient d'être élu à une cantonale partielle, le Front national est même la seconde force politique. Ces deux villes ont une municipalité dirigée par un maire socialiste.

Pour la petite histoire : les habitants du petit village de Castelnau-de-Levis votaient aussi dimanche pour se donner un nom de baptême. Ils s'appelleront désormais les Castellevissiens, un patronyme qui vient combler plus de sept siècles d'incertitude.

TARN-ET-GARONNE

Ins., 145 430 ; vot., 122 066
Abst., 23 364 (16,06 %)
Suffr. expr., 119 324

Mitterrand	43 400 (36,37)
Chirac	24 351 (20,40)
Le Pen	18 123 (15,18)
Barre	16 350 (13,70)

Lajoinie, 7 090 (5,94) ; **Waechter**, 4 692 (3,93) ; **Juquin**, 2 522 (2,11) ; **Laguiller**, 2 368 (1,98) ; **Boussel**, 428 (0,35).

1986. – Ins., 143 597 ; abst., 16,33 % ; suffr. expr., 114 373. Un. opp., 45 084 (39,41) ; PS, 33 144 (28,97) ; PS-MRG, 18 876 (16,50) ; FN, 8 769 (7,66) ; PC, 7 250 (6,33) ; POE, 718 (0,62) ; MPPT, 532 (0,46).

1981. – Ins., 137 238 ; abst., 15,83 % ; suffr. expr., 113 070. Mitterrand, 31 342 (27,71) ; Giscard d'Estaing, 25 962 (22,96) ; Chirac, 22 385 (19,79) ; Marchais, 15 402 (13,62) ; Crépeau, 6 656 (5,88) ; Lalonde, 4 417 (3,90) ; Laguiller, 2 903 (2,56) ; Debré, 1 484 (1,31) ; Garaud, 1 387 (1,22) ; Bouchardeau, 1 132 (1,00).

MONTAUBAN

Ins., 33 256 ; suffr. expr., 27 150

Mitterrand, 9 772 (35,99) ; Chirac, 5 489 (20,21) ; Le Pen, 4 206 (15,49) ; Barre, 4 076 (15,01) ; Lajoinie, 1 301 (4,79) ; Waechter, 1 092 (4,02) ; Juquin, 636 (2,34) ; Laguiller, 496 (1,82) ; Boussel, 82 (0,30).

1981. – Mitterrand, 7 661 (29,28) ; Giscard d'Estaing, 6 390 (24,43) ; Chirac, 5 248 (20,06) ; Marchais, 2 951 (11,28) ; Crépeau, 1 317 ; Lalonde, 1 019 ; Laguiller, 549 ; Debré, 391 ; Garand, 325 ; Bouchardeau, 305.

CASTELSARRASIN

Ins., 8 172 ; suffr. expr., 6 562

Mitterrand, 2 416 (36,81) ; Le Pen, 1 084 (16,51) ; Chirac, 1 059 (16,13) ; Barre, 900 (13,71) ; Lajoinie, 657 (10,01) ; Waechter, 181 (2,75) ; Juquin, 123 (1,87) ; Laguiller, 113 (1,72) ; Boussel, 29 (0,44).

1981. – Mitterrand, 1 756 (27,67) ; Giscard d'Estaing, 1 501 (23,65) ; Marchais, 1 220 (19,22) ; Chirac, 894 (14,08) ; Crépeau, 368 ; Lalonde, 239 ; Laguiller, 157 ; Garand, 91 ; Debré, 82 ; Bouchardeau, 38.

MOISSAC

Ins., 8 684 ; suffr. expr., 6 833

Mitterrand, 2 315 (33,87) ; Le Pen, 1 351 (19,77) ; Chirac, 1 304 (19,08) ; Barre, 911 (13,33) ; Lajoinie, 404 (5,91) ; Waechter, 256 (3,74) ; Laguiller, 138 (2,01) ; Juquin, 136 (1,99) ; Boussel, 18 (0,26).

1981. – Mitterrand, 1 683 (25,75) ; Giscard d'Estaing, 1 676 (25,65) ; Chirac, 1 195 (18,28) ; Marchais, 917 (14,03) ; Crépeau, 365 ; Lalonde, 294 ; Laguiller, 181 ; Debré, 80 ; Bouchardeau, 73 ; Garand, 70.

M. Le Pen, qui gagne 7,53 points par rapport à 1986, devance les candidats de la droite dans les localités de Moissac et de Castelsarrasin, contrairement à ce que pouvait laisser prévoir la campagne discrète du Front national menée dans ce département. S'il reste distancé par MM. François Mitterrand et Chirac sur l'ensemble du département, le président du Front national l'emporte en revanche de presque 2000 voix sur M. Raymond Barre, qui souffre de la mauvaise implantation de l'UDF en Tarn-et-Garonne.

VAR

Ins., 542 681 ; vot., 440 137
Abst., 102 544 (18,89 %)
Suffr. expr., 433 522

Mitterrand	110 356 (25,45)
Le Pen	108 751 (25,08)
Chirac	86 320 (19,91)
Barre	70 101 (16,17)

Lajoinie, 30 871 (7,12) ; **Waechter**, 12 336 (2,84) ; **Juquin**, 8 350 (1,92) ; **Laguiller**, 5 302 (1,22) ; **Boussel**, 1 135 (0,26).

1986. – Ins., 529 463 ; abst., 20,96 % ; suffr. expr., 405 126. UDF-CDS, 135 861 (33,53) ; PS, 97 803 (24,14) ; FN, 69 347 (17,11) ; RPR, 48 374 (11,94) ; PC, 41 765 (10,30) ; div. g., 6 874 (1,69) ; FN-diss., 3 534 (0,87) ; MPPT, 1 568 (0,38).

1981. – Ins., 470 780 ; abst., 19,26 % ; suffr. expr., 374 433. Giscard d'Estaing, 117 514 (31,38) ; Mitterrand, 85 749 (22,90) ; Marchais, 67 294 (17,97) ; Chirac, 64 991 (17,35) ; Lalonde, 13 799

(Lire la suite page 34.)

هكذا من الاصل

Le premier tour de

(Suite de la page 33.)

(3,68) ; Crépeau, 6 585 (1,75) ; Laguiller, 5 632 (1,50) ; Garaud, 5 465 (1,45) ; Debré, 4 876 (1,30) ; Bouchardeau, 2 528 (0,67).

TOULON

Ins., 115 143 ; suffr. expr., 88 557

Le Pen, 23 949 (27,04) ; Mitterrand, 22 429 (25,32) ; Chirac, 16 571 (18,71) ; Barre, 15 008 (16,94) ; Lajoinie, 5 804 (6,55) ; Waechter, 2 101 (2,37) ; Juquin, 1 487 (1,67) ; Laguiller, 1 013 (1,14) ; Boussel, 195 (0,22).

1981. – Giscard d'Estaing, 29 421 (32,21) ; Mitterrand, 20 446 (22,38) ; Marchais, 16 433 (17,99) ; Chirac, 15 627 (17,11) ; Lalonde, 3 253 ; Crépeau, 1 588 ; Garaud, 1 467 ; Debré, 1 321 ; Laguiller, 1 214 ; Bouchardeau, 558.

DRAGUIGNAN

Ins., 19 144 ; suffr. expr., 15 394

Mitterrand, 4 710 (30,59) ; Le Pen, 3 482 (22,61) ; Chirac, 2 930 (19,03) ; Barre, 2 457 (15,96) ; Lajoinie, 707 (4,59) ; Waechter, 528 (3,42) ; Juquin, 296 (1,92) ; Laguiller, 235 (1,52) ; Boussel, 49 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 041 (30,79) ; Mitterrand, 3 891 (29,65) ; Chirac, 2 042 (15,56) ; Marchais, 1 554 (11,84) ; Lalonde, 562 ; Crépeau, 257 ; Laguiller, 252 ; Garaud, 208 ; Debré, 180 ; Bouchardeau, 134.

FRÉJUS

Ins., 23 572 ; suffr. expr., 18 018

Le Pen, 5 066 (28,11) ; Mitterrand, 4 291 (23,81) ; Chirac, 3 850 (21,36) ; Barre, 3 331 (18,48) ; Lajoinie, 585 (3,24) ; Waechter, 465 (2,58) ; Laguiller, 212 (1,17) ; Juquin, 185 (1,02) ; Boussel, 33 (0,18).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 522 (37,79) ; Mitterrand, 3 344 (22,88) ; Chirac, 2 766 (18,93) ; Marchais, 1 538 (10,52) ; Lalonde, 486 ; Crépeau, 296 ; Laguiller, 212 ; Garaud, 193 ; Debré, 191 ; Bouchardeau, 62.

LA GARDE

Ins., 14 252 ; suffr. expr., 11 393

Le Pen, 2 956 (25,94) ; Mitterrand, 2 836 (24,89) ; Barre, 1 831 (16,07) ; Chirac, 1 815 (15,93) ; Lajoinie, 1 133 (9,94) ; Juquin, 375 (3,29) ; Waechter, 285 (2,50) ; Laguiller, 134 (1,17) ; Boussel, 28 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 801 (29,54) ; Mitterrand, 2 147 (22,64) ; Marchais, 1 958 (20,64) ; Chirac, 1 490 (15,71) ; Lalonde, 413 ; Crépeau, 195 ; Garaud, 156 ; Debré, 133 ; Laguiller, 112 ; Bouchardeau, 77.

HYERES

Ins., 30 757 ; suffr. expr., 24 870

Le Pen, 6 266 (25,19) ; Mitterrand, 6 053 (24,33) ; Chirac, 5 895 (23,70) ; Barre, 4 039 (16,24) ; Lajoinie, 1 141 (4,58) ; Waechter, 765 (3,07) ; Juquin, 389 (1,56) ; Laguiller, 260 (1,04) ; Boussel, 62 (0,24).

1981. – Giscard d'Estaing, 7 152 (32,52) ; Mitterrand, 5 015 (22,80) ; Chirac, 4 808 (21,86) ; Marchais, 2 687 (12,22) ; Lalonde, 893 ; Crépeau, 344 ; Laguiller, 343 ; Garaud, 332 ; Debré, 286 ; Bouchardeau, 128.

SAINT-RAPHAEL

Ins., 20 017 ; suffr. expr., 16 119

Chirac, 4 521 (28,04) ; Le Pen, 4 217 (26,16) ; Mitterrand, 3 515 (21,80) ; Barre, 2 633 (16,33) ; Lajoinie, 516 (3,20) ; Waechter, 390 (2,41) ; Juquin, 173 (1,07) ; Laguiller, 132 (0,81) ; Boussel, 22 (0,13).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 241 (36,72) ; Chirac, 3 212 (22,50) ; Mitterrand, 3 068 (21,49) ; Marchais, 1 345 (9,42) ; Lalonde, 462 ; Crépeau, 279 ; Garaud, 218 ; Laguiller, 177 ; Debré, 176 ; Bouchardeau, 94.

LA SEYNE-SUR-MER

Ins., 39 321 ; suffr. expr., 31 216

Le Pen, 7 955 (25,48) ; Mitterrand, 7 307 (23,40) ; Lajoinie, 5 044 (16,15) ; Barre, 4 468 (14,31) ; Chirac, 4 199 (13,45) ; Juquin, 889 (2,84) ; Waechter, 837 (2,68) ; Laguiller, 422 (1,35) ; Boussel, 95 (0,30).

1981. – Marchais, 9 090 (31,68) ; Giscard d'Estaing, 7 644 (26,64) ; Mitterrand, 5 745 (20,02) ; Chirac, 3 479 (12,12) ; Lalonde, 986 ; Crépeau, 453 ; Laguiller, 444 ; Garaud, 364 ; Debré, 300 ; Bouchardeau, 184.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Ins., 20 689 ; suffr. expr., 16 049

Le Pen, 4 772 (29,73) ; Mitterrand, 3 767 (23,47) ; Chirac, 3 105 (19,34) ; Barre, 2 671 (16,64) ; Lajoinie, 805 (5,01) ; Waechter, 396 (2,46) ; Juquin, 288 (1,79) ; Laguiller, 193 (1,20) ; Boussel, 52 (0,32).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 603 (33,57) ; Mitterrand, 3 072 (22,40) ; Chirac, 2 420 (17,65) ; Marchais, 2 098 (15,30) ; Lalonde, 550 ; Crépeau, 275 ; Garaud, 221 ; Laguiller, 218 ; Debré, 163 ; Bouchardeau, 89.

LA VALETTE-DU-VAR

Ins., 13 081 ; suffr. expr., 10 249

Le Pen, 2 863 (27,93) ; Mitterrand, 2 628 (25,64) ; Chirac, 1 828 (17,83) ; Barre, 1 706 (16,64) ; Lajoinie, 598 (5,83) ; Waechter, 239 (2,33) ; Juquin, 232 (2,26) ; Laguiller, 117 (1,14) ; Boussel, 38 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 838 (31,19) ; Mitterrand, 2 200 (24,18) ; Marchais, 1 560 (17,14) ; Chirac, 1 477 (16,23) ; Lalonde, 355 ; Crépeau, 192 ; Garaud, 156 ; Debré, 132 ; Laguiller, 122 ; Bouchardeau, 66.

Ce premier tour a été marqué par un véritable raz de marée du Front national, qui, avec 25,09 % des suffrages, connaît une croissance importante : 1,31 % à la présidentielle de 1974 ; 17,12 % aux législatives de 1986 et une crête de 19,95 % aux européennes de 1984. M. Le Pen arrive en tête dans 49 des 154 communes avec des pourcentages atteignant jusqu'à 44,44 % dans un village de 50 électeurs comme Riboux, mais également 29,37 % des voix à Six-Fours, où l'on compte 20 689 inscrits.

Contre toute attente, M. Le Pen arrive en tête à Toulon avec 27,04 % des voix, devançant M. Mitterrand de 1,72 point et MM. Chirac et Barre, respectivement de 8,33 et 10,10 points. Il s'impose également à Hyères, Sanary, Six-Fours, La Valette et même dans le fief de M. François Léotard, à Fréjus. Dans cette ville, il distance avec 28,11 % M. Barre (18,48 %) et M. Chirac (21,36 %).

Le président du Front national est également en tête à La Garde, municipalité communiste et à La Seyne, ancien bastion communiste.

On note une stabilité des voix de gauche qui représentent globalement (PS, PC et rénovateurs) 34,51 % de l'électorat conte 34,45 % aux législatives de 1986. M. Mitterrand marque un léger mieux par rapport à ses résultats du premier tour de 1981 (25,46 % contre 22,90 %), mais le PC poursuit son déclin.

La droite classique marque un recul avec 36,08 % des voix, contre 45,48 % aux législatives de 1986 ou 48,82 % de suffrages lors du premier tour de 1981. Le maire de Toulon, le sénateur (RI) François Trucy, chef de file varois des barristes, est confronté à un échec sérieux.

VAUCLUSE

Ins., 304 161 ; vot., 255 112
Abst., 49 049 (16,12 %)
Suffr. expr., 249 242

Mitterrand	73 439 (29,46)
Le Pen	57 724 (23,15)
Chirac	41 769 (16,75)
Barre	37 907 (15,20)

Lajoinie, 19 551 (7,84) ; **Waechter**, 9 240 (3,70) ; **Juquin**, 5 056 (2,02) ; **Laguiller**, 3 554 (1,42) ; **Boussel**, 1 002 (0,40).

1986. – Ins., 294 941 ; abst., 17,99 % ; suffr. expr., 229 746. Un. opp., 75 922 (33,04) ; PS, 69 177 (30,11) ; FN, 41 545 (18,08) ; PC, 24 807 (10,79) ; div. opp., 7 404 (3,22) ; Verts, 5 165 (2,24) ; FN, 2 490 (1,08) ; MRG, 1 668 (0,72) ; MPPT, 926 (0,40) ; 186, 642 (0,27).

1981. – Ins., 272 600 ; abst., 16,75 % ; suffr. expr., 222 033. Giscard d'Estaing, 59 495 (26,79) ; Mitterrand, 57 430 (25,86) ; Marchais, 42 264 (19,03) ; Chirac, 36 103 (16,26) ; Lalonde, 9 306 (4,19) ; Laguiller, 4 719 (2,12) ; Crépeau, 4 202 (1,89) ; Garaud, 3 270 (1,47) ; Debré, 3 248 (1,46) ; Bouchardeau, 1 996 (0,89).

AVIGNON

Ins., 53 937 ; suffr. expr., 44 030

Mitterrand, 13 691 (31,09) ; Le Pen, 10 353 (23,51) ; Chirac, 7 350 (16,69) ; Barre, 6 384 (14,49) ; Lajoinie, 2 940 (6,67) ; Waechter, 1 619 (3,67) ; Juquin, 933 (2,11) ; Laguiller, 581 (1,31) ; Boussel, 179 (0,40).

1981. – Mitterrand, 12 259 (27,52) ; Giscard d'Estaing, 12 184 (27,35) ; Marchais, 7 464 (16,75) ; Chirac, 7 094 (15,92) ; Lalonde, 2 068 ; Crépeau, 883 ; Laguiller, 854 ; Debré, 642 ; Garaud, 629 ; Bouchardeau, 462.

APT

Ins., 7 831 ; suffr. expr., 6 014

Mitterrand, 1 650 (27,43) ; Le Pen, 1 534 (25,50) ; Chirac, 1 075 (17,87) ; Barre, 983 (16,34) ; Lajoinie, 305 (5,07) ; Waechter, 200 (3,32) ; Juquin, 124 (2,06) ; Laguiller, 119 (1,97) ; Boussel, 24 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 740 (31,37) ; Mitterrand, 1 283 (23,13) ; Chirac, 997 (17,98) ; Marchais, 820 (14,78) ; Lalonde, 242 ; Laguiller, 109 ; Garaud, 108 ; Crépeau, 103 ; Debré, 84 ; Bouchardeau, 59.

BOLLENE

Ins., 8 896 ; suffr. expr., 6 974

Mitterrand, 2 020 (28,96) ; Le Pen, 1 711 (24,53) ; Lajoinie, 1 006 (14,42) ; Chirac, 878 (12,58) ; Barre, 806 (11,55) ; Waechter, 219 (3,14) ; Juquin, 172 (2,46) ; Laguiller, 133 (1,90) ; Boussel, 29 (0,41).

1981. – Mitterrand, 1 588 (26,09) ; Marchais, 1 567 (25,75) ; Giscard d'Estaing, 1 449 (23,81) ; Chirac, 761 (12,50) ; Lalonde, 237 ; Laguiller, 157 ; Crépeau, 96 ; Garaud, 93 ; Debré, 93 ; Bouchardeau, 44.

CARPENTRAS

Ins., 16 579 ; suffr. expr., 12 704

Mitterrand, 3 391 (26,69) ; Le Pen, 3 041 (23,93) ; Barre, 2 569 (20,22) ; Chirac, 2 191 (17,24) ; Lajoinie, 666 (5,24) ; Waechter, 443 (3,48) ; Laguiller, 183 (1,44) ; Juquin, 178 (1,40) ; Boussel, 42 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 321 (34,77) ; Mitterrand, 2 965 (23,86) ; Chirac, 2 009 (16,16) ; Marchais, 1 796 (14,45) ; Lalonde, 468 ; Crépeau, 210 ; Laguiller, 202 ; Debré, 197 ; Garaud, 166 ; Bouchardeau, 92.

CAVAILLON

Ins., 14 183 ; suffr. expr., 11 336

Mitterrand, 3 374 (29,76) ; Le Pen, 2 843 (25,07) ; Chirac, 2 013 (17,75) ; Barre, 1 648 (14,53) ; Lajoinie, 732 (6,45) ; Waechter, 346 (3,05) ; Juquin, 193 (1,70) ; Laguiller, 155 (1,36) ; Boussel, 32 (0,28).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 872 (27,15) ; Mitterrand, 2 795 (26,42) ; Chirac, 1 918 (18,13) ; Marchais, 1 867 (17,64) ; Lalonde, 371 ; Laguiller, 232 ; Crépeau, 161 ; Garaud, 157 ; Debré, 138 ; Bouchardeau, 67.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Ins., 9 645 ; suffr. expr., 7 615

Mitterrand, 2 293 (30,11) ; Le Pen, 1 891 (24,83) ; Chirac, 1 213 (15,92) ; Barre, 1 035 (13,59) ; Lajoinie, 571 (7,49) ; Waechter, 276 (3,62) ; Juquin, 151 (1,98) ; Laguiller, 136 (1,78) ; Boussel, 49 (0,64).

1981. – Mitterrand, 1 648 (25,40) ; Giscard d'Estaing, 1 518 (23,39) ; Marchais, 1 307 (20,14) ; Chirac, 1 272 (19,60) ; Lalonde, 284 ; Laguiller, 115 ; Garaud, 108 ; Crépeau, 100 ; Debré, 74 ; Bouchardeau, 62.

ORANGE

Ins., 16 424 ; suffr. expr., 13 581

Le Pen, 3 674 (27,05) ; Mitterrand, 3 435 (25,29) ; Chirac, 2 583 (19,01) ; Barre, 2 341 (17,23) ; Lajoinie, 697 (5,13) ; Waechter, 417 (3,07) ; Laguiller, 203 (1,49) ; Juquin, 184 (1,35) ; Boussel, 47 (0,34).

1981. – Giscard d'Estaing, 4 247 (33,34) ; Mitterrand, 2 738 (21,49) ; Chirac, 2 386 (18,73) ; Marchais, 1 835 (14,40) ; Lalonde, 488 ; Crépeau, 291 ; Laguiller, 232 ; Garaud, 223 ; Debré, 207 ; Bouchardeau, 89.

PERTUIS

Ins., 9 362 ; suffr. expr., 7 819

Mitterrand, 2 335 (29,86) ; Le Pen, 1 882 (24,06) ; Barre, 1 223 (15,64) ; Chirac, 1 113 (14,23) ; Lajoinie, 630 (8,05) ; Waechter, 299 (3,82) ; Juquin, 182 (2,32) ; Laguiller, 134 (1,71) ; Boussel, 21 (0,26).

1981. – Mitterrand, 1 646 (26,73) ; Giscard d'Estaing, 1 457 (23,66) ; Marchais, 1 311 (21,29) ; Chirac, 970 (15,75) ; Lalonde, 247 ; Crépeau, 150 ; Laguiller, 125 ; Garaud, 97 ; Debré, 93 ; Bouchardeau, 61.

LE PONTET

Ins., 9 301 ; suffr. expr., 7 803

Mitterrand, 2 464 (31,57) ; Le Pen, 2 114 (27,09) ; Barre, 1 126 (14,43) ; Chirac, 1 098 (14,07) ; Lajoinie, 472 (6,04) ; Waechter, 228 (2,92) ; Juquin, 139 (1,78) ; Laguiller, 131 (1,67) ; Boussel, 31 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 631 (27,61) ; Mitterrand, 1 590 (26,91) ; Marchais, 1 086 (18,38) ; Chirac, 863 (14,60) ; Lalonde, 279 ; Crépeau, 109 ; Laguiller, 103 ; Garaud, 101 ; Debré, 93 ; Bouchardeau, 52.

SORGUES

Ins., 10 123 ; suffr. expr., 8 141

Le Pen, 2 529 (31,06) ; Mitterrand, 2 024 (24,86) ; Lajoinie, 1 224 (15,03) ; Chirac, 1 011 (12,41) ; Barre, 859 (10,55) ; Waechter, 212 (2,60) ; Juquin, 130 (1,59) ; Laguiller, 114 (1,40) ; Boussel, 38 (0,46).

1981. – Marchais, 2 469 (32,58) ; Giscard d'Estaing, 1 716 (22,64) ; Mitterrand, 1 579 (20,83) ; Chirac, 1 008 (13,30) ; Lalonde, 259 ; Laguiller, 181 ; Crépeau, 119 ; Debré, 103 ; Garaud, 97 ; Bouchardeau, 46.

La percée qu'avait effectuée le Front national aux dernières législatives s'est amplement confirmée dans un département qui a cessé d'être « rosé ». Toutefois, M. Mitterrand progresse de 4 points par rapport à 1981 et ce au détriment du PC.

A droite, la progression du Front national cause plus de dégâts dans les rangs de l'UDF que dans ceux du RPR. Orange « plébiscite » M. Le Pen, qui arrive en tête avec 27 % des voix devant le PS et qui distance de 8 points le RPR, auquel le maire, M. Robert Pini, appartient. A Carpentras, dont le maire décédé, Maurice Charetier, avait été ministre de M. Giscard d'Estaing, M. Le Pen devance M. Barre de 3 points. A Avignon, enlevée en 1983 par M. Roux (RPR) à M. Henri Duffaut (PS), la droite obtient 31,19 % au total... mais M. Le Pen en recueille 23,51 %.

VENDÉE

Ins., 364 456 ; vot., 313 791
Abst., 50 665 (13,90 %)
Suffr. expr., 305 638

Mitterrand	98 384 (32,18)
Chirac	74 923 (24,51)
Barre	73 397 (24,01)
Le Pen	26 589 (8,69)

Waechter, 11 956 (3,91) ; **Lajoinie**, 8 305 (2,71) ; **Laguiller**, 6 748 (2,20) ; **Juquin**, 4 186 (1,36) ; **Boussel**, 1 150 (0,37).

1986. – Ins., 356 209 ; abst., 18,32 % ; suffr. expr., 271 481. Un. opp., 157 256 (57,92) ; PS, 79 891 (29,42) ; FN, 14 136 (5,20) ; PC, 9 853 (3,62) ; POE, 7 645 (2,81) ; MPPT, 2 700 (0,99).

1981. – Ins., 335 692 ; abst., 14,24 % ; suffr. expr., 282 738. Giscard d'Estaing, 104 498 (36,95) ; Mitterrand, 61 118 (21,61) ; Chirac, 58 980 (20,86) ; Marchais, 18 984 (6,71) ; Crépeau, 11 319 (4,00) ; Lalonde, 10 026 (3,54) ; Laguiller, 5 897 (2,08) ; Debré, 5 258 (1,85) ; Garaud, 3 827 (1,35) ; Bouchardeau, 2 831 (1,00).

LA ROCHE-SUR-YON

Ins., 30 215 ; suffr. expr., 24 730

Mitterrand, 10 030 (40,55) ; Barre, 5 440 (21,99) ; Chirac, 4 165 (16,84) ; Le Pen, 1 647 (6,65) ; Waechter, 1 220 (4,93) ; Lajoinie, 842 (3,40) ; Juquin, 696 (2,81) ; Laguiller, 575 (2,32) ; Boussel, 115 (0,46).

1981. – Mitterrand, 6 728 (29,56) ; Giscard d'Estaing, 6 363 (27,95) ; Chirac, 3 826 (16,81) ; Marchais, 1 931 (8,48) ; Crépeau, 1 177 ; Lalonde, 1 051 ; Laguiller, 511 ; Bouchardeau, 476 ; Debré, 367 ; Garaud, 329.

CHALLANS

Ins., 10 125 ; suffr. expr., 8 214

Mitterrand, 2 771 (33,73) ; Chirac, 2 010 (24,47) ; Barre, 1 780 (21,67) ; Le Pen, 703 (8,55) ; Waechter, 385 (4,68) ; Laguiller, 224 (2,72) ; Lajoinie, 188 (2,28) ; Juquin, 104 (1,26) ; Boussel, 49 (0,59).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 003 (27,91) ; Mitterrand, 1 833 (25,54) ; Chirac, 1 826 (25,44) ; Marchais, 495 (6,89) ; Lalonde, 312 ; Crépeau, 241 ; Laguiller, 163 ; Debré, 121 ; Garaud, 117 ; Bouchardeau, 65.

FONTENAY-LE-COMTE

Ins., 9 224 ; suffr. expr., 7 660

Mitterrand, 2 859 (37,32) ; Barre, 1 640 (21,40) ; Chirac, 1 594 (20,80) ; Le Pen, 681 (8,89) ; Waechter, 313 (4,08) ; Lajoinie, 248 (3,23) ; Laguiller, 168 (2,19) ; Juquin, 123 (1,60) ; Boussel, 34 (0,44).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 453 (32,21) ; Mitterrand, 2 063 (27,09) ; Chirac, 1 257 (16,50) ; Marchais, 635 (8,33) ; Crépeau, 467 ; Lalonde, 275 ; Debré, 164 ; Laguiller, 133 ; Garaud, 95 ; Bouchardeau, 73.

LES HERBIERS

Ins., 8 701 ; suffr. expr., 7 402

Barre, 2 291 (30,95) ; Chirac, 1 884 (25,45) ; Mitterrand, 1 812 (24,47) ; Le Pen, 648 (8,75) ; Waechter, 365 (4,93) ; Laguiller, 208 (2,81) ; Lajoinie, 101 (1,36) ; Juquin, 65 (0,87) ; Boussel, 28 (0,37).

1981. – Giscard d'Estaing, 2 910 (44,63) ; Chirac, 1 442 (22,11) ; Mitterrand, 940 (14,41) ; Lalonde, 293 (4,49) ; Marchais, 215 ; Crépeau, 212 ; Debré, 186 ; Laguiller, 123 ; Bouchardeau, 101 ; Garaud, 98.

LES SABLES-D'OLONNE

Ins., 13 216 ; suffr. expr., 10 025

Mitterrand, 3 161 (31,53) ; Chirac, 2 535 (25,28) ; Barre, 1 981 (19,76) ; Le Pen, 1 297 (12,93) ; Lajoinie, 398 (3,97) ; Waechter, 329 (3,28) ; Laguiller, 169 (1,68) ; Juquin, 123 (1,22) ; Boussel, 32 (0,31).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 202 (31,54) ; Mitterrand, 2 228 (21,95) ; Chirac, 2 207 (21,74) ; Marchais, 1 034 (10,18) ; Crépeau, 553 ; Lalonde, 362 ; Laguiller, 201 ; Garaud, 150 ; Debré, 145 ; Bouchardeau, 68.

L'UDF avait dominé le RPR en 1981, ce qui s'est traduit par une forte implantation départementale et locale de ceux qui se reconnaissent à travers le barrisme, sous la houlette de M. Philippe Mestre, député et animateur de la campagne du député du Rhône. Le RPR, sans pouvoir prétendre aux confortables scores d'antan, a repris le dessus de peu avec 24,5 % contre 24 % à M. Barre. M. Mitterrand les devance aisément, avec 32,18 % des suffrages. Le président-candidat atteint 40,55 % à La Roche-sur-Yon, municipalité à direction socialiste, soit plus de 10 points de mieux qu'en 1981. « La Vendée n'est plus un département marginal pour le parti socialiste », *constate le maire, M. Jacques Auxiette.*

M. Le Pen ne réalise que 8,70 %, une surprise dans un département où l'on attendait une poussée plus forte des idées ultra-conservatrices qu'il défend.

VIENNE

Ins., 270 930 ; vot., 226 476
Abst., 44 454 (16,40 %)
Suffr. expr., 218 446

Mitterrand	82 706 (37,86)
Chirac	47 558 (21,77)
Barre	35 797 (16,38)
Le Pen	20 325 (9,30)

Lajoinie, 12 761 (5,84) ; **Waechter**, 8 382 (3,83) ; **Laguiller**, 4 952 (2,26) ; **Juquin**, 4 930 (2,25) ; **Boussel**, 1 035 (0,47).

1986. – Ins., 268 617 ; abst., 20,88 % ; suffr. expr., 201 559. Un. opp., 92 407 (45,84) ; PS, 78 867 (39,12) ; PC, 15 040 (7,46) ; FN, 10 761 (5,33) ; div. g., 2 386 (1,18) ; MPPT, 2 098 (1,04).

1981. – Ins., 259 373 ; abst., 16,91 % ; suffr. expr., 211 292. Giscard d'Estaing, 58 254 (27,57) ; Mitterrand, 56 615 (26,79) ; Chirac, 39 792 (18,83) ; Marchais, 28 171 (13,33) ; Crépeau, 7 864 (3,72) ; Lalonde, 7 272 (3,44) ; Laguiller, 4 533 (2,14) ; Garaud, 3 490 (1,65) ; Debré, 3 118 (1,47) ; Bouchardeau, 2 183 (1,03).

POITIERS

Ins., 45 215 ; suffr. expr., 34 837

Mitterrand, 12 805 (36,75) ; Chirac, 7 229 (20,75) ; Barre, 6 288 (18,04) ; Le Pen, 3 065 (8,79) ; Lajoinie, 1 837 (5,27) ; Waechter, 1 643 (4,71) ; Juquin, 1 176 (3,37) ; Laguiller, 625 (1,79) ; Boussel, 169 (0,48).

1981. – Mitterrand, 10 558 (29,64) ; Giscard d'Estaing, 9 146 (25,68) ; Chirac, 6 101 (17,13) ; Marchais, 4 048 (11,36) ; Lalonde, 1 658 ; Crépeau, 1 648 ; Garaud, 687 ; Bouchardeau, 637 ; Laguiller, 573 ; Debré, 558.

CHATELLERAULT

Ins., 24 606 ; suffr. expr., 18 928

Mitterrand, 7 258 (38,34) ; Chirac, 3 391 (17,91) ; Barre, 3 099 (16,37) ; Le Pen, 2 253 (11,90) ; Lajoinie, 1 382 (7,30) ; Waechter, 666 (3,51) ; Juquin, 452 (2,38) ; Laguiller, 374 (1,97) ; Boussel, 53 (0,28).

1981. – Mitterrand, 5 309 (28,24) ; Giscard d'Estaing, 4 939 (25,32) ; Chirac, 3 229 (16,55) ; Marchais, 3 200 (16,40) ; Crépeau, 730 ; Lalonde, 722 ; Laguiller, 365 ; Garaud, 307 ; Debré, 291 ; Bouchardeau, 214.

LOUDUN

Ins., 5 556 ; suffr. expr., 4 364

Mitterrand, 1 746 (40,00) ; Barre, 888 (20,34) ; Chirac, 805 (18,44) ; Le Pen, 455 (10,42) ; Lajoinie, 200 (4,58) ; Waechter, 104 (2,38) ; Laguiller, 84 (1,92) ; Juquin, 66 (1,51) ; Boussel, 16 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 371 (31,95) ; Mitterrand, 1 171 (27,28) ; Chirac, 675 (15,73) ; Marchais, 485 (11,30) ; Crépeau, 151 ; Lalonde, 149 ; Laguiller, 112 ; Garaud, 85 ; Debré, 59 ; Bouchardeau, 33.

MONTMORILLON

Ins., 4 540 ; suffr. expr., 3 797

Mitterrand, 1 444 (38,03) ; Chirac, 915 (24,09) ; Barre, 633 (16,67) ; Le Pen, 293 (7,71) ; Lajoinie, 222 (5,84) ; Waechter, 138 (3,63) ; Laguiller, 73 (1,92) ; Juquin, 53 (1,39) ; Boussel, 26 (0,68).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 026 (27,59) ; Mitterrand, 907 (24,39) ; Chirac, 824 (22,16) ; Marchais, 508 (13,66) ; Lalonde, 115 ; Crépeau, 111 ; Laguiller, 78 ; Garaud, 57 ; Debré, 54 ; Bouchardeau, 38.

La majorité relative revient à la gauche que ce soit à Poitiers, à Châtellerault ou à Chauvigny. La gauche fait presque jeu égal avec la droite à Montmorillon et même à Loudun, ville de M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, où M. Mitterrand obtient l'un de ses meilleurs scores (40 % des voix contre 26 % en 1981).

Les 9,3 % de M. Le Pen (avec une pointe de 12 % à Châtellerault, une épine dans le flanc de M. Jean-Pierre Abelin, député CDS) indique ici aussi une poussée du Front national.

C'est peut-être ce qui explique le bon score de M. Chirac qui devance M. Barre dans toutes les grandes villes.

HAUTE-VIENNE

Ins., 262 301 ; vot., 221 437
Abst., 40 864 (15,57) %
Suffr. expr., 215 030

Mitterrand	81 401 (37,85)
Chirac	47 599 (22,13)
Lajoinie	24 430 (11,36)
Barre	23 614 (10,98)

Le Pen, 16 852 (7,83) ; **Juquin**, 8 711 (4,05) ; **Waechter**, 6 637 (3,08) ; **Laguiller**, 4 941 (2,29) ; **Boussel**, 845 (0,39).

1986. – Ins., 261 425 ; abst., 17,76 % ; suffr. expr., 200 326. un-opp., 72 376 (36,12) ; PS-div., 69 706 (34,79) ; PC-div., 41 824 (20,87) ; FN-div., 8 464 (4,22) ; div. opp., 3 691 (1,84) ; LO, 3 228 (1,61) ; MPPT, 1 037 (0,51).

1981. – Ins., 259 988 ; abst., 15,20 % ; suffr. expr., 216 510. Mitterrand, 56 050 (25,88) ; Marchais, 52 547 (24,27) ; Chirac, 50 251 (23,20) ; Giscard d'Estaing, 37 370 (17,26) ; Lalonde, 5 844 (2,69) ; Laguiller, 4 522 (2,08) ; Crépeau, 4 145 (1,91) ; Debré, 2 103 (0,97) ; Garaud, 2 062 (0,95) ; Bouchardeau, 1 616 (0,74).

LIMOGES

Ins., 85 195 ; suffr. expr., 68 784

Mitterrand, 26 810 (38,97) ; Chirac, 14 965 (21,75) ; Barre, 8 660 (12,59) ; Le Pen, 6 249 (9,08) ; Lajoinie, 5 327 (7,74) ; Juquin, 2 617 (3,80) ; Waechter, 2 379 (3,45) ; Laguiller, 1 485 (2,15) ; Boussel, 292 (0,42).

1981. – Mitterrand, 21 268 (28,80) ; Chirac, 16 937 (22,93) ; Marchais, 14 168 (19,18) ; Giscard d'Estaing, 13 353 (18,08) ; Lalonde, 2 434 ; Crépeau, 1 743 ; Laguiller, 1 422 ; Debré, 912 ; Garaud, 898 ; Bouchardeau, 698.

ISLE

Ins., 5 398 ; suffr. expr., 4 526

Mitterrand, 2 008 (44,36) ; Chirac, 827 (18,27) ; Barre, 538 (11,88) ; Lajoinie, 334 (7,37) ; Le Pen, 309 (6,82) ; Juquin, 192 (4,24) ; Waechter, 188 (4,15) ; Laguiller, 109 (2,40) ; Boussel, 21 (0,46).

1981. – Mitterrand, 1 450 (34,88) ; Chirac, 889 (21,39) ; Marchais, 714 (17,17) ; Giscard d'Estaing, 621 (14,94) ; Lalonde, 155 ; Crépeau, 106 ; Laguiller, 90 ; Bouchardeau, 49 ; Garaud, 48 ; Debré, 34.

SAINT-JUNIEN

Ins., 8 726 ; suffr. expr., 7 271

Mitterrand, 2 317 (31,86) ; Chirac, 1 420 (19,52) ; Lajoinie, 1 340 (18,42) ; Barre, 754 (10,36) ; Juquin, 531 (7,30) ; Le Pen, 527 (7,24) ; Laguiller, 177 (2,43) ; Waechter, 175 (2,40) ; Boussel, 30 (0,41).

1981. – Marchais, 2 814 (37,44) ; Chirac, 1 725 (22,95) ; Mitterrand, 1 224 (16,28) ; Giscard d'Estaing, 1 075 (14,30) ; Lalonde, 189 ; Laguiller, 156 ; Crépeau, 144 ; Debré, 78 ; Garaud, 64 ; Bouchardeau, 46.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Ins., 6 053 ; suffr. expr., 5 007

Mitterrand, 1 932 (38,58) ; Chirac, 1 332 (26,60) ; Lajoinie, 598 (11,94) ; Barre, 466 (9,30) ; Le Pen, 335 (6,69) ; Juquin, 133 (2,65) ; Waechter, 116 (2,31) ; Laguiller, 84 (1,67) ; Boussel, 11 (0,21).

1981. – Chirac, 1 354 (28,62) ; Marchais, 1 216 (25,70) ; Mitterrand, 1 050 (22,19) ; Giscard d'Estaing, 777 (16,42) ; Lalonde, 100 ; Laguiller, 86 ; Crépeau, 71 ; Debré, 29 ; Garaud, 26 ; Bouchardeau, 21.

L'hégémonie socialiste se confirme avec un gain de douze points par rapport à 1981. Cette progression se fait pour l'essentiel aux dépens du PC, car globalement le rapport gauche/droite reste remarquablement stable à 60/40.

C'est sur le score communiste que l'actualité récente a focalisé l'attention. Le recul est considérable pour un département où le score du PC a dépassé, voici moins de dix ans, 33 %. Mais dans les cantons les plus ruraux — Eymoutiers, Saint-Mathieu, Laurière, — le PC garde ses places fortes et reste au-dessus de 20 %. Dans le canton d'Ambazac, où dans des temps plus fastes Jacques Duclos avait donné en 1969 le coup d'envoi de sa campagne présidentielle, M. Lajoinie établit un probable record national : 48,52 % des voix dans la commune des Billanges (288 électeurs inscrits). L'effet Juquin, en dépit des secousses qui ont remué le milieu communiste du département, reste bien en deçà de ce qu'espéraient ses supporters.

La progression de M. Le Pen se fait principalement aux dépens du RPR. Un chiffre est très remarqué en Limousin : les 66 voix (5,9 % des suffrages exprimés) obtenues à Oradour-sur-Glane.

VOSGES

Ins., 275 172 ; vot., 227 660
Abst., 47 512 (17,26 %)
Suffr. expr., 220 586

Mitterrand	78 034 (35,37)
Chirac	42 328 (19,18)
Barre	38 298 (17,36)
Le Pen	32 837 (14,88)

Waechter, 10 612 (4,81) ; **Lajoinie**, 8 666 (3,92) ; **Laguiller**, 5 612 (2,54) ; **Juquin**, 3 190 (1,44) ; **Boussel**, 1 009 (0,45).

1986. – Ins., 274 706 ; abst., 20,86 % ; suffr. expr., 204 130. RPR, 76 392 (37,42) ; PS, 66 163 (32,41) ; UDF-CDS, 23 033 (11,28) ; FN, 16 371 (8,01) ; PC, 11 329 (5,54) ; Verts, 6 699 (3,28) ; Alt., 2 621 (1,28) ; MPPT, 1 522 (0,74).

1981. – Ins., 271 274 ; abst., 17,60 % ; suffr. expr., 218 363. Giscard d'Estaing, 65 333 (29,91) ; Mitterrand, 59 205 (27,11) ; Chirac, 39 975 (18,30) ; Marchais, 25 136 (11,51) ; Lalonde, 8 182 (3,74) ; Laguiller, 7 031 (3,21) ; Debré, 4 364 (1,99) ; Crépeau, 3 777 (1,72) ; Garaud, 3 172 (1,45) ; Bouchardeau, 2 188 (1,00).

ÉPINAL

Ins., 23 169 ; suffr. expr., 18 271

Mitterrand, 6 590 (36,06) ; Chirac, 4 125 (22,57) ; Barre, 3 053 (16,70) ; Le Pen, 2 435 (13,32) ; Waechter, 851 (4,65) ; Lajoinie, 475 (2,59) ; Juquin, 324 (1,77) ; Laguiller, 305 (1,66) ; Boussel, 113 (0,61).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 685 (29,96) ; Mitterrand, 5 449 (28,71) ; Chirac, 3 856 (20,32) ; Marchais, 1 625 (8,56) ; Lalonde, 770 ; Laguiller, 439 ; Debré, 364 ; Crépeau, 346 ; Garaud, 245 ; Bouchardeau, 195.

GÉRARDMER

Ins., 6 269 ; suffr. expr., 5 037

Mitterrand, 1 567 (31,10) ; Chirac, 976 (19,37) ; Barre, 888 (17,62) ; Le Pen, 578 (11,47) ; Lajoinie, 360 (7,14) ; Waechter, 323 (6,41) ; Juquin, 218 (4,32) ; Laguiller, 112 (2,22) ; Boussel, 15 (0,29).

1981. – Mitterrand, 1 404 (26,81) ; Giscard d'Estaing, 1 295 (24,73) ; Chirac, 949 (18,12) ; Marchais, 811 (15,48) ; Lalonde, 227 ; Laguiller, 188 ; Crépeau, 115 ; Debré, 99 ; Garaud, 77 ; Bouchardeau, 71.

GOLBEY

Ins., 5 232 ; suffr. expr., 4 151

Mitterrand, 1 835 (44,20) ; Chirac, 633 (15,24) ; Barre, 630 (15,17) ; Le Pen, 583 (14,04) ; Waechter, 160 (3,85) ; Lajoinie, 158 (3,80) ; Laguiller, 80 (1,92) ; Juquin, 46 (1,10) ; Boussel, 26 (0,62).

1981. – Mitterrand, 1 327 (34,13) ; Giscard d'Estaing, 1 076 (27,67) ; Chirac, 569 (14,63) ; Marchais, 405 (10,41) ; Lalonde, 147 ; Laguiller, 143 ; Debré, 84 ; Crépeau, 65 ; Garaud, 44 ; Bouchardeau, 28.

NEUFCHATEAU

Ins., 4 910 ; suffr. expr., 3 961

Mitterrand, 1 521 (38,39) ; Barre, 762 (19,23) ; Chirac, 683 (17,24) ; Le Pen, 475 (11,99) ; Waechter, 207 (5,22) ; Lajoinie, 145 (3,66) ; Laguiller, 89 (2,24) ; Juquin, 62 (1,56) ; Boussel, 17 (0,42).

1981. – Mitterrand, 1 280 (31,91) ; Giscard d'Estaing, 1 110 (27,67) ; Chirac, 684 (17,05) ; Marchais, 345 (8,60) ; Lalonde, 185 ; Laguiller, 99 ; Crépeau, 89 ; Bouchardeau, 85 ; Debré, 70 ; Garaud, 64.

REMIREMONT

Ins., 6 029 ; suffr. expr., 4 745

Mitterrand, 1 515 (31,92) ; Chirac, 1 083 (22,82) ; Barre, 877 (18,48) ; Le Pen, 693 (14,60) ; Waechter, 247 (5,20) ; Lajoinie, 160 (3,37) ; Laguiller, 108 (2,27) ; Juquin, 46 (0,96) ; Boussel, 16 (0,33).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 493 (29,44) ; Mitterrand, 1 283 (25,30) ; Chirac, 1 095 (21,59) ; Marchais, 436 (8,59) ; Lalonde, 215 ; Laguiller, 182 ; Debré, 125 ; Crépeau, 98 ; Garaud, 83 ; Bouchardeau, 60.

SAINT-DIÉ

Ins., 15 324 ; suffr. expr., 11 673

Mitterrand, 4 094 (35,07) ; Barre, 2 131 (18,25) ; Chirac, 1 999 (17,12) ; Le Pen, 1 854 (15,88) ; Lajoinie, 616 (5,27) ; Waechter, 541 (4,63) ; Laguiller, 208 (1,78) ; Juquin, 190 (1,62) ; Boussel, 40 (0,34).

1981. – Mitterrand, 3 721 (30,28) ; Giscard d'Estaing, 3 515 (28,60) ; Chirac, 2 068 (16,83) ; Marchais, 1 574 (12,81) ; Lalonde, 394 ; Laguiller, 253 ; Debré, 221 ; Crépeau, 212 ; Bouchardeau, 170 ; Garaud, 159.

Jusqu'alors beaucoup plus marqué à droite que la moyenne nationale, le département obtient des résultats assez proches de ceux obtenus au niveau national. La majorité enregistre un recul sensible : M. Barre recueille 17,36 % des voix, alors que M. Giscard d'Estaing, au premier tour de 1981, obtenait 29,91 %.

YONNE

Ins., 221 095 ; vot., 181 770
Abst., 39 325 (17,78 %)
Suffr. expr., 177 801

Mitterrand	58 944 (33,15)
Chirac	35 494 (19,96)
Barre	30 639 (17,23)
Le Pen	27 966 (15,72)

Lajoinie, 11 211 (6,30) ; **Waechter**, 6 451 (3,62) ; **Laguiller**, 3 211 (1,80) ; **Juquin**, 3 010 (1,69) ; **Boussel**, 875 (0,49).

1986. – Ins., 220 948 ; abst., 21,78 % ; suffr. expr., 164 792. Un. opp., 79 011 (47,94) ; PS, 49 254 (29,88) ; FN, 17 074 (10,36) ; PC, 16 933 (10,27) ; MPPT, 1 858 (1,12) ; 186, 662 (0,40).

1981. – Ins., 216 357 ; abst., 18,27 % ; suffr. expr., 173 555. Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22) ; Mitterrand, 43 672 (25,16) ; Chirac, 30 759 (17,72) ; Marchais, 24 282 (13,99) ; Lalonde, 6 702 (3,86) ; Laguiller, 4 341 (2,50) ; Crépeau, 3 852 (2,21) ; Debré, 3 173 (1,82) ; Garaud, 2 580 (1,48) ; Bouchardeau, 1 729 (0,99).

AUXERRE

Ins., 22 004 ; suffr. expr., 17 135

Mitterrand, *6 006* (*35,05*) ; Barre, 3 890 (22,70) ; Chirac, 2 891 (16,87) ; Le Pen, 2 216 (*12,93*) ; Lajoinie, 721 (4,20) ; Waechter, *672* (*3,92*) ; *Juquin*, *351* (*2,04*) ; Laguiller, 270 (1,57) ; Boussel, 118 (*0,68*).

1981. – Giscard d'Estaing, 5 571 (30,69) ; Mitterrand, *5 420* (*29,86*) ; Chirac, 2 731 (15,04) ; Marchais, 1 954 (10,76) ; Lalonde, 796 ; Crépeau, 462 ; Laguiller, 373 ; Debré, 351 ; Garaud, 259 ; Bouchardeau, 232.

AVALLON

Ins., 4 715 ; suffr. expr., 3 806

Mitterrand, 1 467 (38,54) ; Chirac, 813 (21,36) ; Barre, 580 (15,23) ; Le Pen, 506 (13,29) ; Lajoinie, 154 (4,04) ; Waechter, 133 (3,49) ; Laguiller, 85 (2,23) ; Juquin, 54 (1,41) ; Boussel, 14 (0,36).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 114 (29,62) ; Mitterrand, 1 072 (28,51) ; Chirac, 686 (*18,24*) ; Marchais, 388 (10,31) ; Lalonde, 165 ; Laguiller, 93 ; Debré, 74 ; Crépeau, 71 ; *Garaud*, 52 ; Bouchardeau, 45.

JOIGNY

Ins., 6 144 ; suffr. expr., 4 683

Mitterrand, 1 366 (29,16) ; Chirac, 1 142 (24,38) ; Barre, 841 (17,95) ; Le Pen, 839 (17,91) ; Lajoinie, *184* (3,92) ; *Waechter*, 150 (3,20) ; Laguiller, 74 (1,58) ; Juquin, 67 (1,43) ; Boussel, 20 (0,42).

1981. – Giscard d'Estaing, 1 547 (31,90) ; Mitterrand, 1 217 (25,09) ; Chirac, 967 (*19,94*) ; *Marchais*, *506* (10,43) ; Lalonde, 182 ; Crépeau, 123 ; Laguiller, 99 ; Debré, 82 ; Garaud, 78 ; Bouchardeau, 48.

MIGENNES

Ins., 4 933 ; suffr. expr., 3 827

Mitterrand, 1 347 (35,19) ; Lajoinie, 630 (16,46) ; Le Pen, 578 (15,10) ; Chirac, 549 (14,34) ; Barre, 438 (11,44) ; Waechter, 113 (2,95) ; Juquin, 95 (2,48) ; Laguiller, 57 (1,48) ; Boussel, 20 (0,52).

1981. – Mitterrand, *1 041* (*27,40*) ; Giscard d'Estaing, 923 (24,29) ; Marchais, 881 (23,19) ; Chirac, 490 (12,89) ; Lalonde, 122 ; Laguiller, 105 ; Crépeau, 86 ; Debré, 61 ; Garaud, 49 ; Bouchardeau, 41.

SENS

Ins., 15 250 ; suffr. expr., 11 954

Mitterrand, 3 705 (30,99) ; Chirac, 2 433 (20,35) ; Le Pen, 2 259 (18,89) ; Barre, 1 983 (16,58) ; Lajoinie, 774 (6,47) ; Waechter, 397 (3,32) ; Juquin, 179 (1,49) ; Laguiller, 177 (1,48) ; Boussel, 47 (0,39).

1981. – Giscard d'Estaing, 3 667 (29,40) ; Mitterrand, 2 794 (22,40) ; Chirac, 2 375 (19,04) ; Marchais, 1 923 (15,41) ; Lalonde, 537 ; Crépeau, 314 ; Laguiller, 270 ; Debré, 257 ; Garaud, 192 ; Bouchardeau, 142.

M. Soissons (UDF-PR), député, a réussi à placer M. Barre dont il est un des lieutenants devant M. Chirac à Auxerre, dont il est le maire. M. Auberger (RPR), également député, a fait de même pour le premier ministre dans sa ville de Joigny. Toutefois aucun des deux n'a pu empêcher M. Mitterrand de réaliser une meilleure performance que le PS en 1986 dans ces deux villes. Le président-candidat y obtient environ trois point de mieux que la liste socialiste alors conduite par M. Nallet, qui est le trésorier de sa campagne.

TERRITOIRE-DE-BELFORT

Ins., 84 925 ; vot., 69 549
Abst., 15 376 (18,10 %)
Suffr. expr., 67 920

Mitterrand	24 983 (36,78)
Chirac	11 749 (17,29)
Le Pen	11 390 (16,76)
Barre	9 437 (13,89)

Waechter, 3 589 (5,28) ; Lajoinie, 3 046 (4,48) ; Laguiller, 1 966 (2,89) ; Juquin, 1 410 (2,07) ; Boussel, 350 (0,51).

1986. – Ins., 84 272 ; abst., 19,38 % ; suffr. expr., 64 714. PS, *27 471* (42,45) ; Un.opp., 23 678 (36,58) ; FN, 7 182 (11,09) ; PC, 3 404 (5,26) ; Alt., 1 720 (2,65) ; LO, 738 (1,14) ; MPPT, 318 (0,49) ; POE, 197 (0,30).

1981. – Ins., 81 324 ; abst., 18,53 % ; suffr. expr., 64 985. Mitterrand, 21 721 (33,42) ; Giscard d'Estaing, 16 126 (24,81) ; Chirac, *10 616* (*16,33*) ; Marchais, 7 718 (11,87) ; Lalonde, 2 623 (4,03) ; Laguiller, 2 035 (3,13) ; Crépeau, 1 304 (2,00) ; Debré, 1 088 (1,67) ; Bouchardeau, 894 (1,37) ; Garaud, 860 (1,32).

BELFORT

Ins., 28 887 ; suffr. expr., 22 220

Mitterrand, 7 779 (35,00) ; Le Pen, 3 944 (17,74) ; Chirac, 3 619 (16,28) ; Barre, 3 201 (14,40) ; Lajoinie, 1 184 (5,32) ; Waechter, 1 179 (5,30) ; Laguiller, *607* (2,73) ; Juquin, 593 (2,66) ; Boussel, 114 (0,51).

1981. – Mitterrand, 7 346 (32,36) ; Giscard d'Estaing, *5 719* (*25,20*) ; Chirac, 3 538 (15,59) ; Marchais, 2 939 (12,95) ; Lalonde, 927 ; Laguiller, 634 ; Crépeau, 485 ; Debré, 421 ; Bouchardeau, 378 ; Garaud, 307.

BEAUCOURT

Ins., 3 149 ; suffr. expr., 2 460

Mitterrand, 970 (39,43) ; Chirac, 444 (18,04) ; Le Pen, 381 (15,48) ; Barre, 276 (11,21) ; Lajoinie, 149 (6,05) ; Waechter, 113 (4,59) ; Laguiller, 82 (3,33) ; Juquin, 39 (1,58) ; Boussel, 6 (0,24).

1981. – Mitterrand, *845* (*33,66*) ; Giscard d'Estaing, 511 (20,35) ; Marchais, 483 (19,24) ; Chirac, 373 (14,86) ; Lalonde, 78 ; Laguiller, 70 ; Crépeau, 61 ; Debré, 35 ; Garaud, 29 ; Bouchardeau, 25.

DELLE

Ins., 4 094 ; suffr. expr., 3 053

Mitterrand, 1 249 (40,91) ; Le Pen, 540 (17,68) ; Chirac, 493 (16,14) ; Barre, 399 (13,06) ; Lajoinie, 128 (4,19) ; Waechter, *111* (*3,63*) ; Laguiller, *77* (2,52) ; Juquin, 42 (1,37) ; Boussel, 14 (0,45).

1981. – Mitterrand, 1 242 (33,54) ; Giscard d'Estaing, *977* (*26,39*) ; Chirac, 591 (15,96) ; Marchais, 428 (11,56) ; Lalonde, 145 ; Laguiller, 121 ; Crépeau, 66 ; Debré, 59 ; Bouchardeau, 37 ; Garaud, 36.

Avec 16,76 % des voix, le Front national se renforce très sensiblement par rapport à 1986, talonnant M. Chirac et distançant largement M. Barre. M. Le Pen devance même les deux candidats de droite à Belfort, dont M. Jean-Pierre Chevènement (PS) est maire, et dans un tiers des cantons et communes du département. Il est particulièrement fort dans les secteurs à forte densité d'immigrés.

Par rapport à 1981, M. Mitterrand gagne près de 3,5 points. Les deux partis de la droite traditionnelle perdent en revanche près de 10 %. Le PCF continue sa dégringolade. On le retrouve à 4,48 % avec presque un point de moins que le candidat des Verts !

M. Mitterrand souverain dans les DOM

Dans les quatre départements d'outre-mer (La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane), les résultats du scrutin déjouent tous les pronostics. Le président-candidat recueille partout la majorité absolue : 54,04 % en moyenne..

Pour M. Chirac, qui n'obtient au total que 20,06 % des suffrages en ne dépassant qu'à peine M. Barre (19,09 %), l'échec est d'autant plus cuisant que le premier ministre-candidat n'avait pas lésiné sur les attentions et sur les largesses au cours de la campagne électorale. A croire que les électeurs ont été indisposés par l'ampleur même de sa campagne....

Cet échec est partagé par le ministre des DOM-TOM, M. Pons, dont la politique n'a guère convaincu depuis deux ans.

La popularité de M. Mitterrand, qui doit justement visiter, lundi 25 et mardi 26 avril, les deux départements antillais, apparaît singulièrement paradoxale, par son haut niveau. Surtout si l'on considère que le président-candidat n'avait pas mené campagne outre-mer, sauf à La Réunion. Les polémiques suscitées par le traitement de l'information sur Radio-France outre-mer n'ont sans doute pas non plus été étrangères à cette surprise.

Les DOM se distinguent aussi par leur rejet du Front national : M. Le Pen ne recueille, au total, que 1,70 % des suffrages.

GUADELOUPE

Ins., 197 755 ; vot., 82 351
Abst., 115 404 (58,35 %)
Suffr. expr., 77 179

Mitterrand	42 539 (55,11)
Chirac	19 493 (25,25)
Barre	8 135 (10,54)
Lajoinie	4 198 (5,43)

Le Pen, 1 297 (1,68) ; Laguiller, 607 (0,78) ; Waechter, 454 (0,58) ; Juquin, 317 (0,41) ; Boussel, 139 (0,18).

1986. – Ins., 189 071 ; abst., 52,52 % : suffr. expr., 80 227. RPR, 28 449 (35,46) ; PS, 22 344 (27,85) ; APP. PC, 18 870 (23,52) ; UDF, 8 776 (10,93) ; DIV. G., 1 002 (1,24) ; FN, 553 (0,68) ; ECOL., 233 (0,29.

1981. – Ins., 177 461 ; abst., 60,32 % ; suffr. expr., 68 265. Giscard d'Estaing, 48 356 (70,83) ; Chirac, 6 858 (10,04) ; Mitterrand, 6 671 (9,77) ; Marchais, 4 584 (6,71) ; Laguiller, 472 (0,69) ; Garaud, 376 (0,55) ; Lalonde, 333 (0,48) ; Debré, 229 (0,33) ; Crépeau, 212 (0,31) ; Bouchardeau, 174 (0,25).

M. Mitterrand, qui devait tenir son premier meeting public de l'entre-deux-tours le lundi soir 25 avril à Pointe-à-Pitre, a fait un triomphe à la Guadeloupe, en obtenant 55,11 % des suffrages exprimés. Il arrive en tête dans la plupart des communes, y compris au Gosier (banlieue résidentielle RPR de Pointe-à-Pitre), à Baie-Mahault et au Moule, où les deux maires sont députés apparentés RPR. A Gourbeyre, ville dont Mme Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat, est le maire, M. Chirac ne distance M. Mitterrand que de deux voix.

Dans les îles du nord de l'archipel, où M. Chirac rafle 53,50 % des suffrages, M. Le Pen, boycotté par la plupart des électeurs, recueille en moyenne 10,60 % des voix, soit respectivement 8,5 % à Saint-Martin (où la population est formée à 20 % d'immigrés clandestins), et 12,60 % à Saint-Barthélemy, la « Bretagne guadeloupéenne ».

GUYANE

Ins., 30 176 ; vot., 16 922
Abst., 13 254 (43,92 %)
Suffr. expr., 16 353

Mitterrand	8 495 (51,94)
Chirac	4 996 (30,55)
Barre	1 498 (9,16)
Le Pen	771 (4,71)

Waechter, 191 (1,16) ; Laguiller, 148 (0,90) ; Lajoinie, 112 (0,68) ; Juquin, 115 (0,64) ; Boussel, 37 (0,22).

1986. – Ins., 29 984 ; abst., 38,50 % : suffr. expr., 15 596. Div. g., 7 541 (48,35) ; RPR, 5 332 (34,18) ; UDF, 2 723 (17,45).

1981. – Ins., 23 003 ; abst., 56,00 % ; suffr. expr., 9 831. Giscard d'Estaing, 4 215 (42,87) ; Chirac, 2 744 (27,91) ; Mitterrand, 2 084 (21,19) ; Lalonde, 183 (1,86) ; Marchais, 145 (1,47) ; Laguiller, 115 (1,16) ; Garaud, 107 (1,08) ; Crépeau, 103 (1,04) ; Debré, 75 (0,76) ; Bouchardeau, 60 (0,61).

M. Mitterrand fait un tabac que personne n'avait prévu : avec 51,94 % des suffrages exprimés le président sortant améliore de 30,75 points son score du premier tour de 1981, alors que M. Chirac (30,55 %) ne progresse, en sept ans, que de 2,64 points.

Le vote mitterrandien est particulièrement fort à Cayenne (61,51 %) – où M. Chirac n'obtient que 25,04 % – mais aussi dans beaucoup d'autres communes. Au total, le président-candidat devance le premier ministre-candidat dans dix communes sur vingt. Et le fait nouveau réside justement dans le vote protestataire dont il bénéficie, de la part de communes de la forêt amazonienne, tile Maripasoula, où le chef d l'Etat a reçu le soutien des « Bonis », les descendants des anciens esclaves « marrons », qui ont conservé en Amérique du Sud les traditions africaines de leurs aïeux.

M. Chirac en revanche, l'emporte à Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

MARTINIQUE

Ins., 216 412 ; vot., 124 910
Abst., 91 502 (42,28 %)
Suffr. expr., 116 940

Mitterrand	68 847 (58,87)
Chirac	23 227 (19,86)
Barre	19 129 (16,35)
Lajoinie	2 319 (1,98)

Le Pen, 1 365 (1,16) ; Laguiller, 826 (0,70) ; Waechter, 686 (0,58) ; Juquin, 348 (0,29) ; Boussel, 193 (0,16).

1986. – Ins., 204 823 ; abst., 41,35 % : suffr. expr., 109 500. Un g, 56 044 (51,18) ; Un opp, 46 474 (42,44) ; Ext g, 3 298 (3,01) ; Div opp, 2 212 (2,02) ; FN, 1 472 (1,34).

1981. – Ins., 187 657 ; abst., 51,71 % ; suffr. expr., 86 560. Giscard d'Estaing, 62 422 (72,11) ; Mitterrand, 10 530 (12,16) ; Chirac, 8 753 (10,11) ; Marchais, 2 131 (2,46) ; Laguiller, 801 (0,92) ; Lalonde, 546 (0,63) ; Garaud, 413 (0,47) ; Debré, 386 (0,44) ; Crépeau, 367 (0,42) ; Bouchardeau, 211 (0,24).

Une fois de plus la Martinique a voté, probablement sous l'effet de son vieux réflexe légitimiste, pour le président sortant. Alors qu'au premier tour de 1981 M. Valéry Giscard d'Estaing récoltait 72,11 % des suffrages exprimés, ce 24 avril les deux grands de la droite ne totalisent ensemble que 36,22 %. Malgré des campagnes très actives, le score de chacun d'entre eux est presque identique à celui qu'il réalise en France (Chirac : 19,86 % ; Barre : 16,36 %). M. Mitterrand, lui, recueille 58,88 % des voix en dépit d'une campagne peu dynamique.

Les supporters de MM. Chirac et Barre proclamaient qu'en cas de scrutin serré « l'outre-mer ferait la différence ». Pour ce qui concerne la Martinique, la prévision s'est révélée exacte, mais en sens inverse.

Les « petits » candidats sont encore plus petits qu'en métropole, ne réunissant à eux six que 4,92 % des voix. M. Jean-Marie Le Pen doit être compté, au niveau local, parmi ces « petits » avec 1,17 % contre 1,60 % en mars 1986. Le président du Front national espérait pourtant tripler son score.

LA RÉUNION

Ins., 292 627 ; vot., 215 557
Abst., 77 070 (26,33 %)
Suffr. expr., 211 293

Mitterrand	108 077 (51,15)
Barre	51 763 (24,49)
Chirac	36 897 (17,46)
Lajoinie	5 360 (2,53)

Le Pen, 3 740 (1,77) ; Laguiller, 1 832 (0,86) ; Waechter, 1 652 (0,78) ; Juquin, 1 299 (0,61) ; Boussel, 673 (0,31).

1986. – Ins., 278 418 ; abst., 25,41 % : suffr. expr., 200 248. UN. OPP., 73 841 (36,87) ; APP. PC, 58 817 (29,37) ; DIV. OPP., 34 191 (17,07) ; PS, 27 437 (13,70) ; DIV. G., 2 142 (1,06) ; FN, 2 116 (1,05) ; DIV. OPP., 1 704 (0,85).

1981. – Ins., 237 153 ; abst., 35,17 % ; suffr. expr., 151 956. Giscard d'Estaing, *70 086* (*46,12*) ; Marchais, 33 371 (21,96) ; Chirac, 16 137 (10,61) ; Mitterrand, 15 017 (9,88) ; Debré, 10 055 (6,61) ; Laguiller, 3 083 (2,02) ; Lalonde, 1 450 (0,95) ; Garaud, 1 288 (0,84) ; Crépeau, 831 (0,54) ; Bouchardeau, 638 (0,41).

Du jamais vu. Pour la première fois à la Réunion, un candidat à l'élection présidentielle franchit la barre des 50 % dès le premier tour. Avec plus de 51 % des voix réunionnaises rassemblées sur son nom, M. Mitterrand a visiblement placé ce département sous son charme. Quel chemin parcouru depuis les 9 % qu'il avait réalisés au premier tour de 1981 !

Certes, on s'attendait à un bon score du président-candidat, après la décision du Parti communiste réunionnais de lui apporter son soutien (30 % des voix environ) dès le 24 avril. Avec l'appoint de la fédération socialiste locale, le président sortant était crédité de 45 % des voix. Le chef de l'Etat a visiblement séduit de nombreux centristes. Ainsi, même dans des communes où la majorité était largement dominante, M. Mitterrand arrive en première position, souvent avec plus de 50 % des voix. Il n'est devancé que dans la commune barriste du Tampon dans le sud de l'île. Réflexe légitimiste sans aucun doute. En 1981, le même phénomène avait bénéficié à M. Giscard d'Estaing, mais au second tour.

Le deuxième enseignement de ce scrutin à la Réunion est l'échec de M. Chirac. Malgré les bons points qu'aurait pu lui octroyer sa politique volontariste en faveur des DOM, le premier ministre est nettement devancé par M. Barre. M. Chirac a payé le dérapage entre son action personnelle et l'état du RPR à la Réunion, qui depuis 1983 est sur la pente d'un déclin un peu semblable à celui du PC. Le non-renouvellement des cadres de la formation gaulliste locale, parfois archaïque, alors que ceux des socialistes et des communistes ont évolué, explique en grande partie le recul du RPR dans un département qui, il y a une quinzaine d'années encore, était une de ses chasses gardées. Le faible score de M. Lajoinie montre que M. Paul Vergès, secrétaire général du PCR, a su tenir son électorat et qu'il a fait taire, le temps de l'élection présidentielle, les dissensions internes. Enfin, si dans l'Hexagone les thèses de M. Le Pen captent une fraction de plus en plus large de l'électorat, à la Réunion, île multiraciale et multiconfessionnelle, elles n'ont que très peu d'écho.

Dans les territoires d'outre-mer

WALLIS-ET-FUTUNA

Ins., 8 316 ; vot., 6 020
Abst., 2 296 (27,60 %)
Suffr. expr., 6 013

Chirac	3 143 (52,27)
Barre	2 364 (39,31)
Mitterrand	434 (7,21)
Le Pen	37 (0,61)

Waechter, 12 (0,19) ; Laguiller, 10 (0,16) ; Boussel, 7 (0,11) ; Juquin, 4 (0,06) ; Lajoinie, 2 (0,03).

1986. – Ins., 7 852 ; abst., 19,46 % : suffr. expr., 6 312. RPR, 2 570 (40,71) ; DIV. G., 1 842 (29,18) ; DIV. D., 1 669 (26,44) ; DIV. G., 231 (3,65).

1981. – Ins., 6 606 ; abst., 26,65 % ; suffr. expr., 4 834. Giscard d'Estaing, 2 911 (60,21) ; Chirac, 1 868 (38,64) ; Mitterrand, 26 (0,53) ; Debré, 8 (0,16) ; Marchais, 6 (0,12) ; Garaud, 5 (0,10) ; Lalonde, 4 (0,08) ; Bouchardeau, 3 (0,06) ; Laguiller, 2 (0,04) ; Crépeau, 1 (0,02).

Les électeurs des royaumes jumeaux de Wallis-et-Futuna se sont donnés M. Chirac (52,27 %) pour souverain. Leur vote s'inscrit dans la continuité légitimiste de ce territoire du Pacifique sud qui avait plébiscité M. Giscard d'Estaing au premier tour de 1981, sans crainte de se retrouver ensuite à contre-courant par rapport à la métropole...

Il n'en demeure pas moins que, dans le contexte local, le résultat obtenu par M. Barre (39,31 %) traduit de fortes réserves à l'encontre de la politique du premier ministre, séquelles de conflits récents entre l'administration et les autorités coutumières.

Toutes proportions gardées, M. Mitterrand tire bien son épingle du jeu. Par rapport à 1981 il enregistre même une progression que l'on peut qualifier de spectaculaire puisque le président sortant passe de 0,53 % à 7,22 % ! M. Le Pen, en revanche ne fait pas du tout recette, contrairement à ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Ins., 88 223 ; vot., 51 426
Abst., 36 797 (41,70 %)
Suffr. expr., 50 922

Chirac	38 025 (74,67)
Le Pen	6 308 (12,38)
Barre	3 115 (6,11)
Mitterrand	2 536 (4,98)

Waechter, 303 (0,59) ; Laguiller, 295 (0,57) ; Lajoinie, 169 (0,33) ; Juquin 92 (0,18) ; Boussel, 79 (0,15).

1986. – Ins., 90 571 ; abst., 49,61 % : suffr. expr., 44 817. UN. OPP., 39 677 (88,53) ; EXT. G., 3 985 (8,89) ; FN-DISS., 1 115 (2,57).

1981. – Ins., 73 280 ; abst., 33,94 % ; suffr. expr., 48 076. Giscard d'Estaing, 23 471 (48,82) ; Mitterrand, 11 218 (23,33) ; Chirac, 8 479 (17,63) ; Marchais, 1 647 (3,42) ; Lalonde, 869 (1,80) ; Laguiller, 728 (1,51) ; Garaud, 637 (1,32) ; Crépeau, 483 (1,00) ; Debré, 405 (0,84) ; Bouchardeau, 139 (0,28).

Le boycottage du scrutin par les indépendantistes est surtout préjudiciable à M. Mitterrand, qui enregistre une perte de 18,35 points par rapport à 1981. M. Chirac, lui, tire le profit maximal de sa politique d'alignement sur le parti de M. Lafleur, député du territoire, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, en récupérant les anciens suffrages giscardiens.

A Nouméa, où la participation a atteint 83,11 %, M. Chirac recueille 73,40 % des suffrages, devant MM. Le Pen (13,64 %), Barre (7,54 %) et Mitterrand (3,82 %).

Dans les collectivités territoriales

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Ins., 4 426 ; vot., 2 480
Abst., 1 946 (43,96 %)
Suffr. expr., 2 149

Chirac	751 (34,94)
Mitterrand	693 (32,24)
Barre	304 (14,14)
Waechter	181 (8,42)

Le Pen, 106 (4,93) ; Laguiller, 60 (2,79) ; Juquin, 20 (0,93) ; Lajoinie, 20 (0,93) ; Boussel, 14 (0,65).

1986. – Ins., 4 097 ; abst., 21,18 % : suffr. expr., 3 139. PS, 1 526 (48,61) ; UDF-CDS, 619 (19,71) ; RPR, 612 (19,49) ; UDF, 219 (6,97) ; MRG, 163 (5,19).

1981. – Ins., 3 856 ; abst., 25,49 % ; suffr. expr., 2 778. Giscard d'Estaing, 1 607 (57,84) ; Mitterrand, 508 (18,28) ; Chirac, 201 (7,23) ; Lalonde, 116 (4,17) ; Laguiller, 103 (3,70) ; Marchais, 78 (2,80) ; Crépeau, 73 (2,62) ; Garaud, 42 (1,51) ; Debré, 37 (1,33) ; Bouchardeau, 13 (0,46).

Le contentieux franco-canadien sur la zone de pêche dans l'estuaire du Saint-Laurent, qui crée de grosses difficultés aux pêcheries de Saint-Pierre-et-Miquelon, n'a pas vraiment porté préjudice à M. Chirac, qui gagne 27,72 points par rapport à 1981 et arrive en tête du scrutin devant M. Mitterrand. Le président sortant fait lui aussi beaucoup mieux qu'il y a sept ans, en augmentant son score de 13,97 points, mais ne fait pas, loin de là, le plein des voix rassemblées aux dernières législatives par le maire de Saint-Pierre, M. Albert Pen.

Il apparaît, d'autre part, que les habitants de l'archipel français d'Amérique du Nord sont plus sensibles aux préoccupations écologiques qu'aux thèses de l'extrême droite : M. Waechter, avec 8,42 % des suffrages, distance M. Le Pen (4,93 %).

MAYOTTE

Ins., 22 243 ; vot., 15 390
Abst., 6 853 (30,80 %)
Suffr. expr., 15 208

Barre	8 346 (54,87)
Chirac	5 606 (36,86)
Mitterrand	611 (4,01)
Le Pen	196 (1,28)

Lajoinie, 190 (1,24) ; Juquin, 89 (0,58) ; Laguiller, 79 (0,51) ; Boussel, 54 (0,35) ; Waechter, 37 (0,24).

1986. – Ins., 20 846 ; abst., 21,72 % : suffr. expr., 16 225. UDF-CDS, 10 506 (64,75) ; RPR, 5 329 (32,84) ; ext. g., 285 (1,75) ; div. d., 105 (0,64).

1981. – Ins., 20 303 ; abst., 43,46 % : suffr. expr., 11 391. Giscard d'Estaing, 8 347 (73,27) ; Chirac, 2 128 (18,68) ; Mitterrand, 263 (2,30) ; Laguiller, 223 (1,95) ; Garaud, 134 (1,17) ; Debré, 87 (0,76) ; Bouchardeau, 64 (0,56) ; Marchais, 58 (0,50) ; Crépeau, 45 (0,39) ; Lalonde, 42 (0,36).

Les Mahorais se sont convertis au barrisme ! Ce constat traduit l'influence croissante, dans cette collectivité territoriale de l'océan Indien, du député UDF-CDS, M. Henry Jean-Baptiste, qui a su rallier à la cause de l'ancien premier ministre bon nombre des électeurs habituels du Mouvement populaire mahorais. M. Chirac, nettement distancé, paie la déception de la population locale qui espérait accéder au statut départemental et a réclamé en vain un référendum pour consacrer son appartenance à la République française. M. Mitterrand, en revanche, fait localement figure de « petit » candidat.

Politique

Encore un mort et huit blessés en Nouvelle-Calédonie

Les résultats des élections régionales sont hypothéqués par la multiplication des violences et le taux d'abstention

Le double scrutin régional et présidentiel a été très perturbé, en Nouvelle-Calédonie, où 38 des 139 bureaux de vote n'ont pas pu ouvrir leurs portes. C'est à Canala, sur la côte est du territoire, que les incidents les plus violents ont eu lieu. Samedi soir, dans cette localité, l'un des principaux responsables du service d'ordre du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Henri Morini, avait été blessé, ainsi que deux autres militants « loyalistes », par des tirs de chevrotines.

Dimanche matin, toujours à Canala, peu après l'ouverture de l'un des bureaux de vote, un gendarme qui surveillait la mairie a été lui aussi blessé par balle. Puis, un peu plus tard, dans la journée, six autres gendarmes sont tombés dans une embuscade au cours de laquelle certains des militants du FLNKS ont utilisé des armes automatiques. Deux des gendarmes blessés l'ont été grièvement. Au même moment, on apprenait la mort, à Sydney, du gendarme blessé par balles lors des affrontements d'Ouvéa.

Les gendarmes ont été la cible de tireurs en d'autres points du territoire : à Pouembout (côte ouest), l'un d'eux a été atteint. A Koné et Païta (côte ouest), il n'y a pas eu, en revanche, de victime. A Saint-Louis, près de Nouméa, une fusillade a opposé Mélanésiens et forces de l'ordre. Au Mont-Dore, la mairie a été momentanément encerclée par des indépendantistes.

Dans les trois îles Loyauté, des barrages ont empêché certains électeurs de se rendre aux urnes.

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, arrivé lundi matin à Nouméa, a donné pour instruction aux forces de sécurité de « répondre aux armes par les armes.

A 13 h 30 locales, encore à Canala (4 h 30 en métropole), lundi, une Mélanésienne de dix-huit ans a été tuée par balle au cours d'une nouvelle fusillade entre les gendarmes assiégés et les militants du FLNKS.
à lundi.

Sur l'île d'Ouvéa, toujours fermée à la presse, une vaste opération menée conjointement par la gendarmerie et par l'armée se poursuivait, lundi matin, pour essayer de libérer les seize gendarmes toujours détenus en otages par les militants du FLNKS. Onze gendarmes ont été libérés dans la nuit de dimanche à lundi (à l'aube à Ouvéa), à la suite, semble-t-il, d'une intervention des chefs coutumiers auprès des ravisseurs.

« Il n'y aura jamais de futur institutionnel dans ce pays sans notre accord, a déclaré le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou. M. Pons va constater jusqu'où peut aller le prix de son mépris pour le FLNKS. »

Le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, s'est déclaré convaincu, pour sa part, de la « démobilisation » du FLNKS. « Petit à petit, le FLNKS se disloque, a-t-il estimé. Il mène des actions isolées sur un terrain mouvant. »

Cette situation — la plus violente que la Nouvelle-Calédonie ait connue depuis la fin de 1984 — hypothèque lourdement l'entrée en vigueur du nouveau statut du territoire. Si les résultats des élections régionales dans les deux régions sud (Nouméa) et ouest traduisent assez bien la réalité politique du territoire, la forte abstention des électeurs dans les deux autres régions (est et îles Loyauté) à prédominance canaque ôte, en effet, toute valeur au bilan du scrutin boycotté par les indépendantistes.

Ce bilan se traduit, en l'état actuel des choses, par un net succès du RPCR (64,46 % des suffrages exprimés, trente-cinq élus), mais aussi par une forte poussée du Front national (22,49 %, huit élus), surtout chez les broussards de la côte ouest.

Tortures ?

Dans un communiqué diffusé dimanche soir, le FLNKS a porté de graves accusations contre les forces de l'ordre présentes sur l'île d'Ouvéa dans le cadre de l'opération déclenchée pour libérer les gendarmes détenus en otages.

Selon l'état-major indépendantiste : « *A Gossanah, l'armée a séparé les hommes des femmes et des enfants. Les hommes sont torturés pour qu'ils révèlent l'endroit où sont détenus les gendarmes prisonniers. Le pasteur Wéa Djoubelli a été attaché dimanche matin à un cocotier devant la gendarmerie de Fayaoué, alors qu'il était alité depuis deux semaines. A Mouli, l'armée a saccagé les maisons, détruit le mobilier et la vaisselle des familles. A l'aérodrome de Houloup, les gendarmes ont arrêté dimanche matin Hosséa Ohwane, maire d'Ouvéa, qui avait quitté Paris le 20 avril et n'avait donc rien à voir avec l'opération de commando, et qui a été emmené menottes aux poignets au campement de l'armée.* »

Le FLNKS ajoutait : « *Tournant le dos à la négociation dans une affaire aussi grave, le gouvernement français portera seul la responsabilité du bain de sang qui résultera de son coup de force à Gossanah.* »

Le siège de Canala

NOUMÉA
de notre correspondant

Accoudé sur le capot de son pick-up, l'homme met en joue toutes les voitures qui descendent de Canala. Autour de lui, ils sont une demi-douzaine, postés à l'embranchement de La Foa-Canala, à guetter le col d'Amieu, la frontière d'où pourrait jaillir le danger. Treillis de combat, pataugas, casquette à la Bigeard, fusil à lunette à la main, le broussard ne cache pas son attirail car il faut que tout le monde sache qu'on se battra pour La Foa.

« *On attend les Canaques au cas où ils viendraient attaquer le village.*

— Qu'est-ce que vous ferez ?

— *On ne prendra pas le thé avec eux.*

— Il n'y a pas de gendarmes pour maintenir l'ordre ?

— *Ils sont débordés, regardez, à Ouvéa... Et tous ceux qui se baignent dans la baie des Citrons...* »

Quelques kilomètres plus loin, à l'entrée de La Foa, des gendarmes prennent l'ombre devant le portail de la brigade. Ils disent ignorer que des milices d'auto-défense règlent quasiment la circulation. « *C'est peut-être pour chasser le cerf* », plaisante l'un d'eux.

De l'autre côté de la chaîne montagneuse, à Canala, les rumeurs ne sont pas moins alarmistes. « *Les fachos* » doivent débarquer régulièrement toutes les heures. C'est l'arrivée soudaine, samedi matin, d'une milice anti-indépendantiste de Nouméa, mêlant Européens et Wallisiens, qui a déclenché le branle-bas. La riposte n'a d'ailleurs pas tardé : le véhicule intrus a essuyé des coups de feu de plusieurs tireurs embusqués. M. Henri Morini, un des chefs du service de sécurité du RPCR, a été sérieusement touché à la rate. Aussitôt évacué par hélicoptère sur Nouméa, il a dû subir une intervention chirurgicale.

En cette matinée électorale, le secteur de Canala s'est recroquevillé sur lui-même. Des troncs d'arbre sont couchés sur la route, tous les 50 mètres. Un officier d'une section du régiment d'infanterie de marine (RIMA), cantonné à Negropo au nord de la commune, a entendu toute la nuit le grondement d'une tronçonneuse. Canala est, maintenant, inaccessible, coupé du reste de l'archipel. Pour gagner le cœur du village, il faut marcher une bonne heure sur un asphalte brûlant et maculé de slogans à la gloire de la « Kanaky libre ».

Derrière un lacet surgissent un, deux, puis trois barrages tenus par des militants du FLNKS, fusil à l'épaule, et le visage dissimulé par des cagoules.

Ici, les anciens compagnons d'Eloi Machoro sont maîtres chez eux. A l'heure de l'ouverture du scrutin, un convoi de gendarmes mobiles a bien tenté de rétablir toutes les apparences de la légalité républicaine en dégageant la voie, mais que faire ? Démantelés, les obstacles sont aussitôt reconstitués. « *Ils vont se fatiguer tout seuls* », ironise un responsable local de l'Union calédonienne (UC), la composante du FLNKS qui contrôle la région.

Ecrasé de chaleur, le centre du bourg est vide, sinistre. A la sortie sud, deux nouveaux barrages. Cette fois, les militants n'exhibent pas de fusil, mais des haches et des sabres d'abattis. Un bus incendié a été placé en travers de la chaussée. Des pneus achèvent de se consumer, dégageant d'épaisses volutes de fumée noire.

Le village a toutes les apparences d'un camp retranché. Les gendarmes se sont claquemurés dans la brigade, une bâtisse blanchâtre agrippée à flanc de colline... C'est que trois cents à quatre cents indépendantistes armés viennent d'administrer la preuve qu'ils sont prêts à tirer. En début de matinée, un gendarme a été grièvement blessé par une balle devant la mairie. En fin d'après-midi, le climat s'est considérablement alourdi : un peloton de gendarmes mobiles qui levait des barrages à l'entrée nord du village, à la hauteur de la tribu de Nonhoué, a essuyé des tirs à l'arme automatique, selon la gendarmerie. Une balle a percuté une grenade, provoquant une explosion. Six gendarmes ont été blessés, dont un sérieusement. Puis, au cours de la soirée, la brigade a été harcelée à plusieurs reprises.

Après Ouvéa, le point chaud de l'archipel est donc devenu Canala. Et les militants canaques se préparent à une épreuve de force de longue durée. « *On est organisé pour tenir un siège de deux à trois mois, explique un militant, confiant. On ne veut pas de ce statut Pons, et on est prêt à tout.* » A ses côtés, une femme soulève le couvercle d'une marmite où mijote la soupe du soir. « *Ah ! ces pauvres gendarmes qui débarquent de métropole et qui n'y sont pour rien* », murmure-t-elle. Puis, elle laisse tomber, comme résignée : « *Mais tant pis, chacun son boulot.* »

FRÉDÉRIC BOBIN.

	RÉGION EST			RÉGION OUEST			RÉGION SUD			RÉGION DES ILES LOYAUTÉ			TOTAL			TOTAL 1985 (4)		
Inscrits	13 002			22 234			41 877			11 816			88 929			89 906		
Votants	3 139			11 938			32 942			2 119			50 138			72 483		
Abstentions	75,86 %			46,31 %			21,34 %			82,07 %			43,62 %			19,37 %		
Exprimés	3 072			11 454			31 821			2 102			48 449			71 441		
	Voix	%	Élus	Voix	%	Élus	Voix	%	Élus	Voix	%	Élus	Voix	%	Élus	Voix	%	Élus
RPCR	2 215	72,10	7	7 289	63,64	8	19 652	61,75	13	2 079	98,91	7	31 235	64,46	35	37 148	51,99	25
FN	272	8,85	–	3 275	28,59	3	7 329	23,03	5	23	1,09	–	10 899	22,49	8	5 283	7,38	3
UPC (1)	585	19,04	2	890	7,77	–	–	–	–	–	–	–	1 475	3,04	2	–	–	–
FC (2)	–	–	–	–	–	–	2 916	9,16	2	–	–	–	2 916	6,01	2	–	–	–
Ent. (3)	–	–	–	–	–	–	1 924	6,04	1	–	–	–	1 924	3,97	1	–	–	–

(1) La liste de l'*Union pour construire*, présente dans les régions Est et Ouest a été constituée par des dissidents du mouvement LKS (Libération kanake socialiste, indépendantistes modérés), dont le chef de file, M. Francis Poadouy, maire de Poindimié, a été exclu de son parti, partisan, comme le FLNKS, du boycottage du scrutin.

(2) Front calédonien (extrême droite).

(3) Liste d'« Entente » (divers droite).

(4) *En* 1985, *le découpage régional du territoire était* différent sur la Grande-Terre et il y avait eu au total sept listes en présence. Le RPCR, le FLNKS et le LKS étaient alors représentés dans chacune des quatre régions. Le FLNKS, qui avait recueilli, sur l'ensemble du territoire, 20 545 voix, soit 28,75 % des suffrages exprimés, avait eu 16 élus. Le LKS avait obtenu 4 594 voix et avait eu 1 élu. Une liste modérée favorable à des compromis avec les indépendantistes, la liste de l'OPAO, présente dans trois des quatre régions, avait recueilli 2 317 voix (3,24 %). Une liste apparentée RPCR, présente dans la région du Nord, avait obtenu 1 058 voix (1,48 %) et 1 élu. Une liste centriste (Calédonie nouvelle), présente dans la région du Sud, avait été créditée de *516* voix *(0,72 %)*.

Disqualification

QUE dire après un tel gâchis ?

Le gouvernement avait, ce 24 avril, en Nouvelle-Calédonie, trois ambitions.

Il prétendait, en accélérant la mise en place du nouveau statut du territoire, « *favoriser* — avait dit le ministre des DOM-TOM — *le retour à une coexistence harmonieuse* » entre les Canaques et les autres communautés.

Il espérait prouver, après avoir obtenu la participation au scrutin de quelques indépendantistes modérés, la régression de l'audience du FLNKS.

Il se faisait fort, de toute façon, de faire régner l'ordre autour des bureaux de vote.

Son échec est total.

Dans deux régions sur quatre — *sur la côte Est et aux îles Loyauté, — ces élections se sont déroulées dans une atmosphère de guerre. Jamais autant de coups de feu n'avaient été tirés contre les gendarmes.*

Dans toutes les communes peuplées en majorité de Canaques, le *taux d'abstention a été tel que les résultats du scrutin n'ont aucune valeur. Le mot d'ordre de boycottage a été plus suivi qu'au référendum du 13 septembre. Quelle représentativité pourraient donc avoir des conseils régionaux élus par moins du quart des électeurs ?*

Malgré l'ampleur de leur dispositif de surveillance, les autorités locales ont avoué leur impuissance en supprimant, au dernier moment, trente-huit bureaux de vote, contribuant elles-mêmes à fausser les résultats globaux.

Le gouvernement de M. Chirac se retrouve dans la même impasse que celui de M. Fabius en novembre 1984, quand la situation insurrectionnelle déclenchée par le boycottage du FLNKS avait réduit à néant les votes émis dans le calme à Nouméa et dans les autres localités « blanches ».

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle illustrent jusqu'à la caricature — avec un François Mitterrand à... 4,98 % et un Raymond Barre à 6,12 % pour un Jacques Chirac à 74,67 % — à quel point la Nouvelle-Calédonie est devenue à tous points de vue une terre hors norme.

La logique aberrante dans laquelle s'est enfermé le gouvernement engendre même des effets pervers qui se retournent contre *lui et ne font qu'aggraver la situation*. Non seulement la rupture entre les Canaques, *qui demeurent indépendantistes à 80 %, et l'autre « camp » semble avoir dépassé le point de non-retour,* mais le centre de gravité du courant conservateur territorial se déplace vers l'extrême droite sous l'influence du Front national, en progrès spectaculaire. Avec tous les risques de radicalisation accrue qui en résulteront.

Ce bilan apparaît d'autant plus accablant pour M. Chirac que le premier ministre candidat, ainsi disqualifié pour avoir avalisé en Nouvelle-Calédonie les paris insensés de son ministre des DOM-TOM, sort politiquement diminué du premier tour de l'élection présidentielle. Son score ne fera sans doute, malheureusement, qu'encourager le FLNKS à maintenir sa pression dans l'attente d'un hypothétique changement de pouvoir en métropole.

Si, sur ce terrain, la cohabitation entre M. Chirac et M. Mitterrand s'était poursuivi, normalement, l'on serait fondé à espérer une éclaircie. Ce n'est malheureusement pas le cas. Bien au contraire, l'Elysée ne cache plus ses irritations devant l'entêtement de l'Hôtel Matignon et du ministère des DOM-TOM.

Paradoxalement, seul M. Mitterrand possède aujourd'hui, grâce à son propre score national, assez de crédit pour arrêter enfin, en attendant le 8 mai, cet engrenage infernal.

ALAIN ROLLAT.

L'analyse du scrutin

• Confirmation de la bipolarisation
• Vote protestataire des broussards

Les résultats du scrutin régional mettent à nouveau en évidence la bipolarisation politique de la Nouvelle-Calédonie. Comme lors du référendum d'autodétermination du 13 septembre, les communes dans lesquelles la participation du corps électoral a été supérieure à 50 % sont celles où prédomine la population d'origine européenne. Partout ailleurs, dans dix-neuf communes représentant les trois quarts du territoire, là où la population mélanésienne est majoritaire, le taux d'abstention a été très élevé parce que le mot d'ordre de boycottage lancé par les indépendantistes a été très suivi. L'abstention a atteint 100 % aux îles Belep ; 99,44 % à Pouebo ; 95,38 % à Maré ; 88,62 % à Canala ; 88,54 % à Hienghène, la commune dont M. Tjibaou est le maire ; 85,02 % à Yaté ; 79,60 % à Ouegoa ; 76,41 % à Poum ; 75,55 % à Koné ; 73,12 % à Ponerihouen ; 72,81 % à Houailou ; 71,76 % à Lifou ; 70,45 % à Sarraméa ; 70,22 % à Ouvéa ; 69,05 % à Thio ; 65,08 % à Touho ; 59,94 % à Voh ; 51,91 % à Poindimié.

Dans 22 communes au total, le taux d'abstention a été supérieur à ce qu'il avait été le 13 septembre.

Le nombre des abstentionnistes a donné lieu à des bilans caricaturaux. A Pouebo, par exemple, la liste du RPCR a obtenu 57,14 % des suffrages exprimés en recueillant... 4 voix. De même, à Canala, où la participation n'a pas dépassé 11,18 % à cause des incidents, la liste du RPCR a été créditée de 80,15 % avec 218 voix pour 2 523 électeurs inscrits.

Les trente-huit bureaux de vote qui ont dû rester fermés sont situés dans treize communes (1 sur 1 aux Belep ; 1 sur 3 à Bourail ; 3 sur 5 à Canala ; 3 sur 4 à Hienghène ; 1 sur 2 à Kaala-Gomen ; 8 sur 12 à Lifou ; 7 sur 9 à Maré ; 1 sur 2 à Ouégoa ; 1 sur 3 à Ouvéa ; 1 sur 5 à Pouembout ; 2 sur 2 à Pouebo ; 1 sur 4 à Ponérihouen ; 1 sur 2 à Thio).

La véritable nouveauté du scrutin réside dans les scores réalisés par le Front national dans la région ouest. C'est à Bourail, centre agricole du territoire, que la liste conduite par M. Justin Guillemard, principal porte-parole des broussards caldoches, a obtenu son résultat le plus spectaculaire : 41,76 % des suffrages. Mais, dans la plupart des localités de la côte ouest, la liste qui se réclame de M. Le Pen remporte des succès supérieurs à la moyenne du Front national (22,49 %) sur l'ensemble du territoire : 37,56 % à Farino ; 34,85 % à Poum ; 30,28 % à Dumbéa ; 30,11 % à Ouegoa ; 29,66 % à Boulouparis ; 26,30 % à La Foa ; 24,18 % à Sarraméa ; 25,60 % à Kaala-Gomen ; 25,30 % à Koumac ; 23,84 % à Païta ; 23,77 % à Moindou ; 22,39 % à Pouembout ; 21,36 % à Koné ; 20,16 % à Voh.

Cette progression du Front national (+ 15,13 points par rapport à 1985) exprime essentiellement, de la part des broussards de Nouvelle-Calédonie, une attitude protestataire de plus en plus ouverte contre l'hégémonie du parti de M. Lafleur et contre le poids trop écrasant de Nouméa. Les 1 118 bulletins nuls enregistrés dans la région sud (2,69 %) peuvent être interprétés de la même façon.

La portion congrue qui caractérise les résultats globalement obtenus par les trois autres petites listes confirment le peu d'intérêt accordé par les électeurs anti-indépendantistes aux partisans de quelque « troisième force » que ce soit.



AFGHANISTAN : la mise en œuvre de l'accord de Genève

Les chefs de la résistance envisagent plusieurs scénarios pour le retrait des troupes soviétiques

Le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, a reconnu, le dimanche 24 avril, que la résistance avait occupé Barrikot, dans la province de Kunar (est). Peu auparavant, des sources de la résistance, au Pakistan, avaient indiqué que 200 hélicoptères avaient évacué 800 soldats soviétiques stationnés à Barrikot.

Selon la résistance, les Soviétiques ont également évacué deux districts du sud. Plusieurs centaines de soldats de l'Armée rouge ont quitté samedi le district d'Atghar (province de Zabul, dans le sud-est du pays). Après l'évacuation, l'aviation a bombardé le district. Vendredi, toujours selon la résistance, quelque cinquante hélicoptères ont évacué les troupes soviétiques du district de Maroof (province du Kandahar, dans le sud). A Kaboul, selon des diplomates occidentaux, les Soviétiques accorderaient la priorité à la sécurité des bases ou positions qu'ils comptent évacuer en dernier, s'attendant à des attaques redoublées de la résistance.

Enfin, le président Najibullah a proposé, dimanche, un arrêté symétrique de l'aide militaire soviétique à son armée et de l'aide militaire américaine au Pakistan et à la résistance. — (AFP, AP.)

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

Quels itinéraires vont-ils choisir ? La route du nord, probablement, celle qui traverse les provinces du Parwan et du Baghlan, mais qui oblige à emprunter le tunnel de Salang, une région que contrôle le commandant Massoud. Celle du sud, *via* Kandahar et Herat, est plus longue et plus incertaine. Que vont-ils laisser derrière eux ? Une succession d'édifices, d'ouvrages d'art et des villages truffés de mines ? Depuis la signature des accords de Genève, les stratèges de la résistance afghane pèsent le pour et le contre de chaque scénario : du 15 mai 1988 au 15 février 1989, cent quinze mille soldats soviétiques (dont la moitié avant le 15 août) vont quitter l'Afghanistan, ce qui signifie que les ponts aériens n'y suffiront pas et qu'une grande partie des troupes et des matériels (ceux qui ne pourront pas être laissés au régime de Kaboul) devront être évacués par la route.

Au début de la semaine dernière, Abdul Haq, l'un des principaux commandants de la résistance, a réuni une quarantaine de chefs militaires, la plupart membres de son parti, le Hezb-I-Islami, dirigé par Yunus Khales. Le but de cette rencontre ? Echanger des informations. *« Il faut attendre de savoir quelle attitude les Soviétiques vont adopter. Sans cela, nous ne pouvons envisager aucune offensive. De toute façon, je ne suis pas encore totalement convaincu qu'ils vont partir »*, nous indique Abdul Haq, spécialiste des opérations de sabotage.

La simple logique et aussi la prudence voudraient que les Soviétiques remontent du sud vers le nord, abandonnant une à une à l'armée du président Najibullah les garnisons les plus éloignées de la capitale, en commençant par Kandahar. Le risque est qu'ils gèlent, pendant une période indéterminée, les régions situées au nord de la capitale (mais les moudjahidines y ont de solides bastions), ce qui amorcerait une partition de fait du pays. La certitude, enfin, est que le couloir qui s'enfonce à l'est vers la Chine, le « doigt du Pamir », et le Wakhan, des territoires quasiment vidés de leur population et où l'Union soviétique a implanté d'importantes bases, ne seront jamais rendus au futur gouvernement afghan.

Des « bavures »

Abdul Haq, rentré récemment des Etats-Unis, où il a subi une intervention chirurgicale (son pied droit avait été arraché par une mine), ne pense pas, comme d'ailleurs la majorité des chefs des partis politiques de Peshawar et des commandants sur le terrain, que la résistance ait un quelconque devoir de faciliter un retrait *« dans l'honneur »* des Soviétiques. *« Après tout*, rappelle-t-il, *s'ils veulent partir dans de bonnes conditions, ils n'ont qu'un moyen, nous en parler. Nous continuerons nos offensives comme d'habitude. »* Gulbuddin Hekmatyar, président de l'Alliance des sept partis de la résistance et chef du Hezb-I-Islami, est d'un avis semblable : si les Soviétiques acceptent de conclure un accord avec la résistance, *« les moudjahidines les laisseront passer »*.

Ahmed Zia, frère du commandant Massoud et son porte-parole à Peshawar, s'intéresse pour sa part à l'étape suivante : *« Nous sommes en train d'organiser les forces du Conseil du Nord* (neuf provinces unifiées militairement par Massoud) *autour de Kaboul. Actuellement nous ne sommes pas en état de prendre la capitale. L'important, c'est le départ des Soviétiques. Pendant le retrait, certains commandants vont essayer de s'emparer de Kaboul. Au Jamiat, nous pensons que c'est une erreur, qu'il vaut mieux attendre leur départ pour lancer, tous ensemble, une offensive. »* Les Soviétiques partis, le résultat, selon lui, ne fait aucun doute. *« Le régime de Najib* (le président Najibullah) *va tomber. C'est pour cette raison qu'il faut déjà créer les conditions de la paix. »*

S'agissant de la prise de Kaboul, Abdul Haq confirme : *« Oui, ce ne sera pas très long. »* Seghatullah Modjaddedi, le chef du Jabha, l'un des partis « traditionalistes », explique que les trois formations royalistes avaient décidé depuis longtemps de ne pas attaquer les convois de l'armée rouge lors des opérations de retrait, mais qu'un tel engagement *« ne vaut évidemment pas pour les bases soviétiques »*. Modjaddedi est partisan de ne pas attendre pour lancer des attaques contre la capitale, bien que, comme tout le monde, il n'ignore pas que des « bavures » sont possibles. *« J'espère qu'il n'y aura pas beaucoup de combats... entre nous. »*

Sur un mur de la maison qu'occupe Abdul Haq, un plan extrêmement détaillé avec de nombreuses inscriptions en russe a été affiché : avec fierté, il montre comment fonctionne la principale centrale électrique qui alimente la capitale et précise qu'il peut couper l'électricité de tel ou tel quartier en fonction des besoins de la résistance. *Nous sommes dans une salle de projection où les moudjahidines suivent en quelque sorte des « cours du soir » : les films et les diapositives sur les combats sont systématiquement analysés et commentés. Les combattants afghans disposent de photos des types d'avions et d'hélicoptères utilisés par les Soviétiques et apprennent à les reconnaître. Au mur, des planches à dessin montrent les soldats et les officiers de l'armée rouge dans toute la variété de leurs uniformes et de leurs grades. Enfin, dans un bac à sable, des chars miniatures avancent en ordre de bataille...

Abdul Haq ne laisse rien au hasard. Cette préparation minutieuse lui a permis de monter quelques-unes des opérations les plus audacieuses à l'intérieur de la ville où il disposerait, dans chaque ministère, d'un large réseau d'informateurs. Ceux-ci, pour la plupart, sont des khalqis, du nom de l'une des deux tendances du Parti communiste afghan (le PDPA), le Khalq. Les membres les plus importants de la seconde faction, le Parcham, repartiront avec les Soviétiques, estime Abdul Haq. Les « ralliés » lui seront d'un appui précieux lors de l'offensive contre la capitale, c'est sur eux qu'il compte pour prendre en main les ministères et éviter les destructions et les pillages. *« Je ne veux pas que l'offensive s'effectue en ordre dispersé*, indique-t-il. *Nous ferons de notre mieux pour coordonner les actions. »*

Le professeur Azizullah Lodin, conseiller politique de Nabi Mohammedi, chef du Harakat-I-Enqelab-I-Islami (l'un des trois partis royalistes), se déclare pour sa part persuadé que le départ des Soviétiques va entraîner quasi immédiatement un mouvement de manifestations et de sabotages contre le gouvernement Najibullah, ainsi qu'une recrudescence des défections au sein des forces de sécurité, facilitant ainsi la tâche de la résistance. Probabilité inéluctable à terme, la chute du gouvernement prosoviétique de Kaboul dépend cependant beaucoup du sort que Moscou réserve au président Najibullah. Si celui-ci reste aux yeux des Soviétiques l'homme de la situation, il disposera d'un flux ininterrompu d'armes modernes et de l'assistance de nombreux conseillers militaires soviétiques.

LAURENT ZECCHINI

● *Le sort d'Alain Guillo.* — Le journaliste français emprisonné à Kaboul depuis septembre 1987 pourrait bénéficier prochainement d'« *une mesure de clémence* », a-t-on appris, dimanche 24 avril, de sources diplomatiques dans la capitale afghane. Les gouvernements français et afghan sont en contact permanent pour résoudre cette question, et il y a « *de fortes possibilités* » pour qu'Alain Guillo, arrêté dans la province afghane de Faryab et condamné en janvier dernier à dix ans de prison pour « espionnage », soit libéré bientôt, a-t-on précisé de mêmes sources. Alain Guillo est en bonne santé, et son moral est très bon, a-t-on indiqué. Il ne fait plus l'objet de mesures d'isolement et est autorisé à recevoir des lettres, des livres et des journaux. — (AFP.)

La commémoration du génocide arménien de 1915

Manifestations à Moscou, Erevan et au Nagorny-Karabakh

Moscou (*AFP*). — Des centaines de milliers d'Arméniens ont commémoré, le dimanche 24 avril, sans incidents, à la fois le génocide de 1915 et le récent massacre de Soumgaït, en défilant dans les villes d'Arménie, à Moscou ainsi que dans la région azerbaïdjanaise du Nagorny-Karabakh, selon des sources arméniennes.

Une marche silencieuse d'Arméniens dans les rues de Moscou a été tolérée pour la première fois dimanche par les autorités. Elle intervient quelques semaines après les troubles nationalistes qui ont secoué les deux républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan en février et en mars. A l'issue d'une messe célébrée au cimetière arménien de Moscou à la mémoire des victimes de 1915 et de Soumgaït, quelque quatre cents Arméniens se sont dirigés vers le centre de la capitale, encadrés par d'importants détachements de miliciens.

Après plusieurs kilomètres d'une marche silencieuse sur les trottors, ils ont été stoppés par des cars de police disposés sur leur route pour les empêcher d'atteindre la place Rouge. La dispersion de la manifestation s'est opérée sans incidents tandis que quelques voix scandaient « *Karabakh !* »

A Erevan, une stèle mortuaire portant l'inscription « *Soumgaït-1988* » a été érigée à côté du monument au génocide, sur une colline où, selon des témoins, des « *centaines de milliers* » d'habitants de la ville ont, comme chaque année à cette date, défilé silencieusement toute la journée et déposé des fleurs.

Un massacre anti-arménien avait eu lieu le 28 février dernier à Soumgaït, dans la république d'Azerbaïdjan, faisant officiellement trente-deux morts, à la suite de heurts interethniques au Nagorny-Karabakh et de manifestations de masse à Erevan en faveur du rattachement de cette région à l'Arménie.

Les Arméniens du Nagorny-Karabakh, majoritaires dans cette région dépendant administrativement de l'Azerbaïdjan, ont été autorisés pour la première fois cette année à commémorer le génocide de 1915, a indiqué à l'AFP M. Igor Mouradian, un des dirigeants du « Comité Karabakh », dissous en mars dernier par les autorités. Des commémorations du génocide et des hommages aux victimes de Soumgaït se sont aussi déroulées dans d'autres villes d'Arménie, selon des Arméniens joints à Erevan.

● *Manifestations en Grèce.* — Quelque trois mille membres de la communauté arménienne de Grèce, forte de dix mille personnes, ont célébré le 24 avril, à Athènes et au Pirée, le soixante-treizième anniversaire du « génécide du peuple arménien » par les troupes turques le 24 avril 1915. Au cours d'un rassemblement organisé dans un théâtre athénien, en présence des dirigeants religieux arméniens et de représentants des partis politiques grecs, un dirigeant du comité national arménien, M. Takvor Ovakimian, a souligné l'importance de la motion votée en 1987 par le Parlement européen, qui a reconnu le génocide arménien, et souhaité que le Parlement grec fasse de même. — (AFP.)

Selon une étude américaine

Le consommateur soviétique a été le « vrai perdant » du programme de réformes économiques de M. Gorbatchev en 1987

Washington (*AFP*). — Le programme de réformes économiques de M. Mikhaïl Gorbatchev a dû faire face à de sérieux problèmes en 1987, et il est peu vraisemblable que la situation s'améliore à court terme, estime un rapport des services américains de renseignement publié le 24 avril à Washington.

Si M. Gorbatchev ne parvient pas à changer la situation économique, sa « *solide position politique intérieure pourrait être remise en question* », affirme cette étude, réalisée conjointement par la CIA et les services secrets du Pentagone (DIA, Defense Intelligence Agency).

« *Les tensions dans la société et dans la hiérarchie* [du pouvoir] *vont s'accentuer*, précise le rapport. *Les bureaucrates vont devenir de plus en plus frustrés par la perte de privilèges [...] et par les demandes d'une plus grande initiative de leur part. Les chefs militaires vont être de plus en plus mal à l'aise si la modernisation économique n'apporte pas de bénéfices.* »

« *Si le régime entend obtenir les gains de productivité nécessaire et éviter un mécontentement généralisé, il faut que les citoyens soviétiques s'aperçoivent d'une amélioration de leurs conditions de vie* », ajoute l'étude.

Le programme économique de M. Gorbatchev a dû, après quelques succès, affronter non seulement « *les problèmes familiers du mauvais temps et du goulet d'étranglement des transports* », mais aussi ceux « *suscités par la mise en œuvre des réformes* », principalement les contrôles de qualité dans l'industrie. Selon le rapport, le « *vrai perdant* » en 1987 a été le consommateur soviétique, « *dont le niveau de vie ne s'est pratiquement pas amélioré* ».

L'étude souligne que le produit national brut soviétique ne s'est accru que de 0,5 % en 1987, contre 3,9 % en 1986, première année complète de pouvoir de M. Gorbatchev, et 0,6 % en 1985. La production industrielle n'a augmenté que de 1,5 %, alors que celle des machines-outils civiles a stagné.



هكذا من الأصل

Proche-Orient

SYRIE : cinq ans après en avoir été expulsé

M. Arafat est de retour à Damas

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Cinq ans après son expulsion de la capitale syrienne, et alors que l'on ne l'attendait plus, quatre jours après les funérailles de son plus proche compagnon d'armes, Abou Jihad, assassiné par un commando israélien près de Tunis le 16 avril, M. Yasser Arafat est arrivé, dimanche 24 avril en fin d'après-midi, à Damas. Un retour hautement politique, mais que le chef de l'OLP a d'abord voulu affectif puisque, dès son arrivée, il s'est rendu au cimetière des Martyrs du camp palestinien de Yarmouk où repose la dépouille d'Abou Jihad. Inopinée, son arrivée au camp a cependant déclenché des manifestations de joie immense, et la voiture du leader palestinien a, selon les témoins, été quasiment portée par la foule.

Accompagné d'Abou Iyad, chef des services de renseignements du Fath, et du colonel Moustapha Kharrouni, membre du conseil de commandement de la révolution libyenne, M. Arafat avait été accueilli à l'aéroport de Damas par M. Said Hamade, membre du commandement régional du Baas (au pouvoir en Syrie), et M. Mohammad Harba, ministre syrien de l'intérieur.

Après sa visite à Yarmouk, M. Arafat s'est rendu au palais Ar-Rawda, au centre de Damas, résidence des hôtes officiels de la Syrie, où il s'est félicité de son retour vers *« ses frères, ses amis et les combattants de la même tranchée, ce qui n'est pas une mince chose »*, a-t-il précisé.

« Nous marcherons ensemble Inchallah [si Dieu le veut] *jusqu'à ce que flotte le drapeau de notre nation arabe au-dessus des minarets de Jérusalem, de ses murs et de ses églises »*, a-t-il encore affirmé. A la question de savoir s'il rencontrerait au cours de son séjour, dont la durée n'a pas été précisée, le président syrien, M. Hafez El Assad, M. Arafat a répondu : *« Je le souhaite. »*

Sur quelle base politique a pu se faire ce retour, c'est toute la question. Les discussions qu'ont eues, au lendemain des funérailles d'Abou Jihad, M. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie palestinienne, et des membres du conseil central du Fath, avec, d'une part, le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, et, d'autre part, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, ont certes permis de déblayer le terrain, mais pour l'instant rien n'a filtré sur les détails de ces rencontres.

La présence aux côtés de M. Arafat d'un membre de la direction libyenne, et la visite samedi à Alger du chef de l'OLP prouvent en tout cas que les médiations de Tripoli et d'Alger ont sans doute pesé lourd dans la balance, tout autant que le désir des Soviétiques, que M. Arafat a rencontré il y a peu.

Le soulèvement dans les territoires occupés et l'attitude à adopter face au plan Shultz, sur lequel Syrie et OLP partagent le même point de vue, a sans aucun doute permis cette détente, l'enterrement d'Abou Jihad en étant le catalyser. Mais reste à savoir ce que sont devenus les points de divergence syro-palestiniens, c'est-à-dire l'exigence de Damas de voir l'OLP rompre avec l'Egypte et avec *« les forces démocratiques israéliennes »*.

Un échec syrien

Quoi qu'il en soit, le retour de M. Arafat à Damas constitue d'une certaine façon un aveu d'échec pour la Syrie qui, en dépit de toutes ses tentatives – la création d'une dissidence au sein du Fath, qui avait abouti, après de sanglants combats, à l'expulsion de M. Arafat de Tripoli (Liban), la mise sur pied du Front de salut national palestinien (FSNP) pour faire pièce à M. Arafat en 1985, – n'a pu affaiblir durablement le chef de l'OLP.

Le conseil national palestinien d'avril 1987 avait permis à la plupart des organisations – dont les deux principales : le Front démocratique pour la libération de la Palestine de M. Nayef Hawatmeh, et le Front populaire de M. Georges Habache – de ressouder leurs rangs avec ceux du Fath. Cette réunification devait beaucoup à la guerre des camps du Liban, qui a opposé durant trois ans les combattants palestiniens à la milice chiite Amal, principal allié de la Syrie. Dimanche soir, les Palestiniens des camps du Liban ont en tout cas bruyamment exprimé leur joie devant ces retrouvailles en tirant en l'air et en descendant dans la rue, drapeau au vent.

Damas n'abandonnera certes pas complètement ses protégés palestiniens du FSNP, reçus deux fois en quarante-huit heures par le vice-président syrien. Mais leur faiblesse sur le terrain est trop grande pour qu'ils puissent jouer un rôle et il s'agit plus, sans doute, en la circonstance de leur sauver la face.

La visite de M. Arafat à Damas ne va de toute façon pas balayer d'un trait de plume le lourd contentieux syro-palestinien, mais elle pourrait signer l'échec définitif du plan Shultz et permettre, face au conflit israélo-arabe, de ressouder quelque peu les rangs arabes.

Interrogé il y a quelques jours à Damas, M. Kaddoumi avait évoqué la possibilité d'une coopération stratégique syro-palestinienne. Comment se concrétisera-t-elle ? Jusqu'où pourra-t-elle aller ? Il est trop tôt pour le dire. Mais la Syrie et l'OLP vont sans doute mettre entre parenthèses leurs divergences pour faire triompher leurs intérêts respectifs qui commandent aujourd'hui un certain rapprochement.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Visite du ministre iranien des affaires étrangères

Le président syrien Hafez El-Assad a reçu dimanche 24 avril le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, avec qui il a examiné *« les développements de la situation dans la région et des questions d'intérêt commun »*, a-t-on appris de source officielle. L'entretien s'est déroulé en présence du chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk El-Charah. Aussitôt après son arrivée samedi, M. Velayati avait notamment examiné avec M. El-Charah *« la situation dans le Golfe à la suite des agressions américaines »*, a indiqué à l'AFP une source iranienne bien informée. Selon cette source, *« les points de vue étaient concordants sur les médiations régionales et internationales »*.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, tente depuis plusieurs mois de mettre au point une proposition de paix acceptable par l'Irak et l'Iran, en guerre depuis 1980. De son côté, la Syrie a cherché au début de l'année à rapprocher les positions de l'Iran et des monarchies arabes du Golfe. 25041 (AFP.)

Les retombées de l'affaire du Boeing koweïtien

L'Algérie proteste contre les commentaires visant à « discréditer » sa médiation

Le porte-parole du ministère algérien des affaires étrangères a dénoncé, dimanche 24 avril, les tentatives visant à *« discréditer »* la médiation algérienne qui a abouti à un dénouement pacifique de l'affaire du détournement du Boeing-747 koweïtien. Dans une déclaration publiée par l'agence officielle APS, le porte-parole souligne que *« l'Algérie ne saurait admettre* [que quiconque] *tente de discréditer une action qui a eu pour résultat de soustraire de précieuses vies humaines à l'engrenage meurtrier de la violence »*. *« Elle ne saurait non plus demeurer passive face à quelque entreprise inamicale que ce soit »*, ajoute-t-il, en réaction aux commentaires américains et britanniques relatifs à l'affaire de l'avion détourné.

Londres et Washington avaient fait pression sur le Koweït pour qu'il ne fasse pas de concessions aux pirates, selon des sources sûres, avant de reprocher aux autorités algériennes d'avoir laissé en liberté les auteurs du détournement. Cette *« attitude singulière »* de Londres et de Washington *« surprend et autorise les interrogations les plus sérieuses sur ses motivations réelles »*, a déclaré le porte-parole.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, M. Patrick H.C. Eyers, a, en outre, été convoqué vendredi après-midi au ministère des affaires étrangères algérien.

On indique, de source officielle algérienne, que cette convocation a fait suite à *« certaines réactions et commentaires britanniques au sujet de l'issue pacifique du détournement de l'avion koweïtien. – (AFP).*

LIBAN

L'attentat de Tripoli a fait soixante-neuf morts

Soixante-neuf personnes ont été tuées et cent onze blessées le samedi 23 avril, par l'explosion d'une voiture piégée à Tripoli, principale ville du Nord du Liban sous contrôle syrien, selon un nouveau bilan. (*Le Monde* des 24 et 25 avril) Trente-six corps, carbonisés, n'avaient pas pu être identifiés dimanche, a constaté le correspondant de l'AFP. De sources médicales, on indique que onze blessés, atteints de brûlures, se trouvent dans un état très grave. En outre, seuls onze des cent onze blessés avaient pu rentrer chez eux dimanche.

Le Liban du Nord devait observer une grève générale, lundi, en signe de deuil et de protestation, à l'appel du « Comité de coordination de Tripoli », qui regroupe les principales personnalités sunnites pro-syriennes de la région. Le président libanais, M. Amine Gemayel, ainsi que les responsables politiques et religieux, chrétiens et musulmans, ont condamné cet attentat, le plus meurtrier depuis trois ans au Liban.

L'attentat a été également condamné par la milice des Forces libanaises (FL, prépondérante dans le « pays chrétien »), accusée samedi par le Comité de coordination de Tripoli, d' *« avoir commandité ce crime et d'être à la solde d'Israël »*. Dans un communiqué, les FL invitent les parties libanaises à *« ne pas reprendre le cycle de la violence qui a prouvé, au cours de treize ans de guerre, son incapacité à résoudre les problèmes »* du pays. – *(AFP, AP.)*

Nouvelles menaces contre des otages américains

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) a menacé, dimanche 24 avril, à Beyrouth, d'exécuter ses deux otages américains en cas de nouvelle agression américaine dans le Golfe. Dans un communiqué (authentifié) manuscrit en arabe, remis à une agence de presse occidentale à Beyrouth, l'OJR annonce que *« toute nouvelle agression, quels qu'en soient les prétextes et les justifications, conduira à l'exécution de l'espion Edward Tracy et à celle de (Joseph) Ciccipio »*.

M. Tracy, cinquante-huit ans, avait été enlevé le 21 octobre 1986 à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), et M. Ciccipio, cinquante-neuf ans, employé à l'université américaine de Beyrouth (AUB), y avait été enlevé le 12 septembre de la même année.

Le communiqué, accompagné d'une photocopie d'une partie d'une pièce d'identité d'Edward Tracy, menace en outre de *« porter le combat en Amérique même pour riposter à l'invasion de la région* (Moyen-Orient), *à l'agression et à l'arrogance* (des Etats-Unis) ». L'OJR s'était manifestée pour la dernière fois mercredi pour mettre en garde l'Algérie contre *« toute traîtrise »* dans l'affaire du Boeing des Kuwait Airways détourné pendant seize jours par un commando qui réclamait la libération de dix-sept intégristes détenus au Koweït.

A Washington, la Maison Blanche a déclaré que la politique américaine ne serait en rien modifiée par les menaces de mort pesant contre les deux otages américains. – *(AFP, Reuter.)*

ISRAEL

Levée des mesures d'isolement imposées aux territoires occupés

L'armée israélienne a levé, dimanche 24 avril, les mesures d'isolement imposées pendant cinq jours à la Cisjordanie et à la bande de Gaza occupées, a-t-on indiqué de sources militaires israéliennes. La majorité des cent mille Palestiniens qui se rendent chaque jour en Israël ont en outre pu se rendre sur leur lieu de travail.

La Cisjordanie et la bande de Gaza avaient été totalement bouclées depuis mardi pour des *« raisons de sécurité »* à l'occasion de la célébration des fêtes de l'indépendance israélienne, pour éviter des désordres vendredi à la sortie des mosquées, et des manifestations samedi, une semaine après l'assassinat à Tunis du dirigeant palestinien Abou Jihad. La levée, dimanche, des mesures d'isolement a été décidée en raison de l'*« accalmie relative »* ces derniers jours en Cisjordanie et à Gaza. Quelques affrontements entre manifestants et soldats israéliens ont éclaté dans la région de Hébron (Cisjordanie occupée), a-t-on toutefois affirmé de source palestinienne.

Samedi, un Palestinien avait été tué par des tirs de soldats israéliens dans le village de Beit-Er-Rush, à l'ouest d'Hébron, a-t-on ajouté de même source.

Le couvre-feu a été levé sur quatorze camps de réfugiés de Cisjordanie ainsi que sur Naplouse, la plus grande ville de cette région. Cette mesure reste en revanche en vigueur sur Anabta et sur le camp de Nur-Shams, près de Tulkare. – *(AFP.)*

John Demjanjuk est condamné à mort

Jérusalem *(AFP)*. – Reconnu coupable de crimes de guerre nazis par le tribunal de Jérusalem, John Demjanjuk a été condamné à la peine de mort part pendaison, lundi 25 avril.

Le matin même, le procureur Yona Blattman avait requis cette peine pour *« crimes contre l'humanité »*, de *« crimes contre le peuple juif »* et de *« crimes de guerre »*. *« C'est la seule peine envisageable »*, a souligné le procureur. *« John Demjanjuk n'était pas un simple rouage mais un grand criminel [...]. Il a participé avec enthousiasme à la tentative d'extermination du peuple juif »*, a-t-il ajouté.

Aux termes du verdict prononcé lundi dernier par les trois juges, John Demjanjuk est bien « Yvan le Terrible », un des bourreaux du camp de la mort nazi de Treblinka (Pologne).

● **M. Craxi suggère un « mandat administratif » européen.** – M. Betino Craxi, le chef du parti socialiste italien, a invité le gouvernement italien, à agir au sein de la CEE *« pour inciter l'Europe à prendre de plus grandes responsabilités* en suggérant par exemple *« un mandat administratif pour les territoires occupés de la durée de quelques années, comme phase de transition »*. – *(AFP.)*

La guerre du Golfe

Washington dément avoir pris parti pour l'Irak

Quelques heures après la menace du président Ronald Reagan de faire payer *« très cher »* à Téhéran de nouvelles attaques *« militaires et terroristes »* contre des pays neutres, une vedette rapide iranienne a attaqué, dimanche 24 avril, à la roquette, un pétrolier immatriculé au Libéria. Un second bâtiment de même origine a été attaqué, lundi matin, et dans les mêmes conditions selon les Lloyd's de Londres.

Au cours de son allocution hebdomadaire à la radio, le président Reagan avait affirmé que les Etats-Unis étaient *« neutres »* dans le conflit du Golfe et *« ne cherchaient pas à affronter l'Iran »*. Répondant à la mise en garde de Washington, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a affirmé dimanche, avant son départ de Damas pour Téhéran, que son pays *« ripostera énergiquement à toute attaque américaine »*.

Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, a pour sa part démenti que les Etats-Unis aient pris parti pour l'Irak dans la guerre du Golfe par leurs récentes attaques et menaces contre l'Iran. *« Notre politique*, a-t-il dit, *a pour but d'être équilibrée... Nous ne sommes pas en guerre contre l'Iran... Notre politique vise à assurer la liberté de navigation dans le Golfe »* et de *« rechercher une solution pacifique au conflit. »* Interrogé par la chaîne CBS, le chef d'état-major interarmes, l'amiral William Crowe, a déclaré qu'*« il ne souscrivait pas »* à l'argument selon lequel Washington penchait désormais pour Bagdad.

M. Carlucci a néanmoins confirmé que les Etats-Unis envisageaient d'envoyer des navires des garde-côtes dans le Golfe, comme l'avait rapporté dimanche le *New York Times*. Il a toutefois souligné que cette possibilité était toujours à l'étude et qu' *« aucune décision »* n'avait encore été prise. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

Le programme de « guerre des étoiles » voué à l'échec, selon un rapport du Congrès

Washington. – Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, a défendu dimanche 24 avril le programme d'initiative de défense stratégique (IDS), dit « guerre des étoiles », après la publication des conclusions d'un rapport extrêmement critique du Congrès. Le système de défense antimissile serait *« un échec catastrophique »* lors de sa première – et unique – utilisation, avait affirmé un peu plus tôt le *Washington Post*, citant ce rapport non publié du Congrès.

Les données informatiques nécessaires pour détruire des milliers d'ogives lancées contre les Etats-Unis *« ne peuvent pas être produites dans un avenir proche »*, écrivait le journal citant les conclusions du Bureau des évaluations technologiques (OTA) du Congrès, qui a affectué des recherches sur l'IDS pendant deux ans.

Le rapport souligne que le calendrier de déploiement de l'IDS, vers le milieu de la prochaine décennie selon les estimations officielles, est un *« vœu pieux »* puisque qu'aucune preuve scientifique n'appuie l'hypothèse de l'efficacité du système de défense contre une attaque soviétique d'envergure.

La conclusion générale du rapport, écrit le *Post*, est que *« un grand nombre de questions restent sans réponse quant à la possibilité d'atteindre les objectifs de l'IDS »*, malgré cinq ans d'études et 12 milliards de dollars dépensés en recherches scientifiques.

M. Carlucci, interrogé par la chaîne de télévision ABC, a indiqué qu'une commission de scientifiques n'appartenant pas au Pentagone lui avait affirmé qu'il était possible de développer un programme IDS *« solide »* et *« militairement efficace »*. Soulignant que ce programme n'en était qu'à sa première phase, il a estimé que le condamner aujourd'hui, c'était comme avoir condamné les hélicoptères dix ans avant leur apparition. – *(AFP.)*

Panama

« Le général Noriega pourrait partir... »

Dans une interview au journal progouvernemental *Estrella de Panama*, parue samedi 23 avril, le général Manuel Antonio Noriega se dit prêt à se retirer à tout moment, mais pas forcément à court terme. *« Le général Noriega pourrait partir aujourd'hui, demain, le 12 août, le 3 novembre, le 16 décembre ou le 1er janvier 1989. Le calendrier est ouvert »*, a-t-il dit en parlant de lui à la troisième personne. L'homme fort de Panama avait confirmé, juste avant, à l'agence de presse Prensa Latina qu'il avait rencontré un envoyé du gouvernement américain, en affirmant une fois de plus que les sanctions économiques prises par les Etats-Unis contre Panama et les tentatives visant à le destituer s'inscrivaient dans le cadre d'un programme *« néocolonialiste »* en Amérique latine.

L'ancien président panaméen déchu, M. Eric Arturo Delvalle, a pour sa part affirmé que le général Noriega *« n'est pas sain d'esprit »* et *« qu'il ne sait pas ce qu'il veut »*. L'ancien chef d'Etat, toujours considéré comme président par les Etats-Unis, a indiqué qu'il resterait dans son pays et a expliqué à une chaîne de télévision américaine qu'il avait déjà changé six fois de domicile. Les partis et mouvements d'opposition, regroupés au sein de la Croisade civique, ont réitéré pour leur part leur refus catégorique de négocier avec le général Noriega et ont appelé à une manifestation jeudi prochain. – *(AFP, Reuter).*

EN BREF

● **CANADA : retour de l'ambassadeur de France à Ottawa.** – L'ambassadeur de France au Canada, M. Philippe Husson, qui avait été rappelé en consultation à Paris le 17 avril, au plus fort de la *« guerre de la morue »* entre les deux pays, est rentré, dimanche 24 avril, dans la capitale canadienne. L'entente (recours à un médiateur) à laquelle sont parvenus, le 21 avril, les négociateurs français et canadiens pour tenter de régler le problème des quotas de pêche français au large de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon a été considérée par le gouvernement *« comme un élément favorable à mon retour »*, a déclaré M. Husson. Ce dernier avait été rappelé à Paris alors que vingt et un Saint-Pierrais, dont quatre personnalités politiques locales, étaient détenus en prison à Saint-Jean-de-Terre-Neuve depuis le 15 avril, à la suite de l'arraisonnement de leur chalutier, le *Croix-de-Lorraine*, venu pêcher illégalement dans les eaux canadiennes. – *(AFP.)*

● **ETATS-UNIS : l'ancien gouverneur ségrégationniste de l'Arkansas soutient Jesse Jackson.** – Orval Faubus, qui connut une « gloire » aussi mondiale qu'éphémère en s'opposant, en 1957, en pleine bataille pour les droits civiques, à l'entrée de collégiens noirs à la Central High School (collège) de Little-Rock, dans l'Arkansas, dont il était le gouverneur, soutient à présent le pasteur noir Jesse Jackson dans la course à la Maison Blanche.

M. Faubus, aujourd'hui âgé de soixante-dix-huit ans, trouve que Jesse Jackson *« sait parler de problèmes qui affectent des millions d'Américains »* et qu'il est *« beaucoup plus articulé et vivant que les autres candidats démocrates »*. Ce n'est pas la première conversion à la cause noire opérée dans le Sud profond. Ainsi en 1982, George Wallace, auteur du fameux cri *« ségrégation hier, ségrégation aujourd'hui, ségrégation toujours »*, avait été réélu gouverneur de l'Alabama grâce aux votes noirs, après une confession publique sur ses *« erreurs passées »*.

● **CAMEROUN : élections dans l'ordre.** – Quatre millions d'électeurs camerounais se sont rendus en masse aux urnes, le dimanche 24 avril, dans le calme et la discipline pour les élections présidentielle et législatives. Le président sortant et unique candidat, M. Paul Biya, est assuré d'être réélu, le parti unique ayant fait campagne pour qu'il soit plébiscité à 100 %. Quant aux législatives, les Camerounais pouvaient choisir, pour la première fois depuis l'indépendance, entre deux listes de candidats investis par le parti au pouvoir. Les résultats définitifs sont attendus le week-end prochain au plus tôt. – *(Reuter.)*

● **SOUDAN : épidémie de méningite : plus de mille morts.** – Une épidémie de méningite a fait plus de mille morts au Soudan depuis qu'elle a éclaté le mois dernier, a rapporté, le dimanche 24 avril, le journal du Parti communiste soudanais *Al Maidan*. Selon des informations recueillies par le ministère de la santé, on dénombrait, par ailleurs, quinze mille sept cent soixante-dix-huit cas de méningite. Le nombre de cas signalés chaque semaine s'est accru dans les régions du Nord et du Haut-Nil. En revanche, à Khartoum, dans les régions de l'Est, de Kordofan et de Darfur, le nombre des malades à légèrement baissé. – *(Reuter.)*

● **INDE : « Alerte rouge » au Pendjab.** – Treize personnes ont été tuées, dimanche 24 avril, au Pendjab, en dépit de l'« alerte rouge » décrétée la veille au soir, à la suite d'incidents qui avaient fait vingt et un morts en l'espace de vingt-quatre heures. Les forces indiennes sur la frontière pakistanaise ont été renforcées, et M. Rajiv Gandhi a accusé, samedi, Islamabad d'aider, *« de façon flagrante »*, les séparatistes sikhs, une accusation que les autorités pakistanaises ont toujours rejetée par le passé. – *(AFP, Reuter.)*



Société

Les livraisons illégales de machines-outils à l'URSS

« Ce n'est pas du tout l'affaire Toshiba », *estime le PDG de Forest-Liné*

« Vraisemblablement, certains règlements à l'exportation n'ont pas été respectés. Mais le métier de chef d'entreprise est un métier dangereux », a estimé l'actuel PDG de Forest-Liné, après l'arrestation et l'inculpation de son prédécesseur, M. Jean-Paul Chamouton, général à la retraite, pour exportation illégale de matériel sensible vers l'URSS. *« Il faut bien que certains prennent des risques pour que les employés gardent leur travail »*, a ajouté M. Alain Malurier, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse, tenue vendredi 22 avril, au siège de la société, à Capdenac (Aveyron).

Evoquant la question du respect des règles du COCOM, M. Malurier a indiqué : *« Il y a quinze jours, il y a eu une demande des Américains sur la nature de nos exportations. Le ministère de l'industrie nous a alors demandé de vérifier si notre production actuelle en général, et pas seulement nos fraiseuses permettant la fabrication d'hélices, était conforme au COCOM. J'ai donc entamé une enquête dans mon établissement et, avant d'en avoir les conclusions, j'ai préféré arrêter toute exportation vers l'URSS. »*

« Ce n'est pas du tout l'affaire Toshiba qui remonte à la surface, ce sont deux affaires bien différentes », a ajouté le PDG de Forest-Liné, estimant, à propos des faits reprochés aux inculpés : *« C'est peut-être grave pour nos relations avec les Américains dans le cadre du COCOM, mais pour moi, ce n'est pas de l'espionnage. »*

Durcissement du terrorisme en Corse

L'ex-FLNC revendique l'attentat à la voiture piégée contre des gendarmes

BASTIA
de notre correspondant

L'ex-FLNC a revendiqué samedi 23 avril en fin d'après-midi l'attentat à la voiture piégée, la veille, à Calvi, contre un fourgon de la gendarmerie au cours duquel cinq gendarmes ont été blessés (*le Monde* daté 24-25 avril). L'enquête a permis d'établir que le véhicule piégé – un fourgon Citroën volé le 1er février dans le village voisin de Calenzana – contenait deux charges explosives de forte puissance reliées à deux bouteilles de gaz. La mise à feu des charges a été télécommandée par un système radioélectrique au moment où le fourgon arrivait à la hauteur du véhicule piégé. Quelques heures plus tard, l'ex-FLNC revendiquait cet attentat. *« Tant que le pouvoir persistera dans sa position politique actuelle, nous frapperons les institutions de sa répression en choisissant le moment et la puissance de notre intervention »*, déclare son communiqué, qui poursuit : *« En Corse comme en Kanakie, le recours aux forces répressives mène à une impasse. »*

Les termes utilisés et publiés avec une rapidité peu habituelle, de manière a être connus quelques heures seulement avant la clôture du premier tour de scrutin de l'élection présidentielle ainsi que la méthode, nouvelle en Corse, d'attentats à la voiture piégée peuvent être interprétés comme un avertissement lancé aux deux candidats en lice pour le second tour du scrutin, pour que la revendication politique de l'ex-FLNC soit envisagée *« autrement que sous l'angle du rendement répressif »*. Il convient de rappeler que, par cette action, l'ex-FLNC illustre, en 1988, une position inverse de celle de 1981. Cette année-là, l'organisation clandestine avait observé une trêve préélectorale. L'attentat de vendredi soir à Calvi révèle aussi que l'ex-FLNC dispose maintenant d'un matériel explosif sophistiqué, comparable à celui utilisé par d'autres organisations clandestines internationales. Le député RPR de la Haute-Corse Pierre Pasquini l'a remarqué : *« Il s'agit d'un procédé nouveau dans l'escalade de la violence et tout permet une fois de plus de dire que le résultat de l'élection présidentielle déterminera son sort. »* De son côté, M. Jack Lang, ancien ministre de la culture (PS), a déclaré : *« En Corse, comme en Calédonie, la politique de M. Chirac favorise les violences et met en danger les forces de l'ordre et la population. Seul François Mitterrand pourrait apporter aux Français à la fois la sécurité et l'équité. »*

Dans le même communiqué, l'ex-FLNC revendique quatre attentats et une tentative commis la semaine dernière contre les domiciles de fonctionnaires de police de Bastia. Il s'agissait de l'explosion qui a ravagé la villa d'un fonctionnaire de police à Ficabruna, près de Bastia, dans la soirée de samedi, suivie de destructions importantes causées par le même moyen à deux maisons inoccupées à Olmeto, à une quarantaine de kilomètres d'Ajaccio, et à un restaurant situé aux « Marines » de Pietracorbara, dans le cap Corse.

On signalait, en outre, des attentats commis aux premières heures de la journée de dimanche contre trois pavillons, inoccupés à cette époque, mais appartenant à des continentaux.

MICHEL CODACCIONI.

EN BREF

● **Un mineur de dix-sept ans avoue un double meurtre.** – Un collégien de dix-sept ans a avoué dimanche le meurtre d'un couple de retraités dont les corps avaient été découverts, frappés de coups de couteau, vendredi 22 avril, à leur domicile de Martainville-Epreville, près de Rouen (Seine-Maritime). Le jeune homme s'était présenté chez ses victimes, Eugène Depresle, quatre-vingt-deux ans, et son épouse Jeanne, soixante-dix-sept ans, pour – disait-il – leur acheter des œufs. En réalité, il profita d'une absence des époux pour fouiller un sac, fut surpris et tua successivement les deux vieillards avec un couteau

● **Expulsion d'un Algérien.** – Un jeune Algérien de vingt-trois ans, Khader Ouahab, condamné pour vol et qui venait de bénéficier d'une remise de peine de deux mois, le rendant libérable, s'est vu notifier par le ministère de l'intérieur un arrêté d'expulsion qui a été mis à exécution le 23 avril. Son défenseur avait saisi le tribunal administratif de Nantes pour tenter d'obtenir un sursis à exécution.

● **Neuf morts dans l'accident d'un avion de tourisme.** – Huit personnes, passagères d'un avion de tourisme, ont été tuées dans la chute de l'appareil qui s'est écrasé quelques instants après son décollage, dimanche 24 avril, de l'aérodrome de Lens-Bénifontaine (Pas-de-Calais). Les victimes étaient des parachutistes qui partaient exécuter un saut. Une neuvième personne est morte de ses blessures, lundi matin, à l'hôpital de Lens. L'accident aurait été provoqué par une panne de moteur après le décollage.

● **Deux membres présumés de l'ETA expulsés vers l'Espagne.** – Deux membres présumés de l'ETA, José Antonio Guruleega, trente-deux ans, et José Martinez Mugica, vingt-sept ans, ont été expulsés vers l'Espagne vendredi 22 avril. Ils avaient été arrêtés à Bayonne, où ils étaient demeurés en dépit d'une lettre des services du ministère de l'intérieur, reçue le 31 août 1987 et leur enjoignant alors de quitter le territoire français dans un délai d'un mois.

● **Réclusion perpétuelle pour le viol et le meurtre d'une fillette.** – La cour d'assises de la Sarthe a condamné, samedi 23 avril, à la réclusion criminelle à perpétuité Patrick Godefroy, déclaré coupable du meurtre d'une fillette de cinq ans, Virginie Couturier, crime précédé de violences sexuelles commis le 25 juin 1986, à La Suze-sur-Sarthe, lieu du domicile de ses parents.

● **Un sous-marin américain coule au large de la Floride.** – Une explosion suivie d'un incendie s'est produite le dimanche 24 avril à bord du sous-marin américain *USS Bonefish* et a contraint l'équipage à abandonner le navire. Onze marins sont portés disparus. Dix-huit autres ont été blessés. Le sous-marin, qui appartient à la flotte américaine de l'Atlantique, se trouvait alors à 160 milles nautiques à l'est de la Floride. C'est l'un des derniers sous-marins américains à propulsion classique (diesel-électrique), qui date de trente ans. – *(Reuter.)*

● **Perpétuité pour le massacre de pandas géants.** – Arrêtés grâce à l'aide de la population locale et accusés d'avoir massacré plusieurs pandas géants – race d'ours en voie de disparition, – des braconniers chinois viennent d'être condamnés à des peines de prison, allant pour certains d'entre eux jusqu'à la perpétuité, par un tribunal de la province du Sichuan, au centre du pays. Le panda est un symbole national en Chine.

Aux Etats-Unis

Interdiction de fumer sur les vols intérieurs

Depuis samedi 23 avril, il est interdit de fumer dans les avions qui effectuent aux Etats-Unis des vols de moins de deux heures, ainsi que sur tous les vols intérieurs de la compagnie Northwest Airlines, et cela en conformité avec la loi votée l'an dernier par le Congrès.

Une violation de cette règle entraîne une amende de 1 000 dollars (2 000 dollars pour ceux qui fumeraient dans les toilettes).

En France, un sondage IPSOS, publié par *le Journal du Dimanche* du 24 avril, indique que 83 % des Français sont très favorables ou plutôt favorables à une interdiction de fumer dans les lieux publics, notamment les cafés et les restaurants.

Enfin, un juge fédéral américain a déclaré recevable la plainte d'un veuf du New-Jersey qui tenait pour responsables de la mort de son épouse trois fabricants de cigarettes : Philip Morris, Lorillard et Liggett, Group. Après avoir fumé pendant quarante ans, la défunte avait présenté un cancer incurable du poumon. La puissante industrie du tabac prépare sa contre-offensive. Le jugement du New-Jersey la place pour la première fois très directement en position d'accusée, et même lui reproche d'avoir minimisé les risques du tabac pour la santé en répandant dans la population de fausses informations.

DÉFENSE

Commandées à l'arsenal de Lorient

Les frégates légères sont évaluées à 900 millions de francs l'exemplaire

L'hebdomadaire *Cols bleus* de la marine nationale donne, dans son dernier numéro, des précisions inédites sur les caractéristiques et les performances des frégates dont la construction vient d'être engagée sur décision du ministre de la défense (*le Monde* du 14 avril). Ces frégates sont destinées à prendre la relève des avisos-escorteurs et des unités de présence que la marine nationale retirera progressivement du service durant la prochaine décennie.

Deux types de bâtiments, en réalité, devraient être conçus, même si les uns comme les autres font référence à des navires déplaçant environ 3 000 tonnes et capables d'embarquer un hélicoptère moyen sur la plage arrière.

Baptisée « frégate légère », la première catégorie de bâtiments devrait être en mesure de participer au règlement de crises hors d'Europe (comme c'est le cas des navires français actuellement en océan Indien), de protéger les déplacements d'un groupe aéronaval ou d'assurer la sécurité du trafic maritime civil. Trois unités de cette classe ont été commandées à l'arsenal de Lorient, pour une mise en service à partir de 1994. La mise en chantier de trois autres exemplaires sera ultérieurement décidée.

Ces frégates légères devraient être armées, dans un premier temps, de moyens antiaériens (une tourelle d'artillerie de 100 millimètres et des missiles sol-air Crotale) et de moyens anti-surface (des rampes de missiles surface-surface Exocet). Des espaces et des volumes ont été préservés pour accueillir, plus tard, des systèmes d'armes antimissiles (comme le système Aster de l'Aérospatiale) et un système de lutte antitorpilles. Ces frégates légères recevront en outre des moyens de guerre électronique, le système SENIT pour l'information tactique du commandement, le système de navigation par satellite NAVSTAR, et elles seront reliées au système de transmissions spatiales SYRACUSE mis en place dans les armées françaises.

Grâce à des moteurs qui développent une puissance de 20 000 chevaux, la frégate légère sera capable d'une vitesse de pointe supérieure à 25 nœuds.

Des unités plus modestes

La deuxième catégorie de frégates, baptisée « frégate de surveillance », vise à disposer d'unités plus modestes et inspirées de la construction civile, pour des missions de renseignement, de contrôle des zones économiques exclusives autour des départements et territoires d'outre-mer, de police de la navigation et de surveillance des pêches. A la différence des frégates légères, qui sont de vraies unités de combat, les frégates de surveillance se rapprochent davantage, selon *Cols bleus*, des plates-formes en usage dans la marine marchande pour la classe des navires de passagers. Six frégates de surveillance devraient être assemblées, à Saint-Nazaire, par les Chantiers de l'Atlantique, au terme d'une discussion en cours qui prévoit la mise en service du premier bateau après 1991.

Moins rapides (20 nœuds au maximum) et conçues pour patrouiller à faible vitesse pendant de longues périodes de temps et par tous les climats, les frégates de surveillance disposeront de logements pour embarquer, en plus de leur équipage, un commando de vingt-quatre hommes.

Assuré par l'arsenal de Toulon, l'armement de ces unités sera plus rustique que celui des frégates légères : une tourelle d'artillerie de 100 millimètres, deux canons de petit calibre et deux rampes de missiles surface-surface Exocet, en l'absence de systèmes SENIT et SYRACUSE, dans l'immédiat, ou de moyens de guerre électronique qui pourront être ajoutés ultérieurement selon les crédits disponibles.

Cols bleus ne précise pas le coût de ces nouveaux bâtiments. Selon des évaluations de bonne source, le prix d'une frégate légère, avec son armement, est de 900 millions de francs, moitié moins pour la frégate de surveillance.

Culture

MUSIQUES

« King Priam » à Nancy

Le pardon et la pitié

Quand se décidera-t-on en France à donner la place qu'il mérite à Sir Michael Tippett ? A quatre-vingt-trois ans, ce grand compositeur reste quasi inconnu.

Saluons Antoine Bourseiller qui, poursuivant à Nancy une intelligente politique de création, vient de monter superbement *King Priam*. Créé pour la résurrection de la cathédrale de Coventry, rasée en 1940 par les bombardiers de Goering, cet opéra de Tippett, ainsi que le *War Requiem* de Britten, répondait au programme de cette célébration : *« La guerre et la pitié qu'engendre la guerre »* (*le Monde* des 1er, 3 et 7 juin 1962).

Dépassant les sujets contemporains (il avait écrit en 1941 *A child of our time* sur les persécutions des juifs par les nazis), Tippett approfondit, élargit sa réflexion en recourant au grand mythe occidental de la guerre de Troie. Il a élaboré lui-même le livret de cette œuvre. Un devin prédit que Pâris sera cause de la mort de son père, Priam ; celui-ci, au nom de la raison d'Etat, ordonne qu'on fasse périr l'enfant, mais son cœur est plein de trouble et de compassion ; lorsqu'il découvre, douze ans plus tard, que son fils a été sauvé par un serviteur, il décide, malgré l'oracle, de lui laisser la vie.

Les conséquences de ce choix sont terribles : Pâris, poussé par une passion fatale (*« Pourquoi nous avoir donné des corps si brûlants d'amour, si l'amour est un crime ? »*), enlève Hélène, choisit Aphrodite contre Héra et Athéna, bafouant ainsi les valeurs domestiques, ce qui déclenche la guerre de Troie et son hécatombe inéluctable, en quelque sorte « programmée », malgré le choix « libre » à chaque fois des héros : Patrocle, Hector, Achille, Priam, périssent tour à tour dans une suite de vendettas en quelque sorte rituelles.

Le dernier mot est donné dans une scène sublime entre Priam et Achille : le père humilié vient embrasser les genoux de son ennemi pour obtenir de lui les restes mutilés de son fils, et les deux hommes, promis eux-mêmes au massacre, découvrent que la pitié et le pardon, s'ils n'abolissent pas la marche du destin, peuvent du moins l'adoucir, la transcender.

La condensation si forte de l'action et de la réflexion se retrouve dans le style musical de Tippett. L'écriture atonale garde une grande sève harmonique ; les airs et ensembles tendus, haletants, semblent arracher les voix des entrailles, avec parfois de merveilleuses efflorescences lyriques, comme les stances amoureuses d'Achille près de Patrocle (accompagnées par la seule guitare) ; le commentaire orchestral très dense consiste le plus souvent en des dessins obstinés, étroitement liés aux personnages par la couleur instrumentale qui les caractérise (tels les violons frénétiques qui accompagnent Hécube, les violoncelles d'Andromaque, le hautbois sensuel de Pâris), avec aussi, dans les intermèdes, maints alliages extraordinaires de percussions, trompettes, harpe, piano, qui sans cesse taraudent l'auditeur et frisent parfois le délire obsessionnel.

Un jeune chef anglais, Paul Daniel, a magistralement préparé l'orchestre de Nancy, et toute une troupe de chanteurs anglais a trouvé, sous l'impulsion d'Antoine Bourseiller, le ton exact de cette tragédie. Sans cesse l'émotion déborde la sobriété néoclassique des gestes, avec quelque excès dans la terrible scène où les princes troyens se barbouillent le visage avec le sang de Patrocle.

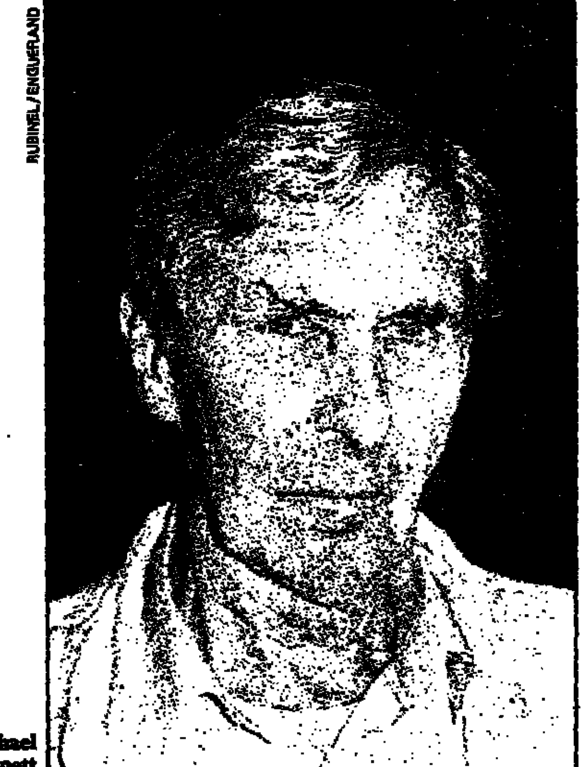
Norman Bailey qui chantait déjà Priam dans le magnifique enregistrement de cette œuvre (1), James Anderson, Achille très élégiaque, le brillant Hector de David Pittman-Jennings, le Patrocle lumineux de Cheyne Davidson, un beau trio de reines troyennes (Marion Sylvestre, Jane Marlowe-Mengedoht et Anna Holroyd), sont les principaux interprètes de cette représentation, dans des décors aux lignes et aux formes géométriques rigoureuses de Michel Millecamps et des costumes de Rosalie Varda, d'une certaine somptuosité barbare.

C'est le dieu Hermès qui donne le dernier mot de cette *« catharsis »* que Tippett appelle pour nous dans cet opéra : *« O musique divine, ô fleuve du son où flottent les états de l'âme, tandis que de la rive, assis, nous regardons se réfléchir le monde intérieur, fonds notre cœur, renouvelle notre amour. »*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaine représentation le 26 avril.

(1) Grand Prix mondial du disque 1982 ; trois disques Decca, D246D3, avec livret en français.


Michael Tippett

LIVRE

Une réédition

« Le Jazz », d'André Schaeffner

En 1926, André Schaeffner publie le Jazz, un des premiers livres sur « la musique afro-américaine » – l'expression est de lui – et sur ses racines africaines. Cocteau et Ansermet (en 1919), Darius Milhaud, Esther Singleton l'ont, dans des articles, précédé. A ce moment-là, élève de l'ethnologue Marcel Mauss, Schaeffner reste un précurseur inégalé, un fondateur : par l'ampleur de l'érudition comme par la force des intuitions qui le portent. Son livre est écrit dans une langue superbe.

A part de larges extraits publiés dans les Cahiers du jazz en 1965, le texte avait disparu des bibliothèques. Lucien Malson, dans une affectueuse postface, rappelle les regrets qu'il inspirait à son auteur. Regret dû à certaines lacunes, à l'absence de grands créateurs pourtant déjà signalés dans ces années 20. Et regret d'avoir été escorté au pas de l'oie, dans sa première édition, par l'encombrante présence d'André Cœuroy (rédacteur des trois derniers chapitres). Lequel devait s'illustrer en 1942 par un autre ouvrage du même titre, le Jazz, qui est à la musique noire ce que Mein Kampf est à la java.

Revenons à Schaeffner, enfin lisible. Sa démarche est remarquable. Attentif à « la passion contagieuse du rythme obsesseur » qu'il appelle « le désir de percussion », attentif au timbre, à la voix, à l'archéologie des instruments, à l'histoire du jazz comme d'un passage, Schaeffner trace un tableau surprenant dans une époque particulièrement sourde à la « barbarie licite des nègres ».

Tableau précis, vivant en anticipateur, le Jazz a été rédigé par un homme qui se fondait uniquement sur les exemples rares et contestables, ceux qu'il avait à sa disposition (le très célèbre Whiteman, le bien nommé Paul). C'est un modèle rare du déchaînement imaginaire et poétique de l'observation. Les anthropologues de l'époque, Michel Leiris ou Georges-Henri Rivière, en ont donné d'autres. Celui de Schaeffner est irremplaçable maintenant. Il maintient le jazz « sur la ligne d'exacte coïncidence entre une certaine sorte de sabbat nègre et les procédés de choral ou d'instrumentation issus d'Europe ».

FRANCIS MARMANDE.

★ *Le Jazz*, d'André Schaeffner, préface de Franck Tenot, postfacesCe Lucien Malson et Jacques B. Hess. Editions Jean-Michel Place.

DISQUES

Bill Evans avec Stan Getz...

L'entrée de Stan Getz, « The Sound », sur les premières mesures de *Night and Day* lancées par Elvin Jones, alors au sommet du quartet de Coltrane (nous sommes en 1964), cette insinuation hallucinante de tendresse et d'exactitude dans la danse des peaux et des bois du batteur, coupent le souffle. Le disque annonce la rencontre de Bill Evans et de Stan Getz, et c'est justice (voir cette ballade qui laisse défait, *Bath Beautiful*). Mais le jeu en sous-main du tandem Getz-Elvin Jones est une bombe qui n'est pas moins forte.

★ 1 CD Polygram 833.802.2 : *Stan Getz Plays (1952-1954).*

★ *1 CD 833.535.2.*

... et en solo

Bill Evans en solo augmenté d'inédits dont un pot-pourri de facture saisissante autour de *All the Things You Are* : le disque *Bill Evans Alone 68* est disponible en compact avec une qualité de présence toute particulière. S'y ajoute l'« intermodulation » de 1966, un sommet de l'art de la conversation entre le pianiste le plus subtil de son temps et un guitariste délicat, comme inventé pour lui donner la réplique, Jim Hall.

★ CD 833.801.2 et 833.771.2.

« Woyzeck », de Buchner, à Créteil

Un conte noir

En 1975, Daniel Benoin présentait *Woyzeck*, de Buchner, au Cloître des carmes d'Avignon, entre clocher et pierres grises, sur un parterre de sable que le « héros » foulait, le regard perdu. Du monde, il ne recevait que des bruits lointains. Des gens, il ne voyait que des apparitions irréelles. L'histoire du soldat-cobaye, manipulé par l'armée et la science, poussé à bout, jusqu'au meurtre de sa femme et au suicide, passait par les fêlures de sa tête malade.

Il en va de même dans la nouvelle mise en scène de Daniel Benoin, d'abord à Berlin au Schiller Theatre en allemand, puis en français, à Bruxelles (coproduction Théâtre de la Monnaie), à Saint-Etienne (où il dirige le Centre dramatique) et à Créteil à la Maison des arts (également coproductrice).

Si la conception reste la même, la forme a évolué. Daniel Benoin dispose de moyens importants, qu'il utilise fort bien. Le décor est superbe – hautes maisons envahies d'arbres parmi lesquelles sont installés les manèges poussiéreux d'une foire, paysage de ghetto en ruine, pays de conte noir. C'est le monde mental de Woyzeck.

Mêlé à des fous, dans le vestibule d'un asile épouvantable, il se raconte son histoire, sans chronologie, sans logique d'aucune sorte. La verrière glauque dégoulinante de pluie s'écarte brièvement sur des flashs de souvenirs, puis s'ouvre comme un gouffre, et Woyzeck plonge tout entier dans ses vertiges.

Comme il y a treize ans, Daniel Benoin – également adaptateur – fragmente le texte déjà saccadé, change l'ordre admis des scènes. La pièce, il est vrai – la dernière de Buchner, – est inachevée, comporte de multiples versions. Elle est si énigmatique, si dense, que chacun peut en tirer l'inépuisable argument de ses propres fantasmes.

Une seule chose est commune à tous, la fascination pour ce personnage inoubliablement présent, mais indéfinissable, inclassable et donc insupportable à la société. Il se tient juste à la frontière de la réalité sociale, du réel. C'est d'ailleurs ce qui manque au spectacle de Daniel Benoin : – l'autre côté, le monde extérieur. Son Woyzeck a déjà franchi la frontière... Mais la force de frappe des images est certaine, la plupart des comédiens assurent, en particulier Jean-Paul Comart (Woyzeck), formidablement opaque, centré sur lui-même, égaré et indestructible, et Myriam Boyer (Marie), charnelle, pathétique.

COLETTE GODARD.

★ Créteil, Maison des arts, 20 h 30, jusqu'au 7 mai.

ROCK

Hubert-Félix Thiéfaine à l'Elysée-Montmartre

Poésie, énergie

Longtemps marginalisé dans les circuits associatifs, Thiéfaine, le poète du rock, reprend la route. Première étape : Paris.

Sur fond de rock bien trempé, la phrase en forme de pochette-surprise, Hubert-Félix Thiéfaine renoue avec les concerts en se produisant chaque soir à l'Elysée-Montmartre, une salle qui lui rappelle un peu l'ambiance des clubs londoniens des années 70. Hubert-Félix Thiéfaine se retrouve doublement dans le climat de cette époque, puisque pour la première fois depuis ses débuts il présente dix-sept chansons nouvelles.

Thiéfaine chante devant des salles combles à l'écoute des chroniques qui restituent le vécu avec une sensibilité aiguë, intense, qui oscillent entre l'amour et la souffrance, les incertitudes et les fantasmes, la dérision et le besoin de *« recoller du soleil sur* [des ailes] *d'albatros »*. La force singulière de ce Jurassien, retour d'une retraite de deux années dans ses forêts, est d'être en prise directe avec la vie telle qu'elle est perçue par un jeune public et d'évoluer naturellement ainsi avec des doutes et des éclats, des délires et des histoires surréalistes, au plaisir des images lancées par rafales et une manière de dérober du feu avec la folie de vivre.

L'aventure solitaire d'Hubert-Félix Thiéfaine se conjugue avec l'énergie du rock'n'roll, avec l'amour d'une langue qui, dit-il dans une chanson, risque de mourir *« dans ses charentaises, faute d'avoir su swinguer au rythme de son blues »*.

Romantisme, humour et dérision se retrouvent dans de nouveaux titres imaginés pour la musique avec Claude Mairet, toujours à la direction du groupe. Les chansons sont autobiographiques *(Was it's das rock and roll)*, inspirées par des voyages et des lectures *(Pulque, Mescal y Tequila ; Amants Destroy)* ou suscitées par le jeu des mots *(Je suis partout)*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Elysée-Montmartre, 20 h 30.

CALENDRIER

Peter Schreier à l'Athénée. – Le ténor allemand des passions de Bach, le mozartien à la voix autrefois un peu serrée et froide, se révèle l'âge venu un formidable récitaliste, dramatique et intense. Ici, pour toute la soirée, dans des Lieder de Beethoven, avec Norman Shelter au piano.

★ Lundi 25 avril, 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27.

La Staatskapelle au Châtelet. – De Dresde, ville dont Schreier est précisément originaire, nous arrive après une tournée européenne la prestigieuse Staatskapelle, dirigée par son chef titulaire, le Néerlandais Hans Vonk. Celui-ci n'a pas que des bons jours, mais il s'est composé un beau programme : *Mort et transfiguration* de Strauss ; *Quatrième symphonie* de Bruckner.

★ Lundi 25, 20 h 30. Tél. : 42-33-00-00.

Daniel Humair au Musée d'art moderne. – Une semaine avant le Festival du Mans (du 26 avril au 1er mai), Daniel Humair, peintre et percussionniste d'exception, présente son groupe de luxe : Bob Berg (le ténor de Miles Davis), David Friedman, vibraphoniste, et bien entendu à la basse Jean-François Jenny Clark.

★ Lundi 25. Tél. : 47-23-61-27.

Rido Bayonne au Méridien. – Bassiste, quarante ans, Rido Bayonne a commencé comme on commence à Pointe-Noire (Congo) en scandant, en tapant, en dansant. Dans l'orchestre national des Bantous, il devient le batteur le plus populaire du Congo : il a treize ans. A Paris, il délaisse la fac de droit pour faire le « métier » (Polnareff, Claude François). Aujourd'hui, cavalier seul avec big band, choristes, il mène le funk africain, revisité par Paris, à tombeau ouvert.

★ A partir du 25. Tél. : 47-23-63-36.

« Le Roi David » d'Honegger en tournée. – En version oratorio (le 27 à Saint-Germain-en-Laye ; le 29 à Mantes-la-Jolie) ou en version scénique (le 26 à Versailles, Théâtre Montansier ; le 30 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse), une cantate biblique qui fit, après la guerre, les beaux jours de l'Opéra de Paris. Par le Chœur-Atelier des Yvelines, subventionné par l'ADIAM 78. Une véritable redécouverte.

★ Du 26 au 30. Tél. : 32-02-78-78, poste 31-83.

Kagel et sa « Trahison » au Forum des Halles. – C'est le concert de musique contemporaine de l'année : Michel Portal dans le *Dialogue de l'ombre double*, de Boulez, créé en octobre 1986 ; Mauricio Kagel, bandonéoniste, dans son *Tango Aleman ;* et la reprise, cinq ans après sa création au Festival d'automne, de la *Trahison orale*, épopée musicale sur les *Evangiles du diable*, par le trio Le Cercle et l'ensemble Musique vivante, direction Renaud François, De 17 heures à 19 heures : débat avec Kagel à la FNAC Forum.

★ Mercredi 27, 20 h 30. Tél. : 48-36-52-39.

Joanne Brackeen au New Morning. – A part quelques années employées à élever les quatre enfants qu'elle a eus du saxophoniste Charles Brackeen, Joanne Brackeen fait une forte et incisive carrière : Dexter Gordon, Charles Llyod, Joe Henderson, ou les Jazz Messengers, dont elle a été en trente ans la seule femme notable. En quintette, elle se présente avec la rythmique d'un de ses anciens partenaires, Stan Getz – pas moins – augmentée de deux solistes de haut vol : Gary Bartz et Wallace Roney.

★ Mercredi 27. Tél. : 42-83-56-39.

Ughi et Conlon aux Champs-Elysées. – Un violoniste italien, fréquent complice de Sawallisch (dans son rôle de pianiste), joue le concerto de Sibelius. Un chef d'orchestre américain, très aimé au Pays-Bas où il est en poste, dirige l'Orchestre national également dans la *Passacaille* opus 1 de Webern et les *Danses symphoniques* opus 45 de Rachmaninov.

★ Jeudi 28, 20 h 30. Tél. 42-30-36-37.

Communication

Le premier numéro de « Kiosque international »

Sous le regard de la presse étrangère

« Les sionistes proclament l'Etat d'Israel », titre sur huit colonnes *The New York Times*. *« L'Etat d'Israël est né »*, confirme la « une » du *Palestine Post* à côté d'une publicité pour *« Karl Marx, luminaire, chauffage, cuisine : 3, avenue de La Princesse-Mary, Jérusalem »*. Au Caire, le même 16 mai 1948, *Al Ahram*, répond : *« Les forces égyptiennes occupent Gaza et continuent d'avancer »*. *The Manchester Guardian* s'interroge sur « l'hypocrisie de la perfide Albion », *l'Asahi Shimbum* sur l'avenir de l'ONU. Pour son premier numéro, le mensuel, *Kiosque international* (20 F), évoque le quarantième anniversaire de l'Etat d'Israël en reproduisant sur papier journal et grand format, les articles et éditoriaux de l'époque en provenance d'une vingtaine de pays.

Kiosque International ne sacrifie à la commémoration que pour mieux définir ses objectifs : sortir des petites évidences hexagonales pour traiter chaque mois l'actualité à travers la presse étrangère. Au sommaire de chaque numéro : l'événement du mois, la revue de presse complète d'un pays, un grand dossier international, les faits divers et la France vue de l'étranger. *« A l'heure du village planétaire, de la mondialisation de tous les secteurs, nous ne pouvons en rester à un protectionnisme de l'information »*, écrit M. Yves Daudu, rédacteur en chef de *Kiosque international*. Il avait plaidé la même cause les mêmes recettes dans son livre *Les Français à la une*, publié il y a quelques mois aux éditions La Découverte.

J.-F. L.

Fin des restrictions sur la publicité des produits pétroliers

Un arrêté du ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, vient de supprimer les restructurations existant depuis 1974 sur la publicité des produits pétroliers. Cette mesure est saluée avec beaucoup de satisfaction par les compagnies pétrolières, qui l'attendaient avec impatience.

Elle devrait notamment leur permettre de promouvoir l'utilisation du fioul domestique, en compétition avec l'électricité et le gaz qui restent, eux, soumis à des restrictions même si elles sont assorties de dérogations.

La plupart des compagnies pétrolières ne savent pas encore quelle incidence cette nouvelle liberté aura sur les actions publicitaires. Les campagnes en cours étant poursuivies, il est probable que les premières applications de cet arrêté ne verront le jour qu'à l'automne, à l'approche de la saison d'hiver.

● **Un prix américain pour « Shoah ».** – *Shoah*, le film de Claude Lanzmann, consacré à la « solution finale » dans les camps de concentration nazis, coproduit par TF 1 et diffusé en juin 1987 sur la première chaîne, vient de recevoir un Peabody Award, un des prix les plus prestigieux aux Etats-Unis, décernés chaque année par l'Ecole de journalisme et de communication de masse Henry W. Grady de l'université de Georgie.

La bataille de la télévision haute définition

Vers la coexistence de deux normes ?

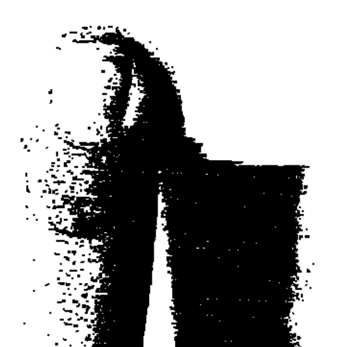
La quarantième réunion de la commission technique de l'Union *européenne de radiodiffusion* (UER) – un organisme regroupant trente-huit diffuseurs de trente-deux pays et soixante et un membres associés) vient de se clore à Toulouse et marque une nouvelle étape dans la bataille des normes de télévision haute définition qui oppose le Japon et les Européens.

Sans renoncer formellement à l'idée d'une norme unique de production d'images haute définition, l'UER envisage maintenant nettement l'hypothèse de deux normes distinctes, quitte à rechercher le maximum de convergences entre les deux systèmes. Les Européens prouvent ainsi leur volonté d'aller jusqu'au bout avec leurs conceptions d'évolution progressive du parc de téléviseurs, alors que la solution japonaise imposerait un changement radical des matériels existants.

Sans être décisive, la nouvelle orientation de l'UER devrait peser lourd au printemps 1989, lors de la réunion du Comité consultatif international de radiocommunication qui doit discuter cette délicate question des normes. Auparavant, les industriels européens comptent faire à Brighton, en septembre, la démonstration des premiers prototypes de leurs matériels haute définition.

La réunion de Toulouse a aussi mis en chantier un système Euroradio de programmes radio par satellite, calqué sur l'Eurovision. Et elle a décidé une augmentation de capacité des échanges par satellite de programmes de télévision.

M. C. I.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

L'INCONVENANT. Th. nat. de la Colline (43-66-43-60), 20 h 30.

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

LE LEGS. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

HORS PARIS

GRENOBLE. – Sit venia verbo, de Michel Deutsch et Philippe Lacoue-Labarthe, mise en scène de Michel Deutsch, par le CNDA (76-25-54-14) au Cargo/Maison de la culture de Grenoble.

LILLE. – On ne badine pas avec l'amour, mise en scène de Dominique Surmais à la Halle au Sucre, rue de l'Entrepôt, Théâtre de la Chandelle (20-30-99-36).

STRASBOURG. – Rencontres, mise en scène d'Alain Knapp, au Théâtre national de Strasbourg (88-35-63-60).

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Quatre chantiers : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard Suivi par Le Legs : 20 h 30. ◇ Le Legs précédé par Le jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Maeterlinck Joyzelle : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Témoin : 20 h. Le Gel du matin : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Mesplé comme musique : rencontres du Palais royal : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Salomé : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). L'Anneau des Nibelungen : 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. ◇ L'Inconvenant : 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Halte au cal ! : 22 h 15 et 23 h 30.

AU FOYER DES ARTISTES (47-00-29-90). Pratt Boum Hue : 20 h 45. Les Nouveaux Burlesques II : 21 h 45. Les Frères Harpacet : 22 h 45.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). Moi : 19 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Guitry, quatre pièces en un acte : 21 h 30. Crise de foi : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette calme-toi : 21 h 30. Un ouvrage de dames : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

RIKTUS AU CLOITRE (43-25-19-92). Les Epis noirs : 20 h 30. ◇ Allons bon, v'là autre chose : 21 h 30. ◇ Les Nouveaux Burlesques : 22 h 30.

cinéma

Lundi 25 avril

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Le Rideau rouge (1952), d'André Barsacq, Son Dernier Exploit (1920), de Lambert Hillyer, 15 h ; la Oveja negra (1987), de Roman Chalbaud, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Petite Voiture (1960, v.o.), de Marco Ferreri, 14 h 30 ; Ocana, portrait par intermittence (1978, v.o.), de Ventura Pons, 17 h 30 ; Tristana (1970), de Luis Bunuel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BEYROUTH, THE LAST HOME MOVIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHOUANS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

260 CHRONO (**) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Rex, 2e (42-36-83-93).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GANDAHAR (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARAVILLAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEIGE SUR BEVERLY HILLS (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUSPECT (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36 FILLETTE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ZOO LA NUIT (**) (Can., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

WHERE IS PARSI ? (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

BAGDAD CAFÉ. Film américain de Percy Adlon, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BLANC DE CHINE. Film français de Denys Granier-Deferre : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CHINA GIRL. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORENTIN. Film français de Jean Marbœuf : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANCERS. Film américain d'Herbert Ross, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE. Film chinois de Chen Jialin, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

FATAL BEAUTY. Film américain de Tom Holland, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINCE DES TÉNÈBRES. (*) Film américain de John Carpenter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOURD DANS LA VILLE. Film canadien de Mireille Dansereau : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... Film soviétique de Nana Djordjadze, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

MARDI 26 AVRIL

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« L'église Saint-Eustache », 14 h 30, façade principale, place du Jour.

« La plaine Monceau », 15 heures, métro Monceau, sortie.

« La bibliothèque Marmottan », 15 heures, 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne-Billancourt.

« L'ancien village du vin et les transformations du quartier Bercy », 15 heures, métro Bercy, sortie Palais omnisport (Monuments historiques).

« La Monnaie, hôtel et ateliers des médailles », 14 h 30, 11, quai Conti (tourisme culturel).

« La sculpture de Notre-Dame », 14 h 30, entrée de la crypte archéologique (Didier Bouchard).

« Le quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel, place Saint-Michel (Hauts Lieux et Découvertes).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Manon Lescaut à la Salpêtrière », 15 heures, boulevard de l'Hôpital (Approche de l'art).

« Le cimetière Montparnasse », 15 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet (Paris et son histoire).

« Paris au dix-huitième siècle », 14 h 30, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné.

« L'art du portrait, du seizième au vingtième siècle », 14 h 30, Petit-Palais, avenue Winston-Churchill.

« Zadkine : atelier et œuvres », 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas.

« La maison de Victor Hugo », 14 h 30, 6, place des Vosges.

« Exposition nature, couture », 14 h 30, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 heures : « Le Haut Empire, le premier siècle » (Arcus).

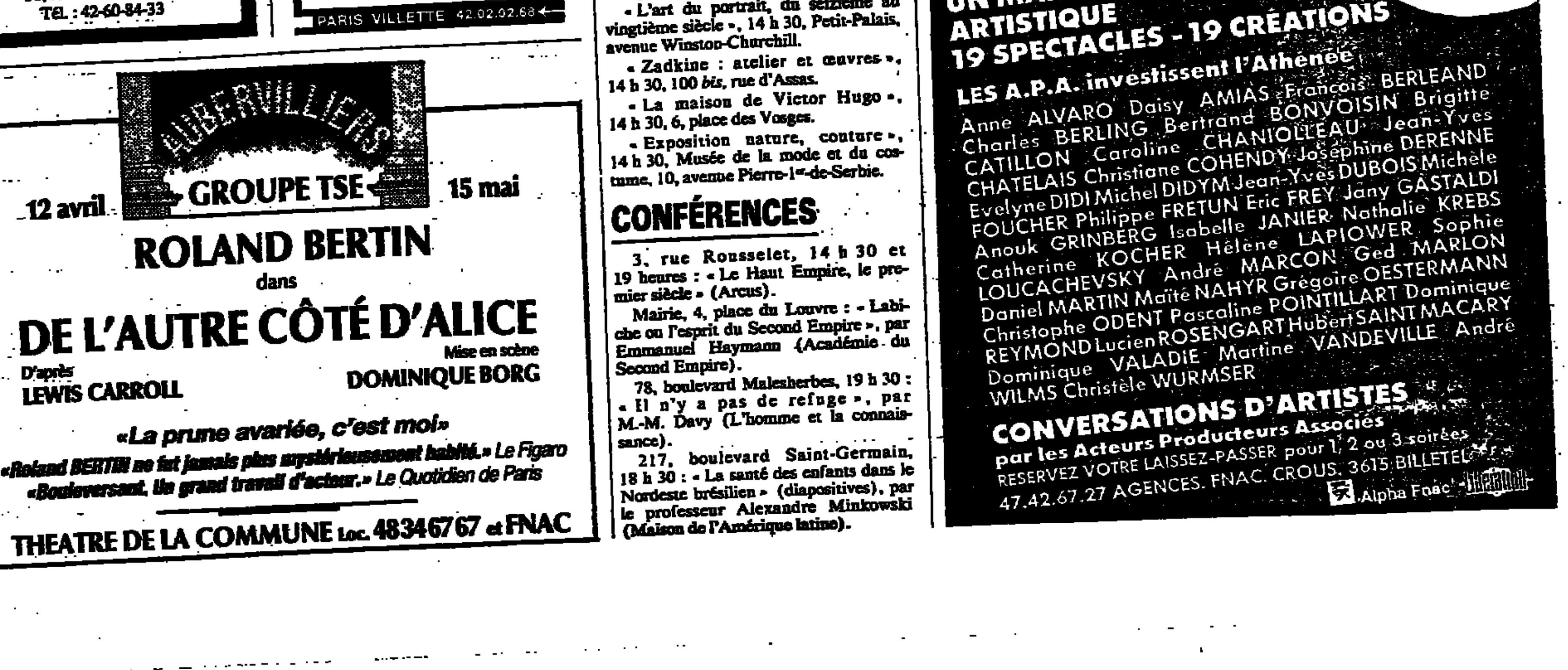
Mairie, 4, place du Louvre : « Labiche ou l'esprit du Second Empire », par Emmanuel Haymann (Académie du Second Empire).

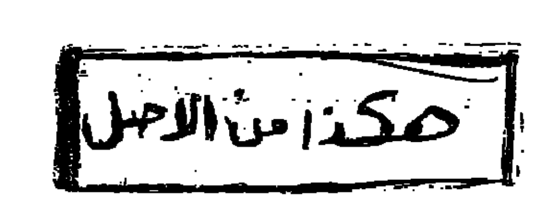
78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Il n'y a pas de refuge », par M.-M. Davy (L'homme et la connaissance).

217, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « La santé des enfants dans le Nordeste brésilien » (diapositives), par le professeur Alexandre Minkowski (Maison de l'Amérique latine).









هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 25 avril

TF 1

20.40 Cinéma : Aldo et junior. □ Film français de Patrick Schulmann (1984). Avec Aldo Maccione, Andréa Ferréol, Luis Régo. **22.20** *Magazine : Médiations.* De François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. Le SIDA, la nouvelle menace. **23.30 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Livres en tête. 0.00 Magazine : Minuit sport. 1.00 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre.** 1. La terre, son visage.

A 2

20.35 *Cinéma : Le vol du sphinx.* □ Film français de Laurent Ferrier (1984). Avec Miou-Miou, Alain Souchon, Jean Benguigui, François Perrot, Robin Renucci. **22.25 Magazine : Autrement dit.** De Guillemette de Sairigné et Claude Gallot. Thème : Mères. Mères à quarante ans ; Future mère ; On n'a plus le temps d'être un bébé ; Mère et star ; Maman est en prison ; 8 + 2 ; Mère indigne ; Mères d'enfants hospitalisés ; Kiméra. **23.20 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Téléfilm : La pourpre et le noir. De Jerry London, avec Gregory Peck, Christopher Plummer, John Gielgud, Raf Vallone. **22.55 Journal. 23.15 Magazine : Océaniques.** Simone Weil, presque sainte (1909-1943). *Portrait d'une philosophe et écrivain français qui s'engagea politiquement dans la Résistance, dans la défense de la condition ouvrière...* **0.10 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano. (Prélude et fugue en la bémol majeur.)

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Tendre combat. ■ Film américain de Howard Zieff (1979). Avec Barbra Streisand, Ryan O'Neal, Paul Sand. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Magazine : Canal foot. 22.50 Les drives de Canal +. 23.50 Basket professionnel américain. 1.20 Cinéma : La fille.** ■ Film italien d'Alberto Lattuada (1978). Avec Marcello Mastroianni, Nastassja Kinski, Francisco Rabal (v.o.).

LA 5

20.35 Les accords du diable : La féline. ■ Film américain de Paul Schrader (1982). Avec Nastassja Kinski, Malcolm Mac Dowell, John Heard. **22.35 Les accords du diable** (suite). **23.05 Série : Arabesque. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (rediff.). **0.55 Série : Kojak** (rediff.). **2.00 La grande vallée** (rediff.). **3.10 Le journal de la nuit. 3.15 Aria de rêve. 3.35 Série :** *Les globe-trotters.* **4.05 Série : Les dossiers de l'agence O.**

LA 6

20.50 Cinéma : La fille de Trieste. ■ Film italien de Pasquale Festa Campanile (1982). Avec Ornella Muti, Ben Gazzara, Jean-Claude Brialy, Andréa Ferréol, Mimsy Farmer. **22.40 Série : Hawaï police d'Etat.** Le témoin secret. **23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.25** *Magazine : Charmes* (rediff.). **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. L'avenir de l'édition en France. **21.30** *Dramatique : Les ponts, de Tarjei Vesaas.* **22.40** *La nuit sur un plateau. La communication sauvera-t-elle nos sociétés ?* **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Cordes à cris.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de Bruxelles) : *Plages*, de Garant ; *Le regardeur infini*, six scènes pour ensemble vocal sur un texte de Victor Hugo, de Gaudibert ; Oiseaux exotiques pour piano, petit orchestre à vents, xylophone, glockenspiel et percussions de Messiaen ; Nocturnes pour orchestre de Debussy, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la RTBF, dir. Georges-Elie Octors ; sol. : Jean-Claude André, piano, Daniel Delmotte, percussions ; à 22.30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 ; à 23.07, Les grands pianistes oubliés : Eduardo del Pueyo (Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur op. 37 de Beethoven) ; à 23.45 Le grand pianiste inconnu : Simon Barère (Réminiscences sur *Don Giovanni* de Liszt). **0.00 Musique de chambre.**

Mardi 26 avril

TF 1

20.40 Cinéma : Le pont de la rivière Kwaï. ■■ Film anglais de David Lean (1957). Avec Alec Guiness, William Holden, Geoffrey Horne. *En 1943, dans un camp de prisonniers aux confins de la Birmanie, un extravagant colonel anglais s'oppose à son geôlier, cruel officier japonais, à propos de la construction d'un pont. Ce film d'aventures (tiré d'un roman de Pierre Boulle), auquel la plupart des acteurs ne croyaient pas, remporta un succès foudroyant. Il est devenu une sorte de classique de la superproduction, spectaculaire, grâce à l'habileté du metteur en scène et au personnage d'Alec Guiness.* **23.15 Magazine : Vérités interdites.** De Jacques Vigoureux et Anne Hoang. La quarante-quatrième heure : L'affaire Yves Ponthieu. **0.15 Journal et la Bourse. 0.30 Magazine : Minuit sport. 1.30 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre.** 2. La mécanique de la terre.

A 2

20.00 Journal et météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : Les enfants de demain. Téléfilm de Joseph Sargent, avec Stéphanie Zimbalist, William Atherton, Arthur Hill. **22.10 Débat : Faire des enfants sans faire l'amour.** Avec Sacha Geller (gynécologue, fondateur de Alma Mater), Jacques Testart (biologiste, chercheur à l'INSERM), Claude Humeau (directeur du CECOS, chef du service de fécondation *in vitro* au CHU de Montpellier), Anne-Marie Devilaine (auteur de La mère intérieure), Bernard Fonty (gynécologue), Monette Vacquin (psychanalyste), M. et Mme Maziotta, Pat Anthony (grand-mère porteuse d'Afrique du Sud), M. et Mme Alcino Ferreira Jorge, Laurence Oukaci, Michelle Gobert (professeur de droit). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : les cow-boys. ■ Film américain de Mark Rydell (1972). Avec John Wayne, Roscoe Lee Browne, Bruce Dern, Colleen Dewhurst. *Un éleveur que ses hommes ont abandonné pour participer à la ruée vers l'or accepte l'aide d'un groupe d'adolescents pour convoyer son bétail. A travers le western, c'est une parabole de l'Amérique moderne dans laquelle John Wayne symbolise la loi et l'ordre, éduque des jeunes gens à la dure pour affronter une bande d'aventuriers chevelus. Curieuse contribution idéologique à un cinéma « nixonien ».* **22.45 Journal. 23.05 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir. Avec James Brown, Aretha Franklin, Joe Cocker, Robert Palmer, Wilson Pickett, Billy Vera, Bobby Womack, Rufus Thomas, Eddie Floyd, Barrence Whitefield.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Runaway train. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1985). Avec Jon Voight, Eric Roberts, Rebecca De Mornay. **22.15 Flash d'informations. 22.20** *Cinéma : Masques.* ■ Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Philippe Noiret, Robin Renucci, Monique Chaumette, Bernadette Lafont. **23.55 Cinéma : Le retour des morts vivants.** ■ Film américain de Dan O'Bannon (1985). Avec Clu Gulager, James Karen, Don Calfa, Thom Mathews. **1.25 Téléfilm : Verdict.** De Tony Richardson, avec Peter Strauss, Jonelle Allen, Karen Austin.

LA 5

20.30 Cinéma : Monsieur Saint-Ives. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1976). Avec Charles Bronson, Jacqueline Bisset, John Houseman, Maximilien Schell. *Un ancien journaliste dans la dèche accepte une mission de détective privé. Attention, il y a des cadavres, dont un dans une machine à laver ! Charles Bronson promène sa moustache au milieu d'un thriller américain.* **22.10 Série : Spenser.** La disparition. **23.05 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.10 Série : Kojak** (rediff.). **1.20 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.30 Le journal de la nuit. 2.35 Aria de rêve.** Sonate pour violon et piano (nº 2), d'Enesco, par R. Oleg et A. Dumay. **2.55 Série : Les globe-trotters. 3.20 Série : Docteur Caraïbes. 4.00 Série : Les dossiers de l'agence O...**

M 6

20.50 Cinéma : Stiletto. □ Film américain de Bernard Kowalski (1970). Avec Alex Cord, Britt Ekland, Joseph Wiseman. *Un tueur qui se fait passer pour un importateur de voitures étrangères aux Etats-Unis a supprimé deux témoins qui auraient permis d'inculper trois dirigeants de la Mafia. Un policier le surveille. Le scénario est embrouillé, la réalisation molle, l'interprétation très médiocre.* **22.35 Série : Hawaï police d'Etat.** Recherche archéologique. **23.25 Six minutes d'informations. 23.35 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.20 Fréquenstar** (rediff.). **1.10 Musique : boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Santé et médecine, les livres que nous avons aimés. **21.30 Spécial présidentielle.** Le jury des experts. **22.40 Nuits magnétiques.** Où sont passés les « frère et sœur » ? **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : coda.** Cordes à cris.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique ensemble. Chants populaires hongrois et Mikrokosmos pour piano (6ᵉ livre), de Bartok ; Trois madrigaux de Marenzio ; Un madrigal de Donato ; Un madrigal de Gastoldi ; Chidren's corner pour piano, de Debussy ; The golden vaniti op. 78, de Britten, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Michel Lasserre de Rozel ; sol. : Jean-François Zygel, piano. **22.30 Récital.** Eva Graubin, violon, Edith Fischer, piano : Grand duo pour violon et piano en la majeur op. 162, D. 574, de Schubert ; Sonate pour violon et piano nº 2 en ré mineur op. 121 de Schumann ; Un poco triste pour violon et piano, Burlesque pour violon et piano, de Suk. **0.00 Club d'archives.** L'actualité du disque il y a cinquante ans : Concerto pour piano, violon et violoncelle en ut majeur op. 56, de Beethoven.

Audience TV du 24 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne. 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44.7	Amour du risque 9.0	Journal 17.0	Mis. casse-cou 6.9	Tron 2.7	Dallas 6.4	Ile fantastique 3.2
19 h 45	56.9	Tapis vert 12.5	Election 20.7	Mis. casse-cou 11.7	Ça cartoon 4.3	Election 6.4	Ile fantastique 1.6
20 h 16	67.0	Election 21.3	Election 30.3	Election 1.1	Ça cartoon 4.8	Election 6.4	Election 3.2
20 h 55	73.4	Election 18.6	Election 23.9	Election 2.1	Masques 4.3	Duo sur canapé 16.5	Belle de Moscou 9.0
22 h 08	64.9	Election 11.7	Election 25.5	Témoin à charge 2.1	Masques 3.2	Duo sur canapé 16.5	Belle de Moscou 7.4
22 h 44	52.7	Qui ? 9.6	Election 24.5	Témoin à charge 3.2	La Fille –	Election 14.9	Drôles de dames 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 avril à 0 heure et le mardi 26 avril à 24 heures.

La zone dépressionnaire responsable du temps médiocre sur le sud de notre pays persistera encore au cours des trente-six prochaines heures. La moitié nord sera au contraire sous l'influence de hautes pressions centrées sur la mer du Nord. Celles-ci dirigeront un air très frais mais plutôt sec.

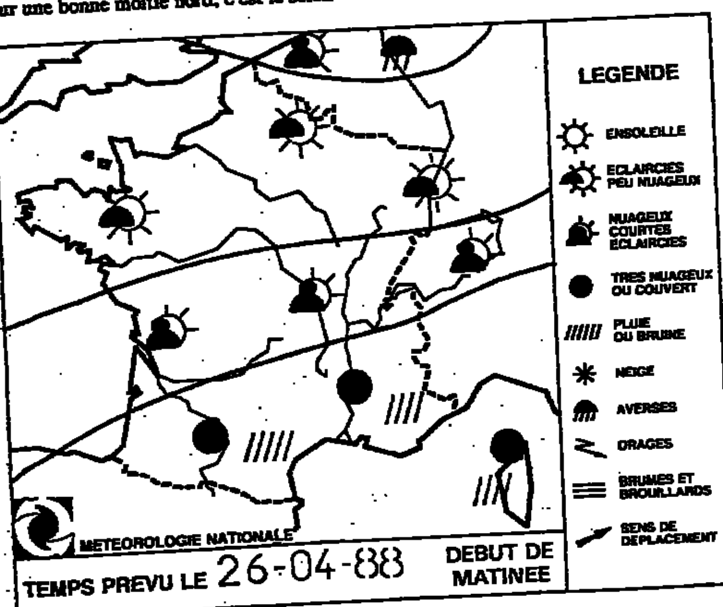
Mardi :

Sur les Pyrénées, le Sud-Ouest, le Massif Central, la vallée du Rhône, l'ensemble des Alpes et des régions méditerranéennes, les nuages resteront abondants. Les précipitations y seront faibles et éparses le matin, tandis qu'elles prendront un caractère d'averses, voire d'orages, l'après-midi, surtout sur les reliefs.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire sur une bonne moitié nord, c'est le soleil qui sera prédominant, malgré quelques passages nuageux au cours de la journée. Toutefois, sur le Nord-Pas-de-Calais, des nuages venus du nord dans la journée donneront quelques averses de pluie ou de grésil l'après-midi.

Les températures minimales seront comprises entre 0 °C et 5 °C sur toute la moitié nord à l'exception du littoral atlantique, et entre 8 °C et 12 °C sur toute la moitié sud et le littoral atlantique.

Les températures maximales ne dépasseront pas 12 °C à 15 °C au nord de la Seine, alors qu'elles seront comprises entre 15 °C et 18 °C partout ailleurs. Le vent sera de nord-est à nord modéré sur toute la moitié nord. Les régions côtières de la Manche subiront par contre un vent d'est à nord-est fort. Sur la moitié sud, il sera faible et de direction variable.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-4-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-4-1988 à 6 heures TU et le 25-4-1988 à 6 heures TU

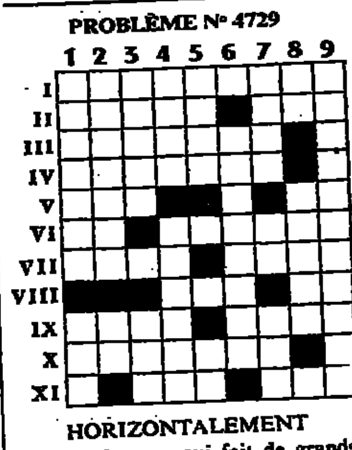
FRANCE			
AJACCIO	17	11	N
BIARRITZ	14	10	A
BORDEAUX	15	9	B
BOURGES	16	3	D
BREST	15	5	N
CAEN	12	1	D
CHERBOURG	9	5	D
CLERMONT-FERR.	16	2	D
DIJON	16	3	D
GRENOBLE St-M-H	16	8	N
LILLE	12	1	D
LIMOGES	15	5	D
LYON	15	7	C
MARSEILLE-MAR.	18	12	P
NANCY	13	-1	D
NANTES	16	6	D
NICE	18	12	P
PARIS-MONTS.	15	5	O
PAU	12	9	A
PERPIGNAN	14	12	P
RENNES	17	5	D
ST-ÉTIENNE	16	4	N
STRASBOURG	13	0	D
TOURS	15	-3	D
TOULOUSE	11	10	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	23	10	D
AMSTERDAM	10	1	D
ATHÈNES	21	14	N
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	19	10	N
BELGRADE	5	0	C
BERLIN	9	0	N
BRUXELLES	11	-1	D
LE CAIRE	24	13	C
COPENHAGUE	9	-3	D
DAKAR	25	19	D
DELHI	35	22	D
DJERBA	21	17	N
GENÈVE	14	2	D
HONGKONG	26	20	N
ISTANBUL	21	10	N
JÉRUSALEM	17	10	C
LISBONNE	19	11	N
LONDRES	12	1	N
LOS ANGELES	19	9	D
LUXEMBOURG	11	1	D
MADRID	18	9	B
MARRAKECH	24	12	O
MEXICO	32	16	B
MILAN	17	6	D
MONTRÉAL	11	4	P
MOSCOU	10	-1	A
NAIROBI	25	17	O
NEW-YORK	14	8	N
OSLO	9	-1	D
PALMA-DE-MAL.	22	6	P
PÉKIN	27	11	A
RIO-DE-JANEIRO	26	24	C
ROME	19	14	C
SINGAPOUR	33	28	N
STOCKHOLM	4	-2	A
SYDNEY	23	18	D
TOKYO	17	10	D
TUNIS	23	9	N
VARSOVIE	6	-3	D
VENISE	13	3	O
VIENNE	9	-1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4729



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui fait de grands mouvements. – II. Marcher sans rien dire. Un morceau pour deux. – III. Une brusque séparation. – IV. Sont évidemment impossibles à faire quand il n'y a pas mèche. – V. Outragèrent une reine. Un métal léger. – VI. Sorti de l'ombre. N'est parfois qu'un tiroir. – VII. Se nourrit comme un petit mammifère. Semble plus grande quand on la saute. – VIII. Sans valeur. Largeur de crêpe. – IX. Procéda à une inscription. Un coin perdu. – X. Où il n'y a pas lieu de mettre son nez. – XI. On peut s'y former. Où il n'y a pas mèche.

VERTICALEMENT

1. Comme un bout qui ne laisse aucune chance. De pie, permet d'observer. – 2. Qu'on pourrait prendre pour de l'ivoire. Un vague sujet. – 3. Peuvent se faire traiter de punaises. Avant l'heure. – 4. Convenus. Une bonne pomme. – 5. Un bœuf qu'on n'a pas conservé. Peuvent faire l'objet d'une réduction quand ils sont cassés. – 6. Une façon de prouver qu'on a du nez. – 7. Les vieux jours. Morceau de savon. Terme de jeu. – 8. Un berceau pour des princes. Peut évoquer une terre. – 9. Des bruits dans la nuit.

Solution du problème n° 4728

Horizontalement

I. Violon. Amender. – II. Danse. Union. Ana. – III. Ennéade. Deux. – IV. Mie. Râ. Idées. Es. – V. Otée. Taler. Api. – VI. Bestial. Médecin. – VII. Illusions. – VIII. Lallation. Ale. – IX. Idéal. Enigme. Ai. – X. Si. Gê. Ere. – XI. Aptitudes. Neveu. – XII. Bées. Mo. Atlas. – XIII. Lutteuses. Is. – XIV. Es. Légèrement. – XV. Sensée. Oc. Lésée.

Verticalement

1. Démobilisables. – 2. Vanité. Adipeuse. – 3. Innées. Le. Têt. – 4. Osé. Etalagistes. – 5. Lear. Al. – 6. Datait. Cumule. – 7. Nue. Allié. Dose. – 8. Longe. Ego. – 9. Ai. Démunies. Sec. – 10. Modérés. – 11. Enée. Diamant. El. – 12. Us. Eole. Elimé. – 13. Dax. Acné. Evasés. – 14. En. Epis. Arès. Ne. – 15. Raisin. Lieu. Eté.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 avril 1988 :

DES DÉCRETS

- N° 88-409 du 22 avril 1988 relatif à l'indemnisation des rapatriés des Nouvelles-Hébrides.
- N° 88-413 du 22 avril 1988 relatif au Conservatoire national des arts et métiers.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Pierre Valentin
et ses enfants Bruno, Thierry et Corine,
M. et Mme Jacques Valentin,
M. et Mme Claude Valentin
et leurs enfants,
Mme Lucien Peyrot et ses enfants,
Les familles Valentin, Charlionet et Nadal,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre VALENTIN,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans le vendredi 22 avril 1988 à Chamalières.

« Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon père. »
Jean XIV, 2.

1 *bis*, rue des Poulignes,
63400 Chamalières.

Remerciements

– Mme Guy-Olivier Floch
et sa famille,
ont été très touchées par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès qui les a frappées.

70, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

Anniversaires

– En ce quatrième anniversaire du rappel à Dieu le 25 avril 1984 de

Jean FALCONNIER,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et qui sont restés fidèles à son souvenir.

– Il y a un an, le 25 avril 1987

Christian JOUSSEAUME

était ravi à l'affection de sa famille et de ses amis, ainsi qu'à l'estime de ses collègues, étudiants et élèves.

Que ceux qui l'ont aimé, connu et apprécié aient en ce jour une pensée toute particulière pour lui.

– Le 25 avril 1968,

Daniel VILLEY

nous quittait.

Souvenirs.

2, avenue Robert-Schuman,
86000 Poitiers.

Messes anniversaires

– En souvenir du rappel à Dieu, il y a un an, de

Antoine ALAPETITE,

une messe sera célébrée le jeudi 28 avril 1988, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (chapelle haute), entrée boulevard Jean-Mermoz.

60, avenue du Roule,
92200 Neuilly.

Communications diverses

– Le LTP SAINT-NICOLAS
(Paris)

inaugure ses locaux neufs
et invite tous ses anciens élèves
et parents d'élèves à ses portes ouvertes,
les 19, 20, 21, 25, 27, 29, 30 avril
(15 heures à 18 heures).

92, rue Vaugirard,
75006 Paris.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

Religions

Ancien archevêque de Cantorbéry

Le docteur Michaël Ramsey est mort

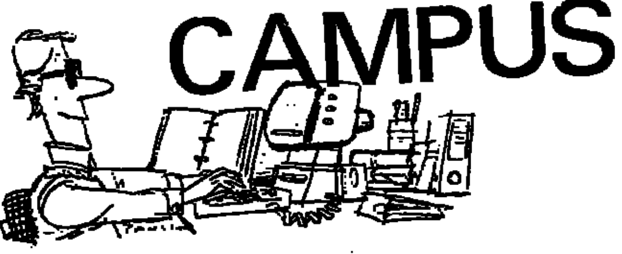
Le docteur Michaël Ramsey, qui, de 1961 à 1974, avait été le centième archevêque de Cantorbéry, primat de la communion anglicane – 60 millions de fidèles dans le monde, – est mort le samedi 23 avril à Londres, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Œucuméniste actif, il s'était rendu à Rome en mars 1966 pour rencontrer Paul VI, malgré l'opposition d'une partie de l'Eglise d'Angleterre. C'était la première fois depuis la Réforme qu'un archevêque de Cantorbéry était officiellement reçu au Vatican. *« Sur la route de l'unité, il y a de formidables difficultés de doctrine »*, avait dit le docteur Ramsey dans la chapelle Sixtine, où avait eu lieu cette rencontre historique. *« Vous reconstruisez un pont qui s'est écroulé »*, devait lui répondre Paul VI. Une commission mixte, composée de théologiens anglicans et catholiques, a vu le jour et poursuit depuis ses travaux.

Le docteur Ramsey avait toujours mis l'accent sur la tradition catholique de l'Eglise d'Angleterre. Il avait reçu en 1970 à l'abbaye de Westminster le cardinal Marty, alors archevêque de Paris, et avait fait plusieurs séjours en France, en 1967 d'abord, en 1973, à l'occasion de la semaine de prières pour l'unité puis à la communauté œcuménique de Taizé. Dès 1956, il s'était rendu à Moscou pour rencontrer les russes orthodoxes, ainsi qu'auprès du patriarcat œcuménique de Constantinople.

Personnage jovial, prédicateur de talent, Michael Ramsey était aussi homme de caractère. Il prenait régulièrement position sur les grandes questions d'actualité, condamnant notamment le racisme, l'apartheid en Afrique du Sud et les bombardements américains au Vietnam.

[Né le 14 novembre 1904, le docteur Ramsey a enseigné la théologie à Durahm (1940) et à Cambridge (1950). Après avoir été pendant quatre ans évêque de Durham, il devient en 1956 archevêque d'York. Il officie en 1952 lors de la cérémonie de couronnement de la reine Elisabeth. Celle-ci le nomme en 1961 archevêque de Cantorbéry pour succéder au docteur Fisher, avant de le faire lord du royaume.]



CAMPUS

Une revue des thèses

CHAQUE année, près de 20 000 thèses sont soutenues en France (12 000 en médecine, 3 500 en sciences exactes et autant en lettres et sciences humaines). Ce travail monumental fourni par les universitaires échappe, hélas ! totalement aux entreprises. Pour le leur faire connaître, l'Institut européen de valorisation de la recherche (IVAR), association regroupant des universitaires et des étudiants, vient de lancer une revue intitulée *la Tribune des mémoires et thèses*. Ce document trimestriel présente les travaux des chercheurs et les accompagne d'un curriculum vitae succinct, ainsi que d'une note sur les aspirations professionnelles des auteurs. Il ne propose pour l'instant qu'une sélection, établie en collaboration avec les jurys de thèses. Mais l'ouvrage devrait devenir exhaustif dans les domaines des sciences exactes et des sciences humaines à partir de janvier 1989, grâce à une périodicité mensuelle.

A cette date, il sera édité en français et en anglais. Les informations qu'il publie intéressent tout particulièrement les PME et PMI, qui ont souvent besoin de chercheurs, mais n'en trouvent pas, faute de pouvoir s'offrir les services d'un cabinet de recrutement. *« Cet ouvrage pratique sera plus facile à utiliser que le lourd fichier central des thèses de Nanterre, consulté seulement par des spécialistes »*, déclare Jean-Claude Delgenes, son directeur de la publication. Il espère que les entreprises vont lui réserver un accueil favorable : la revue a besoin de mille abonnements par an pour vivre.

R. Ri.

La Tribune des mémoires et des thèses, 58, rue Lafayette, 75009 Paris, tél. 42-46-36-37, 150 F le numéro.

• Culture et entreprises

L'Ecole supérieure de commerce de Paris organise, du 16 au 20 mai, une semaine sur le thème « Culture et entreprises ». Le jeudi 19 mai, l'école ouvrira ses portes aux élèves des classes préparatoires, aux proviseurs et professeurs des lycées de Paris et de sa région.

(Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, 75543 Paris Cedex 11. Tél. : 48-05-06-80.)

• Cinquante ans d'astrophysique

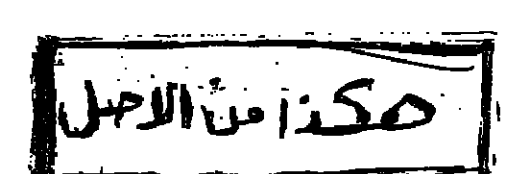
Colloque, conférence et journée porte ouverte marqueront du jeudi 26 au samedi 28 mai le cinquantenaire de l'Institut d'astrophysique de Paris, qui dépend du CNRS.

(IAP, 98 *bis*, boulevard Arago, 75014 Paris. Tél. : 43-20-14-25.)

• Droit européen

L'Association pour le droit public de l'entreprise organise, les 16 et 17 juin, un colloque sur les « Marchés publics européens ».

(ADPE, 6, rue Taclet, 75020 Paris. Tél : 43-62-68-65.)



Sports

FOOTBALL : Coupe de France

Lens dans les griffes de Sochaux

Quatre clubs de première division et quatre équipes de deuxième division restent en lice pour disputer, les 10 et 18 mai, les quarts de finale de la Coupe de France. Le tirage au sort a mis en présence Nice (D1) et Lille (D1), Quimper (D2) et Metz (D1), Châtellerault (D2) et Reims (D2) : enfin Sochaux, leader du groupe A de deuxième division, affrontera Lens (D1).

SOCHAUX
de notre envoyé spécial

Une fois n'est pas coutume, le stade Bonal était presque plein, samedi soir 24 avril. Les joueurs sochaliens, escortés par une meute jaune et bleu de jeunes supporters, en ont profité pour s'offrir un tour d'honneur. S'amusant de sa propre audace, le public scandait joyeusement : « *A Paris* » ! Le pays de Montbéliard s'est, en effet, mis à croire la rumeur, qui, ici et là, fait du FC Sochaux l'un des favoris de la Coupe de France.

C'est un rôle flatteur pour une équipe de deuxième division. Possédant dix-sept points d'avance sur leurs seconds en championnat, les Sochaliens sont déjà à des années-lumière de ce purgatoire où ils ont atterri par accident l'an dernier. En peu de mois, l'erreur a été réparée, grâce à l'apport de trois Yougoslaves : l'entraîneur Sylvester Takac, de retour à Sochaux après un séjour de deux ans au Matra-Racing ; le libero Farouk Hadzibegic, venu du Betis Séville ; et le stratège de l'équipe de Yougoslavie, Mehmed Bazdarevic.

Ces pièces rapportées ont étayé de leur expérience la charpente encore bien tendre de l'équipe. Sous leur protection, les jeunes apprentis du club se sont mis à usiner leur football avec une précision d'orfèvre.

Dans le petit stade adossé au mur verdâtre des établissements Peugeot, on s'est lancé avec ardeur dans la production à grande échelle de buts et de victoires. Moins brillante qu'on l'espérait mais indiscutable néanmoins, la qualification aux dépens de Montpellier raffermit Silvio Croci, le secrétaire général du club, dans sa conviction : « *Avec un pareil effectif, notre place n'était pas en deuxième division.* »

L'effectif sochalien, précisément, fait baver d'envie les plus grands clubs français : Franck Silvestre, vingt et un ans ; Stéphane Paille et Franck Sauzée, vingt-trois ans, constituent l'épine dorsale de l'équipe de France espoirs. C'est vraisemblablement pour voir l'un de ces trois que Bernard Tapie et Gérard Banide ont fait une apparition surprise dans la tribune de Sochaux. « *Economiquement, nous n'avons pas besoin, cette année, de vendre nos joueurs. Nous ne sommes pas un club liquidateur, qui forme des jeunes pour faire de l'argent,* explique Silvio Croci. *Selon toute vraisemblance, nous aborderons la première division avec le même effectif. Il n'y a que cinq chances sur cent pour que Sauzée s'en aille.* »

Une usine à champions

A Sochaux, on vit les émotions de la remontée comme les affres de la descente : sans excès. « *Malgré notre échec sportif l'an dernier, la Société des automobiles Peugeot n'a jamais remis en question les structures et les hommes du club. Nous travaillons dans la plus grande sérénité* », apprécie Silvio Croci. Cet ancien footballeur formé au FC Sochaux, aujourd'hui « *cadre muté par Peugeot avec garantie de retour* », gère le club au mieux des intérêts de la maison. « *Nous rendons des comptes tous les mois, comme chaque atelier du centre de production* », dit-il, en étalant sur son bureau ceux du mois de mars, « *qui affichent un solde positif de 31 000 francs* ».

Indépendant juridiquement, le club franc-comtois est, dans les faits, une émanation de la firme automobile, qui apporte l'essentiel des 25 millions de francs nécessaires au budget annuel. Le chiffre exact reste secret. C'est la tradition. De même, le FC Sochaux n'a jamais trahi les idées de Jean-Pierre Peugeot, qui avait créé ce club professionnel il y a soixante ans, dans le souci de distraire ses ouvriers le dimanche après-midi.

« *Un club créé à des fins sociales ne pouvait décemment pas mener une politique de vedettariat,* explique Silvio Croci. *C'est pourquoi, dès l'après-guerre, il y a eu ici une vraie école de football, baptisée Les Lionceaux, où l'on formait à la fois le footballeur et l'homme.* » A la création, en 1974, des centres de formation, celui de Sochaux fut le premier à être agréé. Stopyra, Anziani, Genghini, Zimako sont sortis de cette usine à champions. La production n'est pas près de cesser. « *Nous avons une réelle volonté politique de formation,* précise Silvio Croci. *Non seulement nous formons, mais surtout, nous faisons jouer les jeunes en les intégrant à l'équipe professionnelle.* »

Contre Montpellier, sur les treize joueurs officiels du match, neuf étaient de purs produits locaux. A vingt ans, Fabrice Henry, par exemple, évolue depuis déjà plusieurs saisons avec l'équipe professionnelle. Revenu parmi l'élite, le club sochalien continuera à s'appuyer sur ces jeunes, d'autant plus que pendant les cinq années d'un premier contrat professionnel, les salaires versés sont modestes. Responsable de toutes les activités sportives de la firme depuis le 1er décembre, Jean Todt a été clair : Peugeot n'imitera pas Matra. Son engagement dans le football restera mesuré. Silvio Croci est d'accord : « *Pour devenir un grand club, il faut de gros moyens, une grande équipe et un grand public,* explique-t-il. *Or, ici, il n'y aura jamais assez de public.* »

Avec seize mille spectateurs contre Montpellier, le stade Bonal a approché ses affluences records, *mais en fin de saison, la moyenne* atteindra *tout juste cinq mille* spectateurs par match. Dans les meilleures années, lorsque le club était européen et luttait pour le titre, la fréquentation du stade n'a jamais dépassé huit mille spectateurs. Et, depuis, la démographie du pays de Montbéliard a souffert des dégraissages dans la construction automobile.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TENNIS : tournoi de Monte-Carlo

Lendl, encore et toujours

Après sept semaines d'absence due à une fracture de fatigue, Ivan Lendl, qui est sur le point d'obtenir la nationalité américaine, a marqué son retour à la compétition en gagnant l'Open de Monte-Carlo, doté de 500 000 dollars. Une victoire arrachée à l'Argentin Jaite (5-7, 6-4, 7-6, 6-3), après une demi-finale difficile contre Yannick Noah (4-6, 7-6, 6-3). C'est le soixante et onzième succès du numéro un mondial en Grand Prix.

MONACO
correspondance

Prenez un homme absent depuis bientôt deux mois de la compétition, un champion qui a essuyé des échecs importants lors des deux seuls tournois disputés au début de l'année, puisqu'ils réduisaient à néant ses espoirs de grand chelem. Ajoutez un bon zeste d'imbroglio juridico-financier qui fait peser sur cet homme la menace de 12,5 millions de dollars en dommages-intérêts (1), très précisément le montant de ses gains sur tous les courts depuis dix ans. Et jetez-le sur la surface intraitable qu'est la terre battue, comme on jette un chiot à l'eau.

Voilà dans quelles dispositions était Ivan Lendl, tout numéro un mondial qu'il soit, en abordant le tournoi de Monte-Carlo. « *Ce fut affreux de le voir jouer* », nous dit son amie Samantha Fraentel, après le premier tour laborieux de Lendl contre le Suédois Bergstrom. « *Il était très nerveux, même s'il ne l'avouait jamais devant les journalistes.* »

Nerveux, peut-être. Loin de sa forme conquérante sûrement, mais encore et toujours vainqueur. Pour la soixante et onzième fois sur le circuit du Grand Prix, titre qui le hisse à la deuxième place derrière Jimmy Connors (cent cinq victoires), à égalité avec John McEnroe, revenant bien plus précaire.

La chance l'a aidé, il est vrai. Sa confrontation tant attendue avec le Suédois Wilander, enfin prêt, semble-t-il, à assumer les tout premiers rôles, n'a pas eu lieu. Un virus, tout autant que l'Italien Pistolesi, acheva Wilander en huitième de finale. Après une forte fièvre pendant quatre jours, le Suédois, aussi bourré de médicaments que sa balle est bourrée de « lift », n'était pas en état de jouer. Il est parti se soigner dans le Connecticut.

Son entraîneur, Jon Anders Sogren, ne cachait pas une certaine inquiétude devant le bouleversement de leur programme. Les dispositions de Wilander, son appétit nouveau, sa forme resplendissante à Melbourne et à Key-Biscayne, avaient fait de lui le challenger naturel de Lendl pour la suprématie mondiale. Le rendez-vous de la porte d'Auteuil était tout désigné pour une éventuelle passation de pouvoir.

Les choses n'en ont pas pris le chemin à Monte-Carlo. Si Wilander a découvert les bienfaits d'une préparation physique rigoureuse sous la houlette de son ami Matt Doyle, en revanche, Lendl a fait une découverte capitale : il en faisait trop. « *Je détruisais lentement mais sûrement mes fibres musculaires* », nous a-t-il dit. « *Maintenant, je suis un nouveau programme allégé. Je me sens plus fort encore.* » En tout cas, alors qu'il semblait acculé face à Noah puis à Jaite, par deux fois il a trouvé les ressources nécessaires pour renverser la situation. Preuve qu'il ne lâchera pas facilement sa première place.

MARC BALLADE.

(1) Réclamés par son agent Pro-Serv, dont il s'est séparé.

Dédale 88

Le champion cycliste grec, Kanellos Kanellopoulos a établi, le 23 avril, un nouveau record de vol dans un appareil à propulsion humaine : en pédalant, il a fait franchir à son appareil les 119 kilomètres séparant la Crète de l'île de Santorin. Il lui a fallu à peine moins de deux heures pour propulser les 32 kilogrammes de son « Dédale 88 » d'un rivage à l'autre.

Kanellopoulos a expliqué qu'il voulait ainsi rendre hommage au voyage de Dédale, qui, selon la légende, avait fui la Crète, il y a trois mille cinq cents ans, grâce à des ailes de cire et de plumes en compagnie de son fils Icare, tombé en mer.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Play-off, demi-finale aller

*CSP Limoges b. EB Orthez ... 101-82
Nantes b. *Cholet ... 78-75
(Retour le 27 avril, belle éventuelle le 30 avril.)

Barrages aller pour la Coupe Korac

Villeurbanne b. *Monaco ... 95-93
*RCF Paris b. Mulhouse ... 110-94
(Retour le 27 avril, belle éventuelle le 30 avril.)

Barrages d'accession aller

*Avignon b. Le Mans ... 92-81
Gravelines b. *Nancy ... 103-101 (ap. pr.)
(Retour les 29 et 30 avril, belle éventuelle le 3 mai.)

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE (IBF)
des mi-moyens à Berck

Le Jamaïcain Simon Brown âgé de vingt-quatre ans a conquis le titre IBF des mi-moyens, qui était vacant, en battant le 23 avril l'Américain Tyrone Trice par arrêt de l'arbitre à la quatorzième reprise d'un combat prévu en quinze rounds, l'affrontement ayant été d'une rare intensité.

Cyclisme

Amstel Gold Race

Le Néerlandais Jelle Nijdam, âgé de vingt-quatre ans, qui était, depuis son passage chez les professionnels en 1984, spécialisé dans les victoires de prologues, a remporté l'Amstel Gold Race, unique classique disputée aux Pays-Bas, devant le Néerlandais Stevens Rooks, le Belge Claude Criquiélion et le Français Eric Boyer, quatrième.

Football

COUPE DE FRANCE
Huitièmes de finale retour

Metz (D1) b. *Mulhouse (D2) ... 2-0
*Nice (D1) et Toulouse (D1) ... 1-1
ap. pr. et 4 tirs au but à 1.
*Auxerre (D1) b. Lille (D1) ... 2-1
*Sochaux (D2) b. Montpellier (D1) ... 1-0
*Le Havre (D1) b. Reims (D2) ... 1-0
*Lens (D1) b. Sète (D2) ... 1-0 ap. pr.
*Quimper (D2) et La Roche-s-Yon (D2) ... 2-2
Châtellerault (D2) b. *Créteil (D3) ... 0-0
ap. pr. et 5 tirs au but à 4.
(Quarts de finale les 10 et 18 mai entre les clubs qualifiés en gras.)

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Huitièmes de finale aller

Toulon b. *Tyrosse ... 13-9
Toulouse b. *Graulhet ... 13-9
*Tarbes b. Dax ... 3-0
Brive b. *Montferrand ... 15-12
*Bayonne b. RCF ... 15-9
*Grenoble b. Agen ... 6-3
*Mont-de-Marsan b. Bègles ... 13-7
*Perpignan et Narbonne ... 12-12
(retour le 1er avril)

Tennis

TOURNOI FÉMININ DE HOUSTON (TEXAS)

L'Américaine Chris Evert a remporté sa deuxième victoire de la saison en gagnant le tournoi de Houston doté de 250 000 dollars aux dépens de sa compatriote Martina Navratilova (6-0, 6-4).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

locafinancière

Le conseil d'administration de Locafinancière s'est réuni le 24 mars 1988 sous la présidence de M. Patrick Simon pour arrêter les comptes de l'exercice 1987.

La société a poursuivi, en 1987, la politique d'investissements de nature patrimoniale menée depuis plusieurs années avec un volume d'activité nettement supérieur à celui de l'exercice précédent, ainsi qu'il ressort du tableau suivant :

	En millions de francs					
	1986			1987		
	CB	LS	Total	CB	LS	Total
Décaissements de l'exercice	31,7	61,2	98,9	6,6	127,4	134
Engagements nouveaux	10	142	152	14,3	252	266,3
Engagements cumulés	822,5	722,9	1 545,4	827,9	992,2	1 820,1

L'ensemble des plus-values de levées d'option et des plus-values sur cessions d'immobilisations hors exploitation nettes d'impôt ayant diminué d'un exercice sur l'autre de 4,8 MF (soit 7,26 % du bénéfice 1987), le résultat de l'exercice s'élève à 66 MF contre 67,5 MF en 1986.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire de 31,40 F contre 29,54 F, soit une progression de 6,30 % correspondant à un taux de distribution de 85,51 % de l'assiette distribuable.

On peut observer que, de 1982 à 1987, le montant brut du patrimoine locatif a doublé. Pendant la même période, le dividende par action a augmenté de 53 %, soit pratiquement le double du taux d'inflation. Cette évolution illustre la politique menée par la société pour améliorer, année après année, la couverture de ses fonds propres par son patrimoine (passée de 163 % à 219 %), tout en continuant d'offrir à ses actionnaires une rémunération progressant sensiblement plus vite que l'inflation. Cette politique sera poursuivie au cours des prochains exercices.



BONS RÉSULTATS 1987

UNION NATIONALE DU CRÉDIT COOPÉRATIF

Le Conseil national de l'Union nationale du Crédit coopératif s'est réuni sous la présidence de M. Hugues Feltesse et a notamment procédé à un premier examen des résultats de l'exercice 1987.

Les principales caractéristiques de l'activité en 1987 ont été :

– l'augmentation importante des dépôts de la clientèle qui atteignent 5,8 milliards de F (+ 62,1 %) ;

– une progression modérée des emplois (+ 7,3 %) ; les crédits versés en 1987 ayant été de 3,2 milliards de F (+ 18 %) ;

– la croissance des ressources à long terme (+ 6,6 %) qui s'élèvent maintenant à 13 milliards de F ; la politique de financement antérieure ayant été maintenue ;

– la diversification des opérations financières.

BANQUE FRANÇAISE DU CRÉDIT COOPÉRATIF ET CAISSE CENTRALE

Sous la présidence de M. Jacques Moreau, les conseils d'administration de la Banque française du Crédit coopératif et de la Caisse centrale de Crédit coopératif se sont successivement réunis ; ils ont arrêté les comptes de l'exercice écoulé :

– la Caisse centrale de Crédit coopératif, dont le total du bilan est de 18,6 milliards de F (+ 12 %), a réalisé un bénéfice de 25,2 millions de F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de porter la ristourne aux sociétaires à 5,5 millions de F (5 MF en 1986). La rémunération des titres participatifs sera de 110 % du TMO (98 % pour l'exercice précédent), soit de 10,59 %.

Comptes consolidés du groupe du Crédit coopératif

Le conseil de la Caisse a aussi arrêté les comptes consolidés du groupe : le bilan consolidé s'élève à 23,8 milliards de F (+ 14,6 %), les groupes capitaux propres et assimilés étant de 732,1 millions de F.

Les principaux comptables antérieurs n'ayant pas été modifiés en matière de provision, le bénéfice consolidé s'élève à 51 millions de F (+ 27,5 %).



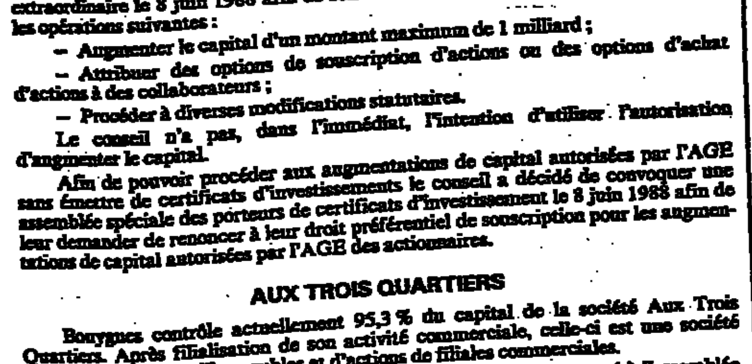
Le conseil d'administration de Bouygues, dans sa séance du 21 avril 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 du groupe :

BOUYGUES CONSOLIDÉ	1987	1986	1987/1986
Chiffre d'affaires	53,4 MdF	45,8 MdF	+ 17 %
Bénéfice net total	695 MF	555 MF	+ 25 %
Bénéfice net (part du groupe)	495 MF	481 MF	+ 3 %

Le chiffre d'affaires de TF 1 a été inclus pour la première fois en 1987 dans le chiffre d'affaires du groupe pour 4,2 milliards de francs.

Le bénéfice net de la société Bouygues seule est de 341 millions de francs après dotation de 211 millions de francs aux amortissements. Les chiffres correspondants de l'exercice 1986 s'élevaient respectivement à 430 millions de francs et à 236 millions de francs. Cette évolution reflète celle des structures d'activités du groupe. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires, prévue le 15 juin 1988, une distribution de 178 millions de francs permettant de donner à chaque action ou certificat d'investissement un dividende net de 27,50 F, égal à celui de l'année précédente, auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance, de 13,75 F. Sur ces 27,50 F, un acompte de 10 F net a déjà été versé en janvier dernier.

Le chiffre d'affaires du groupe Bouygues prévu pour 1988 s'élève à 53,7 milliards de francs. Ce chiffre d'affaires s'analyse de la manière suivante :



CHIFFRE D'AFFAIRES (milliards de francs)	1988 prévision	1987
Construction France	23,0	23,7
Construction international	6,7	6,6
Immobilier	9,4	9,2
Diversification (y compris TF 1 à 100 %)	14,6	13,9
TOTAL	53,7	53,4
% international	17 %	17 %

Le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 8 juin 1988 afin de solliciter l'autorisation d'effectuer notamment les opérations suivantes :

– Augmenter le capital d'un montant maximum de 1 milliard ;

– Attribuer des options de souscription d'actions ou des options d'achat d'actions à des collaborateurs ;

– Procéder à diverses modifications statutaires.

Le conseil n'a pas, dans l'immédiat, l'intention d'utiliser l'autorisation d'augmenter le capital.

Afin de pouvoir procéder aux augmentations de capital autorisées par l'AGE sans émettre de certificats d'investissements le conseil a décidé de convoquer une assemblée spéciale des porteurs de certificats d'investissement le 8 juin 1988 afin de leur demander de renoncer à leur droit préférentiel de souscription pour les augmentations de capital autorisées par l'AGE des actionnaires.

AUX TROIS QUARTIERS

Bouygues contrôle actuellement 95,3 % du capital de la société Aux Trois Quartiers. Après filialisation de son activité commerciale, celle-ci est une société holding propriétaire d'immeubles et d'actions de filiales commerciales.

Pour simplifier l'organisation juridique du groupe, il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire de procéder à l'absorption-fusion de la société Aux Trois Quartiers par la société Bouygues. La parité d'échange soumise à l'approbation de l'assemblée sera de 18 actions Bouygues contre 1 action Aux Trois Quartiers.

Jusqu'aux opérations effectives d'échange, la société Bouygues sera présente sur le marché pour assurer la liquidité des actions de la société Aux Trois Quartiers.



HACHETTE

Le Conseil d'administration de Hachette S.A., réuni le 19 avril 1988 sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère, a arrêté les comptes de la Société, pris connaissance des comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 1987 et confirmé les informations précédemment communiquées.

– Le résultat net consolidé est, pour la part du groupe, de 251,3 millions de francs avant plus et moins-values contre 215,7 millions de francs l'année précédente – soit une progression de 16,5 % – et de 337,5 millions de francs après plus et moins-values contre 425 millions de francs en 1986.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende à 30 F par action assorti d'un avoir fiscal de 15 F contre respectivement 24,50 F et 12,25 F au titre de l'exercice précédent.

En outre le Conseil soumettra à l'assemblée générale une proposition de division du titre par dix et l'attribution d'une action gratuite pour dix actions nouvelles.

VALEURS DE FRANCE

Le 15 avril 1988, la valeur liquidative de la SICAF « VALEURS DE FRANCE », Société d'Investissement à Capital Fixe gérée par la BRED, était de 319,60 F (313,43 F le 31-03-88).

A la même date, l'action de « VALEURS DE FRANCE » cotait 308 F (314 F le 31-03-88).

COMPAGNIE DES ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 19 avril 1988, arrêté les comptes de l'exercice 1987. Le bénéfice net s'élève à 31 579 002 F (dont PVLT de : 7 771 263 F) contre 21 945 668 F (dont PVLT de 391 606 F) l'exercice précédent.

Il a également arrêté les comptes consolidés de l'exercice 1987. Le total du bilan consolidé est de 651 158 288 F contre 617 799 197 F en 1986.

La part du groupe dans le bénéfice consolidé est de 36 821 246 F contre 24 833 912 F en 1986.

L'actif net comptable par action de nominal de 100 F représente 687,79 F contre 657,97 F, et il se décompose comme suit :

Capital et réserve de la maison mère :
596,11 F contre 581,41 F en 1986

Part du groupe dans les réserves des filiales :
48,23 F contre 47,49 F en 1986

Part du groupe dans les bénéfices :
43,45 F contre 29,07 F en 1986

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 14 juin 1988. Il leur sera proposé la distribution d'un dividende net de 12 F par action (soit un revenu de 18 F, avoir fiscal compris) pour les 786 878 actions composant le capital contre 10,50 F (15,75 F avoir fiscal compris) pour le même nombre d'actions à la suite de l'exercice précédent.

Une assemblée générale ordinaire est convoquée le même jour pour des modifications mineures des statuts.

IMETAL

La société IMETAL, qui considère avec faveur le projet de rapprochement entre PREUSSAG et PENARROYA, confirme qu'elle apportera son plein concours à la réalisation, pour ce qui la concerne, de cette opération.

Elle se propose ainsi, sous réserve d'approbation par ses organes délibérants, de souscrire, à hauteur de 170 millions de francs et au prix de 70 francs par action, à l'augmentation du capital de PENARROYA qui lui serait réservée et de faire, d'autre part, à PENARROYA, un abandon de créances pour 80 millions de francs en échange de 800 000 bons de souscription d'actions, comme déjà prévu antérieurement.

A la suite de ces deux opérations, IMETAL n'aura plus aucune créance sur PENARROYA mais détiendra un peu plus de 20 % du capital de la nouvelle société, METALEUROP, qui regroupera les actifs industriels dans le plomb et le zinc de PENARROYA et de PREUSSAG.

LA HENIN VIE

Le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Philippe Pontet, a examiné l'activité et les comptes de l'exercice 1987.

L'année 1987 a été marquée par une importante progression du chiffre d'affaires qui a atteint 526,8 millions de francs, contre 381,8 millions de francs en 1986, soit une augmentation de 38 %.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 14,7 millions de francs et à 9,805 millions de francs après impôts, en hausse de 40,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à une prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende unitaire net de 9 francs par action, soit un revenu global de 13,50 francs, avoir fiscal compris.

Le développement de la société, au cours du premier trimestre 1988, s'est poursuivi conformément aux prévisions, puisque le chiffre d'affaires s'est accru de 37,4 % par rapport à celui de la période correspondante en 1987.

CREDISUEZ

CEA-INDUSTRIE

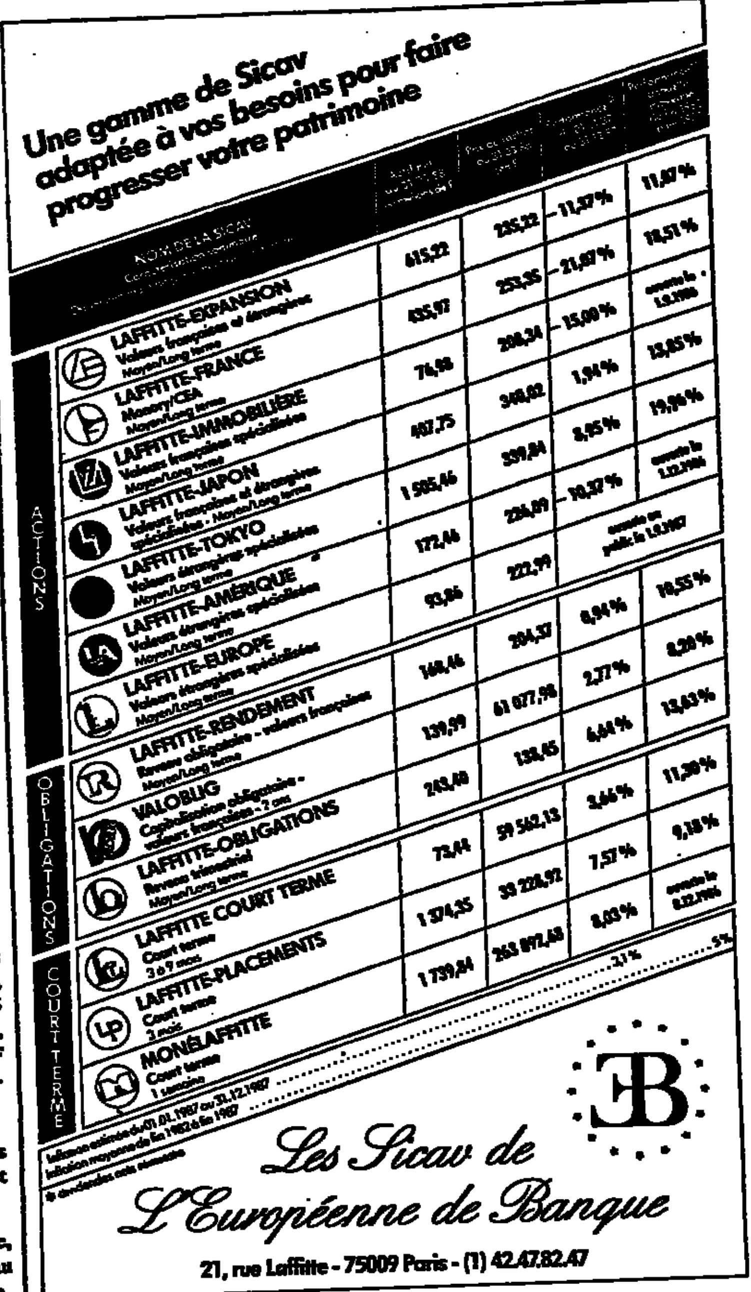
Le Conseil d'administration de la Société des participations du CEA, CEA-Industrie, s'est réuni le 20 avril 1988 pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le résultat social de l'exercice est un bénéfice de 351,9 millions de francs (260 millions de francs en 1986). Il sera proposé aux actionnaires la distribution d'un dividende global de 103,5 millions de francs contre 78,4 millions de francs pour l'exercice précédent. Ainsi le revenu global proposé par action, au titre de l'exercice 1987, s'élève à 5,55 F, dont 3,70 F de dividende net et 1,85 d'avoir fiscal (4,20 F de revenu global, dont 2,80 F de dividende net et 1,40 F d'avoir fiscal pour l'exercice précédent).

Les éléments d'information prévus par la loi feront prochainement l'objet d'une publication au *BALO*.

Il est rappelé que CEA-Industrie, dont le capital appartient à 100 % au Commissariat à l'énergie atomique, détient les actions des filiales et participations industrielles du groupe.

Les comptes consolidés du groupe CEA-Industrie seront examinés par le Conseil d'administration dans sa prochaine réunion et donneront lieu à publication avant la fin du premier semestre 1988.



lyonnaise des eaux

Le Conseil d'Administration de la LYONNAISE DES EAUX, réuni le 20 avril 1988, a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 1987. Les principaux résultats apparaissent dans le tableau suivant :

SOCIÉTÉ	1986	1987	en %
	(en millions de francs)		
Chiffre d'affaires	3.300	3.640	+10 %
Amortissements et provisions	299	342	+14 %
Résultat d'exploitation	193	228	+18 %
Bénéfice net	191	220	+15,2 %

L'évolution favorable des résultats de la société s'explique, notamment par la croissance du nombre des abonnés, consécutive à la conclusion de nouveaux contrats. L'année 1987 a été marquée à cet égard par la conclusion de contrats de distribution d'eau ou d'assainissement avec les villes de La Seyne-sur-Mer, Issoudun, Grasse, Cannes, Fécamp, Thouars, Chamonix et Hendaye.

GROUPE	1986	1987	en %
	(en millions de francs)		
Chiffre d'affaires	15.696	16.840	+ 7,3 %
Amortissements et provisions	1.253	1.477	+17,9 %
Résultat d'exploitation	953	986	+ 3,5 %
Bénéfice net (part du Groupe)	370	439	+18,6 %

La répartition des résultats consolidés entre les différents secteurs du Groupe est la suivante :

	1986	1987
	(en millions de francs)	
Eau (distribution et traitement)	120,3	256,6
Propreté urbaine	32,8	33,6
Énergie et chaleur	57,0	65,4
Services funéraires	30,4	43,7
États-Unis	93,7	84,4
Activités industrielles, financières et immobilières	36,1	−44,8
Résultat net (part du Groupe)	370,3	438,9

L'exercice 1987 enregistre la contribution bénéficiaire de DEGRÉMONT au résultat du secteur Eau. Les principaux secteurs ont dégagé des résultats en progression, à l'exception des États-Unis dont les résultats augmentent en monnaie locale mais qui supportent l'effet dollar. Le résultat des activités industrielles a été affecté par les charges de démarrage des sociétés intervenant dans les domaines de la télévision (télévision par câble et M6), des loisirs et de la santé.

Par ailleurs, l'exercice a été marqué par une forte croissance des investissements 2,7 milliards de francs environ (1,4 en 1986) pour une capacité d'autofinancement de 1,9 milliard de francs (1,6 en 1986).

Il sera proposé à l'Assemblée Générale, convoquée pour le 22 juin, la distribution d'un dividende de 32 francs (48 francs avec l'avoir fiscal), contre 30 francs pour l'exercice précédent.



Dans l'attente de leur publication par le BALO auprès duquel ils ont été déposés, les comptes de l'exercice 1987 peuvent être consultés au siège social de la société.

Marchés financiers

Hausse de la livre et inflation en Grande-Bretagne

La faible marge de manœuvre du chancelier de l'Echiquier

Le chancelier de l'Echiquier britannique a implicitement confirmé, dans une interview télévisée le dimanche 24 avril, l'étroitesse de sa marge de manœuvre. Après avoir fermement plaidé en faveur d'une stabilisation du sterling, dont l'escalade serait « extrêmement dommageable » pour l'industrie britannique, M. Nigel Lawson a reconnu que l'inflation se modérait plus lentement qu'il ne le souhaiterait.

Contrainte extérieure et pressions inflationnistes, cette tenaille n'est pas nouvelle pour la Grande-Bretagne. M. Lawson a malgré tout regretté que le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, ait perturbé la délicate gestion monétaire de son gouvernement par ses déclarations de début mars.

En se déclarant ouvertement hostile aux interventions de la Banque d'Angleterre pour limiter la spéculation sur la livre, interventions jugées inflationnistes, Mme Thatcher avait provoqué une poussée de fièvre sur le sterling, qui, depuis lors, a allègrement franchi le seuil des 3 DM. Il atteignait encore dans la matinée du lundi 25 avril 3,1470 DM. Cet incident, qualifié de « regrettable » par M. Lawson, est aujourd'hui dépassé selon le chancelier de l'Echiquier. Mais chacun aura retenu qu'après avoir tenté de démentir l'idée d'un différend avec le 10 Downing Street M. Lawson a rappelé qu'il convenait d'être « très, très prudent » lorsqu'on intervient publiquement sur la question des taux de change.

Même enrobé, cet agacement où perce une inquiétude devait trouver une première illustration, le lundi 25 avril, avec la publication du rapport du comité de la Chambre des communes sur la politique économique du gouvernement. On s'attend que les auteurs du rapport soient particulièrement critiques face à la politique anti-inflationniste jugée peu efficace. Le mardi 26 avril, ce sera au tour de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), l'organisation patronale, de se préoccuper dans son rapport trimestriel des retombées néfastes pour l'exportation d'une livre trop attrayante pour la spéculation. Une double critique qui risque de faire renaître quelques dissensions au sein du cabinet Thatcher.

Eclair-Prestil cherche un partenaire

Un an après l'apparition de nouveaux actionnaires, le sort de l'entreprise Eclair-Prestil est à nouveau en suspens. Le leader français des fermetures à glissière avait été mis en liquidation judiciaire en 1982. Un premier plan de redressement a abouti à la suppression de plus de 1 000 emplois et au rachat de l'entreprise par le suisse Petrotec (70 millions de francs de crédits ont été autorisés par l'Etat). Mais, en 1987, Petrotec la revendait à un autre suisse : European Industrial Holding (EIH) accompagné de financiers koweïtiens. EIH s'est engagé à investir 50 millions de francs, et les pouvoirs publics versaient à nouveau 10 millions de francs.

La situation reste difficile. L'entreprise, en 1987, a perdu une quarantaine de millions de francs pour un chiffre d'affaires de 200 millions. EIH, qui n'a investi que la moitié des 50 millions promis, estime qu'un nouveau plan de restructuration doit être mis en place. Si EIH est tenu de verser les 25 millions restant des sommes promises, les fonds nécessaires à la mise en place du nouveau plan impliquent l'arrivée d'un nouvel actionnaire.

M.-C. R.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987	15 avril	22 avril
Valeurs franç. à rev. variable	104,1	107,7
Valeurs industrielles	106,9	110,3
Valeurs étrangères	107,6	107
Pétroles-Energie	111,8	112,8
Chimie	105,1	108,4
Métallurgie, mécanique	114,9	118
Electricité, électronique	117,1	122,2
Bâtiment et matériaux	97,1	101,8
Ind. de consommat. non alim.	104,3	105,5
Agro-alimentaire	106,5	108,6
Distribution	94,2	97,7
Transports, loisirs, services	109,6	117,1
Assurances	109,9	113,3
Crédit banque	99,6	98,9
Sicomi	95,7	95,7
Immobilier et foncier	87,3	87,4
Investissement et portefeuille	106,4	112,6
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	103,1	103,4
Emprunts d'Etat	104,3	104,6
Emprunts garantis et assimilés	102,5	102,8
Sociétés	103,7	103,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	2 550,4	2 638,6
Valeurs étrangères	3 584,1	3 664,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	368,1	380,3
Valeurs étrangères	484,8	482,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119,1	119,4
Emprunt d'Etat	117,8	118,2
Emprunts garantis et assimilés	118,9	119,2
Sociétés	120,8	120,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	296,8	308
Produits de base	201,1	205,3
Construction	307,4	320,5
Biens d'équipement	235,3	248,2
Biens de consom. durables	402,8	417,1
Biens de consom. non durables	404,5	411,3
Biens de consom. alimentaires	384,1	375,4
Services	271,2	283
Sociétés financières	375,8	394,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	286,7	286,1
Valeurs industrielles	288,7	297,9
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	234,2	238

PARIS, 25 avril ↓

Baisse

Le mauvais score réalisé par le chef de gouvernement au premier tour des présidentielles a déclenché, lundi, rue Vivienne, un mouvement de baisse. Cependant, très lourd en fin de matinée (– 3,1 %), le marché se ressaisissait un peu par la suite. A la clôture de la séance officielle, l'indicateur instantané n'accusait plus qu'un repli de 2 % environ.

Reste que, nombre de grandes valeurs ont été éprouvées, Sommer, Ciments français et Michelin en tête malgré l'annonce par ces groupes de résultats en très forte augmentation pour 1987.

Le moins que l'on puisse dire est que la perspective d'une réélection du président François Mitterrand ne réjouit pas du tout les milieux financiers avec tout ce que cela comporte comme inconvénients, notamment, disait-on, la longue incertitude électorale avec, probablement, des « législatives » à la rentrée de septembre, et la restauration de l'impôt sur les grandes fortunes.

Toutefois, l'activité est restée assez modérée, témoignant que la Bourse savait garder la tête froide. Quelqu'un se disait même surpris de son « sang-froid ». « On efface les deux sondages-bidon de la semaine passée », disait-il.

Pendant ce temps-là, une poignée d'ouvriers de la COGEMA, accrochés aux grilles de l'entrée principale de la Bourse, fermées bien sûr, faisaient hurler un klaxon et exigeaient de savoir où étaient passés les milliards perdus par l'entreprise sur le MATIF.

L'escalade se poursuit pour la prise de contrôle de Bénédictine. Martini et Rossi surenchérit sur la dernière proposition de Rémy et Associés et offre 7 700 F par action.

Sur le marché obligataire, le calme est revenu après la réaction brutale à la baisse de la matinée. Des intentions d'achats continuent à se manifester mais à des cours plus bas et ne trouvent pas de contre-partie. Le MATIF reflétait la tendance générale avec 0,6 point de baisse en moyenne.

LONDRES

Le NASDAQ reçoit son agrément

Le système américain de cotation boursière électronique NASDAQ est devenu le premier marché étranger autorisé à conduire des transactions au Royaume-Uni. Le NASDAQ (National Association of Securities Dealers Automated Quotations System) vient, en effet, de recevoir le statut légal de « Recognized Investment Exchange », défini par le Financial Services Act Britannique de 1986.

Les membres basés en Grande-Bretagne de l'Association nationale des courtiers en actions seront désormais autorisés à conduire des transactions sur le NASDAQ. Ils pourront ainsi entrer en concurrence avec les courtiers américains pour les ordres internationaux concernant les titres traités sur le NASDAQ. Cette reconnaissance implique en contrepartie la concurrence directe du NASDAQ pour Londres. Plus de quatre mille sept cents compagnies américaines et étrangères sont cotées sur le NASDAQ, et le statut accordé à ce marché pourrait encourager les compagnies européennes à l'utiliser pour la cotation de leurs titres et notamment de leurs ADR (American Depositary Receipts). Le statut accordé au NASDAQ va, d'autre part, permettre le renforcement de la collaboration établie il y a deux ans entre la Bourse de Londres et le NASDAQ, qui permet aujourd'hui un échange de cotations entre les deux marchés sur sept cents valeurs.

TOKYO, 25 avril ↑

Hausse

La semaine s'est ouverte à Tokyo sous le signe de la hausse. Toutefois, le mouvement a eu tendance à se ralentir au cours de la journée. En fin de matinée, l'indice Nikkei enregistrait une avance de 173,47. A la clôture, sa progression n'était plus que de 155,08 points à 27 213,45. Il n'en a pas moins battu d'un cheveu son record d'altitude établi le 14 avril.

La bonne tenue du dollar, même si elle n'est que momentanée, paraît avoir incité les investisseurs à prendre encore des positions. L'intérêt s'est principalement concentré sur les valeurs électriques, les instruments de précision, la métallurgie, la construction automobile, les grands magasins et les produits pharmaceutiques. Les textiles et les métaux non ferreux ont été irréguliers. Recul des biens d'équipement.

L'activité a un peu augmenté, avec 850 millions de titres échangés, contre 600 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 22 avril	Cours du 25 avril
Akai	821	838
Bridgestone	1 520	1 480
Canon	1 270	1 300
Fuji Bank	3 380	3 340
Honda Motors	1 800	1 810
Matsushita Electric	2 710	2 780
Mitsubishi Heavy	725	738
Sony Corp.	5 540	5 600
Toyota Motors	2 390	2 430

FAITS ET RÉSULTATS

● **Sommer-Allibert : 50 % de profits en plus.** – Le premier fabricant français de produits en matière plastique a réalisé, en 1987, un résultat net consolidé de 315 millions de francs (+ 49 %), pour un chiffre d'affaires en hausse de 17 %, à 6,7 milliards de francs. La marge brute d'autofinancement s'élève à 563 millions de francs (+ 36 %) et les investissements du groupe ont progressé de 32 %, à 649 millions de francs. Le résultat net de la société mère atteint 98,2 millions de francs. Un dividende net de 25 F sera distribué (contre 19 F l'année précédente). Pour Sommer-Allibert, l'année 1987 a été marquée par une nouvelle et significative progression de l'activité et des résultats, ainsi que des ratios de rentabilité et de croissance. Pour la cinquième année consécutive, la productivité mesurée par le ratio de la valeur ajoutée par effectif employé s'est encore accrue de 10 %. Une nouvelle étape dans l'internationalisation du groupe a été réalisée par l'implantation industrielle du groupe aux Etats-Unis, en Espagne et en Italie, et par le renforcement de sa présence commerciale en Scandinavie. En 1988, cette politique d'internationalisation devrait être marquée, selon la direction, par une initiative importante. A structure identique, une croissance de l'activité de 15 % à 20 % peut être envisagée. C'est l'objectif que s'est fixé le groupe pour 1988.

● **Ciments français : des résultats en hausse.** – La Société des ciments français a dégagé, pour 1987, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 566 millions de francs, en hausse de 54,8 %. En 1987, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 8,74 milliards de francs, en hausse de 27,8 %. Un dividende net de 21 F par action sera distribué (contre 17,50 F). Des changements de périmètre sont intervenus au cours de l'exercice dans la consolidation, concernant notamment l'intégration globale de Lake Ontario Cement (Canada) et la mise en équivalence de Cementos Molins (Espagne). En outre, pour la première fois, les résultats des sociétés étrangères ont été consolidés sur la base des cours moyens de l'exercice. A elle seule, la division Ciment France a réalisé un résultat net de 355 millions de francs. La division Amérique du Nord a dégagé 137 millions de francs. Enfin, la société mère a dégagé un résultat net de 332 millions de francs, en hausse de 59 %.

● **Accord entre Cartier et Piaget.** – Le joaillier Cartier et le fabricant suisse d'horlogerie Piaget viennent de signer un accord, qui permettra aux deux entreprises d'associer leurs moyens de production, notamment dans le domaine des montres haut de gamme. Cartier appartient à un conglomérat anglo-saxon ; Piaget est une société familiale.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	282	282 10	IR2	127 40	....
Aroult & Associés	384	....	Int. Metal Service	188	185
Asystel	292	....	La Commande Electro.	200	199 50
B.A.C.	444	....	Le gd livre du mois	228	220
B. Demachy & Assoc.	405	....	Loca Investissement	270	....
B.I.C.M.	820	820	Locamic	147	....
B.I.P.	425	425	Media Immobilier	297	....
Boiron	287	284	Metallurg. Minière	100	....
Bolloré Technologies	700	700	Métrologie Internat.	306	....
Buitoni	740	....	Métroservice	138	....
Câbles de Lyon	1125	1150	M.M.B.M.	410	400
Calberson	650	624	Molex	218 50	220 10
Canal Plus	477	470	Navale-Delmas	475	488
Cardif	1200	1138	Olivetti-Logabax	180	155
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248	....	Om. Gest. Fin.	315	315
C.A.T.C.	127 50	127 60	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	....
C.D.M.E.	768	....	Razel	805	....
C. Equip. Elect.	282	....	St-Gobain Emballage	1165	1149
C.E.G.I.D.	520	520	St-Honoré Matignon	155	....
C.E.G.E.P.	153	155	S.C.G.P.M.	140	145 d
C.E.P.-Communication	1200	....	Segin	282	....
C.G.I. Informatique	586	....	Sogo-Matra	688	....
Ciments d'Origny	450	....	S.E.P.	1170	....
C.N.I.M.	288	291	S.E.F.R.	1083	1080
Concept	280	....	Sligos	1400	1400
Conforama	560	....	S.M.T. Goupil	212	....
Creeks	341	335	Sodelog	586	....
Delias	145	....	Supra	275	....
Dauphin	3280	3310	TF 1	192 40	....
Dmarlay	985	....	Unilog	114	....
Deville	621	629	Union Financ. de Fr.	434	439
Duménil-Leblé	846	....	Valeurs de France	308	308
Editions Belfond	117 80	122 50			
Elysées Investiss.	20 70	....			
Finacor	442	....			
Guintoli	553	....			
Guy Degrenne	850	....			
I.C.C.	229	231			
IDIA	163 20	....			
I.G.F.	136	120 90 o			

Marché des options négociables le 22 avril 1988

Nombre de contrats : 14 155

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	40	59	31	–
CGE	240	19,50	–	13	–
Elf-Aquitaine	320	3	7,80	35	–
Lafarge-Coppée	1 000	145	–	9	–
Michelin	160	34	38	3	–
Midi	1 200	525	–	11,50	–
Paribas	320	32	39	14	–
Peugeot	1 100	57	89	90	130
Saint-Gobain	400	25	29	10	26
Thomson-CSF	168	13	19	9,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 avril 1988

Nombre de contrats : 44 785

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	102,70	101,75	101,25
Précédent	102,55	101,65	101,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,78	2,92	0,23	1,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F ↑

Le dollar s'est raffermi, lundi 25 avril, sur le marché des changes, et sur lui seul, pour coter 5,6880 F (contre 5,6770 F vendredi). Selon les cambistes, cette progression du billet vert est à rapprocher du résultat du premier tour de l'élection française. Le deutschemark a également monté : 3,40 F, contre 3,3960 F.

FRANCFORT	22 avril	25 avril
Dollar (en DM)	1,6725	1,6745
TOKYO	**22 avril**	**25 avril**
Dollar (en yens)	124,65	125

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 avril) ...... 7 3/4-7 7/8 %
New-York (22 avril) ...... 6 7/8-6 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 avril	22 avril
Valeurs françaises	107,5	109
Valeurs étrangères	106,3	107
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	301,5	308

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	21 avril	22 avril
Industrielles	1 967,40	2 015,09

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 avril	22 avril
Industrielles	1 423,4	1 411,6
Mines d'or	288,6	285,7
Fonds d'Etat	91,1	90,26

TOKYO

	23 avril	25 avril
Nikkei Dow Jones	27 058,37	27 213,45
Indice général	2 166,99	2 175,77

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6950	5,6980	+ 25	+ 48	+ 65	+ 90	+ 150	+ 230
$ can.	4,6113	4,6175	– 51	– 24	– 93	– 54	– 272	– 183
Yen (100)	4,5553	4,5613	+ 130	+ 160	+ 283	+ 333	+ 847	+ 941
DM	3,3984	3,4022	+ 117	+ 136	+ 249	+ 279	+ 734	+ 809
Florin	3,0301	3,0328	+ 88	+ 97	+ 190	+ 207	+ 569	+ 622
FB (100)	16,2482	16,7440	+ 164	+ 327	+ 441	+ 684	+1 410	+1 970
FS	4,1113	4,1156	+ 176	+ 196	+ 379	+ 407	+1 124	+1 210
L (1 000)	4,5706	4,5767	– 97	– 43	– 211	– 169	– 656	– 551
£	10,6981	10,7094	– 61	– 16	– 89	– 13	– 318	– 111

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	3 3/4	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	2	2 1/4	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4	2 3/8	2 1/2
L (1 000)	8	9	9 5/8	10 1/8	10 1/4	10 5/8	10 3/4	11 1/8
£	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 9/16	8 11/16
F. franç.	7 1/2	8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 25 AVRIL

Cours relevés à 15 h 11

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	C.N.E. 3%	3813	3830	3830	+ 0 45
1050	B.N.P. T.P.	1065	1060	1069	+ 0 38
1080	C.C.F. T.P.	1092	1080	1080	− 1 10
1083	Créd. Lyon. T.P.	1064	1064	1064	....
1245	Renault T.P.	1250	1240	1240	− 0 80
1480	Rhône-Poul. T.P.	1490	1490	1490	....
1235	St-Gobain T.P.	1238	1235	1236	− 0 16
1200	Thomson T.P.	1199	1195	1195	− 0 33
370	Accor	402	380	400	− 0 50
475	Air Liquide	494	484	484	− 2 02
1830	Alcatel ★	1880	1878	1822	− 2 04
1140	Als. Superm.	1150	1200	1200	+ 4 35
225	A.L.S.P.I.	232 50	232	228 50	− 1 72
255	Alsthom ★	273	284 80	270	− 1 10
2020	Arjom. Prioux ★	2125	2100	2075	− 2 35
525	[illegible]	541	530	538	− 0 55
735	Aux. Entrepr. ★	774	770	770	− 0 52
780	Av. Dassault ★	800	780	760	− 5
300	BAFIP	319	310 50	310	− 2 82
270	Bail-Equipem. ★	269	269	271	+ 0 74
835	Bail Investiss.	856	850	840	− 1 87
260	B.N.P. C.I.	250	250	250	....
380	Cie Bancaire ★	412	395	397 10	− 3 62
295	Bazar H.-V.	303	300	300 60	− 0 79
380	Béghin-Say ★	401	399	395	− 1 50
705	Berger (Ml)	719	730	730	+ 1 53
580	Bic ★	582	574	565	− 2 92
1010	B.I.S.	1045	1000	1000	− 4 31
1980	Bongrain S.A.	2010	1995	1995	− 0 75
750	Bouygues ★	786	785	771	− 1 91
71	B.P. France ★	71 05	67 60	67 95	− 4 36
4040	B.S.N. ★	4160	4050	4105	− 1 32
1800	Cap Gem. S. ★	1869	1865	1825	− 2 35
1290	Carnaud	1297	1295	1296	− 0 08
2170	Carrefour ★	2285	2210	2226	− 2 52
115	Casino	123	121	119 90	− 2 52
102	Casino A.D.P.	103	104	102	− 0 97
965	C.C.M.C.	970	970	970	....
665	Cetelem	669	655	655	− 2 09
480	Cerus	461	455	455	− 1 30
1130	C.F.A.O. ★	1152	1150	1141	− 0 95
240	C.G.E.	247 40	239	242	− 2 18
810	C.G.I.P. ★	868	868	865	− 0 35
805	Chargeurs S.A. ★	853	825	850	− 0 35
865	Ciments franç. ★	834	890	805	− 3 10
380	Club Méditerr. ★	391	387 50	380	− 2 81
161	Codetel ★	160 50	160	158 10	− 1 50
290	Cofimeg	291	290	290 10	− 0 31
1770	Coles	1780	1750	1754	− 1 46
161	Compt. Entrepr.	165	165	174	+ 5 45
805	Compt. Mod. ★	842	819	805	− 5 76
880	Créd. Foncier ★	859	840	847	− 1 40
385	Crédit F. Imm. ★	390 10	380	380 10	− 2 56
109	C.C.F.	111 50	110 50	110 50	− 0 90
505	Créd. Lyon. (CI)	503	490	490	− 2 58
765	Crédit Nat. ★	770	768	763	− 0 91
235	Crouzet ★	248	244 80	240	− 3 23
2000	Damart S.A.	2005	1990	1990	− 0 75
325	Darty ★	343	325 10	331 50	− 3 35
245	Darty (DP)	246	244 50	244 90	− 0 45
1430	De Dietrich	1520	1507	1510	− 0 66
194	Dév. R.d.C. (Li)	196	....	....	....
410	D.M.C.	417	417	408	− 2 16
295	Drouot Assur.	310	296	296	− 4 52
1480	Docks France ★	1585	1550	1514	− 4 48
480	Dumez ★	500	500	490	− 2
1080	Eaux (Gén.)	1155	1111	1115	− 3 46
985	Ecco ★	1040	1027	998	− 4 04
600	Electrofinanc. ★	610	619	606	− 0 66
385	El. S. Dassault	405	392	395	− 2 47
285	Elf-Aquitaine	284 50	284	285	+ 0 18
245	— (certific.)	237 30	236	235	− 0 97
555	Epeda-B-Faure	584	579	577	− 1 20
2030	Essilor	2040	2025	2020	− 0 98
1440	Essilor Inc. (DP)	1460	1450	1450	− 0 68
295	Esso S.A.F. ★	295 50	295	293	− 0 85
1180	Eurafrance	1220	1205	1162	− 4 75
900	Eurocom ★	925	905	885	− 4 32
2420	Euromarché	2480	2401	2400	− 3 23
430	Europe nº 1 ★	425	420	420	− 1 18
34	Eurotunnel ★	34 25	34 50	34 30	+ 0 15
820	Exor ★	830	830	805	− 3 01
730	Facom	761	759	739	− 2 89
980	Fichet-Bauche	835	....	....	....
200	Financial ★	202 40	202	202	− 0 20
80	Fives-Lille ★	82 10	81 50	80 60	− 1 95
1020	Fromageries Bel	1055	987	1040	− 1 42
745	Gal. Lafayette ★	800	800	791	− 1 13
280	Gascogne	300	299	299	− 0 33
1130	Gaz et Eaux	1174	1152	1150	− 2 04
385	Géophysique ★	410	398	400	− 2 44
485	Gerland	494	492	491	− 0 61
430	GTM-Entrepose	434	427	428	− 1 38
505	Guyenne-Gas. ★	535	529	502	− 6 17
1990	Hachette ★	2000	1985	1970	− 1 50
520	Havas ★	549	535	532	− 3 10
405	Hénin (La)	421	420	413	− 1 90
980	Hutchinson ★	1001	1000	1000	− 0 10
159	Imétal	167	163	165	− 1 20
....	Imm. Plaine-M.	334	330	322	− 3 59
1040	Ingénico	1020	1015	1015	− 0 49
3320	Inst. Mérieux	3376	3380	3350	− 0 74
515	Interbail ★	513	513	511	− 0 39
1090	Intertechnique	1154	1102	1180	+ 2 25
700	J. Lefebvre	711	711	690	− 2 95
1020	Lab. Bellon	1070	1070	1050	− 1 87
1120	Lafarge-Coppée	1152	1135	1135	− 1 48
1090	Labon ★	1110	1108	1080	− 2 70
2510	Legrand ★	2605	2500	2480	− 4 80
1930	Legrand (DP) ★	1915	1800	1861	− 2 82
580	Leroy-Somer ★	619	598	600	− 3 07
1820	Lesieur	1800	1790	1790	− 0 56
650	Locabail Immob.	648	650	650	+ 0 31
380	Locafrance ★	400	405	380	− 5
865	Locindus	880	880	879	− 0 11
230	Luchaire	246	262	258	+ 4 88
1760	L.V.M.H. ★	1852	1772	1806	− 2 48
1120	Lyonn. Eaux ★	1159	1149	1123	− 3 11
45	Mais. Phénix	47	48	48 90	+ 4 04
315	Majorette (Ly)	325	330	330	+ 1 54
255	Mar. Wendel ★	255	252 50	248	− 2 75
139	Matra	156	161	153	− 1 92
1850	Merlin-Gerin ★	1855	1810	1772	− 4 47
185	Michelin	188	178	183 50	− 2 39
1800	Midi (Cie)	1790	1740	1740	− 2 79
175	Midland Bk SA ★	174	172 10	170	− 2 30
465	Min. Salsig. (Mu)	491	483	481	....
39 50	M.M. Penarroya	39 50	....	....	....
84	Moulinex	72	70	75 70	+ 5 14
840	Navig. Mixtes ★	845	835	852	+ 0 83
79	Nord-Est ★	89 90	90	88	− 2 11
345	Nordon (Ny)	349	351	351	+ 0 57
325	Nouvelles Gal.	339	340	324 50	− 4 28
670	Occid. (Gén.) ★	687	680	683	− 4 88
985	Omn. F. Paris	931	900	910	− 2 25
285	Olida-Caby	308	310	325	+ 5 52
315	Opfi-Paribas	331 10	330	322	− 2 75
2960	Oréal (L')	3004	2910	2945	− 1 96
330	Paribas	350	348 50	342	− 2 29
340	Paris-Réesc. ★	354	342	340	− 3 95
860	Pechelbronn ★	920	881	894	− 2 83
290	Penhoët	285	280	275 50	− 3 67
720	Pernod-Ricard ★	720	709	730	+ 1 39
1030	Peugeot S.A.	1051	1025	1031	− 1 90
460	Poliet	470	470	471	+ 0 21
630	P.M. Labinal	625	630	625	....
2430	Presses Cité ★	2410	2415	2350	− 2 49
1090	Prétabail Sic.	1128	1120	1129	+ 0 09
695	Primagaz	618	592	588	− 4 85
400	Printemps ★	433	418	424 90	− 1 87
1230	Promodès	1260	1275	1300	+ 3 17
785	Radiotechn.	780	784	767	− 1 67
71	Raff. Dist. Total	70 50	70 50	70 50	....
2050	Redoute (La) ★	2115	2100	2080	− 2 80
315	Robert financière	315	315	318	....
800	Roussel-Uclaf	799	816	800	+ 0 13
....	Rous.-Ucl.-C.N.I.	....	539	539	− 0 18
3140	R. impériale (Ly)	3270	3190	3190	− 2 45
165	Sade	166 50	168	168	+ 0 90
1300	Sagem ★	1460	1420	1396	− 4 38
400	Saint-Gobain	415	402	410 10	− 1 18
975	St-Louis ★	995	975	972	− 2 31
1170	Salomon	1200	1195	1195	− 0 42
570	Salvepar	575	575	575	....
575	Sanofi ★	606	581	580	− 4 29
655	S.A.T. ★	710	679	730	+ 2 82
161	Sauln.-Châtil. (B)	170 80	164 90	164 90	− 3 45
1020	Saupiquet (Na)	1040	1045	1045	+ 0 48
240	Schneider ★	257 40	249	248 50	− 3 46
49	S.C.O.A.	53 25	51	51	− 4 23
575	S.C.R.E.G.	568	568	565	− 0 54
645	Seb ★	700	698	704	+ 0 57
410	Sefimeg ★	420	411	410	− 2 38
1700	S.F.I.M.	1635	1631	1660	+ 1 53
27	S.G.E.	27 60	28 80	27 10	− 1 81
....	Signaux ★	545	530	530	− 2 75
685	Silic	691	701	695	+ 0 58
510	Simco-U.P.H. ★	510	516	505	− 0 98
305	Simnor (Li)	306	....	....	....
725	Skis Rossignol	718	701	730	+ 1 67
665	Siminco	666	670	666	....
270	Société Générale	273	272	276	+ 1 10
168	Sodecco	178	182	182	+ 2 25
155	Sodero (Na)	159	159 50	159 50	+ 0 31
2030	Sodexho ★	2051	2051	2050	− 0 05
89	Sogenal (Ny)	91	91 90	91 90	+ 0 99
265	Sogerap	279	278	275	− 1 43
1900	Somm-Allib. ★	1980	1921	1934	− 2 32
595	Source Perrier	820	595	808	− 1 94
690	Sovac ★	635	625	629	− 0 94
335	Spie-Batignol.	344	340	340	− 1 16
415	Strafor ★	426 90	419	420 10	− 1 59
230	Suez	235 50	224 90	229	− 2 76
370	Synthélabo ★	372	369	365	− 1 88
900	Talcs Luzenac	1002	1001	1010	+ 0 80
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
170	Thomson-C.S.F.	175	168	171	− 2 29
340	Total (CFP) ★	335	330	335 20	+ 0 06
74	— (certific.)	74 50	74 80	73 10	− 1 88
985	T.R.T. ★	1054	1020	1019	− 3 32
....	U.F.B.-Locab. ★	....	....	....	....
805	U.I.C. ★	800	785	790	− 1 25
510	U.I.F. ★	511	506	510	− 0 20
860	U.I.S.	840	840	830	− 1 19
169	U.C.B. ★	170 50	170	168	− 1 47
660	Unibail	546	565	578	+ 5 94
415	Valéo	420	418	418	− 0 48
82	Vallourec	83 30	80	80 10	− 3 84
305	Via Banque	306	306	311	+ 1 63
575	Elf-Gabon	685	684	684	− 0 15
121	Amax Inc.	120 20	118 50	119 50	− 0 58
137	Amer. Express	135	137	137	+ 1 48
151	Amer. Teleph.	152	154 50	154 50	+ 1 64
93	Anglo Amer. C.	95 50	95	95 10	− 0 42
495	Amgold	496	476	476 c	− 4 03
835	BASF (Akt)	830	836	835	+ 0 60
910	Bayer	938	930	930	− 0 85
100	Buffelsfont.	101 80	100 10	100 10	− 1 67
140	Chase Manh.	141 50	143 20	143 20	+ 1 20
68	De Beers	59 50	60	60	+ 0 84
1400	Deutsche Bank	1415	1415	1415	....
825	Dresdner Bank	827	825	825	− 0 24
61	Driefontein Cfd	62 20	63	63	+ 1 29
465	Du Pont-Nem.	465	474	474	+ 1 94
225	Eastman Kodak	227 50	229 60	229 60	+ 0 92
30	East Rand	31 05	30 50	30 50	− 1 77
230	Electrolux	231	232	232	+ 0 43
215	Ericsson	219	219 10	219 10	+ 0 05
235	Exxon Corp.	239 10	254 80	254 80	+ 6 57
260	Ford Motors	254 50	263	263	+ 3 34
57	Freegold	57 80	57 90	57 90	+ 0 17
90	Gencor	92 80	93 50	93 50	+ 0 75
220	Gén. Electr.	229	230	230	+ 0 44
820	Gén. Belgique	790	788	788	− 0 25
405	Gen. Motors	404	415 50	415 50	+ 2 85
95	Goldfields	91 50	93 80	93 80	+ 2 51
50	Gd Metropolitan	51 40	51 20	51 20	− 0 39
44	Harmony	44 60	44 45	44 45	− 0 34
64	Hitachi	64	67	67	+ 4 69
880	Hoechst Akt.	873	883	880	+ 0 80
103	Imp. Chemical	105	104 90	104 90	− 0 10
640	IBM	640	645	645	+ 0 78
255	ITT	258 20	261 20	261	+ 1 87
210	Ito-Yokado	212	216 20	216 20	+ 1 98
122	Matsushita	124	126	126	+ 1 61
885	Merck	883	895	900	+ 1 93
330	Minnesota M.	333	345	345	+ 3 60
255	Mobil Corp.	254	260	260	+ 2 36
181	Morgan J.P.	180 60	181 50	181 50	+ 0 50
34500	Nestlé	34960	34740	34740	− 0 63
178	Norsk Hydro	182	183 10	183 10	+ 0 60
140	[illegible]	141 70	141	141	− 0 49
1780	Petrofina	1730	1760	1760	+ 1 73
485	Philip Morris	480	484 60	484 60	+ 0 96
84	Philips	84	84	84	....
73	Placer Dome	73 60	74 70	74 70	+ 1 63
320	Quilmès	337	330	330	− 2 08
445	Randfontein	427	430	430	+ 0 70
685	Royal Dutch	689	690	692	+ 0 44
39	Rio Tinto Zinc	39 50	40 15	40 15	+ 1 65
50	St Helena Co	51 50	51 90	51 90	+ 0 78
205	Schlumberger	205 60	207 60	207 60	+ 0 97
115	Shell transp.	113 40	113 40	113 40	....
1170	Siemens A.G.	1200	1195	1195	− 0 42
250	Sony	246 60	255	255	+ 3 45
205	T.D.K.	208	212	212	+ 1 92
36	Toshiba Corp.	36	38 90	38 90	+ 8 06
330	Unilever	329	328 50	328 50	− 0 15
215	Unit. Techn.	219	221	221	+ 0 91
485	Vaal Reefs	487	484 50	484 50	− 0 51
325	Volvo	328 50	328 50	328 50	....
205	West Deep	204	202	205	+ 0 49
300	Xerox Corp.	299	301	304	+ 1 67
1 38	Zambia Corp.	1 43	1 45	1 44	+ 0 70

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 60	5 151
9,80 % 78/93	107 85	7 738
10,80 % 79/94	104 20	6 934
13,25 % 80/90	106 75	11 874
13,80 % 81/89	103 82	3 846
16,20 % 82/90	112 39	4 603
16 % juin 82	114 55	14 077
14,60 % fév. 83	114 71	2 593
13,40 % déc. 83	117 80	4 650
12,20 % oct. 84	111 80	6 700
11 % fév. 85	111 35	1 954
10,26 % mars 86	105 05	1 266
ORT 12,75 % 83	1878	...
OAT 10 % 2000	104 44	9 153
OAT 9,80 % 1997	106 69	3 652
OAT 9,80 % 1996	103 40	2 330
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 48	3 198
CNB Paribas	102 48	3 196
CNB Suez	102 48	3 196
CNI janv. 82	102 48	3 196
PTT 11,20% 85	108	4 214
CFF 10,30% 86	....	2 467
CNE 11,50% 86	108 90	9 275
CRT 9% 86	101 45	0 422
CRH 10,90% déc. 85	106 65	3 183
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2050	..
Mécalogie L. 8% 6/7	78	7 750

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1385	....
A.G.F. (St Cent.)	585	570
Applic. Hydraul.	541	....
Arbel	362	365
Astorg	180	....
Avenir Publicité	550	....
Bain C. Monaco	190	194
Banque Hypoth. Eur.	285	280
Béghin-Say (C.I.)	348	331
B.G.I.	940	910 o
Blanzy-Ouest	551	552
B.N.P. Intercontin.	215	....
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	725	....
B.T.P.	127	128
Calif	600	....
Cambodge	618	622
C.A.M.E.	119	....
Campenon Bern.	180	185
Carbone-Lorraine	510	....
[illegible]	25 90	24 o
C.E.G.Frig.	480	480
Centen. Blanzy	1520	1474
Centrest (Ny)	217	217
Cerabati	110	112
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	146	150
C.I.C. (Financ. de)	200	....
C.I. Maritime	710	691
Cirame (B)	649	671
Clause	705	678
Cofradel (Ly)	1010	1030
Cogifi	335	....
Comiphos	312	303 10
Cie Industrielle	2372	....
Comp. Lyon-Alem.	280	....
Concorde (La)	800	....
C.M.P.	13 70	13 20
Créd. Gén. Ind.	530	....
Cr. Universel (Cie)	588	558
Crédital	139	138 80
Darblay S.A.	498	....
Degremont	152	148
Delalande S.A.	1151	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1550	1550
Didot-Bottin	825	792 o
Eaux Bass. Vichy	970	1000
Eaux Vittel	1800	1800
E.C.I.A.	828	....
Economats Centre	250	260
Electro-Banque	295	295
Elf-Antargaz	515	501
E.L.M. Leblanc	585	584
[illegible]	239	240
Entrepôts Paris	499	471
Epargne (B)	2800	2800
Europ. Accumul.	48	51 50
Europe Soutiens Indust.	80	....
Eternit	1765	1745
Finalens	173	173
FIPP	385	....
Frab	640	645
Foncière (Cie)	420	....
Fonc. Lyonnaise	490	495
Foncina	418	....
Forinter	1065	1065
Fougerolle	265	280
France I.A.R.D.	276	....
France (La)	4350	....
From. Paul Renard	800	643 d
GAN	841	825
Gaumont	338	338
Gévelot	500	....
Gr. Fin. Constr.	390	390
Gds Moul. Paris	355	....
Groupe Victoire	478	....
G. Transp. Ind.	430	419
Immindo S.A.	405	408
Immivest	276	280
Immobail	381	385
Immobanque	680	....
Immob. Marseille	6600	6310
Immofice	445	....
Invest. (Sté Cent.)	789	....
Jaeger	107 90	112 40 d
Lafitte-Bail	435 20	439
Lambert Frères	246 50	244
Lille-Bonnières	506	....
Loca-Expansion	280	279
Locafinancière	325 10	....
Locatel	758	759
Louvre (Sté)	1186	1172
Lucia	820	816
Lyonnaise Immob. (Cie)	320	320
Machines Bull	103 50	103 50
Magasins Uniprix	139 90	134 30
Magnant S.A.	115	114 50
Maritimes Part.	250	250
Métal Déployé	434	400
Mors	50	50
Navig. (Nat. de)	51 80	....
OPB Paribas	224	....
Optorg	286 50	....
Oréal (L') C.I.	1930	....
Origny-Desvroise	1055	....
Palais Nouveauté	445	....
Parfinance	161	161
Paribas-CIP	384 80	....
Paris France	165	167
Paris-Orléans	220 80	....
Partecher	215	211
Patern. Rieq. Div.	1075	1178 d
Pathé-Cinéma	351 50	357
Pechiney (cert. inv.)	229 50	....
Piles Wonder	670	725
Piper-Heidsieck	1050	1010
P.L.M.	95 90	93 80 d
Porcher	351	....
Promodès	1080	1123
Providence S.A.	1011	1011
Publicis	2397	2340
Rhône-Poul. (c. inv.)	318	317
Ricqlès-Zan	197	....
Rochefortaise S.A.	500	500
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	550	....
Roudière	191	190
Rougier et Fils	76 50	76 50
Sacer	500	....
SAFAA	251 10	265
Safic-Alcan	785	810
SAFT	1300	1297
Sage	186	....
St-Gobain C.I.	464	482 50
Salins du Midi	480	....
Santa-Fé	107	....
Satam	78	75
Savoisienne (M)	195 50	208 40 d
SCAC	480	478 40
Senelle Maubeuge	303	....
S.E.P. (M)	160	161
Sicf	169 80	163 o
Scotal	299	299
Sinvim	265	....
Siph (Plant. Hévéas)	350	345
Sté Générale-CIP	199	....
Sofal financière	1880	1700
Soficel	881	880
Soffo	500	....
Soficomi	710	708
S.O.F.I.P. (M)	115 10	....
Sofragi	790	790
Soudure Autog.	345	349 50
Sovabail	620	615
S.P.I.	536	540
Suez (Fin. de)-CIP	183 20	186
Stemi	780	....
Taittinger	2400	....
Testut-Aequitas	205	213 20
Tour Eiffel	385	385
Ufiner S.M.D.	509	501
U.A.P.	310	301
U.T.A.	970	960
Veuve Clicquot	3200	....
Vicat	1478	....
Viniprix	1061	....
Virax	104 80	....
Waterman S.A.	646	650
Brass. du Maroc	125	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	750	675 o
Akzo	310	324
Alcan Alum	180	152
Algemeine Bank	115 20	....
American Brands	236	249
Am. Petrofina	380	....
Arbed	190	241 50 d
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	305	307
Bco Pop Espanol	448	....
Banque Ottomane	1820	....
B. Régl. Internat.	42000	....
Br. Lambert	461	....
Canadian-Pacific	106 20	107
Chrysler corporation	137	130
CIR	24 20	25
Commerzbank	776	780
Dart. and Kraft	284	285
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	479	476
Gén. Belgique	790	788
Gevaert	1102	1101
Glaxo	95 10	....
Goodyear	351	387
Grace and Co	151	147 50
Honeywell Inc.	387	392
I. C. Industries	187	187
Johannesburg	760	....
Kubota	31	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	39	40
Mineral-Ressourc.	71 10	70 10
Nixdorf	1785	1731
Noranda	108	105 10
Olivetti	28 10	29
Pakhoed Holding	235	233
Pfizer Inc.	320	323
Procter Gamble	420	440
Ricoh Cy Ltd	56	56
Rolinco	255	255 50
Robeco	271	265 30
Rodamco	468	467
Saipem	9 60	....
Shell fr. (port.)	107	....
S.K.F. Aktiebolag	221	223
Steel Cy of Can.	100	100
Squibb	355	342
Tenneco	259 80	....
Thorn EMI	62 50	65
Toray indust. inc	37 95	37 95
Vieille Montagne	910	915
Wagons-Lits	783	788
West Rand	10	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	300	....
Calciphos	140	140
Cochery	174	....
Cogedor	135	124 20
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	360	360
Dubois Inv. (Centr.)	600	....
Gachot	62	61
[illegible]	250	....
Metroservice (bons)	10 70	9 80 o
Nicolas	890	880
Révillon	350	....
Romeco N.V.	174 90	174 80
Serv. Equip. Véh.	55 30	...
S.P.R.	308	...
Sté Lecteurs du Monde	685	...
Ufinex	380	...
Union Brasseries	127	...

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 677	5 688	5 500	5 900
ECU	7 063	7 053	....	....
Allemagne (100 DM)	339 600	339 700	329	348
Belgique (100 F)	16 241	16 242	15 650	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	302 770	302 790	293	313
Danemark (100 krd)	88 450	88 380	85	92
Norvège (100 k)	92 220	92 330	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 717	10 702	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	4 232	4 232	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 569	4 569	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 950	410 540	398 500	420
Suède (100 krs)	96 700	96 850	93	99
Autriche (100 sch)	48 320	48 330	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 139	5 146	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 152	4 153	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 605	4 518	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 554	4 561	4 420	4 620

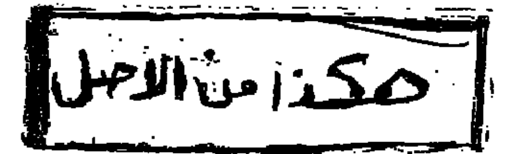
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/4
Or fin (kilo en barre)	82000	82100
Or fin (en lingot)	82450	82250
Pièce française (20 fr)	512	511
Pièce française (10 fr)	361	.....
Pièce suisse (20 fr)	508	526
Pièce latine (20 fr)	472	474
Souverain	597	588
Pièce de 20 dollars	2905	2915
Pièce de 10 dollars	1400	1437 50
Pièce de 5 dollars	806 25	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3190
Pièce de 10 florins	496	492
Or Londres	453 15	449 75
Or Zurich	449 50	450 50
Or Hongkong	453 25	449 65
Argent Londres	...	...

SICAV (sélection) — 22/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	716 30	698 83
Action	200 14	194 78
Actions France	386 55	371 61
Actions sélectionnées	485 13	477 23
Aedificandi	551 33	531 40
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1009 64	985 01 c
A.G.F. 5000	503 49	491 21 c
A.G.F. ECU	1114 09	1103 06 c
A.G.F. Interfonds	434 91	424 30 c
A.G.F. Invest	102 37	99 87 c
A.G.F. OBLIG.	1121 21	1115 63 c
A.G.F. Sécurité	10702 28	10702 28 c
Agfimo	588 93	555 05 c
Aktali	207 72	200 21
A.L.T.O.	176 97	169 81
Ameli-Gan	4268 01	4074 47 c
America-Valor	666 66	636 81 ◆
Amplitude	472 13	458 38
Arbitrages court terme	5373 71	5362 97
Argonautes	344 65	333 70
Associc	1133 27	1133 27
Atout Futur	259 18	250 86
Aurecic	1434 03	1392 26
Axa Europe	118 70	113 32
Axa Investissements	105 21	100 44
Bred Associations	2554 34	2548 70
Bred International	79 24	77 89
Capital Plus	1778 27	1778 27
Cardan-Pierre	26 21	25 08
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptamonia	105 10	103 01
Convertimmo	339 11	326 07
Cortal court terme	1286 12	1286 12
Cortal Intérêt term.	1054	1033 94
Creditor	496 74	483 15
Drouot-France	569 89	544 05
Drouot-Investiss.	899 41	868 63
Drouot-Sécurité	253 31	241 62
Drouot-Sélection	142 12	135 68
Ecocic	1153 22	1136 18
Ecureuil Prévoyance	326 50	316 99
Energie	231 89	221 37
Eparcic	2917 46	2917 46
Eparcourt Sicav	4079 85	4068 68
Epargne Associations	25715 83	25677 31
Epargne-Capital	7808 18	7808 10
Epargne-Industr.	87 64	84 57
Epargne-J	52670 31	52670 31
Epargne Long-Terme	173 50	168 86
Epargne Monde	1036 64	1010 84
Epargne Première	12416 51	12416 51
Epargne-Oblig.	196 39	181 40
Epargne-Quatre	1063 37	1063 37
Epargne-Unie	1097 30	1057 54 c
Epargne-Valeur	383 75	373 48
Eparoblig	1284 98	1262 46
Epilon	1065 57	1055 92
Eurinvest Croissance	1112 98	1083 47
Eurinvest Rendement	1110 56	1080 19
Eurocic	8972 43	8839 83
Eurodyn	975 83	943 74
Euro-Gan	4376 42	4177 97
Euro-Maif	25 49	25 11
Fixord Placement	88740 77	88585 07
Fixord Valorisation	12373 88	13111 85
Foncicav (div. par 10)	10878 58	10878 58
Foncival	237 80	228 83
France-Gan	5416 41	5169 84
France-Garantie	267 83	257 30 c
France-Investiss.	381 19	363 85
France-Obligations	432 76	428 48
Francic	343 38	333 36
Francic Pierre	92 97	90 26
Francic Régions	927 56	900 54
Fructi-Associations	27 93	27 93
Fructi-Epargne	26 30	25 66
Fructicapi	320 11	315 38
Fructicourt	110371 99	110371 99
Fructidor	246 14	241 52
Fructifrance	651 78	635 88
Fructimmo	236 47	230 70
Fructiver	83210 75	83003 24
Fructi ECU	559 37	551 10
Fructi-Première	11683 92	11511 25
Futuroblig	1100 29	1064 11
Gestilion	80642 67	80491 44
Gestion Sécuricourt	11098 32	11089 43
Gestion Associations	141 55	138 44
Gestion Mobilière	589 93	572 73 ◆
Haussmann Associat.	1181 61	1181 61
Haussmann court terme	1179 26	1179 26
Haussmann Epargne	1381 20	1381 20
Haussmann Europe	1958 61	1887 82
Haussmann France	805 48	778 37
Haussmann Mobilisat.	1334 67	1274 16
Haussmann Obligations	1402 29	1351 60
Horizon	1005 86	976 55
Interoblig.	12281 93	11790 22
Intersélect France	386 79	375 52
Invest. net	14606 26	14577 11
Invest. Obligataire	18013 41	17977 46
Japacic	179 64	174 41
Jeune épargne	238 96	235 43
Laffitte-Amérique	238 73	227 90
Laffitte Europe	235 89	224 91
Laffitte-Expansion	257 17	245 51
Laffitte-France	277 47	264 89
Laffitte-Immobilier	222 64	212 54
Laffitte-Japon	370 32	353 53
Laffitte-Oblig.	146 50	138 86
Laffitte-Rend.	218 72	205 84
Laffitte-Tokyo	363 49	347
Lion-Associations	11253 92	11253 92
Lion court terme	114670 84	114670 84 ◆
Lion-Institutionnels	22683 87	22627 30
Lionplus	727 46	720 28
Livret Bourse Investis.	388 91	375 64
Livret portefeuille	692 32	675 07
Méditerranée	152 79	145 86
Mimosa	28000 10	28000 10
Mondiale Investissements	400 10	381 56
Monecic	5826 43	5825 43
Monelion	53679 57	53679 57
Moné.J.	54224 14	54224 14 ◆
Morgan court terme	14809 47	14809 47 ◆
Moselle Unie S.I.L.	142 05	135 61
Natio-Assoc.	8549 92	8538 86
Natio-Epargne	13430 19	13297 21
Natio-Court terme	209165	209165
Natio-Inter.	1169 93	1138 62
Natio-Obligations	539 88	525 43
Natio-Patrimoine	1285 54	1251 52
Natio-Placements	63820 28	63820 28 ◆
Natio-Revenu	1058 86	1046 40
Natio-Sécurité	11274 84	11274 84
Natio-Valeurs	598 27	582 26
Nippon-Gan	5368 29	5153 60 c
Nord-Sud Développ.	1188 48	1184 15
Normet IF	12860 58	12808 41
Obli Association	128 94	127 66
Oblicic Régions	1095 82	1079 63
Obligations Convert.	385 13	377 21
Oblition	1087 29	1076 52
Opéranoitor	173 73	168 49
Oracic	1136 99	1098 64
Orvalor	5531 99	5331 94
Paribas Croissance	569 07	545 87
Paribas Epargne	15446 68	15414 85
Paribas France	82 30	79 90
Paribas Oblimonde	980 25	975 62
Paribas Opportunités	104 02	100 89
Paribas Patrimoine	507 34	486 68 c
Paribas Revenu	94 06	93 12
Parnasse-Valor	1071 29	1070 22
Patrimoine-Retraite	1679 11	1646 19
Pervalor	544 96	529 08
Phénix Placements	282 66	281 35 c
Pierre Investiss.	658 71	626 93
Placement A	930 79	930 79
Placement court-terme	75322 35	75322 35
Placement J	57827 73	57827 73
Placement Premier	56940 76	56940 76
Plénitude	106 56	102 71
Première Obligations	10404 57	10393 80
Prévoyance Ecureuil	105 95	103 11
Priv'Association	21925 80	21925 80
Quartz	109 12	105 43
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01
Rentacic	193 74	181 32
Revenus Trimestriels	5593 91	5538 52
Revenu Vert	1148 68	1147 53
Rivoli Action Invest.	319 03	304 65
Rivoli Plus	1120 93	1070 10
St-Honoré Assoc.	13369 62	13369 62
St-Honoré Bio-aliment.	708 95	676 80
St-Honoré Pacifique	515 34	491 69
St-Honoré P.M.E.	415 72	396 97
St-Honoré Réel	11841 76	11784 58
St-Honoré Rendement	11268 11	11200 11
St-Honoré Services	456 15	435 61
St-Honoré Technol.	693 58	662 13
St-Honoré Valor	11773 68	11773 68
Sécuricic	11460 11	11448 66
Sécuri Taux	10435 63	10435 63
Sélection Croissance	470 26	458 55
Slecodan (Cardan BP)	730 23	719 44
Sicav-Associations	1484 99	1482 80
S.F.I. fr. et étr.	576 53	558 77
Sicav 5000	304 29	296 14
S.I. Est	1179 23	1125 76
S.I.G.	776 44	740 89
Silvafrance	494 11	471 15
Silvam	378 56	368 43
Silvarente	215 14	213 01
Silvinter	404 20	383 38
S.N.I.	1083 81	1052 24
Sogepargne	355 96	343 09
Sogevar	925 87	883 89
Sogister	1237 03	1180 94
Soleil Investissement	469 53	448 33
Stratégie Actions	996 60	957 31
Stratégie Rendement	1114 08	1079 01
Technocic	1096 89	1084 84
Techno-Gan	5745 63	5485 28
Trition	5265 23	5242 90
U.A.P. Investiss.	367 82	354 53
Uni-Associations	111 61	111 61 ◆
Unifrance	406 22	391 54
Unifoncier	1061 78	1023 40 c
Uni-Garantie	1308 26	1282 58
Uni-Régions	2371 42	2285 71
Unisate	2185 77	2114 86 c
Univer	181 67	181 67
Univers-Actions	998 26	985 44 c
Univers-Obligations	1559 63	1507 38
Valorem	471 56	460 06
Valorg	1563 66	1552 11
Valrel	83694 46	83542 89

c : coupon détaché – o : offert – ● droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

L'élection présidentielle

Le second tour dans l'étau de l'immigration

Sur l'immigration, Jacques Chirac va devoir jouer très serré. Comment satisfaire l'électorat de Jean-Marie Le Pen sans heurter les amis de Raymond Barre ? Le premier ministre est contraint de se justifier des deux côtés, les uns l'accusant d'être trop mou, les autres le soupçonnant d'être prêt à tout pour pêcher des voix.

Quatre questions principales sont à l'ordre du jour : le droit de vote des étrangers ; la réforme du code de la nationalité ; la lutte contre l'immigration clandestine et la délinquance ; enfin, la « préférence nationale » chère à M. Le Pen. Mais c'est essentiellement le quatrième point qui embarrasse le candidat de droite.

Pour le vote des étrangers aux élections locales, il n'a rien à craindre. Raymond Barre y est opposé, comme l'est d'ailleurs une majorité de Français. Jacques Chirac pourra continuer à dénoncer haut et fort *« ce projet de M. Mitterrand »*. En se gardant de préciser que le droit de vote ne figure pas au programme du président sortant. Et en oubliant que lui-même n'était pas hostile à ce principe – même s'il le jugeait irréalisable – en 1980.

Jacques Chirac pèsera plus soigneusement ses mots à propos du code de la nationalité. Il est partisan, à la fois, d'une réforme et d'un référendum, rejoignant en cela Jean-Marie Le Pen. Mais le candidat du RPR, qui s'inspire des conclusions de la commission des « sages », est beaucoup plus timide que le président du Front national. Celui-ci veut supprimer le droit du sol, imposer une sorte d'examen de passage aux candidats à la naturalisation et les obliger à renoncer à leur nationalité d'origine.

Préférence nationale

Lutter contre l'immigration clandestine et l'insécurité ? M. Chirac ne se privera pas de rappeler les succès de son gouvernement en matière de terrorisme et de délinquance. La fameuse « loi Pasqua » de septembre 1986, réglementant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, est toujours en vigueur, et M. Mitterrand ne réclame d'ailleurs pas sa suppression. On ne peut pas dire pour autant que les arrivées clandestines ont été stoppées ou que les irréguliers soient systématiquement expulsés comme le réclame M. Le Pen. Le « charter des 101 Maliens » aura d'abord été une mesure symbolique.

Mais c'est surtout la *« préférence nationale »* qui embarrasse M. Chirac. Le Front national réclame, en effet, des mesures qui seraient soient inconstitutionnelles, soit contraires aux réglementations européennes et en tout cas profondément choquantes dans un pays qui a pris pour devise depuis deux siècles la liberté, l'égalité et la fraternité.

M. Le Pen exige *« une priorité »* des Français (sur les immigrés non membres de la CEE) tant pour l'emploi que pour l'attribution de logements HLM et de prêts immobiliers. Il veut réserver les prestations familiales aux familles européennes et retirer aux étrangers le droit de participer aux élections pour les prud'hommes, la Sécurité sociale et les comités d'entreprise.

On voit mal comment M. Chirac *répondrait favorablement* à ces demandes. Le premier ministre peut tout au plus faire valoir qu'il avait lui-même essayé, en tant que maire de Paris, de réserver en octobre 1980 une allocation de congé parental d'éducation aux Français, aux Européens de la CEE et aux réfugiés politiques, mais que cette mesure avait été annulée par le tribunal administratif.

Autant dire que la marge de manœuvre du candidat de la droite est très étroite. D'ici au deuxième tour, il devrait braquer le projecteur sur des sujets qui ne mangent pas de pain – comme le droit de vote aux étrangers – et enrober les autres d'un épais brouillard. Etant entendu que les barristes surveilleront chacune de ses phrases et que les socialistes déclencheront un violent tir d'artillerie à la moindre incartade, la moindre phrase à double sens.

M. Chirac peut être d'autant plus amer que, en matière d'immigration, il ne s'est finalement guère distingué des socialistes « deuxième manière », incarnés par le gouvernement Fabius. Gauche et droite ont quasiment adopté la même politique et, bien souvent, la même... non-politique. Leurs querelles portent moins sur des faits que sur des mots ; moins sur des projets que sur des intentions, réelles ou présumées.

ROBERT SOLÉ.

Sur le vif

Attention, danger !

Bravo, mon Mimi ! T'es génial, tu sais. Ta victoire, tu l'as pas volée. T'as tout bien calculé, médité, coup par coup, et t'as gagné. L'échiquier politique, ça te connaît. Suffisait d'introduire le loup dans la bergerie, d'ouvrir grand les portes de l'Assemblée nationale à ce fou de Jean-Marie pour mettre Chirac échec et mat. Pauvre Jacquot, pauvre chéri. Vous avez vu sa tête, à la télé, cette nuit ? Accablée, décomposée, défaite ! Ça, il est pas près de s'en remettre.

Remarquez, c'est bien fait pour lui. Pour un homme de terrain, manquer à ce point de flair, de sens des réalités, c'est insensé. Même moi, je l'avais prévu, ce raz de marée Le Pen. Je lui donnais 15 %, et même plus. Je suis surprise qu'il ait fait si peu. Surprise, pas déçue, attention ! Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. On s'aime pas, lui et moi, on a eu des mots assez durs. Normal, les juifs, il peut pas les piffer.

Ça ne m'empêche pas de penser qu'à force de snober les millions de paumés, de laissés-pour-compte, d'exaspérés qui se reconnaissent en lui, l'*establishment* de gauche, de droite et du milieu est en train de jouer avec le feu. Par ignorance. Par indifférence. Facile, trop facile, quand on a du boulot et que le seul Arabe qu'on est amené à fréquenter c'est le petit épicier du quartier, de traiter de fachos le tiers des Marseillais ou le quart des Alsaciens.

C'est comme pour le SIDA. Suffit que Le Pen tire, brutalement, maladroitement, d'accord, la sonnette d'alarme, pour que le gouvernement se bouche les oreilles. Oh ! que c'est vilain ! Oh ! que c'est méchant de traiter de sidaïque – pourquoi ? on dit bien Voltaïque ! – les dix millions de séropositifs que comptera l'Europe dans moins de trois ans, l'OMS *dixit*. C'est pas un problème de morale politique, cette saloperie, c'est une affaire de santé publique.

Le Front national idem. Continuez comme ça, et un de ces quatre matins le suffrage universel installera un petit Adolf sur le trône de l'Elysée.

CLAUDE SARRAUTE.

● **ZIMBABWE : l'assassinat d'un missionnaire.** – *Un missionnaire catholique a été tué et un autre grièvement blessé, récemment, dans la province du Matabeleland (sud-ouest), par des membres présumés de la rébellion anti-gouvernementale, ont annoncé des responsables religieux.*

Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1988 a été tiré à 508 922 exemplaires

Au tribunal de Paris

L'ancien président Duvalier assigne « le Monde » en référé

L'ancien président haïtien Jean-Claude Duvalier et son épouse, Michèle, avaient assigné pour le lundi 25 avril *le Monde* en référé devant M. Jean Germain, vice-président du tribunal de Paris. M. et Mme Duvalier, par une assignation délivrée, samedi 23 avril, au siège du journal, au milieu de la matinée, entendaient contester la future publication d'éléments d'un article de Bertrand Le Gendre relatif à leur fortune et à leur train de vie en France où ils sont exilés. Leur avocat, Me Sauveur Vaisse, ne prétendait pas s'opposer à la publication de l'ensemble de cet article, mais à des informations couvertes, selon lui, par le secret de l'instruction.

L'avocat du *Monde*, Me Yves Baudelot, a fait remarquer qu'une telle interdiction aurait pour effet d'instituer une censure préalable à l'encontre des journaux, contraire à la liberté de la presse. Me Baudelot a ajouté qu'en application du code de procédure pénale, les journalistes n'étaient pas tenus au secret de l'instruction, ni les témoins, ni les parties civiles.

L'article incriminé ayant été publié dans *le Monde* daté 24-25 avril, Me Vaisse a formulé une autre demande : l'interdiction faite désormais au *Monde* de mentionner des éléments résultant des commissions rogatoires internationales, délivrées par la justice haïtienne et exécutées à la demande de celle-ci par la justice française.

Me Vaisse a annoncé qu'il porterait plainte prochainement au fond contre *le Monde* et Bertrand Le Gendre.

M. Germain devait rendre sa décision sur le référé le mardi 26 avril dans la journée.

Tension aux chantiers navals espagnols après l'annonce de trois mille suppressions d'emplois

MADRID
de notre correspondant

Les chantiers navals espagnols sont en ébullition après l'annonce du licenciement de trois mille travailleurs du secteur faite le vendredi 22 avril par l'Institut national d'industrie (INI), qui regroupe les entreprises du secteur public.

Il faut remonter à 1984 pour expliquer la crise actuelle. Face aux pertes croissantes des grands chantiers navals publics, le gouvernement avait alors décidé de mettre en œuvre un sévère plan de reconversion, prévoyant notamment une réduction de près d'un tiers de la main-d'œuvre employée. Après onze mois de difficiles négociations avec les syndicats, un accord fut finalement conclu, en novembre 1984, avec la centrale socialiste UGT, malgré l'opposition des deux autres grands syndicats du secteur, les Commissions ouvrières (communistes) et ELA (nationalistes basques).

L'accord semblait pourtant favorable aux travailleurs affectés. A condition de renoncer à leurs indemnisations de licenciement, ces derniers étaient inscrits à un Fonds de promotion de l'emploi dont ils percevraient un pourcentage déterminé de leur salaire antérieur. Le gouvernement s'engageait, dans un délai de trois ans, à leur procurer un nouvel emploi, faute de quoi ils seraient automatiquement réintégrés dans l'entreprise qui les avait licenciés.

Non-respect des engagements

Trois ans plus tard, il était clair toutefois que le gouvernement n'était pas à même de respecter ces généreux engagements. Plus de trois mille travailleurs ayant intégré le Fonds de promotion de l'emploi se trouvaient toujours au chômage à la fin 1987, et leur réincorporation aux chantiers navals apparaissait problématique, vu l'excédent de main-d'œuvre du secteur. Aussi le gouvernement promulguait-il au début de l'année 1988 un décret visiblement destiné à gagner du temps : la permanence des travailleurs au sein du Fonds de promotion de l'emploi était prolongée de dix-huit mois... à condition qu'ils renoncent au droit à la réintégration au sein de leur entreprise d'origine...

Ce décret allait provoquer la protestation unanime des syndicats, qui accusaient l'administration de rompre de la sorte l'accord de 1984. L'INI formulait alors une dernière proposition consistant à mettre à la préretraite tous les ouvriers des chantiers ayant cinquante-deux ans ou plus et à remplacer les deux tiers d'entre eux par des travailleurs du Fonds de promotion. Une proposition refusée par les syndicats, pour qui elle signifiait le maintien au chômage de plus de mille personnes.

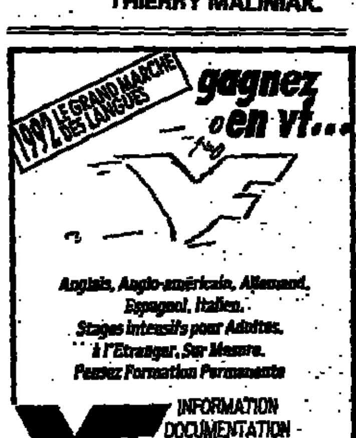
En annonçant finalement vendredi, face à cette impasse, le licenciement des trois milles travailleurs du Fonds de promotion qui ont refusé la proposition du gouvernement, l'Institut national d'industrie a-t-il renoncé à tout compromis ? Le ministère du travail disposant d'un délai d'un mois pour rejeter éventuellement la décision de l'INI, les ponts ne sont peut-être pas encore définitivement rompus avec les syndicats.

Ces derniers ont toutefois annoncé une campagne immédiate de mobilisation, sous la pression de leurs « bases », particulièrement résolues. Les chantiers navals affectés sont en effet situés dans deux villes très conflictuelles du point de vue social : Bilbao, en Biscaye, et El Ferrol, en Galice. Vendredi déjà, dès l'annonce de la décision de l'INI, travailleurs en colère du chantier d'Euskalduna à Bilbao, et policiers se sont opposés durant plusieurs heures à coups de gaz lacrymogènes et de cocktails Molotov. Un affrontement qui, sans doute, en présage bien d'autres !

THIERRY MALINIAK.

Licenciement des grévistes des ferries P et O

La direction de la compagnie britannique de ferries P et O a annoncé le dimanche 24 avril qu'elle licenciait les grévistes qui ont cessé le travail depuis douze semaines, sans préciser le nombre de marins concernés par cette mesure. *« La majorité de nos marins veut reprendre le travail, soit 60 % des 1 704 dont nous avons besoin pour faire fonctionner nos ferries »*, indiquait M. Graem Dunlop, directeur général de P et O. Les liaisons trans-Manche devraient, selon lui, reprendre dans le courant de la semaine. Ce n'est pas l'avis du syndicat national des marins (NUS), qui a appelé à la poursuite du mouvement et renforcé ses piquets de grève à Douvres.



A B C D F G H

